

**LA FABRIQUE D'UNE SOCIOLOGIE DE L'INTÉRIEUR :
REGARD ETHNOMÉTHODOLOGIQUE SUR UN PARCOURS
D'APPRENTISSAGE, DE RECHERCHE ET D'ACTION**

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Paris 8

Présentée et soutenue publiquement le 17 juin 2017 par

Martine BODINEAU

Discipline : sciences de l'éducation

70^e section du Conseil National des Universités

JURY

JAMAR David

Professeur en sociologie, anthropologie
Université de Mons, Belgique

Rapporteur

PARIAT Marcel

Professeur émérite en sciences de l'éducation, 70^e section
Université de Créteil

Rapporteur

KILBORNE Yann

Maître de conférences en SIC, 71^e section
Université Bordeaux Montaigne

Examineur

LE GRAND Jean-Louis

Professeur en sciences de l'éducation, 70^e section
Université Paris 8

Directeur

NICOLAS LE-STRAT Pascal

Professeur en sciences de l'éducation, 70^e section
Université Paris 8

Examineur

QUETTIER Pierre

Maître de conférences – HDR en SIC, 71^e section
Université Paris 8

Codirecteur

*A toutes les personnes
qui m'ont accompagnée durant
ce long et passionnant chemin.
A celles d'ici et de l'autre rive.*

Nos quartiers sont sensibles
et demandent toute notre attention.

Alors pourquoi ces détours pour parler
de la culture des autres ?

Culture émergente. Musique actuelle.

Art de la rue. Poésie urbaine...

Culture d'en bas pour France d'en bas...

Notre *culture*, c'est aussi de LA CULTURE !

Apprenez l'indien et nous, nous sortirons peut-être
de nos réserves, de nos préjugés.

Hocine Ben, « Les cinq Bancs »,

Parole donnée,

Programme de la saison 2010-2011 du TGP

(Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis)

« Ombres portées »



Autoportraits photographiques et sélection de textes par Henri Bokilo Boursier

Remerciements

Je remercie les enseignants du DESS « Ethnométhodologie et informatique » de l'Université de Paris 8. Leur ouverture d'esprit, leur bienveillance et l'intelligence du dispositif de formation qu'ils ont porté pendant de nombreuses années, ont été déterminantes dans l'orientation de ma trajectoire.

J'adresse des remerciements particuliers à Jean-François Dégremont pour ses encouragements discrets, qui ont apportés les premières pierres du chemin, pour son attention et pour sa présence chaleureuse à l'approche de la ligne d'arrivée.

Je remercie les enseignants-chercheurs du Laboratoire Experice et du Master « Sciences de l'éducation » qui m'ont accompagnée au cours des deux années de mes fonctions d'ATER.

Je remercie mes directeurs de thèse :

Pierre Quettier, soutien indéfectible de toutes mes initiatives, des plus raisonnables aux plus « expérimentales », qui a su patiemment accompagner jusqu'à son terme le sinueux cheminement de ma recherche, posant quelques solides balises aux endroits et moments opportuns.

Patrice Ville, infatigable arpenteur des terres de l'intervention socianalytique, qui m'a initiée à sa pratique et m'a permis de partager sa passion et son immense expérience.

Jean-Louis Le Grand, guide chevronné et compagnon du quotidien de la vie universitaire pendant deux années, à qui je dois d'avoir pu m'engager dans l'expérience des ateliers-laboratoires de recherche-action-création, dans le cadre du dispositif Idefi-CréaTIC de l'Université de Paris 8.

Je remercie également les amis doctorants, les nombreux étudiants qui ont contribué à la réalisation des enquêtes et des ateliers-laboratoires, Eric Plaine, précieux co-animateur des ateliers, et toutes les personnes qui ont collaboré à ces expériences.

Christine Bellavoine, sociologue, qui m'a épaulée durant mon stage à Saint-Denis.

Les compagnons de la Plaine Saint-Denis, terrain d'aventure de ces dernières années.

Les compagnons, habitants, militants et artistes du quartier Basilique de Saint-Denis ; ainsi que ceux des « Fabriques de sociologie », dont mon co-équipier, sans qui la thèse n'aurait pas trouvé son véritable objet. Un remerciement spécial à Henri Bokilo, faiseur d'images et de décadrages.

Merci à mes correcteurs, et aux amies d'Ardèche qui m'ont accueillie pour une retraite d'écriture.

Un grand merci à mes proches, qui ont partagé de bonne grâce les aléas de l'élaboration de la thèse et qui partagent, de meilleure grâce encore, ma satisfaction de la voir aboutir.

Merci, malgré tout, aux jeunes gens vivant devant ma porte et sous mes fenêtres, dont la présence turbulente m'exaspère bien souvent, mais qui apportent à la sociologue de banlieue de bonnes raisons de chercher et d'agir.

Sommaire

Remerciements	7
Sommaire	9
Résumé	11
Abstract	12
Introduction générale	14
Partie I : La présentation des travaux et du parcours de recherche	22
Chapitre I : La présentation des travaux.....	23
Chapitre II : La présentation du parcours de recherche.....	30
Partie II : La modélisation du retournement de sens	50
Chapitre I : Les théories du « retournement de sens »	51
Chapitre II : Un modèle de méta analyse des résultats d'enquête.....	92
Partie III : L'entrée en formation : éléments biographiques (2003-2004)	112
Chapitre I : Biographie	113
Chapitre II : La reprise d'études, un projet de reconversion	130
Chapitre III : L'entrée en formation	153
Partie IV : Les premiers pas (2004-2007)	162
Chapitre I : L'enquête sur le thème de la propreté (2004-05)	163
Chapitre II : L'élaboration du schéma de synthèse de l'enquête (Etape 1 - 2005).....	184
Chapitre III : L'étude des résultats de l'enquête (Etape 2 - 2005)	214
Chapitre IV : L'analyse théorique des travaux de l'Etape 2	250
Chapitre V : Les effets des premiers apprentissages	280
Chapitre VI : Une découverte inattendue (Etape 3 - 2006)	292
Partie V : L'élaboration d'un modèle théorique (2007 - 2012)	348
Chapitre I : L'engagement dans une recherche théorique (Etape 4 - 2007)	349
Chapitre II : L'enquête sur le thème du petit commerce (Etape 5 - 2008).....	380
Chapitre III : Une étape de recherche intermédiaire (Etape 6.0 – 2009).....	412
Chapitre IV : L'enquête sur le thème des relations de voisinage (2009-10)	424
Chapitre V : La théorisation du Modèle méta : (Etape 6&7 – 2010-12).....	456

Partie VI : La construction d'une « sociologie de l'intérieur » (2010- 2017)	492
Chapitre I : Des initiatives de quartier aux <i>Fabriques de sociologie</i> (2010-2013)	493
Chapitre II : La recherche pour l'action (2013-2017)	526
Conclusion	556
Partie VII : Lexique ethnométhodologique.....	560
Bibliographie.....	604
Table des figures	616
Table des matières	618

Résumé

La Fabrique d'une sociologie de l'intérieur : regard ethnométhodologique sur un parcours d'apprentissage, de recherche et d'action.

La thèse porte sur les procédés de changement de cadre d'interprétation envisagés en tant qu'outils d'analyse sociologique et de formation. Les travaux sont fondés sur les théories ethnométhodologiques de l'action sociale et de la construction du sens commun ; les théories de l'intervention socianalytique ; et la théorie des types logiques (théorie des sciences de l'information et de la communication, issue de la logique mathématique). Ces disciplines visent à produire des connaissances sur le savoir de « *sens commun* », savoir tacite (non formulable) qui ne peut émerger qu'au moyen de dispositifs capables de perturber les cadres usuels d'interprétation.

La thèse soutenue par le chercheur est que : 1) l'exercice du « retournement de sens » et la démarche de « distanciation réflexive » qu'il impose sont d'une grande pertinence pédagogique pour former des chercheurs et des praticiens, aptes à la mise en œuvre de démarches collaboratives, et pour former les acteurs sociaux à l'exercice de leur pouvoir de réflexion et d'action ; 2) dans des contextes sociaux complexes, comme ceux de certains quartiers des « banlieues », des dispositifs de formation-action-recherche incluant cette diversité d'acteurs, sont pertinents pour développer une « sociologie de l'intérieur » susceptible de déconstruire les cadres d'interprétation qui orientent l'appréhension des réalités sociales, et de promouvoir « l'auto-construction » d'une socialisation locale.

L'auteur a élaboré un Modèle de « retournement de sens », visant à « problématiser » le sens tacite du langage courant. Le sujet est traité au travers de l'analyse du parcours de recherche et d'expérimentation réalisé par le chercheur.

Abstract

The Factory of a sociology from within: ethnométhodological consideration on a course of apprenticeship, research and action.

The thesis concerns the processes for an interpretation frame switch seen as tools for sociological analysis and training. The works are based on the ethnomethodological theories of the social action and common sense making ; the theories of the socianalytic intervention ; and the theory of logical types (a theory of the information and communication sciences, stemming from formal logic). These disciplines aim at researching "common sense" knowledge and tacit knowledge (unformulated) which can emerge only by means of social settings disrupting the usual frames of interpretation.

The thesis defended by the author is that: 1) the exercise of the « sense switch » and the practice of prevading " reflexive distanciation " are of big educational relevance to train researchers and practitioners which will in turn be able to implement collaborative work initiatives, and also to train social actors empowered with a capacity for reflexive action; 2) in complex social contexts, as in certain suburban areas, trainings-actions-reasearches settings - including a diversity of actors - are relevant to develop a " sociology from within " allowing to deconstruct the frames of interpretation which underly understandings of the social realities, and to promote a " self-construction " of local socialization.

The author developed a Model of « sense switch », aiming at putting at works the tacit meanings of everyday language. The subject is treated through the analysis of the course of researches and life experimentations realized by the researcher.



**Combien d'idées perdues faute d'avoir été reçues comme telles ? Les idées ne se fabriquent pas, il faut les faire éclore à partir d'une mise en disponibilité de la pensée.
Myriam Suchet – INDISCIPLINE ! – 2016, édition NotaBene**

Introduction générale

La thèse témoigne d'une recherche incarnée dans le parcours d'une personne engagée dans la vie sociale d'un quartier d'une ville de la banlieue parisienne. Ce parcours est constitué de recherches de terrain, elles-mêmes composées d'enquêtes socialanalytiques et d'expérimentations sociales élaborées dans le cadre d'activités associatives ; de recherches portant sur les résultats des enquêtes, visant à établir les procédures de sens mises en œuvre dans la production de ces résultats ; de travaux conceptuels permettant de fonder en théorie les découvertes réalisées au cours des différentes étapes de construction d'un modèle de « retournement de sens », nommé *Modèle méta* ; et enfin d'expériences de formation-action-recherche impliquant des étudiants, des acteurs associatifs et des artistes.

La recherche est articulée autour de trois problématiques :

- La problématique de l'intervention sociale, à laquelle se trouve confrontée la militante associative, en recherche de moyens d'action permettant d'intervenir de manière opérante dans un environnement social complexe, et permettant de prendre en compte le savoir et la capacité d'action des acteurs sociaux.
- La problématique de l'analyse sociologique : à quel statut de « réalité » et de « vérité » les descriptions sociologiques peuvent-elles prétendre, en regard de l'expérience vécue par les participants des situations étudiées, et en regard des significations que ceux-ci leur attribuent ?
- La problématique théorique du savoir de *sens commun* et de la compréhension commune des expressions du langage courant.

La recherche trouve son origine dans la problématique de l'action et de la vie quotidienne. Elle s'en éloigne ensuite, en abordant des notions théoriques éminemment complexes et abstraites, pour mieux y « retourner ». Le *Modèle* de « retournement de sens » issu des travaux exige en effet de s'écarter considérablement de la perception de *sens commun*, mais il constitue néanmoins un outil destiné à l'action.

Il permet de dissocier les significations telles qu'elles apparaissent dans le contexte du discours formulé par les acteurs – discours *portant sur* les activités dans

lesquelles ils sont engagés – et les significations telles qu’elles apparaissent dans le contexte concret de l’accomplissement de ces activités. C’est dans ce contexte qu’il est possible de saisir les « raisons d’agir » des acteurs et d’intervenir sur les conditions matérielles déterminant leurs « manières d’agir ».

Le parcours réalisé par la chercheuse, au travers de ses expériences relatives à ces problématiques, est un parcours d’apprentissage de la recherche par l’action et pour l’action. L’apprentissage des concepts théoriques a lui même consisté en un travail *pratique*, visant à analyser la nature des découvertes réalisées et la manière dont ces découvertes ont été effectuées. Ce parcours aura donc formé une ethnométhodologue, contribuant à la production de connaissances sur le savoir de *sens commun*. Il aura également formé une praticienne de la recherche-intervention, dont l’objectif est de produire des connaissances dans des situations de recherche collectives, afin de permettre aux acteurs sociaux de s’approprier ces connaissances et de développer leurs capacités de compréhension et d’action.

La chercheuse considère que l’exemple de son parcours d’apprentissage apporte des réponses à une problématique, sous-jacente aux trois premières, celle des connaissances et capacités que les intervenants professionnels ou militants doivent acquérir, pour agir de manière opérationnelle, non plus en lieu et place des acteurs sociaux mais avec eux. Il s’agit donc d’envisager la recherche à la fois, et indissociablement, en tant que moyen de production de connaissances, moyen d’intervention sociale et moyen de formation des professionnels, des militants et des acteurs sociaux eux-mêmes.

° La problématique centrale de l’intervention sociale

Malgré l’appel à la « participation » des citoyens et les encouragements prononcés en faveur du développement de leur pouvoir d’agir, le savoir des acteurs sociaux et leur capacité à intervenir dans les affaires qui les concernent, apparaissent le plus souvent comme illégitimes. Leur savoir entre en concurrence avec le savoir des intervenants professionnels, dont les missions recouvrent des pans de plus en plus larges de la vie sociale (médiation, aide à la « parentalité », animation des quartiers, coordination de la vie associative, etc.). Leur pouvoir d’agir entre également en concurrence avec celui des dirigeants des mouvements et instances politiques.

Les citoyens eux-mêmes se considèrent volontiers impuissants et illégitimes, réclamant l'intervention des professionnels « compétents » pour régler les difficultés qu'ils rencontrent. Les mouvements revendicatifs font fréquemment appel à « plus de moyens » et « plus d'interventions ». Les réunions publiques de « concertation » placent les participants en position de faire part de leurs doléances, plus souvent qu'en situation de réflexion et d'élaboration de moyens collectifs d'action.

Le mouvement associatif, financé par le biais de « projets » répondant aux critères définis par diverses instances publiques, est amené à intervenir selon les mêmes modalités que les professionnels. Dans les lieux où les municipalités mènent des politiques actives en matière d'action sociale et culturelle, les services municipaux font appel à la collaboration des associations pour mener à bien les projets qu'ils élaborent, celles-ci devenant alors leurs « partenaires ». Par ailleurs, il arrive trop souvent que les responsables des associations se laissent séduire par le fait d'appartenir au cercle d'une « petite notabilité locale ». Pour toutes ces raisons, les associations s'éloignent de leur mission traditionnelle, consistant à organiser des citoyens désireux de défendre leurs intérêts ou d'agir dans leur environnement social.

Les points de vue sur les situations sociales locales, construits de cette façon par les différents intervenants, s'éloignent très largement du vécu quotidien des personnes impliquées dans ces situations. Les moyens d'action, élaborés sur la base d'objectifs imprécis et abstraits, ont peu de chance de répondre aux besoins véritables et d'apporter une quelconque amélioration de la situation concernée. Par ailleurs, ces actions n'étant pas suffisamment inscrites dans le tissu social local, elles ne parviennent pas à poser les bases d'une construction qui puisse s'inscrire dans la durée. Lorsqu'elles s'achèvent, la situation retrouve le plus souvent son état d'origine.

Comment, dans ce contexte, déjouer les « pièges » de la délégation du savoir et du pouvoir d'action ? Quelle position les militants associatifs doivent-ils adopter pour éviter de reproduire les modes d'intervention qu'ils condamnent ? De quels outils doivent-ils disposer pour analyser les situations sociales dans lesquels ils sont impliqués, pour définir les objectifs de leurs actions et en concevoir les modalités ? Quelle relation entretenir avec les acteurs institutionnels : collaborer, contester, s'abstenir de toute relation ?

° La problématique de la description sociologique

Pour les sociologues, la question de leur point de vue sur la « réalité » d'une situation, se pose également en termes de proximité ou de distance par rapport au point de vue des personnes concernées. Leur conception de leur métier, et les attentes les concernant, les incitent à fournir des descriptions qui apportent « quelque chose de plus » que les descriptions fournies par les acteurs sociaux eux-mêmes. Mais s'ils doivent fournir leurs propres interprétations, fondées sur des principes explicatifs différents de ceux qui ont cours dans le cadre de la vie courante, quels critères pourront-ils retenir pour évaluer la validité de leurs conclusions. Si au contraire, ils s'attachent à rendre compte des interprétations et significations exprimées par les acteurs, qu'apporteront-ils « de plus » que ce qui est déjà connu ?

° La problématique de la spécificité du sens commun

L'ethnométhodologie considère les acteurs sociaux comme socialement compétents. Il en font la preuve en permanence, par le simple fait de mener leurs affaires quotidiennes de manière coordonnée, de comprendre les actions et paroles des autres, de faire comprendre les leurs et de savoir comment se comporter dans l'immense diversité des situations qu'ils rencontrent. Cependant, au premier abord, les propositions majeures de l'ethnométhodologie à propos des caractéristiques du *sens commun* semblent contradictoires. Selon celles-ci, la construction du *sens commun* est une activité permanente des acteurs sociaux mais ce « travail » consiste également à « occulter les procédures de création de sens », les significations étant établies de manière tacite.

Par quels mécanismes les acteurs sociaux parviennent-ils à construire, connaître, utiliser en permanence la ressource constituée par le *langage* et le *sens commun*, tout en ignorant la manière dont les significations sont construites ? Comment les chercheurs peuvent-ils accéder aux procédures de création de sens que les acteurs eux-mêmes ignorent ?

L'enjeu de la « déconstruction » du *sens commun*

Les travaux sont fondés sur la théorie ethnométhodologique développée par Harold Garfinkel, ainsi que la théorie des types logiques, appartenant au domaine de la logique mathématique et transposée dans le domaine des sciences humaines par

Gregory Bateson et les chercheurs de l'Ecole de Palo Alto. Les théories de l'intervention socianalytique sont également mobilisées au sein du « terrain » de la recherche, formé par les résultats des enquêtes.

Le *Modèle méta* issu de ces travaux permet de révéler les significations implicites des expressions du langage courant, ainsi que la construction du sens, c'est-à-dire la nature de la relation existant entre les « choses » et leur sens. Les travaux montrent l'enjeu que représente cette déconstruction du *sens commun*, relativement aux différentes problématiques énoncées précédemment :

La construction du sens et du langage communs repose sur la « confusion » qui s'opère entre la « chose », désignée par un mot, et le « sens » (de la « chose ») exprimé par ce mot. Cette « confusion » ne constitue pas un défaut mais une caractéristique du *sens commun*. Les propriétés *indexicales* du langage et des phénomènes de sens unissent, dans une relation *réflexive* et de manière indissociable, les « choses » et le contexte qui leur donne sens. Cette propriété intrinsèque a pour conséquence de faire apparaître les objets et les actions comme des « objets tels qu'ils sont » et comme des « faits de nature », dissimulant ainsi la construction sociale par laquelle une signification particulière a été attribuée à ces objets et actions.

Ce phénomène interdit toute possibilité de mettre en doute les significations socialement et tacitement partagées, et toute possibilité d'accéder à un « cadre d'interprétation » différent. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de faire appel à des procédés de « retournement de sens », permettant de déconstruire les mécanismes du *sens commun*. Le *Modèle méta* remplit cette fonction. Il permet, d'une part, de « problématiser » le sens implicite des expressions du langage courant et, d'autre part, de différencier les *niveaux logiques* correspondant respectivement : aux objets et actions désignés par le langage courant ; et aux significations attribuées à ces objets et actions.

Les descriptions fournies par les analyses sociologiques sont fondées sur la compréhension commune du langage courant. Par conséquent, sauf à inventer la « réalité » sociale, sur la base de théories étrangères au *sens commun*, les sociologues ne peuvent prétendre décrire une autre « réalité » que la « réalité de *sens commun* ». C'est-à-dire une « réalité » socialement construite, formée par les significations que

les acteurs attribuent aux « choses » et aux situations. Dans cette perspective, le critère de validité de ces descriptions repose sur leur capacité à rendre compte des significations de *sens commun* et sur leur capacité à *faire sens* pour les acteurs eux-mêmes. Sur ce plan, les travaux montrent que la démarche socianalytique, en se tenant au plus près des descriptions fournies par les acteurs et au plus près de leur vocabulaire, parvient à atteindre l'objectif de révéler le sens implicite que ceux-ci attribuent à leur situation.

Pour décrire la manière dont les acteurs établissent le sens, il est nécessaire de s'extraire des significations usuelles des expressions du langage courant. Les travaux ainsi produits ne constituent plus des descriptions de *sens commun* mais des descriptions *portant sur le sens commun*. Celles-ci se situent donc à un *niveau logique* supérieur, par rapport aux premières, et appartiennent à un autre « ordre de réalité ». Elles appartiennent au *monde du raisonnement scientifique*, qui ne peut être tenu pour équivalent du *monde du sens commun*.

Les perspectives d'action : pour que des possibilités de changement existent, il est nécessaire que les significations apparaissent comme les « produits » d'une construction sociale, et non plus comme étant « attachées » aux « choses » auxquelles elles ont été attribuées. Il devient alors possible de concevoir qu'une même « chose » puisse recevoir différentes significations et qu'une construction nouvelle puisse remplacer la précédente.

Par ailleurs, le fait d'opérer une distinction – tel que le propose le *Modèle méta* – entre les significations accordées aux actions, dans le contexte de leur accomplissement, et les significations exprimées dans le contexte d'un « discours », permet de déconstruire les raisonnements communs relatifs aux « raisons d'agir » des acteurs, envisagés le plus souvent en termes de jugements de valeur. Le changement de « cadre d'interprétation » ainsi réalisé permet de les envisager sous l'angle des « buts pratiques » poursuivis par les acteurs, dans le cadre de leurs affaires quotidiennes. Les moyens d'intervention permettant de modifier les « comportements » reposent alors sur la modification des conditions pratiques de la réalisation des actions.

Le *Modèle méta* constitue un outil d'analyse sociologique pertinent à l'usage des chercheurs. Cependant, les interprétations auxquelles le *Modèle* permet d'aboutir

sont trop éloignées du raisonnement courant pour que l'on puisse espérer les transmettre au travers d'un compte-rendu de recherche. Il est en effet nécessaire que les acteurs concernés par une situation problématique puissent, eux-mêmes, participer au processus de changement de « cadre d'interprétation », afin de se réapproprier le sens implicite qu'ils lui attribuent et de procéder à une nouvelle interprétation collective.

Le mode d'intervention des praticiens de l'action sociale. Les acteurs sociaux sont seuls détenteurs du savoir concernant leurs expériences et leurs conditions de vie. Pour que les intervenants acceptent d'abandonner leur propre savoir au profit de celui des acteurs, il est nécessaire qu'ils disposent de savoirs et de compétences spécifiques, à l'image des praticiens de l'intervention socianalytique. Leur compétence repose en effet sur la capacité à mettre en œuvre des dispositifs collectifs, au sein desquels les participants sont placés en situation de recherche et élaborent eux-mêmes les moyens d'action susceptibles de modifier la situation qui les concerne.

S'appuyant sur ces expériences des dispositifs de formation-action-recherche, la chercheuse soutient que de tels dispositifs, basé sur l'apprentissage du « retournement de sens » et des pratiques de « distanciation réflexive » sont pertinents pour former des chercheurs et des praticiens, aptes à la mise en œuvre de démarches collaboratives, et pour former les acteurs sociaux eux-mêmes, à la maîtrise et l'exercice de leur pouvoir de réflexion et d'action.

* * *

Les travaux sont présentés aux travers du récit et de l'analyse du parcours réalisé par la chercheuse. Ce récit donne à voir le cheminement d'une double construction. La construction d'une chercheuse, au gré des étapes de ses travaux d'élaboration théorique, et la construction intellectuelle d'une personne impliquée dans la vie sociale, œuvrant au développement d'une « sociologie de l'intérieur ».

La thèse comprend sept parties organisées selon un déroulement chronologique.

Après la présentation du parcours de recherche, la seconde partie expose la théorie ethnométhodologique, la théorie des types logiques et le *Modèle méta* élaboré au cours de la recherche. La troisième partie présente un récit autobiographique,

exposant en particulier les circonstances de la reprise d'études de la chercheuse, suivi d'un « exercice réflexif » portant sur le récit lui-même.

Les quatrième et cinquième parties décrivent les deux grandes périodes du cheminement de la recherche :

- la période des « premiers pas », au cours de laquelle la première expérience d'enquête a été réalisée, ainsi que les travaux (Etapas 1 à 3) permettant d'effectuer les découvertes « inattendues » qui formeront, par la suite, le principal objet des recherches théoriques ;
- La période de l'engagement dans l'élaboration d'un modèle théorique, au cours de laquelle deux autres enquêtes ont été réalisées, ainsi qu'une succession d'étapes de recherche (Etapas 4 à 7) permettant progressivement de fonder les travaux en théorie et d'achever l'élaboration du *Modèle méta*.

Le récit de chaque étape de travail est introduit par un rappel de l'avancée de la recherche et par la présentation détaillée de la teneur et des conclusions de l'étape en cours. Cette introduction vise à réduire la difficulté que comporte le récit du cheminement de la recherche. En effet, ce récit rapporte, d'une part, les avancées réalisées à chaque étape et, d'autre part, l'analyse des raisonnements ayant abouti aux résultats obtenus. Les travaux effectués au cours d'une des étapes, ne peuvent être décrits qu'en ayant recours aux analyses réalisées plus tard. La « superposition » chronologique ainsi produite s'ajoute à la complexité des raisonnements développés.

La sixième partie est consacrée à la description des expériences conjuguant recherche et initiatives associatives, incitant la chercheuse à reconsidérer son point de vue sur ces différentes activités. Le domaine de la recherche, d'abord limité aux activités d'enquête et d'élaboration théorique, a été redéfini, intégrant les expériences associatives en tant que pratiques de recherche intervention. Le dernier chapitre expose les perspectives d'une recherche envisagée en tant que « condition de l'engagement social ».

La dernière et septième partie présente, en appendice, un lexique des concepts ethnométhodologiques auquel on pourra se reporter, au besoin, pour approfondir les notions théoriques abordées dans la thèse.



La découverte de la manière tout à fait imprévisible dont les gens interagissent, c'est de là que naissent la comédie et la tragédie, de là que surgit tout ce qui fait de nous des êtres humains.
Ken Loach - cinéaste, Défier le discours des puissants, juin 2014

PARTIE I :
LA PRESENTATION DES TRAVAUX ET
DU PARCOURS DE RECHERCHE

Chapitre I : La présentation des travaux

I.A.1. Les théories de la construction du *sens commun*

La recherche est fondée sur une des propositions centrales de l'ethnométhodologie, celle de la construction permanente du *sens commun* par les acteurs sociaux et l'occultation, par ceux-ci, des procédures par lesquelles le sens est construit.

Dans le champ de l'Analyse institutionnelle, cette notion d'occultation du sens est exprimée par le concept de « naturalisation des formes sociales ». Les constructions qui fondent les structures sociales et le sens que les membres d'une société leur attribuent sont intégrées à la culture des acteurs, au point que les fondements de cette construction sont occultés. Ils leur apparaissent comme des « faits de nature, intangibles et intemporels [Ville, 2001, p. 11]¹.

Dans le cadre de la théorie des types logiques, la notion d'occultation du sens est exprimée par la confusion que le *sens commun* opère entre le « réel » et la « définition du réel », la définition convenue étant de ce fait « chosifiée » :

Notre expérience du monde repose sur l'ordonnement des objets de perception selon des classes. Ces classes sont des constructions de l'esprit et appartiennent donc à un ordre de réalité tout à fait autre que celui des objets eux-mêmes. Les classes ne sont pas formées seulement d'après les propriétés physiques des objets mais surtout d'après le sens et la valeur qu'elles ont pour nous. [...] L'appartenance de classe d'un objet s'appelle sa « réalité » [...] [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 120].

Les procédés de « retournement de sens » fondés sur cette théorie visent à distinguer le niveau logique – ou « ordre de réalité » – auquel appartient la « chose », d'une part, et la « définition de la chose », d'autre part. Cette distinction a pour objectif de réaliser un changement du « cadre d'interprétation » d'une situation donnée.

¹ « [...] la naturalisation des institutions [...] nous fait lire les formes sociales comme des éléments intangibles, ayant toujours existé sous leur forme actuelle, et que nous devrions religieusement respecter sous prétexte qu'elles se présentent comme intemporelles, ayant déjà fait leurs preuves ». (Patrice Ville attribue cette définition à Georges Lapassade).

Le *Modèle méta* élaboré dans le cadre de la recherche conjugue ces théories. Les niveaux logiques qu'il s'agit de distinguer concernent les différents « registres de sens » des expressions du langage courant.

Selon la théorie ethnométhodologique, le caractère *indexical* des expressions du langage courant et des phénomènes de sens se définit par le fait que le sens est spécifié par le contexte dans lequel les expressions sont formulées, les objets sont situés, et les actions sont accomplies. Oubliant cette construction, le *sens commun* considère les significations comme des attributs des mots, des objets, des personnes et des actions².

Comme le montreront les travaux, les expressions du langage courant sont considérées comme désignant des « choses », alors qu'elles désignent la « définition des choses », c'est-à-dire leur signification. Cette conception commune du sens réalise une « confusion », une superposition, de deux niveaux logiques différents : le niveau relatif aux objets et actions (niveau 1) ; et le niveau relatif aux valeurs, jugements, significations, qui leur sont attribués (niveau 2).

Le recours à la théorie des types logiques permet donc d'identifier ces deux niveaux, et de reconsidérer le sens des expressions qui se rattachent à chacun d'eux, chacun formant un contexte déterminant le sens de manière spécifique. Il s'agit également de considérer que, dans les circonstances de la réalisation d'enquêtes, les propos recueillis sont des descriptions *portant sur* la situation considérée. Les récits se situent donc à un niveau logique supérieur, par rapport à la situation décrite. On verra (cf. p.87) que les expressions du langage courant, qui forment ce récit, décrivent le sens attribué à cette situation et non la situation « telle qu'elle est ».

² Les acteurs sociaux ne sont pas « intéressés » par la manière dont ils produisent et saisissent le sens de ce « qui est dit ou fait ». Ce manque d'intérêt repose sur le fait que la compréhension commune passe par la mise en œuvre de méthodes intersubjectivement validées : « *Le membre, dans un contexte ordinaire de la vie courante, n'explicite pas ce qu'il dit ou ce qu'il fait plus qu'il n'est nécessaire pour les circonstances locales et pratiques dans lesquelles il se trouve placé. La connaissance explicite n'est pas la forme de connaissance dont il a besoin, ce dont il ne faut pas conclure qu'il n'est pas en mesure de le faire jusqu'à certain point, ou qu'il n'a pas recours à elle dans d'autres contextes. Mais les explications auxquelles il a alors recours restent partielles et fragmentées, car essentiellement motivées par les raisons pratiques de l'action* ». [Conein, 1986, p. 109-110]. Voir le Lexique ethnométhodologique : « La connaissance de *sens commun* » (Partie VII, p. 572).

I.A.2. Le « retournement de sens » et la problématique du changement

Comme le montrent les travaux de Grégory Bateson et des chercheurs de « l'École de Palo Alto », relatifs à la problématique de la « permanence et du changement » (cf. p. 53), la théorie des types logiques permet d'élaborer des procédés visant à dégager des perspectives de changement, en modifiant le cadre usuel d'interprétation des situations.

À côté du cadre « naturel » d'interprétation d'une situation donnée, formé par les jugements de valeur attribués aux actions et à leurs auteurs (identifiés ou supposés), apparaît un autre cadre formé par les circonstances pratiques du déroulement effectif de ces actions. Selon les principes de cette théorie, le cadre de la vie pratique se situe au degré 1 de la hiérarchie des niveaux logiques, et le cadre formé par les interprétations *portant sur* le premier, se situe au degré 2.

La « confusion de sens », que le *sens commun* réalise entre la « chose » et son sens, est en effet à l'origine des mécanismes d'interprétation qui interviennent dans la détermination des « causes » d'un « problème ». Il s'agit d'un raisonnement « à rebours » qui, partant du constat du résultat d'une action, envisage l'accomplissement de cette action et les intentions de son auteur supposé. La question qui se pose alors est celle de savoir pour quelle raison cette personne a fait cela [Becker, 1985, p. 210].

Cette question est sans réponse, dans la mesure où personne n'accomplit l'action ainsi définie. Ce raisonnement est construit sur la base des significations accordées à l'*acte* accompli, et non à partir du sens que l'acteur accorde à son *action*, dans le contexte concret de son accomplissement [Schütz, 2010-b, p. 69]. Dans ce contexte, l'acteur « fait ce qu'il fait » pour des raisons pratiques qu'il s'agit de découvrir, et qui ont généralement peu à voir avec celles que lui prêtent les raisonnements décrits.

Pour obtenir que les gens agissent d'une autre manière qu'ils le font, il est vain de chercher à les inciter ou à les contraindre à modifier leur conduite. Il convient de modifier les éléments qui, dans les circonstances de la vie pratique, justifient leur

manière d'agir. Le « retournement des sens » appliqué aux situations étudiées, au cours des trois enquêtes formant l'objet de la recherche, en fourniront des exemples³

I.A.3. Les procédés de perturbation du sens

Les mécanismes de raisonnement, évoqués ci-dessus, sont constitutifs du *sens commun* et, dans les circonstances de la vie courante comme dans celles de la recherche scientifique, ils sont indécélables. La construction du sens étant spécifique à chaque situation particulière, ou plus exactement, le résultat de « l'imbrication » des niveaux logiques relatifs au sens se présentant de manière spécifique dans chaque situation, les opérations permettant de les « déconstruire » doivent être renouvelées à chaque occasion.

Par ailleurs, le changement de cadre d'interprétation qui consiste à passer d'un niveau logique au niveau logique supérieur constitue un « saut logique ». Il s'agit véritablement de rompre avec les cadres conceptuels usuels qui fondent la « vision du monde » des individus. Cela explique que ces « ruptures » ne puissent se produire que dans des circonstances fortuites, ou par le recours à des procédés spécifiques capables de « perturber » l'appréhension usuelle des significations.

Les chercheurs de l'Ecole de Palo Alto, qui ont mis en application la théorie des types logiques dans le domaine de la psychothérapie [Bateson, 1977, 1980, Watzlawick, 1975], ont centré leurs travaux sur l'expérimentation de multiples procédés de perturbation du mode de fonctionnement habituel de leurs patients :

Les mystiques se sont toujours fiés à certains exercices et à certaines techniques mentales pour se libérer de l'illusion de la prétendue réalité. Ainsi les bouddhistes Zen, par exemple, pratiquent-ils le *koan*, un exercice mental qui, par sa nature absurde et paradoxale, bloque la faculté de compréhension rationnelle et empêche donc son intervention. Ce qui pénètre alors notre esprit, c'est la conscience du fait que notre image du monde n'est qu'une *image* de la réalité et non la *réalité elle-même*. À vrai dire, nous avons tout lieu de penser que cette prétendue expérience mystique se produit quand, pour une raison

³ Ces analyses sont présentées dans la Partie V de la thèse (p. 375 et p. 416) pour le sujet de « la propreté » ; (p. 394 et p. 405) pour celui du « petit commerce » ; et dans la Partie VI (p.526), pour celui des « relations de voisinages »).

quelconque, nous réussissons à quitter l'espace courbe auto-réfléchissant de notre image du monde pour parvenir à la saisir « de l'extérieur » et donc dans sa relativité. Ceux qui ont vécu cette expérience savent qu'on n'éprouve pas à ce moment-là l'horreur de voir la réalité se défaire et se dissoudre, mais, bien au contraire, un sentiment de libération et d'extrême sécurité existentielle [Watzlawick, 1980, p. 103].

Les interventions socianalytiques s'appuient sur le principe de « dérangement » [Gilon et Ville, 2014, p. 105]. La perturbation provoquée par la présence des intervenants et par les dispositifs qu'ils installent, génère des manifestations qui révèlent le mode de construction des « formes sociales ».

Le concept ethnométhodologique de *breaching* fait référence aux procédés expérimentaux de « perturbation du sens », auxquels Harold Garfinkel avait recours pour faire surgir la manière dont le sens est construit [Garfinkel, 2007, p. 97-147]⁴. Ces procédés visent à réaliser l'objectif des recherches ethnométhodologiques, c'est-à-dire dépasser la posture naturelle de *membre*, « sortir » des cadres conceptuels culturellement établis, afin de rendre problématique les significations que les *membres* prennent pour *allant de soi*⁵. L'exposé des étapes de l'élaboration du *Modèle méta* fait état des multiples procédés de « perturbation du sens » qui ont été mis en œuvre pour y parvenir, et montre la difficulté que représente le « saut logique » qu'exige ce changement de posture.

I.A.4. Les procédés méta descriptifs

Un des procédés auxquels les ethnométhodologues ont recours pour s'« extraire » du *sens commun* consiste à réaliser un travail « méta descriptif », portant sur les analyses qu'ils ont produites au moyen d'une des méthodes d'investigation sociologique de leur choix (parmi les méthodes qualitatives permettant de rester au plus près des descriptions sociologiques des acteurs sociaux).

⁴ Voir également [Barthélémy, Quéré, 2007, p. 28], et la présentation du concept de *breaching* (Lexique - Partie VII, p. 591).

⁵ Voir la présentation des concepts de membre et d'allant de soi (Lexique - Partie VII, p. 595).

Ce procédé consiste à considérer les travaux de recherche sur deux plans, ou niveaux logiques, successifs. Le premier niveau est formé par des opérations d'analyse et d'interprétation. Le second est formé par la description de ces opérations. Les travaux effectués au premier niveau étant des opérations de *sens commun*, le chercheur, en accédant à sa propre manière de faire sens, accède à la manière dont les *membres* font sens.

Dans son ouvrage intitulé « *Ethnométhodologie appliquée : éléments de sociologie praxéologique* », Philippe Amiel [2004] rend compte d'un travail de « *retour ethnométhodologique* » [p. 10]. En décrivant les opérations de classement et de codage qu'il effectue pour analyser les données de sa recherche⁶, il montre les procédures de création de sens qu'il met en œuvre : « *Je mets à jour, par l'opération elle-même, les dimensions implicites, allant de soi, de ma lecture des données* » [p. 124]. A l'issue de ce travail, le chercheur a pu modifier la « *clé de classement* » inadéquate, que cette lecture avait induite.

Les recherches exposées dans la thèse sont fondées sur ce procédé de méta analyse. Elles ont consisté en un « retour » sur les résultats des enquêtes socianalytiques, réalisées au premier niveau, et en une succession de « retours », effectués à chaque étape de recherche, portant sur les analyses réalisées à l'étape précédente.

Le dispositif socianalytique constitue une première étape de mise à distance du *sens commun*. On verra en effet que les résultats des enquêtes révèlent le sens implicite que les acteurs attribuent à la situation étudiée mais la manière dont ces significations sont établies ne peut apparaître. C'est au travers d'un travail de méta analyse portant sur les résultats produits, qu'il est possible de mettre en évidence non plus le « sens », mais le mode de « construction du sens ». Le *Modèle méta* proposé dans le cadre de la recherche ajoute donc une étape supplémentaire au processus de « retournement », engagé par le dispositif socianalytique.

⁶ Il s'agit d'une étude socio-ethnographique portant sur les pratiques d'information – des personnes engagées dans des essais thérapeutiques – dans le cadre de la recherche médicale sur l'être humain.



**L'enfant rêve le monde avant de le comprendre.
Un enfant a toujours besoin d'un autre pour devenir lui-même.
Boris Cyrulnik , neuropsychiatre**

Chapitre II : La présentation du parcours de recherche

II.A - Un parcours de recherche et d'action

II.A.1. Un chemin tortueux

Mon engagement dans la recherche s'est réalisé selon un chemin quelque peu « tortueux », dont la cohérence ne s'est pas manifestée à mes yeux au premier abord.

Je suis entrée à l'Université de Paris 8 à l'automne 2003, pour suivre la formation du DESS « Ethnométhodologie et informatique ». Mon objectif initial était d'obtenir un diplôme, en vue d'une reconversion professionnelle dans le domaine de l'action sociale. On verra plus loin (au chapitre « Reprise d'étude », p. 130) que ce projet sera rapidement abandonné, les premiers mois de la formation m'ayant permis de réaliser qu'il ne répondait pas à mes véritables attentes.

Les premières expériences fondatrices de ce parcours, réalisées au cours de la formation, ont été constituées par le stage, effectué en 2004 auprès des sociologues du « Secteur des études locales » de la Ville de Saint-Denis, ainsi que l'enquête sur le thème de « la propreté des espaces publics » à laquelle j'ai participé, réalisée pour le compte de la même structure en 2005⁷. Ces réalisations, véritables expériences de recherche de terrain, ont eu un retentissement essentiel dans ma trajectoire, mais ne m'avaient cependant pas conduite à m'engager dans la poursuite d'études universitaires. Je pensais avoir développé des capacités me permettant de devenir une « praticienne-chercheuse », que je comptais mettre en œuvre dans différents cadres professionnels.

Mon engagement dans une démarche d'élaboration théorique résulte de circonstances quasi fortuites. C'est en élaborant un projet d'intervention artistique dans l'espace public de la ville de Saint-Denis, construit sur la base des conclusions de l'enquête, que j'ai réalisé de premières découvertes. Le fait de m'employer à exprimer les conclusions de l'enquête en termes d'éléments « concrets »,

⁷ Voir la présentation du parcours ci-dessous (p. 35).

correspondant à la « réalité » vécue, a fait naître de multiples « confusions » que j'ai entrepris d'étudier⁸.

J'ai coutume de décrire cette situation en déclarant que « j'ai trouvé avant d'avoir cherché ».. Plus exactement, cette découverte inattendue me semblait pertinente mais je ne disposais pas de références conceptuelles me permettant de définir en quoi celle-ci consistait. Les développements présentés ci-après, consacrés à la présentation des travaux d'élaboration théorique, montrent la complexité des questions de la *construction du sens* et laissent imaginer que leur appréhension ne pouvait m'être accessible à ce stade.

1) Un mélange des genres

La particularité de mon parcours est d'avoir mené conjointement, sur le « terrain » de mon lieu de résidence – le quartier de la *ZAC Basilique* de Saint-Denis (93) –, des activités de recherche universitaire, des expériences associatives et les activités courantes de la vie quotidienne. Cette situation a constitué ce que j'ai appelé un « mélange des genres » et mon engagement dans la construction d'une « sociologie de l'intérieur » (cf. Partie VI, p. 492).

Ces implications multiples sont à l'origine des pratiques développées au cours de mes recherches, des questions que j'ai formulées, et de mon intérêt pour l'ethnométhodologie et les disciplines qui prennent en compte la dimension banale des activités quotidiennes :

Les théories interactionnistes ont prospéré sur la base d'un état d'esprit qui prend au sérieux les aspects banals de l'existence et ne se contentent pas d'invoquer comme mécanismes explicatifs des forces mystérieuses et invisibles. Cet état d'esprit se développe sans aucun doute chez ceux qui sont continuellement confrontés au détail des choses qu'ils se proposent d'expliquer dans toute leur complexité [Becker, 1985, p. 217]

On verra que les premières étapes de mes travaux ont été guidées par le souci d'établir de quelle manière les choses se « passaient véritablement » dans la vie quotidienne. Sur quoi se fondaient « vraiment » les raisonnements et les sentiments

⁸. On verra que celles-ci ont été produites par le changement de « cadre d'interprétation », résultant de cette tentative de « traduction ».

exprimés par les personnes auditées au cours des enquêtes. D'autre part, le compte-rendu de mes recherches étant destiné, non pas à des chercheurs, mais aux personnes auditées, aux personnels des services de la ville de Saint-Denis et aux élus, j'ai dû les formuler dans un langage courant et les justifier selon les critères communs fondant la perception de la « réalité » et de la « vérité ». Ce sont les difficultés rencontrées dans cette entreprise qui ont formé les premiers objets de la recherche.

2) Un terrain d'observation au quotidien

A l'occasion des premières investigations que j'ai menées, au cours du stage effectué durant ma formation, je me suis engagée sur le « terrain » sans disposer de « principes explicatifs » pré-établis. C'était là tout l'art du dispositif de formation mis en œuvre par l'équipe du DESS d'ethnométhodologie, favorisant en premier lieu l'expérience et la confrontation au « réel », avant d'accompagner les étudiants dans un travail d'analyse et de « distanciation réflexive ». Initiée par les exercices proposés dans le cadre de la formation, j'ai appris à faire de mon lieu de vie un terrain permanent d'observation. J'ai porté attention aux situations dans lesquelles « il ne se passe rien », aux détails de l'espace urbain, aux interactions quotidiennes, aux anecdotes infimes et aux banalités échangées dans l'ascenseur⁹.

Pendant de nombreuses années, je ne me suis pas considérée comme une chercheuse mais comme une militante associative préoccupée par la vie sociale de son environnement immédiat. Les premiers pas dans la recherche m'apportaient de nouveaux questionnements, des pistes de réflexion inédites et quelques outils pour aiguïser ma capacité d'observation et d'analyse. C'est dans ce contexte que j'ai initié, avec quelques voisins et amis artistes, un projet destiné à rompre avec les pratiques d'animation de la municipalité et à « redonner l'initiative aux habitants ».

Ce projet débouchera sur deux initiatives majeures de « mélange des genres ». Des journées d'études intitulées : « *Recherche et intervention sociale : où se situe le chercheur, où se cache le citoyen ?* », organisée en avril 2011 en Mairie de Saint-

⁹ Howard Becker souligne la difficulté des sociologues débutants à « voir ce qui se passe autour d'eux », concluant, après de nombreuses heures passées en un lieu : « *il ne s'est pas passé grand chose* » cela parce qu'ils ne « *reconnaissent pas dans les activités humaines* » les « *objets conventionnels de la sociologie* ») [Becker, 1985, p. 214].

Denis. La création, en novembre 2011 d'un séminaire de recherche intitulé : « *Les Fabriques de sociologie : pratiques et modes de production des recherches en situation d'intervention sociale* », initié avec Pascal Nicolas-Le Strat (alors maître de conférence de sociologie à l'Université de Montpellier 3)¹⁰.

C'est par le biais du travail collectif mené au sein du séminaire des « *Fabriques* », que j'ai pu envisager les expériences associatives en tant qu'« expérimentations sociales » et les inclure plus formellement dans le champ de mes recherches.

II.A.2. Le schéma du parcours

Le tableau ci-après résume les différentes activités composant le parcours de recherche présenté dans ce chapitre¹¹.

La figure indique, sur l'axe central et de bas en haut, les travaux d'enquête ainsi que la succession des étapes d'élaboration théorique. L'axe situé à droite indique les expériences associatives et les réalisations mentionnées ci-dessus. A gauche sont indiqués les projets d'intervention élaborés à partir des résultats des enquêtes (les projets qui n'ont pas été réalisés sont indiqués en pointillé).

La présentation de ces différentes réalisations sera suivie d'un résumé chronologique (cf. p. 44).

¹⁰ Pascal Nicolas-Le Strat est, depuis septembre 2015, professeur au Département des sciences de l'éducation de l'Université Paris 8, au sein du laboratoire Experice.

¹¹ Ce tableau a été réalisé en février 2013, à l'appui de l'exposé de mes travaux au cours d'un séminaire doctoral du Laboratoire Paragraphe (équipe INDEX - Information et Documents en Contextes), animé par Pierre Quettier. Le but de cette présentation était de réfléchir à la structuration de la thèse, les relations existant entre ces différentes expériences n'étant pas clairement établis.

II.B - Les étapes du parcours d'élaboration théorique

II.B.1. La présentation des enquêtes

La première enquête, portant sur le thème de « la propreté des espaces publics », a été réalisée en 2004 pour le compte de la ville de Saint-Denis. Elle a été dirigée par Patrice Ville, socianalyste, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8¹². L'enquête a été menée par des étudiants de Master, dans le cadre d'un dispositif de formation-action initié par Patrice Ville, auquel j'ai collaboré durant le temps de ma formation¹³. Les résultats, ainsi que les conditions de réalisation de l'enquête, sont présentés dans la Partie IV de la thèse (cf. p. 162).

Les travaux de recherche ont été développés, au cours d'une succession d'étapes, formées par des recherches théoriques, deux nouvelles expériences d'enquête, et des expériences d'intervention auprès de Collectivités et d'organismes de formation. Les résultats de l'enquête sur le thème de la « propreté » ont constitué le principal objet de la recherche. La description du *Modèle méta* issu de ces travaux fait l'objet d'un chapitre dans la deuxième partie de la thèse (cf. Partie II - Chapitre II, p. 92).

Les deux enquêtes réalisées ultérieurement ont permis d'expérimenter l'application du *Modèle méta* et de le développer. Celles-ci ont été réalisées dans le cadre du même dispositif de formation-action que celui de la première expérience. L'enquête sur le thème du « Petit commerce » a été réalisée en 2008, pour le compte de deux commerçants de la ville de Saint-Denis. La troisième a été commandée par la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et portait sur le thème des « Relations de voisinage ». Elle a été réalisée en 2009, dans un groupe d'immeubles du quartier parisien de la Porte d'Orléans.

¹² Patrice Ville a pris sa retraite en septembre 2013.

¹³ L'enquête a donné lieu à un contrat passé entre le « Secteur des études locales » de la Ville de Saint-Denis, dirigé par des sociologues, et LEMA (Laboratoire d'Ethnométhodologie Appliquée). Le LEMA regroupait l'équipe des enseignants du DESS d'ethnométhodologie de l'Université Paris 8, ainsi que des étudiants et anciens étudiants.

II.B.2. Le schéma formant le « terrain » de la recherche

Je présente ici le schéma – nommé « schéma de synthèse » dans le suite du texte – illustrant les résultats de l'enquête sur le thème de « la propreté des espaces publics ». Celui-ci a formé le principal objet des travaux de recherche, dont les sept étapes sont résumées plus bas (cf. p. 36).

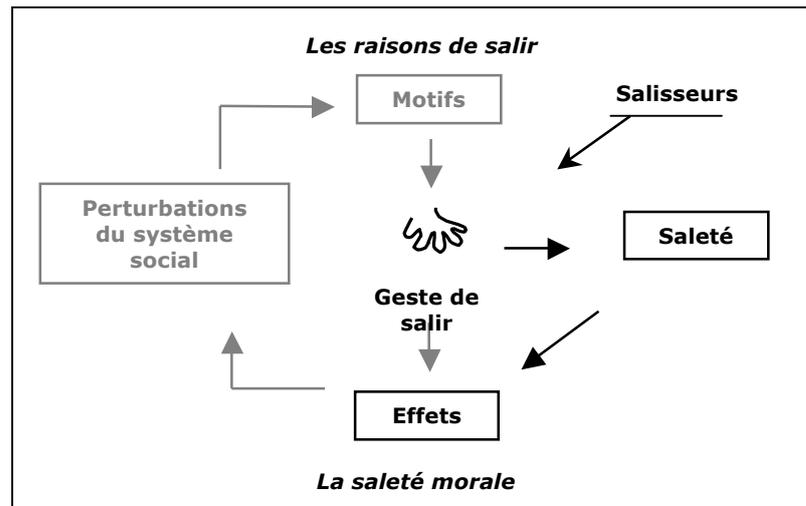


Figure I-2 : Le schéma de synthèse de l'enquête

L'interprétation de ce schéma, telle qu'elle a été exprimée au sein du compte-rendu l'enquête¹⁴, peut être résumé comme suit [Bodineau, 2010, p. 195]. :

Selon le compte-rendu de l'enquête, le schéma de synthèse illustre l'interprétation suivante du « discours »¹⁵ proféré sur le thème de la *saleté*.

Selon la lecture la plus courante de la situation, la *saleté-physique* résulte des « comportements irrespectueux » de personnes dépourvues d'éducation. Parmi ces *salisseurs* sont cités les sans-abris, les mendiants, et les populations désignées par les termes suivants : « ceux qui arrivent, la précarité, le social ». Ces *non-intégrés* sont considérés, soit comme des *salisseurs* involontaires, victimes de leur situation, soit comme des fauteurs de trouble « non civilisés ».

¹⁴ [Bodineau, 2005, p. 4 et annexe 3-1, p. 64]. Le rapport d'enquête sera désigné dans la suite du texte par « le compte-rendu ». Il est accessible en ligne via :

<https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

¹⁵ Au sein du compte-rendu, l'expression : « discours » fait référence à la dernière phase de la synthèse des entretiens.

L'acte des *salisseurs*, le *geste de salir*, est vécu comme une mise en cause des règles collectives, produisant en cela un dérangement important (la *saleté morale*)¹⁶. Cette lecture constitue le « système de la saleté », représenté par la partie droite du schéma (en noir).

La partie représentée à gauche (en gris), figurant le « système de la crise », traduit une interprétation des éléments plus profonds du discours, moins explicites. Ceux-ci décrivent un univers de *désordre* : une ville en « *crise* », en proie à un *dérèglement*, à des *débordements*, qui évoque une lecture beaucoup plus complexe de la situation.

L'articulation de ces deux « systèmes », au sein d'une « *spirale négative* », s'inspire de l'idée selon laquelle le dérangement, issu de la déstructuration sociale provoquée par « *la crise* », s'exprime à propos de la *saleté*¹⁷. Selon l'interprétation retenue par les enquêteurs, la *saleté*, perçue comme l'origine des perturbations qui affectent le fonctionnement social local, n'en est que le résultat. Les différentes ruptures qui constituent la *crise de la ville* – rupture identitaire, rupture du lien avec la collectivité, dépréciation de l'espace public – procurent à tous, des *raisons de salir*¹⁸.

II.B.3. La présentation des étapes de recherche théorique

1) Etape 1 (janvier, février 2005) – Une analyse sociologique de chercheur-membre

La première étape est constituée par la réalisation de la synthèse des résultats de l'enquête sur le thème de la « propreté des espaces publics », en vue de leur restitution devant les personnes auditées et les commanditaires, prévue le 17 février 2005. Le travail a consisté à finaliser le « schéma de synthèse » illustrant ces résultats. Cette étape pourrait être considérée comme l'« Etape zéro » du travail d'élaboration théorique, car c'est ce schéma lui-même qui a formé l'objet de la

¹⁶ Certaines formulations sont inspirées des propos des entretiens, mais n'en reprennent pas les termes exacts, elles sont indiquées en italique, ainsi que l'ensemble des expressions se rapportant aux résultats de l'enquête. Les citations des entretiens figurent entre guillemets. Ici, la formulation exacte est : « *C'est le geste qui salit* » [Compte-rendu p. 11].

¹⁷ « *Ils règlent un problème en faisant transfert. [...] On est en crise [...]. La déréglementation, le changement de valeurs [font] que les références et l'identité des gens pose problème. [...] Les gens ont l'impression que tout est démonté* » [Entretien Pr.T. - compte-rendu, p. 15].

¹⁸ « *Tout le monde salit - Tout le monde met le bordel* » [Entretien BB. et L. - compte-rendu, p. 17].

recherche théorique. Il s'agit néanmoins de la première expérience de recherche, que j'ai entreprise à titre individuel (les travaux d'enquête et d'analyse antérieurs étant dirigés par Patrice Ville), et la première étape de mon parcours d'« apprentie sociologue ».

A l'issue de ces travaux et la rédaction du compte-rendu de l'enquête [Bodineau, 2005], je n'étais pas parvenue à établir les raisonnements par lesquels celui-ci avait été construit. Cette « énigme » ne sera résolue qu'à l'issue de la quatrième étape de travaux.

L'Etape 1 est présentée en détail dans la Partie IV de la thèse [cf. Chapitre II, p. 184].

2) Etape 2 (novembre, décembre 2005) – Les premiers pas vers la problématisation du sens

La seconde étape a été réalisée en vue de la préparation d'une séance de restitution des résultats prévue en janvier 2006, en présence des élus membres du comité de pilotage de l'enquête et du Maire de la Ville de Saint-Denis. Les travaux ont consisté à étudier les significations exprimées par le schéma de synthèse de l'enquête, ainsi qu'à la formulation des résultats selon six « clés de lecture ».

Cette étape ne m'avait pas semblé apporter d'avancée significative mais son examen, réalisé dans le cadre des travaux de rédaction de la thèse, a permis de montrer que celle-ci avait largement posé les bases de l'étape ultérieure. J'ai en effet mis en lumière le caractère abstrait (ou métaphorique) des arguments avancés, au sujet des « raisons de salir » et au sujet des sentiments de « malaise » ressentis¹⁹. En m'intéressant à la manière dont les significations apparaissent dans le cadre de la vie quotidienne, au travers de la perception de « signes tangibles » (à l'aide de mes propres observations), j'ai modifié l'angle de vue (ou « cadre d'interprétation) selon lequel j'examinais le schéma de synthèse. Ce changement, dont je ne pouvais prendre conscience, est à l'origine des « confusions » apparues au sein des travaux ultérieurs. On peut considérer cette étape comme le premier degré de

¹⁹ Voir le schéma de synthèse de l'enquête (Figure I-2, p. 36).

« problématisation du sens » et de la prise de distance vis-à-vis de la posture de *membre*.

L'Étape 2 est présentée en détail dans la Partie IV de la thèse [cf. Chapitre III, p. 214].

3) Étape 3 (avril, mai 2006) – La mise en cause du sens allant de soi

Il s'agit de l'étape décisive au cours de laquelle les premières découvertes significatives ont été réalisées. Cette étape a formé les circonstances fortuites, telles que je les qualifiais plus haut (cf. p. 31), qui ont fortement induit mon engagement dans une démarche d'élaboration théorique.

C'est à ce stade que la « confusion », existant entre le sens exprimé par les mots du langage courant et les « choses » qu'ils désignent, a été mise en évidence. Il est en effet apparu que le sens des mots « saleté » et « salir », composant le schéma de synthèse, étaient en quelque sorte confondus avec le sens des mots « détritrus » et « jeter ». Les derniers désignent des objets et des actions tandis que les premiers, contrairement à la perception de *sens commun*, désignent des significations, soit « objet qui n'est pas à sa place » et « jeter ailleurs que là où il faut.

C'est également à ce stade que le schéma, qui deviendra l'« échelle théorique de référence » du *Modèle méta*, fondée sur la théorie des types logiques, a été élaboré²⁰.

A l'issue de cette étape, j'ai considéré que la « confusion de sens » constituait une erreur d'interprétation dont je ne parvenais pas à expliquer la nature, ni l'origine. Ces travaux ont toutefois permis d'avancer une nouvelle interprétation des résultats de l'enquête et de résoudre les points qui restaient mal établis.

Le contexte de ces travaux a été formé par l'élaboration d'un projet d'intervention, que je souhaitais proposer aux élus de la ville de Saint-Denis et de la Communauté d'agglomération *Plaine Commune*. Mon objectif était de traduire « l'univers métaphorique de la saleté » dans l'espace de la ville, en y inscrivant des « signes porteurs de sens » par le biais d'interventions artistiques. Ce projet n'aboutira pas mais débouchera néanmoins sur la commande d'une mission, en vue de l'organisation d'un séminaire (cf. ci-après).

²⁰ Voir les développements théoriques présentés plus loin (Partie II, p. 98).

L'Étape 3 est présentée en détail dans la Partie IV de la thèse [cf. Chapitre VI, p. 292].

4) Étape 4 (avril, mai et octobre 2007) – L'approche de la question de la construction du sens

Motivée par la rédaction d'un article, destiné à rendre compte de ces découvertes, l'objet principal de cette étape de recherche était de déterminer la nature de la « confusion de sens ». Il s'agissait d'expliquer en quoi le *sens commun* permet de « croire » que l'on « parle d'objets », alors que l'on « parle de leur sens ».

Ces travaux ont permis d'établir le mode de construction du schéma de synthèse²¹ et de révéler la « confusion » que réalise le *sens commun*, en négligeant les niveaux logiques correspondant respectivement aux « choses », et au récit *portant sur* ces « choses » (situé niveau méta). Le récit ne décrit pas la « réalité » mais les raisonnements *tenus sur* la « réalité ». La validité du schéma de synthèse devait donc être fondée sur sa capacité à représenter le « discours » et non pas sur sa capacité à décrire la « réalité » des activités de la vie quotidienne.

Les travaux ont également montré que les énoncés métaphoriques, contenus dans le schéma de synthèse (et plus généralement dans les descriptions sociologiques), sont pertinents en tant que description des significations attribuées à une situation. Mais que ceux-ci ne peuvent prétendre décrire les « raisons d'agir » des acteurs, sans le recours préalable à une « traduction », établissant la signification attribuées aux « choses » dans le cadre de la « vraie vie »²².

L'Étape 4 est présentée en détail dans la Partie V de la thèse [cf. Chapitre I, p. 349].

²¹ Le raisonnement fondant la construction du schéma de synthèse présentait une « énigme », car la configuration des esquisses préparatoires ne semblait pas en cohérence avec la configuration du schéma abouti, alors que la dernière devait, en toute logique, découler des premières. Il est apparu, en fait, que le « geste de salir », d'abord entendu selon le sens figuré de : « geste producteur de désordre », avait ensuite reçu, de manière fortuite, la signification usuelle de « geste de jeter » (selon la formulation simplifiée que l'on peut adopter à ce stade). C'est donc par la réalisation de la « confusion de sens » elle-même, que le schéma de synthèse avait été construit (comme cela sera établi au cours de l'Étape 6).

²² Cette « traduction » a porté sur les « clés de lecture » définies au cours de l'Étape 2 (cf. p. 370).

5) Etape 5 (avril à juin 2008 – L'ébauche d'une modélisation)

Au cours de la réalisation de la seconde enquête, portant sur le thème du « petit commerce », s'est posé la question de savoir si les analyses relatives au « discours sur la propreté » pouvaient s'appliquer à ce nouveau « discours ». La réponse fut positive. Cette étape a donc constitué une avancée notable, en confirmant les premiers résultats des travaux et en ouvrant la possibilité d'envisager leur modélisation. La première ébauche du *Modèle méta* a été élaborée à cette occasion.

L'Etape 5 est présentée en détail dans la Partie V de la thèse [cf. Chapitre II, p. 380].

6) Etape 6 (février, mars 2010) – Le dépassement du sens commun

Motivée par la rédaction d'un second article [Bodineau, 2010], cette étape avait pour principal objectif de poursuivre la théorisation des travaux, en recourant en particulier au concept d'*indexicalité*, concept majeur de la théorie ethnométhodologique de la *construction du sens*.

Au début de l'année 2009, cette étape a fait l'objet d'une première phase de travail (Etape 6.0) qui n'a pas été très fructueuse, en regard des objectifs fixés, mais qui a néanmoins développé une analyse portant sur l'approche de la question de la « propreté » par les Collectivités locales.

Au contraire, la seconde phase intervenue en 2010 a constitué une avancée notable sur le plan de l'élaboration théorique des travaux et sur le plan de la construction du *Modèle méta*. Elle a permis de poursuivre les recherches relatives au « statut » théorique des interprétations du « problème de la saleté », élaborées aux différents stades des travaux. C'est-à-dire l'interprétation fournie par le schéma de synthèse, et celle issue de l'analyse du schéma. La première forme une description sociologique de *membre*, réalisée par des chercheurs-*membres*. La seconde constitue une description méta. Elle informe de la manière dont les *membres* appréhendent le sens des expressions du langage courant et dont ils perçoivent la « réalité ». Cette interprétation n'a pas davantage de valeur de vérité que la première. Elle décrit le

*monde de la vie*²³, depuis l'« extérieur » de ce *monde*, et appartient à un autre « ordre de réalité » qui relève, lui, du *monde du raisonnement scientifique*.

Les travaux ont montré également que, dans le cadre du *sens commun*, la distinction entre « chose » et « sens » n'a pas lieu d'être. Les objets du *monde de la vie* sont des « objets définis » qui apparaissent au sein de contextes spécifiques, déterminant leur sens. Les objets, faits de pure « matière », sont des abstractions qui n'existent pas dans le *monde de la vie*.

Cette étape représente l'aboutissement du cheminement qui, au gré de la succession des étapes de travail, progresse dans les degrés de mise à distance du *sens commun* et de la conception de la « réalité » qui le caractérise.

La première phase (Etape 6.0) et la seconde (Etape 6) sont présentées en détail dans la Partie V de la thèse [cf. Chapitre III, p. 412 ; et Chapitre V, p. 456].

7) Etape 7 (avril 2012) – L'aboutissement du Modèle méta

Cette dernière étape a permis d'achever la construction du *Modèle méta*, tel qu'il sera présenté dans la seconde partie de la thèse²⁴. Les travaux relatifs à la « schématisation des niveaux logiques », présentés également dans cette seconde partie ont été réalisés au cours de cette dernière étape de recherche.

L'Etape 7 est présentée en détail dans la Partie V de la thèse [cf. Chapitre V, p. 480].

II.C - Le mélange des genres ou la construction d'une sociologie de l'intérieur

1) Les expérimentations sociales

° La réalisation d'une opération associative portée par les habitants du quartier *Basilique* de la ville de Saint-Denis (93) - (2010 et 2011). Intitulée *Dédaldïlo*, celle-ci avait pour objectif de mobiliser les capacités d'initiative des habitants, et

²³ [Schütz, 2010-c].

²⁴ Voir Partie II, (p. 92).

d'interroger les modes d'intervention des acteurs institutionnels. Celle-ci est présentée dans la Partie VI de la thèse [cf. Chapitre I, p. 496]

° L'organisation de deux journées d'étude sur le thème : « Recherche et intervention sociale » (avril 2011). Tenues en Mairie de Saint-Denis, celles-ci ont réuni des chercheurs de l'université de Paris 8, des acteurs professionnels et des militants associatifs. Cette manifestation est présentée dans la Partie VI de la thèse [cf. Chapitre I, p. 502].

2) Le séminaire des « Fabriques de sociologie »

° La création d'un séminaire de recherche intitulé : « *Les fabriques de sociologie : pratiques et mode de "production" des recherches en situation d'expérimentation sociale* », en collaboration avec Pascal Nicolas-Le Strat, à cette période maître de conférences en sciences politiques à l'Université Montpellier 3, et professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 depuis septembre 2015. Le projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet de l'année 2011 de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. Les activités du séminaire sont présentées dans la Partie VI de la thèse [cf. Chapitre I, p. 506].

La première séance du séminaire a eu lieu en janvier 2012. Depuis novembre 2014, trois séances sont organisées annuellement dans les locaux de l'Université Paris 8)²⁵.

3) Les projets professionnels

° L'élaboration d'un atelier de formation à l'entretien non-directif, destiné à des chercheurs et des professionnels (2006). La formation a été dispensée à plusieurs reprises, depuis l'année 2006, dans le cadre du service de la formation permanente de l'université de Paris 8.

° L'élaboration d'un projet artistique destiné à restituer les résultats de l'enquête sur le thème de la « propreté », sous forme d'intervention dans l'espace public (Mai 2006). Ce projet n'a pas été réalisé.

²⁵ Le détail des premières séances est indiqué à la fin du résumé chronologique (situé p. 44).

° L'élaboration d'un projet d'intervention auprès de groupes d'habitants sur le thème de la « propreté » (Août 2006). Préparé en relation avec les services chargés de la Propreté et les de la communication de la communauté d'agglomération *Plaine Commune* (service chargé de la Propreté, et service chargé de la communication). Ce projet n'a finalement pas été retenu.

° La réalisation d'une mission effectuée au sein du service de la Propreté de la communauté d'agglomération *Plaine Commune*, destinée à l'organisation d'un séminaire interne sur le thème de la « propreté des espaces publics ». La mission s'est déroulée de novembre 2006 à mars 2007. La journée, intitulée « La propreté des espaces publics, vivre en société, construire l'espace commun » s'est tenue le 30 mars 2007. Le projet est présenté succinctement dans la Partie IV de la thèse (cf. VI.E - p. 340).

° La création et l'animation d'un module de formation sur le thème de la « propreté » (septembre et décembre 2008) destiné à des professionnels des organismes de logement social, pour le compte de l'ERU (Ecole de la Rénovation Urbaine – Aubervilliers – 93).

4) Les ateliers « CréaTIC » : ateliers de formation par la recherche-crédation

° La conception et l'animations d'ateliers destinés à des étudiants du Master EFIS (Education, formation, intervention sociale)²⁶ du département des sciences de l'éducation de l'Université de Paris 8, dans le cadre du poste d'ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche), que j'ai occupé durant les deux années universitaires 2013-2015. J'ai collaboré aux deux éditions suivantes de l'atelier, entant qu'intervenante professionnelle.

II.D - Le résumé chronologique

° **DESS Ethnométhodologie** à l'Université de Paris 8 - octobre 2003 à juin 2005.

Stage auprès du « Secteur des Etudes locales » de la Ville de Saint-Denis : recherche sur le thème de « La propreté des espaces publics » - avril à juin 2004.

²⁶ Aujourd'hui : Master « Sciences de l'éducation », parcours : « Education tout au long de la vie ».

° **Enquête 1** : « La propreté des espaces publics à Saint-Denis » - octobre 2004 à mai 2005.

- Session de formation des étudiants : octobre 2004 et janvier 2005 – Réalisation des entretiens : novembre et décembre 2004.
- Restitution : 17 février, mars et mai 2005 - exposé devant les personnes auditées et les commanditaires.
- Rapport d'étude : rédaction avril 2005, rendu en mai 2005.

° **Etape de recherche 1** : février 2005

Synthèse des analyses des entretiens – Elaboration du schéma de synthèse de l'enquête.

° **Etape de recherche 2** : novembre 2005 à janvier 2006.

Etude des résultats de l'enquête – Préparation d'une restitution devant les élus de la ville de Saint-Denis.

° **Projet d'intervention** : janvier à mars 2006.

Projet d'intervention artistique proposé à la communauté d'agglomération *Plaine Commune* : élaboration du contenu avec un plasticien (projet non retenu).

° **Etape de recherche 3** : avril à mai 2006 – Les premières découvertes.

- Etude des résultats de l'enquête pour les besoins de la rédaction du projet d'intervention artistique.
- Rédaction d'un article (pour le revue *Saint-Denis au fur et à mesure*) [Bodineau, 2006], paru en septembre.

° **Projets d'intervention** : juin 2006 à mai 2007.

- Elaboration d'un projet d'intervention auprès des habitants, en collaboration avec les services de *Plaine Commune* : juin et août 2006 (projet non retenu).
- Commande de l'organisation d'un séminaire sur le thème de la « propreté des espaces publics » - Mission au sein des services de *Plaine Commune* : novembre 2006 à avril 2007.

° **Etape de recherche 4** : avril et mai, puis octobre 2007 – l'engagement dans une démarche théorique :

Etude des travaux réalisés au cours des étapes antérieures, à l'occasion de la rédaction d'un article (pour la revue *Les cahiers d'ethnométhodologie*) [Bodineau, 2009]. Les dernières phases de rédaction ont eu lieu durant l'été 2008.

° **Enquête 2** : « Le petit commerce à Saint-Denis » - décembre 2007 à juin 2008

et **Étape de recherche 5** : les premiers pas de l'élaboration du *Modèle méta*.

- Session de formation des étudiants : décembre 2007 et mars 2008 – Réalisation des entretiens : janvier à mars 2004.

- Synthèse des analyses des entretiens : mars à juin 2008.

- Restitution : juin 2008 - exposé devant les personnes auditées et les commanditaires.

° **Projets d'intervention** : année 2008.

- Création d'une entreprise en nom personnel (*Sur Mesure*) : avril 2008.

- Elaboration d'une manifestation, « Les 24 heures gourmandes » en collaboration avec des commerçants, prévue dans le cadre de la fête annuelle de la Ville de Saint-Denis – préparation au cours du premier semestre, rédaction en juin (projet non réalisé).

- Elaboration d'un module de formation sur le thème de la « propreté des espaces publics » pour le compte de l'ERU (Ecole de la rénovation urbaine) – Elaboration au cours du premier semestre 2008 – Une session de formation en septembre et une en décembre.

° **Participation à l'organisation d'un colloque** à l'Université Paris 8 : septembre à novembre 2008.

Colloque « Contributions Ethnométhodologiques à la science de l'Information-Communication » - Communication de mes travaux.

° **Inscription en thèse** sous la direction de Patrice Ville : novembre 2008.

° **Étape de recherche 6.0** : février et mars 2009.

Première phase de l'étape de recherche 6.

° **Enquête 3** : « Les relations de voisinage » (Paris, quartier de la Porte d'Orléans) – octobre 2009 à avril 2010.

- Session de formation des étudiants : octobre et décembre 2009.

- Synthèse des analyses des entretiens : premier trimestre 2010.

- Restitution : avril 2010 - exposé devant les personnes auditées et les commanditaires.

° **Étape de recherche 6** : février et mars 2010 – L’avancée de la théorisation.

Elaboration théorique des travaux (fondée sur le concept ethnométhodologique d’*indexicalité*), à l’occasion de la rédaction d’un article (pour la revue *Les cahiers d’ethnométhodologie*) [Bodineau, 2010]. Les dernières phases de rédaction ont eu lieu en mai et juillet 2010.

° **Réalisation d’un projet associatif d’animation artistique** : avril à juillet 2010.

Projet intitulé *Dédaldïlo*, initié avec un groupe d’habitants du quartier *Basilique* de Saint-Denis, en collaboration avec des artistes.

° **Organisation de deux journées d’étude** : juin 2010 à avril 2011.

- Journées intitulées : « Recherche et intervention sociale : où se situe le chercheur, où se cache le citoyen ? », tenues en avril 2011 en Mairie de Saint-Denis.

- Recherches préparatoires portant sur la « posture d’acteur-chercheur ».

° **Communication** au cours du Séminaire à la Maison des Sciences de l’Homme Paris Nord, mai 2001.

Séminaire « Recherche impliquée en banlieue ». Compte-rendu des journées d’études.

° **Deuxième édition du projet associatif d’animation artistique** : mai à juillet 2011.

° **Intervention de Pierre Quettier dans la direction de la thèse** (codirection) : octobre 2011.

° **Mise en place du Séminaire de recherche** « *Les Fabriques de sociologie* » : septembre 2011 à janvier 2012.

- Rédaction de la réponse à l’appel à projet de la MSH Paris-Nord : septembre et octobre 2011.

- Première journée de rencontre au Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis : janvier 2012 (avec les équipes de Saint-Denis, Rennes et Montpellier).

- « Ateliers de sociologie » des « Fabriques de Saint-Denis » autour des préoccupations des habitants du quartier (application et développement des

recherches menées dans le cadre de l'enquête sur le thème des « relations de voisinage ») : janvier à mai 2012.

° **Etape de recherche 7** : (avril 2012) - L'aboutissement du *Modèle méta*.

Aboutissement de l'élaboration théorique et de la schématisation du *Modèle*.

° **Rencontres des Fabriques de sociologie (1^{ère} formule)** : juillet 2012 à juin 2013 ; et mise en place du séminaire « national » : à partir de l'automne 2013.

- Rencontres à Rennes : juillet 2012 - Intervention de l'équipe de Saint-Denis et débats sur la posture d'« acteur-chercheur ».

- Atelier à Saint-Denis, avec une équipe de militants associatifs du quartier Basilique : janvier 2013 – Débat sur la relation des militants avec les acteurs institutionnels, les élus et les habitants.

- Rédaction de *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013] : février à mai 2013.

- Rencontres à l'Université Paris 8: juin 2013 - Intervention « sociologico-artistique » de l'équipe de Saint-Denis et intervention personnelle (présentation des travaux théoriques et des réflexions, sur le thème « action et recherche », issues des débats menés à Rennes, l'année précédente.

- Première rencontre du séminaire « national » : novembre 2014. Elargissement des participants, au-delà des trois équipes fondatrices. Trois séminaires annuels sont organisés depuis cette date²⁷.

° **Mise en place d'ateliers de formation par la recherche-crédation** : octobre 2013 à janvier 2017.

- Atelier d'enquête : Art et intervention sociale : les artistes dans la Cité - octobre 2013 à février 2014.

- Atelier de restitution artistique : *Divagations sociologiques et poétiques* - octobre 2014 à janvier 2015.

- Atelier de recherche-intervention : *L'ancrage dans le territoire, des acteurs institutionnels* - octobre 2015 à janvier 2016, et 2016-2017.

²⁷ La dernière séance récente s'est tenue le 4 mars 2017.



**Ne vivez pour l'instant que vos questions. Peut-être simplement...
finirez-vous par entrer insensiblement, un jour, dans les réponses.
Rainer Maria Rilke - Lettres à un jeune artiste, lettre N°4**

PARTIE II :
LA MODELISATION DU
RETOURNEMENT DE SENS

Chapitre I : Les théories du « retournement de sens »

I.A - La théorie des types logiques

I.A.1. L'Ecole de Palo Alto

Le nom de « Ecole » ou « Groupe de Palo Alto » désigne un groupe de chercheurs qui, en 1966, a fondé le *Brief Therapy Center* (Centre de thérapies de courte durée) du *Mental Research Institute* de la ville de Palo Alto, en Californie. Ce courant, fondé par Gregory Bateson au début des années cinquante, a introduit les principes de la théorie systémique et de la cybernétique, dans les domaines de la communication humaine et de la psychothérapie, ainsi que la théorie des « types logiques », élaborée par Bertrand Russel et Alfred N. Whitehead au début du XXème siècle (cf. ci-après, p. 52).

Parmi les travaux développés par l'«Ecole de Palo Alto», sur la base de ces théories, figurent les recherches de Gregory Bateson (avec Don D. Jackson, Jay Haley et John Weakland) dans le domaine de la schizophrénie.

La théorie de la schizophrénie que nous exposons ici est fondée sur l'analyse de la communication et, plus particulièrement, sur la Théorie des types logiques. Cette théorie, ainsi que l'observation du comportement des schizophrènes, nous a permis de décrire une situation tout à fait particulière, que nous avons appelée *double contrainte (double bind)*, et d'étudier les conditions qui la rendent possible [...] [Bateson, 1980, p. 9]²⁸.

C'est également sur la théorie des types logiques que Grégory Bateson a fondé sa théorie des « niveaux d'apprentissages » [Bateson, 1977, p. 299-331].

²⁸ En résumant de manière simplifiée la définition donnée par Grégory Bateson [p. 13-19], on peut retenir que la double contrainte est formée la conjugaison de deux injonctions, la seconde contredisant la première (une interdiction par exemple), à l'aide de moyens non verbaux, dont la forme verbale pourrait être : « *Ne te soumets pas à mes interdictions* ». Soumis de façon précoce et répétée à ce type de communication, un individu ne sera pas en mesure de distinguer le mode de communication qui convient aux messages qu'il reçoit et qu'il émet, ni à ses propres pensées, sensations et perceptions. Il lui sera difficile de distinguer les significations littérales et métaphoriques, et de décoder les messages métacommunicatifs (destinés à préciser le sens des signaux émis).

Paul Watzlawick et l'équipe du Centre de thérapies brèves de Palo Alto (en particulier John Weakland et Richard Fisch) ont développé ces théories dans le domaine de la « psychothérapie interactionnelle », qui concerne le couple et la famille. Leurs travaux portaient sur la question de : « *la permanence et du changement dans les affaires humaines [...], ainsi que de leur rôle dans la genèse et la résolution des problèmes* ». Ils s'intéressaient en particulier à :

[...] la façon dont les problèmes sont créés, puis persistent dans certains cas, ou qu'ils sont résolus, dans d'autres. Et surtout, il s'agit de voir comment le bon sens et la « logique » conduisent souvent à l'échec – ce qui semble paradoxal –, tandis qu'un comportement « illogique » et « déraisonnable » [...], produit le changement recherché [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 11].

Leurs pratiques, destinées à résoudre les « *impasses* » auxquelles se confrontaient leurs patients, ont permis aux chercheurs d'améliorer leur méthode d'intervention, mais ils n'étaient pas en mesure de définir cette méthode, ni de la conceptualiser dans un cadre théorique précis :

« [...] en mettant au point, pour une impasse donnée, la méthode d'intervention la plus appropriée, il nous apparut que nous faisons appel à un ensemble sous-jacent d'hypothèses que nous n'étions alors pas en mesure de définir » [p. 13].

C'est en ayant recours à la théorie des groupes d'Evariste Galois, et la théorie des types logiques de Bertrand Russel et Alfred N. Whitehead, présentées ci-après, que les chercheurs sont parvenus à formuler leurs conclusions, relatives à la question de la permanence et du changement.

I.A.2. La Théorie des types logiques

La théorie des types logiques est une théorie appartenant à la logique mathématique, que Bertrand Russel et Alfred N. Whitehead ont développée dans les 3 tomes de l'ouvrage intitulé « *Principia Mathematica* », (1910, 1913). L'utilisation de cette théorie dans le domaine des sciences humaines correspond à une transposition par analogie :

En fait, il existe d'importantes différences entre le monde de la logique et celui des phénomènes, et il nous faut tenir compte de ces différences à chaque fois

que nous appuyons nos arguments sur l'analogie – partielle, mais importante – qui existe entre eux [Bateson, 1977, p. 301].

Comme la théorie des groupes, du mathématicien français Evariste Galois (1832), qui considère des ensembles d'*éléments* appelés *groupes*, la théorie des types logiques s'appuie sur :

[...] le concept de collections « d'objets » qui sont rassemblés selon une certaine propriété qu'ils ont en commun. Les constituants de cette totalité sont ici appelés membres, plutôt qu'éléments, et la totalité elle-même porte le nom de classe et non plus celui de groupe [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 24].

Cette théorie affirme que :

[...] dans un discours logique ou mathématique formel, aucune classe ne peut être un membre d'elle-même ; une classe de classes ne peut être l'une de ces classes qui sont ses membres ; un nom n'est pas la chose nommée ; « John Bateson », par exemple, est la classe dont ce garçon est le membre unique, etc. Ces affirmations semblent banales et même évidentes mais [...] il n'est pas du tout rare que les théoriciens du comportement commettent, par exemple, précisément l'erreur de classer ensemble le nom et la chose nommée ; autrement dit, ils se mettent en situation de manger la carte à la place du repas : simple erreur de discrimination des types logiques [Bateson, 1977, p. 300].

1) Le changement selon la théorie des groupes et la théorie des types logiques²⁹

La théorie des groupes permet de concevoir le changement qui se produit à l'intérieur d'un système. Le groupe, composé d'éléments qui ont une propriété en commun, et le groupe est lui-même défini par plusieurs propriétés dont les caractéristiques sont que les changements, affectant les éléments, n'affectent pas le groupe lui-même. Cette théorie fournit donc « *un cadre approprié pour examiner cette curieuse interdépendance entre permanence et changement que nous remarquons dans les nombreuses situations concrètes où "plus ça change, plus c'est la même chose"* » [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 23-24].

²⁹ Les développements présentés ici sont tirés de l'ouvrage *Changement, paradoxe et psychothérapie*, [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 21-29].

La théorie des types logiques fournit un modèle qui permet de concevoir les changements qui affectent le système lui-même :

En résumé : la théorie des groupes nous fournit un modèle pour penser le type de changement se produisant à l'intérieur d'un système qui lui-même reste invariant ; la théorie des types logiques ne s'occupe pas de ce qui se passe à l'intérieur d'une classe, c'est-à-dire entre ses membres, mais nous fournit un modèle pour examiner la relation entre un membre et sa classe, ainsi que la transformation particulière que constitue le passage d'un niveau logique au niveau supérieur [p. 28].

Il s'agit alors de changement de changement, comme l'exemple du rapport qui existe entre les notions de mouvement et d'accélération permet de l'illustrer. Le mouvement est un changement de position, l'accélération est un changement qui affecte le mouvement. C'est un changement de changement ou méta changement. L'accélération peut également subir un changement, qui se situe à un niveau encore supérieur, il s'agit d'un méta méta changement.

Chacun de ces niveaux logiques forme un cadre conceptuel spécifique :

Même en tant que profanes, nous pouvons nous rendre compte que ces formes de mouvement sont des phénomènes très différents, chacun d'entre eux exigeant un principe d'explication particulier et une méthode de calcul appropriée [p. 25].

La réalisation d'un changement consiste à passer au niveau logique supérieur, c'est-à-dire au niveau méta. Or, le cadre conceptuel qui régit le niveau supérieur n'est pas accessible depuis le niveau inférieur :

On peut aussi s'apercevoir que le changement implique toujours le niveau immédiatement supérieur : pour passer, par exemple, de l'immobilité au mouvement, il faut faire un pas en dehors du cadre théorique de l'immobilité. A l'intérieur de ce cadre, le concept de mouvement ne peut apparaître ; il n'est donc pas question de l'y étudier, et toute tentative qui vise à passer outre à cet axiome fondamental de la théorie des types logiques aboutit à la confusion paradoxale³⁰ ..

³⁰ La description des travaux réalisés, au cours des différentes étapes de l'élaboration du *Modèle méta*, fournira de nombreux exemples des paradoxes formés par la confusion de cadres conceptuels relevant de niveaux logiques distincts. Voir en particulier : « Le sens en contexte » (Etape 2 - Partie IV, p. 262) ; et « L'interprétation du schéma de synthèse : la formation de paradoxes » (Etape 3 - Partie IV, p. 311).

C'est pourquoi le changement de niveau logique permet de « sortir du système », et d'accéder à un cadre conceptuel radicalement différent :

[...] le passage d'un niveau au niveau supérieur (c'est-à-dire de membre à classe) comporte une mutation, un saut, une discontinuité ou une transformation – en un mot, un changement – du plus grand intérêt théorique et [...] de la plus haute importance pratique, car il permet de sortir du système » [p. 28].

C'est ce changement de cadre conceptuel, auquel se réfèrent les expressions que j'ai adoptées, telles que : « sortir du cadre », « changement de cadre d'interprétation » ou « retournement de sens », et c'est précisément l'objectif que poursuit le *Modèle méta* élaboré dans le cadre de la thèse.

2) L'application aux situations concrètes: les changements 1 et 2

La distinction des deux théories, celle des groupes, et celle des types logiques, permet d'établir deux sortes de changements. Le changement 1 concerne le changement qui se produit à l'intérieur d'un système, le changement 2 modifie le système lui-même :

Voici un exemple de cette distinction en termes de comportement : en proie à un cauchemar, le rêveur a la possibilité de faire plusieurs choses en rêve : courir, se cacher, se battre, hurler, sauter d'une falaise, etc., mais aucun changement issu d'une de ces actions ne pourrait mettre fin au cauchemar. [...] nous appellerons cette sorte de changement le changement 1. La seule possibilité pour sortir d'un rêve comporte un changement allant du rêve à l'état de veille. Il est évident que l'état de veille ne fait plus partie du rêve, mais représente un changement complet. Cette sorte de changement sera [...] désigné par le terme changement 2 » [p. 29].

Le changement auquel se réfèrent les travaux des chercheurs de l'École de Palo Alto, portant sur la « genèse et la résolution des problèmes », est le changement 2. Comme on l'a vu précédemment, il s'agit d'un méta changement, constituant un véritable « saut logique ». Cela explique la difficulté que la réalisation de ce changement représente, et le fait qu'il se produise fréquemment de manière fortuite, dans des conditions qui semblent illogiques et paradoxales.

L'application majeure de ces théories, aux situations concrètes, consiste à distinguer les niveaux logiques correspondant aux *faits*, d'une part, et aux *prémisses concernant les faits*, d'autre part. Dans de nombreuses situations problématiques, les efforts réalisés pour les modifier portent sur « l'état des choses », alors que les perspectives de changement se situent au niveau des prémisses :

En pratique, il existe de nombreux cas où la réalité peut être modifiée pour qu'elle s'accorde à une prémisse. Mais il existe également d'innombrables cas où l'on ne peut rien faire pour changer l'état réel des choses. Si, dans l'un de ces cas, on considère la réalité postulée (l'état de ce qui "devrait être") comme plus réelle que la réalité, alors on essaiera d'effectuer un changement là où il ne peut avoir lieu, et, de plus, alors même qu'il ne serait pas nécessaire si la prémisse utopique n'avait pas été postulée en premier lieu. En somme, ce n'est pas la manière dont les choses *sont* réellement qui constitue le problème et qui doit être changé, mais la prémisse selon laquelle les choses devraient être d'une certaine façon » [p. 80-81].

En termes de changement 1 et 2, le changement recherché est de type 1, alors que la solution consiste en un changement de type 2.

3) Les choses et le sens des choses

La théorie des types logiques permet d'opérer la distinction qui s'impose entre « les choses » et les significations qui leur sont attribuées. Cette distinction, qui semble évidente à première vue, ne l'est absolument pas dans le contexte de la vie courante. Au contraire, la conception commune de la réalité est fondée sur la confusion (la superposition) des niveaux logiques correspondant aux « choses » et au « sens des choses » :

Dès qu'on réfléchit, il devient évident qu'une chose n'est réelle que dans la mesure où elle répond à une *définition* du réel – et ces définitions sont innombrables. Nous pouvons exprimer cette idée par une simplification extrême : le réel *est* ce qu'un nombre suffisamment grand de gens sont convenus *d'appeler* réel – sauf que ce fait est d'habitude oublié, que la définition convenue est « chosifiée » (c'est-à-dire qu'elle devient à son tour une « chose ») et, pour finir, est vécue comme ce réel objectif « à l'extérieur », que seul, semble-t-il, un fou pourrait ne pas voir [...] » [p. 117-118].

Les procédés de « retournement de sens », qui forment l'objet des travaux présentés dans la thèse – les enquêtes socianalytiques réalisées³¹ et l'élaboration du *Modèle méta* – visent à réaliser cette distinction. Il s'agit de permettre aux personnes impliquées dans une situation problématique, de formuler et de prendre conscience du sens qu'elles attribuent aux éléments qui interviennent dans cette situation.

La nécessité de cette révélation du sens ne sous-entend pas que les acteurs ignorent le sens qu'ils donnent aux situations dans lesquels ils sont impliqués. Ils maîtrisent ce sens et en font usage dans leurs activités quotidiennes et dans leurs interactions avec les autres participants de cette situation. Mais ce sens est implicite, *allant de soi*³². Il apparaît comme un élément donné (un fait de nature) et non comme un élément socialement construit. Mettre au jour le sens permet de révéler son caractère construit et, par là, le fait que cette construction peut être modifiée.

I.B - L'ethnométhodologie, les procédures de création de sens

I.B.1. Qu'est ce que l'ethnométhodologie ?

Cette question constitue le titre du premier chapitre des *Studies in Ethnomethodology*, ouvrage majeur d'Harold Garfinkel, fondateur de ce courant de la sociologie né dans les années soixante aux Etats-Unis.

Cet ouvrage paru en 1967, que les initiés nomment « les *Studies* », a été traduit en français trente ans plus tard³³, sous le titre *Recherches en ethnométhodologie*, [Garfinkel, 2007, (p. 51-96, pour le chap. 1)]. Garfinkel s'est appuyé sur les travaux de Talcott Parsons et sa théorie de l'action (dont il s'éloignera sur des points

³¹ Voir la présentation des enquêtes (Partie I, p. 35).

³² Voir la présentation du lexique ethnométhodologique (ci-dessous, p. 80), et le lexique Partie VII, p. 561).

³³ Par Michel Batthélémy et Louis Quéré (dirs.), Baudoin Dupret, Jean-Manuel de Queiroz.

essentiels)³⁴ ; et sur l'œuvre d'Alfred Schütz, elle-même développée sur les bases de la philosophie phénoménologique d'Edmund Husserl, visant à élaborer une science du *monde de la vie*. Selon Jean Widmer [1986, p. 91], Garfinkel « *emprunte la question au premier et la réponse au second* »³⁵

Au delà de cette présentation liminaire, il n'est guère possible de répondre à cette question de façon simple et précise. Les auteurs en expliquent les raisons, parmi lesquelles figure le mode d'expression d'Harold Garfinkel, comme le montre cette définition souvent citée :

J'emploie le terme « ethnométhodologie » pour référer à l'étude des propriétés rationnelles des expressions indexicales et des autres actions pratiques, en tant qu'elles sont des accomplissements contingents et continus des pratiques organisées et ingénieuses de la vie de tous les jours » [p. 64].

1) A titre d'entrée en matière

Avant d'exposer plus loin, les difficultés qui s'opposent à la compréhension des arguments et du vocabulaire ethnométhodologique, un premier éclairage est apporté ici au travers de quelques définitions, dont celle proposée par Alain Coulon [2002, p. 23-26] :

L'ethnométhodologie est la recherche empirique des méthodes que les individus utilisent pour donner sens et en même temps accomplir leurs actions de tous les jours : communiquer, prendre des décisions, raisonner. Pour les ethnométhodologues, la sociologie sera donc l'étude de ces activités quotidiennes, qu'elles soient triviales ou savantes, considérant que la sociologie elle-même doit être considérée comme une activité pratique [p. 23, 24].

[...] l'observation attentive et l'analyse des processus mis en œuvre dans les actions permettraient de mettre au jour les procédures par lesquelles les acteurs interprètent constamment la réalité sociale, inventent la vie dans un bricolage

³⁴ La théorie de l'action de Talcott Parsons, reposant sur la notion de « motivation de l'action » [Parson, 1937], a dominé la théorie sociologique anglophone durant de nombreuses années, après la seconde guerre mondiale. Cette théorie a négligé la question du savoir de *sens commun*, qui constitue le point central de l'approche théorique d'Alfred Schütz [Schütz, 2008, 2010] et d'Harold Garfinkel. (Voir les analyses de John Heritage [1991], présentées plus loin : Partie VII, p. 584).

³⁵ L'auteur attribue cette formulation à Thomas Eberle (*Sinnkonstitution in Alltage und Wissenschaft*, Verlag Paul, 1984, p. 439).

permanent. [...] en bref comment ils fabriquent un monde « raisonnable » afin de pouvoir y vivre [p. 25, 26].

John Heritage introduit, comme suit, un exposé particulièrement clair documentant la rubrique « ethnométhodologie » d'un dictionnaire de sociologie³⁶ [Heritage, *in* Amiel, 2004, p. 23-25] :

Ce champ de la sociologie étudie le fonctionnement du savoir ordinaire (*commonsense knowledge*) et du raisonnement pratique dans le contexte social. Par différence avec les perspectives qui envisagent le comportement humain en termes de facteurs causaux externes ou de motivations internes, l'ethnométhodologie met en avant le caractère actif, raisonné, informé (*active, reasoned and knowledgeable*) des conduites humaines. [...] Harold Garfinkel défend l'idée qu'une théorie de l'action serait incomplète sans une analyse de la façon dont les acteurs utilisent, dans la conduite de leurs affaires en commun (*joint affairs*), le savoir et le raisonnement de sens commun qu'ils partagent. Sans une telle analyse, il serait impossible de montrer comment les membres du monde social entrent dans le courant des actions concrètes et concertées [p. 23].

L'histoire du terme « ethnométhodologie » éclaire également les préoccupations et la démarche de son inventeur. Garfinkel rapporte qu'il a recherché un nom, une « étiquette », pour désigner les phénomènes qu'il avait observés au cours d'une de ses célèbres études, portant sur les délibérations des jurés d'un tribunal. Il ne s'agissait pas de phénomènes définis par un concept théorique élaboré au préalable, mais de phénomènes « découverts »³⁷, au travers de l'analyse des délibérations des jurés, analyse centrée sur la question : « qu'est ce qui les spécifie comme juré ? » [Garfinkel, 1984, p. 62].

Garfinkel s'est inspiré des termes tels que « ethnobotanique » « ethnophysiologie », consultés par hasard. « Ethno » suggérant : « *qu'un membre dispose du savoir de sens commun de sa société* » en matière d'ethnomédecine ou d'un tout autre domaine [p. 64]. « Ethnométhode » désignant alors les « méthodes » par lesquels les jurés

³⁶ *The Blackwell dictionary of 20th century social thought*

³⁷ Garfinkel insiste en effet sur ce point : « *Les résultats des études ethnométhodologiques ont été découverts. Ils peuvent être décrits à partir des questions suivantes : "Qu'avons-nous fait ? Qu'avons-nous appris ? Plus précisément, qu'avons-nous appris, en tant que faits vécus, que nous puissions enseigner ? Et comment pouvons-nous l'enseigner ?"* » [Garfinkel, 2001, p. 37].

mobilisaient ce savoir de sens commun : « lorsqu'ils se préoccupaient de ce que les membres de la société – en particulier en situation de jurés – parvenaient à requérir les uns des autres : précisément ce qu'on demande à un semblable de connaître, de traiter, et ainsi de suite [...] » [p. 66]³⁸.

L'ethnométhodologie est donc l'étude de ces ethnométhodes, que Louis Quéré recommande de ne pas confondre avec des méthodes « techniques ». Il s'agit de « méthodes sociologiques non professionnelles » [Quéré, 1986, (interview par Georges Lapassade), p. 32] :

[Les méthodes décrites par Garfinkel sont] essentiellement celles du raisonnement sociologique, celles de la compréhension commune, celles de l'interprétation documentaire des paroles et des actions, celles de la structuration-en-situation des activités pratiques. C'est-à-dire, par exemple comment les gens s'y prennent-ils pour déterminer à qui ou à quoi ils ont exactement affaire dans une situation particulière, pour décider ce qu'il faut faire, pour donner sens à ce qui leur arrive, à ce qu'ils font, à ce qu'ils voient les autres faire, pour expliquer des événements ou des actions, pour rendre compte de ce qu'ils ont fait, ou ont l'intention de faire, etc. C'est là qu'on peut voir à l'œuvre les ethnométhodes sociologiques sous la forme de pratiques méthodiques du raisonnement « pratique » (par opposition à « logique » ou « scientifique »), de procédés de la compréhension commune qui permettent de se parler à demi mots, de techniques d'interprétation (la fameuse « méthode documentaire d'interprétation, par exemple)³⁹.

2) Le caractère ardu de la discipline

En introduction du numéro de la revue *Pratiques de formation* [1986] consacré à l'ethnométhodologie, et destiné à la diffusion en France des thèses de ce courant,

³⁸ « [...] j'avais affaire à des jurés qui mettaient en œuvre une méthodologie, mais ils la mettaient en œuvre de la façon "un coup vous le voyez, un coup vous ne le voyez pas". Ce n'est pas le genre de méthodologie qu'un seul de mes collègues tiendrait pour valide s'il s'agissait de pourvoir un poste au département de sociologie. [...] Néanmoins l'intérêt des jurés pour de telles questions semblait indéniable. Maintenant comment appliquer une étiquette sur ce truc, ne fut-ce que pour m'aider à me rappeler la substance de tout cela ? [...] C'est ainsi que le terme "ethnométhodologie" a été utilisé au départ » [p. 64].

³⁹ Voir le Lexique ethnométhodologique (Partie VII, p. 572).

encore confidentiel à cette époque, Yves Lecerf et Jacques Ardoino mettent l'accent sur le caractère ardu de la discipline [p. 11-12]⁴⁰ :

[...] s'il est un point sur lequel s'accordent tous les auteurs qui parlent aujourd'hui, en France, d'ethnométhodologie, c'est bien le constat du caractère ardu de ce sujet, reconnaissant que les thèses proposées par le courant ethnométhodologique sont extrêmement difficiles à comprendre, même pour des spécialistes chevronnés des questions épistémologiques. Louis Quéré [1984, p. 100] écrit du reste à ce propos, ceci : « Garfinkel n'est pas un auteur facile. Ses textes résistent à la compréhension et à la traduction. Leur lecture demande un effort herméneutique considérable. Mais [...] petit à petit s'éclairent les instructions et recommandations qu'il donne pour l'analyse de la réalité sociale, et qu'il regroupe sous le mot-repère d'ethnométhodologie. Comme ce sont des instructions pour voir ce qui, bien que vu, ne retient jamais l'attention, ce qui est "*seen but unnoticed*", elles produisent, lorsqu'elles sont déchiffrées, un véritable effet de révélation ».

John Heritage mentionne également les obstacles qui se présentent devant « toute tentative de rendre compte de l'œuvre de Garfinkel », dont certains tiennent au caractère de l'œuvre elle-même. Les publications de l'auteur traitant d'une variété de sujets et exposant les résultats de diverses recherches, « sans qu'il semble y avoir de thème unificateur »⁴¹. Par ailleurs, la théorie semble rester « dans les coulisses », malgré la « puissance théorique » qui se dégage des écrits :

[...] la théorie elle-même n'est nulle part explicitée systématiquement et encore moins utilisée pour intégrer les différentes études. Des déclarations programmatiques apparaissent de temps en temps mais elles sont d'une abstraction formidable et restent largement détachées des points de référence sociologiques traditionnels [Heritage, 1985, p. 7].

Le second obstacle mentionné par l'auteur concerne la réception de l'œuvre de Garfinkel dans les années soixante-dix. Dans un contexte de « mouvements sociaux anarchistes et de protestations politiques » un nouvel intérêt s'est porté sur « *le rôle*

⁴⁰ Ce numéro de la revue a été réalisé conjointement par les équipes d'enseignants du DESS « Ethnométhodologie et informatique » et du département des sciences de l'éducation de l'Université de Paris 8.

⁴¹ « *Ces études sont discutées dans une prose difficile où des fourrés épais de mots semblent résister aux meilleurs efforts du lecteur et finissent par produire, en fin de compte, des idées vigoureuses et inattendues, qui cependant restent ouvertes et sont difficiles à classer* ».

de l'action humaine dans la vie sociale, [...] les bases cognitives de l'action, ainsi qu'un intérêt tout particulier pour la situation de l'action [...]». Les principes ethnométhodologiques de la « *détermination locale, "moment par moment" du sens* » et la « *contingence du sens* » semblaient s'accorder avec la volonté de se prémunir des « *conséquences mystifiantes des "grandes théories" et de "l'empirisme abstrait"* » d'une part, et avec les « *échos humanistes des théories qui soulignaient la nature interprétée et construite de la réalité sociale* », d'autre part.

Cependant, selon Heritage, ces principes ethnométhodologiques fondamentaux ont été extraits de leurs théories, et ont donné lieu à d'importantes simplifications, si bien qu'ils ont été perdus de vue :

Le résultat net fut l'assimilation d'une gamme de perspectives — l'interactionnisme symbolique, « *labelling theory* », les analyses phénoménologiques de Berger et Luckmann⁴², et l'ethnométhodologie — dans une seule catégorie : la sociologie de la vie quotidienne. Au cours de ce processus, les réalisations analytiques fondamentales et durables de Garfinkel étaient perdues de vue au moment même où le mot « *ethnométhodologie* » devenait un mot courant dans la sociologie [p. 7-8].

3) L'impossibilité d'une définition objective de l'ethnométhologie

Une définition objective de l'ethnométhodologie ne peut être donnée, car elle-même s'oppose à l'idée qu'un récit, une description ou une définition puissent prétendre à l'objectivité et la généralisation. Un de ses principaux arguments repose sur le caractère « *indexical* » de toute expression et de tout compte-rendu, qui implique que leur sens ne peut-être saisi qu'en référence à leur contexte d'énonciation ou de production. Interviennent dans contexte : les circonstances pratiques de cette production, la biographie de l'auteur ou des interlocuteurs, les buts pratiques qu'ils poursuivent, etc.⁴³

Ainsi peut-on expliquer la variété des définitions retenues par les différents auteurs, comme Yann Kilborne [2006, p. 2] le fait observer :

⁴² Berger, Peter and Thomas Luckman, *The Social Construction of Reality*, Garden City, New-York : Doubleday and Company, 1966.

⁴³ Voir plus loin (p. 82).

Curiosité dans la sphère académique, bizarrerie chez les sociologues, étrangeté pour les ethnométhodologues eux-mêmes, telle est dans la pratique le statut de l'ethnométhodologie. Il suffit de regarder comment les universitaires présentent l'ethnométhodologie, pour se rendre compte à quel point la définition de l'ethnométhodologie est difficile à établir. Les auteurs parlent d'« étude de l'interprétation située de l'action humaine » [Jules-Rosette, 1986, p. 80], [...] de « sociologie sans induction » [Lecerf, 1986, p. 45], de « sociologie des circonstances » [Goffman, 1974], d'« anti-sociologie » [Lapassade, 1986, p. 29], d'« analyse des micro-comportements de notre quotidien, les habitudes, rôles, décisions routinières, relations avec nos proches » [Cabin, Dortier, 2000, p. 336], de « sociologie praxéologique, c'est-à-dire (...) sociologie des pratiques s'identifiant elle-même comme l'un de ses objets d'étude » [Amiel, 2004, p. 7-8], de « compréhension de la manière dont les gens souscrivent aux réalités socialement observables et explicables dans lesquelles ils sont impliqués et la façon dont ils les comprennent », ou encore, d'« étude des caractéristiques du raisonnement pratique de sens commun dans les situations courantes d'action » [Heritage, 1987, p. 2 et p. 6]⁴⁴.

Mais le plus extraordinaire tient peut-être à ce que cette diversité bigarrée de définitions passe pour inévitable par les ethnométhodologues.

Philippe Amiel, pour sa part, indique que les ethnométhodologues « font toujours quelques manières » lorsqu'il s'agit de fournir une définition [Amiel, 2004, p. 16]. Il ajoute (avec l'humour volontiers cultivé par l'équipe « Paris-huitiste »⁴⁵) que : « *Cette manière de faire des manières — quelle que soit la difficulté objective de la discipline — fait partie du jeu par lequel, dans les échanges avec les profanes, les ethnométhodologues se reconnaissent* ». Donner une réponse directe à la question n'est pas le fait d'un « vrai ethnométhodologue » :

⁴⁴ Les références bibliographiques indiquées, correspondent à *Pratiques de formation* [1986], pour : Jules-Rosette, Lapassade, Lecerf [1986-a] ; à Heritage [1991]. Les références mentionnées pour les autres auteurs, sont : Erving Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit ; Philippe Cabin, Jean-François Dortier (dirs.), *La sociologie : Histoire des Idées*, Sciences Humaines.

⁴⁵ « *Il est assez malaisé de rendre compte de cet humour si ce n'est en faisant état des éclats de rires fréquents qui agitent enseignants et étudiants, et en relevant des exemples ou tournures farfelus. Paul Loubière s'amuse ainsi à transformer les expressions ou les intitulés traditionnels par goût du jeu et de la dérision. Il évoque la théorie du Big Bang en traduisant littéralement "Gros Boom", Dieu devient "Papa", le platonisme est considéré comme un "virus", Achille est surnommé "pied gonflé" ; Philippe Amiel illustre les concepts [ethnométhodologiques] à l'aide d'une recette de famille de tarama, etc.* [Amiel, p. 30-34 et 41-44] » [Kilborne, 2006, p. 21].

Un « vrai ethnométhodologue » *sait* que la définition qu'il pourrait donner à un profane ne pourra jamais être comprise directement, du premier coup et entièrement. Il y manquerait d'abord le contexte pratique, opérationnel, qui donne chair et sens aux mots et qui ne se transmet que par partage : « Venez et vous comprendrez... ». Le caractère radicalement inhabituel de la façon ethnométhodologique de voir les choses, sans l'entraînement requis, ne pourrait être saisi⁴⁶.

« Y aller voir » et « pratiquer » étant en effet une manière efficace, et ethnométhodologiquement correcte, de se familiariser avec ce dont il est question.

4) L'ethnométhodologie : une discipline distordue ?

Avant d'exposer plus loin une approche plus personnelle de l'ethnométhodologie, je propose ici quelques définitions qui donnent à voir l'angle, pour le moins « décalé » et réjouissant, sous lequel celle-ci m'est apparue au cours des premières années d'apprentissage.

Harold Garfinkel donne cette définition de l'ethnométhodologie, au travers d'un récit inattendu :

Qu'est ce que l'ethnométhodologie ? Une fois de plus j'ai été confronté à cette question lors d'une récente réunion annuelle de l'Association américaine de sociologie. J'attendais l'ascenseur. La porte s'ouvre. « Oh, salut Hal ! », « Salut ! ». Je rentre. LA QUESTION fuse : « Dis, Hal, qu'est ce que l'ethnométhodologie ? ». La porte se referme. Nous montons au neuvième étage. J'ai juste le temps de répondre : « l'ethnométhodologie traite de problèmes absurdes (*preposterous problems*) ».

[...] j'aurais dû répondre que l'ethnométhodologie tente de respécifier l'objet de Durkheim – la société ordinaire, immortelle telle qu'elle est vécue – et qu'elle le fait en travaillant sur un ensemble de problèmes absurdes. Ces problèmes ont leur origine dans le mouvement général des sciences sociales. Ils sont dus à l'adhésion générale de celles-ci aux recommandations et aux méthodes de l'analyse formelle, qui vise à construire des modèles abstraits des

⁴⁶ Bernard Conein indique à ce sujet : « *La difficulté des textes fondateurs de l'ethnométhodologie tient moins à leur thématique qu'à la nature de la méthode d'argumentation utilisée. Comme toute théorie intéressante, l'ethnométhodologie n'est pas abordable sans l'apprentissage d'un certain mode de raisonnement et d'argumentation* » [Conein, 1984, p. 7].

phénomènes en fonction d'une théorie générale ainsi qu'à ses réalisations indiscutables [Garfinkel, 2001, p. 31].

Edward Rose, quant à lui, se présente comme une personne « à l'esprit tordu », caractère qu'il attribue également aux fondateurs de l'ethnométhodologie :

Je conviens que je suis un piètre sociologue, puisque je n'ai jamais compris le mot central de la sociologie qui, je crois, est « la société ». J'ai toujours eu l'esprit tordu. J'ai toujours bien aimé Harvey Sacks car lui aussi, je pense, était quelqu'un d'assez tordu. Et puis il y a Garfinkel qui l'est complètement, comme vous pouvez le constater en lisant ce qu'il a écrit dans le programme [du colloque⁴⁷] à propos de son dernier projet. Il faut aimer ces torsions que Garfinkel donne naturellement à toutes choses.

Nous étions donc à ce moment-là ces personnes tordues qui, d'une certaine façon, se sont trouvées, se sont parlé sans se comprendre, mais qui se sont néanmoins parlé. Une partie de ce que nous avons dit est aux archives. Une autre partie est devenue l'ethnométhodologie [Rose, 1993, p. 30-31].

Au delà du caractère humoristique de ces présentations, on peut considérer que l'ethnométhodologie comporte en effet une dimension « absurde » ou « tordue », car les éléments « vus et non remarqués » qu'elle vise à mettre en lumière : la manière dont chacun comprend ce que disent et font les autres, et donne à comprendre ce que lui-même fait et dit – produisant ainsi le monde social organisé – n'intéressent personne.

Cela n'intéresse pas les acteurs, qui n'ont pas de raisons de s'interroger sur la manière dont ils donnent sens aux actions ou au langage de la vie quotidienne⁴⁸, ni les sociologues. Les principales théories sociologiques font l'impasse sur ces questions, considérées comme des faits acquis (*allant de soi*). Le savoir et la rationalité de *sens commun*, mis en œuvre à chaque instant dans les actions concertées de la vie quotidienne, ont en effet été négligés. Ceux-ci sont évalués selon

[⁴⁷ L'article, cité ici, est la traduction du texte de la communication qu'Edward Rose a présentée au cours du colloque : « Ethnométhodologie et analyse de conversation », tenu à Amsterdam en juillet 1991. (Le texte publié a été révisé par l'auteur).

⁴⁸ Voir ci-dessus (note n°2, p. 23).

des critères scientifiques, définis hors du cadre de la vie réelle au sein duquel les actions et les paroles prennent corps et sens [Schütz, 2010]⁴⁹.

Pour accéder à la vision ethnométhodologique du « social », il faut certainement, comme le suggère Edward Rose, posséder un certain goût pour les « torsions » que cette vision impose au regard habituellement posé sur la « réalité » du monde social. C'est en effet ce « renversement », ou « conversion du regard » selon Philippe Amiel⁵⁰, ou « retournement de sens » selon le terme que j'ai adopté pour ma part, qui donne accès à ces éléments obstinément « invisibles ».

I.B.2. Etre ou ne pas être ethnométhodologue ?

1) L'adhésion à une méthode de raisonnement plus qu'à une doctrine

Au cours de son entretien avec Georges Lapassade, Louis Quéré indique : « *Il ne faut pas considérer l'ethnométhodologie comme une perspective close, limitée par les textes qui ont été produits à ce jour. Ce n'est pas un corps de doctrine, mais une perspective, assortie de recommandations pour guider la recherche* » [Quéré, Lapassade, 1986, p. 71-72]⁵¹.

Georges Lapassade rapporte la réponse de René Dulong à la question : « es-tu ethnométhodologue ? », et demande à Louis Quéré d'y répondre à son tour [p. 73-74] :

GL : Il a répondu : « qu'est-ce que ça veut dire être ethnométhodologue ? Si c'est être conversationnaliste, je ne le suis pas. Si c'est rendre compte de

⁴⁹ « *A mon avis, le problème fondamental des différents aspects à travers lesquels nos semblables, leur comportement et leurs actions, nous sont donnés, n'a pas encore reçu de la part des sociologues l'attention qu'il mérite. Mais si la science sociale, à peu d'exceptions près, n'a pu considérer ce type de rationalisation de sa structure conceptuelle, chacun d'entre nous en tant qu'être humain, « simplement en vivant », a déjà réalisé cette tâche et ce, sans projeter de le faire et sans aucun effort dans la réalisation de son travail* » [Schütz, 2010, p. 42-43]

⁵⁰ Voir ci-dessus (note n°638, p. 601).

⁵¹ Jean Widmer, pour sa part, considère la discipline comme une « nébuleuse » plutôt qu'un courant structuré : « *Cette diversité montre plutôt une nébuleuse de programme de recherche qu'un courant structuré. Il y a plus un accord sur quelques assumptions de base et une communauté de destin, qu'une école de pensée au sens autoritaire tel que nous les connaissons en Europe, et dans certaines disciplines aux Etats-Unis* » [Widmer, 1986, p. 97].

recherches empiriques par une démarche phénoménologique, peut-être que je le suis ».

LQ : D'abord, je ne m'identifierai jamais comme ethnométhodologue. Je ne suis ni adhérent à une école, ni partisan d'un corps de doctrine. [...] J'ai appris des choses très importantes [des textes]. Je considère Garfinkel comme un très grand théoricien de la sociologie, quoi qu'un théoricien d'un type spécial, puisqu'il n'a pas construit un système théorique, mais plutôt défini des perspectives d'investigation, ou un point de vue sociologique sur la réalité sociale. Mais je ne veux pas être un porte-parole ou un défenseur d'un courant [...] je n'ai aucune envie qu'on me colle au dos l'étiquette « ethnométhodologue ».

Il semble en effet difficile d'assumer une adhésion entière à l'ethnométhodologie, en raison, comme on l'a vu, du caractère ardu et radical de la discipline, chacun pouvant concéder que sa pratique ne s'inscrit pas dans une « ethnométhodologie pure », dont on laisse volontiers l'exclusivité à ses quelques fondateurs.

A la question de savoir si, pour ma part, « je suis ethnométhodologue », ma réponse est de l'ordre de : « oui et non ». Oui : s'il s'agit d'assumer, ou de revendiquer, une formation intellectuelle et un lien de filiation avec « le village des ethnométhodologues paris-huitistes »⁵². Non : si cette « étiquette » est destinée à qualifier une connaissance et une maîtrise conséquentes de la discipline. Les chercheurs les plus réputés décrivent, comme on l'a vu, les obstacles qui s'opposent à l'appréhension de l'ethnométhodologie, et les efforts nécessaires pour accéder aux dimensions les plus profondes de ses théories. Si je crois pouvoir revendiquer une compréhension de « bon niveau » de l'ethnométhodologie, à l'issue des travaux effectués, les acquisitions les plus récentes méritent néanmoins d'être approfondies, et bien des notions demeurent encore inaccessibles.

2) Le dépassement du sens commun

Je peux cependant accepter le qualificatif d'ethnométhodologue, pour peu que cette « étiquette » désigne : 1) une capacité à « dépasser » les significations de *sens commun*, cela en s'intéressant non seulement au sens que les *membres* accordent à

⁵² « Nous utilisons le terme "village" pour désigner l'entité sociale qui produit et est constituée par un sens commun particulier » [Dégremont, 1986, p. 88].

leurs activités et aux expressions du langage courant, mais à la construction du sens ;
2) une certaine « posture » vis-à-vis de la recherche, une manière de travailler, comme l'indique Louis Quéré, par exemple :

[...] l'ethnométhodologie ce n'est pas seulement un point de vue sociologique, un cadre théorique ou une problématique. C'est aussi un style, une manière de travailler, une sensibilité empirique, un certain rapport aux données, une attention aux détails, une méfiance à l'égard des interprétations superflues, un souci de rigueur dans la description et l'argumentation, etc. Ce style a sans doute des faiblesses, en particulier un manque d'intérêt flagrant pour l'analyse conceptuelle. Mais il a par ailleurs une très grande force, qui fait que quand on s'y est essayé, il est difficile de revenir à un mode de raisonnement et d'investigation plus classique en sociologie [Quéré, Lapassade, 1986, p. 74].

Les étapes de recherche exposées dans la thèse ont été entreprises, comme indiqué dans les chapitres précédents, sur des premières bases théoriques intégrées au cours d'une formation préalable, mais non explicitées. Les travaux se sont ainsi trouvés fondés sur les théories ethnométhodologiques, en termes de « posture » et de « démarche ». Cela transparait notamment au travers de l'attention portée à la dimension banale des expériences de la vie quotidienne et leur dimension « pratique », et de l'attention portée à l'appréhension commune des « choses réelles ». Cela se caractérise également par l'intérêt tout ethnométhodologique pour l'étude des activités « en train de se faire », y compris les activités effectives de la recherche sociologique, invitant les chercheurs à documenter « ce qu'il font » et de quelle manière.

Le parcours de recherche, décrit dans la thèse, repose en grande partie sur cette pratique de distance réflexive (désignée par le concept d'*indifférence ethnométhodologique*)⁵³. Celle-ci consiste à se « regarder faire » : agir, percevoir, parler, raisonner, en tant que *membre* et sociologue-*membre*, puis grâce à l'analyse de ces éléments, à prendre progressivement de la distance vis-à-vis de cette *posture naturelle*⁵⁴. Les différents étapes de recherche montrent le chemin parcouru par un chercheur qui, de la posture de *membre* accède à celle de « chercheur distancié »,

⁵³ Voir les développements ci-dessous et la définition du concept d'*indifférence* (Lexique - Partie VII, p. 601).

⁵⁴ La notion d'*attitude naturelle* est définie par Alfred Schütz. Voir « Le monde de la vie » (Lexique - Partie VII, p. 577 ; et en particulier, p. 579).

capable de problématiser les significations tenues pour *allant de soi* par les *membres* ; puis à la posture d'ethnométhodologue, capable de « dépasser » les significations de *sens commun*.

Toutefois, « être ethnométhodologue » correspond à une « posture » qui n'est jamais acquise une fois pour toute. Le travail qui permet de dépasser les significations de *sens commun* doit être renouvelé dans chaque situation singulière, et pour chaque expression du langage courant qui décrit cette situation. L'ethnométhodologue continue de parler la langue des *membres* et de vivre dans le « bain » du *sens commun*. Tout au plus a-t-il appris que les choses ne sont pas forcément telles qu'elles apparaissent, et telles que « tout le monde peut les voir ». Cette connaissance lui permet de prendre pour objet d'investigation des questions qui semblent « absurdes » et qui n'existent pour personne⁵⁵.

3) Une prise de distance émancipatrice

Je défends également l'idée, en regard de ma propre expérience, que l'apprentissage de cette posture ne s'oppose pas au fait de demeurer, la plupart du temps, dans la posture de « *membre* ordinaire ». Au contraire, la découverte de la complexité et de la richesse des mécanismes d'interprétation, et de production du sens, m'a permis de mieux assumer cette condition ordinaire. Je veux dire que je ne m'interdis plus d'éprouver certains sentiments ou réactions, au motif qu'ils sont idéologiquement réfutables. Ces sentiments me permettent aujourd'hui d'accéder au *sens partagé* tel qu'il apparaît dans la vie quotidienne⁵⁶, sens construit en fonction des « attentes normatives » socialement définies (qui déterminent le caractère « normal » ou « déviant » des comportements)⁵⁷. Sans assumer nécessairement les conséquences idéologiques de certains raisonnements de *sens commun*, je suis en capacité de nuancer mes propres options, et d'assumer l'existence des contradictions qui existent entre ces options et les « réalités » du vécu quotidien.

⁵⁵ Voir la citation de Garfinkel, ci-dessus (p. 64).

⁵⁶ On verra plus loin (cf. « *Le fonctionnement du Modèle méta* », Chapitre II, p. 93), que c'est au travers des descriptions subjectives et métaphoriques que se révèle le sens attribué à une situation.

⁵⁷ A propos de la notion d'« attente normative », voir les concepts d'*ad hocing* et d'*account* (Lexique - Partie VII, p. 584 ; et en particulier p. 591).

Cette capacité constitue une forme d'émancipation, que l'équipe des « parihuitistes » s'efforçait de favoriser, au travers des enseignements du DESS d'ethnométhodologie. Il ne s'agit nullement de renoncer à ses croyances et options idéologiques, mais de les considérer pour ce qu'elles sont, et de se libérer ainsi de l'assujettissement qu'elles produisent.

Jean-François Dégremont, dirigeant la formation, expose cette démarche au travers d'un exemple : celui de l'étude des pratiques divinatoire, envisagées en tant « qu'activité de fabrication du sens », qui figurait au programme des enseignements. Au travers des exposés des devins invités, pratiquant le Yi Jing⁵⁸, le tarot ou l'astrologie, et de l'expérience d'une séance de divination proposée au groupe d'étudiants, il s'agissait d'expérimenter la posture d'*indifférence ethnométhodologique* [Dégremont, 2010, p. 87]⁵⁹:

En acceptant très explicitement de suspendre notre jugement sur la scientificité des pratiques de divination, et en tenant cette position alors même que sont énoncés, en situation d'exposé académique, des affirmations usuellement choquantes pour un scientifique, nous démontrons pratiquement l'efficacité révélatrice de l'indifférence ethnométhodologique.

En adoptant cette même attitude, à l'égard du discours des étudiants sur leur croyance en matière de divination :

[...] il devient possible d'explorer collectivement les procédures utilisées par chacun pour faire cohabiter des systèmes de croyances antagonistes, en soi et au sein d'un groupe social, puis d'introduire très concrètement les notions d'appartenances multiples, de construction permanente et collective du sens partagé et des procédures de négociation de l'appartenance sociale.

Des mémoires de Master et de DESS ont également été soutenus par des étudiants pratiquant différentes formes de divination, dont certains étaient « *prisonniers des systèmes de croyance des villages dont ils faisaient partie* » [p. 88], en particulier quelques personnes adeptes de sectes⁶⁰ :

⁵⁸ Qui s'écrit aussi « Yi King » ou « i-ching »

⁵⁹ Voir la définition du concept d'*indifférence* (Lexique - Partie VII, p. 601).

⁶⁰ On verra plus loin, les raisons historiques justifiant cette attention particulière à la question de l'assujettissement à des systèmes de pensées sectaires (cf. p. 74).

[...] notre intention était de l'amener [...] à se distancier et à comprendre ce qu'il était en train de faire lorsqu'il faisait de la divination. Lorsque l'étudiant commençait à comprendre que son discours devait être contextualisé, il construisait, à propos de ce discours contextualisé, un discours de science (c'est-à-dire qu'il effectuait un retour sur la manière dont il s'y prenait pour construire ce discours contextualisé). A partir de ce moment-là, il faisait de l'ethnométhodologie et non plus de la divination. Si nous obtenions cela, et nous ne l'obtenions pas toujours, nous avons atteint notre but de formation à l'ethnométhodologie et, d'autre part, nous avons contribué à une désintoxication vis-à-vis d'un modèle de pensée unique, voire totalitaire [p. 89].

Des mémoires ont également été produits par des militants politiques, dans la même optique visant à « *provoquer un effet de recul puis, dans un deuxième temps, construire un regard de science sur ce qui avait été une croyance et ainsi sortir de la dépendance ou de l'assujettissement* »⁶¹.

Yann Kilborne souligne la dimension éthique de cette approche lecerfienne [Kilborne, 2006, p. 21] :

Lecerf considère que l'ethnométhodologie est une « théorie antitotalitaire des fondements de la connaissance » [Lecerf, 1993]⁶². Cette position débouche sur une éthique personnelle du rapport au savoir et à autrui. L'ethnométhodologue est amené à respecter la différence d'autrui grâce non seulement à une volonté exercée en ce sens, mais grâce à l'utilisation des outils de l'ethnométhodologie qui servent à contenir toute tentation d'imposer sa vérité à autrui ou de juger le monde suivant son unique système de valeur.

⁶¹ Il ne s'agit pas de placer sur le même plan l'adhésion à des sectes, à des croyances en matière de divination, et à des idéologies politiques, mais de s'intéresser aux procédures de création de sens qui interviennent dans les phénomènes d'« adhésion », quel qu'en soit l'objet. Il s'agit également de dépasser le raisonnement courant, selon lequel chacun considère que le système de pensée auquel il adhère est « rationnel », tandis que ceux qu'il réfute sont du domaine des « croyances irrationnelles ». Pour de nombreuses personnes, l'idée que l'adhésion à des thèses politiques soit envisagée en tant que « croyance », comme toute adhésion à un système de pensée, n'est pas acceptable et traduit un dénigrement des démarches d'engagement politique.

⁶² « Ethnométhodologie et éthique », exposé au cercle éthique des affaires.

4) Une attention au monde ordinaire

« Un acquiescement profond aux choses de la vie » est la jolie formule, que Michel Maffesoli a choisie pour titre de sa préface du recueil de textes d'Alfred Schütz : *Le chercheur et le quotidien* [Schütz, 2008]. Cet acquiescement me semble également partagé par l'approche ethnométhodologique. Les ethnométhodologues ne se tiennent pas « au dessus du monde », mais *dans* le monde des gens, *avec* les gens, comme l'affirment Edward Rose :

J'évite [...] aujourd'hui de prononcer le mot « société ». J'ai trouvé un mot, un certain nombre de mots que nous pouvons utiliser, vous et moi. Le meilleur que j'ai trouvé, c'est « les gens ».

Il est facile de penser à un groupe de gens en train de parler, de dire des choses, de montrer, de se déplacer, de faire tout cela. Alors vous n'avez plus besoin de conceptions telles que la société. Si vous commencez à réfléchir à la société, vous allez faire de la sociologie de manuel universitaire. C'est exactement ce que j'ai toujours refusé.

Je laisse la société de côté, je l'admets. Pourquoi pas ? Ce sont les gens qui forment la société et son omniprésence. Pourquoi ne pas se contenter de comprendre comment font les gens en les observant ? [Rose, 1993, p. 30].

Garfinkel, pour sa part, considère les recherches ethnométhodologiques comme des situations collectives d'apprentissage :

Les résultats de l'ethnométhodologie sont des problèmes sur lesquels nous sommes instruits par ce que nous découvrons (*tutorial problems*). Ils ne diffèrent pas de pédagogies. Ils ont été découverts dans des contextes d'apprentissage, où l'on enseigne et l'on apprend de conserve avec les autres et où ces activités sont observables, localement et de manière endogène, pour les participants et pertinentes pour eux [Garfinkel, 2001, p. 37]⁶³.

Et, selon John Heritage, l'attitude de Garfinkel tout au long de sa carrière, a été celle d'un éternel débutant :

⁶³ Il précise également, à propos des recherches sur le travail : « *Le fait que les résultats de l'ethnométhodologie sont des pédagogies est par exemple au cœur de ses recherches sur le travail et les métiers. Ce que celles-ci découvrent ce sont deux dimensions constitutives du « problème de l'atelier » (shop floor problem) : 1) les réalisations du métier avec les descriptions précises qui les accompagnent ; 2) la théorisation naturelle. L'ethnométhodologie fait aussi ses découvertes dans les descriptions précises disponibles sur les lieux de travail* ».

Comme Husserl, Garfinkel a toujours cherché à être « un vrai débutant » et n'a jamais essayé de suivre Weber ou Parsons en élaborant, à partir de son analyse de l'action sociale, une théorie systématique à grande échelle de la structure sociale. Plutôt, il a sans cesse travaillé pour fixer et approfondir les analyses des processus sociaux de base qu'il avait commencées comme étudiant de doctorat à Harvard en 1946 [Heritage, 1985, p. 8].

Pour conclure de ce propos concernant la « posture de l'ethnométhodologue » dans laquelle je peux me reconnaître, je livre ici les recommandations d'Edward Rose, qui invite les chercheurs à rester attentifs au monde et à réduire leurs ambitions quant à la portée de leurs découvertes :

L'ethno-méthodologie et les ethno-recherches ne s'intéressent qu'à ce qui se passe réellement dans le monde. Nous devons nous accommoder de certaines particularités dans notre travail, comme vous le savez. Nous ne découvrirons rien à propos du monde qui n'ait été déjà découvert avant nous. Nous cherchons à connaître les productions du monde, les pensées et les accomplissements des gens. En tant que chercheurs, évitez d'être si brillant que vous pensiez à des choses qui ne se sont pas encore produites : cherchez la pensée humaine présente dans le monde. Essayez de capturer ces pensées que d'autres ont mises en mot, des pensées que même vous et moi pouvons saisir et que d'autres comprennent déjà très clairement [Rose, 1993, p. 40].

I.B.3. L'ethnométhodologie et l'Université Paris 8

En janvier 2017, j'ai demandé à Jean-François Dégremont de me raconter l'histoire de l'introduction de l'ethnométhodologie dans les Universités de Paris 8 et de Paris 7, à la fin des années soixante-dix. Les éléments succincts consignés ici sont tirés de cet entretien⁶⁴.

Jean-François Dégremont a dirigé le DESS « Ethnométhodologie et informatique »⁶⁵, à la suite du décès de son fondateur Yves Lecerf en novembre 1995, et jusqu'à la

⁶⁴ Certaines informations, en particulier les dates indiquées, n'ont pas pu être vérifiées faute de documentation précise. Les textes de diverses provenances, diffusés sur Internet, comportent des informations contradictoires.

⁶⁵ D'abord DEA, puis DESS en 1986, le diplôme a bénéficié d'une habilitation conjointe entre les deux Universités. Il était inscrit dans le département d'informatique de Paris 8 et le département d'ethnologie de Paris 7, dirigé par Robert Jaulin.

suppression du diplôme à la fin de l'année universitaire 2006. L'enseignement de l'ethnométhodologie s'est poursuivi ensuite au sein de plusieurs formations, dirigées par Pierre Quettier – membre de l'équipe d'enseignants du DESS d'ethnométhodologie et qui collaborait étroitement avec Jean-François Dégremont⁶⁶. Il s'agit du DESS « Conduite de projets informatiques », également supprimé en 2011, et du Master « NET » (Numérique : enjeux, technologies) qui existe aujourd'hui encore⁶⁷.

Cette histoire est bien trop conséquente pour être rapportée durant les quelques heures d'un entretien, et pour trouver place dans le présent chapitre. Le rapide survol effectué a laissé entrevoir toute sa richesse, ainsi que son imbrication dans l'histoire du département d'informatique de l'Université de Vincennes, et dans l'histoire de cette université expérimentale elle-même – née à la fin de l'année 1968, dans le contexte d'effervescence sociale et politique de cette période, avant de devenir « Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis » en 1980. Ce récit reste donc à écrire.

1) L'université de Vincennes et le département d'informatique

Le DEA d'ethnométhodologie et informatique est né à la fin des années soixante-dix, de circonstances conjuguant le développement de nouvelles disciplines scientifiques, la mise en cause des grandes théories des sciences sociales, et l'engagement d'éminents chercheurs passionnés par les sciences⁶⁸.

Le département d'informatique, mis en place par Yves Lecerf dès la fondation de Vincennes, réunit une équipe d'ingénieurs et de polytechniciens, que Jean-François Dégremont décrit ainsi :

[...] on voit un cercle de mathématiciens, issus de l'école polytechnique, pour une grande part. On voit des gens qui sont vraiment passionnés par les sciences, qui aiment les sciences, fondamentalement. Ils aiment les sciences

⁶⁶ Pierre Quettier a enseigné au sein du DESS dès 1992. Il a assuré la direction pédagogique du service de la Formation Professionnelle Continue de l'Université Paris 8 de 2001 à 2006, aux côtés de Jean-François Dégremont qui dirigeait le service.

⁶⁷ Le diplôme est inclus dans le département « Humanités numériques » et l'UFR « MITSIC » (Mathématique, Informatique, Technologies, Sciences de l'Information et de la Communication).

⁶⁸ Le DEA a été créé à Vincennes, ou juste après l'installation de l'Université à Saint-Denis. Il est également possible que le DEA, ainsi intitulé, ait été créé à Saint-Denis mais qu'un diplôme portant un autre nom ait existé préalablement à Vincennes.

exactes et ils s'interrogent – ce sont les grandes interrogations de cette période, avec des Chomsky, etc. – ils s'interrogent sur la possibilité d'appliquer les méthodes de modélisation mathématique à des domaines comme le traitement automatique des langues naturelles, les mécanismes de pensée, etc. La systémique est tout juste en train de naître, l'intelligence artificielle explose, à ce moment-là. C'est un nouveau champ de recherche qui s'ouvre. Et tout le monde saute dedans.

[...] Pierre Merlin, le premier Président de Vincennes, était aussi un polytechnicien. Ils ont joué un rôle très important. Des polytechniciens très particuliers, qui n'étaient pas que très intelligents, très bosseurs et très ambitieux, ils étaient aussi des personnes sensibles qui voulaient vraiment changer la société.

Jean-François Dégremont évoque des noms, tels que ceux de :

- Maurice Gross, polytechnicien et linguiste, dont les travaux font référence, aujourd'hui encore, et qui a formé toute une génération de linguiste automaticiens français, à Vincennes, puis à Paris 7, qu'il rejoint par la suite. Il a entrepris la fabrication d'un dictionnaire électronique de la langue française (dit « automatique), et fondé le LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) qui a joué un rôle majeur dans ce domaine scientifique.

- Patrick Greussay, philosophe, qu'Yves Lecerf avait recruté, comme d'autres chercheurs de diverses disciplines pour les former à l'informatique, favorisant ainsi la perméabilité des disciplines qui contribuait à nourrir la dynamique foisonnante de Vincennes (Paris 7 était par ailleurs une université sans spécialité disciplinaire où se croisaient linguistes, informaticiens et ethnologues). Patrick Greussay, comme Yves Lecerf, menait des recherches dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il a dirigé le département informatique de l'Université de Paris 8, à la suite d'Yves Lecerf, pendant de nombreuses années.

Jean-François Dégremont cite également, parmi les chercheurs qui ont contribué à la réputation de ce département « très en pointe », ceux de Jérôme Chailloux, Yves Devillers et Hervé Vitric, qui ont poursuivi de brillantes carrières.

Le caractère « mixte » du DESS, associant informatique et sciences humaines, est lié à cet historique⁶⁹ ainsi qu'aux options intellectuelles et personnelles d'Yves Lecerf. Mathématicien et polytechnicien, il a mené de front une carrière universitaire et une carrière dans la haute administration. Il était passionné par la logique et lisait les logiciens et les philosophes, en compagnie de Jean-François Dégremont. Celui-ci, d'abord élève de Patrick Greussay, a noué une relation avec Yves Lecerf, dont il est devenu très proche. Ils ont enseigné ensemble dans le DEA « Ethnométhodologie et informatique », et consacraient régulièrement de longues heures à partager leurs réflexions et leurs lectures.

Yves Lecerf s'est également intéressé à l'ethnologie et aux sciences des religions, en particulier au phénomène des sectes, en raison d'une histoire personnelle douloureuse, les membres de sa famille proche étant devenus adeptes d'une secte. Il a travaillé avec Robert Jaulin⁷⁰ qui, en 1970, avait fondé le département d'ethnologie, d'anthropologie et des sciences des religions, à l'Université de Paris 7. Yves Lecerf a rédigé une thèse sur le sujet, dont il a tiré son ouvrage intitulé : « *Les marchands de Dieu : analyse socio-politique de l'affaire Melchior (Trois Saints Cœur)* », paru en 1975. Il a joué un rôle essentiel dans les politiques de lutte contre les sectes mises en œuvre en France à cette période. Yves Lecerf et Robert Jaulin créeront ensemble le DEA « Ethnométhodologie et informatique », quelques années plus tard.

Yves Lecerf a découvert l'ethnométhodologie et rencontré Harold Garfinkel, au cours des années soixante-dix, dans des circonstances mal connues, mais très certainement à l'occasion de ses voyages aux Etats-Unis. L'équipe des informaticiens de Paris 8 était en relation avec des équipes de chercheurs américains, travaillant sur les questions d'intelligence artificielle et de traduction automatique. Il s'agissait en particulier des chercheurs du MIT (*Massachusetts Institute of Technology*) et de ceux de l'Université de Stanford sur la côte ouest, où Yves Lecerf se rendait régulièrement. Après cette rencontre, Harold Garfinkel et lui se sont invités mutuellement au cours de manifestations universitaires.

⁶⁹ Voir le récit de Paul Loubière [1992 (introduction)].

⁷⁰ Un des ouvrages les plus célèbres de Robert Jaulin est : *La paix blanche : introduction à l'ethnocide*, [Jaulin, 1970]. Yves Lecerf a probablement rencontré Robert Jaulin par l'intermédiaire de son frère Bernard Jaulin, mathématicien reconnu.

Yves Lecerf a donc fondé le courant « lecerfien » des ethnométhodologues français [Amiel, 2004, p. 9-10] :

Pour caractériser rapidement, on peut étiqueter le courant lecerfien comme « humien » pour son anti-inductivisme (Lecerf⁷¹) et comme « berkeleyien » pour le nominalisme (anti-réaliste) qu'il professe (Loubière⁷²). Dans la version paris-huitiste actuelle, la préoccupation centrale est plutôt axée sur les questions de modélisation de l'information incluant la dimension intersubjective socialisée, que sur les « questions sociologiques » au sens des questions qui sont l'ordinaire des sociologues professionnels.

Ce courant se distingue, selon Philippe Amiel [p. 10], de l'approche de l'équipe de l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) avec notamment Louis Quéré, Patrick Pharo, Bernard Conein, et le CEMS (Centre d'étude des mouvements sociaux) [cf. CEMS, 1984], davantage axée sur les questions d'épistémologie de la sociologie.

Yann Kilborne [2006, p. 12] expose ainsi le rejet de toute prétention universalisante de la part des tenants du courant lecerfien :

L'ethnométhodologie [...] refuse l'idée d'une vérité absolue en rejetant toutes les théories sociales valables en tout lieu et en tout temps. Lecerf souligne clairement, dans son « projet de manifeste pour une union rationaliste localiste », que la vocation de la science à l'universel est une impossibilité, car il faudrait qu'existe un observateur omniscient universel. Ce n'est évidemment pas le cas, sauf à considérer l'observateur universel omniscient comme un « outil », c'est-à-dire sauf à faire un acte de foi qui serve de postulat départ (par exemple en faisant le pari de l'existence de Dieu et en déduisant de cette existence des principes tenus pour certains). Ce n'est pas l'option de Lecerf, qui admet que d'autres puissent l'adopter, mais refuse en revanche qu'on la lui

⁷¹ Y. Lecerf, *La science comme réseau : projet de manifeste pour une union rationaliste localiste*, Paris, 23 novembre 1994, (reproduit en annexe), § 8 : « Sur l'induction, et sur les tentatives imparfaites de simulacres d'observateurs universels à vocation spécialisée que l'induction produit ». [Cf. Lecerf, 2004, p. 166].

⁷² P. Loubière, *Fondements épistémologiques de l'ethnométhodologie. Application à la logique, aux mathématiques et à l'informatique*, thèse de doctorat (ethnologie) sous la direction d' Yves Lecerf, Université Paris-VII, 1992 : « Pour éviter toute confusion, Yves Lecerf et moi-même avons baptisé ethnométhodologie nominaliste ce courant particulier. » [Cf., Loubière, 1992, p. 13].

impose⁷³. Ainsi l'ethnométhodologie tient-elle du scepticisme par cette particularité de *rejeter toute prétention universalisante* [...].

Pour caractériser les enseignants, assurant les cours du DESS au cours des années deux-mille, Yann Kilborne met en avant la diversité de leurs approches et la pluralité de leurs formations et expériences respectives⁷⁴. (La diversité des « profils » des étudiants était également encouragée) :

Les enseignants [...] se montrent capables de réfléchir autant sur des questions de géopolitique que d'astrophysique, et s'intéressent aussi bien aux pratiques ésotériques (astrologie, Ji King, chamanisme etc.), qu'aux modes de manipulation de l'esprit humain (à travers les techniques utilisées par thérapeutes ou les services de renseignement). Ils possèdent tous plusieurs domaines de compétences (cumulant parfois deux doctorats ou deux voire trois métiers par exemple).

[...] Yves Lecerf était polytechnicien, logicien, ethnométhodologue, et anthropologue. Jean-François Dégremont est directeur d'une unité administrative universitaire, responsable de formation, informaticien, anthropologue, ethnométhodologue [...], Paul Loubière est philosophe, journaliste, ethnométhodologue et anthropologue, Philippe Amiel est directeur d'une société de consulting, responsable d'une unité de sociologie des systèmes de soins, ethnométhodologue, etc. [p. 20]⁷⁵.

2) L'ethnométhodologie et le département des sciences de l'éducation

C'est Georges Lapassade qui a fait connaître l'ethnométhodologie aux chercheurs des sciences de l'éducation, mais la question de savoir si lui-même a découvert les

⁷³ « Ce refus est supposé local. D'autres personnes et/ou groupes de chercheurs du réseau de la science pourront fort bien s'ils le désirent prendre l'observateur omniscient comme outil. Ce choix est leur affaire, pourvu qu'ils l'annoncent clairement et n'essaient pas de l'imposer à tous ». [Cf. Lecerf, 2004, p. 174].

⁷⁴ Yann Kilborne a obtenu le DESS d'ethnométhodologie en 2003 et rédigé une thèse, sous la direction de Jean-François Dégremont, soutenue en 2008. Il est aujourd'hui maître de conférence à l'Université Bordeaux Montaigne où il enseigne le cinéma au sein d'un département de sciences de l'information et de la communication. Il est également documentariste.

⁷⁵ Pour ce qui concerne Pierre Quettier : jardinier de formation il a été formateur d'adultes, avant d'obtenir le DESS d'ethnométhodologie et informatique, et d'y enseigner dès 1992, puis de soutenir une thèse en 2000, sous la direction de Jean-François Dégremont, et d'obtenir un poste de maître de conférence à l'Université de Paris 8, en 2002. Pierre Quettier est également Grand-Maître de Shintaido, un art martial japonais.

travaux de Garfinkel par l'intermédiaire d'Yves Lecerf, de Robert Jaulin, ou de manière indépendante, reste ouverte. Indépendamment de cette question, Georges Lapassade a participé à la mise en place du DESS d'ethnométhodologie à Paris 8, en 1985 (à la suite du DEA), et il a assuré des enseignements depuis cette date jusqu'à son départ en retraite, et au-delà⁷⁶. Comme il l'indique dans l'hommage rendu à Yves Lecerf, quelques jours après son décès [Lapassade, 1995], la projet intellectuel de l'enseignement de l'ethnométhodologie a trouvé « sa première formulation » dans le double numéro de la revue *Pratiques de Formation*, mentionné plus haut (cf. p. 60), préparé au cours de l'année 1985 et paru en octobre 1986⁷⁷.

Ce numéro consacré à l'ethnométhodologie a été réalisé conjointement par l'équipe du DESS et celle des sciences de l'éducation, son éditorial étant rédigé par Jacques Ardoino et Yves Lecerf. Il avait pour objectif de contribuer à élargir la diffusion des thèses de Garfinkel et de Sacks ainsi que les débats que celles-ci suscitaient :

Il n'est à notre avis pas admissible qu'un débat d'une telle ampleur puisse indéfiniment rester cantonné dans la confidentialité. Mais au dire même de la plupart des spécialistes, il sera extrêmement difficile que le débat sorte de cette confidentialité, pour la simple raison que notre éducation commune oppose une sorte de mur à la compréhension des thèses ethnométhodologiques. Et c'est le constat de ce paradoxe (à notre avis intolérable) qui nous a poussés à proposer [ce] numéro double [Ardoino, Lecerf, 1986, p. 12].

L'ethnométhodologie faisait l'objet d'un certain engouement à l'Université de Paris 8⁷⁸, et venait s'inscrire dans les préoccupations du courant d'une « contre-sociologie », auquel appartenait une bonne partie de l'équipe des sciences de l'éducation :

Certes, en fonction de son histoire propre, l'Université Paris 8, et, notamment, l'UER des Sciences de l'Éducation, ne pouvaient rester indifférentes à une approche des phénomènes humains qui venait recouper le courant d'une « contre-sociologie », soutenue par l'analyse institutionnelle, contestant

⁷⁶ Lorsque j'ai moi-même suivi la formation, entre 2003 et 2005, Georges Lapassade, âgé de 70 ans, continuait d'intervenir dans les cours.

⁷⁷ Les articles qui composent ce numéro, sont abondamment cités dans ce chapitre, ainsi que dans la chapitre consacré au Lexique ethnométhodologique, présenté plus loin (Partie VII, p. 561).

⁷⁸ Cet engouement n'était pas sans soulever des controverses. Voir à ce sujet l'article de Bernard Conein, dans ce numéro de la revue : « L'ethnométhodologie en France ou le sociologue chez les autophages » [Conein, 1986].

« l'induction » et les prétentions généralisantes de la sociologie positiviste, en étayant les démarches de l'« analyse interne », de l'« analyse des implications », de l'intervention et de la « recherche-action », déjà esquissées, au long des vingt-cinq dernières années par Georges Lapassade, René Lourau, René Barbier, Rémi Hess, Antoine Savoye, Patrice Ville, Alain Coulon, Jacques Ardoino, etc. [p. 12-13].

Par ailleurs, les deux équipes se rejoignaient dans leur préoccupation de questionner la conception de la connaissance et de l'éducation :

Une fois encore, pour connaître la nature et les phénomènes, c'est la nature même de la connaissance qu'il s'agit d'interroger en premier lieu. Dans cette perspective anthropo-cosmologique où les visions du monde apparaissent également comme des modèles structurant très profondément la connaissance, la vision ethnométhodologique retrouve tout naturellement sa place, au sein d'un ensemble toutefois beaucoup plus vaste [...].

Quels que soient les « domaines de l'homme » concernés : psychothérapies, politique et changement social ou Sciences de l'Homme, les impasses auxquelles aboutissent nos pratiques tiennent à nos façons de penser les choses, le monde et nos relations à l'un comme aux autres. L'intérêt d'une telle optique pour évoquer la problématique de l'éducation dans le monde moderne est assez évident [p. 16].

I.B.4. Le lexique des concepts ethnométhodologiques (présentation)

Le lexique des concepts ethnométhodologiques est présenté ici de façon succincte, afin de préciser les concepts évoqués plus haut et d'introduire ceux qui seront développés dans les différents chapitres de la thèse.

Comme indiqué en introduction (cf. p. 57), la rédaction du lexique étant intervenue à la fin du travail de recherche, celui-ci constitue un approfondissement des acquisitions théoriques effectuées tout au long du parcours de recherche. Ces acquisitions ont donc formé un outillage conceptuel permettant de formuler les résultats des travaux, bien plus qu'une base théorique préalable. C'est pourquoi le lexique détaillé sera présenté dans la dernière partie de la thèse (cf. Partie VII, p. 561).

1) Le lexique des concepts, une pratique ethnométhodologique

Le passage en revue des concepts ethnométhodologiques était un exercice auquel les enseignants conviaient régulièrement les étudiants du DESS, et chacun était invité à composer un lexique des concepts, au sein de son mémoire⁷⁹. Indépendamment de l'intérêt pédagogique de la pratique du lexique, celle-ci est fondée sur deux objectifs. Le premier est de présenter aux lecteurs ces concepts étranges [Lecerf, 1986-a, p. 49] et, comme on l'a vu précédemment, difficilement accessibles. Il s'agit également de préciser, ou de rectifier, le sens des concepts qui ont été intégrés dans le vocabulaire sociologique courant, en perdant parfois leur substance à cette occasion⁸⁰. Le second objectif est d'en proposer une définition, non pas objective et universelle, mais une définition *située*, en rapport avec le point de vue de l'auteur et son propre usage de ces concepts. Puisqu'en effet, selon l'éthnométhodologie elle-même, il n'existe pas de définition objective.

La revue de la formation permanente de l'Université de Paris VIII : *Pratiques de formation*, dont le double numéro (11-12) d'octobre 1986 porte sur l'éthnométhodologie, consacre un chapitre à la présentation d'un lexique, rédigé par Yves Lecerf [1986-b], qui indique, à la rubrique « Lexique » [p. 187] :

Un lexique énumère des formes de mots en face desquels sont situées des définitions. Or, l'éthnométhodologie conteste qu'il puisse exister des définitions objectives (i.e. définitions ayant une validité indépendante du contexte). Un lexique doit donc se donner une base locale de définition en se référant à un groupe humain bien déterminé, ayant des dimensions limitées.

⁷⁹ Voir Quettier [2010, p. 47-48].

⁸⁰ Il n'est pas interdit d'employer le terme « allant de soi » en tant que synonyme du mot « évidence », ou celui de « membre » au sens courant de « membre d'un groupe social », mais ces termes n'expriment rien de plus que les mots usuels disponibles et ne peuvent prétendre référer à des concepts ethnométhodologiques.

Le présent lexique se donne pour groupe humain de référence un « village universitaire parisien où l'on porte attention à l'éthnométhodologie »⁸¹.

Philippe Amiel, dont l'ouvrage intitulé : « *Ethnométhodologie appliquée : éléments de sociologie praxéologique* », a été en partie conçu dans un but didactique, présente également un lexique, dans un volumineux chapitre [p. 29-70]. Alain Coulon présente expose les principaux concepts, dans son livre intitulé « *Ethnométhodologie* », publié dans la collection « Que sais-je » [Coulon, 2002, p. 23-43].

Selon le concept majeur d'*indexicalité*, l'impossibilité de fournir des définitions objectives résulte du caractère *indexical*, de toute expression. L'expression : « indexicalité » est donc elle-même *indexicale* [Coulon, 1986, p. 57]⁸², peut-on faire remarquer, à la fois à titre de clin d'œil à destination des initiés, à la fois très sérieusement, car les phénomènes décrits par les concepts ethnométhodologiques concernent, en toute logique, les énoncés visant à décrire ces concepts eux-mêmes.

2) Des concepts à l'œuvre dans la notion de construction du sens

Définir les concepts ethnométhodologiques présente une difficulté particulière, qui tient au fait qu'ils sont reliés les uns aux autres, et forment un « réseau » [Jules-Rosette, 1986, p. 50-51] : « *Ils ne sont pas en relation hiérarchique ou de sérialité. [...] ils sont liées d'une façon intégrale, si bien que chaque fois que l'un est indiqué les autres sont "impliqués"* ».

Tous sont en effet mobilisés dans la définition du savoir ordinaire, ou savoir de *sens commun*, et de la notion de *construction du sens*, qui occupe une position centrale

⁸¹ La présence de ce lexique est argumentée, comme suit, dans la présentation du numéro : *C'est [...] la prise de conscience de l'existence d'une sorte de "mur d'incompréhensibilité commune" autour de l'éthnométhodologie qui nous a poussés [...] à accorder dans le présent numéro, [...] une très large place à un "lexique ethnométhodologique". On sait en effet que toute mutation épistémologique importante a pour conséquence de modifier les significations du langage dans son entier ; mais dans le cas de l'éthnométhodologie, certains axiomes cognitifs de base subissent une mutation telle que les décalages sémantiques qui en résultent au niveau de l'ensemble du vocabulaire d'usage courant peuvent atteindre des ampleurs énormes ; d'où la nécessité de consigner correctement ces décalages dans des lexiques qui sont encore à construire, et dont celui que nous proposons ne donne qu'une préfiguration très succincte* [Ardoino, Lecerf, 1986, p. 16].

⁸² Alain Coulon présente, dans la revue mentionnée ci-dessus, un article intitulé : « Indexicalités de l'"indexicalité" » [p. 57- 61].

dans les propositions avancées par l'ethnométhodologie⁸³. Selon celles-ci, le sens est une *construction* permanente des acteurs sociaux (les *membres*), en raison du caractère *indexical* du langage et des phénomènes de sens (actions, descriptions, comptes-rendus). La signification accordée aux expressions du langage, ainsi qu'aux actions, ne peut être déterminé par leur seul contenu (ce qui est dit, et les gestes accomplis) et doit faire appel à des éléments du contexte d'énonciation ou du contexte du déroulement de l'action.

La détermination du sens exige donc un *travail des membres*, qui doivent faire appel aux éléments de contexte, pour se comprendre, ainsi qu'à leur connaissance partagée du fonctionnement de la société. En fait, ils utilisent leur connaissance du contexte local, de manière *réflexive*, pour déterminer le sens :

[...] tous les objets et produits du raisonnement pratique – concepts, descriptions, actions, etc. – ont la propriété d'être indexicaux. Cela signifie que le sens de ces objets est élaboré et spécifié par le contexte dans lequel ils apparaissent. Bien que cette propriété soit un obstacle pour l'analyse formelle du langage et de l'action [...], cela n'est pas un obstacle pour la conduite des actions pratiques. En fait, les acteurs sociaux règlent (*design regularly*) leur conduite en utilisant le contexte local pour élaborer et spécifier le sens de leurs discours et de leurs actions [Heritage, 2004, p. 24].

Les *membres* partagent le sens de manière tacite. Dans le vocabulaire ethnométhodologique, la notion centrale de *membre*, n'est pas équivalente à celle de « membre de la société ». Être *membre* signifie, justement, partager le langage et le sens *communs* :

La capacité à partager ce qui va sans dire ou ce qui est « pré-connu », en un mot, la capacité à partager le « sens commun », c'est ce qui constitue le membre au sens ethnométhodologique [Amiel, 2004, p. 64].

Ils considèrent les significations comme *allant de soi*⁸⁴. Les procédures par lesquelles celles-ci sont établies ne sont jamais explicitées, ni même remarquées, par qui

⁸³ On peut se référer au texte de John Heritage [1993, 1994] dont Philippe Amiel donne une traduction [Amiel, 2004, p. 23-25]. Celui-ci présente les concepts dans leur articulation avec les principaux arguments et le programme de recherche de l'ethnométhodologie.

⁸⁴ Les membres « *construisent le sens de l'ordre social [...] en considérant les significations comme substantielles et comme non problématiques. [Elles] sont prises comme allant de soi* » [Dictionnaire de sociologie d'Oxford, in Amiel, 2004, p. 21].

maîtrise le *sens* et le *langage communs*. Cette création du sens est constamment « occultée » :

[Cette] omission systématique des aspects constitutifs de la rationalité interne des pratiques sociales [...] caractérise le raisonnement sociologique pratique en général, qu'il s'agisse de sa version professionnelle et scientifique, ou de sa version profane [Barthélemy, Quéré, 2007, p. 26].

Le travail scientifique n'échappe pas, en effet, à cette création d'« objets », considérés comme indépendants des processus qui les ont conçus et les ont pourvus de ses propriétés :

Au bout du travail de découverte scientifique, il y a un objet qui est devenu indépendant, qui existe en soi et qui a un certain nombre de propriétés déterminées. Sont oubliées et occultées les pratiques, les opérations, les interactions dont cet objet est le produit, qui l'ont façonné et pourvu de ces propriétés. Cet oubli n'est pas un hasard ; il correspond au travail social d'occultation du support pratique et relationnel des objets. Merleau-Ponty, lui, parlait de « la ruse par laquelle la perception se laisse oublier comme fait » au profit de l'objet qu'elle nous livre [Quéré, 1986, p. 72]⁸⁵.

Comme le montreront les travaux exposés dans la thèse, c'est par l'oubli du rôle du contexte dans la détermination du sens, que cette occultation se réalise. Dans le cadre des activités ordinaires, il n'y a pas lieu de prendre en compte le contexte dans lequel « ce qui se passe » se passe. Ainsi que je l'indiquerai plus loin : « quand on est dans la rue, on ne voit pas des objets-dans-la-rue, on voit des objets ».

Le lexique ethnométhodologique, auquel on pourra se reporter (cf. Partie VII, p. 561), présentera donc les concepts suivants :

- 1- L'indexicalité (p. 563).
- 2- La réflexivité (p. 568).

⁸⁵ Louis Quéré fait ici référence aux travaux de Garfinkel [Garfinkel, Lynch, Linvingston, 1985], portant sur l'activité d'une équipe d'astrophysiciens au cours de leur découverte, en 1969, d'un pulsar optique (*Pulsating star* : source de rayonnement radio-astronomique). L'équipe de chercheurs a étudié la bande enregistrée sur laquelle les astrophysiciens avaient commentés leurs observations. Les auteurs indiquent [p. 11] que leur question était de savoir en quoi consistait la découverte du pulsar optique, en tant que « travail de nuit » des scientifiques : « *What does the optically discovered consist of as Coke and Disney's night's work* ». Cet article est considéré comme la référence de l'approche, par Garfinkel, du discours scientifique. (Voir également le texte en français, de Paolo Fabbri, présentant l'article [p. 11]).

- 3- La connaissance de sens commun et la méthode documentaire d'interprétation (p. 572).
- 4- *Le monde de la vie* (p. 577) et l'attitude naturelle (p. 581).
- 5- Les concepts d'*ad hocing* (p. 584), d'*account* (p. 587) et de *breaching* (p. 591).
- 6- Les concepts de membre (p. 595), de compétence unique et d'allant de soi (p. 596).
- 7- L'indifférence ethnométhodologie (p. 601).

I.C - La schématisation des *niveaux logiques*

Comme cela est indiqué précédemment (cf. p. 52), la théorie des types logiques concerne des « collections » d'éléments, rassemblés selon une propriété qu'ils ont en commun. L'ensemble s'appelle « classe » et les éléments s'appellent « membres » :

Un axiome essentiel de la théorie des types logiques est que « *Ce qui comprend tous les membres d'une collection ne peut pas être un membre de la collection* », selon le principe énoncé par Whitehead et Russel dans leur ouvrage monumental, *Principia Mathematica*⁸⁶ » [Watzlawick, *et al.*, 1975, p. 24].

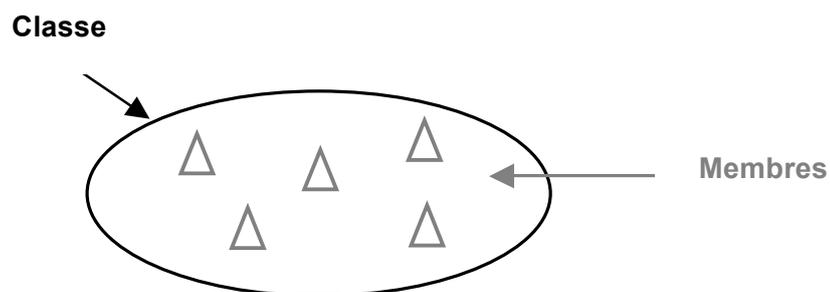


Figure II-1 : La distinction entre « membres » et « classe »

Les éléments (membres) et l'ensemble (classe) représentent des « niveaux logiques » différents, chacun correspondant à un cadre conceptuel spécifique.

⁸⁶ Whitehead (Alfred North) et Russel (Bertrand), *Principia Mathematica*, 3 volumes, Cambridge, Cambridge University Press, 1910-1913, 2^e éd., vol I, p. 37.

I.C.1. L'exemple des concepts de mouvement et d'accélération

Au cours de mes travaux, j'ai adopté, pour schématiser la hiérarchie des niveaux logiques, une représentation sous la forme d'une « échelle » structurée en différents degrés. Le schéma ci-après figure la hiérarchie des niveaux qui concerne le concept de « changement », appliqué à l'exemple du « mouvement » qui a été présenté plus haut (cf. p. 54).

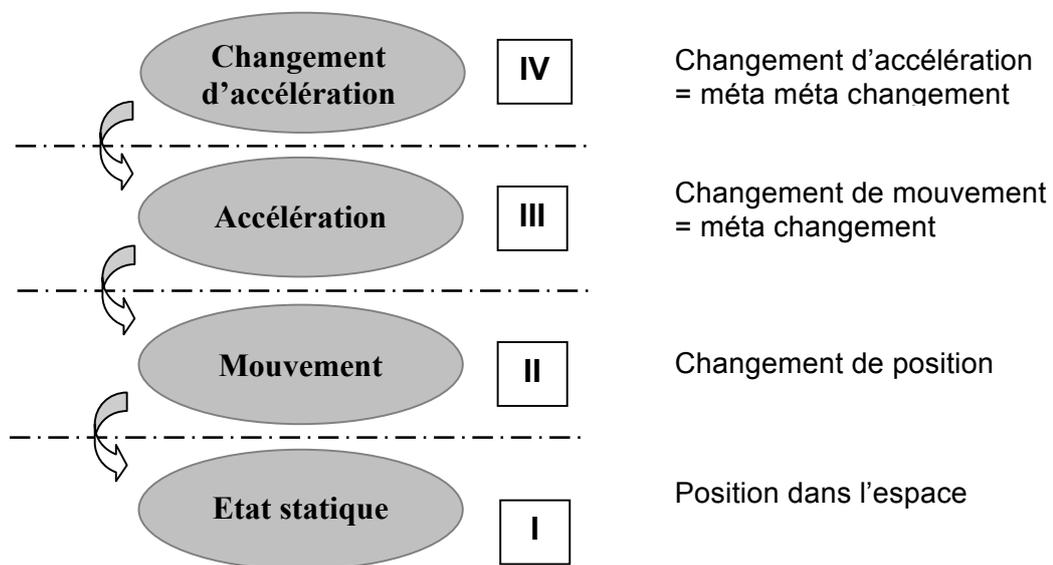


Figure II-2 : L'exemple du concept du « mouvement »

Chaque niveau se trouve situé extérieurement au niveau inférieur, et intervient sur celui-ci. La conséquence essentielle de la structure de ces niveaux est que le concept relatif à chaque niveau supérieur ne peut être envisagé à l'intérieur du niveau inférieur. Pour réaliser un changement, il est nécessaire de passer au niveau supérieur, c'est-à-dire au niveau méta. Il faut faire un « pas en dehors », selon l'expression de Paul Watzlawick (déjà citée) :

[...] pour passer, par exemple, de l'immobilité au mouvement, il faut faire un pas en dehors du cadre théorique de l'immobilité. A l'intérieur de ce cadre, le concept de mouvement ne peut pas apparaître ; [...] [p. 25].

Les formulations telles que « sortir du cadre » ou « sortir du système » font référence à cette opération, qui réalise un changement de références conceptuelles, ou « changement de cadre d'interprétation » pour lequel j'ai adopté le terme de « retournement de sens »⁸⁷. Les éléments, situés à chacun de ces niveaux, appartiennent à des « ordres de réalité » aussi différents que le montre l'exemple suivant :

Il saute aux yeux que l'humanité est la classe de tous les individus, mais qu'elle n'est pas elle-même un individu. Toute tentative de parler de l'un en termes de l'autre aboutit fatalement au non-sens et à la confusion [p. 24].

Cependant, malgré l'évidence apparente d'une telle considération, la confusion des niveaux logiques est permanente dans le contexte de la vie courante. Cette confusion correspond au mode de construction du *sens commun* et du langage naturel.

I.C.2. Les niveaux logiques et les situations d'enquête

La figure ci-après représente les niveaux logiques correspondant aux descriptions de la « situation étudiée »⁸⁸ élaborées au cours des différentes étapes des travaux : les descriptions recueillies par les chercheurs au cours des entretiens d'enquête, et celles qu'ils formulent eux-mêmes, au titre des résultats de leurs travaux.

⁸⁷ J'ai emprunté cette expression à Patrice Ville. Dans ses écrits, il adopte plus volontiers celle de renversement : « *La question est : quelle est la dialectique brusquement apparue et décomposée par l'analyseur ? Quelle est la dynamique révélée brutalement par un événement qui renverse la lecture d'une situation ? Le concept d'institution recouvre à la fois cette relation dialectique et cette dynamique* » [Gilon, Ville, 2014, p. 101].

⁸⁸ On verra plus loin (cf. p. 107) que la définition de cette expression mérite d'être clarifiée, et que la figure elle-même doit être modifiée en conséquence.

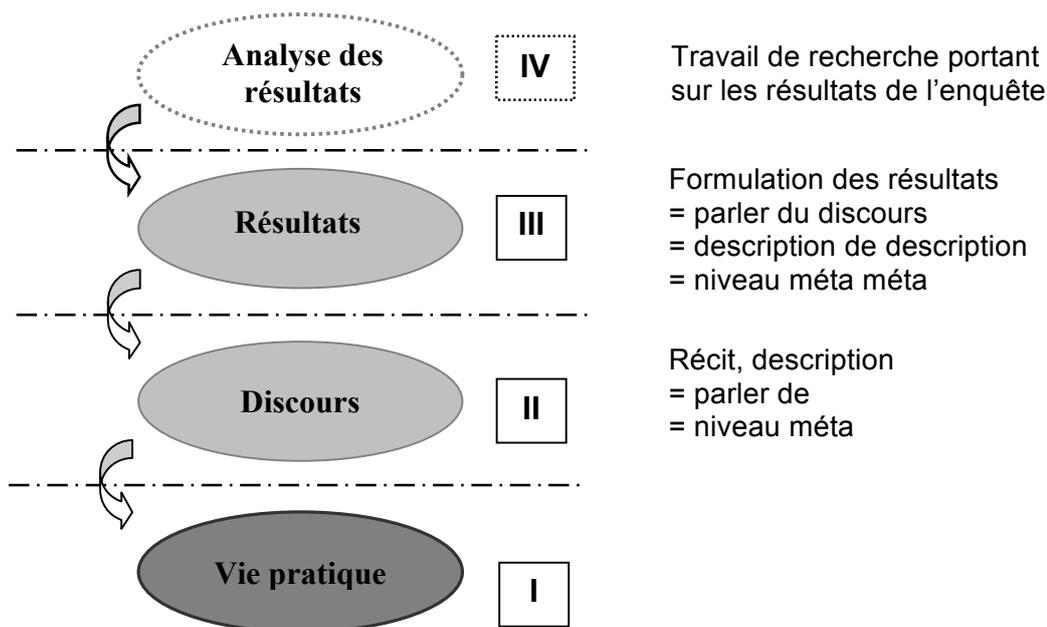


Figure II-3 : La schématisation de la situation d'enquête

Selon la théorie des types logiques, il convient de prendre en compte : le fait que les activités qui consistent à « parler de », « expliquer », « attribuer un sens à », « porter un jugement sur », « décrire », « analyser », se *rappellent* à « la chose concernée », et exigent de se situer extérieurement à celle-ci, c'est-à-dire au niveau logique supérieur.

Le « discours »⁸⁹, qui forme les « matériaux » de recherche, *porte sur* les événements de la vie courante (niveau I) et se situent donc à un niveau méta (niveau II). Le « discours » ne décrit pas « ce qui est ». Il fournit la description, par les personnes auditées, de la manière dont « ce qui est » leur apparaît, la manière dont ils le vivent, et le sens qu'ils lui attribuent.

Cette affirmation semble banale, en particulier dans le cas des enquêtes dont l'objectif est précisément de recueillir la signification que revêt une situation, pour les personnes qui y sont impliquées. Les socialanalystes qualifient les résultats de leurs

⁸⁹ L'expression « discours » fait ici référence aux descriptions formulées par les personnes auditées. Dans la suite du texte (cf. Chapitre II, p. 92), cette expression réfère à la synthèse de l'ensemble des entretiens (selon la méthode mise en œuvre au cours des enquêtes présentées dans le cadre de la thèse). Son contenu a donc déjà fait l'objet d'un travail d'interprétation et de sélection de la part des chercheurs. Cette synthèse pourrait être représentée, au sein de la figure ci-dessus (Figure II-3), par un niveau supplémentaire, situé entre le « discours » et les « résultats ».

recherche par le terme : « système de représentations » (cf. p. 337). Mais on verra dans les paragraphes qui suivent que ces considérations recouvrent des dimensions beaucoup plus complexes⁹⁰.

Dans l'immédiat, il est proposé de retenir les éléments suivants :

1) Les différentes descriptions, élaborées au cours des travaux d'enquête, sont structurées selon une succession de niveaux logiques, chaque niveau *portant sur* le précédent, et entretenant avec lui un rapport méta. La formulation des résultats se situe au niveau III, et forme un « discours sur le discours ». Le schéma de synthèse de l'enquête sur le thème de « la propreté », qui a formé le principal « terrain » de l'élaboration théorique présentée dans la thèse, se situe à ce niveau III⁹¹. Les travaux d'analyse du schéma de synthèse, dont le *Modèle méta* est issu, sont donc situés à un niveau encore supérieur (niveau IV).

2) Cette progression dans les degrés de la hiérarchie des niveaux logiques entraîne une succession de contextes et de cadres d'interprétation différents, dont la complexité présente de nombreux risques de confusion :

« Dans tous nos travaux, et surtout au niveau de la recherche, nous sommes perpétuellement confrontés à la hiérarchie des niveaux logiques, ce qui fait que les dangers de la confusion de niveaux sont omniprésents, avec leurs conséquences embarrassantes » » [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 25].

Chaque description, située à l'un des niveaux représentés ci-dessus, forme en effet un contexte spécifique. Le sens des expressions du langage courant étant déterminé par leur contexte d'énonciation – cela en vertu des propriétés indexicales du langage⁹² –, le sens des expressions composant ces descriptions n'est donc pas identique au sein de l'une ou de l'autre⁹³. Or, les chercheurs font usage, pour formuler leurs

⁹⁰ On verra en particulier que, le plus souvent, la « situation étudiée » n'est pas formée par les activités de la vie quotidienne, mais par une « question sociale », un « problème » identifié qui se réfère déjà à des définitions socialement construites (cf. p. 107).

⁹¹ Voir la présentation du « parcours » (p. 30). Dans les pages qui suivent, le « schéma de synthèse mentionné » fait référence à cette enquête.

⁹² Voir le concept d'*indexicalité*, (Lexique - Partie VII, p. 563).

⁹³ On verra ci-après (p. 92) : 1) que certaines expressions, explicitant la significations du schéma de synthèse (au sein du compte-rendu de l'enquête), recouvrent un sens métaphorique, et non le sens littéral, exprimé par ces mêmes expressions dans le contexte de la vie courante ; 2) que les mots désignant les objets et les actions, au sein du schéma de synthèse, sont différents des mots qui sont employés dans le cadre de la vie courante.

descriptions, du même langage que les personnes auditées, le langage naturel. Si bien que le *sens commun*, attribué à ces expressions, se « transporte » au travers des différents « étages ».

3) La difficulté de tenir compte de cette hiérarchie tient également au fait que l'activité que l'on est en train de mener à un niveau « N », porte sur le niveau inférieur « N-1 » auquel correspond un contexte « C-1 ». Or, cette activité se déroule dans un contexte « C » (propre au niveau « N »), dont le sens, spécifié par le contexte « C », ne peut apparaître que depuis un niveau supérieur « N+1 ». Dans la pratique, il est impossible de se situer simultanément *dans* l'activité et *à l'extérieur*, c'est à dire de « faire et se regarder faire »⁹⁴.

⁹⁴ Il est cependant possible de développer des pratiques visant à faciliter la distinction de ces contextes de sens : en suspendant l'activité pour documenter ce qui est en train de se faire ou ce qui a été récemment accompli. Cette méta description permet d'apporter des informations relatives au contexte « C », qui pourront, soit faire l'objet d'une analyse ultérieure, soit apporter immédiatement de nouvelles informations, rendues accessibles par la « distanciation réflexive » ainsi réalisée.



**On peut être très pertinent en se penchant sur un cas spécifique,
sans même en référer ouvertement à son universalité.
Ken Loach - cinéaste, Défier le discours des puissants, juin 2014**

Chapitre II : Un modèle de méta analyse des résultats d'enquête

II.A - Présentation

Pour mémoire l'objectif du *Modèle méta* est de rendre problématique le sens *allant de soi*⁹⁵ des expressions du langage courant, décrivant une situation particulière. Cela afin de mettre en lumière la manière dont le sens est établi et de déterminer à quelles « réalités » de la vie courante se rapportent les significations exprimées au sein du « discours » tenu sur cette situation. Le « discours », auquel s'applique le *Modèle méta*, est constitué par les descriptions formulées par les chercheurs au cours de leurs travaux d'analyse des entretiens d'enquête.

Dans le cas de la première enquête présentée dans la thèse⁹⁶, portant sur le thème de la « propreté des espaces publics », le « discours » est formé par le schéma de synthèse exprimant les résultats (cf. Figure I-2, p. 36). Les développements présentés dans ce chapitre s'appuient sur l'exemple fourni par cette enquête⁹⁷.

Pour les enquêtes réalisées ultérieurement, il s'agissait de résultats moins aboutis qui n'ont pas donné lieu à l'élaboration d'un schéma de synthèse. Le *Modèle méta* s'est construit au cours des travaux portant sur chacune d'elles.

La seconde enquête, portant sur le thème du « petit commerce », a montré que la « confusion de sens » – existant entre « chose » et sens – formait un objet de recherche pertinent, et que les résultats des recherches pouvaient être modélisés. Une

⁹⁵ Voir la présentation de l'ethnométhodologie (ci-dessus, en particulier p. 80) ; et le concept d'*allant de soi* (Lexique - Partie VII, p. 595).

⁹⁶ Voir, pour mémoire, la présentation des enquêtes (p. 35).

⁹⁷ Il en effet impossible de formuler clairement des analyses portant sur la construction du *sens commun*, sans faire référence à des expressions particulières. La relation qui unit « sens » et « contexte » ne peut apparaître au travers d'expressions référant à des généralités. Voir à ce sujet les analyses relatives à l'étape 2 de la recherche, portant sur la notion de « sens en contexte » (Partie IV, p. 262).

première ébauche du *Modèle méta* a été réalisée dans le cadre des travaux d'analyse de cette enquête⁹⁸.

Pour ce qui concerne la troisième, portant sur le thème des « relations de voisinage », les expressions du langage courant auxquelles le *Modèle* pouvait s'appliquer n'ont pas été identifiées au cours du travail d'analyse. L'application du *Modèle* a été formalisée au cours des étapes de recherche ultérieures⁹⁹.

L'application du *Modèle méta* exige en effet que les analyses mettent en lumière les principaux « mots-clés » décrivant la situation concernée. C'est en cela que le schéma de synthèse, ou « *système global des contradictions* » [Ville, 2001, p. 131], fournit un « condensé de sens » précieux, qui facilite le travail d'analyse méta. L'application du *Modèle* exige également que la méthode d'investigation mise en œuvre permette de restituer les formulations exactes des personnes auditées. Une des caractéristiques de la méthode d'entretiens non directifs et d'analyse de contenu, développée par Christian Gilon et Patrice Ville, est précisément de veiller à distinguer soigneusement les « mots des personnes » et les « mots des analystes », durant toutes les étapes de l'analyse [Gilon, Ville, 2014, p. 83-95 ; et Ville, 2001, p 125-132]¹⁰⁰.

II.B - Le fonctionnement du *Modèle méta*

II.B.1. La lecture du discours selon le sens commun

En premier lieu, le *Modèle*, représenté par la figure ci-après, s'attache à considérer la lecture de *sens commun* du « discours ». Selon celle-ci, certains des propos recueillis décrivent des « faits objectifs », tandis que d'autres relèvent de perceptions subjectives, de références symboliques appartenant à l'« imaginaire collectif »¹⁰¹.

⁹⁸ Voir : Figure V-9 (Partie V, p. 395) ; ainsi que la tentative de « retournement de sens » (p. 389). L'application du *Modèle méta*, dans sa version aboutie est présentée en Partie V (p. 405).

⁹⁹ Voir : Partie VI (p.526).

¹⁰⁰ La méthode est présentée dans la Partie IV de la thèse (p. 163).

¹⁰¹ Les travaux exposés ci-après permettent de considérer que l'« imaginaire collectif » n'est autre que le sens attribué aux « choses », socialement construit et exprimé de manière implicite.

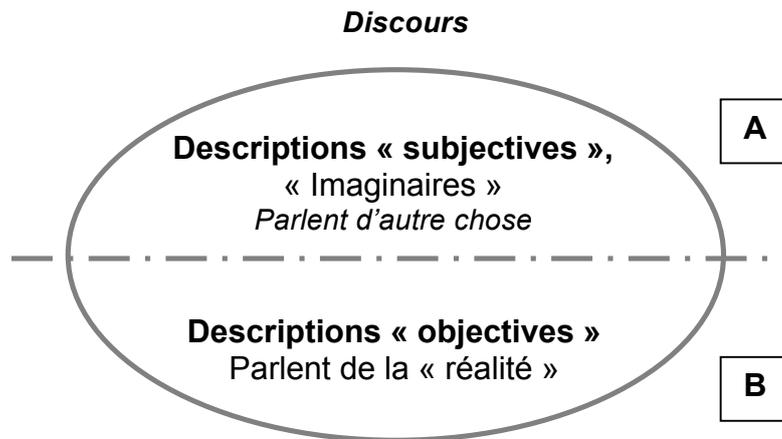


Figure II-4 : Le schéma du discours, selon le sens commun

L'étude des travaux d'analyses, réalisés par les différentes équipes d'enquêteurs, a permis de constater que ceux-ci cherchaient en effet à distinguer la part concrète, « réelle », « objective », du discours sur la situation, et la part « subjective », imaginaire. Celles-ci sont représentées, respectivement, par la partie B et la partie A de la figure.

Les descriptions contenues dans la partie A sont considérées comme l'expression d'un ressenti, provenant d'éléments qui ne sont pas en rapport direct avec le « problème » étudié, un ressenti qui « parle d'autre chose ». Les commanditaires, qui exposent le « problème » à traiter, font aussi cette distinction entre ces deux parties, et cherchent de « quoi parle » les propos contenus dans la première. Parmi les personnes auditées, certaines proposent leurs hypothèses à ce sujet.

Pour le sujet de la « propreté », la partie B du discours comprend les descriptions relatives à la « saleté » des différents espaces de la ville, aux « comportements » de différentes catégories de personnes qui « salissent » la ville. La partie A correspond à la description d'une situation de « chaos », de déstructuration de la vie sociale. Les propos expriment des sentiments de dégoût, de profonde inquiétude, qui ne semblent

pas se justifier par la seule présence de déchets dans l'espace public, et qui évoquent des préoccupations d'une autre nature¹⁰².

Le « discours sur la saleté » peut être représenté comme suit :

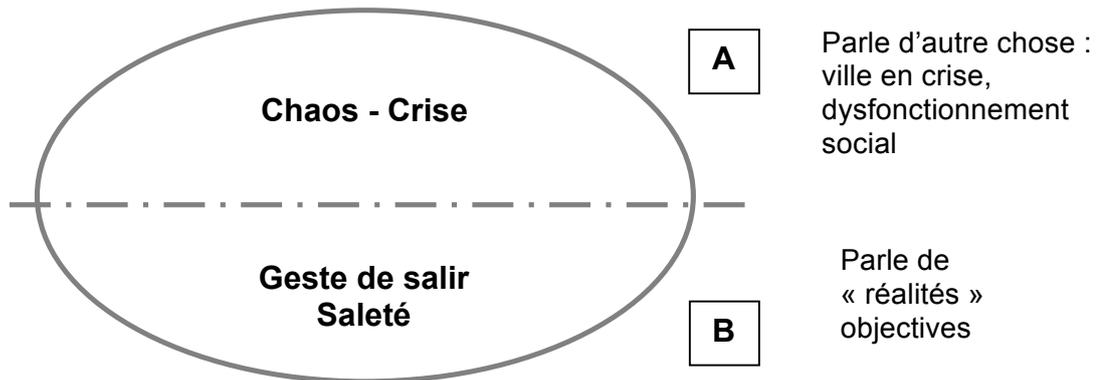


Figure II-5 : Le discours sur la « saleté »

II.B.2. La lecture du discours selon le *Modèle méta*

Les recherches, portant sur les résultats de l'enquête sur le thème de la « propreté » ont établi :

1) que les mots, situés dans la partie B du « discours », ne se rapportent pas aux « réalités » de la vie courante, et n'expriment pas les significations que leur prête la compréhension de *sens commun*. On verra ci-après que les mots « saleté » et « salir », sont en quelque sorte *confondus* avec les mots « détrités » et « jeter ». Ce sont ces derniers qui se rapportent aux objets et actions du *monde de la vie*¹⁰³. Les premiers se rapportent à des définitions, des significations.

¹⁰² Ces sentiments ont en effet été imputés à « la crise » et au « dysfonctionnement social local ». Le schéma de synthèse de l'enquête, représentant l'articulation du « système de la saleté » et du « système de la crise », s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle : « *le dérangement, issu de la déstructuration sociale provoquée par « la crise », s'exprime à propos de la saleté* » (cf. la présentation du schéma de synthèse - Figure I-2, p. 36).

¹⁰³ [Schütz, 2010-c] - Voir les précisions présentées plus loin, (p. 101) ; et la présentation du concept du *monde de la vie* (cf. Lexique - Partie VII, p. 577).

2) que les propos, correspondant à la partie A, ne sont pas étrangers au sujet. Ils expriment, de manière métaphorique, le sens des expressions situées dans la partie B. Il a été établi que le mot « saleté » désigne un « objet qui n'est pas à sa place », et le mot « salir » le fait de « jeter ailleurs que là où il faut ». Leur signification est donc celle de : « en désordre », et de : « mettre le désordre ». Or, « le chaos » et « la crise » sont en fait des expressions métaphoriques du « désordre ».

1) L'occultation du sens

Ce sont précisément les éléments qui apparaissent comme « étrangers » à la situation concernée, « hors sujet », qui expriment le sens. Il peut sembler absolument étrange que le sens des expressions du langage courant ne puisse apparaître plus clairement, alors que les significations exprimées par ce langage, dans le contexte de la vie courante, sont parfaitement maîtrisées par les *membres*. C'est précisément cette maîtrise qui définit le *membre*, au sens ethnométhodologique du terme¹⁰⁴.

Comme on l'a vu (cf. Chapitre I, p. 82), au sujet des théories de la construction du sens, le sens est exprimé de manière tacite. Les mots « disent ce qu'ils veulent dire », dans un contexte particulier, mais les *membres* ne sont pas en mesure de restituer la manière dont le sens est construit. C'est-à-dire la manière dont le contexte spécifie le sens de ce « mot-là », qui qualifie « cet objet-là ».

Le fait, que le mot « saleté » se rapporte à la « *place* de l'objet », et non à l'« objet », ne peut apparaître (cf. ci-après, p. 105). En conséquence, la relation entre le « désordre » et les « détritrus » ne peut pas non plus s'établir. La construction du sens étant véritablement *occultée*, la teneur tacite du *sens commun* ne peut apparaître qu'au travers de métaphores.

Les résultats de l'enquête montrent que les chercheurs parviennent à restituer le sens des propos recueillis mais, partageant la posture des *membres*, ils ne peuvent restituer les modalités de la construction du sens. Le fait que « salir la ville » soit interprété comme le fait de « mettre le désordre » est largement commenté dans le compte-

¹⁰⁴ Voir ci-dessus (p. 83) ; et le concept de *membre* (Lexique - Partie VII, p. 595).

rendu de l'enquête¹⁰⁵. Mais la relation entre ces deux notions est considérée comme une *interprétation*, dont les fondements ne sont pas clairement établis. C'est pourquoi les analyses développées dans le compte-rendu de l'enquête, font elles-mêmes appel à des énoncés métaphoriques, comme le montre l'exemple suivant :

Le discours produit sur le sujet « salir Saint-Denis », décrit un univers de désordre, traversé par un mouvement de spirale négative, où tous les débordements semblent permis. Mais il révèle également que le phénomène de la saleté n'en est pas l'acteur principal.

Bien qu'elle alimente la situation par ses effets négatifs, la saleté, ou plutôt le « geste de salir », n'est que la partie émergente d'une crise plus profonde issue d'une succession de mutations et de déchirements de la structure sociale. Elle est le symptôme de la maladie, et comme lui, tout en créant le désordre et le dérangement, remplit la fonction bénéfique de révéler la crise et de donner l'alerte [Compte-rendu, p. 1].

2) L'application du Modèle méta

Il s'agit donc d'identifier ces deux parties du « discours », relativement au thème étudié, ainsi que les « mots clés » qui décrivent la situation au sein de la partie B, et les métaphores qui résument les propos « subjectifs » correspondant à la partie A. Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le *Modèle méta* permet de postuler :

1) que la signification, des mots formulés au sein de la partie B du « discours », est à rechercher au sein des expressions métaphoriques situées dans la partie A, comme le représente la figure suivante :

¹⁰⁵ « Le langage associe saleté et désordre. La description de la saleté elle-même contient une notion de dérèglement. Les expressions « Ils foutent la merde » et « Tout le monde fout le bordel », signifient à la fois salir et mettre le désordre » [Compte-rendu, p. 10] - Voir aussi : « Les clés de lecture » ; § « le geste de salir » (p. 238).

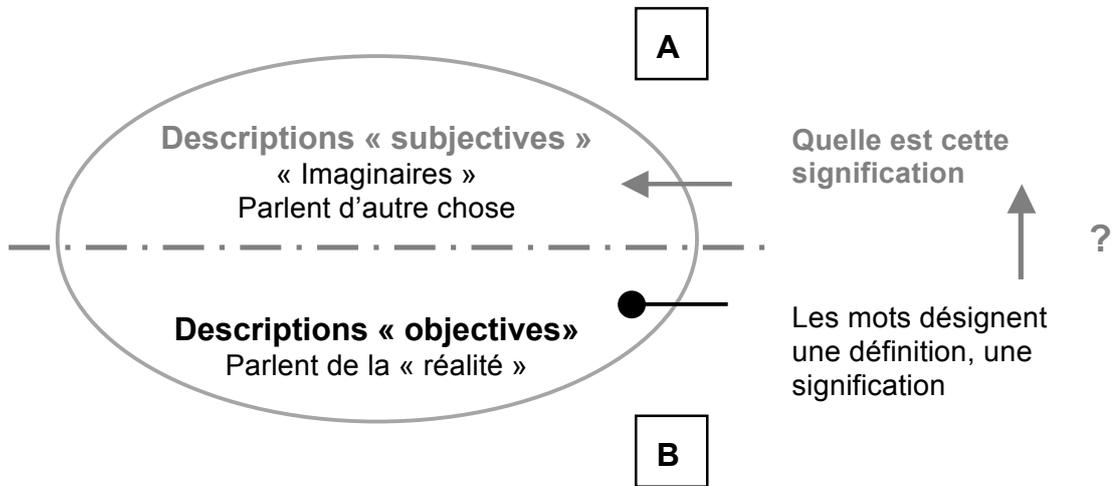


Figure II-6 : Le schéma du sens occulté

2) qu'il existe une « confusion de sens » entre les mots appartenant au *monde du discours* (partie B) et les mots qui, dans le contexte du *monde de la vie*, nomment les objets et les actions effectivement accomplies. Il s'agit donc d'identifier cette « confusion », afin de réaliser la « traduction » qui s'impose entre les significations propres à chacun de ces *mondes*. Seule cette « traduction » est en mesure de donner accès au sens des actions, tel qu'il s'établit dans le contexte de leur accomplissement, et aux « raisons d'agir » de leurs auteurs.

Cette tâche est l'objectif poursuivi par l'« échelle théorique de référence » du *Modèle méta*, présentée ci-après.

II.B.3. L'échelle théorique de référence du *Modèle méta*

1) L'échelle théorique ou le schéma aux trois niveaux

L'échelle théorique de référence, représentée ci-après, a pour objet d'identifier les niveaux logiques correspondant aux contextes, auxquels se rapportent les expressions du langage courant, contenues dans les descriptions produites au sujet d'une situation particulière.

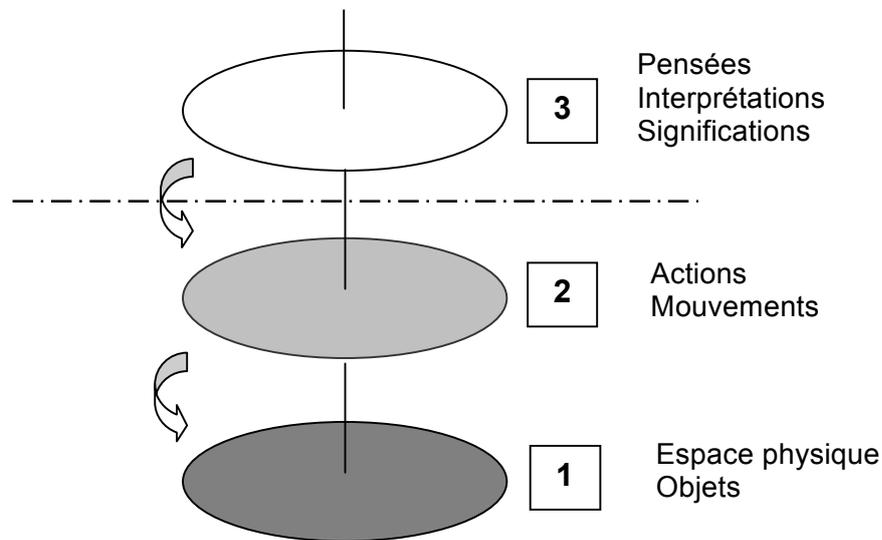


Figure II-7 : L'échelle théorique de référence du Modèle méta

Ce modèle est issu d'un schéma, intitulé : « schéma aux trois niveaux » (cf. Figure IV-14, p. 309), réalisé au cours d'une des étapes de recherche théorique (Etape 3)¹⁰⁶, portant sur l'analyse des significations exprimées par le schéma de synthèse de l'enquête sur le thème de la « propreté ».

L'étape de recherche précédente avait mis en évidence le fait que des expressions telles que : « le “geste de salir” provoque la “saleté morale” », décrivant le schéma de synthèse au sein du compte-rendu de l'enquête, étaient des expressions métaphoriques :

La saleté [...] **produit** un dérangement important, **provoqué** par la présence d'une saleté physique, et surtout par le comportement des salisseurs, dont l'acte, le geste de salir est vécu comme une marque d'hostilité à l'égard de la ville et de ses habitants, une mise en cause des règles de la vie collective.

[Compte-rendu d'enquête, p. 4].

Il est en effet apparu que les mots « provoquer » ou « produire »¹⁰⁷ ne recouvraient pas leur sens usuel, qui fait référence à la réalisation d'une action concrète. D'où

¹⁰⁶ Voir : la présentation des étapes de la recherche (p. 34) ; et la description de l'Etape 3 (Partie IV, p. 292).

¹⁰⁷ Ces mots sont soulignés, au sein de la citation, pour les besoins de la démonstration.

l'hypothèse selon laquelle le schéma de synthèse figurait des éléments de nature différente : certains se rapportant à des éléments concrets : des objets et actions, exprimés par les mots « saleté » et « salir » (entendus selon leur sens usuel, à ce stade des travaux) ; les autres se rapportant à des perceptions et interprétations, exprimées par les termes « malaise » et « saleté morale ».

Selon la compréhension de *sens commun*, les mots « saleté » et « salir » sont donc situés aux deux premiers niveaux de l'échelle théorique.

Or, le « schéma aux trois niveaux », réalisé pour les besoins des travaux en cours (Etape 3), avait pour but de figurer les objets tels qu'ils se présentent dans le cadre de la vie courante, les actions qui s'y déroulent et les significations qui leurs sont attribuées. Les mots qui ont été situés au deux premiers niveaux étaient ceux de « détritrus » et « jeter ». La comparaison du schéma de synthèse de l'enquête avec ce « schéma aux trois niveaux » a donc mis en évidence le fait que les mots, figurant au sein du premier, n'étaient pas équivalents à ceux employés dans le cadre de la vie courante, et n'exprimaient pas le même sens.

Il est ainsi apparu que l'expression : « mettre le désordre », entendue jusque-là en tant que sens figuré du mot « salir », était en fait sa véritable signification, qui est celle de : « jeter ailleurs que là où il faut »¹⁰⁸. La signification du mot « saleté » étant : « détritrus qui n'est pas à sa place ». Comme on le verra ci-après (cf. Figure II-10, p. 105), le mot « détritrus » se rapporte à un objet, et le mot « jeter », à une action consistant à évacuer les détritrus. Tandis que les mots « saleté » et « salir » se rapportent au *lieu* dans lequel l'objet est déposé et, plus précisément, à la *non conformité* de ce lieu, par rapport aux conventions définissant *la place* dévolue aux différentes catégories d'objets. Les « choses », auxquelles ces mots se rapportent, sont donc formés par des significations (cf. ci-après).

Les propos qui précèdent, exprimés selon l'échelle théorique de référence, peuvent être représentés comme suit :

¹⁰⁸ Le fait que les significations, qui ont été mises en évidence, correspondent au sens tacite des mots eux-mêmes, n'a été établi qu'au cours des dernières étapes de recherche (Etape 7 – cf. Partie IV, p. 480).

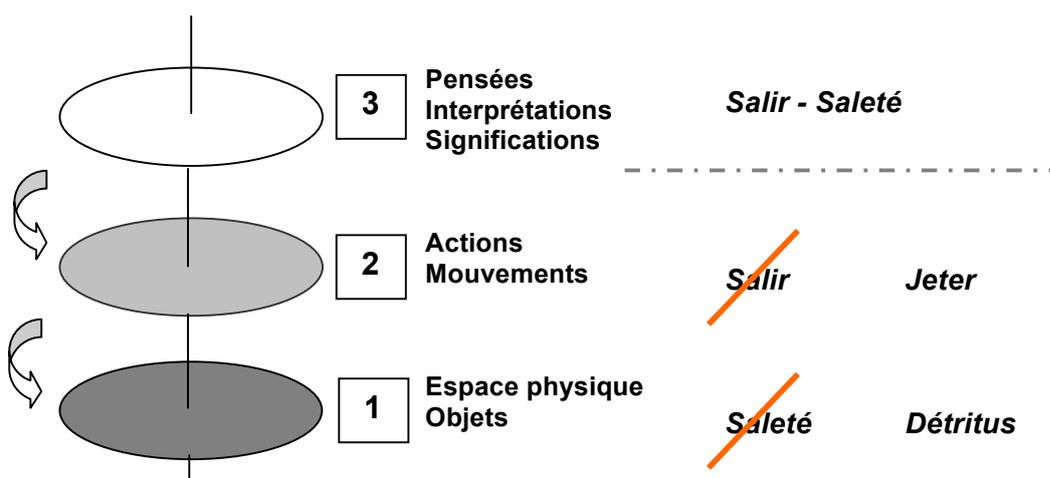


Figure II-8 : L'application de l'échelle théorique de référence – 1

Les mots « saleté » et « salir » (qui, selon le *sens commun*, se rapportent à des objets et des actions,) sont donc remplacés par les mots « détritus » et « jeter », et sont placés au niveau supérieur, indiquant qu'ils se rapportent à des significations. Dans cette configuration, l'échelle théorique représente ce à quoi les mots se rapportent¹⁰⁹. Elle permet de réaliser une distinction, entre les expressions employées dans les circonstances de la vie courante, et celles employées dans le cadre d'un « discours » (ici le schéma de synthèse de l'enquête), cela afin de déterminer les « choses » désignées par ces mots, et les significations qu'ils expriment.

2) Le monde de la vie et le monde du discours : les mots, le sens et la dénotation

Selon Gottlob Frege [1971, p. 107], les mots expriment un sens et désignent une *dénotation* (la « chose » à laquelle se rapporte ce sens) :

Un nom propre (mot, signe, combinaison de signes, expression) exprime son sens, dénote ou désigne sa dénotation. Avec le signe, on exprime le sens du nom propre et on désigne la dénotation.

¹⁰⁹ L'échelle théorique étant composée de mots appartenant au langage courant, donc d'énoncés *indexicaux*, sa signification ne peut être fixée et varie selon les différents contextes auxquels elle se réfère (cf. les développements plus loin : Partie IV, p. 260 ; et le concept d'*indexicalité* : Lexique - Partie VII, p. 563). Il s'agit là de la difficulté majeure que rencontre l'entreprise consistant à analyser les significations du langage *commun*, au moyen de ce langage lui-même (Cf. « Les caractéristiques du langage commun » - Partie IV – Etape 2, p. 265).

Plusieurs expressions peuvent avoir la même *dénotation* (désigner le même objet), mais exprimer un sens différent. Pour illustrer la relation entre sens et *dénotation*, Frege prend l'exemple du mode de désignation du point d'intersection de plusieurs droites. Le sens correspond à la « manière dont le point est donné » (ou au « mode de dénotation de l'objet » [p. 103] :

Soient a , b , c , les droites joignant les sommets d'un triangle aux milieux des côtés opposés. Le point d'intersection de a et de b est le même que le point d'intersection de b et de c . Nous avons diverses désignations pour le même point et ces noms (« point d'intersection de a et b », « point d'intersection de b et c ») indiquent en même temps la manière dont ce point est donné. Par suite, la proposition contient une connaissance effective. Or, il est naturel d'associer à un signe (nom, groupe de mots, caractères), outre ce qu'il désigne et qu'on pourrait appeler sa dénotation, ce que je voudrais appeler le sens du signe, où est contenu le mode de dénotation de l'objet. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, la dénotation des expressions « point d'intersection de a et b » et « point d'intersection de b et c » serait bien la même, mais non leur sens.

La représentation ci-dessus (Figure II-8) ne rend pas compte de la relation qui existe entre les mots, les « choses » qu'ils désignent, et les significations qu'ils expriment. Les mots : « détritrus » et « jeter » ont pour *dénotation* des objets et actions, mais expriment également un sens. On a vu plus haut (cf. p. 95), que le mot « détritrus », ou celui de « déchet », exprime le sens attribué à un objet selon le « statut » de celui-ci. « Déchet » est le mot employé pour désigner un objet « hors d'usage ». Le mot « jeter » désigne une action consistant à évacuer les déchets, et exprime le sens attribué au fait de « placer la souillure en dehors de soi »¹¹⁰. Les mots « saleté » et « salir » expriment un sens, celui de : « mettre le désordre ». Ils ont pour *dénotation* « quelque chose » qui est elle-même une signification.

Par conséquent, outre la distinction qu'il convient d'opérer entre les « choses » désignées par les mots (leur *dénotation*), et le sens exprimé par ceux-ci, il convient également de prendre en compte la distinction qui existe entre le cadre conceptuel

¹¹⁰ « Le monde est né de l'idée du propre ; le premier apprentissage de l'enfant est celui de la propreté ; le geste quotidiennement refondateur de la civilisation consiste à se laver et à ranger. Être propre, c'est être en propre, être soi, clairement séparé de la souillure et du non soi : se défaire de la saleté dessine la première frontière existentielle » [Kaufmann, 1997, p. 21] – (cf. compte-rendu de l'enquête, p. 22).

formé par le *monde de la vie* [Schütz, 2010-c]¹¹¹ et celui formé par le *monde du discours*.

Au sein du premier, le propos des conversations courantes porte sur les activités de la vie pratique¹¹². Les mots qui y sont employés désignent (ou dénotent) les objets que l'on manipule et les actions que l'on accomplit, et expriment leur sens tel qu'il apparaît au sein de ce *monde*. Le *monde* du « discours » est un *monde* de raisonnement. En son sein, les mots désignent des significations, des « constructions de l'esprit ». Pour exprimer cela d'une manière plus imagée, on peut dire que dans le premier cas, on parle des « choses » et que dans le second cas, on parle de la « signification des choses » :

Le moyen typifié par excellence par lequel la connaissance issue de la société est transmise est le vocabulaire ainsi que la syntaxe du langage vernaculaire. Celui-ci est avant tout une langue de choses et d'évènements appelés par leur nom. Chaque nom inclut une typification et une généralisation se référant au système de pertinences dominant dans le groupe linguistique qui trouve la chose nommée suffisamment signifiante pour lui fournir un terme à part. Le vernaculaire préscientifique peut être interprété comme un trésor de types et de caractéristiques prêts à l'emploi et préconstitués, tous issus de la société, portant en eux un horizon ouvert de contenus non encore explorés [Schütz, 2008-a, p. 20]

L'échelle théorique de référence s'applique donc, de manière spécifique, à chacun de ces deux *mondes*, comme le montre la figure ci-après :

¹¹¹ Voir les développements présentés plus loin relatifs aux Etapes 2 et 3 de la recherche (Partie IV, p. 252 et 336) ; ainsi que la présentation du concept du *monde de la vie* (cf. « Lexique » - Partie VII, p. 577).

¹¹² Voir plus loin (p. 109), la définition attribuée aux expressions « vie pratique » et « conversation courante ».

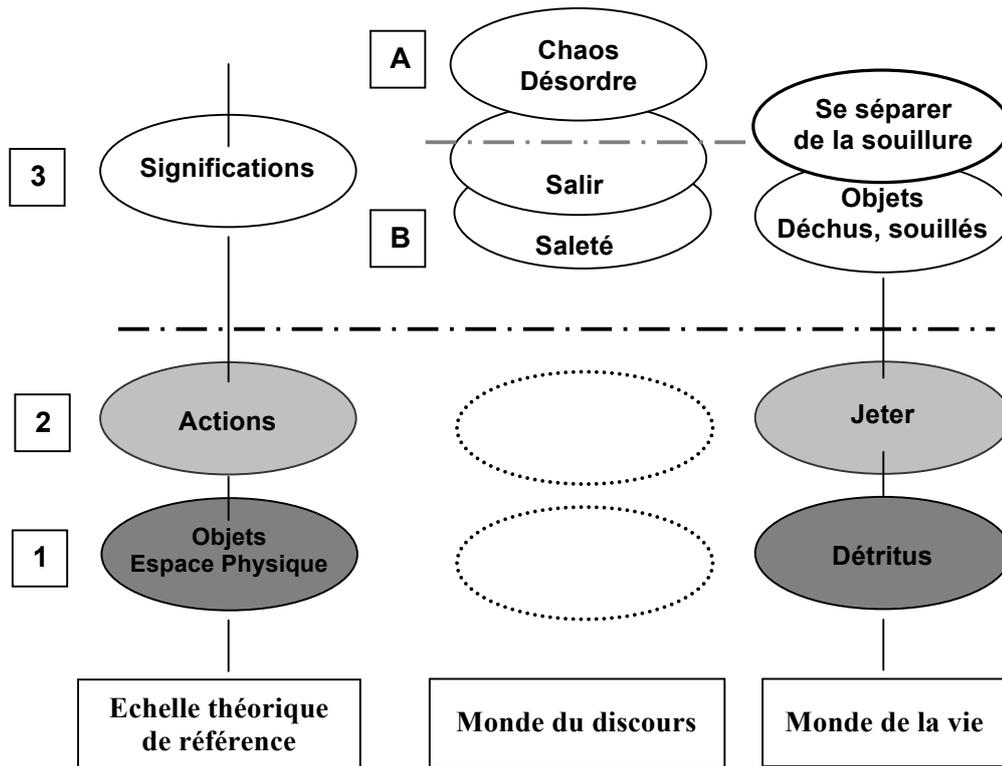


Figure II-9 : L'application de l'échelle théorique de référence – 2

Les mots « saleté » et « salir » ont pour signification : « en désordre » et « mettre le désordre » (niveau 3-A). Ils ont pour *dénotation* « quelque chose » qui est lui-même une signification (niveau 3-B). La question, qui se pose alors, est celle de savoir à quoi ces significations, à leur tour, se rapportent ? Quelles relations entretiennent-elles avec les « réalités » du *monde de la vie* ? Et, en particulier, avec les objets et actions qui constituent la *dénotation* des mots « détritus » et « jeter » ?

3) Le changement de cadre d'interprétation : de l'objet à la place de l'objet

Comme la prochaine figure permet de le voir, les significations qui relèvent du *monde du discours* se rapportent bien à « quelque chose » relevant du *monde de la vie*, mais il est nécessaire, pour l'identifier, de réaliser une véritable traduction.

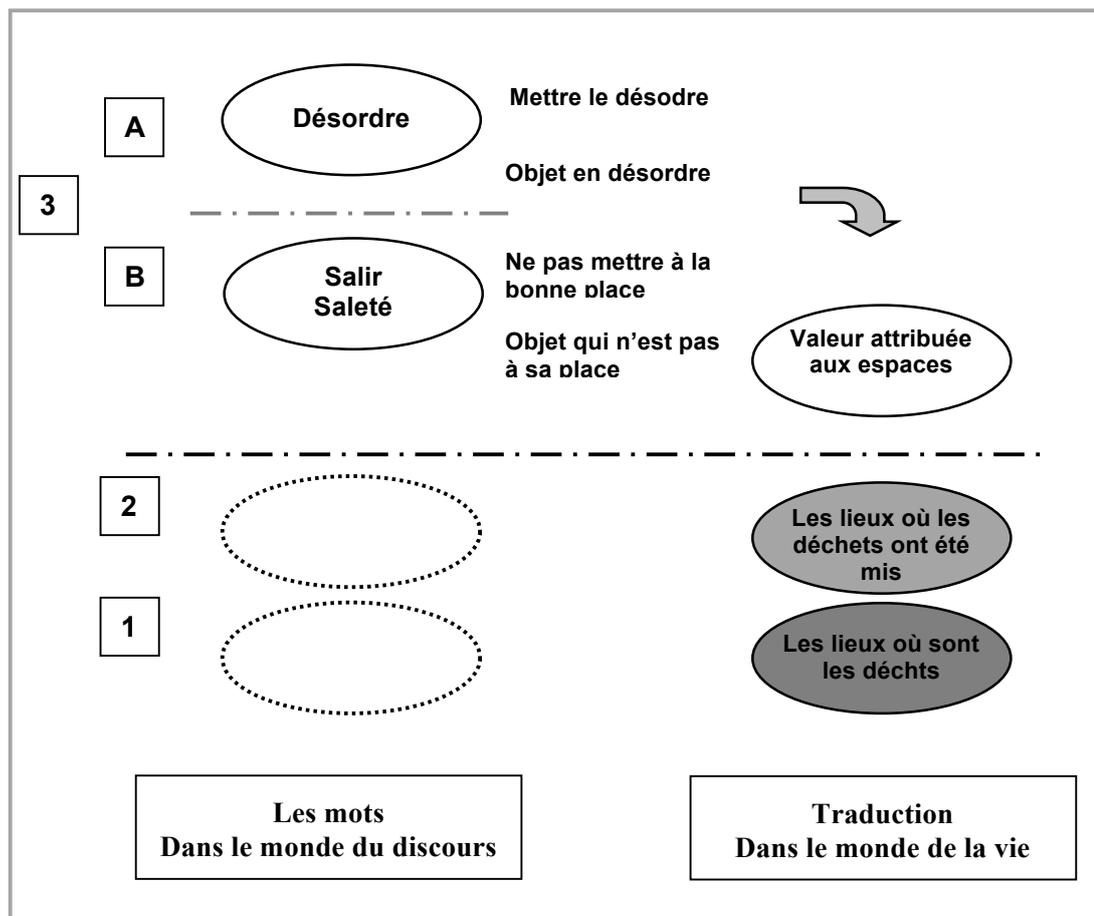


Figure II-10 : L'application de l'échelle théorique de référence – 3

Les significations, qui forment la *dénotation* des mots « saleté » et « salir » (niveau 3-B), ne se rapportent pas à l'activité pratique consistant à évacuer les déchets de la vie domestique, ni aux objets ainsi évacués. Elles se rapportent, comme on l'a vu, aux « objets qui ne sont pas à leur place », et au fait de « ne pas mettre à la bonne place ». Ces significations se rapportent donc au *lieu* dans lequel les objets sont effectivement déposés.

La *place* de l'objet n'est pas l'*objet*, elle se *rapporte* à lui et se situe par conséquent en position méta. La « bonne place » correspond à la classification attribuée aux espaces.

Il semble tout à fait évident que l'une et l'autre relèvent de « réalités » bien distinctes, tout comme c'est le cas pour l'« humanité » et l'« individu », selon l'exemple cité précédemment (cf. p. 87). Par conséquent, on peut s'étonner que cette évidence soit perdue de vue, dès qu'il s'agit de déterminer le sens des expressions du

langage courant. Ce paradoxe résulte des propriétés du sens et du langage *communs*¹¹³.

Comme on l'a vu¹¹⁴, la caractéristique de la compréhension de *sens commun* est précisément de ne pas dissocier les niveaux logiques relatifs aux « choses » et à leur sens. Au sein du *monde de la vie*, un objet ne peut être appréhendé qu'au *travers de* son usage et de sa valeur symbolique.

Du fait de la structure du langage, il est extrêmement difficile de percevoir ces distinctions, et quasiment impossible de les formuler. Affirmer que l'énoncé : « objet qui n'est pas à sa place » ne se rapporte pas à un objet, semble incohérent. Le fait que cet énoncé concerne la *place* de l'objet et non pas l'*objet* lui-même, ne peut apparaître. De même l'expression : « la place de l'objet » renvoie à l'expérience vécue, selon laquelle un objet se situe à une place, *en* un lieu, *dans* un contexte. Sa signification apparaît *dans* l'espace, au moment où l'objet est perçu. La compréhension de *sens commun* pourrait être représentée, selon l'échelle théorique, par un seul disque formé de trois « couches » totalement perméables¹¹⁵.

Ces distinctions ne sont donc pas accessibles aux *membres*, ni aux chercheurs qui partagent les significations *allant de soi* des expressions du langage courant. Sans le recours à des dispositifs spécifiques, ils n'ont pas la possibilité de « s'extraire » de la posture naturelle du *membre*, opération indispensable pour rendre ces significations « problématiques »¹¹⁶. C'est cette opération que le *Modèle méta*, présenté ci-après, vise à réaliser.

On voit en effet ici que la « traduction » ainsi opérée entre les deux *mondes*, réalise un changement de cadre d'interprétation de la « situation étudiée » (on verra ci-après l'ambiguïté de cette formulation). Le sujet en cause, dans la question de : « la

¹¹³ Des paradoxes, comme celui-ci, ont été fréquemment rencontrés au cours des travaux de recherche. C'est, en particulier, l'étude de ces phénomènes (cf. Partie IV - Etape 2, p. 262) qui a permis d'aboutir à l'élaboration du *Modèle méta*.

¹¹⁴ Voir les développements relatifs à la distinction entre « chose » et « sens des choses » (p. 56) ; et le concept d'*indexicalité* (Lexique).

¹¹⁵ On peut noter ici, que l'échelle théorique appartient au *monde* du raisonnement, au sein duquel la distinction entre « choses » et sens des « choses » peut être conceptuellement envisagée. Elle permet d'analyser le mode de construction du *sens commun*, depuis l'« extérieur », mais ne peut rendre compte de l'appréhension du sens telle qu'elle existe à l'« intérieur » du *monde de la vie*.

¹¹⁶ Voir le concept de *membre et d'allant de soi* (Lexique - Partie VII, p. 595).

propreté des espaces publics » ou plutôt celle de : « la *saleté* des espaces publics », se trouve ainsi « déplacé ». Ce changement de perspective permet :

1) de répondre aux interrogations qui avaient motivé la commande de l'enquête : en particulier celle de savoir pourquoi ce sujet provoquait de vives réactions et soulevait de telles émotions. Celles-ci résultent du constat de la « rupture » de l'accord social portant sur la définition des lieux réservés aux déchets, et la valeur accordée à l'espace public.

2) d'envisager les moyens d'intervenir dans la situation, sous un autre angle. Il ne s'agit plus de se préoccuper seulement de l'évacuation des déchets et de l'entretien des rues, mais de l'organisation de l'espace public et de la conformité de cette organisation avec les usages.

3) de traduire la question : « pourquoi les gens salissent-ils ? » en celle-ci : « qu'est-ce qui incite les gens à déposer les déchets en tel ou tel endroit ? ». Il s'agit ici de considérer les actions concrètes, mais non plus telles qu'elles sont envisagées au travers du *monde du discours* (c'est-à-dire en termes de jugement de valeur), mais telles qu'elles se présentent dans les circonstances de la vie pratique. C'est dans ce contexte qu'il est possible d'accéder au sens que revêtent ces actions pour leurs auteurs, c'est-à-dire aux « raisons » pour lesquelles ils les accomplissent de telle ou telle manière. (Ces considérations ouvrent également une question d'un autre ordre, celle de savoir par qui, et comment, sont établies les « règles » qui déterminent la place assignée aux déchets)¹¹⁷.

4) La définition de la situation étudiée

Comme indiqué précédemment, à propos des niveaux logiques correspondant à la situation d'enquête (cf. p. 87), toute activité consistant à « parler de », se situe au niveau méta par rapport à ce dont on parle. Il est clair, à présent, qu'un récit *portant sur* les activités de la vie pratique, ne décrit pas les choses telles qu'elles *sont*, mais telles qu'elles sont appréhendées, ressenties, jugées.

¹¹⁷ La nouvelle interprétation des résultats de l'enquête, issue des travaux de recherche, est présentée en détail plus loin (cf. Partie V – Etape 6.0, p. 416).

Il convient cependant de distinguer les conversations courantes, qui portent effectivement sur ces activités pratiques, et certains propos, en particulier ceux qui sont formulés dans le cadre d'entretiens de recherche, et qui portent sur une « situation », un « problème », qu'il s'agit de comprendre ou de traiter.

Dans ce cas, les personnes ne décrivent pas ce qu'elles *font* ni les raisons pour lesquelles elles agissent de telle ou telle manière, dans le contexte pratique dans lequel elles se trouvent à un moment précis. Elles formulent les significations qu'elles accordent à « la situation », c'est-à-dire à « quelque chose » qui fait déjà l'objet d'une interprétation, et qui relève des « constructions de l'esprit »¹¹⁸. Il s'agit, non plus d'un « discours » *portant sur* des actions (la « choses »), mais d'un discours *portant sur* des « faits interprétés », c'est à dire *sur* le sens des « choses ».

Il existe donc une confusion entre « la situation étudiée » et la « réalité » de la vie pratique. Le schéma figurant les niveaux logiques relatifs à la situation d'enquête (cf. Figure II-3, p. 88) doit donc être rectifié comme l'indique la figure ci-dessous¹¹⁹.

Pour retrouver ici la distinction entre le *monde de la vie* et le *monde du discours*, on peut considérer que les deux premiers niveaux appartiennent au premier, et les niveaux supérieurs au second. Le « discours », formé par les entretiens d'enquête, porte bien sur le *monde de la vie* mais il ne se rapporte pas « directement » aux activités de la vie pratique (niveau I-a), il se rapporte à la « situation étudiée » (niveau I-b), soit aux significations accordée à ces activités.

Afin de retrouver ici la distinction entre le *monde de la vie* et le *monde du discours*, on peut considérer que les deux premiers niveaux appartiennent au premier, et les niveaux supérieurs au second. Le « discours », formé par les entretiens d'enquête, porte bien sur le *monde de la vie* mais il ne se rapporte pas « directement » aux

¹¹⁸ On peut d'ailleurs remarquer qu'elles répondent en cela à la sollicitation des enquêteurs qui, le plus souvent, ne leur demandent pas de s'exprimer à propos de leurs activités quotidiennes, mais à propos du « problème » identifié. Dans le cadre de l'enquête sur le thème de la « propreté », la question était la suivante : « Salir Saint-Denis, qu'est-ce que cela signifie pour vous ? ». (Cf. l'intitulé complet de la question, p. 176).

¹¹⁹ La version de cette figure, présentée plus haut, a été réalisée en 2012 (Etape 7, cf. Partie V, p. 480). Elle a été conservée en l'état, afin de faciliter la compréhension et la progression de la démonstration. Voir également, au sujet de la « situation étudiée », les analyses présentées plus loin (Partie IV - Etape 3, p. 304).

activités de la vie pratique (niveau I-a), il se rapporte à la « situation étudiée » (niveau I-b), soit aux significations accordées à ces activités.

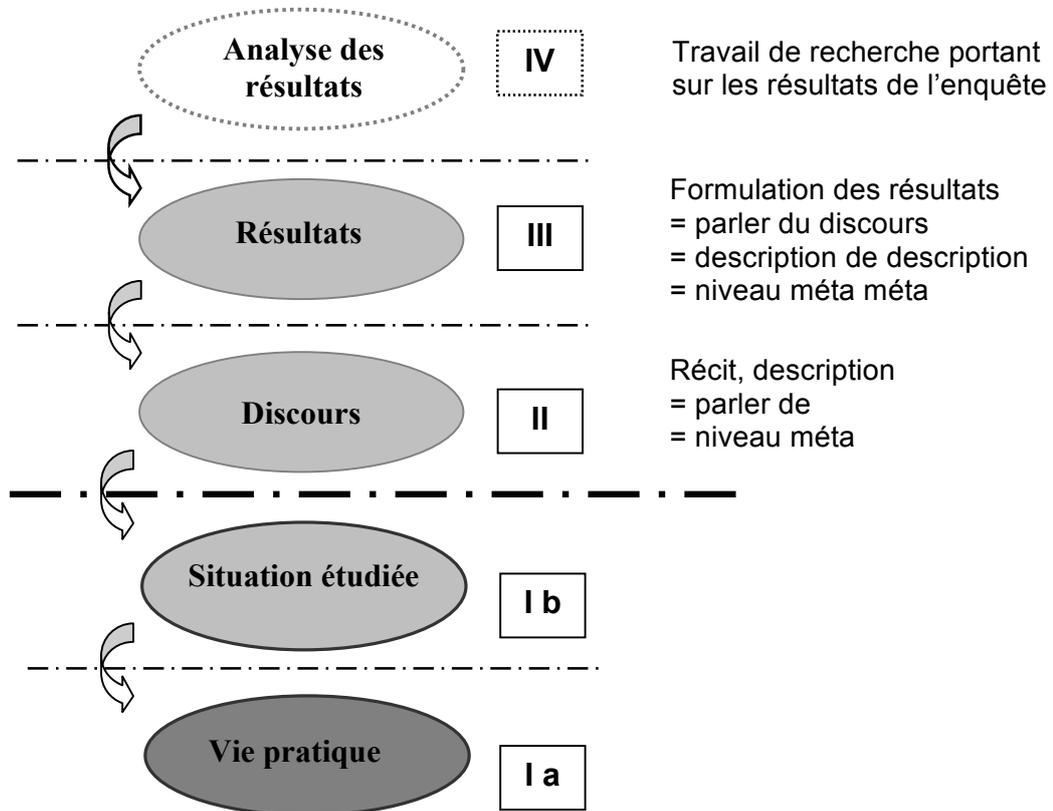


Figure II-11 : La schématisation de la situation d'enquête - 2

Il me faut également préciser, au sujet des expressions : « vie pratique » et « monde de la vie », que j'emploie la première pour faire référence aux activités pratiques. Et la seconde pour faire référence au *monde*, tel qu'il est expérimenté au cours de la vie quotidienne, celui-ci incluant les activités pratiques, les significations et les conversations courantes. Alfred Schütz définit le *monde de la vie*, comme celui des « êtres humains vivant, agissant et pensant à l'intérieur de lui », il est donc possible d'inclure le fait d'y parler [Schütz, 2008-b, p. 79].

Les conversations courantes sont des « discours » portant sur la vie pratique, que l'on pourrait situer au sein du *monde du discours*. Mais, par souci de clarté, on considérera que celles-ci relèvent du *monde de la vie*. Selon l'échelle représentée ci-

dessus, elles sont situées au niveau (I-b). Il existe également des conversations, dans les circonstances de la vie courante, qui ne portent pas sur les activités de la vie pratique mais, comme dans le cas des entretiens d'enquête, portent sur une « situation », ou sur ce que les gens pensent ou disent. On considérera que ces dernières relèvent du *monde du discours*, et se situent au niveau (II). (Bien que ces conversations aient lieu, elles aussi, à l'intérieur du *monde de la vie*).



De fait, l'artiste est un perturbateur, quelles que soient par ailleurs ses convictions politiques... parce qu'il est sommé d'interroger les représentations en cours, et de les confronter tant à leur vérité qu'à ce qu'il pense, ressent et fait se lever la possibilité de réalités divergentes.
Evelyne Pieiller - Eloge de la perturbation, Le Monde diplomatique, septembre 2016

PARTIE III :
L'ENTREE EN FORMATION : ELEMENTS
BIOGRAPHIQUES (2003-2004)

Chapitre I : Biographie

I.A - Avant propos : le jour zéro

1) Le jour zéro

Le parcours de formation-action-recherche, que je décrirai dans ce chapitre, commence en octobre 2003, date à laquelle j'entreprends une formation à l'Université de Paris 8, en DESS d'ethnométhodologie. Toutefois la date fondatrice, le « jour zéro », se situe légèrement en amont de la date officielle :

Aujourd'hui, 27 septembre 2003... J'ai assisté aux soutenances des mémoires de DESS de la promotion 02/03. C'était très intéressant, émouvant même. Ceux que j'ai côtoyés avant l'été pendant mes quelques séances d'initiation à l'ethnométhodologie terminent aujourd'hui leur parcours. Le mien commence. [...] pour moi c'est le jour 0. [...] Je vais tenir un journal, du jour 0 au 365^{ème}.

C'est par ces quelques lignes que s'ouvrait mon journal de recherche, que j'ai complété quelques jours plus tard :

J'ai été ravie d'être là ce samedi. Je pensais que j'avais vraiment bien fait de choisir ce DESS, alors que je n'avais pas tous les éléments pour le faire. Un des cours de Pierre Quettier, en juin, portait sur la prise de décision: éléments rationnels / éléments intuitifs... Les éléments intuitifs ont été pour moi déterminants. Je voulais prendre de la hauteur par rapport à mes futurs projets, j'avais le sentiment que j'allais être servie. [...]

Durant cette journée, je ressentais qu'ici on est soi même, l'ethnométhodologie s'appuie sur la connaissance de chacun. Mon meilleur outil c'est ce que je suis, ce que j'ai fait, ce que je sais faire, ce que je peux apprendre.

En tout cas je garde en tête que Maryse, Etienne, Yann, Gilles, Thierry [...], Olivier que je retrouverai l'année prochaine, auront largement contribué à mon choix. Le 365^{ème} jour, si les petits cochons ne m'ont pas mangée, je n'oublierai pas de les en remercier, dans la rubrique adéquate...

Quelques semaines plus tard, je serai officiellement inscrite à l'Université de Paris 8, au titre d'une équivalence pour validation de l'expérience professionnelle. Le 17

octobre 2003 (jour 19), en salle A 174, je prendrai part à la journée d'accueil de la promotion 2003-2004 du DESS d'ethnométhodologie.

2) Un parcours de plus de dix années

Les premières pages de mon journal marquent le début d'un parcours de formation et de recherche, qui dépassera de loin l'échéance annoncée – le cheminement que je relate aujourd'hui s'étend sur une période de plus de treize années – et qui orientera ma trajectoire de vie bien au delà de la dimension professionnelle. Je déciderai rapidement de prolonger ce temps de formation et de préparer le diplôme en deux ans.

Ce fut un choix judicieux, car c'est au cours de la seconde année de formation que j'ai pu réaliser l'expérience fondatrice de mon parcours. Comme indiqué précédemment, j'ai participé à la réalisation d'une enquête, dirigée par Patrice Ville, socianalyste et maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8, qui collaborait avec l'équipe d'enseignants du DESS. Cette enquête a été menée dans le cadre d'un dispositif de formation mis en place depuis plusieurs années. Le report de l'élaboration du mémoire et de sa soutenance m'a également donné l'occasion de réaliser une expérience collective des plus réjouissantes, qui a marqué l'histoire de cette période de ma vie et restera certainement dans les souvenirs de ses participants. Elle a également marqué l'histoire de cette formation, aux dires de Jean François Dégremont qui la dirigeait à cette période¹²⁰.

J'étais contrariée à l'idée de ne pas respecter le rendez-vous que je m'étais fixée pour le « J 365 ». En juin 2004, je formule une idée « en l'air » : « *Ecrire le mémoire comme une histoire, un film, un roman. Samedi 5/06/04, j'ai écrit cela et après j'ai "déliré" : j'écris l'histoire et je fais une pré-soutenance en septembre avec une mini pièce de théâtre* » [JdR-9/06/04].

Mon compagnon, me « prenant au mot », m'a proposé de réaliser la mise en scène, et Marie, une étudiante du DESS, s'est déclarée prête à contribuer à ce projet. Durant l'été, j'ai donc écrit une pièce de théâtre intitulée : *Les aventures de MB au pays de l'ethnométhodologie*, avec les encouragements de Marie qui s'efforçait de lever mes

¹²⁰ Voir « L'ethnométhodologie et l'Université Paris 8 » (Partie II, p. 73).

doutes sur la pertinence du texte [Bodineau, 2004]. J'ai réuni une équipe, composée d'étudiants et de quelques voisins, et les séances de répétition ont pu commencer. Le spectacle a donné lieu à une représentation unique le 15 octobre 2004, jour de l'accueil de la promotion 2004-2005, devant les nouveaux arrivants, les étudiants de la promotion sortante et les enseignants.

J'ai soutenu le mémoire de DESS en juin 2005. La décision de poursuivre en thèse n'a pas été immédiate, elle n'est intervenue qu'en 2008, après une série d'expériences qui seront décrites plus loin. Avant de décrire l'entrée formation, et l'évolution de mon projet professionnel intervenue au cours des premiers mois (cf. Chapitre II, p. 130), je livrerai ici quelques éléments biographiques.

Je présenterai d'abord l'autobiographie que j'ai rédigée en novembre 2003. Celle-ci sera suivie de la présentation :

- de mon parcours professionnel au cours des quinze années précédant l'entrée en formation (cf. p. 125),
- des activités associatives dans lesquelles je me suis engagée, depuis mon arrivée dans la ville de Saint-Denis en 1986 (cf. p. 121).

I.B - Un exercice autobiographique

La rédaction d'une autobiographie figurait parmi les exercices réflexifs obligatoires, exigés des étudiants du DESS d'ethnométhodologie. Celle-ci, comme l'indique Pierre Quettier [2010, p. 47], a pour premier objectif de « dire d'où l'on parle », c'est-à-dire de présenter le « dispositif d'observation » mis en place sur le terrain de la recherche. Cela afin de mettre en perspective :

[...] les éventuels biais culturels susceptibles d'orienter les comptes-rendus, au corps défendant de celle ou celui qui la mène. [...] Les autres aspects de la pratique autobiographique sont également abordés, à commencer par l'usage qui en est fait en formation depuis l'origine comme mode d'appropriation d'une histoire propre [Le Grand & Pineau, 1992]. Ces effets réflexifs sont directement vécus par les étudiants dans le cours de la rédaction de leur propre autobiographie.

En décembre 2003, j'ai donc rédigé les quatre pages reproduites ci-après, qui résument les étapes de mon parcours de vie.

Martine Bodineau - 16/12/03

Album de famille

**Je
suis
née
le
4
mars
1957
à
Montbéliard**



1959 - je dois être née en colère.



1961 - avec mon frère, né en 59 (au c.) et ma sœur née en 56 (à d.)

Origines



1961 ou 62 - de g à d: ma grand-mère maternelle, mon frère, ma sœur, ma mère et moi.

Quelques semaines après ma naissance mes parents s'installent à Montbéliard, dans le quartier HLM de "la Chiffogne" qui vient d'être construit comme de nombreux autres dans la région, pour loger l'importante main-d'œuvre recrutée par les usines Peugeot de Sochaux depuis le début des années 50.

Arrivé du Cotentin en 1950, à l'âge de 17 ans, mon père entre d'abord à "l'école Peugeot", puis muni d'un CAP de tourneur fraiseur il intègre l'usine l'année suivante à l'atelier d'outillage.

Ma mère est née en haute-saône, en 1926. Elle a passé une partie de sa jeunesse auprès de son père dans les Vosges, puis à l'âge de 20 ans elle rejoint sa mère dans la région de Montbéliard. Elle a été ouvrière dans plusieurs usines, dont Peugeot pendant quelques années avant la naissance de sa première fille.

En 1964, la famille s'installe dans un pavillon construit dans les environs de Montbéliard, que ma mère occupe toujours.

Nous passons là une enfance heureuse. Les conditions de vie sont modestes, mais rien d'essentiel ne manque.

Les enfants du quartier et la majorité des camarades de classe sont des enfants d'ouvriers des usines Peugeot. Le site de Sochaux emploie près de 40.000 salariés jusque dans les années 1980. La région vit au rythme de l'entreprise, les salariés y travaillent durant toute leur vie.

Mon père y a travaillé 38 ans, pendant lesquels il a été un militant syndical très engagé. Pour notre famille, cet énorme site industriel représente un monde où les rapports sociaux sont tranchés et les conflits violents.

Mon père était une personnalité forte, admiré de ses enfants pour la constance de ses engagements, son courage et sa fierté. (Une anecdote qui pour moi le décrit bien: quand une consigne écrite comportait une faute d'orthographe, il la renvoyait sans l'exécuter.)

Ma mère, dans son rôle de femme au foyer, n'a sans doute pas bénéficié d'une image aussi valorisante. Pourtant sa tâche a dû être bien lourde. Outre les travaux domestiques, c'est elle qui était chargée de "joindre les deux bouts".

Les enfants étaient peu mis à contribution, l'attente des parents portant avant tout sur le travail scolaire.

Juin 68 à Sochaux, pour moi c'est la guerre. J'ai 11 ans. Pendant plusieurs jours le collège est fermé, des hélicoptères tournent au-dessus de l'usine occupée par les ouvriers.

Un drapeau rouge flotte sur le toit du "building" (l'immeuble de la direction). Des affrontements très violents ont eu lieu entre les grévistes et les CRS, faisant plusieurs morts.

Selon la rumeur, des fusils commençaient à sortir des caves et des granges des environs, et plusieurs cadavres de CRS auraient été retrouvés au fond de cuves d'acide.

1958 - Barfleur, pointe est du Cotentin.

Mon père n'y a pas vécu, sa mère s'y est installée après son départ. Mais pour les enfants, c'est un pays d'origine.

Nous n'avions pas de souvenirs de nos premières vacances, nous étions trop jeunes. Des photos, une assiette peinte accrochée au mur de l'appartement, les lettres de la grand-mère nourrissaient notre imagination. Nous n'y sommes retournés qu'en 1968 et deux fois encore en famille, en 69 et 72,

C'est là-bas qu'en 1995, nous avons dispersé les cendres de mon père.



Que leurs enfants fassent des études et accèdent à de bons métiers était toute l'ambition de mes parents. Mon père, un amoureux des livres, a toujours regretté de ne pas en avoir suivi.

J'obtiens le bac en 1974 et un diplôme d'assistante sociale en 78. Ma sœur et mon frère ont suivi une formation d'instituteur.

J'occupe mon premier emploi en octobre 1978, dans un centre médico-social de Montbéliard. Ce travail ne me déplait pas, mais les activités d'animation et de spectacle que je mène en parallèle depuis de nombreuses années me passionnent davantage. Ma courte carrière de fonctionnaire territorial à la DASS s'achève en 81.

Terrain d'aventures



1976 ou 77 - Belle-île en mer.

A 15 ans, je fais un séjour dans un centre de vacances du CE Peugeot, à Belle-île en mer.

Ça n'est plus l'époque "du grand air pour tous", mais de "l'émancipation de la classe ouvrière par la Culture". En tout cas, je découvre un formidable terrain d'aventure et d'apprentissage. Outre les activités nautiques, on y fait du théâtre, de la musique et des films.

Pendant 10 ans, j'y passe tous mes étés. Je deviens animatrice, puis directrice. Durant l'année, je suis des stages de formation, je prépare les séjours de l'été, je fais du théâtre, au sein de la petite bande très soudée qui s'est constituée.

Nous nous forgeons une solide et précoce expérience de terrain dans l'animation des groupes, l'encadrement d'équipes et l'organisation.

En 1980, en lien avec la compagnie théâtrale qui intervient dans les centres de Belle-île depuis plusieurs années, nous élaborons un projet de séjour portant sur la création et la tournée d'un spectacle. Le CE l'accepte, nous le mettons en place de bout en bout, sans nous dégonfler. Ce sera une belle expérience.

En 1981, la troupe de théâtre rencontrée à Belle-île me propose d'assurer le remplacement d'une comédienne pendant un an. J'obtiens une mise en disponibilité et je débarque en "banlieue nord". L'année suivante je démissionne de la DASS.

La "vie d'artiste" durera trois ans, Les spectacles, les ateliers théâtre, les rencontres au cours des tournées sont passionnants, mais les conditions de travail sont difficiles, la vie au sein du groupe aussi.

Changement de décor

L'aventure s'achève en 1984. C'est l'heure des grandes ruptures. Rupture définitive avec le gros de la troupe, question d'argent, et avec la plupart de ceux qui sont restés au pays, question de cœur.

Je m'installe avec mon compagnon actuel. Les années qui suivent seront difficiles. Là bas ça n'est plus chez moi - je n'y vais plus que pour voir ma famille - et ici pas encore. Sauf quelques expériences intéressantes dans un théâtre, (assistantat à la mise en scène, à la régie, habilleuse), je n'ai pas de travail et pas vraiment de projets.

En 1986 nous emménageons à Saint-Denis où nous résidons aujourd'hui.

Je m'installe à Saint-Denis, parmi les premiers occupants de l'îlot 9 de la "Zac Basilique", quartier HLM construit à partir des années 80 à l'emplacement de l'ancien centre totalement insalubre.

Les relations se nouent rapidement et l'année suivante je prends la présidence de l'association de locataires qui se crée. Nous organisons des réunions, des fêtes et des activités dans le local collectif de l'immeuble.

Au travers de ces activités - dans lesquelles je suis toujours investie - je me suis véritablement ancrée dans ce territoire, et dans un réseau de relations à l'échelle du quartier et de la Ville.

La vie sociale de "cet espace urbain de banlieue" m'intéresse et y participer "de l'intérieur" m'offre un très riche terrain d'expériences.

Je suis recrutée en octobre 87 par le Fonds de Soutien Variétés, organisme professionnel dont le rôle est de soutenir l'activité des entreprises de spectacles de variétés par la redistribution de fonds collectés sur les recettes de billetterie.

Créée un an plus tôt cette association offre un cadre de travail dynamique et passionnant qui sera le mien pendant 15 ans.

Chargée du traitement des demandes de subvention, je suis en contact permanent avec le terrain, composé de la gamme très variée des entreprises adhérentes: producteurs de stars, grands festivals, salles parisiennes prestigieuses, et aussi jeunes associations et petits lieux de spectacles de province.

Je m'adapte rapidement à cet environnement dont je ne connaissais rien: le monde de la musique, et celui des entreprises privées - où pour certaines l'argent circule et s'affiche.

Mes fonctions évoluent au rythme du développement de l'association. En 92 je suis nommée directrice-adjointe, je participe à la structuration interne, à la mise en place des nouveaux projets d'intervention, puis à partir de 98, je suis chargée de l'organisation administrative et de la coordination.

Cette trajectoire m'a donné l'occasion de me confronter à une "situation sociale" qui m'était étrangère. Je fréquente le "carré-VIP" des spectacles, les "espaces pro" des festivals, les réceptions, et diverses instances où je représente une institution importante.

Troublée durant les premières années, j'ai progressivement retrouvé mes marques, en me centrant sur ce qui m'intéressait le plus: le rôle "mutualiste" de l'association en direction d'un secteur professionnel.

Le temps passant, j'étais toutefois préoccupée par l'avenir. Sauf à conserver ce poste jusqu'à la retraite, il me fallait envisager la suite sans trop tarder. Mais est-ce raisonnable de quitter une situation confortable pour se jeter dans l'inconnu ? La suite des événements m'a apporté la réponse.

En 2002 la structure troque son statut associatif contre celui d'Etablissement Public, et perd au passage la base active de ses adhérents. Pas plus convaincue par le projet que par l'organigramme, je décide de refuser le nouveau poste qui m'est proposé, et j'abandonne sans trop de regret mon joli bureau du 8^{ème} arrondissement.



juillet 2000 - Marius - "livré" le 14/12/98

Il est le tout petit frère de la fille et des deux garçons que son papa a eu il y a pas mal de temps. Il est aussi, c'est logique, le petit tonton de leurs 6 enfants.

* * *

Deux autres enfants sont venus avant lui. Oscar récemment prénommé, n'a pas pu naître, et Lucie, née prématurément en avril 93 a vécu 3 semaines. Je révèle rarement cette partie de ma vie, mais je ne peux dire "qui je suis" sans leur donner la place qui leur revient.

Retour aux sources

Je décide de rejoindre "mon terrain", celui de l'action sociale, et de suivre une formation, pour me ressourcer. Mes contacts avec Paris 8 m'orientent vers le DESS Ethnométhodologie.. Le 27 septembre 2003, j'assiste aux soutenances du mémoire des étudiants de l'année précédente. C'est le jour 0, rendez-vous à J 365.



juin 2003- autoportrait

"Image de moi", jointe au dossier d'inscription à Paris 8 et apposée sur ma carte d'étudiante. En route pour de nouvelles aventures !

I.C - Le quartier Basilique de Saint-Denis (93)

Au début de l'année 1985, l'expérience au sein de la Compagnie théâtrale d'Epina-sur-Seine, *Le Groupe AGIT*, s'achève. Je me trouve sans travail, avec pour seul revenu une très modeste allocation de chômage. Au cours des derniers mois de l'activité de la Compagnie, j'ai noué une relation avec l'un de ses membres, qui s'installe avec moi dans mon studio de la « Cité d'Orgemont », à Epina-sur-Seine. Philippe n'était pas salarié de la compagnie, il y travaillait à titre bénévole en particulier en tant qu'auteur et metteur en scène. Sur le plan professionnel, il occupe une fonction de permanent syndical, au sein de la Fédération CGT des syndicats du Spectacle.

Quelques-uns de ses amis proches, dont je fais connaissance progressivement, vivent à Saint-Denis. Ce sont des syndicalistes et des militants communistes, très impliqués dans la vie politique et associative locale. Ils suivent de près la naissance de la « ZAC Basilique », un ensemble de logements sociaux qui se construit au centre de la ville de Saint-Denis, à l'emplacement de l'ancien quartier insalubre, et feront partie de ses premiers habitants. Nous les rejoindrons en novembre 1986, enthousiastes à l'idée de participer à l'aventure collective de la naissance de ce quartier.

Nous emménageons dans un des « îlots » du quartier, l'îlot 9 dont les premiers occupants nous ont précédés de quelques mois. Je suis au chômage à cette période, et je n'ai pas de perspectives professionnelles précises. J'apprécie l'énergie que m'apporte l'installation dans cet appartement et dans ce nouvel environnement social.

Patrick Braouezec – Conseiller municipal chargé du logement, avant de succéder au Maire, Marcelin Berthelot, en 1991¹²¹ –, installé dans l'immeuble depuis l'été précédent, me propose de participer à la création d'une association de locataires, affiliée à la CNL (Confédération Nationale du Logement), et d'en assurer la présidence. Après m'être assurée que je disposerai d'une entière liberté d'action et

¹²¹ Patrick Braouezec a été élu député en 1993. En 2008, il démissionne de ses fonctions de Maire de Saint-Denis pour celles de Conseiller municipal, et devient Président de la Communauté d'agglomération « Plaine Commune ».

qu'il ne me serait pas demandé d'assurer le rôle de porte-parole des organisations communistes du quartier (ce que je ne souhaitais pas, malgré ma sympathie pour leurs membres), j'accepte la proposition et je me mets au travail.

I.C.1. L'association de locataires

Nous constituons une équipe. J'y associe les voisins proches avec lesquels j'ai noué de premières relations. Des réunions se tiennent en fin d'année 1986, et les statuts de l'association, nommée *Amicale des Arbalétriers*¹²², sont déposés en mars 1987. Celle-ci s'est fixé un double objectif : défendre les intérêts des locataires et favoriser la vie sociale au sein de l'immeuble et du quartier. Cette double orientation est, de mon point de vue, à l'origine de sa longévité.

Les fonctions « classiques » d'une amicale de locataires sont en effet le plus souvent très fastidieuses. Une de ses principales missions consiste à contrôler annuellement la facturation des charges locatives, afin de vérifier la bonne application de la réglementation et d'éviter que des sommes ne soient indûment affectées aux locataires. Elle veille au bon fonctionnement des équipements et intervient auprès du bailleur pour obtenir les mesures d'entretien et les réparations qui s'imposent (souvent au prix de nombreux efforts, et parfois en vain). Elle reste à l'écoute des locataires et les réunit régulièrement.

Je me suis investie avec beaucoup d'enthousiasme dans la mise en place de l'association et dans ses premières années d'activité, en acceptant de bonne grâce la dimension peu réjouissante de ses missions. J'ai également participé aux activités de l'instance locale de la CNL durant quelques années. Puis, j'ai peu à peu modifié mon mode d'engagement. J'ai pris des libertés face à mes obligations, et mon sens du devoir, et j'ai abandonné les tâches les plus fastidieuses, au profit de celles qui m'apportaient suffisamment de satisfaction personnelle pour continuer de les assumer.

¹²² La *Maison des Arbalétriers* est un monument du XVIII^e siècle, qui jouxte l'immeuble de l'îlot 9, et qui tire son nom de certaines pièces composant sa charpente. Cette construction en bois, rénovée en 1985, était un séchoir, vestige de la manufacture de toile peinte installée à cet endroit par Rodolphe Ebinger. Ces toiles ont été appelées « toiles de Jouy », en référence à la manufacture de Jouy-en-Josas (Yvelines), d'où le nom de « passage de Jouy » donné à la ruelle attenante, qui est aussi l'adresse postale de l'îlot 9. (Voir Douzenel, 1993, p. 22 et 150).

Au cours de ces premières mois de fonctionnement, l'association m'apporte un environnement social et collectif dont j'étais privée depuis la cessation d'activités de la compagnie théâtrale. Des amitiés se nouent au sein de l'équipe dirigeante. Le contexte est très favorable à la mobilisation des habitants, qui arrivent dans des appartements neufs et dans un espace « vierge », et sont confrontés à des difficultés occasionnées par quelques défauts de finition du chantier de construction de l'immeuble (installations électriques, accès au parking, fonctionnement des ascenseurs).

L'association est très active durant les premières années, et regroupe environ 80 adhérents sur les 130 appartements composant l'îlot 9. Je suis à mon aise dans l'animation des réunions et les tâches d'organisation, grâce aux acquis de mes expériences antérieures, dans le domaine de l'animation et dans le domaine des activités syndicales¹²³. Je m'y consacre pleinement durant les premières années

Le dynamisme s'amenuisera progressivement au cours des années suivantes, mais l'association est néanmoins restée présente et réactive, se mobilisant quand le besoin se faisait sentir, et maintenant quelques activités régulières. Depuis sa fondation, elle a organisé un repas, chaque année au mois de juin, et des rencontres à différentes occasions. Elle a accueilli différentes associations, au sein du local commun dont le bailleurs social, Antin Résidences, lui a confié la gestion en mars 1991, associations qui se sont organisées au sein d'un Collectif en 2003 (voir ci-dessous).

L'association sera partie prenante du projet d'animation artistique, *Dédaldilo*, que j'ai initié avec quelques voisins et artistes du quartier en 2010 et 2011, et qui a été mentionné précédemment¹²⁴. Ses membres les plus actifs ont participé aux initiatives également évoquées plus haut : les journées d'études *Recherche et intervention sociale* (avril 2011) et les premières séances du séminaire des *Fabriques de sociologie* (janvier et juillet 2012)¹²⁵.

L'association est à présent, en 2017, très affaiblie mais elle a survécu, et peut-être pourra-t-elle retrouver un nouveau souffle au travers de projets, tels que je les

¹²³ Je me suis engagée dans des organisations syndicales durant durant ma formation d'assistante sociale et durant les trois années d'exercice de la profession.

¹²⁴ Voir : Partie I, (p. 42). La description du projet est présentée dans la Partie VI de la thèse (p. 496).

¹²⁵ Les journées d'étude et le séminaire sont présentés dans la Partie VI (p. 502 et p. 506) – Voir également : « Un exercice de retournement de sens » (Partie V, p. 510).

envisage, axés sur une dimension de recherche-intervention à l'échelle du quartier, et en lien avec les initiatives des nouveaux acteurs intervenus ces dernières années.

I.C.2. Le Collectif associatif

Les associations qui animaient des ateliers dans le local collectif étaient accueillies à titre informel. Il s'agissait d'ateliers hebdomadaires proposant aux adultes des activités corporelles, et aux enfants des ateliers d'initiation musicale et théâtrale. L'équipe de l'Amicale était peu investie dans la gestion de ces activités et j'étais la seule interlocutrice des associations. Cette situation ne me semblait pas satisfaisante, car elle plaçait les associations en situation précaire.

Par ailleurs, les professionnels municipaux intervenant dans le quartier me proposaient régulièrement d'accueillir de nouvelles activités, ce qui ne me semblait opportun dans ce contexte. Les différentes associations conviennent donc de constituer un Collectif, la gestion des activités lui étant confié dans le cadre d'une convention passée avec l'Amicale des Arbalétriers. Profitant de ma disponibilité, suite à mon licenciement, relaté précédemment, je me suis employée à concrétiser ce projet au début de l'année 2003. Le Collectif, toujours actif aujourd'hui (en 2017) bénéficie depuis sa création d'une subvention de la Ville de Saint-Denis.

Les associations du Collectif ont participé à différentes initiatives d'animation, portées par l'Amicale des locataires, en particulier l'opération *Dédaldilo*, mentionnée ci-dessus. Celle-ci consistait à préparer une « déambulation sonore et vocale », parcourant les rues du quartier et les « dalles » reliant les « îlots » de la ZAC Basilique.

Les musiciens de l'association *Histoires de Sons* et les comédiennes du *Théâtre d'Or* ont assuré la conception artistique et technique du projet. Ils ont dirigé les ateliers destinés à la construction de chars sonores et à l'animation de la déambulation, épaulés par le groupe des habitants du quartier.

I.D - Un licenciement économique ou le grand saut

I.D.1. Le Fonds de Soutien aux Variétés

Comme indiqué dans le texte autobiographique présenté ci-dessus, l'organisme qui m'emploie, le *Fonds de soutien variétés*, prépare au cours de l'année 2002 un changement de statut et une réorganisation. Au titre de mes fonctions de directrice adjointe, je collabore à l'élaboration de ce projet, avec le directeur et le représentant du cabinet d'audit recruté pour le mener à bien. L'évolution qui se dessine ne me convainc pas sur plusieurs plans.

Avant d'apporter des précisions sur ce point, il convient de décrire rapidement les activités du Fonds de Soutien et la trajectoire que j'y ai effectuée. Je reproduit ici un extrait du dossier de candidature que j'ai présenté en juin 2003, en vue de mon admission au DESS :

Le Fonds de Soutien a été créé en 1986 à l'initiative des entreprises de spectacles de variétés et du ministère de la Culture, pour soutenir l'activité du secteur au moyen de la redistribution d'une taxe perçue sur les entrées des spectacles. Outre la perception et la gestion de la taxe, son activité principale consistait à financer des projets présentés par les entreprises, portant sur la production de spectacles et festivals, et l'aménagement de salles.

Quand j'ai été recrutée un an plus tard au poste d'administratrice chargée de l'instruction des demandes de subvention, l'association avait tout à construire : le programme d'activité, l'intégration dans le secteur qui demandait un important travail de terrain, et le fonctionnement interne. Cette situation m'a offert un large champ d'initiatives dans lequel je me suis rapidement investie.

Après cette phase de mise en place, l'association a conservé son dynamisme, soutenu par un réel ancrage dans la profession et un très fort développement : les ressources, le volume d'activité, et les effectifs ont doublé entre les années 1993 et 2000. Lieu de négociation entre ses différentes composantes : employeurs, salariés, pouvoirs publics, elle a acquis une légitimité qui lui a ouvert d'importants moyens d'action.

Le parcours que j'ai suivi, me conduisant vers des fonctions de gestion administrative et de direction, a été guidé par les étapes de l'évolution du Fonds de Soutien. Il est le reflet de mon investissement dans l'histoire de cette structure, bien plus que la traduction d'un plan de carrière. Je reste avant tout motivée par les relations humaines, le travail de terrain, la conception et la mise en œuvre de projets, les expérimentations et les réalisations collectives.

[*Trajectoire professionnelle et projet* - Dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie - Université Paris 8 - juin 2003].

De mon point de vue, le statut d'Etablissement public industriel et commercial (EPIC) risque d'alourdir considérablement le fonctionnement administratif du *Fonds de Soutien*. Je crains fort qu'il n'y perde sa dynamique, qui reposait sur sa forme associative et la composition tripartite de ses instances¹²⁶, imposant des liens étroits avec la diversité des entreprises et leurs acteurs.

Le futur organigramme prévoit la création d'un poste de directeur administratif. Je ne vois pas d'inconvénient au fait d'abandonner les fonctions administratives que j'avais progressivement prises en charge, préférant me consacrer à la gestion des programmes d'activité, qui me motivait bien davantage. Mais, en septembre 2002, je comprends que l'hypothèse de l'évolution de mon poste dans ce sens n'est pas confirmée. Il est prévu que les différentes activités soient réparties en autant de « micro services », la responsabilité de l'un d'eux m'étant proposée.

La perspective de l'atomisation des services renforce mes craintes de voir la dimension administrative occuper une place écrasante. J'éprouve peu d'enthousiasme à l'idée de participer à la « guerre des petits chefs », qu'elle risque fort de provoquer, et ce nouveau poste comporte de toute évidence une déqualification de mes fonctions. La perspective d'être « surqualifiée » et « surpayée »¹²⁷ ne me semble pas compenser la perte de tous les éléments qui m'ont permis de me passionner pour ce travail durant quinze années.

Le fait que le directeur ne partage pas mon avis sur ce point, en m'assurant de ses bonnes intentions à mon égard, achève de me convaincre qu'il est temps pour moi

¹²⁶ Celles-ci se composaient de représentants du ministère de la Culture, des entreprises et des syndicats de salariés.

¹²⁷ Mon dernier salaire brut, de janvier 2003, s'élevait à 4.300 euros.

d'envisager la suite de mon avenir professionnel « ailleurs ». Je ne m'explique sa position que selon deux hypothèses : « soit il n'est pas sincère, soit il est incompetent ». Toutes deux mettent fin à la relation de confiance que nous avons entretenue depuis sa nomination au poste de directeur, en 1991.

Je refuse donc le poste qui m'est proposé et m'engage dans la négociation d'une transaction, dans le cadre d'un licenciement économique que je confie à un avocat. Les conditions de ce licenciement et ma situation dans l'entreprise me semblent justifier un niveau élevé d'exigence, en termes d'indemnités.

Le licenciement est effectif le 27 septembre, ouvrant la période de préavis que j'effectuerai en partie, jusqu'au 10 janvier 2003. Malgré la dimension éprouvante de cette période de « transition », je m'emploie à m'acquitter consciencieusement de mes dernières tâches, mettant mes dossiers en ordre avant de les transmettre à mes différents successeurs. Je suis convaincue d'avoir pris la meilleure décision qui soit et, heureuse de ne pas avoir à regretter la moindre journée de cette belle expérience professionnelle, j'ai à cœur d'y mettre fin de manière positive.

La transaction aboutira le 20 janvier 2003. Je me félicite aujourd'hui de ma détermination, car les indemnités perçues m'apporteront la possibilité de mener le parcours qui a été le mien durant les longues années, et dont j'entreprends le récit dans ce chapitre.

I.D.2. Vers une reconversion professionnelle

Après les quelques semaines nécessaires pour assumer cette importante rupture, je me sens soulagée de pouvoir envisager un nouvel avenir professionnel. Sans ces circonstances résultant de la restructuration du *Fonds de Soutien*, qui m'ont un peu « forcée la main » (ou pour le dire de façon plus imagée : qui m'ont donné le « coup de pied là où il se doit », parfois indispensable à une mise en mouvement), j'aurais sans doute poursuivi mon chemin au sein de l'association. Mais je me serais certainement trouvée face à une impasse assez rapidement.

Après quinze années de mise en place et de croissance, l'association allait atteindre « l'âge mûr » et vraisemblablement s'engager dans un fonctionnement plus routinier. Et si l'évolution de mon poste m'avait apporté des responsabilités et des charges

gratifiantes, elle m'avait également éloignée du contact avec le « terrain ». Le mode de vie plus sédentaire qu'elle impliquait convenait bien à ma situation familiale, après la naissance de mon fils en 1998 et durant ses premières années, mais il est vraisemblable que le besoin de retrouver une dynamique plus motivante se serait rapidement fait sentir. J'ignore comment j'aurais pu envisager la suite de ma vie professionnelle sans ce « grand saut » qui, j'en suis convaincue, est intervenu au bon moment. Je me suis félicitée très souvent, au cours des années qui ont suivi, d'avoir su saisir cette opportunité.

Le bilan de compétences dont j'ai pu bénéficier durant mes derniers mois d'activité¹²⁸, préconisait l'acquisition d'un diplôme de niveau 1. Les chances d'accéder à un poste de responsabilité, à l'âge de 46 ans, avec un diplôme d'assistante de service social (de niveau Bac+2), étant en effet plutôt réduites. J'ai donc formé le projet de suivre une formation pour accéder à un emploi de Chef de projet dans le domaine de l'action sociale et du développement local (selon les termes figurant au dossier de conclusion du bilan de compétences).

J'ai consacré ces premiers mois de l'année 2013 à mettre en œuvre mon projet de reprise d'étude. Et j'ai profité de cette période « vacante » pour concrétiser un projet associatif, engagé quelques mois plus tôt dans le cadre de mon quartier¹²⁹.

¹²⁸ Dans le cadre du « plan d'action personnalisée de retour à l'emploi » mis en œuvre par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

¹²⁹ Il s'agit de la mise en place d'un Collectif d'associations, encore en activité aujourd'hui : le *Collectif associatif des Arbalétriers* (Voir ci-dessous, p. 124).



L'artiste propose un écart, un décadage : c'est ainsi qu'il crée du désordre, littéralement dans nos représentations et suscite en nous des aspirations nouvelles. Il ne peut changer le monde, mais il peut contribuer à rendre sensible la nécessité de le changer.
Evelyne Pieiller - Eloge de la perturbation, *Le Monde diplomatique*, septembre 2016

Chapitre II : La reprise d'études, un projet de reconversion

II.A - L'analyse du parcours antérieur

Au cours de la rédaction du présent chapitre¹³⁰, mon intention était d'évoquer rapidement le projet de réorientation professionnelle qui motivait ma reprise d'étude, avant de décrire ma première prise de contact avec l'université de Paris 8. Je ne souhaitais pas développer ce point, dans la mesure où ce projet n'a pas connu de suites, la première année de formation m'ayant ouvert d'autres perspectives.

J'envisageais de présenter le texte intitulé : *Trajectoire professionnelle et projet*, que j'avais rédigé en juin 2003 pour les besoins du dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie, et qui justifiait ce choix de réorientation dans le secteur de l'action sociale, en référence à mon parcours professionnel antérieur et mes expériences dans le domaine associatif.

Mais la lecture de ce texte (cf. ci-dessous) a soulevé plusieurs questions qui m'ont incitée à rédiger une note de recherche et à réaliser un véritable « retour réflexif » sur cette étape de mon parcours et sur les périodes antérieures.

1) Rupture ou continuité ?

Cette analyse m'a procuré une nouvelle lecture de ce qui s'est joué pour moi au cours des premiers mois de la formation et, en fait, dès le moment où j'ai fait le choix d'opter pour le DESS d'ethnométhodologie)¹³¹.

Je me suis également aperçue que mon parcours, apparemment constitué d'une succession de ruptures lorsqu'il est envisagé sous l'angle de la trajectoire professionnelle, pouvait révéler une certaine continuité, dès lors qu'on l'examine sous l'angle des activités associatives et personnelles, celles-ci répondant à mes

¹³⁰ En mars 2014.

¹³¹ Mes premières recherches m'avaient orientée vers une formation dispensée par l'Université de Paris 8 : le DESS : « Responsable d'action éducative et sociale », dont le programme semblait parfaitement correspondre à mes besoins. Malgré la conviction que mon choix était arrêté, j'ai présenté à ma candidature à cette formation, mais celle-ci n'a pas été retenue.

principaux centres d'intérêt : « *le travail de terrain, la conception et la mise en œuvre de projets, les expérimentations et les réalisations collectives* »¹³². Ainsi, il est possible d'envisager l'ensemble du parcours, y compris professionnel, comme une recherche constante d'activités susceptibles de répondre à ces centres d'intérêts. Les grandes « ruptures » peuvent également se comprendre comme le transfert, dans le domaine professionnel, des expériences acquises dans les autres domaines.

Lorsque, par exemple, j'abandonne le métier d'assistante sociale et ma ville natale de Montbéliard, pour rejoindre une compagnie théâtrale à Epinay-sur-Seine (93), en 1981¹³³, cette rupture radicale sur le plan professionnel forme une continuité par rapport aux expériences antérieures dans les domaines du théâtre amateur et de l'animation socio-culturelle (cf. « Autobiographie », Chapitre I, p. 115).

Je me propose donc dans ce chapitre de rendre compte de l'exercice réflexif réalisé et cela sur plusieurs plans :

- 1) La description des éléments de mon parcours ainsi révélés et analysés
- 2) La description de la réalisation de « l'exercice », celle-ci me procurant une occasion de mettre en évidence, en situation, les effets produits par les pratiques réflexives.
- 3) Les analyses produites à un second niveau, et portant sur la réalisation de l'exercice lui-même. Il s'agit là de fournir un exemple des méthodes de travail, que j'ai adoptées de façon constante au cours des étapes de recherche portant sur l'élaboration du modèle théorique (le *Modèle méta*), et de les mettre en rapport avec les concepts théoriques qui fondent aussi bien les travaux de recherche que les méthodes mises en œuvre pour réaliser ces travaux¹³⁴.

¹³² Cette formulation, issue du texte mentionné, rédigé en juin 2003, résulte vraisemblablement du premier retour réflexif sur ma trajectoire effectué durant le bilan de compétences que j'ai réalisé en fin d'année 2002, évoqué plus haut.

¹³³ J'ai d'abord sollicité une mise en disponibilité, que mon statut de fonctionnaire territorial au sein de la DDAS du Doubs (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) me permettait d'obtenir, et j'ai démissionné de mon poste au cours de l'année suivante.

¹³⁴ Mettant à profit les premiers apprentissages acquis, j'ai mis en pratique cette méthode de travail dès les premiers mois de la formation.

2) Un travail méta descriptif

Cette méthode, évoquée précédemment au titre des « pratiques de recherche méta », consiste à travailler simultanément sur plusieurs plans (ou niveaux logiques). Ici, le premier plan est formé par le contenu du récit présenté (un épisode de mon parcours) ; le second, par les réflexions issues du travail de rédaction, formulées au sein d'une note de recherche ; le troisième est formé par l'étude de la note de recherche. Il s'agit, à ce troisième niveau, d'observer mon propre mode de raisonnement et de considérer les questions qui apparaissent, en tant que nouvel objet de recherche.

Ce travail structuré selon plusieurs « étages » constitue un des procédés de « changement de cadre d'interprétation », qui forme l'objet central de la recherche. Ces procédés permettent de s'intéresser graduellement aux « choses », puis au « sens des choses ». Comme on l'a vu¹³⁵, l'objectif de cette progression est d'atteindre « l'étage » encore supérieur, afin d'établir, « la manière dont le sens est attribué aux choses », c'est-à-dire à la manière dont le *sens commun* est socialement construit.

Mais le franchissement de cet ultime « degré » est d'une grande complexité, parce que le *sens commun* a pour caractéristique de se fonder sur un ensemble d'*allants de soi*, propre à groupe social donné, c'est-à-dire un ensemble d'éléments implicites, qui passent inaperçus et sont considérés comme « non problématiques ». Ils sont, par définition, indécélables et ne peuvent apparaître qu'au travers de procédés complexes qui permettent précisément de les rendre problématiques.

C'est en particulier le sens usuel, attribué aux expressions du langage courant, qui est pris pour *allant de soi* et ne peut être naturellement questionné¹³⁶. Ça n'est qu'en « dépassant » ces significations usuelles, qu'il est possible de réaliser ce qui est désigné par l'expression « s'extraire du *sens commun* ».

Pour ce qui concerne l'exercice présenté dans ce chapitre, il consiste aussi en l'étude de significations mais il n'atteint pas le dernier « degré ». La recherche porte sur les significations explicites, exprimées au sein des documents que j'examine, et les

¹³⁵ Voir : « : Un modèle de méta analyse des résultats d'enquête », (Partie I, p. 92).

¹³⁶ L'usage du langage naturel « enferme », en quelque sorte, les descriptions produites à « l'intérieur » du *sens commun*.

significations implicites, que je tente de révéler. Mais ces analyses demeurent des « analyses de *sens commun* ». Elles font appel au sens usuel des mots du langage courant et ne permettent pas de questionner ce sens.

Comme on le verra, ce travail m'a cependant permis, au travers de l'analyse de cette étape particulière de mon parcours, de le revisiter dans son ensemble et également d'analyser le regard que je portais sur celui-ci. Et surtout il m'a donné l'occasion d'observer, en situation, la mise en œuvre de cette méthode de « travail méta ». Ces observations, en particulier celles portant sur la réalisation des représentations visuelles auxquelles j'ai fréquemment recours, m'ont permis de formuler quelques arguments théoriques sur l'effet produit par cette « spatialisation » dont je rendrai compte à la fin de ce chapitre.

II.B - Un exercice réflexif ou la recherche d'un glissement de sens

Je présente donc ci-après la teneur de ce travail réflexif¹³⁷.

En premier lieu, je reproduis ici le texte rédigé en juin 2003, mentionné ci-dessus, par lequel je présente les motivations de mon projet de reconversion professionnelle dans le domaine de l'action sociale, texte qui a motivé le travail exposé.

Le secteur social est celui de ma formation initiale et de ma première expérience professionnelle, et surtout celui dans lequel je me suis impliquée pendant de nombreuses années, au travers d'activités associatives dans la ville de Saint-Denis où je réside depuis 1986.

J'assume depuis cette date la présidence de l'association de locataires de l'un des « îlots » HLM du centre rénové de Saint-Denis. Celle-ci s'est beaucoup engagée dans l'animation de la vie sociale, au travers d'activités de loisir organisées dans le local dont elle assure la gestion. L'association est également impliquée dans les relations de voisinage qu'elle tente de favoriser en proposant des moments de rencontre et de vie collective.

Ces activités m'ont permis, au travers d'expériences d'envergure modeste mais très concrètes, de m'intéresser de près à différents aspects de la vie sociale: les

¹³⁷ Les lignes qui suivent reproduisent en grande partie le contenu de la note de recherche rédigée en mars 2014, certains passages ont cependant été recomposés ou réécrits. Des commentaires et précisions ont également été apportés.

relations de voisinage, le rapport entre les générations, l'occupation de l'espace, l'expression du sentiment « d'insécurité »; et plus largement aux questions liées à l'habitat, aux aménagements urbains, à l'action sociale des pouvoirs publics. J'ai eu plusieurs occasions de me confronter à la complexité de l'action collective et aux difficultés d'appréhender le sens des comportements des habitants et des attentes qu'ils expriment.

Cette approche m'a donné depuis longtemps l'envie d'approfondir ces sujets, et de contribuer à l'expérimentation de nouvelles formes d'action à l'échelle de ces « micro terrains », qui à mon sens constituent un territoire pertinent.

C'est sur cette base que j'ai formé le projet de m'investir dans ce secteur sur un plan professionnel, mais les quelques pistes de travail dont je dispose ainsi que mes compétences en matière de conduite de projets, me paraissent insuffisantes pour poursuivre cet objectif. J'ai donc envisagé de suivre une formation me permettant de construire un véritable projet professionnel.

[*Trajectoire professionnelle et projet* - Dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie - Université Paris 8 - juin 2003].

II.B.1. Les premières observations : reprise d'études et projets associatifs

Comme indiqué en introduction, la lecture de ce texte m'a inspiré plusieurs remarques et questions qui me sont d'abord venues à l'esprit d'une manière imprécise, et que j'ai consigné rapidement au sein d'une note de recherche, tout en poursuivant le travail de rédaction du texte de la thèse. Puis, en examinant ces notes et en tentant de formuler plus clairement mes réflexions, je me suis aperçue que je ne parvenais pas à énoncer les « images floues » qui me sont apparues. Les propos que je formulais restaient obscurs. J'ai retenu quelques unes de ces formulations, que j'ai nommées « phrases énigmes » et qui ont formé l'objet de ma recherche.

Avant de les présenter plus loin, je résume ici les remarques que le texte ci-dessus m'a inspirées, telles que j'ai pu les formuler à l'issue de la recherche. (Cela pour autant qu'il soit possible de traduire les sentiments confus que j'ai éprouvés en ces moments précis).¹³⁸

¹³⁸ Dans les lignes qui suivent, je tente de formuler la juxtaposition des idées qui se sont formées, mais je ne parviens pas à reconstruire la manière dont celles-ci se sont véritablement associées. Dans

1) Je réalise que je n'avais pas gardé en mémoire le fait que le projet professionnel, tel que je l'envisageais à cette période, était véritablement assis sur la dimension associative de mon expérience et que cela soit clairement formulé.

Les raisons de mon étonnement méritent quelques explications. Comme on l'a vu, les expériences associatives forment l'un des deux axes de mon parcours de recherche¹³⁹. Il m'a fallu cependant plusieurs années pour parvenir à concevoir ce domaine d'activité comme partie intégrante de la recherche.

Lorsque j'ai souhaité réfléchir à l'articulation de ces différentes activités et expériences (professionnelles, personnelles et de recherche), à l'occasion de la préparation des journées d'étude que j'ai organisées en 2011, j'ai situé les activités associatives exclusivement dans le domaine de l'expérience personnelle¹⁴⁰. La conscience de la présence d'une dimension de recherche informelle, au sein de mes activités associatives, n'est apparue qu'en 2012 à l'issue d'une étape de recherche portant sur ce point, motivée par les discussions intervenues au cours du séminaire des *Fabriques de sociologie* tenu à Rennes en juillet¹⁴¹.

Pour la période antérieure à la reprise d'études, il semble donc que le fait d'établir une cohérence entre les différents types d'activités ne présente pas de difficulté et cela me pose question.

2) Je constate également, en référence aux écrits rédigés les jours précédents portant sur la chronologie de ces premiers mois de l'année 2003 que, durant cette période je menais simultanément deux projets : un projet de reprise d'étude et un projet associatif¹⁴². Je réalise alors que la « dualité » de mes activités est permanente. Elle a retenu mon attention jusqu'ici, pour ce qui concerne les dix dernières années de ma trajectoire qui forment le centre de mon récit, mais je mesure que cette « dualité »

la note de recherche, j'ai tenté la formulation suivante : « *L'idée que je cherche à formuler est quelque chose comme : le projet professionnel et l'expérience associative sont liés. Le projet professionnel est à l'historique du parcours de recherche. Le [premier] s'arrête, il est "remplacé" par un parcours de recherche. L'expérience associative demeure, mais elle n'est plus liée. Pourquoi ne l'est-elle plus ?* ».

¹³⁹ Voir la présentation du « parcours » (Partie I, p. 30).

¹⁴⁰ L'objectif assigné à l'organisation de ces journées, intitulées *Recherche et intervention sociale*, et tenues en avril 2011, était précisément de travailler ces questions. (cf. Partie VI, p. 502).

¹⁴¹ Voir ci-après : « Le statut des expériences informelles » (p. 140).

¹⁴² Voir plus haut (p. 124), la mise en place du *Collectif associatif des Arbalétriers*.

était également présente concrètement durant cette période de « transition », ainsi que durant les quinze années de ma carrière professionnelle au sein du *Fonds de Soutien Variétés* (cf. ci-dessus, p. 125) et bien avant encore.

Ce constat, ainsi que la relecture récente de l'auto-biographie présentée plus haut, « réactivent » mes souvenirs : durant les années de ma formation initiale et les premières années de l'exercice du métier d'assistante sociale, j'ai consacré mes étés à l'animation de centres de vacances. Ayant obtenu le BAFA puis le BAFD, j'ai occupé successivement des fonctions d'animatrice, de directrice de centres de vacances, et de formatrice dans le cadre des formations des animateurs organisées par les CEMEA¹⁴³. Cette double activité existe en fait depuis les dernières années de lycée.

3) Par ailleurs, j'ai été surprise par la manière dont j'exprime les questions auxquelles je me suis intéressée dans le cadre de la vie de mon quartier. Il m'apparaît que, déjà, je revisite ces expériences pour les formuler selon un point de vue « sociologique ». J'y vois le fruit des séances d'initiation à l'ethnométhodologie, dont j'ai bénéficié au cours du printemps 2003, que je décrirai plus loin (cf. Chapitre III, p. 153).

Ces réflexions se relient aux remarques que j'avais formulées à propos de ce même texte, au cours d'une phase antérieure de rédaction de la thèse. J'écrivais en effet :

Au moment de mon entrée en formation, je ne disposais d'aucune culture sociologique, au sens « livresque » du terme. Je disposais cependant d'une aptitude à la « sociologie profane », aiguisée par mon engagement dans un environnement social particulièrement stimulant.

Le texte qui présente mon projet initial de recherche me montre, rétrospectivement, à quel point j'étais engagée dans une problématique sociologique, davantage que dans celle de l'action sociale¹⁴⁴.

¹⁴³ BAFA et BAFD : aujourd'hui « Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (ou de directeur) en accueils collectifs de mineurs ». CEMEA : Centre d'entraînement aux méthodes de pédagogie active.

¹⁴⁴ Il s'agit de la rédaction du manuscrit fourni à l'Université en novembre 2013, destiné à présenter l'état de « l'avancement des travaux ».

II.B.2. L'étude des « phrases énigmes »

Parmi les premiers paragraphes de la note de recherche consignant mes réflexions, figurait cette phrase : « Le projet professionnel est l'avant-projet, en fait, qui dévient au cours de la première année du DESS. [...], il y a un glissement de sens intéressant ». Cette phrase formule une réflexion qui m'est venue confusément à l'esprit, à propos du fait que le projet professionnel que je présente au travers de ce texte ne connaîtra pas de suite. Dès le mois de février 2004 en effet, j'ai mesuré que celui-ci était caduc¹⁴⁵.

Mais à la relecture de cette phrase, au cours des jours qui suivent, je me rends compte que je suis incapable d'en formuler précisément le sens. Je ne parviens pas à saisir « l'image floue » qui m'est apparue et que j'ai traduite par l'expression : « glissement de sens ». Je tente la formulation suivante : « *La question du projet professionnel fait un lien entre des choses, en apparence, mais ce sont ces choses qui sont à rechercher* ».

Cette phrase semble aussi obscure que la première, mais elle attire mon attention. En essayant de préciser l'image que j'ai en tête, qui évoque des notions de glissement, croisement, superposition, substitution, je convoque en effet les images et les sensations que je connais bien à présent, comme l'indique ce commentaire : « *Cela ressemble à mes associations d'idée entre deux éléments, où l'un a un double sens, ou les deux, ce qui fait que ce sont trois ou quatre éléments qui sont liés entre eux selon différents registres de sens* ».

Cette impression d'un double niveau de signification est celle que j'ai rencontrée à maintes reprises au cours des étapes de recherche théorique, au cours desquelles je me trouvais aux prises avec des phénomènes d'*indexicalité* et de confusion entre plusieurs « registres de sens » (ou niveaux logiques)¹⁴⁶. Lorsque je perçois intuitivement leur présence, au travers d'images et de formulations métaphoriques, il s'agit pour moi d'un indice pour « mener l'enquête », à la recherche de significations

¹⁴⁵ Voir plus loin : « L'heure des choix » (p. 146).

¹⁴⁶ Voir en particulier : « L'occultation du sens, la perception d'un sens sous-jacent » (Partie IV, p. 245).

implicites et de nouvelles clés d'interprétation. C'est la raison pour laquelle, ces formulations « improbables » ont formé « l'énigme » que j'ai entrepris de déchiffrer.

1) L'analyse du parcours

Pour entamer « l'enquête », et selon mon habitude, j'ai eu recours à des schémas. Voici le compte-rendu de ces travaux, figurant dans la note de recherche :

Je récapitule d'abord les 3 constats qui ressortent de mes réflexions :

- 1-a) Le projet professionnel est appuyé sur les expériences associatives
- 1-b) Début 2003, je travaille en même temps à la recherche d'une formation et à la mise en place d'une initiative associative.
- 2) J'avais aussi des activités associatives durant la période de mon dernier emploi
- 3) Les activités associatives ou personnelles existaient encore antérieurement.
(Elles sont le « fil rouge » de mon parcours).

Puis je griffonne quelques lignes sur un brouillon, pour tenter de situer la chronologie de ma trajectoire professionnelle, avant et après cette période du début de l'année 2003. Cela en référence à la note suivante rédigée précédemment : « *Le projet professionnel fait le lien d'une part entre les différents temps de la vie professionnelle et d'autre part les différents temps de la vie associative, présente constamment. Il aide à revoir les deux trajectoires simultanées* ».

J'établis le tableau suivant :

	Activités professionnelles		Activités personnelles
1978	Assistante sociale	>	Centres de vacances
1981	Cie Théâtrale		
1987	Fonds de Soutien aux variétés	>	Vie associative
2003	Elaboration du projet de reconversion professionnel	>	Mise en place du Collectif associatif
↑			
	Projet professionnel	>	Appuyé sur l'exp. associative
↓			
2004	Stage DESS (projet initial)	>	Quartier
2005	Parcours de recherche (enquêtes)	>	Vie associative

Figure III-1 : Tableau 1

Cette représentation fait apparaître la structure de mon raisonnement qui me semble orienter le regard que je porte sur ma trajectoire.

Je constate qu'en examinant le parcours sous l'angle professionnel, il se lit « verticalement », selon la colonne de gauche, l'expérience associative apparaissant ainsi, à droite, en tant qu'information complémentaire relative à chaque étape du parcours professionnel. Cette lecture correspond d'une certaine manière à la « version officielle », l'expérience associative constituant le bagage personnel, porté sur le curriculum vitae à titre d'information annexe.

La configuration du tableau me semble illustrer la notion de « dualité », évoquée plus haut, à laquelle je fais appel pour définir mes activités. Celle-ci impose, en quelque sorte, de les envisager de manière « horizontale », en référence à l'activité professionnelle. Cela constitue un frein à une lecture « verticale » de l'expérience associative, considérée en tant que telle. Or, c'est en l'envisageant de ce point de vue (au sens littéral et figuré), que le « fil rouge » du parcours décrit peut apparaître, et que certaines étapes du parcours professionnel constituent en fait un transfert des expériences réalisées dans les autres domaines.

2) Le statut des expériences informelles

La « version officielle » est certainement celle qui s'impose socialement, mais cela n'occulte pas la question de savoir pour quelle raison je m'y suis conformée. J'ai été directement confrontée à cette question au cours des discussions engagées avec l'équipe des *Fabriques de sociologie*, en particulier au cours du séminaire tenu à Rennes en juillet 2012 (cf. Partie VI, p. 519). Ces discussions attestent de ma réticence à assumer ma position de chercheuse dans le cadre du projet associatif *Dédaldilo*, que j'ai initié dans mon quartier de résidence¹⁴⁷.

Je m'obstinais à affirmer que je n'étais pas en position de chercheuse durant la réalisation de ce projet, sans toutefois convaincre mes interlocuteurs. J'ai rapporté ces échanges, dans un passage des *Chroniques des Fabriques* et j'ai fait état de la nouvelle étape de réflexion que cet épisode a motivée [Bodineau, 2013, p. 34 et 58]¹⁴⁸. Celle-ci m'a permis de distinguer les notions de « position » ou « situation » de recherche, et celle de « posture de recherche ». Les premières désignent les situations formelles de recherche. La seconde fait référence à :

[...] une forme de regard et d'écoute que l'on pose sur ce qui est en train de se dérouler, une attitude ouverte de questionnement qui permet de ne pas figer un point de vue, une analyse, de ne pas arrêter définitivement une conclusion [...], et qui peut être adoptée dans les situations de recherche formelles et dans toutes les autres situations courantes [p. 59].

Je pouvais ainsi nuancer mon affirmation précédente : je n'étais pas en position de chercheuse, au cours de la réalisation de l'opération *Dédaldilo*, ou d'autres expériences associatives, mais je me trouvais bien en « posture » de recherche. Cette avancée dans la conceptualisation de ma pratique de recherche a constitué une étape décisive dans la prise en compte de mes expériences informelles dans mon parcours de recherche.

Ce débat pose la question de la difficulté que l'on peut éprouver soi-même à valoriser la dimension informelle des expériences ainsi que les apprentissages et

¹⁴⁷ Voir la description du projet (Partie VI, p. 496).

¹⁴⁸ J'ai poursuivi l'élaboration des modèles conceptuels que j'avais entreprise, à l'occasion de la préparation des journées d'études : *Recherche et intervention sociale*, mentionnées plus haut (p. 135). Voir la présentation des journées d'études (Partie VI, p. 502) ; le « schéma des triangles » (Figure VI-1, p. 505) ; et le « schéma de la pyramide » (Figure VI-2, p. 522).

compétences qui en sont issus. L'absence de reconnaissance sociale de l'expérience informelle compte certainement pour une part, ainsi que l'absence, par définition, de cadre formel pour en rendre compte. On voit ici qu'il m'a fallu élaborer un cadre conceptuel pour parvenir à réinterpréter ces expériences. Il m'aura fallu également la reconnaissance sociale apportée par l'équipe de chercheurs des *Fabriques de sociologie*, comme en témoignent mes échanges avec Pascal Nicolas-Le Strat, au lendemain de la journée rennaise :

PNLS : Le séminaire t'a permis, je pense [...], de réengager une réflexion sur ton positionnement; il m'a semblé qu'il était important que tu puisses te saisir de cette interpellation en présence et en dialogue avec tes compagnons de Saint-Denis. [...] La question posée par la jeune étudiante des Beaux Arts était bienvenue, même si elle n'était pas commode (à propos du fait d'informer ou non les personnes de ton travail de thèse).

MB : [...] Je l'ai trouvée presque saugrenue, sur le moment. Elle ne s'était pas posée pour moi, dans la mesure où je n'avais pas pu, jusqu'ici, poser ce que je fais comme étant de la « vraie » recherche. Dans le dossier MSH¹⁴⁹, j'ai parlé de recherche « buissonnière ». Nous sommes en plein dans notre sujet. Dans le cadre académique, mon travail reste à la porte. Le séminaire a déplacé le « cadre ». Du coup mon travail est à l'intérieur, et moi aussi. [...] Je crois que [cette séance] a vraiment fait sauter un obstacle de taille. En légitimant mon travail, vous m'avez, tous, permis de le légitimer à mes propres yeux.

PNLS : Par ton attitude, par le « lieu » où tu engages le travail sociologique, tu contribues à « perturber » la figure attendue, conservatrice du chercheur. Merci à Pierre, merci à Thierry, merci à toi de nous rappeler que l'investissement personnel et professionnel dans la recherche ne suit pas un « modèle » unique, un habitus attendu mais qu'il peut être un peu plus intempestif.
[Bodineau, 2013, p. 35].

3) La recherche du « glissements de sens »

Après ces premiers développements, j'ai poursuivi la recherche portant sur la signification des « phrases énigmes » indiquées plus haut, que je reproduis ici pour mémoire :

¹⁴⁹ Le dossier du projet du séminaire de recherche a été présenté dans le cadre de l'appel à projets de la MSH Paris Nord (Maison des sciences de l'Homme) en octobre 2011. Il a obtenu un soutien financier pour les années 2012 et 2013.

« Le projet professionnel est l'avant-projet, en fait, qui déviara au cours de la première année du DESS. [...], il y a un glissement de sens intéressant »

« La question du projet professionnel fait un lien entre des choses, en apparence, mais ce sont ces choses qui sont à rechercher ».

Dans la note de recherche, j'ai ajouté la phrase suivante : « *Il se pourrait que parmi ces "choses", il y ait un glissement possible entre "action sociale" et "approche sociologique"* ». Cet énoncé fait référence à l'une des remarques (développées plus haut, en introduction de ce chapitre, p. 134) qui ont motivé le présent « exercice réflexif ». Il s'agit du fait que le texte rédigé en juin 2003, présentant le projet professionnel envisagé au moment de ma reprise d'étude, formulait les expériences antérieures dans le domaine associatif en termes « sociologiques ».

J'ai donc poursuivi la piste ouverte par cette idée d'un « glissement de sens » et, pour ce faire, j'ai développé les éléments composant le tableau présenté plus haut (tableau 1 – p. 138), pour composer un second tableau.

Projet		Activités		Domaine
Projet professionnel initial	>	Vie associative. Métier : A.S.	>	Vie sociale
Projet prof. (texte juin 2003)	>	Idem et vie sociale	>	Idem et sociologie
Abandon du projet professionnel Projet de recherche	>	Vie sociale	>	Sociologie

Figure III-2 : Tableau 2

Le sentiment qu'au cours de la première année de la formation s'est produit une « substitution de quelque chose », se précise à l'aide du tableau ci-dessus. La notion de « vie sociale » (ligne 3) se substitue à celle de « vie associative » (ligne 1), et la notion de « sociologie » se substitue à celle d'« action sociale ».

En réalisant ce tableau, j'opère en effet une distinction entre les différentes significations que recouvre le mot « projet professionnel », tel que je l'emploie dans le cadre des raisonnements que je poursuis ici. Il s'agit, d'une part, du projet initial tel que j'ai pu le concevoir au moment de la réalisation du bilan de compétence en fin d'année 2002 et, d'autre part, du projet tel que je l'exprime en juin 2003 :

- Le projet initial envisage une reconversion sur la base des expériences antérieures, professionnelles et associatives.

- Le projet, tel qu'il est présenté dans le document de juin 2003, reprend les mêmes éléments mais en mettant en avant une expérience liée à la *vie sociale d'un quartier de banlieue* (distincte de la notion de *vie associative* telle que définie ci-dessus), ainsi qu'un intérêt pour la dimension sociologique de cette expérience.

J'abandonne le projet professionnel initial. Mais ce qui demeure et motive mon choix de prolonger le temps de la formation, et plus tard de m'engager dans un projet de recherche¹⁵⁰, est mon attrait pour la sociologie déjà mis en avant dans la présentation du projet rédigée en juin 2003.

En fait, à cette période, ça n'est pas le projet professionnel qui « dévie » mais le projet de formation, auquel j'assigne un nouvel objectif. Le texte intitulé « *Trajectoire professionnel et projet* », dont il a été question jusqu'ici, était complété par un second texte intitulé « *Motivations* ». Je l'avais reproduit dans un chapitre de la thèse, au cours d'une phase de travail précédente¹⁵¹, mais je l'avais négligé depuis. Je redécouvre donc ce texte, à la lumière des réflexions en cours, et je m'aperçois avec surprise que je n'avais pas conservé le souvenir de son contenu.

Comme l'indique cet écrit (cf. ci-après), le projet de formation n'est plus orienté strictement vers l'objectif d'une qualification professionnelle, il est orienté vers une formation à une discipline sociologique. Il est clairement fait référence à une « *formation théorique* », à l'acquisition « *d'outils d'étude et d'analyse* » et à l'engagement dans une démarche de « *recherche personnelle* ».

¹⁵⁰ Au début de l'année 2004, j'ai décidé de reporter la soutenance du mémoire de DESS à l'année suivante.

¹⁵¹ A la fin de l'année 2013.

Au cours de la formation, j'avais découvert mon engouement insoupçonné pour les matières théoriques et les travaux de recherche – alors que je me définissais avant tout comme une praticienne – mais je n'avais pas souvenir que cette découverte était intervenue avant même la rentrée universitaire, à la faveur des quelques séances des cours du DESS auxquelles j'avais assisté avant l'été.

4) Exposé des motivations

Mon projet de formation s'inscrit dans une démarche de réorientation professionnelle décrite dans le document « Trajectoire professionnelle et projet », tournée vers le secteur de l'action sociale.

J'ai d'abord envisagé la formation comme un moyen de faciliter mon insertion professionnelle par l'acquisition d'un diplôme de niveau 1 et par une actualisation de mes connaissances du champ professionnel. La formation pratique proposée par les DESS me semblant adaptée, mes recherches m'ont orientée vers l'université et en particulier vers le DESS « Responsable d'action éducative et sociale » proposé à Paris VIII, qui concerne exactement le secteur que je souhaite intégrer.

Puis, poursuivant ma réflexion dans cette voie, la possibilité de bénéficier également d'une formation théorique m'a paru ouvrir de nouvelles perspectives, en me permettant :

- d'accéder à une approche théorique des thèmes sociaux que j'ai abordés jusqu'ici de manière confuse, pour parvenir à une définition documentée des sujets concernés, une lecture des politiques d'intervention pratiquées, et une vision critique de mes expériences antérieures, l'action bénévole n'étant pas épargnée par les bonnes intentions et les idées reçues,
- d'entrer dans ce nouveau secteur munie de véritables outils d'études et d'analyse, permettant de dépasser les approximations auxquelles le seul travail de terrain est souvent condamné.
- de disposer d'un temps de recherche personnelle pour me « ressourcer » après une longue période consacrée à des tâches opérationnelles, et pour tenter d'élaborer un point de vue et les pistes d'un projet personnel.

Cherchant des contacts avec des enseignants de Paris VIII, pour m'approcher de ce monde totalement inconnu, j'ai rencontré Philippe AMIEL, et à son invitation j'ai participé à plusieurs cours du DESS « Ethnométhodologie et Informatique ».

Cette approche nouvelle et assez éloignée de ma première démarche, m'a cependant convaincue de participer à cette formation. J'ai rencontré un groupe très investi, très soudé et en même temps capable d'une ouverture que je crois assez rare. Les sujets abordés dans lesquels je me suis trouvée plongée sans "avertissement" m'ont intéressée au-delà de ce que j'avais pu imaginer. Et, si j'ai bien compris, le bagage constitué par les connaissances et expériences des individus est à la fois une des bases du point de vue sociologique de la discipline enseignée, et le point d'appui de la démarche de formation proposée aux étudiants.

Cette approche est pour moi très encourageante parce qu'elle réduit la difficulté d'aborder une formation de 3^{ème} cycle sans passé universitaire, en me permettant de m'appuyer sur un bagage positif. L'investissement des enseignants dans cette formation est également un point d'appui important. Pour atteindre mes objectifs dans le temps relativement court d'une année universitaire, je crois avoir besoin de repères et de guides solides.

La formation proposée par le DESS « Ethnométhodologie et Informatique » n'offre pas de prise directe avec le secteur auquel je me destine, mais elle peut répondre aux attentes que j'ai tenté de définir plus haut. Je crois qu'elle me permettra, mieux qu'une formation thématique, de pendre de la "hauteur" par rapport à mes expériences antérieures, et un nouveau milieu professionnel qu'il me semble nécessaire d'aborder avec beaucoup de distance et de précaution. Quant au domaine de l'action sociale, je souhaite l'aborder au travers des stages et du sujet de mémoire. Je suis en contact avec plusieurs services de la Ville de Saint-Denis et différents acteurs, qui peuvent me fournir des terrains de stage adaptés aux thèmes que j'aurai retenus.

Par ailleurs, j'ai présenté ma candidature au DESS « Responsable d'action éducative et sociale ». Bien que les cours aient lieu aux mêmes horaires que ceux du DESS Ethnométhodologie, je tenterai si elle est acceptée, de trouver un moyen de participer aux enseignements proposés, peut-être par le biais de travaux d'étude ou de stages sur le terrain.

[Exposé des motivations - Dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie - Université Paris 8 - juin 2003].

5) *L'heure des choix*

L'élément qui me conduira à abandonner le projet d'une reconversion professionnelle dans le domaine de l'action sociale, est la prise de conscience que la réalité du secteur ne me permettrait pas d'y développer ce qui m'intéressait véritablement et que j'avais commencé à acquérir, durant les premiers mois de la formation. Cette prise de conscience est intervenue à l'occasion de mes contacts avec les professionnels de la Ville de Saint-Denis, au début de l'année 2004, en vue de préparer le stage de terrain prévu dans le cadre de la formation (cf. le récit de cette période, p. 157). J'indiquais en effet que mon projet était désormais caduc :

Je sais depuis quelques temps que mon schéma de départ ne tient plus. Un travail de chef de « je ne sais quel projet » me paraît une perspective bien étriquée par rapport [à la richesse de la formation]. Je voulais que cette formation m'ouvre de nouvelles perspectives, elle en ouvre, alors autant ne pas les refermer trop vite [JdR - 11/02/04].¹⁵²

Sans doute le contact avec la réalité de ce secteur professionnel m'a permis cette prise de conscience effective, mais l'analyse rétrospective que je viens de réaliser me porte à croire que les éléments préfigurant cette décision étaient « en germe » antérieurement. Mes véritables aspirations : « *l'expérimentation de nouvelles formes d'action à l'échelle de ces "micro terrains"* [formés par les "quartiers de banlieue" comme celui dans lequel je suis investie] » sont formulées dès juin 2003¹⁵³. Peut-être ai-je cru que ces aspirations pourraient se réaliser au sein d'un organisme du secteur social, mais j'en doute. J'imagine plutôt que je me suis efforcée d'y croire, jusqu'au moment où l'évidence s'est imposée à moi.

Il m'apparaît à présent qu'en choisissant de préparer le DESS d'ethnométhodologie, au détriment du DESS « Responsable d'activité éducative et sociale », j'avais déjà

¹⁵² Il s'agit d'un extrait d'une note adressée à Pierre Quettier, responsable du DESS d'ethnométhodologie (Aujourd'hui maître de conférence en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8). Cette note motivait ma proposition de prolonger la formation durant une seconde année universitaire

¹⁵³ Voir le texte : *Trajectoire professionnel et projet*, présenté plus haut (p. 133).

orienté de façon décisive la suite de mon parcours. J'ai présenté ma candidature à cette formation¹⁵⁴, par acquis de conscience certainement, mais mon choix était déjà arrêté et le fait que ma candidature soit refusée ne m'a pas contrariée, confortant au contraire ma décision. Je rapporte plus loin l'épisode au cours duquel ce choix s'est formé, à partir d'éléments que je qualifie « d'intuitifs ». Je crois aujourd'hui que ce que l'on appelle ainsi correspond à la prise en compte d'une connaissance non formulée.

II.C - Retour sur l'exercice : changement de cadre

On pourra estimer, à juste titre, qu'il n'est pas indispensable de se livrer à des recherches aussi détaillées pour parvenir à produire quelques nouvelles pistes d'interprétation. D'ordinaire, lorsque mes travaux ne portent pas sur les objets théoriques de ma recherche, je n'ai recours à ce type d'exercices que partiellement et je ne m'attache pas à les décrire avec une telle précision. Je tire profit des résultats obtenus pour poursuivre les travaux en cours, sans passer systématiquement par la description des procédés mis en œuvre. Comme indiqué en introduction, j'ai approfondi ce travail afin de faire l'expérience de son application à un objet formé par un récit autobiographique, et pour tenter de cerner les effets d'une démarche méta descriptive.

La méthode qui consiste à mener des analyses selon plusieurs « étages » produit concrètement un effet de distanciation. La note de recherche permet de consigner les remarques, les réflexions, qui se forment au cours de l'élaboration du récit. En m'efforçant de formuler les éléments qui me viennent à l'esprit, de façon spontanée et souvent imprécise, je parviens à produire des énoncés qui forment à leur tour une matière analysable. Parfois, ce que je tente de saisir n'est apparu qu'au travers d'une impression vague, une image floue, dont la transcription aboutit à des énoncés « énigmatiques », comme ceux que j'ai retenus dans le cadre du présent exercice réflexif. Ces « phrases énigmes » n'ont pas toujours de portée en tant que telles, mais elles permettent de questionner les significations implicites qu'elles expriment, de

¹⁵⁴ Comme je l'ai mentionné plus haut (p. 144), cette formation avait retenu mon attention au cours de mes premières recherches d'une formation et semblait, au premier abord, répondre à mes attentes.

porter attention à l'emploi de telle ou telle expression, à faire naître de nouvelles questions qui permettront d'approfondir la recherche.

L'analyse de cette nouvelle « matière » permet de déplacer l'objet du récit. Il ne s'agit plus de « parler de soi », mais d'analyser ses propres écrits, comme une « matière extérieure ». Cet exercice m'a également donné l'occasion d'observer les effets produits par l'usage des représentations visuelles auxquelles j'ai recours durant mes travaux et de développer en particulier la question de la justification théorique de ces effets. Je présente ci-après les développements formulés au sein de la note de recherche.

II.C.1. Les représentations visuelles : organisation spatiale et expérience physique

Le tableau (Figure III-1, p. 139) et son analyse me semblent montrer les mécanismes à l'œuvre dans les raisonnements que je poursuis, ainsi que la manière dont ceux-ci imposent un cadre contraignant. Les représentations visuelles auxquelles j'ai recours ont pour effet de mettre en évidence ces cadres, de leur donner figure « concrète », « matérielle », et d'offrir ainsi la possibilité d'examiner leur contenu d'une manière nouvelle.

Dans le cas présent, en portant le regard sur le tableau, je *vois* l'agencement du contenu selon une organisation verticale et une organisation horizontale. Cela me permet de ne plus considérer le seul contenu du propos, mais d'examiner sa structure.

En rédigeant ces lignes, dans le but de décrire les effets produits par cette « mise en espace », deux observations s'imposent à moi :

1) Il me semble qu'à la possibilité de l'appréhension visuelle, offerte par une représentation schématique, s'ajoutent les informations apportées par l'expérience physique de la réalisation de l'agencement graphique.

2) La phrase que je viens de rédiger ci-dessus : « *Cela me permet de ne plus considérer le seul contenu du propos, mais d'examiner sa structure* » retient mon attention parce qu'elle ouvre une question, que je n'avais pas considérée jusque là, et apporte la réponse en même temps. La question concerne la justification théorique

des effets de la schématisation, selon la théorie des types logiques sur laquelle se fondent mes travaux. Elle peut s'énoncer comme suit : en quoi la schématisation que j'expose opère-t-elle un changement de niveau logique (qui, selon cette théorie est nécessaire à tout changement de cadre d'interprétation) ? Comme je le montrerai ci-après, le fait de *passer* du propos à la structure réalise le *passage* du niveau 1 (le propos) au niveau supérieur (la structure du propos).

En indiquant ci-dessus : « *je vois l'agencement du contenu* », le souvenir des circonstances de la réalisation du tableau m'est revenu en mémoire. En évoquant ces instants durant lesquels j'ai tracé ces quelques lignes sur une feuille de brouillon, il m'apparaît que la réalité des gestes accomplis procure une expérience physique de l'organisation spatiale construite, et que cette expérience favorise vraisemblablement l'accès à une lecture selon deux dimensions.

C'est par le biais d'une expérience similaire que j'ai pu résoudre une question restée longtemps sans réponse, celle de savoir selon quel raisonnement j'avais construit le schéma de synthèse, illustrant les résultats de l'enquête sur le thème de la « propreté ». J'avais entrepris de récapituler la progression des différentes esquisses qui avaient permis d'aboutir à la version définitive du schéma de synthèse. J'ai donc reproduit, manuellement, l'agencement des éléments composant chacune de ces représentations graphiques (cf. Partie V - Etape 4, p. 355).

C'est en effectuant physiquement, l'opération consistant à situer ces éléments en divers endroits des esquisses successives, que j'ai pu mettre en évidence le mécanisme de mon raisonnement. Le rapprochement graphique de deux éléments créait la possibilité d'établir entre eux un lien de signification, qui n'existait pas au sein des esquisses antérieures. L'attribution de cette nouvelle signification n'était donc pas issue d'un raisonnement logique, mais d'une association d'idées sur le mode « analogique »¹⁵⁵. C'est ainsi que le « geste de salir », entendu jusque-là selon son sens figuré, celui d'« intention » (comme dans l'expression : « c'est l'intention qui compte »), a pu être considéré selon son sens propre, le sens usuel d'« action de salir »¹⁵⁶.

¹⁵⁵ Watzlawick, 1980, p. 22-23.

¹⁵⁶ J'ai établi, plus tard, que la « superposition » de ces deux significations constitue la « confusion de sens » caractéristique du langage commun.

II.C.2. Le changement de cadre d'interprétation : un passage du contenu à la structure

J'ai développé ce chapitre relatif à l'« exercice réflexif » afin de fournir un exemple, en contexte, des procédés de changement de cadre d'interprétation auxquels j'ai recours. Et, pour ce qui concerne les développements ci-dessus, il s'agissait de montrer les effets de la schématisation, mais je ne m'étais pas attachée à justifier ces effets en théorie.

Selon la théorie des types logiques, le changement de cadre d'interprétation consiste à « sortir du cadre », c'est-à-dire à examiner le contenu du « cadre » (une situation donnée, un raisonnement, un évènement) depuis l'extérieur. La situation considérée formant le niveau 1, se situer extérieurement consiste à se placer au niveau supérieur, niveau 2, et donc à opérer un changement de niveau logique. Pour l'exemple qui m'occupe, j'ai indiqué en quoi mon interprétation de la situation (le déroulement de mon parcours) avait été modifiée, et selon quel nouveau point de vue, mais je n'ai pas établi en quoi les opérations réalisées par le biais de la schématisation, consistaient en un changement de niveau logique.

Non seulement je ne l'ai pas établi, mais je n'ai pas eu conscience d'avoir effectué ce passage d'un niveau à un autre. Cela montre que dans la « posture naturelle », comme l'indique Paul Watzlawick [1975, p. 45], nous n'avons aucune conscience de la structure logique « du monde ». Nous « traversons » sans difficulté les différents niveaux, sans être en capacité de nous en rendre compte. Et, ni la connaissance théorique de ces questions, ni l'acquisition d'une certaine capacité à en faire usage, ne donnent la possibilité d'avoir conscience de ces changements de niveau pendant qu'ils sont en train de s'effectuer.

Comme indiqué ci-dessus, les modalités de ce changement me sont apparues en écrivant la phrase suivante : « Dans le cas présent, en portant le regard sur le tableau, je vois l'agencement du contenu selon une organisation verticale et une organisation horizontale. Cela me permet de ne plus considérer le seul contenu du propos, mais d'examiner sa structure ».

En effet, *passer* du contenu à la structure, consiste exactement en un changement de niveau logique. Pour respecter la hiérarchie des niveaux logiques il convient de

distinguer « la chose » et « ce qui se rapporte à la chose ». Toute activité se rapportant à « la chose » (parler de, expliquer, décrire, analyser, etc.) exige de se situer extérieurement à celle-ci, c'est-à-dire au niveau logique supérieur¹⁵⁷.

Ici, le « contenu » forme le niveau 1, et la « structure », qui se rapporte au « contenu », forme le niveau 2. Le cas présent offre une bonne illustration de la hiérarchie des niveaux logiques, basée sur la distinction entre contenu et contenant. On peut aisément comprendre que l'un et l'autre ne se situent pas sur le même plan, et qu'il existe entre eux une relation « hiérarchique », le second englobant le premier. On peut également se rendre compte de la différence qui existe entre le fait de considérer des « choses » et leurs caractéristiques, et le fait de considérer la manière dont ces « choses » sont organisées entre elles.

Pour résumer ce paragraphe consacré aux effets produits par la schématisation, je retiens que la figure produite met en évidence, rend lisible, la « structure » du propos, c'est-à-dire la manière dont les éléments qui le composent sont organisés entre eux. La réalisation de cette figure a pour effet de construire un nouvel objet, qui devient à son tour observable. Le travail de recherche se *déplace* ainsi d'un « objet n°1 », formé par le contenu du propos (ici, les éléments constituant une trajectoire), vers un « objet n°2 », formé par la structure du propos (le mode d'organisation des différents éléments qui le composent, c'est-à-dire la signification qui leur est accordée). L'existence de cet « objet n°2 » permet de le considérer, à son tour, de l'extérieur et de *passer* au niveau logique supérieur.

Pour être plus précis, cet « objet n°2 » est en fait un « objet de niveau 2 », c'est-à-dire qu'il n'est pas seulement différent du premier, il *porte sur* le premier. On peut écrire : « objet n°2 » = « structure *du* propos » = « structure *de* “objet n°1” ». Pour reprendre l'image employée plus haut, celle du « contenu » et du « contenant », les deux sont distincts mais le second englobe le premier.

Ceci explique la difficulté qui existe à se rendre compte de cette hiérarchie des niveaux logiques. Le tableau, qui forme l'exemple étudié ici, montre à la fois la structure du propos et le contenu du propos. L'organisation spatiale du tableau ne se présente pas comme une simple figure géométrique, elle se présente comme

» (Partie II, en particulier, p. 87).

l'organisation *de* quelque chose, en l'occurrence l'organisation *du* contenu. Les deux niveaux sont en quelque sorte superposés, imbriqués.

Par ailleurs, toute activité portant *sur* un objet met en jeu deux niveaux logiques simultanément : le niveau 1 correspondant à l'objet, et le niveau 2 correspondant à l'activité elle-même. Lorsque que l'on est en train de formuler une description, une analyse, à propos d'un sujet particulier, notre attention est centrée sur le niveau 1, le sujet lui-même, et l'on n'a pas conscience du fait que l'activité en cours constitue un second niveau. Pour prendre ce second niveau en considération, et observer ce que l'on est en train de faire, il faut se placer à un niveau encore supérieur (niveau 3). Il n'est pas possible d'appréhender la complexité de cette hiérarchie des niveaux, durant le cours « naturel » des activités. Cela n'est possible qu'en se livrant délibérément à une activité spécifique, distincte de la première, qui consiste à observer ce que l'on est en train de faire.

C'est le rôle que joue le travail de description de l'activité en cours, auquel les chercheurs se livrent par le biais de la tenue de leur journal de recherche et que je réalise au sein des notes, comme celles que je commente dans ce chapitre, qui documentent les procédures de réalisation de mon travail de recherche.

Dans l'exemple qui m'occupe, la note que j'ai rédigée portant sur l'analyse du tableau se situe au niveau 3, le tableau lui-même formant le niveau 2. A ce niveau 3, comme on l'a vu plus haut, je suis en mesure de décrire les résultats de mon travail de recherche, à savoir la mise en évidence et l'analyse de la signification attribuée à ma trajectoire. Mais mon attention est centrée sur « l'objet-tableau », situé au niveau 2, et je ne n'ai pas conscience de ce que je suis en train de faire à ce niveau 3, ni des différents niveaux auxquels se situent mes activités. Pour cela, il m'a fallu *passer* à un niveau encore supérieur (niveau 4), en formulant dans le présent texte, une analyse du travail de recherche effectué.

On voit bien ici la complexité que représente la mise au jour de la hiérarchie des niveaux au sein des activités en cours. Une analyse détaillée des différents niveaux de l'activité présentée ici montrerait certainement une complexité plus grande encore. Mais la distinction de quatre niveaux, quoique certainement inexacte, semble suffisante pour les besoins de la présente démonstration.



**Chacun dit à l'autre : si ton passé est expérience, fais du lendemain sens et vision.
Je ne sais plus si nous avons été au cinéma ce soir-là, mais j'ai entendu des indiens
anciens me crier : ne fais confiance ni au cheval ni à la modernité.**

Mahmoud Darwich , poète palestinien

Chapitre III : L'entrée en formation

III.A - Les premiers contacts : la salle mythique du DESS d'ethnométhodologie

Comme je l'indiquais plus haut, le bilan de compétence que j'ai effectué en fin d'année 2002 m'orientait vers un projet de formation. Une rapide recherche m'avait orientée vers une formation dispensée par l'Université de Paris 8 : le DESS « Responsable d'action éducative et sociale », dont le programme semblait parfaitement correspondre à mes besoins. Mais le « sort », ou une grande amie, Samia, dont je dirai plus tard qu'elle fut ma « bonne étoile », en ont voulu autrement.

Mon dernier contact avec l'Université datait de l'année 1975. J'avais suivi une année de formation en Droit, à l'Université de Besançon, après le refus de ma candidature à l'École de service social de Mulhouse, et avant d'être admise à celle de Dijon, à la rentrée 1976. Mon séjour à l'université fut davantage une période d'expérimentation de la vie adulte qu'une période de formation universitaire. J'avais envisagé de m'orienter vers la sociologie ou plutôt la psychologie, je ne m'en souviens plus précisément, mais les professeurs du Lycée m'avaient conseillé d'opter pour le Droit, au motif que la réputation de la « fac de Lettres » n'était pas des meilleures¹⁵⁸.

Avant de concrétiser ce projet de retourner « sur les bancs de la fac », je pensais qu'il me fallait prendre des informations et des conseils auprès d'enseignants de Paris 8, et j'avais l'intention de mettre à contribution mon réseau de relation. Je fais part de mes projets à mon amie Samia, rencontrée plusieurs années auparavant dans le cadre des mes activités professionnelles. Elle effectuait à cette période une mission auprès de l'ONJ (Orchestre National de Jazz) et m'apprend que le compagnon de la directrice

¹⁵⁸ Pour peu que je m'en souviens, il se disait que la formation n'y était pas très rigoureuse et que « la drogue » y circulait beaucoup. Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier ces informations. Cela m'amuse d'imaginer un instant que la conviction de mes professeurs à ce propos est peut-être intervenue dans l'orientation de mon avenir. Les disciplines juridiques ne m'ont guère motivée, les sciences humaines auraient-elles pu me séduire au point de modifier mon projet de m'orienter vers le métier d'assistante sociale ? J'en doute, en fait. Comme je l'ai indiqué dans le texte autobiographique présenté plus haut (p. 115), le contexte familial et les expériences dans lesquelles je m'étais engagées ne m'avaient pas incitée à envisager de longues études. Le souhait de mes parents, de permettre à leurs enfants d'acquiescer de « bons métiers » et la nécessité d'accéder sans trop tarder à une indépendance matérielle, s'accordait avec mon envie d'entrer dans « la vie active ».

enseigne à Paris 8, dans le département d'informatique, et que cette personne sympathique acceptera très certainement de me renseigner.

En mars ou avril 2003, je contacte par téléphone la personne indiquée. Il s'agit de Philippe Amiel. Il n'est pas informaticien, il est sociologue, et il enseigne dans le DESS « Ethnométhodologie et informatique ». Il pense que cette formation pourrait m'intéresser et me propose de venir assister à l'un de ses prochains cours. Très intriguée par cette conversation et cette mystérieuse discipline, dont le nom « barbare » n'était bien évidemment jamais parvenu à mes oreilles, je décide de répondre à cette chaleureuse invitation. Un vendredi d'avril, je franchis pour la première fois la porte d'entrée du site de l'Université Paris 8 et celle de la salle A 174, « salle mythique du DESS d'ethnométhodologie » (cf. l'encadré ci-après).

Je pensais m'installer au fond de la salle de cours et écouter en silence. En fait, le groupe d'une quinzaine de personnes s'installe autour des tables, organisées en carré, et Philippe Amiel commence la séance en me présentant et en demandant aux étudiants de se présenter à leur tour, et de me donner un aperçu de leur discipline en proposant une définition de l'ethnométhodologie. La consigne est accueillie par des sourires entendus, diverses mimiques et remarques qui me laissent entendre que ce type d'exercice leur est familier, qu'ils s'amusent de la situation – l'enseignant profite de la circonstance pour les convier à cet exercice – et que ce dernier ne semble pas des plus faciles. Je ne suis pas certaine d'avoir pu saisir ce jour-là les éléments que je rapporte ici, mais je pense avoir perçu qu'il se jouait quelque chose de cet ordre et, surtout, j'ai été très sensible à cette manière de travailler, à l'investissement des membres du groupe et à la qualité du mode de relation, chacun s'exprimant avec confiance et naturel.

Je n'ai pas de souvenirs plus précis de cette séance et je ne dispose pas de traces écrites. Philippe Amiel me remet le manuscrit de son ouvrage intitulé « *Ethnométhodologie appliquée, éléments de sociologie praxéologique* », qui sera publié l'année suivante [Amiel, 2004]. Il ne m'est pas facile de décrire la manière dont j'ai perçu cet ouvrage, ou du moins le souvenir que j'en ai. L'essentiel de son contenu échappait à ma compréhension mais cela ne m'a pas découragée. « L'étrangeté » de cette sociologie m'a semblé séduisante et a aiguisé ma curiosité.

L'expression « **la salle mythique du DESS d'ethnométhodologie** » est un des premiers exemples proposés aux apprentis ethnométhodologues pour illustrer les mécanismes (ethnométhodes) par lesquelles les *membres* construisent le sens de manière concertée. Avoir recours à cette expression pour désigner la salle A 174, accomplit deux choses simultanément : contribuer à perpétuer le mythe que l'on évoque et confirmer ceux qui la prononcent et ceux qui l'entendent, dans leur statut de *membre du village* des ethnométhodologues de Paris 8.

En tant que *membres*, ils partagent la connaissance du mythe, comme le font tous les *membres* de tous les *villages*, et en tant qu'ethnométhodologues, ils partagent également la connaissance de la construction du mythe. Plaisanter à propos du mythe et de l'usage du mythe montre que l'on a franchi avec succès les premiers degrés de l'initiation. Lorsque l'on a compris, ou entrevu, le fonctionnement de ces mécanismes, il est possible de les considérer depuis le degré supérieur (niveau méta), c'est-à-dire de « se regarder en train de perpétuer le mythe ». Il est donc autorisé (et conseillé) de prendre des libertés par rapport au mythe. Mais « plaisanter sur le mythe » n'est qu'une variante des ethnométhodes par lesquelles les *membres du village* du DESS s'instituent et se reconnaissent mutuellement en tant que *membres* (débutants ou accomplis).

Cette approche « méta sociologique » de l'ethnométhodologie est certainement la raison pour laquelle elle m'est apparue rapidement compatible avec les approches humoristiques et créatives. Tout en étant extrêmement exigeante et rigoureuse, la posture ethnométhodologique s'accommode bien d'un certain sens de l'humour, qui préserve ses « adeptes » d'une trop grande complaisance envers eux-mêmes et de la tentation de prendre leur compétence scientifique trop au sérieux^[159].

¹⁵⁹ Voir à ce propos les commentaires apportés par Yann Kilborne (note n°45, p. 63). L'humour, selon Paul Watzlawick, repose précisément sur un jeu délibéré de « confusion » des niveaux logiques : « *La plupart des formes d'humour relèvent d'une confusion délibérée entre membre et classe. La citation de Groucho Marx, mise en épigraphe au début de ce chapitre [Je ne voudrais pour rien au monde faire partie d'un club qui serait disposé à m'accepter comme membre – p. 31] en est un exemple classique* » [Watzlawick, 1975, p. 46].

Pour relativiser mes propos, qui attribuent aux ethnométhodologues dans leur ensemble des vertus de sagesse qu'ils n'ont probablement pas, je me contenterai de considérer que c'est de cette manière que m'est apparue cette discipline, et les personnes qui l'enseignaient à Paris 8, à cette période.

Sans être en mesure de les saisir, et encore moins de les formuler, les notions complexes dont traite l'ethnométhodologie m'ont semblé immédiatement ouvrir un univers inconnu et passionnant.

Je participe au cours de Philippe Amiel à plusieurs reprises durant le moi d'avril 2003, ainsi qu'à un cours de Pierre Quettier. Mon intérêt pour cette formation se confirme. Au delà de la nécessité d'acquérir un diplôme, je ressens à présent le besoin d'une « nourriture intellectuelle » que ces quelques séances d'initiation ont aiguisé, et la perspective d'une formation « utilitaire » ne me semble plus satisfaisante.

Les échanges avec Philippe Amiel et Pierre Quettier m'orientent vers l'hypothèse d'un double cursus, une formation professionnelle venant compléter le cursus du DESS d'ethnométhodologie, afin de ne pas compromettre l'objectif d'une reconversion professionnelle. Le 5 mai, j'adresse un message à Jean-François Dégremont, responsable de la formation, pour examiner ces hypothèses avec lui. Je le rencontre le 16 mai et j'assiste ce jour-là à l'ensemble des cours de l'après midi, dont celui qu'il anime qui se déroule en soirée.

Jean-François Dégremont m'invite à prendre en compte le fait que le DESS « actions éducatives et sociales dans l'espace urbain » offre davantage de perspectives d'emploi que la formation qu'il dirige, le premier s'appuyant sur un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels. Il me conseille de poursuivre mon projet initial et de présenter ma candidature à cette formation. Je n'ai pas de souvenir précis de cet échange, ni de la manière dont j'ai finalement pris la décision de faire le choix du DESS d'ethnométhodologie. Je me souviens cependant que cette entrevue m'avait passablement contrariée. Mon « intime conviction » était certainement déjà établie, dès cette période, et la position louable et légitime de Jean-François Dégremont me plaçait face à des arguments que je préférais négliger.

J'ai pris conscience un peu plus tard que je m'étais déterminée en faisant appel à mes sentiments profonds bien plus qu'à une analyse rationnelle. Dans la première page de mon journal, citée plus haut j'indiquais : « *J'ai été ravie d'être là ce samedi. Je pensais que j'avais vraiment bien fait de choisir ce DESS, alors que je n'avais pas tous les éléments pour le faire. Un des cours de Pierre Quettier, en juin, portait sur la prise de décision: éléments rationnels / éléments intuitifs. Les éléments intuitifs ont été pour moi déterminants.* » [JdR - 27/09/03]

Le cours de Pierre Quettier, dont j'ai gardé le souvenir, a eu lieu précisément ce 16 mai 2003, jour de l'entrevue que je relate. (Je le découvre en consultant mes archives, au jour où j'écris ces lignes, le 11/03/14). Peut-être aura-t-il été véritablement déterminant, parce qu'il apportait une justification à cette envie profonde de suivre mes sentiments.

III.B - Le terrain ou les premières expériences de changement de regard

Comme indiqué précédemment¹⁶⁰, le stage que j'ai effectué durant la première année de ma formation a constitué l'une des expériences fondatrices de mon parcours de recherche. Il m'a procuré l'occasion de mener les premiers travaux sur le thème de la « propreté des espaces publics », et de découvrir les conséquences inattendues des exercices de « changement de regard ».

Avant de détailler plus loin ce que j'ai nommé « les effets des premiers apprentissages » (cf. Partie IV, p. 280), je présenterai rapidement les circonstances du stage et les analyses formulées à l'issue des premières investigations. Ces analyses montrent que les rudiments de l'approche ethnométhodologique, fraîchement acquis, avaient déjà permis à l'« apprentie sociologue » que j'étais, de s'écarter notablement de la lecture la plus commune du sujet de la « propreté ».

¹⁶⁰ Voir la présentation du parcours de recherche (Partie I, p. 30).

III.B.1. Les circonstances du stage

Comme je l'ai indiqué, au chapitre consacré à la présentation de mon projet professionnel au moment de l'entrée en formation (cf. Chapitre II, p. 130), j'envisageais de m'investir dans le secteur l'action sociale, secteur de ma formation initiale. Durant le stage, je souhaitais à la fois mener des travaux de recherche, en vue de la rédaction du mémoire de DESS, et me rapprocher des différents services de la Ville de Saint-Denis afin d'examiner les possibilités de débouchés en termes d'emploi. C'est dans cet objectif que j'ai pris contact avec le « Secteur des études locales », dirigé par un sociologue¹⁶¹. Je souhaitais choisir un sujet de recherche qui soit en prise avec l'actualité des préoccupations des professionnels de la Ville, démarche qui correspondait aux attentes de l'équipe des sociologues.

Le thème de la « propreté » avait retenu mon attention, en raison de la manifestation qui avait été organisée en novembre 2003 par plusieurs associations de la ville de Saint-Denis¹⁶², réclamant « une ville propre pour tous ». Un tract, intitulé « *La rue n'est pas une poubelle ; Le droit à une ville propre pour tous* », avait été diffusé le mois précédent, par l'association *Saint-Denis & Environnement* [cf. compte-rendu - annexe 1-3, p. 57].

C'est donc le thème qui a été retenu. Pendant la durée du stage, entre avril et juillet 2004, j'ai rencontré les responsables de différents services municipaux, assisté à des réunions publiques et réalisé quelques entretiens non-directifs¹⁶³. J'ai accompagné les agents du service « de la propreté » durant leur travail de nettoyage des rues, pendant deux journées. C'est au cours de ce stage qu'est né le projet de proposer à l'équipe des sociologues de passer commande de l'enquête qui sera réalisée l'année suivante.

¹⁶¹ Le service était dirigé par Jean-Claude Vidal, qui est décédé l'année suivante. Son adjointe, Christine Bellavoine a pris sa succession.

¹⁶² Il s'agissait des associations : Saint-Denis & environnement, Union locale FCPE, Comité Porte de Paris, Comité Parmentier-de-Geyter, CNL-Union de Saint-Denis, Saint-Denis Ville verte Ville fleurie.

¹⁶³ Dont l'entretien auquel à répondu la personne, que j'ai appelée « Mr.C », et qui sera cité à plusieurs reprises dans les prochains chapitre.

III.B.2. Les prémisses d'une lecture ethnométhodologique

Le texte qui suit reproduit des extraits du document que j'ai rédigé à l'issue du stage. Celui-ci figure en annexe du compte-rendu de l'enquête réalisée en fin d'année 2004 [Compte-rendu – annexe 1-2, p. 48-57]¹⁶⁴.

1) Les premières analyses

a) Appliquer la règle : construire la société

Les propos des entretiens tels que je les entends aujourd'hui, font référence aux règles sociales non pas en tant que « commandements » mais en tant que sens donné aux conduites des individus et au fonctionnement de la société. Mr. C. parle clairement du sens des règles et de leur application. Il donne un sens à son attitude, un sens par rapport à la société : être propre, c'est respecter les règles sociales. Il attend de la municipalité qu'elle entérine ce sens et cherche à vérifier que ce sens est partagé [Mr. C., p. 19] : « Alors, faire une règle, c'est bien. Mais si on ne la fait pas respecter. Si on ne donne pas les moyens de la faire respecter. Ça n'est pas la peine, ça décrédibilise tout » [Compte-rendu – annexe 2-1, p. 53 et 52].

b) L'appel à la loi : réaffirmer le sens

L'appel à la loi, et à la sanction, peuvent être lus, non pas comme un appel à la « répression » et à « l'ordre autoritaire », mais comme une demande de confirmation de la règle, en tant que règle de fonctionnement de la société. Qu'est-ce qui constitue la règle ? Le fait de l'appliquer et le fait de sanctionner ceux qui y dérogent. S'il n'y a pas de sanctions, il n'y a plus de règle ? [p. 54].

2) Les pistes de réflexion

a) L'accès à l'information, les postures de l'observateur

Selon l'approche ethnométhodologique, l'observateur adopte deux postures distinctes : 1) La posture de *membre*. Pour avoir accès aux informations,

¹⁶⁴ Pour mémoire, la présentation détaillée des concepts ethnométhodologiques figure dans la dernière partie de la thèse (Lexique - Partie VII, p. 561 ; et p. 562, pour la table des concepts).

l'observateur doit être *membre* du groupe qu'il étudie [...]. Etre *membre* signifie avoir accès au *sens partagé* par les membres du groupe, comprendre « de l'intérieur » ce que le groupe comprend, pour pouvoir le restituer. L'observateur s'utilise ainsi comme outil de son observation [...]. Je me suis efforcée de suivre cette recommandation, en portant attention à mes réactions spontanées dans mon immeuble, dans la rue [...].

2) Une posture *d'indifférence ethnométhodologique*, par laquelle l'observateur s'efforce de se détacher de son implication dans le groupe et d'analyser sa propre perception comme une « matière brute », au même titre que d'autres éléments de son observation. L'exercice de ces postures m'a permis d'accéder à « ce que je perçois », et non plus seulement à « ce que je pense », ou plus exactement, à « ce que je m'autorise à penser ». J'ai pu en particulier vérifier que *la question du sens* semble bien au centre de mes préoccupations et de celles de mes proches, ou de mes voisins, avec qui je mène des conversations sur le sujet.

b) La recherche d'explications

Je me suis aperçue, au cours des échanges avec mon entourage, que nous faisons la même chose que les personnes interviewées, nous cherchons des explications. Nous cherchons quelles raisons, *quel sens*, attribuer aux comportements de ceux qui « salissent ». [Il semble évident que] ils savent que leur comportement n'est pas correct vis-à-vis des autres. Alors, ils s'en fichent ? Ou ils le font volontairement ? [...] Nous avons besoin d'interpréter ces actes, car nous les estimons *forcément* porteurs d'une signification. C'est ainsi que l'on peut entendre « l'atteinte personnelle » exprimée au cours des entretiens, elle résulte du sens que nous donnons à l'attitude de ceux qui salissent [p. 55].

c) « Chercher la règle » : une lecture nouvelle de la situation

En me livrant à un exercice que j'ai appelé « chercher la règle », j'ai trouvé, concernant la propreté, la formulation suivante : « les déchets se mettent dans les corbeilles, et les sacs-poubelles dans les conteneurs ». Il en est sorti une idée qui à la fois me semble « enfoncer une porte ouverte » et, à la fois, m'apporter une lecture totalement nouvelle de la situation. Il s'agit de l'idée que cette règle n'est valable que

pour ceux qui l'appliquent. Pour ceux qui ne l'appliquent pas [...] : les poubelles se mettent « là où ils les mettent », par terre, dans la rue, dans les bacs à fleurs. Ainsi il n'y aurait pas UNE règle sociale, que certains appliquent et d'autres pas, mais DES règles différentes, correspondant à différents groupes sociaux.

Selon l'approche ethnométhodologique, les *membres* d'un groupe social (appelé *village* à l'Université de Paris 8) partagent des *allant de soi*, des éléments de compréhension, des valeurs, tellement intégrées qu'elles sont « évidentes » pour les membres du groupe. Ceux qui ne sont pas *membres* n'y ont pas accès. Ainsi ces *allant de soi* définissent le groupe et l'appartenance au groupe.

Ceux qui partagent les *allants de soi* relatifs à la propreté appartiennent au même *village*. Ceux qui ne les partagent pas appartiennent à un ou des *villages* différents. Cette lecture aboutit à la vision non pas d'une collectivité établie, avec des règles universelles, mais de la présence de groupes sociaux distincts, dont les valeurs divergent et se confrontent. Ceux qui appliquent la règle « être propre » considèrent que cette règle est universelle et applicable à tous. (Je fais partie de ceux-là, et c'est ce que je considérais il y a peu). Ils ont besoin qu'elle soit appliquée pour « bien vivre dans la ville ». Mais vouloir l'appliquer à tous signifie, si on adopte cette nouvelle lecture, se situer en groupe social dominant capable d'imposer SA règle sociale aux autres groupes sociaux [p. 56].

d) « Une ville pour tous » : Cohabitation ou conflit ?

N'y a-t-il pas, en effet, une notion de conflit à prendre en compte, notion qui n'est pas directement accessible à ceux qui défendent des valeurs de solidarité et de « vivre ensemble ». Cet aspect existe également pour ce qui concerne l'occupation de l'espace. Il y a ceux qui vivent « chez eux », et ceux qui vivent « dehors », qui « occupent le terrain », s'imposent par leur présence physique dans l'espace public [...]. La ville n'apparaît plus comme un tout, mais comme un ensemble de « groupes » qui interagissent, qui sont en conflit, et qui cherchent à s'imposer « naturellement ». Les uns par la parole et la revendication, les autres par l'occupation physique du territoire. Certains, cherchant seulement à survivre [p. 57].



La réalité peut-elle être débarrassée des fictions qui la constituent ? La production de l'œuvre et celle de l'objet de la recherche sont-elles identiques ? Peut-on admettre que la méthode de l'art implique une composition entre savoir et ignorance ?

François Deck, artiste consultant, 2009

PARTIE IV :
LES PREMIERS PAS (2004-2007)

Chapitre I : L'enquête sur le thème de la propreté (2004-05)

Ce chapitre exposera tout d'abord la méthode socianalytique, mise en œuvre dans la réalisation des trois enquêtes formant les « terrains » de la recherche¹⁶⁵. Il présentera ensuite la première d'entre elles portant sur le thème de la « propreté des espaces publics ».

Les chapitres suivants décriront les trois premières étapes de recherche théorique, portant sur les résultats de l'enquête : l'élaboration du schéma de synthèse de l'enquête (Chapitre II, p. 184) ; l'étude des résultats, entamant la démarche de « problématisation du sens » (Chapitre III, p. 214) ; les premières découvertes qui poseront les bases de la création du *Modèle méta* (Chapitre VI, p. 292). Les projets d'intervention élaborés sur les bases de ces recherches seront présentés à la fin de ce chapitre (cf. VI.E - p.340).

Le chapitre IV sera consacré à un exposé des acquis des premiers apprentissages (p. 280).

I.A - La présentation du dispositif socianalytique

I.A.1. Un dispositif de formation-action

Patrice Ville, maître de conférences en sciences de l'éducation et spécialiste des interventions socianalytiques, avait mis en place depuis plusieurs années, des sessions de formation à l'entretien non-directif et à l'analyse de contenu, destinées aux étudiants de Master. Ceux-ci convenaient d'un thème de recherche et réalisaient des entretiens avec des étudiants de l'université ou des personnes de leur entourage.

J'avais participé à l'une de ces sessions, au cours de ma première année de formation, Patrice Ville ouvrant ses cours aux étudiants du DESS d'ethnométhodologie. Il avait évoqué l'idée de réaliser une enquête en situation de

¹⁶⁵ Voir la présentation des enquêtes (Partie I, p. 35).

commande réelle. A la suite des premières investigations sur le thème de « La propreté des espaces publics », que j'ai menées durant un stage effectué auprès des sociologues du « Secteur des études locales » de la ville de Saint-Denis, j'ai proposé à ces derniers de formuler la commande de la prochaine enquête.

C'est ainsi que la première expérience a été mise en place et réalisée entre novembre 2004 et février 2005, suivie de deux nouvelles éditions en 2007 et 2009¹⁶⁶. Patrice Ville assurait l'enseignement et la direction des enquêtes. Pour ma part, j'ai occupé des fonctions de chargée d'étude, assurant la logistique des sessions, le recrutement des personnes auditées, la supervision de la réalisation des entretiens et l'accompagnement des étudiants. Je me suis également chargée de l'élaboration du compte-rendu de l'enquête entrant dans la composition du mémoire de DESS.

On trouvera ci-après une présentation succincte de la méthode socianalytique développée par Patrice Ville et Christiane Gilon [Gilon, Ville, 2014] portant sur : la formulation et l'analyse de la commande ; l'élaboration de la « question de lancement » ; les principes de l'entretien non-directif ; la retranscription des entretiens ; les deux phases d'analyse de contenu.

I.A.2. La commande

L'objectif de l'intervention socianalytique n'est pas seulement d'apporter des informations « sur » un sujet donné, mais d'intervenir « dans » une situation qui fait « problème » et qui motive l'appel à des intervenants extérieurs. La notion de commande recouvre un sens particulier qui ne se réduit pas au fait de passer un contrat, le commanditaire n'est pas le seul « donneur d'ordre ». Le principe est d'impliquer dans la commande l'ensemble des acteurs concernés par la situation et de réaliser avec ce collectif toutes les étapes de l'analyse.

La commande consiste à formuler les difficultés présentes, leurs conséquences, et les

¹⁶⁶ Pour mémoire : Deux autres enquêtes ont été réalisées par la suite, dans le cadre de ce dispositif. La seconde, portant sur le thème du « Petit commerce », a été réalisée entre décembre 2007 et mars 2008, pour le compte de deux commerçants de Saint-Denis. La dernière, commandée par la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), portait sur le thème des « Relations de voisinage ». Elle a été réalisée en novembre et décembre 2009, dans un groupe d'immeubles du quartier parisien de la Porte d'Orléans.

objectifs que la résolution des difficultés doit atteindre. Elle n'est pas antérieure à l'intervention, elle en est la première phase. La formulation de la situation entame le processus d'analyse. Elle peut révéler, par exemple, la diversité du vécu de la situation par les différents acteurs, et la diversité de leur définition du « problème ». Le commanditaire est donc le collectif qui détermine les objectifs de l'intervention.

La situation d'enquête, pour le cas des expériences réalisées, ne remplit pas toutes les conditions de l'intervention socianalytique. La commande peut associer un collectif plus large que le seul donneur d'ordre, et les résultats de l'enquête sont restitués aux personnes auditées, mais ces dernières ne sont pas véritablement intégrées au processus d'enquête. Le donneur d'ordre reste maître de l'exploitation des résultats.

La formulation de la commande se déroule sous la forme d'une interview des commanditaires menée par deux enquêteurs, en présence de l'ensemble du groupe d'enquêteurs. L'entretien est mené selon la méthode non-directive, employée pour les entretiens de l'enquête (voir ci-après). Cet entretien, d'une durée de deux heures environ, est enregistré. Il donne lieu à une discussion avec le groupe d'enquêteurs.

Puis le groupe d'enquêteurs procède à l'écoute de l'enregistrement et à son analyse afin de rédiger la « question de lancement », qui sera posée aux personnes auditées.

L'analyse de la commande vise à répondre aux questions suivantes : qui sont les commanditaires, pourquoi souhaitent-ils mener cette enquête, que veulent-ils savoir, dans quel but ? Et enfin, quelle question doit-on poser aux personnes auditées pour obtenir des informations conformes aux objectifs de la commande ? L'échantillon des personnes auditées est constitué à ce stade.

Les circonstances de la commande de chaque enquête sont présentées en détail, en introduction des chapitres qui leur sont consacrés (cf. ci-dessous p. 172 ; et Partie V : p. 380, pour l'enquête sur le « petit commerce », et p. 424, pour l'enquête sur « les relations de voisinage »).

Dans le cas de cette dernière, un épisode délicat est intervenu dans la relation avec le commanditaire. Celui-ci est relaté plus loin (voir : « une négociation délicate », Partie V, p. 431), à titre d'exemple des enjeux de « pouvoir » inhérents à la situation de commande. Parmi les méthodes, permettant aux socianalystes de gérer leur position au cours des interventions, figure celle de « l'analyse différenciatrice des

commandes et des demandes » [Ville, 2001, p. 73] – (Voir : « La relation de l'intervenant et du commanditaire », p. 433).

Une situation intéressante et inédite s'est également produite, à l'occasion de l'entretien de commande de l'enquête : « Art et intervention sociale », réalisée en 2013, au cours d'un atelier-laboratoire du dispositif Idefi-CréaTIC. La commande avait été quelque peu « fabriquée » pour les besoins de l'atelier et ne répondait pas véritablement à une attente de la part de l'artiste qui avait bien voulu tenir le rôle du commanditaire. La sanction fut que l'entretien a tourné court. Le groupe a dû redéfinir le cadre de la commande et organiser un nouvel entretien, dans d'autres conditions. La leçon tirée de ce « ratage » étant que : « *La situation de commande réelle ne tolère pas les agencements artificiels* » [Bodineau, 2014, p.6].

I.A.3. La question de lancement

Elle se compose d'un texte en deux parties, qui sera lu, mot pour mot, aux personnes auditées. La première partie est un préambule (parfois long) qui expose l'origine de l'enquête, sa destination : qui sont les commanditaires, les enquêteurs ; quelles sont les personnes auditées, selon quels critères de choix ; quelles sont les modalités de restitution des résultats. Il s'agit d'installer une « *relation triangulaire : intervieweur, interviewé, commanditaire* » [Gilon, Ville, 2014, p. 87], permettant à la personne auditée de déterminer ce qu'elle exprimera et à l'intervieweur de rester constamment situé dans le cadre de la commande.

La seconde partie contient la question proprement dite : une phrase qui commence généralement par « pouvez-vous me dire... » ou « pouvez-vous m'expliquer... », qui implique directement la personne. Elle se poursuit par des termes qui invitent à l'expression d'un vécu, de ressentis, plutôt qu'à l'expression d'opinions ou de raisonnements intellectuels.

La formulation de cette question est de première importance car elle induit véritablement le contenu des entretiens. Cette induction est assumée, dans la mesure où les propos recueillis ne sont pas considérés comme le point de vue « naturel » des personnes auditées, mais comme leur « réponse » à la question posée ou, plus exactement, comme leur analyse de la problématique qui leur est soumise. La

question est « *la seule induction autorisée en non-directivité* » [p. 86]. Le déroulement de l'entretien ne fera appel à aucune autre question « *externe* » aux propos de la personne auditée.

Par ailleurs, la question de lancement s'efforce d'être précise, incisive, volontiers « *dérangante* », de manière à dépasser les approches les plus convenues et les sujets tabous. On pourra se reporter aux commentaires fournis plus loin, à propos de la question de lancement de l'enquête sur « *la propreté* », ainsi qu'à celle de l'enquête « *Art et intervention sociale* », mentionnée ci-dessus¹⁶⁷.

I.A.4. La réalisation des entretiens, la méthode non-directive

Les entretiens sont menés selon l'approche non directive développée par Patrice Ville, qui se situe : « *à la croisée de Carl Rogers et de l'analyse institutionnelle* » [Ville, 2001, p. 26]. Cette méthode consiste à respecter strictement le « *cadre de référence interne* » de l'interlocuteur : « *Entrer dans la lecture qu'un autre fait de la réalité, entrer dans la peau d'un autre, voir par ses yeux* » [Gilon, Ville, p. 84].

Après la lecture de la « *question de lancement* », les interventions de l'enquêteur resteront constamment centrées sur les propos de la personne interviewée, pour l'inviter à préciser, approfondir son raisonnement et la description de ses perceptions. Aucune question « *externe* » à ses propos ne doit être formulée. Tous les sujets abordés seront pris en considération, aucun ne sera déclaré « *hors sujet* ». Les thèmes qui, au premier abord, semblent les plus éloignés du sujet traité, sont ceux qui apportent les éléments de sens que l'analyse cherche à déceler¹⁶⁸.

La « *non-directivité* » signifie ici que la personne « *est libre de construire le parcours et les modalités de la réponse à [la] question de lancement* ». L'enquêteur se place en situation d'ignorance, de « *non-savoir* »: il doit renoncer à son point de vue, pour entrer dans celui de son interlocuteur [p. 86]. Il doit être capable de ne pas

¹⁶⁷ Voir plus loin : (Chapitre III, (p. 222) ; et (Partie VI, p. 551).

¹⁶⁸ Les éléments de « *désordre* » dans la ville, décrits par les entretiens portant sur le thème de la « *propreté/saleté* », semblaient étrangers à la question des « *déchets* », selon le sens courant attribué au mot « *saleté* ». Or, l'analyse réalisée, et les travaux de recherche ultérieurs portant sur les résultats de l'enquête, ont montré que le « *désordre* » est la signification du terme « *saleté* » lui-même. Celui-ci ne qualifie pas des objets (les déchets), il qualifie leur situation (leur présence dans l'espace public) et la valeur attribuée à cette situation, en regard des conventions sociales.

accepter comme tels les propos qui lui paraissent évidents et demander des explications, des précisions. Celles-ci ne sont pas toujours bien perçues, dans la mesure où la caractéristique des évidences socialement partagées est justement le fait de ne pas soulever de question¹⁶⁹.

Cette capacité est un des éléments déterminants de la non-directivité et spécifie la nature particulière des informations recueillies au moyen de cette méthode. Incitées à développer leurs propos, les personnes auditées livrent des définitions très précises des significations qu'elles accordent à la situation concernée.

L'apprentissage de la non-directivité développe l'aptitude à accepter la diversité des visions subjectives d'une situation et à assumer sa propre subjectivité. Il exerce au « changement de regard » que la démarche socianalytique s'efforce d'obtenir.

I.A.5. La retranscription des entretiens

Les enregistrements des entretiens sont retranscrits intégralement et « mot pour mot ». L'usage des logiciels de transcription par reconnaissance vocale permet de réduire le temps de travail nécessaire, mais la mémorisation de l'entretien est moindre. Les consignes données aux étudiants sont précises, à titre d'exemple, je reproduis ci-après, la note adressée aux étudiants, dans le cadre de l'enquête sur le thème des « Relations de voisinage » : « Note aux étudiants - 23/11/09 ».

1) Indications pour la retranscription des entretiens

Retranscription : l'entretien doit être intégralement retranscrit. Rien ne doit être corrigé : ni répétitions, ni lapsus, ni mots incongrus, ni fautes de français, fréquentes à l'oral. Indiquez les hésitations, par des euh...

- Les silences : indiquez entre crochets [silence] pour les plus longs, ceux que vous avez nettement remarqués. Indiquez les interruptions s'il y en a eu.

- Vos interventions apparaissent de la même manière, sans corrections.

¹⁶⁹ Voir l'exemple présenté plus loin (entretien Mr.C. : « Le sens *allant de soi*, l'occultation de la construction du sens », p. 267).

Attitudes : en principe, il n'est pas demandé de préciser les attitudes. Vous pouvez apporter une remarque à ce sujet [entre crochets] si vous avez noté quelque chose de particulier. Un changement d'attitude nette à un moment de l'entretien, une charge émotionnelle plus forte, etc.

Anonymat (rappel) : pas de nom, ni d'adresse sur le texte de l'entretien. Seul votre nom est porté et les renseignements suivants pour la personne : catégorie (RIVP ou locataire), sexe, âge, ancienneté dans la résidence ou dans la fonction. (Je vous donnerai les informations à ajouter pour les locataires).

- Pour distinguer vos interventions de celles de la personne : indiquez vos initiales et une mention pour la personne (Int, des initiales inventées, MrA, ou autre).

- N'indiquez pas les mentions précises permettant d'identifier la personne : lieu de travail, appartenance à des organisations, etc.

- Pas de noms propres, remplacez par « x ».

Présentation (pour l'exemplaire imprimé destiné à l'analyse) : marge à gauche large : 5cm, pour pouvoir porter des indications. A droite 2,5 à 3 cm.

- Interligne double : pour porter des notes entre les lignes. C'est plus facile pour se repérer dans le texte.

- Relisez pour éviter les fautes de frappe et d'orthographe. S'il y en a beaucoup, la lecture est pénible.

Conseils : ne vous y prenez pas au dernier moment. C'est un travail fatiguant. Il vaut mieux faire des coupures que d'être obligé d'y passer de longues heures. C'est souvent très difficile au début. Le rythme est plus rapide avec un peu d'habitude.

I.A.6. La première phase d'analyse

Les entretiens étant retranscrits et imprimés, les enquêteurs se réunissent pour entamer le travail collectif d'analyse

1) Les « catégories » et le « surlignage »

Les différents thèmes contenus dans les entretiens, énoncés de mémoire par les enquêteurs, sont répertoriés et regroupés en 6 à 8 grandes « catégories ». Celles-ci constituent un outil de travail permettant de réaliser l'étape suivante : le « surlignage » du texte de l'entretien.

Les enquêteurs s'organisent en duo, chacun analysant l'entretien qu'il a réalisé et celui de son partenaire. Le travail consiste à identifier les thèmes abordés dans les différentes parties du texte et la « catégorie » correspondante. Le texte est « surligné » à l'aide de la couleur attribuée à chaque « catégorie ». Le but de ce travail est d'entrer dans le contenu de l'entretien de manière rigoureuse et systématique. L'identification des thèmes donne lieu à des débats entre les deux partenaires, qui réalisent un travail d'appropriation du contenu et une première phase d'interprétation. Les couleurs facilitent également le repérage des parties du texte, qui sera utile au cours des étapes ultérieures.

2) La synthèse de l'entretien

Chaque entretien donne lieu à une synthèse d'une dizaine de pages, reprenant la structure de l'entretien et le *verbatim* significatif correspondant. Le but de la synthèse est de faire apparaître les axes principaux du sens des propos exprimés par la personne. C'est en quelque sorte un « condensé du sens ». La synthèse révèle l'angle sous lequel la personne aborde le sujet traité et la manière dont elle construit son raisonnement, comment les éléments qu'elle développe sont reliés entre eux.

La synthèse comprend un portrait et un surnom. Le portrait est destiné à livrer des informations permettant de justifier le point de vue de la personne, son histoire, sa position par rapport au sujet étudié, des événements particuliers, etc. L'attribution d'un surnom permet de respecter la règle d'anonymat et d'établir une distance par rapport à la personne. Il s'agit à ce stade d'un surnom provisoire, qui sera éventuellement modifié durant la phase d'analyse collective. Le surnom représente, non pas la personne elle-même, mais l'axe marquant de son point de vue. Dans la suite du travail, l'évocation du surnom fait venir en mémoire l'ensemble du propos,

ce qui, durant la phase de synthèse de tous les entretiens, permet d'affecter telle ou telle phrase à son auteur et de ne pas l'isoler du contexte qui lui donne son sens.

I.A.7. La seconde phase d'analyse

Analyser le contenu d'entretiens non-directifs pour en tirer une vision synthétique d'une situation, c'est prendre de l'altitude, monter progressivement d'une ligne qui représente le discours des interviewés [...], vers une ligne qui représente le discours que nous tiendrons sur le problème posé [...] [Ville, 2001, p. 125].

La seconde phase d'analyse consiste à synthétiser le sens contenu dans l'ensemble des entretiens. Le principe fondamental de la démarche est de réduire le sens, sans l'« amputer » d'aucune de ses composantes. Il s'agit véritablement de « condenser » le sens, autour de ses principaux axes, et de ses « mots clé ». Durant les séances de travail, Patrice Ville illustre fréquemment la notion de réduction, par l'image du bouillon que l'on fait réduire par ébullition.

Cette phase d'analyse se déroule en présence de l'ensemble du groupe d'enquêteurs. Les duos font l'exposé de leurs synthèses, à tour de rôle. Une prise de note est effectuée sur des panneaux, qui sont affichés sur les murs de la salle de travail. Une discussion s'engage à l'issue de chaque synthèse. La règle d'or est de veiller à respecter strictement les expressions employées par les personnes. Un mot ne doit jamais être remplacé par un autre¹⁷⁰. A tous les stades de l'analyse, l'exactitude du propos est vérifiée. Quand le sens d'une expression est discuté, en relation avec les expressions issues des autres entretiens, la question de savoir qui l'a prononcée et s'il s'agit bien de ces mots-là est constamment posée. Les débats qui ont lieu, à propos de chaque synthèse, font également l'objet d'une prise de note synthétique sur des *paper* spécifiques, afin de distinguer les expressions issues des entretiens, de celles qui sont issues des propos des analystes.

A l'issue de cette phase, tous les résumés des entretiens se trouvent affichés autour de la salle. L'analyse consiste alors à confronter la teneur des résumés, afin de faire

¹⁷⁰ L'application du *Modèle méta* aux expressions contenues dans le « discours » de chaque entretien, a montré que les synonymes ne relèvent pas toujours du même registre (niveau logique) de sens.

apparaître des « *sous-systèmes* » qui articulent les « *logiques* », cohérentes ou contradictoires, exprimées par les personnes auditées. La dernière étape vise à intégrer l'ensemble de ces « *logiques* » dans un « *système global des contradictions* ». Il s'agit d'un schéma exposant les « *forces* » négatives qui interviennent dans la situation, et les « *forces* » positives, sur lesquelles pourront s'appuyer les « *principes d'action* » (Ville, 2001, p. 131-132). C'est ce schéma, représentant le « condensé » de sens du discours, qui exprime les résultats de l'enquête.

I.B - L'enquête sur le thème de la propreté

I.B.1. L'origine de l'étude, les commanditaires

Pour mémoire (cf. la présentation, plus haut, p. 163), l'étude a été commandée suite à la première étape de recherche que j'avais menée sur ce thème, au cours d'un « stage de terrain », dans le cadre de la première année de formation au DESS d'ethnométhodologie de l'Université de Paris 8. J'ai effectué le stage auprès du « Secteur des études locales de la Ville de Saint-Denis ». À l'issue du stage, le Comité de pilotage constitué durant celui-ci¹⁷¹, a accepté la proposition de poursuivre la recherche et de passer commande de l'étude.

L'étude a fait l'objet d'une commande officielle, formulée en janvier 2005, par la Municipalité de Saint-Denis auprès de l'Université Paris 8. (Cf. Lema). Elle a été réalisée par un groupe d'étudiants de Master de sciences de l'éducation, dans le cadre du dispositif de formation-action mentionné précédemment (cf. la présentation, plus haut, p. 163).

¹⁷¹ Le Comité de pilotage était composé de Claudie Gillot-Dumoutier, Maire-adjointe déléguée à l'espace public ; Marie-Christine Gimenez, directeur général adjoint, responsable du « Centre de Ressource » ; Catherine Griffaut, chargée de mission de la Démarche-quartier « Centre ville Basilique » ; Patrick Vassalo, Conseiller municipal chargé de la délégation « Relation avec les services publics » et de la mission « Temps de la ville » ; Jean-Claude Vidal, directeur du « Secteur des études locales », et, à partir de janvier 2005, de Christine Bellavoine, qui a pris la succession de Jean-Claude Vidal.

I.B.2. La problématique : le débordement de la saleté ou une inquiétude profonde

Christine Bellavoine, sociologue responsable du « Secteur des études locales », commanditaire de l'étude, décrit comme suit, les attentes de la municipalité.

Lors de la séance du 31 janvier 2005, le bureau municipal a donné son accord pour la réalisation d'une étude concernant les regards portés sur la propreté de l'espace public du centre ville de Saint-Denis. Il s'agissait de savoir comment les discours proférés sur cette question se relient avec d'autres préoccupations.

Du côté de la ville, cette demande s'inscrit dans un contexte où la question apparaît centrale, tant dans l'expression des habitants que dans le calendrier de l'administration municipale. Les services municipaux et communautaires se mobilisent sur les réponses techniques d'entretien et de nettoyage, la gestion et la maintenance de l'espace public, la complexité des usages de la ville et de leurs différentes temporalités.

Cependant les propos tenus sur « la saleté » et la dégradation générale de l'environnement, entendus dans les différentes réunions associant des habitants ou relevés dans l'enquête concernant la mise en place de bornes rue de la République¹⁷², laissaient penser que les questions d'identités, de normes mais également les problèmes sociaux et économiques, les inquiétudes concernant l'avenir, questions infiniment subtiles et intimes, étaient également parlées au travers du discours sur la saleté et son débordement.

Le risque apparaissait donc de ne pas aborder les questions de propreté dans toute leur complexité et de produire, en partie du moins, de la surdité en réponse à une inquiétude sociale qui ne concerne pas que la technicité de la question. Par cette étude, la Démarche quartier Centre-ville Basilique et le Secteur des études locales souhaitent donc apporter une approche complémentaire à la réflexion en cours.

¹⁷² « La mise en place des bornes de piétonisation de la rue de la République, enquête auprès des riverains et des passants », Christine Bellavoine, secteur des études locales, *Saint-Denis au fur et à mesure*, n°42, 2004 ».

Ce travail a donc comme objectif premier de nous fournir des pistes nous permettant de comprendre comment les discours proférés sur cette question se relie avec d'autres préoccupations plus profondes [Bellavoine, 2006, p. 61].

I.B.3. La réalisation

La formation des étudiants (théorie, formation à la méthode d'entretien non-directif) a eu lieu durant trois journées en octobre 2004 (du 20 au 22). L'entretien permettant la « formulation de la commande » et son analyse ont eu lieu au cours de la journée du 9 novembre¹⁷³. Christine Bellavoine, sociologue au « Secteur des études locales » de la Ville de Saint-Denis, et Catherine Griffaut, chargée de mission de la Démarche-quartier Basilique, ont répondu à l'entretien qui s'est déroulé devant le groupe d'étudiants et mené par deux d'entre eux. La séance s'est prolongée dans la soirée, pour élaborer la « question de lancement ». La formulation définitive a été élaborée par quelques étudiants qui se sont retrouvés dans un restaurant parisien, avec Patrice Ville, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Les entretiens (cf. l'échantillon ci-dessous) ont été réalisés par les étudiants au cours du mois de décembre 2004 et de la première quinzaine du mois de janvier. L'analyse de contenu a eu lieu durant six journées du mois de janvier 2005 (les 19 et 20, du 25 au 27, et le 31).

Deux demi-journées supplémentaires ont été organisées : le 23 novembre, pour élaborer l'échantillon et le 9 décembre, pour organiser la réalisation des entretiens. La session a réuni des étudiants de Master en science de l'éducation, et des étudiants du DESS d'ethnométhodologie. Vingt-sept étudiants ont participé à la session. Onze ont suivi la session de formation à l'entretien non-directif. Seize ont réalisé les entretiens et participé à l'analyse de contenu¹⁷⁴. Marc Choquet, étudiant du DESS, m'a apporté sa contribution pour l'organisation de la session et l'accompagnement des étudiants. Deux étudiants de Master, Memoona Siddique et Khaled Merichiche, ont contribué à la transmission des informations auprès des étudiants.

¹⁷³ Voir « La commande », ci-dessus (p. 164).

¹⁷⁴ Il s'agit de : Akremi Alibi, Sabrina Aloui, Ouahiba Brahimi, Cyril Cahuzac, Messaoud Charâa, Marc Choquet, Antonella Demariot, Maud Duverger, Amélie Grysole, Khaled Merichiche, Abdelfattah Moussaoui, Khaled Msaddak, Mabrouk Nafka, Anatole Paulewicz, Didier Pannequin, Memoona Siddique.

1) L'échantillon

Selon la commande, l'échantillon devait se composer d'habitants des immeubles HLM de la « ZAC Basilique », d'habitants des rues du centre de la ville incluses dans le projet de « piétonisation » en cours, ainsi que de personnes travaillant à Saint-Denis. Les tableaux ci-après présentent les échantillons prévus et réalisés. Vingt entretiens ont été réalisés. Seize entretiens ont été exploités.

Echantillon prévu

	15	- de 20	20-30	30-40	40-60	+ de 60
Habitants	10					
ZAC Basilique	4	1	1		1	1
Centre piéton	4	1	1		1	1
Centre	0					
Quartiers	0					
Squat	2					
Commerces	3					
Galerie ZAC	1					
Traditionnel	1					
Soldeur	1					
Usagers	2		1		1	
Services municipaux	0					

Echantillon réalisé

	16	- de 20	20-30	30-40	40-60	+ de 60
Habitants	12					
ZAC Basilique	2			2		
Centre piéton	5			5		
Centre	1		2			1
Quartiers	2			1		1
Squat c.piéton	2					
Commerces	1					
Galerie ZAC	1			1		
Traditionnel						
Soldeur						
Usagers	1		1			
Services municipaux	2		2			
Totaux	>>		5	9		2

Loc	Propriétaires		Squat
	indiv	collec	
2			
1		1	
1		1	
	2		
			2

Hommes	10					
Femmes	6					

Quatre entretiens, qui n'ont pas été retranscrits par les étudiants, n'ont pas été exploités. Deux d'entre eux concernaient des commerces centre-ville, inclus dans le périmètre du projet de piétonisation ; les deux autres concernaient des habitants du centre-ville (dont un dans la catégorie ZAC Basilique), âgés des moins de 20 ans.

2) La question de lancement

La question de lancement a été formulée comme suit :

Dans le cadre de ma formation à l'Université de Paris 8, je participe à une étude pour la mairie de St Denis concernant la propreté.

La municipalité dit avoir mis en place des moyens techniques qui se sont révélés insuffisants pour certains habitants : problèmes de cartons, papiers, urine, excréments. La saleté, voulue ou involontaire, persiste.

Pour y remédier, la mairie a créé un groupe d'élus, de services et d'animateurs de quartiers. Ce sont ces derniers avec lesquels nous travaillons.

Le contenu de cet entretien sera enregistré. Il reste strictement anonyme. Une restitution des résultats est prévue le 31 janvier 2005. Vous y êtes convié.

Si vous êtes prêt, je passe à ma question : Salir la ville de St Denis, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

I.B.4. Les restitutions

La restitution aux personnes interviewées a eu lieu le 17 février 2005 au matin, en présence des étudiants et de Christine Bellavoine, sociologue de la Ville de Saint-Denis. Une seconde restitution a eu lieu durant l'après-midi, devant les membres du Comité de pilotage de l'enquête. Une séance en présence des étudiants et des membres du Comité de pilotage, a été organisée le 9 mars, devant les élus responsables de la « Démarche-quartier » du quartier *Basilique*.

J'ai également présenté les résultats de l'enquête aux professionnels et élus de la municipalité, au cours du mois de mai 2005 : le 12 mai, aux membres du groupe « Quotidienneté », chargé du suivi des questions relatives à l'espace publics et à la propreté, réunissant des responsables des services et des élus; le 16 mai, aux équipes

du service de la « propreté ». Le 11 janvier 2006, une dernière séance a été organisée en présence du Maire de Saint-Denis et de plusieurs élus¹⁷⁵.

I.C - Les résultats de l'enquête : le geste de salir et le chaos

Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'un rapport détaillé, remis en mai 2005, que j'ai rédigé dans le cadre des travaux du mémoire de DESS [Bodineau, 2005]¹⁷⁶.

Mes premiers travaux d'« apprentie sociologue » ont consisté à mettre en forme les analyses réalisées par le groupe d'étudiants. Il s'agissait en particulier d'achever la synthèse des conclusions, d'élaborer la restitution des résultats devant les personnes auditées et les commanditaires et enfin de rédiger le compte-rendu.

Comme indiqué plus haut (cf. p. 171), les résultats sont exprimés sous la forme d'un schéma, le « *système global des contradictions* », que le groupe d'étudiants avait entrepris de composer, mais sans parvenir à le faire aboutir dans le temps imparti. C'est donc à partir de cette ébauche que j'ai réalisé le schéma, nommé ici « schéma de synthèse » et présenté ci-après, qui formera le principal objet de la recherche. Une des questions, qui restera longtemps sans réponse, sera celle de savoir quel raisonnement m'avait permis d'aboutir à cette représentation des résultats de l'enquête.

L'élaboration du schéma de synthèse forme la première étape de recherche, qui sera exposée plus loin, au sein du Chapitre II (cf. p. 184). Le schéma, ébauché par les étudiants et nommé « schéma global », sera présenté à cet endroit (cf. p. 188). La découverte du mode de « fabrication » du schéma constitue l'Etape 4, présenté dans la Partie V de la thèse (cf. Chapitre I, p. 349).

¹⁷⁵ La préparation de celle-ci a donné lieu à l'une des étapes de la recherche (Etape 2, cf. Chapitre III, p. 214).

¹⁷⁶ Ce rapport d'enquête est disponible en ligne (cf. bibliographie). Il sera désigné, dans la suite du texte, par : « le compte-rendu ».

I.C.1. Le schéma de synthèse de l'enquête

Le schéma de synthèse a été présenté précédemment, au chapitre consacré à la présentation des travaux (cf. Partie I, p. 36). Je le reproduis ici, pour mémoire, ainsi que l'interprétation retenue au moment de la rédaction du compte-rendu de l'enquête. Je présenterai ensuite l'introduction du compte-rendu ainsi que les « quinze phrases » constituant les têtes de chapitre.

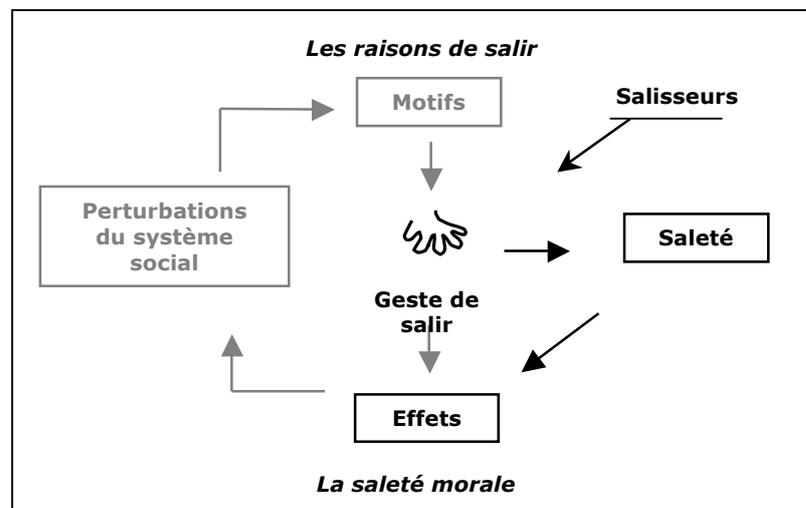


Figure IV-1 : Le schéma de synthèse de l'enquête (idem Figure I-2)

Les lignes qui suivent reproduisent le texte de l'article publié dans les *Cahiers d'ethnométhodologie* [Bodineau, 2010, p. 195].

Selon le compte-rendu de l'enquête [p. 4 et annexe 3-1, p. 64], le schéma de synthèse illustre l'interprétation suivante du « discours »¹⁷⁷ proféré sur le thème de la *saleté*.

Selon la lecture la plus courante de la situation, la *saleté-physique* résulte des « comportements irrespectueux » de personnes dépourvues d'éducation. Parmi ces *salisseurs* sont cités les sans-abris, les mendiants, et les populations désignées par les termes suivants : « ceux qui arrivent, la précarité, le social ». Ces non-intégrés sont

¹⁷⁷ Au sein du compte-rendu, l'expression : « discours » fait référence à la dernière phase de la synthèse des entretiens.

considérés, soit comme des *salisseurs* involontaires, victimes de leur situation, soit comme des fauteurs de trouble « *non civilisés* ». L'acte des *salisseurs*, le *geste de salir*, est vécu comme une mise en cause des règles collectives, produisant en cela un dérangement important (la *saleté morale*)¹⁷⁸. Cette lecture constitue le « système de la saleté », représenté par la partie droite du schéma (en noir).

La partie représentée à gauche (en gris), figurant le « système de la crise », traduit une interprétation des éléments plus profonds du discours, moins explicites. Ceux-ci décrivent un univers de *désordre* – une ville en « *crise* », en proie à un *dérèglement*, à des *débordements* – qui évoque une lecture beaucoup plus complexe de la situation.

L'articulation de ces deux « systèmes », au sein d'une « *spirale négative* », s'inspire de l'idée selon laquelle le dérangement, issu de la déstructuration sociale provoquée par « *la crise* », s'exprime à propos de la *saleté*¹⁷⁹. Selon l'interprétation retenue par les enquêteurs, la *saleté*, perçue comme l'origine des perturbations qui affectent le fonctionnement social local, n'en est que le résultat. Les différentes ruptures qui constituent la *crise de la ville* – rupture identitaire, rupture du lien avec la collectivité, dépréciation de l'espace public – procurent à tous, des *raisons de salir*¹⁸⁰.

I.C.2. Le compte-rendu de l'enquête

1) Un univers de désordre

Le discours produit sur le sujet « salir Saint-Denis », décrit un univers de désordre, traversé par un mouvement de spirale négative où tous les débordements semblent permis. Mais il révèle également que le phénomène de la saleté n'en est pas l'acteur principal.

¹⁷⁸ Certaines formulations sont inspirées des propos des entretiens, mais n'en reprennent pas les termes exacts, elles sont indiquées en italique, ainsi que l'ensemble des expressions se rapportant aux résultats de l'enquête. Les citations des entretiens figurent entre guillemets. Ici, la formulation exacte est : « *C'est le geste qui salit* » [Compte-rendu p. 11].

¹⁷⁹ « *Ils règlent un problème en faisant transfert. [...] On est en crise [...]. La déréglementation, le changement de valeurs [font] que les références et l'identité des gens pose problème. [...] Les gens ont l'impression que tout est démonté* » [Entretien Pr.T. - compte-rendu, p. 15].

¹⁸⁰ « *Tout le monde salit - Tout le monde met le bordel* » [Entretien BB. et L. - compte-rendu, p. 17].

Bien qu'elle alimente la situation par ses effets négatifs, la saleté, ou plutôt le « geste de salir », n'est que la partie émergente d'une crise plus profonde issue d'une succession de mutations et de déchirements de la structure sociale. Elle est le symptôme de la maladie, et comme lui, tout en créant le désordre et le dérangement, remplit la fonction bénéfique de révéler la crise et de donner l'alerte.

Dans la situation présente, le traitement de la saleté-symptôme apparaît sans issue et pourrait même, selon le principe de « plus de la même chose », provoquer une aggravation. Cependant, la mise à jour des facteurs actionnant le mécanisme de la crise révèle en même temps les principes d'action susceptibles d'intervenir dans le processus et d'engager une inversion de la logique négative.

Considérer le sens et la portée sociale de l'intervention de la ville, plutôt que la mesure des résultats d'un traitement technique, peut être retenu comme le premier de ces principes. [Compte-rendu, p. 1].

2) Les dix-sept chapitres du compte-rendu de l'enquête

1- Une hyper-saleté. La ville est envahie par la saleté, les excréments, les mauvaises odeurs et les rats, dans des proportions qui dépassent les limites de l'acceptable.

2- Une dégradation générale. La saleté est associée au mouvement de dégradation que connaît la ville depuis quelques années, touchant à l'aspect physique des bâtiments et des rues, la qualité des commerces et des logements, les activités illégales, l'aggravation des conditions de vie d'une partie croissante de la population.

3- Les « salisseurs » ou le « geste de salir ». La saleté est le résultat de comportements méprisants qui bafouent ouvertement les règles de la vie sociale. C'est l'action, « le geste de salir » qui produit la saleté et provoque le désordre.

4- La « saleté morale ». La saleté génère une sensation de malaise, une inquiétude face à un environnement malsain et hostile, elle porte atteinte à l'image de la ville et à celle de ses habitants, qui se sentent salis, à la fois concrètement et symboliquement.

5- Une spirale négative. Les perceptions associées à la saleté évoquent une spirale négative, qui fait écho au mouvement concret des habitants et des commerces quittant la ville, et au sentiment d'abandon de la part des autorités.

6- La saleté et la crise, un double système. Placée sur le devant de la scène, la saleté focalise l'attention et le discours mais elle n'est qu'un « système » secondaire, dérivé de la crise sociale qui constitue le véritable moteur des mécanismes en œuvre dans la situation.

7- Les bonnes raisons de salir. La logique de la saleté partage les habitants en deux catégories, ceux qui salissent et ceux qui subissent. Celle de la crise envisage un mécanisme plus complexe dans lequel tout le monde est responsable, chacun, « négligent » ou « passif complaisant », ayant de bonnes raisons de salir, en particulier le « provocateur » qui veut laisser des traces, s'exprimer, faire réagir.

8- Le geste, une traduction du chaos. Révélé par les « provocateurs », le geste de salir apparaît comme un acte volontaire qui, comme le « chaos esthétique » dans le registre artistique, a pour fonction de nommer, de matérialiser le chaos et le désarroi qui en résulte. Il est aussi une réaction de vie, un sursaut vital.

9- La crise, une déstructuration dans le temps et l'espace. Les références au passé, évoquant une ville « emblématique » dotée d'une structure sociale et d'une organisation politique solides, appuyées sur une culture ouvrière dominante et un appareil militant puissant, contrastent avec le discours actuel qui décrit un système social tendu, fragilisé, un territoire « perméable », qui comme sa population, semble menacé dans son identité.

10- Une identité culturelle menacée. Constamment présente dans le discours, l'éducation, remède applicable aux « salisseurs non éduqués », ouvre également sur l'idée d'une rupture de la transmission entre les générations, reflet de la perte des références culturelles dont souffriraient non seulement les immigrés, mais les « autochtones », devenus des déracinés sur leur propre territoire.

11- Rupture entre la population et les élus. Privés du lien avec les élus, qui s'opérait par le biais de « l'appareil militant » aujourd'hui affaibli, les habitants se sentent délaissés par des élus qui « n'habitent pas là », « ne voient pas ou refusent de

voir », sont mobilisés par les événements prestigieux et ne partagent plus leur sort ni leur opinion, au point d'inciter ceux qui se plaignent à quitter la ville.

12- De l'intégration à la saturation. Autrefois « terre d'immigration », aujourd'hui « saturée », la ville semble avoir perdu sa faculté d'intégrer de nouvelles populations, pour des raisons complexes, parmi lesquelles peut figurer l'hypothèse que les « autochtones » ne se sentiraient plus assez « inclus » eux-mêmes dans le fonctionnement social pour être en capacité d'intégrer les nouveaux venus.

13- La rue est une poubelle. Contrairement au « chez soi », tenu propre, la rue est un espace anonyme « négligé », un « no-man's-land » soumis aux occupations « sauvages », au flux de ceux qui passent et considéré comme un dépotoir par ceux qui viennent de Paris ou d'ailleurs y déposer leurs déchets.

14- Le centre décentré. Selon le mouvement « centrifuge » perceptible dans tous les thèmes du discours, le pôle de prestige et de dynamique économique de la ville, attiré par le Stade de France et La Plaine, s'est éloigné du centre historique, affaiblissant peut-être ainsi son statut de « cœur de ville » et sa fonction « centralisatrice ».

15- Un système qui boucle sur lui-même. Symptôme de la crise sous-jacente, la saleté est inscrite dans un « cercle vicieux », dans lequel les effets renforcent les causes par le jeu d'un déplacement de la norme et dans lequel les tentatives de traitement alimentent les motifs de salir.

16- Déshumanisation de l'intervention publique. La mécanisation du travail, la logique du « rendement » et du « tout technique » qui se sont imposées dans le mode de gestion des collectivités, effacent la dimension humaine de l'intervention publique et la privent de sa portée sociale, contribuant ainsi directement au mouvement de relâchement des liens sociaux.

17- Les pistes d'action. L'inversion du processus de spirale négative suppose une intervention axée non plus sur le système secondaire de la saleté mais sur le cœur même de la crise, en s'appuyant sur le levier majeur que propose le discours : la volonté des habitants de devenir « tous acteurs » aux côtés de la Mairie dont ils attendent un signal, « un geste » leur permettant de retrouver leur place dans la ville.



Sur un continent où la fabrique de l'avenir est en crise, le sens vient du futur... Ce à quoi font écho les « hommes invisibles » du collectif 3D Fiction, de Dakar, quand ils affirment : « Le futur invoqué par le récit fait naître un nouveau temps présent qui remet en question notre présent. » C'est bien un territoire esthétique qui est en train de se dessiner.
Alain Vicky - Ovnis dans le ciel d'Afrique, Le Monde diplomatique, septembre 2016

Chapitre II : L'élaboration du schéma de synthèse de l'enquête (Etape 1 - 2005)

II.A - Introduction : une analyse sociologique de chercheur-membre

Ce chapitre décrit le travail d'analyse qui m'a permis de faire aboutir la construction du schéma de synthèse de l'enquête, resté inachevé à l'issue de la dernière séance d'analyse collective (du 31/01/05) prévue au programme de la session de formation des étudiants. Ces travaux ont été réalisés au début du mois de février 2005, en vue de la restitution des résultats de l'enquête devant les commanditaires et les personnes auditées, prévue le 17 février. Ils forment la première étape de recherche, constituant le cheminement d'élaboration théorique présenté dans le cadre de la thèse¹⁸¹.

1) L'étape zéro

Il serait plus exact de définir cette étape en tant qu'« étape zéro », dans la mesure où elle représente véritablement une « analyse sociologique de *membre* ». C'est d'ailleurs à ce titre que le récit détaillé, proposé ici, présente un intérêt. Je me trouvais en effet dans la posture caractéristique des *membres*, pour lesquels il n'y a pas lieu de mettre en doute les significations *allant de soi* des expressions du langage courant. Il n'y a pas lieu non plus, pour eux, de s'interroger sur la manière dont les significations sont construites.

Lorsque le chercheur-*membre* tente de le faire, comme on le verra ci-après, il se trouve fort surpris de constater qu'il n'en a pas la capacité. Après être parvenue à une représentation du schéma de synthèse que j'ai jugée satisfaisante, je me suis effectivement trouvée incapable d'expliquer les raisonnements qui m'avaient permis de la composer et de décrire le cheminement réalisé au travers de la succession d'esquisses que j'avais tracées.

Selon les méthodes de travail pratiquées durant la formation au DESS d'ethnométhodologie, j'avais pris soin de documenter le travail « en train de se

¹⁸¹ Voir la présentation du « parcours » de recherche (p. 30).

faire », à l'aide de repères et de commentaires portés sur les brouillons et dans les pages du journal de recherche. Mais l'étude des différentes esquisses et documents, entreprise au cours des jours suivants et au cours des étapes ultérieures de recherche, n'avait pas permis de répondre à cette question. Les premiers apprentissages théoriques me permettaient de pressentir que j'étais aux prises avec des phénomènes de *construction du sens*, et qu'il y avait bien là quelque chose à élucider. Mais cela ne suffisait pas à répondre à mes questionnements et mon embarras. Je restais déconcertée par le fait que les fondements du travail, réalisé au cours des jours précédents, puisse m'échapper à ce point.

Il m'a fallu progresser dans la compréhension des concepts théoriques, avant de pouvoir interpréter les éléments que je tentais d'analyser. C'est en 2007, soit deux années plus tard, que j'ai pu établir la signification accordée au « Geste de salir » au moment de l'élaboration des premières esquisses et que j'ai pu formuler une hypothèse convaincante sur la manière dont j'avais construit la version finale du schéma de synthèse. Je présenterai ces analyses au sein du chapitre portant sur l'étape de recherche correspondante (Etape 4 - cf. Partie V, p. 355).

2) La présentation du contenu du chapitre

Sont présentés ci-après :

1) La description des premières pistes d'analyse et de l'élaboration des esquisses du schéma de synthèse [cf. II.B - p. 186].

Celle-ci présente les principales composantes des travaux de réalisation du schéma de synthèse, ainsi que la teneur des questions que ceux-ci ont soulevées. Elle comprend :

- Le schéma global issu de l'analyse des entretiens [cf. II.B.1 - p. 186].
- La finalisation du schéma global et les premières pistes d'analyse [cf. II.B.2 - p. 191].
- Les schémas du « chaos » et du « dysfonctionnement social » [cf. II.B.3 - p. 193].
- Les esquisses du schéma de synthèse [cf. II.B.4 - p. 196].

2) **Un développement relatif à la « complexité de la notion de « sens en contexte »** [cf. II.C - p. 201], qui comprend :

- **Un exemple en situation** [cf. II.C.1 et II.C.2 - p. 201 et 205], illustrant (au travers du travail de rédaction du texte en cours) la difficulté que représente l'activité d'analyse et de description des procédures de *création du sens*.

Cet exemple montre la « superposition des registres de sens » formée par les différents contextes, relatifs à la « chose » décrite » d'une part et à l'activité de description d'autre part. La description de la présente étape de travail nécessite la mobilisation des analyses réalisées ultérieurement et le récit forme lui-même un troisième contexte, au temps présent [cf. II.C.2- 1) La superposition de plusieurs registres de sens, p.205].

- **Un développement théorique** (cf. II.C.3 – p. 210) portant sur la notion de « double sens des mots » (sens littéral et sens figuré) et sur l'argument de la théorie ethnométhodologique relatif à l'« occultation de la création du sens ».

Les mots (« saleté » et « salir ») étant considérés comme désignant des objets action (« détritrus et « jeter »), leur sens figuré (« désordre ») est perçu en tant que sens « annexe », faisant appel à des références symboliques, et non comme leur véritable sens qui demeure tacite et inaccessible.

II.B - Les esquisses du schéma de synthèse : la saleté, le chaos, et la crise

II.B.1. Le schéma global issu de l'analyse des entretiens

A l'issue de la dernière séance de travail du groupe d'étudiants participant à l'enquête, le 31 janvier 2005, je disposais d'un schéma inachevé (désigné dans la suite du texte par : le « schéma global »)¹⁸².

Comme on le voit sur la photographie (p. 188), celui-ci a été réalisé sous la forme d'un grand panneau de carton. Les éléments retenus pour décrire le « système de représentation de la question de la saleté » ont été figurés au moyen de vignettes de

¹⁸² Patrice Ville nomme le schéma exprimant les résultats des investigations socianalytiques : « système global des contradictions » [Ville, 2001, p. 131]. (Cf. ci-dessus : « La seconde phase d'analyse », p. 171).

papier et de cordons de couleur. Le tableau ci-après (p. 189) indique le détail de son contenu¹⁸³.

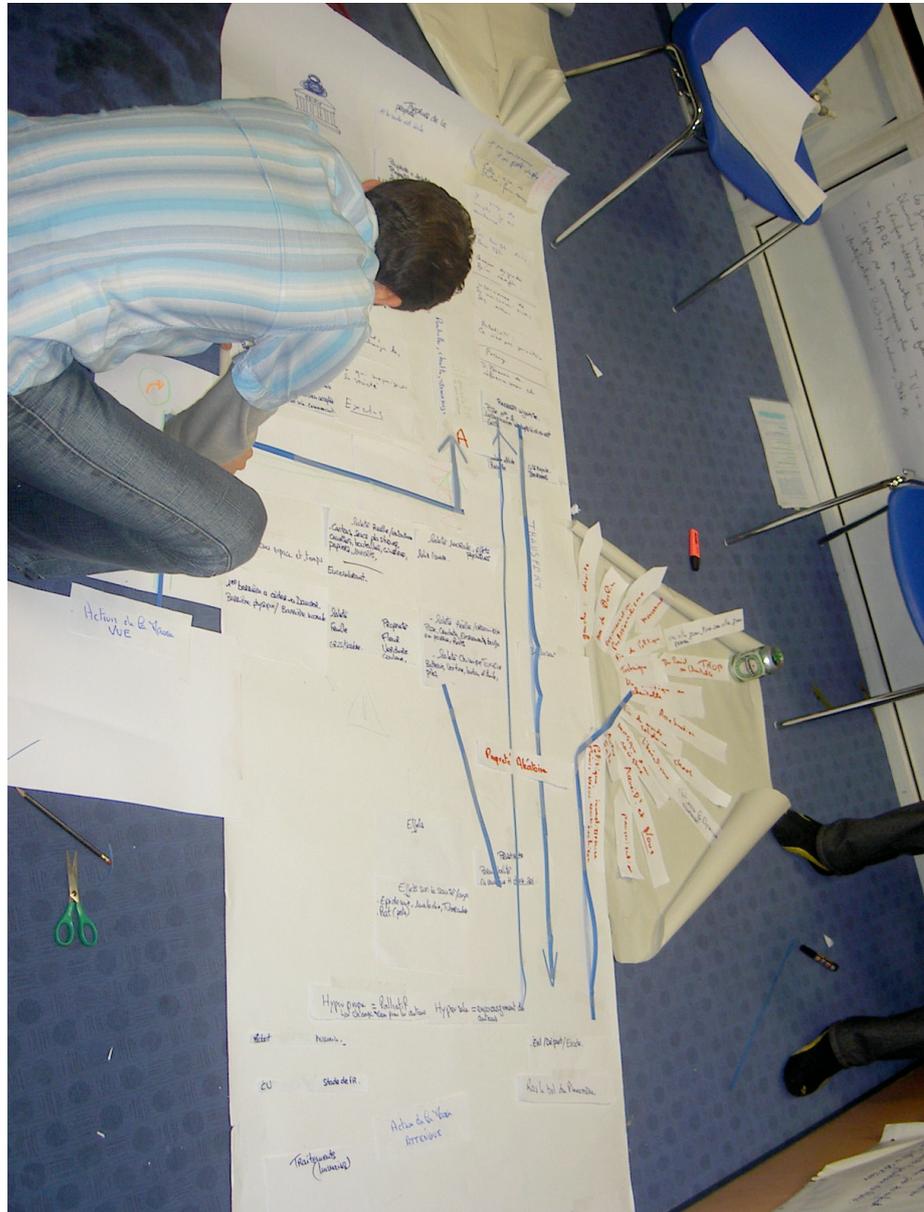
Le « schéma global » s'efforçait de représenter le « mécanisme » du « problème de la saleté », tel qu'il était décrit au travers des propos recueillis. Il s'agissait d'organiser les principaux éléments issus des analyses : les acteurs de la « saleté », les « motifs de salir », les « effets » ressentis (« *la saleté morale* »), l'appréciation portée sur les interventions des services de la Collectivité.

La question principale qui avait occupé le groupe d'analystes était de comprendre quel lien existait entre ce qu'il avait appelé : « la partie explicite du discours », portant sur la description de la « saleté », et la « partie implicite », portant sur la notion de « crise », ou « désordre », ou « chaos ». (Cf., le résumé du compte-rendu, p. 178)¹⁸⁴.

¹⁸³ La durée de la session de formation (6 journées), n'a pas permis au groupe de faire aboutir ce travail, malgré la prolongation des séances durant les soirées et les premières heures de la nuit.

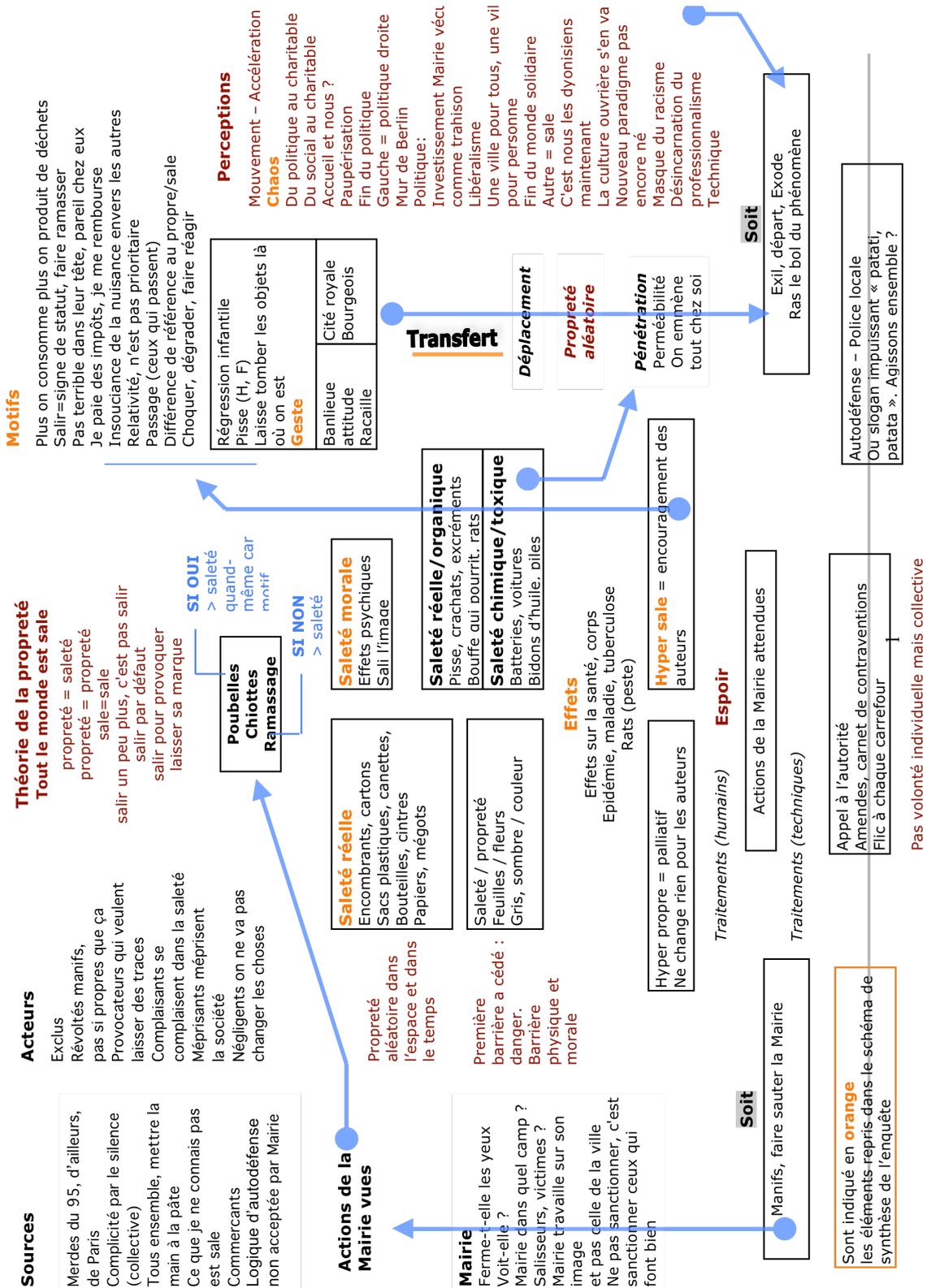
¹⁸⁴ Cette question a été formulée par les commanditaires, et je l'ai également exprimée au cours de mes premières réflexions (au moment de la préparation du stage effectué durant la formation), en particulier au sein d'un document exprimant mes « présupposés » sur le sujet [Pré-rapport 4/11/04, Compte-rendu - annexe 1-2]. La distinction de ces deux parties du « discours » correspond à la lecture de *sens commun*, que le *Modèle méta* s'efforce d'analyser (cf. la présentation du *Modèle*, p. 94).

1) La photographie du « schéma global »



2) Le contenu du « schéma global »

[cf. page suivante]



II.B.2. Les premières pistes d'analyse : la crise de la ville

J'avais retenu quelques pistes provenant des séances d'analyse, et de la lecture du contenu d'un des entretiens que j'avais étudié en détail [Pr.T.]¹⁸⁵ :

- La notion de « chaos », formulée en référence aux notions de « déconstruction » et de « chaos esthétique », appartenant à un courant artistique. La fonction de la « déconstruction » étant d'exprimer le « *désarroi par rapport au référentiel culturel* ». Cette expression me semblait traduire les sentiments exprimés de : « désordre », « dérèglement », « débordement » (des poubelles et des comportements).

- L'idée d'un « transfert » entre « Saleté » et « Crise » : le ressenti d'une déstructuration sociale provoquée par la « crise », s'exprimant au travers de la question de la « saleté » (la « saleté morale »). Cette analyse proposait une réponse à la question qui se pose au sujet des réactions suscitées par la « saleté ». Ces réactions ne semblaient pas en rapport avec la présence de débris dans l'espace public et semblaient exprimer des préoccupations beaucoup plus profondes.

- L'idée d'une « boucle réflexive », traduisant les images de « *cercles vicieux* », de « *spirale négative* » décrites par les entretiens : « *plus c'est sale, plus on salit* » ; « *plus on nettoie, plus ils salissent* ») [Compte-rendu, p. 38].

Ces éléments avaient retenu mon attention parce qu'ils constituaient, pour moi, la partie la plus surprenante du contenu des entretiens. A propos de la question de la « saleté » s'exprimait le sentiment d'un « dysfonctionnement social », d'un trouble ressenti par les anciens habitants de la ville, face à son évolution récente. Les entretiens mentionnaient l'arrivée d'une importante population immigrée, très pauvre, la présence dans l'espace public de personnes sans abri, de vendeurs « à la sauvette », de toxicomanes, la fréquence des vols et agressions. L'entretien, évoqué ci-dessus, développait une analyse du contexte historique et politique de la ville de

¹⁸⁵ Comme indiqué plus haut (cf. p 170), les personnes interviewées reçoivent un surnom, attribué par le groupe des analystes. Il est destiné à garantir leur anonymat et à évoquer le contenu de leur entretien. La référence aux entretiens est indiquée ici sous forme d'abréviations. Certains entretiens proposent des analyses très élaborées sur le sujet de l'enquête. Ceux-ci sont appelés « entretiens modélisateurs » [Ville, 2001, p. 130]. C'est le cas de l'entretien de « Pr.T. », qui sera fréquemment cité dans les chapitres qui suivent.

Saint-Denis, celle-ci souffrant d'une rupture par rapport à son passé de ville ouvrière « *emblématique* ». J'étais tout à fait sensible à ces analyses pour deux raisons.

Tout d'abord, cette « identité traditionnelle » représente une part importante de mon attachement à la ville de Saint-Denis. En m'y installant en 1986, quelques années après mon arrivée en région parisienne, j'y ai retrouvé mes propres racines, symboliquement en tout cas, celles du milieu ouvrier et des groupes militants.

La seconde raison tient au fait que, au cours de mes premières investigations sur le thème de la propreté, la lecture de l'ouvrage d'Edgard Morin, *La Rumeur d'Orléans* [Morin, 1969], m'avait inspirée des réflexions sur l'évolution de la ville de Saint-Denis¹⁸⁶. En particulier les passages suivants où l'auteur relate sa recherche des liens unissant « l'angoisse de la ville » qui, selon lui, a constitué le fondement de la rumeur et les mutations en cours dans la ville d'Orléans :

[...] le centre de la ville cesse d'être le noyau civil et civilisé, [...]. Il demeure le foyer de l'animation, mais dans une ville livrée seulement à son activité sociale et économique. [...] Ce n'est plus une cité, c'est une agglomération déstructurée et informe, sans tête ni cœur. [...] On comprend dès lors que la dégradation d'une civilisation de la Polis, le développement d'une agglomération informe, puissent susciter un malaise qui creusera comme un sentiment de vide diffus qui se précipitera sur le centre [...], et qui apportera à l'angoisse générale une angoisse de la ville.

[...] Ainsi pour tous, bien que ressenti de façon différente, il y a un vide au cœur même de la ville. Le vide éthique, le vide politique, le vide affectif, le vide existentiel se rejoignent dans un grand vide, et pour tous, le vide suscite un malaise» [Morin, 1969, p. 60 et 62].

[...] la cité traditionnelle, la société bourgeoise provinciale, qui se défait, se rétrécit, occupe de moins en moins la place centrale dans la ville, n'y fait plus régner son super-ego souverain ; d'autre part, l'agglomération moderne des immigrés du département et d'ailleurs, de nouvelles couches juvéniles [sont la source de] deux inquiétudes latentes [...] qui se confondent [p. 61].

Ces arguments m'ont permis d'avancer des hypothèses, que j'ai formulées ainsi dans le compte-rendu de l'enquête :

¹⁸⁶ Voir les travaux réalisés durant le stage de terrain, effectué au cours de la première année de DESS, en 2004 (cf. 157). La lecture de l'ouvrage m'avait été conseillée par Philippe Amiel, qui dirigeait mon travail.

« La dégradation de la civilisation de la Polis » [...] rappelle fortement la « dégradation de la ville » qui constitue la toile de fond de l'univers de la saleté. Le « *vide diffus* » qui [...] suscite un « malaise », une « crise de la ville », correspond bien au paysage décrit par le discours.

[...] la cité traditionnelle ouvrière de la banlieue rouge (la ville emblématique du discours) se défait progressivement et, par ses évolutions récentes, l'arrivée du Grand Stade [Stade de France], la mutation du quartier de La Plaine, serait en train d'achever sa transformation en une grande agglomération urbaine du nord de Paris [Compte rendu, p. 35 et 25]¹⁸⁷.

II.B.3. Les schémas du « chaos » et du « dysfonctionnement social »

A l'issue d'une des séances d'analyse (du 27/01/05) qui s'était prolongée tard dans la soirée, j'avais griffonné sur un brouillon le schéma suivant, inspiré des pistes décrites ci-dessus. Celui est désigné, dans la suite du texte, par : « le schéma du chaos »¹⁸⁸.

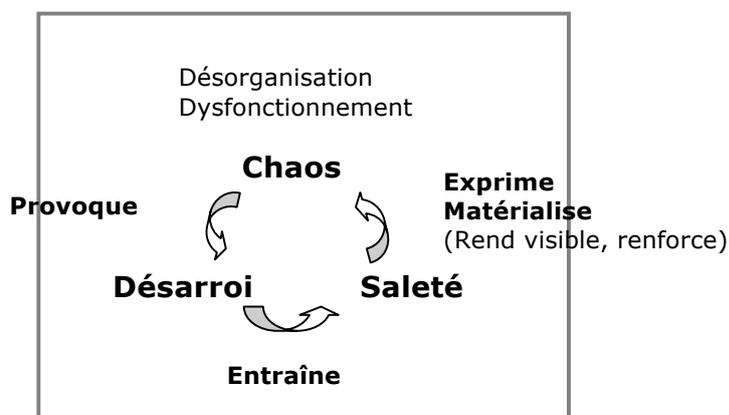


Figure IV-2 : Le « schéma du chaos »

¹⁸⁷ Le compte-rendu d'une réunion d'habitants tenue le 16 octobre 2003 cite ces propos : « Une ville où il n'y a plus un crémier, un poissonnier, un charcutier, n'est plus une ville, c'est une agglomération » [Bilan des « démarches quartiers » juin 02-mai 03. Compte-rendu groupe 1 – Secteur des études locales de la Ville de Saint-Denis – J.C. Vidal – 17 novembre 03].

¹⁸⁸ Dans le texte du journal de recherche, il est désigné par « Le petit schéma du 27/01 » ou « Le petit schéma chaos ».

Pour traduire les notions de : « désordre », « dérèglement », « débordement », j'avais retenu l'expression « chaos », formulée au cours d'un entretien en référence aux notions de « déconstruction » et de « chaos esthétique ». J'ai également adopté le mot « chaos », pour désigner les éléments contenus dans le « schéma global », énumérés ci-dessous (cf. p. 189 – partie droite du tableau, sous le titre « perceptions ») :

Mouvement – Accélération – Chaos - Du politique au charitable - Du social au charitable – [...] - Paupérisation - Fin du politique - Gauche = politique droite - Mur de Berlin – Politique : investissement Mairie vécue comme trahison – Libéralisme - Une ville pour tous, une ville pour personne - Fin du monde solidaire - Autre = sale - C'est nous les dyonisiens maintenant¹⁸⁹ - La culture ouvrière s'en va - Nouveau paradigme pas encore né - Masque du racisme - Désincarnation du professionnalisme - Technique [intervention des services dans l'espace public, réduite à une dimension technique, mécanique].

Il m'a été très difficile, par la suite, de déterminer les significations que j'accordais aux éléments composant le « schéma du chaos ». Celles-ci me semblaient en contradiction avec les significations exprimées par le schéma de synthèse dans sa version finale, alors que le second avait été construit à partir du premier. Cette remarque formera « l'énigme » à laquelle je me suis heurtée, lorsque j'ai tenté de reconstituer le cheminement des esquisses ayant abouti à cette version finale.

J'avais composé un document récapitulant la succession des esquisses du schéma de synthèse (cf. Partie V - Etape 4, p. 359), que j'ai étudié à maintes reprises sans aboutir. Il était en effet nécessaire, pour y parvenir, de retrouver le contexte dans lequel je me situais au cours du travail d'élaboration du schéma de synthèse. C'est la lecture des documents de la soirée de janvier 2005, et celle des notes portées au journal de recherche, qui m'a permis d'avancer les hypothèses exposées ci-après, relatives à la construction du schéma de synthèse.

Ces notes indiquent les principales réflexions présentes à mon esprit, au moment de la création du « schéma du chaos ». Celles-ci provenaient des débats qui ont eu lieu durant la journée d'analyse et des réflexions antérieures, évoquées plus haut, au sujet de la transformation de la ville.

¹⁸⁹ Cette phrase a été prononcée par une personne africaine, en situation irrégulière et occupant un « squat ».

1) L'idée d'un trop plein, d'un débordement : « trop de saleté », « trop de social » [accueil de populations pauvres]. La notion de débordement évoque à la fois le dérèglement des comportements et la rupture des « barrières », physiques et symboliques, constitutives de l'identité de la ville. Le compte-rendu de l'enquête formulait ainsi cette idée de débordement :

Le paysage symbolique, dépeint par le discours, fait de la ville un espace aux frontières incertaines, perméables, traversé par un mouvement d'éclatement, de dispersion (la fuite de ceux qui quittent la ville) et par l'intrusion de ceux qui arrivent et sèment le trouble et le désordre.

L'image de l'effondrement d'une barrière symbolique, la chute du mur de Berlin [évoquée au cours d'un entretien], répond à celle du *débordement* des comportements et du franchissant des limites. Elle suscite également l'image d'une rupture des « barrières de protection » du territoire, d'une brèche ouverte dans les remparts « du village gaulois ». [Compte-rendu, p. 36].

Repère-1¹⁹⁰

2) La distinction entre la « saleté naturelle », due à la vie et l'activité humaine, et « l'hyper saleté », signe d'un dysfonctionnement social. Ce dysfonctionnement trouvant son origine dans « la crise », au sens courant de crise économique et sociale, et dans une « crise locale » (appelée plus tard « crise de la ville ») qui pourrait être issue de l'absence du « traitement militant » existant par le passé, selon l'entretien déjà cité¹⁹¹ :

On était sur le terrain, et tous les problèmes qui se passaient et toutes les difficultés étaient un peu distillés, un peu passés à travers le tissu militant [...]. Il y avait un traitement. [Pr.T. - Compte-rendu, p. 21].

Repère-2

Cette notion de dysfonctionnement, en lien avec l'image du « débordement », m'a inspirée la métaphore du système digestif représentée par ce second schéma, tracé au cours de cette même nuit du 27 janvier 2005. Il représente la métaphore suivante :

¹⁹⁰ Les repères contenus dans la suite du texte peuvent être négligés dans l'immédiat. Ils constituent des références pour la lecture du texte qui suit (cf. : « De la complexité de la notion de sens en contexte », p. 201).

¹⁹¹ Voir plus haut (p. 191, et la note n° 185 pour des précisions à propos ce cet entretien).

l'organisme social est perturbé, il ne remplit plus sa fonction, les dysfonctionnements ne sont plus « traités », « digérés » et sont rejetés, créant des « débordements ».

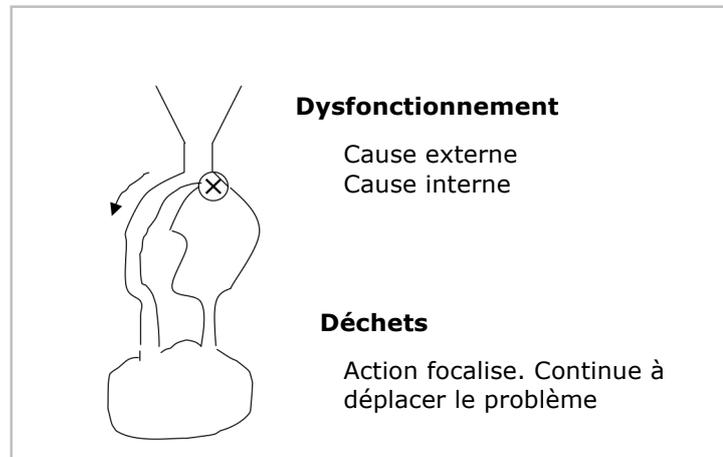


Figure IV-3 : Le schéma du « dysfonctionnement social »

II.B.4. Les esquisses du schéma de synthèse

1) Le « schéma zéro »

Afin de poursuivre le « schéma global » élaboré par le groupe d'étudiants¹⁹², j'en ai retenu les principaux éléments au sein d'un schéma, nommé « schéma zéro » dans la suite du texte, représenté ci-après.

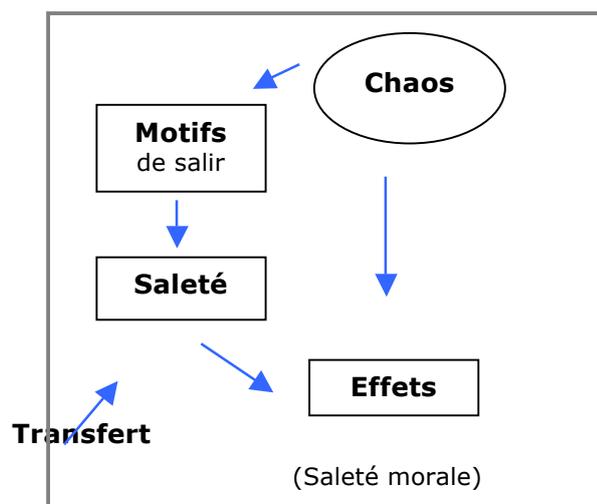


Figure IV-4 : Le « schéma zéro »

¹⁹² Voir la photographie et la reconstitution du schéma, présentées plus haut (p. 188).

Le « schéma zéro » peut-être résumé comme suit :

- le « Chaos » procure des « Motifs de salir » : dépréciation de l'espace public, relâchement du lien avec la collectivité¹⁹³.
- la « Saleté » provoque des « Effets », des sentiments négatifs : la « Saleté morale ». Ceux-ci sont également générés par le ressenti du « Chaos » (déstructuration sociale) découlant de la « crise » (crise économique et sociale, et crise locale).
- les « Effets » du « Chaos » et de la « Saleté » se conjuguent.

Puis j'ai tenté de réaliser une synthèse entre ce « schéma zéro » et le « schéma du chaos », présenté plus haut (Figure IV-2, p. 178). Le journal de recherche indique :

Je cherche comment indiquer l'action du chaos dans le tableau général [« schéma global »]. Je cherche la boucle [représentant l'idée de « cercles vicieux »] et le sens du mot « transfert » [JdR – 9/02/05].

Pour mémoire, l'expression « chaos » est celle que j'avais retenue pour désigner les énoncés qui avaient été regroupés sous le titre : « Perceptions », au sein du « schéma global », et énumérés plus haut (p. 194). La dernière séance d'analyse collective avait été en partie consacrée à analyser ces éléments, mais tous n'avaient pas été explicités, en particulier la notion de « transfert »¹⁹⁴.

2) Les esquisses du schéma de synthèse

J'ai donc entrepris d'organiser les différents éléments du « schéma zéro », en essayant de composer la « boucle réflexive » figurée par le « schéma du chaos ». Au sein de la seconde esquisse que j'ai composée (esquisse B, ci-dessous), j'ai ajouté le « Geste de salir », en référence à l'expression : « *C'est le geste qui salit* », issue d'un entretien [Compte-rendu, p. 11].

¹⁹³ Voir la présentation du compte-rendu de l'enquête (p. 180).

¹⁹⁴ J'ai mentionné dans le journal de recherche [2/02/05] que cette dernière séance du 31/01/05 avait été particulièrement fastidieuse. Patrice Ville ayant dû s'absenter, j'animais la séance avec difficulté, en compagnie de Marc Choquet, un ami étudiant du DESS d'ethnométhodologie. Les étudiants qui avaient participé à la création du schéma, au cours de la séance précédente [27/01], et qui auraient pu apporter les précisions nécessaires, n'étaient pas présents. (La disponibilité des étudiants était en effet une des difficultés auquel ce dispositif de formation-action devait faire face).

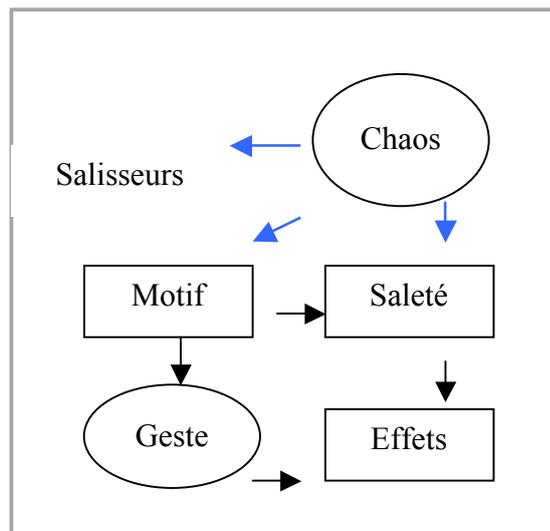


Figure IV-5 : L'esquisse « B »

A partir de cette composition, j'ai réalisé une série d'esquisses, sans parvenir à réunir l'ensemble des éléments dans un seul « système » réflexif. Puis en les comparant entre elles et en étudiant les raisonnements sous-tendus par chacune, j'ai composé une dernière esquisse (Figure IV-6, ci-dessous) conforme à la représentation recherchée, à partir de laquelle j'ai pu réaliser la version définitive du schéma de synthèse.

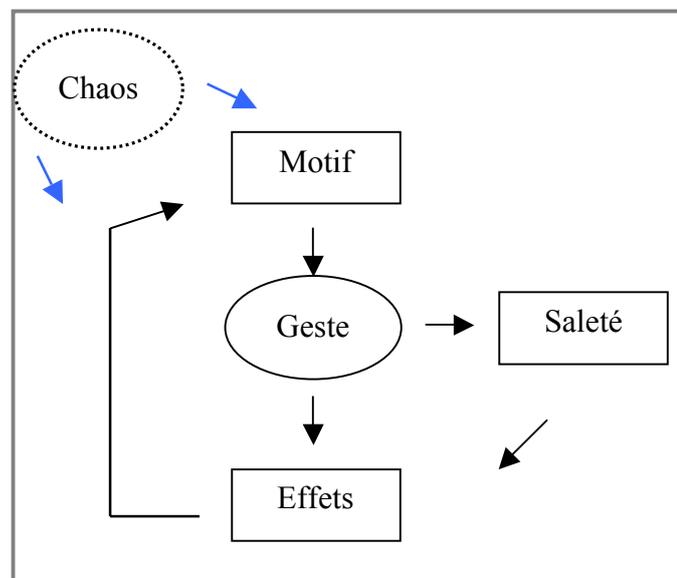


Figure IV-6 : L'esquisse définitive du schéma de synthèse

Toutefois, comme indiqué plus haut, je ne suis pas parvenue à comprendre selon quel raisonnement j'avais composé cette dernière esquisse. En particulier, je ne m'expliquais pas :

- 1) comment j'avais pu relier les différents éléments, alors que je n'y étais pas parvenue à l'aide des esquisses précédentes ;
- 2) quelles significations j'avais accordées aux éléments du « schéma du chaos » (Figure IV-2, p. 193), celui-ci me semblant comporter une incohérence. Il indiquait en effet : le « Désarroi » (ou « Saleté morale » ou « Effets ») entraîne la « Saleté », alors que, selon l'évidence, c'est la « Saleté » qui provoque des « Effets » ;
- 3) pour quelle raison les premières esquisses faisant apparaître le « Geste de salir » ne représentaient pas de lien entre « Geste » et « Saleté », afin de figurer « l'action de salir ».

Pour reconstituer la manière dont j'avais composé la dernière esquisse du schéma de synthèse, il m'a fallu découvrir au préalable la « confusion de sens » qu'elle comportait (cf. Etape 3, 2006, cf. Chapitre VI, p. 292), et progresser dans la compréhension des concepts théoriques afin d'établir la nature de cette « confusion » (cf. Etape 4, 2007 - cf. Partie V, p. 355).

3) La signification du « Geste »

Je découvrirai donc, au cours de ces étapes ultérieures, que le « Geste » était initialement entendu selon le sens métaphorique de « geste producteur de saleté morale » ou « geste producteur de désordre » et que, dans la dernière esquisse, j'avais introduit la signification de « geste producteur de saleté physique » de manière fortuite.

Repère-3

Le « Geste » figure dans une note introduisant la réalisation des esquisses (9/02/05-doc. A). Il est représenté par le dessin d'une main, que j'ai conservé dans la version aboutie du schéma de synthèse.

Les commentaires indiquent que l'idée du « Geste de salir » m'est venue à l'esprit en écrivant la phrase suivante : « Salir = foutre la merde, foutre le bordel = créer du

désordre, révéler, exprimer, concrétiser » [JdR – 8/02/05]. Cette phrase fait référence aux propos des entretiens : « *Ils foutent la merde – Tout le monde met le bordel* »¹⁹⁵. A ce stade, je poursuivais l'idée selon laquelle les sentiments exprimés (la « Saleté morale », les « Effets ») proviennent de l'état de « Saleté » des rues de la ville, mais également, ou surtout, de la présence de « salisseurs » dont l'attitude (supposée) est mal vécue. Le « Geste » est donc entendu ici selon le sens figuré de l'énoncé initial : « *C'est le geste qui salit* ». Les raisonnements que je mène sont inspirés des travaux réalisés au cours des jours précédents, autour de la notion de « chaos », et se situent dans un registre métaphorique.

Les analyses réalisées, au cours d'une des étapes ultérieures de la recherche (en particulier l'étape 4 - cf. Partie V, p. 349), m'ont permis de déterminer comment le « Geste » avait reçu la signification de « action de salir ». Mais je m'expliquais mal la raison pour laquelle cette signification usuelle était absente de mes raisonnements jusque là, d'autant que l'expression « action de salir » apparaissait en différents endroits des notes et commentaires. Pour le comprendre, il est nécessaire de se replacer dans le contexte précis dans lequel ces raisonnements ont été tenus. C'est en rédigeant le présent chapitre (en juillet 2014), que j'ai pu prendre en compte des éléments négligés précédemment, comme cela est exposé ci-après.

4) La signification du « schéma du chaos »

Repère-4

Je reproduis ci-après le paragraphe rédigé en juillet 2014, qui fera l'objet de l'analyse présentée au sein du chapitre situé plus loin (p. 201). Ce texte était initialement placé à la suite du « schéma du dysfonctionnement social » (Figure IV-3, p. 196), donc immédiatement après la description des métaphores dont celui-ci s'inspirait.

Le « schéma du chaos » (Figure IV-2, p. 193) a donc été construit à partir de ces raisonnements et métaphores. La « Saleté » telle qu'elle y figure, est entendue au sens métaphorique : elle « exprime, matérialise le désarroi ». Cette lecture est vraisemblablement issue de la signification attribuée à l'expression « chaos », telle

¹⁹⁵ [Compte-rendu p. 10].

qu'elle est exprimée durant l'entretien, et selon laquelle le « fait de salir » peut être interprété comme une manière de s'exprimer¹⁹⁶ :

Il y a, entre autres, la perte de relations humaines et il y a [...] un truc qui est à la mode aujourd'hui, ça s'appelle la déconstruction. [Les artistes] créent un aspect de chaos esthétique qui est délibéré. [...] A mon avis, la tendance à la déconstruction vient de la représentation du désarroi par rapport au référentiel culturel [...]. Quand on est malade, il faut connaître le nom de sa maladie et ça va mieux [Entretien Pr.T - Compte-rendu, p. 19].

Cette idée est également présente au sein d'un second entretien :

Ils espèrent choquer, dégoûter, faire réagir - Ils n'embêtent pas le monde gratuitement – Au moins, ils s'expriment, c'est mieux que la passivité – C'est une réaction, un appel au secours [Entretien K.C. - *Ibid.*].

Au sein des esquisses du schéma de synthèse, le mot « saleté » ne recouvre plus ce sens métaphorique, il est entendu selon son sens usuel du moins tel qu'il sera retenu au sein de la dernière esquisse (Figure IV-6, p. 198). C'est la raison pour laquelle la comparaison du « schéma du chaos » et du schéma de synthèse, a fait apparaître des contradictions, m'incitant à conclure que le premier était incohérent.

II.C - De la complexité de la notion de sens en contexte

II.C.1. Un exemple en situation : le travail de description et la chose décrite

Au cours du travail de rédaction des présents chapitres en juillet 2014, les analyses rapportées ci-dessus m'avaient permis d'accéder à de nouvelles informations. J'avais souhaité illustrer, en situation, la difficulté que représente le fait de restituer le cheminement des raisonnements menés durant les différentes phases du travail de recherche. J'ai donc entrepris de décrire les circonstances qui m'avaient permis de réaliser ces nouvelles découvertes. Cependant, la relecture de ces développements au

¹⁹⁶ Jusqu'ici, je n'étais pas parvenue à établir la signification que j'accordais au mot « saleté », au sein du « schéma du chaos ». C'est en rédigeant les présents paragraphes (en juillet 2014), et en redécouvrant la formulation exacte des propos relatifs au « chaos esthétique », que j'ai pu avancer la présente interprétation. [Les analyses présentées plus loin (cf. p. 201) réfutent le contenu de cette observation].

cours d'une phase de rédaction intervenue en mars 2015, a soulevé de nouvelles questions m'incitant à poursuivre l'exercice. Celui-ci montre les phénomènes de « superposition » de différents « contextes de sens », auquel le travail de rédaction se trouve confronté.

Il me faut cependant préciser que l'intérêt d'un tel exercice ne réside pas dans ses conclusions. Il réside dans le fait d'illustrer la double difficulté que présente la tâche de reconstituer la manière dont le sens s'établit, d'une part, et celle de décrire cette reconstitution. Les difficultés dont je fais état ci-après montrent en effet que les hypothèses avancées ne peuvent être démontrées.

Je présente ci-après les commentaires rédigés en juillet 2014 et mars 2015, puis les conclusions issues des analyses portant sur la phase de travail de 2014.

1) Commentaire n° 1 (Juillet 2014)

Le présent commentaire porte sur les développements ci-dessus, relatifs à la phrase suivante : « Salir = foutre la merde, foutre le bordel = créer du désordre, révéler, exprimer, concrétiser » [JdR – 8/02/05]. Celle-ci renvoie directement au contenu du « schéma du chaos » (Figure IV-2, p. 193), qui comporte les mêmes expressions : « exprime, matérialise, rend visible, renforce », et permet de confirmer clairement la nature métaphorique du sens accordé au « Geste de salir ». (cf. p. 199 - Repère-3).

En redécouvrant cette phrase j'ai eu le sentiment d'accéder à des informations inédites et, comme cela s'est produit couramment en des circonstances identiques, je me suis interrogée sur les raisons de cette découverte. Quel élément particulier, en cet instant précis, m'a permis d'accéder à une nouvelle lecture des « objets » auxquels j'ai consacré de multiples heures de recherche ?

J'ai alors réalisé la présence de deux éléments nouveaux.

1) Les informations inédites sont apportées par les trois derniers mots de la phrase : « révéler, exprimer, concrétiser », évoquant directement ceux du « schémas du chaos ». Et cela, parce que l'énoncé auquel je m'étais référée jusqu'ici n'était pas celui figurant dans le journal de recherche mais celui provenant d'une note manuscrite (du 9/02/05), qui commentait la réalisation des esquisses du schéma de synthèse. Celui-ci n'était pas complet et ne comportait pas ces trois derniers mots.

2) Par ailleurs, je ne m'étais pas employée à décrire l'élaboration du « schéma du chaos » avant ce jour, je n'avais donc pas eu l'occasion de retrouver son origine au travers de l'extrait d'entretien cité plus haut (p. 200 - Repère-4), relatif à la notion de « chaos esthétique ».

Ces remarques montrent l'importance et la complexité de la notion du *sens en contexte* (cf. le concept d'*indexicalité*, *Lexique* - Partie VII, p. 563). Comme on le voit, les informations prennent un sens différent au gré des circonstances qui occasionnent leur juxtaposition ou leur confrontation.

2) Commentaire n° 2 – (mars 2015)

A la relecture du texte ci-dessus, il m'apparaît que celui-ci n'apporte pas toutes les précisions nécessaires permettant de reconstituer le cheminement de pensée qu'il prétend décrire. Je comprends bien le fait que la découverte de la phrase considérée ci-dessus, dans sa version complète, puisse confirmer la relation existant entre le sens attribué au « Geste de salir » et le sens métaphorique illustré par le « schéma du chaos »¹⁹⁷. Mais je ne saisis pas en quoi cette découverte (en juillet 2014) a pu modifier les conclusions de l'étape de recherche réalisée en 2007 (étape 4)¹⁹⁸, au cours de laquelle le sens métaphorique attribué au « Geste de salir » – celui de « créer le désordre » – avait déjà été établi.

De même, le paragraphe, situé sous le titre : « la signification du schéma du chaos » (p. 200 - Repère-4), indique que les métaphores qui ont inspiré la composition de ce schéma permettent de révéler le sens métaphorique attribué au mot « saleté », qui « exprime, matérialise le désarroi », cette signification étant issue des propos de l'entretien cité dans ce paragraphe. Or, le fait de retrouver les propos exacts, relatifs à la notion de « chaos esthétique », ne me paraît pas intervenir dans ma compréhension du mot « saleté ».

¹⁹⁷ Cette relation n'a en effet pas pu apparaître au cours des diverses étapes de recherche antérieures, parce que les « mots clés » permettant de l'établir, ne figuraient ni dans le texte de la note prise en référence jusque-là (comme cela a déjà été mentionné), ni dans la version simplifiée du « schéma du chaos » que j'ai adoptée au cours des recherches. Celle-ci ne reproduisait que la figure de la « boucle » (Chaos – Désarroi – Saleté), sans les mentions accompagnant le schéma original.

¹⁹⁸ Cf. Partie V, p. 349.

L'ambiguïté du sens du langage courant - l'exemple du sens du mot « déchet »

Les éléments qui me semblent apporter véritablement un nouvel éclairage sont contenus dans les paragraphes ci-dessus (p. 195 – Repère-2), qui commentent la création du « schéma du dysfonctionnement social » (Figure IV-3, p. 196). Ce dernier, représentant un « système digestif », illustre la métaphore suivante : l'organisme social est perturbé, il ne remplit plus sa fonction. Les dysfonctionnements ne sont plus « traités », « digérés » et sont rejetés, créant des « débordements ».

On comprend en effet que l'expression « déchets », qui figure dans ce schéma, ne recouvre pas le sens usuel du mot, mais le sens figuré de « rejets », « débordements ». Le « schéma du chaos », créé au même moment que celui-ci, illustre les mêmes métaphores. Le mot « saleté », au sein du « schéma du chaos », recouvre donc la même signification figurée que le mot « déchet ».

On voit ici toute l'ambiguïté que présente le sens des mots du langage courant. Au cours des étapes ultérieures de la recherche, en particulier lorsque j'aurai établi la distinction qui existe entre l'*objet désigné* par un mot et la *signification exprimée* par ce mot¹⁹⁹, j'emploierai les mots « déchets » ou « détritrus » pour faire référence à l'*objet*, et le mot « saleté » pour faire référence à la *signification*. Or le mot « déchet » ici ne réfère pas à l'*objet* mais à une métaphore, c'est-à-dire, comme on le verra plus loin, à une *signification*.

Par ailleurs, la notion de « dysfonctionnement social » renvoie directement à la notion d'« hyper-saleté », opposée à celle de « saleté naturelle » (cf. p. 195 – Repère-1). Le commentaire du « schéma du chaos », figurant au journal de recherche, indique en effet que la question de la « saleté » ne concerne pas la « saleté naturelle », élimination naturelle des activités humaines, mais un dysfonctionnement social [JdR – 27/01/05]²⁰⁰. Cela montre que la « Saleté » dont il est question est l'« hyper-saleté », c'est-à-dire une métaphore du dysfonctionnement social. La « saleté naturelle », qui fait référence à la question de l'évacuation déchets telle

¹⁹⁹ Voir les précisions apportées plus haut (Partie II, p. 101), au sujet de la distinction entre *sens* et *dénotation* [Frege, 1971].

²⁰⁰ La notion de « saleté naturelle » est issue des propos suivants : « [...] quand on existe, forcément on laisse des traces derrière soi, sur le sol. Evidemment, on agit, on avance, et des choses s'éliminent, ne serait-ce que la sueur » [Entretien Pr.T – compte-rendu p. 19].

qu'elle se présente dans le cadre de la vie quotidienne, est exclue des raisonnements illustrés par les schémas.

C'est plus tard, au sein des esquisses du schéma (cf. Figure IV-5, p. 198), que l'expression « Saleté » a pris son sens usuel de « détritité »²⁰¹. Ce changement de « registre de sens » passant inaperçu, la nature métaphorique des raisonnements à l'origine des premiers schémas a été perdue de vue. D'où les contradictions qui sont apparues au moment de comparer entre eux le « schéma du chaos » et les esquisses, et ma difficulté à comprendre la nature de ces contradictions.

II.C.2. L'analyse de l'étape de rédaction de juillet 2014

Compte tenu de ces observations et des notes portées au journal de recherche, relatives à cette période de juillet 2014, le « commentaire n°1 » et les paragraphes qui s'y rapportent, ne décrivent pas de façon convaincante les raisonnements qui ont permis les découvertes mentionnées.

Je propose de livrer, ci-après, une reconstitution de cette étape de travail selon le « scénario » qui me semble vraisemblable. Selon celui-ci, la signification métaphorique du mot « saleté » n'est pas apparue à l'examen du « schéma du chaos » comme indiqué (p. 200 - Repère 4), mais en découvrant, au sein du « schéma du dysfonctionnement social », la présence du mot « déchet » et sa signification métaphorique.

1) La superposition de plusieurs registres de sens

On a vu, au travers des exemples exposés ci-dessus : 1) que le sens évolue au gré des juxtapositions des différents éléments signifiants, celles-ci formant des contextes au sein desquels le sens est « fluctuant » : 2) que les expressions du langage courant ne

²⁰¹ En réalité, après avoir réalisé la dernière esquisse, qui figurait la « boucle réflexive » recherchée, je ne savais pas exactement quelle signification lui accorder. J'ai indiqué : « *J'ai trouvé, mais quoi ?* » [Doc. manuscrit – 11/02/05 n°1]. J'ai réinterprété l'esquisse au cours des jours suivants pour composer le schéma de synthèse dans sa version définitive.

permettent pas de déterminer les « registres de sens » auxquels elles se rapportent²⁰². Il faut également prendre en compte le fait que le travail de rédaction forme à son tour un contexte spécifique. D'une part, pour la nécessité du récit, la rédaction impose une nouvelle organisation de ces éléments. D'autre part, alors que ce récit porte sur des étapes de recherche antérieures et s'efforce de restituer les raisonnements tenus aux périodes concernées, de nouvelles découvertes apparaissent.

Dans le cas présent, deux niveaux coexistent au sein du récit : 1) la restitution de l'étape d'élaboration des différents schémas et esquisses (soit l'étape 1, de janvier 2005, décrite dans le présent chapitre) ; 2) la présentation des analyses qui ont permis d'établir la manière dont ceux-ci avaient été construits, ainsi que les significations qu'ils illustraient (Etape 4, 2007, cf. Partie V, p. 349). Un troisième niveau est formé par l'élaboration du récit lui-même, au temps présent. Cela contribue à « brouiller les pistes » déjà confuses, et il est fréquent que les descriptions produites restent finalement approximatives.

Enfin, j'ai pu constater que les raisonnements qu'il s'agit de saisir apparaissent le plus souvent sous forme d'images, de représentations mentales fugitives (des « flash » selon le terme que j'ai adopté dans les pages du journal de recherche), qui « échappent » au moment de les formuler. La transcription de ces images reste par conséquent imprécise.

Ce phénomène surprenant est décrit par Paul Watzlawick, dans son ouvrage intitulé « *Le langage du changement* », qui traite des deux formes de langage correspondant aux fonctions des deux hémisphères cérébraux. Le langage logique, analytique (mode digital) propre au cerveau gauche, et le langage des figures et métaphores, celui de « *la synthèse et de la totalité* » (mode analogique), qui correspond au cerveau droit. L'auteur montre que la traduction du langage analogique vers le langage digital est très imparfaite, quand elle n'est pas totalement impossible [Watzlawick, 1980, p. 22-23]²⁰³.

²⁰² La caractéristique du *sens commun* est précisément d'opérer une « fusion » ou une « substitution » entre les *objets* et les *significations* qui leur sont attribuées. Voir, à ce propos, la présentation de la théorie des types logiques (Partie II, p. 56) et les développements ci-après (p. 210).

²⁰³ Selon mon hypothèse, ce phénomène illustre ce que l'on entend par la notion d'*occultation de la construction du sens*. L'origine du sens des expressions du langage courant est perçue mais ne peut s'exprimer que de manière tacite ou au travers de métaphores. Le sens est informulable, en raison des

2) Hypothèses sur le déroulement de l'étape de rédaction de juillet 2014

a) Le « croisement » de différents raisonnements

Mon hypothèse est la suivante : durant la phase de recherche menée en juillet 2014, c'est bien au cours de la rédaction que les « fils » des différents raisonnements se sont « entremêlés », empêchant de restituer avec précision les circonstances dans lesquelles les nouvelles découvertes ont été réalisées.

Au moment de présenter la figure du « schéma du chaos » (Figure IV-2, p. 34), j'indiquais que la question de sa signification était restée sans réponse, jusqu'à la phase de recherche intervenue deux ans plus tard (Etape 4, 2007, cf. Partie V, p. 349). Ce paragraphe faisait donc référence aux travaux menés durant cette étape, qui, grâce à l'étude approfondie du journal de recherche, avaient permis de resituer le contexte de la création du schéma, dont les développements relatifs à la métaphore du « dysfonctionnement social ».

Il s'agissait de montrer que la référence à ce contexte permettait d'établir la nature métaphorique du « schéma du chaos ». J'ai donc indiqué à cet endroit les mentions accompagnant le schéma : la « Saleté » *exprime, matérialise, rend visible, renforce* le « Désarroi » ou le « Chaos », ainsi que les propos de l'entretien dont elles sont issues²⁰⁴.

Selon mon hypothèse actuelle, en faisant état de ces mentions et de la citation relative au « chaos esthétique », mon intention initiale était de restituer l'origine du mot « chaos » lui-même – tel que je l'avais retenu à la suite de l'analyse des entretiens de l'enquête – et l'origine de la signification du « schéma du chaos » dans son ensemble. La question de la signification de la « Saleté » n'était pas présente à mon esprit car la référence au « chaos esthétique » renvoie à la signification du « fait de salir », c'est-à-dire celle du « Geste de salir » et non pas à la signification de la « Saleté ».

caractéristiques du langage commun, qui n'est pas apte à se « décrire lui-même ». Cette question est traitée en détail plus loin (cf. Chapitre III, p. 265).

²⁰⁴ J'ai constaté, en d'autres occasions, que je retiens tantôt le terme : « exprimer le désarroi », tantôt celui de : « exprimer le chaos ». Je me suis intéressée à de nombreuses confusions de cet ordre au cours de mes recherches, mais jamais à celle-ci, que je négligerai donc, ici et par la suite.

L'étape de recherche, réalisée en 2007, avait permis d'établir que le sens du « Geste », au sein des esquisses, était celui de « geste producteur de désordre »²⁰⁵. Les notions de « chaos, dysfonctionnement, désordre » sont donc (selon ces références) attachées au « Geste », traduisant l'idée selon laquelle les sentiments exprimés proviennent surtout « de la présence de *salisseurs* dont l'attitude (supposée) est mal vécue » (cf. p. 199 - Repère-3).

Or, en décrivant le contenu du « schéma du chaos », dans le but de préciser les mentions qui y figurent, et en rédigeant la phrase mentionnée ci-dessus : « La « Saleté » exprime, matérialise, rend visible, renforce le « Désarroi » ou le « Chaos » », je me suis vraisemblablement aperçue que celles-ci se rapportaient, non pas au « Geste de salir », mais à la « Saleté ». Ce constat a dû provoquer dans mon esprit une confusion, comme cela s'est produit à la relecture de ce passage (en mars 2015).

En effet, alors que, pour formuler la signification du « schéma du chaos », j'ai fait référence au « fait de salir » – soit au « geste de salir » – la description exacte du schéma introduisait la référence à la « Saleté ». L'étape de recherche (de 2007) avait mis en lumière la « double signification » du « Geste », telle qu'elle figurait au sein de la version définitive du schéma de synthèse : « geste producteur de saleté-physique » (sens littéral) et « geste producteur de désordre » (sens métaphorique). Mais cela n'était pas le cas pour ce qui concerne la « Saleté ». Celle-ci semblait avoir constamment été entendue, au sein des esquisses, selon le sens usuel du mot, soit celui de « saleté-physique » ou « détrit ».

Face aux confusions qui se présentaient, j'ai dû très certainement (en juillet 2014), entamer une recherche au cours de laquelle je me suis reportée aux paragraphes précédents, décrivant le « schéma du dysfonctionnement social » (p. 195 - Repère-2). Et c'est ainsi que j'ai pu découvrir, comme indiqué précédemment, la signification métaphorique du mot « saleté », en relation avec la signification du mot « déchet » (rejet, débordement) figurant dans ce schéma, et en relation avec la notion d'« hyper-saleté ».

²⁰⁵ La recherche portait principalement sur la composition des esquisses du schéma de synthèse, et sur la question de la signification du « Geste de salir ». Pour mémoire, il s'agissait de comprendre pour quelle raison le « Geste » apparaissait selon le sens de « action de salir » au sein de la dernière esquisse, alors que cela n'était pas le cas au sein des précédentes.

b) L'ambiguïté du sens du langage courant - l'exemple du sens du mot « action »

Pour ce qui concerne la signification du « Geste de salir », j'ai indiqué plus haut que les développements apportés dans le paragraphe « commentaire n°1 » (p. 202) ne permettent pas de comprendre en quoi, les analyses réalisées durant cette phase de rédaction de juillet 2014, modifient les conclusions de la phase de recherche de 2007. Ces développements sont en effet incomplets.

Cette étape de recherche avait montré que la signification du « Geste de salir » avait évolué au cours de la réalisation des esquisses. Initialement entendu au sens de « créateur de désordre », le « Geste » avait également reçu la signification de « action de salir » au sein de la dernière esquisse. Mais la question qui demeurait était celle de savoir pour quelle raison, au moment où le « Geste » apparaît au sein de la première esquisse, il recouvre le sens de « créateur de désordre », alors que les notes portées au journal de recherche indiquent que l'idée introduite par le « Geste », est celle de la distinction entre « Saleté » et « action de salir » [JdR. – 09/02/05].

En fait, comme on l'a vu pour le mot « déchet », le mot « action » ne recouvre pas son sens usuel dans ce contexte. Il exprime la signification attribuée au « fait de salir », c'est-à-dire au fait d'enfreindre les règles sociales, l'ordre social, selon les idées de « chaos » et « dysfonctionnement » exprimées par les schémas.

C'est la phase de travail de juillet 2014 qui a permis d'avancer cet argument. Le journal de recherche qui s'y rapporte [JdR. – 22/07/14] fait référence aux exercices d'observation, portant sur mes propres réactions à l'égard de la « saleté », menés durant mes premières investigations sur le thème de la « propreté » (en 2004). En réponse à la question : « qu'est-ce qui me dérange ? », j'avais pu réaliser qu'il s'agissait surtout du « comportement » des personnes qui « salissent », plus que de la présence de détrit²⁰⁶.

²⁰⁶ « Je me suis posé la question suivante : supposons que l'on trouve le moyen de nettoyer en permanence, de manière à ce que les déchets disparaissent aussitôt après avoir été déposés, est-ce que cela résoudrait "ce qui me dérange" ? La réponse est non. Il m'est désagréable de voir les détrit²⁰⁶, mais ce qui me dérange davantage, c'est de constater de la part des passants, de certains commerçants, d'habitants de mon immeuble, un comportement que je réprouve, qui m'interroge et me met mal à l'aise » [Pré-rapport 4/11/04, Compte-rendu - annexe 1-2, p. 54-55].

c) Conclusion

Compte tenu de ces éléments, on voit que le texte du « commentaire n° 1 » s'efforce d'apporter les conclusions de ces recherches, mais ne parvient pas à restituer la manière dont elles ont été élaborées, ni les nouvelles significations qui sont apparues. Il est dit que la découverte de la version complète de la phrase suivante : « Salir = foutre la merde, foutre le bordel = créer du désordre, révéler, exprimer, concrétiser » (cf. p. 199 – Repère-3) renvoie directement au contenu du « schéma du chaos », et permet de confirmer clairement la nature métaphorique du sens accordé au « Geste de salir ».

La confirmation du sens du « Geste » n'est pas réalisée par la seule référence à cette phrase mais grâce à la « conjugaison » des différents raisonnements qui ont été exposés ci-dessus. La phrase renvoie au « schéma du chaos », au sein duquel le sens attribué à la « Saleté » a été explicité, en référence au sens métaphorique du mot « déchet » contenu dans le « schéma du dysfonctionnement social ». C'est cela qui permet d'éclairer la signification du mot « action », levant le doute à ce sujet, et confirmant la signification attribuée au « Geste de salir » au moment de la réalisation de la première esquisse.

Cependant comme le présent chapitre en atteste, il est extrêmement difficile de garder à la conscience les chemins permettant de révéler telle ou telle signification. Dans le cas présent, deux raisonnements provenant de « chemins » distincts, avaient abouti au « schéma du chaos », se confondant à leur arrivée : le raisonnement relatif au « Geste de salir » et celui relatif à la « Saleté ». La confusion n'a pas été totalement éclaircie, au moment de clore la rédaction du paragraphe concerné, si bien que la formulation retenue n'est pas parvenue à la dépasser.

II.C.3. A propos du « double sens » des mots (sens littéral et sens figuré)

Les développements plus haut (cf. p. 208) font référence à la « double signification » du « Geste de salir », mise en lumière au cours d'une des étapes de recherche (Etape 4 - cf. Partie V, p. 349). Cette « double signification » figurait au sein de la version définitive du schéma de synthèse (Figure IV-1, p. 178), soit la signification

de : « geste producteur de saleté-physique » (sens littéral) et celle de : « geste producteur de désordre » (sens figuré). Il est dit également que ce « double sens » n'avait pas été établi pour ce qui concerne le mot « Saleté », qui était entendu selon son seul sens usuel de « saleté-physique » ou « détritit ». La notion de « double sens » appelle quelques précisions.

Celle-ci correspond à la perception de la distinction qui existe entre le sens exprimé par le mot « salir » et l'action qu'il désigne²⁰⁷. On voit ici, comme cela sera montré au travers d'autres exemples, que le sens du « fait de salir » n'est pas ignoré. Sa signification est celle de « produire le désordre », c'est-à-dire : « ne pas respecter les règles sociales ». Ce qui est véritablement ignoré est le fait que « produire le désordre » soit la signification du mot « salir » lui-même. Plus exactement, c'est la manière dont cette signification est construite qui est oubliée et s'exprime de façon implicite, ou à l'aide de métaphores (cf. ci-dessous).

« Mettre le désordre » consiste à enfreindre l'*ordre* établi qui, dans une société donnée, détermine les lieux où les détritits doivent être déposés. Les fondements de cet *ordre* étant tacitement admis, ils n'apparaissent plus à la conscience. Au cours d'une conversation courante, ou d'un entretien de recherche, c'est bien évidemment les significations attribuées aux « choses » qui s'expriment au travers des propos tenus, et cela ne présente pas de difficulté pour qui maîtrise le *sens commun*. Personne n'éprouve le besoin de questionner la manière dont les mots du langage courant sont construits, ni les fondements de l'*ordre* social en vigueur²⁰⁸.

Les difficultés apparaissent lorsqu'il s'agit de dire quelque chose à propos de ces significations elles-mêmes, c'est-à-dire de rechercher le sens se rapportant à une « chose » (ici une action). Il existe en quelque sorte une « erreur » dans la perception commune de ce qu'est la « chose », désignée par un mot donné²⁰⁹. Dans le cas présent, l'action dont il est question n'est pas « l'action en tant que telle », c'est-à-dire la série de mouvements effectués pour réaliser quelque chose. Il s'agit de « l'action telle qu'elle est socialement définie ».

²⁰⁷ Plus exactement, l'action désignée par le mot « jeter » (Cf. note n° 210).

²⁰⁸ Voir : « Les caractéristiques du langage courant » (Chapitre III – Etape 2, p. 265).

²⁰⁹ Voir : « Le langage naturel et la confusion des niveaux logiques » (Chapitre III - Etape 2, p. 270).

Ainsi, la distinction que les expressions « geste producteur de saleté-physique » et « geste producteur de désordre » tentent d'opérer, à propos du sens du « geste de salir », est une distinction de *sens commun*. La première étant attribuée à « l'action en tant que telle » et la seconde à la « signification attribuée à l'action ». Or, comme cela sera établi au cours de la recherche, ces expressions désignent toutes deux une signification. La question de savoir quel rapport existe entre elles est restée longtemps sans réponse. La réponse n'est apparue qu'au cours des dernières étapes de la formalisation du *Modèle méta*. En fait, l'expression « geste producteur de saleté-physique » est synonyme de « geste de salir » et du mot « salir ». Son sens est celui de « produire le désordre »²¹⁰. Et l'expression « geste producteur de désordre » est une expression métaphorique qui indique la nature de ce sens²¹¹.

On voit ici que le *sens commun* permet d'envisager le fait que les mots du langage courant n'ont pas pour seule fonction de désigner des « choses » mais aussi celle d'exprimer des significations²¹². Il semble cependant que de cette distinction soit accessible pour ce qui concerne les « actions » et qu'elle le soit beaucoup moins pour ce qui concerne les « objets ». On verra au chapitre suivant (Chapitre III - Etape 2, p. 214) que l'existence d'une action est associée à celle de son auteur. Il est ainsi relativement aisé de percevoir que le « problème de la saleté » concerne l'appréciation portée sur l'attitude des « salisseurs », et donc de prendre en compte la dimension socialement construite des significations.

Pour ce qui concerne les « objets », le fait que les mots employés pour les nommer ne désignent pas « l'objet en tant que tel » (ses caractéristiques physiques), mais un

²¹⁰ Le présent énoncé est lui-même un exemple de la difficulté que représente le fait de « parler du sens ». Les expressions : « geste producteur de saleté-physique » et « geste producteur de désordre » s'efforcent de distinguer « jeter des détritres » et « mettre le désordre », mais elles ne parviennent pas à dépasser la confusion qui existe entre les mots « saleté » et « détritres », et les mots « jeter » et « salir ». (Voir les développements théoriques présentés précédemment : Partie II, p. 105). Le premier renvoie constamment à son sens usuel, soit : « détritres qui n'est pas à sa place », soit : « objet en désordre ». L'emploi du langage courant maintient les confusions que de tels énoncés s'efforcent d'éclaircir (Cf. le paragraphe mentionné ci-dessus : note n° 209).

²¹¹ La fonction du *Modèle méta* est précisément d'identifier les « mots clés » du langage courant, décrivant la situation étudiée (ici le « Geste de salir »), mots que le *sens commun* considère comme désignant des « choses », puis d'établir le sens attribué à ces « choses », au travers des énoncés métaphoriques qui s'y rapportent. Le « Chaos » est en fait la métaphore du « désordre », signification du mot « salir » (Voir « La lecture du discours selon le *Modèle méta* », Partie II, p. 95).

²¹² Bien que cette signification apparaisse comme le sens figuré des mots – un sens « annexe » en quelque sorte – et non comme leur « véritable » sens.

« objet tel qu'il est socialement défini », me semble quasiment indécélable. Y compris lorsque ce fait est établi sur le plan conceptuel, il demeure extrêmement difficile de le garder à l'esprit. La « matérialité » de l'objet physique, telle qu'elle est perçue, s'impose. Comme je l'écrirai plus tard :

Parler de « saleté », c'est parler de « détritiques qui se trouvent dans la rue ». Mais ce dont on parle ne concerne pas les détritiques (il n'y a rien à en dire), cela concerne « le fait qu'ils se trouvent dans la rue » et le sens attribué à cette situation. [...] (La « confusion » semble, en outre, s'accorder avec l'expérience vécue. Lorsque l'on est dans la rue, on ne voit pas « des objets dans la rue », on voit « des objets ») [Bodineau, 2010, p. 200].

Au cours des multiples raisonnements menés à ce sujet, j'ai pu constater que le fait de se livrer à une activité mentale, portant sur des objets, n'atténue pas la perception de leur « matérialité ». La pensée se transporte, en quelque sorte, dans l'espace physique et convoque les perceptions issues de l'expérience vécue :

Je suis confrontée aux mécanismes de l'*indexicalité* tels que je les ai décrits dans l'article [²¹³] : je crois que je désigne les détritiques, je peux me les représenter... dans la rue. Mais ce dont je parle (ou je pense), c'est de leur présence dans la rue, [...]. Par « saleté physique », je voulais évoquer les « détritiques », mais je me suis aperçue que j'étais en train de me représenter des détritiques ..., oui, mais des détritiques-dans-la-rue.

[...] Ça n'est pas une découverte en soi, mais ce qui est intéressant est de constater, en direct, comment cela se reproduit à chaque tentative. Quel que soit le niveau de connaissance de ces phénomènes, il est impossible de s'en extraire [JdR – 10 et 18/09/13].

²¹³ [Bodineau, 2010].



On ne pense pas dans des nappes de mots en flots. Ni dans le sable mouvant de l'émotion. Ni dans le consensus. Il faut opposer une résistance, comme le fait l'œuvre, produire une aspérité pour que quelque chose devienne manifeste et pensable.

Myriam Suchet – INDISCIPLINE ! – 2016, édition NotaBene

Chapitre III : L'étude des résultats de l'enquête (Etape 2 - 2005)

III.A - Introduction : les premiers pas vers la problématisation du sens

Cette seconde étape de recherche s'est déroulée en novembre et décembre de l'année 2005. Elle a été motivée par la préparation d'une restitution des résultats de l'enquête devant les élus de la ville de Saint-Denis, qui a eu lieu en janvier 2006.

Les travaux ont consisté : 1) à formuler les résultats de l'enquête selon six « clés de lecture », représentant les différents degrés de complexité des interprétations avancées et la progression du « changement de regard » que celles-ci proposent ; 2) à engager une analyse du schéma de synthèse de l'enquête, au travers des questions soulevées par la rédaction de l'exposé de restitution, et portant en particulier sur la signification des flèches reliant les différents éléments du schéma.

1) La recherche des causes

Pour résumer cette étape, on peut retenir qu'après avoir composé le schéma de synthèse, j'ai cessé de me placer dans le registre métaphorique de mes premiers raisonnements (cf. Etape 1, décrite au chapitre précédent). Je me suis attachée à établir la « réalité » des mécanismes intervenant dans le « problème de la saleté », c'est-à-dire les « causes » du phénomène (les « raisons de salir »), et les éléments pouvant expliquer les sentiments exprimés à l'égard de la « saleté ».

Ce changement de perspective a modifié ma lecture du schéma de synthèse. Il m'a incitée à mettre en cause les interprétations exprimées sous la forme d'énoncés abstraits, tels que : « [...] *les perturbations du système social [...] provoquent le malaise ressenti et procurent à chacun des "motifs", de bonnes raisons de salir* » [Compte-rendu, p. 4].

Il me semblait nécessaire de comprendre à quoi ce « sentiment de malaise » se rapportait réellement, dans le cadre de l'expérience vécue. En m'appuyant sur l'observation de mon environnement quotidien et de mon propre ressenti, je me suis

intéressée à la dimension sensitive et émotionnelle du rapport à l'espace de la ville, et à la présence de ce que j'ai appelé « des signes tangibles ». Ces signes auxquels on ne prête plus attention mais qui engendrent les sensations et sentiments éprouvés à l'égard des espaces dans lesquels ils sont inscrits. Ces ressentis m'ont semblé devoir être interprétés en tant qu'expression d'interprétations socialement construites. J'abordais là une tentative de distinction entre « objets », « actions » et signification, soit entre les « choses » et le sens des « choses ».

Toutefois, je n'étais pas en capacité, à ce stade, de mesurer que cette nouvelle lecture du schéma de synthèse réalisait un véritable changement de « cadre d'interprétation », et que j'assignais au schéma la fonction de représenter la « réalité », et non plus celle de représenter les raisonnements issus des travaux d'analyse des entretiens. C'est la raison pour laquelle cette seconde étape de recherche n'avait pas donné lieu à des découvertes significatives. Je l'ai d'ailleurs négligée, au cours de mes travaux ultérieurs, contrairement à l'étape précédente et à la suivante, que j'ai étudiées à maintes reprises.

Cependant, les analyses menées au cours du travail de rédaction de la thèse²¹⁴, et présentées dans ce chapitre, montrent que cette étape a largement contribué aux découvertes réalisées au cours de la suivante. Je découvrirai en effet, au cours de celle-ci (Etape 3 - cf. Chapitre VI, p. 292), que les éléments contenus dans le schéma ne représentent pas les « choses » mais leurs significations. Et cela grâce à la confrontation de mes différentes interprétations du schéma de synthèse, et grâce à la perception des différents « registres de sens », que l'étude des significations des flèches du schéma avait mis en évidence.

On peut considérer que les travaux de la présente étape constituent le premier degré de la « problématisation du sens » et de la prise de distance vis-à-vis de la *posture naturelle* du membre.

²¹⁴ Ces travaux ont été réalisés en juillet 2014.

2) La présentation du contenu du chapitre

Sont présentés ci-après :

1) Le contexte de l'étape de recherche [cf. III.B - p. 217], formé par la préparation d'une restitution des résultats de l'enquête devant les élus de la ville de Saint-Denis, prévue en janvier 2006.

Les objectifs de ces travaux visaient à consolider l'argumentation développée et à lever les réticences apparues au cours de la restitution antérieure, intervenue en mars 2005. Les conclusions mettaient fortement en cause l'interprétation commune du sujet, et rapportaient des appréciations sévères à l'égard de l'état de « saleté » de la ville, ainsi qu'à l'égard de l'attitude des élus. Le contexte, de cette période de la fin de l'année 2005, a également été marqué par les « émeutes » intervenues dans les quartiers des banlieues françaises. Celles-ci sont venues alimenter mes réflexions sur la vie sociale locale, et mon analyse des conclusions de l'enquête.

2) La description des travaux réalisés [III.C - p. 228], qui comprend :

- La présentation détaillée et commentée des travaux [cf. III.C.1 – p. 228].
- L'étude des significations du schéma de synthèse : mettant en cause les énoncés abstraits justifiant les résultats de l'enquête [cf. III.C.2 – p. 231] ; et aboutissant à l'approche d'une « problématisation du sens » (grâce à la tentative de distinguer : « geste producteur de saleté physique » et « geste producteur de désordre ») [cf. III.C.3 – p. 235].
- La présentation des résultats selon six clés de lecture [cf. III.C.4 - p. 238].
- Les conclusions de l'étape de recherche [cf. III.C.5 - p. 244], traitant des limites conceptuelles que le *sens commun* impose à l'analyse des significations. Celles-ci commentent les phénomènes relatifs à la *construction du sens*, auxquels les travaux ont été confrontés (en particulier la question de la perception d'un sens « sous-jacent », qui transparait au sein de la confusion existant entre « chaos », « désordre » et « crise »).

III.B - Le contexte : une nouvelle restitution des résultats de l'enquête

Cette seconde étape, intervenue à la fin de l'année 2005 a été motivée par la perspective d'une nouvelle restitution des résultats de l'enquête, devant une équipe d'élus de la ville de Saint-Denis, dont le Maire, Didier Paillard²¹⁵, prévue pour le début du mois de janvier 2006. Un exposé de mes travaux, devant l'équipe du LEMA (Laboratoire d'Ethnométhodologie Appliquée), était également prévu à cette période²¹⁶.

III.B.1. Le besoin de consolider l'argumentation

J'ai éprouvé le besoin de consolider l'argumentation du rapport d'enquête (rendu en mai 2005) pour plusieurs raisons. L'expérience de la précédente restitution des résultats, tenue en mars, avait montré la difficulté, pour les élus, de recevoir les conclusions, et la nécessité d'explicitier la démarche socianalytique.

Je me sentais partagée entre les doutes que j'éprouvais quant à la pertinence du schéma de synthèse, et ma conviction de l'intérêt des résultats. Le fait de ne pas avoir pu déterminer et expliciter les raisonnements par lesquels j'avais composé le schéma me laissait dans l'embarras, mais cela aiguillait ma curiosité et m'incitait à poursuivre mes recherches. Par ailleurs, j'avais été très impressionnée par l'ampleur des résultats de l'enquête, ceux-ci débordant largement du thème de la « propreté ». Bien que Patrice Ville ait validé les synthèses que j'avais élaborées, je m'étais sentie quelque peu « dépassée » par l'ampleur de la « matière » obtenue.

Cependant, les analyses de la vie sociale locale que l'enquête apportait me semblaient passionnantes et j'étais convaincue de l'intérêt de permettre aux élus d'en prendre connaissance. Je constatais pour ma part, dans le cadre de mes activités associatives et dans celui de la vie quotidienne, que les pistes issues des résultats de

²¹⁵ D'abord premier adjoint durant ses précédents mandats, il a succédé à Patrick Braouezec en décembre 2004, celui-ci étant devenu Président de la Communauté d'agglomération, « Plaine Commune » en cours de mandat. Didier Paillard a été réélu lors des scrutins ultérieurs.

²¹⁶ Pour mémoire, le LEMA regroupait les enseignants-chercheurs du DESS « Ethnométhodologie et informatique » de l'Université Paris 8, ainsi que des étudiants et anciens étudiants.

l'enquête ouvraient des questions inédites et la possibilité de nouvelles interprétations des situations locales.

Les instigateurs des mouvements revendiquant une « ville propre » étaient volontiers considérés comme des défenseurs d'un ordre autoritaire, et leurs actions en direction de la municipalité étaient suspectées de manifester une opposition politique, comme le suggérait l'un des entretiens. Je partageais en grande partie ce point de vue, avant d'entreprendre les premières investigations (cf. ci-après : « La question de lancement », p. 222). Le fait d'accéder à une interprétation fort différente, et beaucoup plus complexe, me semblait ouvrir des perspectives intéressantes, permettant de dépasser des clivages partisans qui se révélaient quelque peu simplistes

III.B.2. Le contexte de la rue : les « révoltes urbaines » de décembre 2005

L'actualité de cette fin d'année 2005 est venue confirmer cette conviction, en m'offrant une occasion particulière d'observation et de réflexion. Cette période avait en effet été marquée par les « émeutes urbaines » qui, partant de la ville de Clichy, avaient gagné de nombreux quartiers des banlieues françaises. Le centre de la ville de Saint-Denis n'avait pas connu d'évènements aussi spectaculaires que ceux qui s'affichaient sur les écrans de télévision, mais les « promenades nocturnes » auxquelles j'ai participé durant ce mois de novembre, en compagnie d'habitants et de militants, ont fourni des occasions de rencontres avec les jeunes gens du quartier, très impliquantes et très instructives. J'ai eu le sentiment que la compréhension de la situation de ces « jeunes des banlieues », nécessitait elle aussi un dépassement de la vision habituelle, quelque peu condescendante, comme le soutient Jean Baudrillard, dans l'article intitulé *Nique ta mère !*, publié le 18 novembre 2005, dans le journal *Libération* :

[...] de la désaffiliation au *desafio*, au défi, il n'y a pas loin. Tous ces exclus, ces désaffiliés, qu'ils soient de banlieue, africains ou français « de souche », font de leur désaffiliation un défi, et passent à l'acte à un moment ou à un autre. C'est leur seule façon, offensive, de n'être plus humiliés, ni laissés pour compte, ni même pris en charge. Car je ne suis pas sûr – et ceci est un autre

aspect du problème, masqué par une sociologie politique « bien de chez nous », celle de l'insertion, de l'emploi, de la sécurité –, je ne suis pas sûr qu'ils aient, comme nous l'espérons, tellement envie d'être réintégrés ni pris en charge. Sans doute considèrent-ils au fond notre mode de vie avec la même condescendance, ou la même indifférence, que nous considérons leur misère. [...] Je ne suis pas sûr que leur réaction à une sollicitude trop bien calculée ne soit pas instinctivement la même qu'à l'exclusion et à la répression [Baudrillard, 2005]²¹⁷.

Cet article est venu, par ailleurs, nourrir ma réflexion d'une façon inattendue²¹⁸. Les arguments avancés confortaient les thèses des conclusions de l'enquête, en particulier celles que je jugeais mal établies. L'idée d'une désintégration sociale, qui transparissait au sein du « discours sur la saleté », était clairement affirmée par l'auteur.

Selon lui, celle-ci ne concerne plus seulement les « références culturelles » locales (selon les termes du compte-rendu de l'enquête) ni le seul « *modèle français* », mais l'ensemble du « *modèle occidental* ». Et cette désintégration se produit « *non seulement sous le coup d'une violence externe (celle du terrorisme [...]), mais encore de l'intérieur même* ». L'interpellation violente des « *hors jeu* » révèle à la société française « *ce qui se défait en elle* » :

La première conclusion [...] c'est qu'une société elle-même en voie de désintégration n'a aucune chance de pouvoir intégrer ses immigrés, puisqu'ils sont à la fois le résultat et l'analyseur sauvage de cette désintégration. La réalité cruelle c'est que si les immigrés sont virtuellement hors jeu, nous, nous sommes profondément en déshérence et en mal d'identité. L'immigration et ses problèmes ne sont que les symptômes de la dissociation de notre société aux prises avec elle-même. Ou encore : la question sociale de l'immigration n'est qu'une illustration plus visible, plus grossière, de l'exil de l'Européen dans sa

²¹⁷ Je reviendrai, en divers endroits sur mes relations avec mes jeunes voisins, et les réflexions que celles-ci m'ont inspiré. Voir : « Changement de posture » (Chapitre V, p. 282); et les travaux sur le thème des « relations de voisinage » (Partie V, p. 532 - voir également : « L'analyse de l'analyse », p. 444).

²¹⁸ Je n'ai pas véritablement analysé le texte de l'article de Baudrillard à cette époque, en vue de nourrir mes travaux. C'est au cours des travaux de rédaction de la thèse (en juillet 2014 et avril 2015) que j'ai retrouvé la référence à cet article, dans les pages du journal de recherche. Le souvenir de l'impression qu'il avait produit sur moi m'est revenu en mémoire, et je me suis attachée à rechercher en quoi celui-ci était intervenu dans cette étape de recherche réalisée en cette fin d'année 2005.

propre société (Hélé Béji). La vérité inacceptable est là : c'est nous qui n'intégrons même plus nos propres valeurs [...].

Nous ne sommes plus en mesure de proposer quoi que ce soit en termes d'intégration [...] Donc, parler d'intégration au nom d'une définition introuvable de la France, c'est tout simplement pour les Français rêver désespérément de leur propre intégration.

[...] Une bonne part de la population se vit ainsi, culturellement et politiquement, comme immigrée dans son propre pays, qui ne peut même plus lui offrir une définition de sa propre appartenance nationale. Tous désaffiliés, selon le terme de Robert Castel [Baudrillard, 2005].

Ces arguments concernant les immigrés faisaient écho, d'une manière qui m'avait quelque peu impressionnée, aux analyses retenues à propos des « salisseurs-non-intégrés », avançant l'idée d'une « crise identitaire » et d'un « déracinement généralisé » :

Le mot *intégration*, souvent employé au sujet des immigrés, nous a conduit aux propos d'une personne immigrée, exprimant l'idée d'une rupture des références culturelles [...], et à retenir l'hypothèse [avancée par une autre personne] selon laquelle cette rupture ne toucherait pas spécifiquement les immigrés, mais traduirait une *crise identitaire* générale : « *Il y a une rupture qui s'est faite par rapport aux références [...]. Donc en fait, le passage de génération ne concerne pas simplement les familles immigrées, qui ont des traditions complètement mises en crise [...]. La déréglementation, le changement de valeurs, [font] que les références des gens et l'identité des gens posent problème* ».

On serait en présence d'une *crise identitaire*, d'une perte des repères « gaulois », une sorte de *déracinement* généralisé. [Compte-rendu, p. 23].

Le « choc des cultures » que pouvait affronter la ville « forte et combative » d'autrefois, vient heurter la ville « saturée » d'aujourd'hui. [...] La crainte que d'autres cultures puissent s'imposer est d'autant présente que la *culture locale* est affaiblie. Les anciens habitants ne se sentent plus assez forts pour se confronter à d'autres cultures, et pour résister à ce qu'ils ressentent comme une mise en cause de la leur [p. 31].

L'article de Jean Baudrillard a également contribué à l'évolution de mon interprétation du schéma de synthèse. Comme on l'a vu en introduction de ce chapitre, je lui assignais la fonction de représenter la « réalité » des mécanismes

intervenant dans la question de la « saleté ». Je lui attribue ainsi, désormais, celle de représenter le fonctionnement d'un « système social », dans lequel la « saleté » est une des manifestations de la déstructuration sociale, dont il est fait état dans l'article²¹⁹. Les « salisseurs » jouant, comme les immigrés, le rôle de boucs émissaires²²⁰.

III.B.3. Des clés de lecture pour un changement de regard

La précédente restitution avait eu lieu en mars de la même année (2005), en présence des élus membres du comité de pilotage de l'enquête²²¹. Ceux-ci avaient éprouvé quelques difficultés à recevoir les conclusions. Les entretiens rapportaient une description assez peu élogieuse, aussi bien de la ville (« en proie au désordre et au chaos »), que de la relation entre les habitants et les élus²²². Cette description semblait très subjective et beaucoup plus sombre que les propos qui s'exprimaient au cours des réunions publiques. Il était donc nécessaire d'apporter quelques « clés de lecture » (cf. ci-après, p. 238), ainsi que des précisions concernant l'approche socianalytique. Il s'agissait en particulier de faire entendre que les résultats produits ne rapportaient pas l'opinion des personnes auditées, mais leurs analyses en référence à la question posée (la « question de lancement »), comme le précise la présentation du compte-rendu :

Il s'agit [...] d'une **représentation**, construite à partir d'une question incisive, presque provocatrice : « Salir Saint-Denis [qu'est-ce cela signifie pour vous] ». Mais *représentation* ne signifie pas absence de réalité. Considérons que « le discours » ne propose pas **la** réalité, mais **une** (ou des) réalité(s). Il apporte à la

²¹⁹ Voir les analyses présentées plus loin (cf. p. 236).

²²⁰ J'écrivais à ce sujet : « "Ses" immigrés sont le bouc émissaire, comme "nos" salisseurs. Ils constituent des parties du même iceberg-crise » [JdR – 30/11/05 – Message adressé à Patrice Ville]. (L'expression « iceberg » fait référence à l'une des métaphores issues des travaux d'analyse – cf. Chapitre VI, p. 320).

²²¹ La composition du comité de pilotage est indiquée plus haut (cf. Chapitre I, p. 172, note n° 171).

²²² A titre d'exemple : « Ils n'habitent pas à Saint-Denis – Ils ne voient pas – Ils ne sont pas concernés par la propreté, ils ont des femmes de ménage – Ils ne sont pas disponibles – Les gens n'osent pas aller à la Mairie » ; « [...] Ils ne pensent qu'à leur image, leur gueule, leur pognon – On les voit pour les élections – Ils oublient leurs promesses – On n'ira pas voter » ; « On est presque foutus à la porte - [Le Maire dit] si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à partir ». [Extraits d'entretiens - Compte-rendu, p. 26-27].

situation un certain éclairage, qui permet d'adopter un autre point de vue, et d'opérer ce que nous avons appelé un changement de regard [compte-rendu, p. 2].

Comme cela a été exposé précédemment (cf. Chapitre I, p. 176), la question de lancement expose la problématique de la recherche, et constitue une induction assumée.

1) La question de lancement : une question dérangeante

Cette question ne se veut pas « neutre », « objective », elle est au contraire extrêmement inductive. Elle est élaborée à partir de l'analyse de l'entretien réalisé auprès des commanditaires (« l'entretien de commande »), et son rôle est de proposer une problématique permettant à la personne auditée de se placer en position de recherche. La question s'efforce de dépasser les approches les plus convenues. Elle est volontiers incisive, « provocatrice », comme l'indique l'introduction du compte-rendu de l'enquête, et volontiers « dérangeante ». Le principe de « dérangement » est mis en œuvre au cours d'une intervention socianalytique, dans le but de faire surgir « la norme » : les règles, l'organisation hiérarchique, les valeurs communément admises. C'est en introduisant des situations inhabituelles que ces éléments peuvent apparaître et faire l'objet d'une analyse collective par le groupe des participants²²³.

Christiane Gilon et Patrice Ville ne documentent pas précisément la méthode employée pour rédiger la « question de lancement » [Gilon et Ville, 2014, p. 86]. Ils en indiquent les principes, mais pas les ressorts de leur savoir faire, et mes observations durant les enquêtes réalisées ne m'ont pas permis d'en découvrir les clés. Mon hypothèse est que l'efficacité de la question repose sur la capacité de ses rédacteurs à percevoir les « non-dits », au sein des propos des commanditaires, ainsi que sur le fait de les introduire dans la « question de lancement », produisant ainsi

²²³ L'intervention, elle-même, provoque un « dérangement », parce qu'elle désorganise le cours habituel des activités des participants et met en place des dispositifs qui rompent avec l'organisation en vigueur : assemblées générales, modalités particulières de travail collectif, prises de parole des catégories de participants qui ne sont pas invités à s'exprimer d'ordinaire, etc. (Cf. Gilon, Ville, 2014, p. 105 ; et Ville, 1974).

son caractère « dérangeant », et permettant d'obtenir une lecture de la situation qui s'éloigne des propos communément entendus²²⁴.

Dans le cas présent, la question : « *Salir Saint-Denis, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?* » en contient une seconde, celle de savoir : qui « salit » ? Cette dernière induit un raisonnement selon lequel les personnes, qui ne se comportent pas suivant les conventions admises par un groupe donné, sont accusées, soit d'enfreindre volontairement ces conventions, soit de ne pas les connaître. De ce fait, ils attestent qu'ils sont étrangers au groupe [Becker 1988, p. 243]²²⁵.

C'est ainsi que les « salisseurs » sont considérés comme des « non-intégrés » et que « *ceux qui arrivent* » – immigrés, « SDF », occupants des logements insalubres – se trouvent, de fait, désignés comme étant des « salisseurs ».

Ce raisonnement réflexif s'impose largement et dépasse les clivages idéologiques. Les opposants aux thèses racistes, ne pouvant y échapper, s'efforcent toutefois de ne pas incriminer ces « exclus », en mettent en avant leurs mauvaises conditions de vie, ou les difficultés qu'occasionnent leur confrontation avec la culture du pays d'accueil. Par ailleurs, la revendication d'une « ville propre » est fréquemment entendue, localement, comme témoignant de positions racistes ou ségrégationnistes. Pour les élus et militants de la « ville rouge », ce raisonnement incite à considérer les porteurs de cette revendication comme des opposants politiques :

²²⁴ Au cours d'une discussion avec Christiane Gilon et Patrice Ville, intervenue en décembre 2016, ceux-ci ont confirmé cette hypothèse en indiquant qu'ils travaillaient à partir de la notion de « tabou ». Ils font effectivement référence à la notion de tabou dans le cadre de leurs interventions : « *Appliquer le principe de dérangement, c'est proposer un mode de fonctionnement décalé par rapport au mode de fonctionnement habituel de l'organisation cliente, faire contact là où cela ne se fait pas, parler des sujets tabous et interdits, s'offrir comme point d'appui à toute minorité, favoriser le développement des dimensions instituant, entrer dans les conflits, défaire les nœuds des consensus mous* » [Gilon, Ville, 2014, p. 138].

²²⁵ C'est d'abord chez Becker que j'ai trouvé la confirmation de mes premières réflexions à ce sujet (cf. Compte-rendu [p. 11] ; et citation de Becker [note n°245, p. 239]), mais cette « exigence normative » constitue également une des thèses principales de la conception ethnométhodologique de l'ordre social : « [...] *les participants tiennent pour allant de soi, et attendent normativement les uns des autres, qu'ils agissent comme l'exige la situation dans laquelle ils se trouvent. C'est dire que, dans la pensée courante, la situation est censée être intelligible en tant que telle, la reconnaissance de cette propriété foncière du monde dans l'attitude naturelle* » étant pour les membres une simple affaire de compétence sociale sur laquelle il y a peu à dire. C'est du reste sur le fond de cette certitude pratique, que les gens éprouvent au sujet de ce que chacun sait sur le monde qui l'entoure, que des « *incompétents* » ou des « *contrevenants* » sont identifiés et, le cas échéant, informés ou réprimandés. Cette composante morale, normative et collective des activités sociales est un aspect constitutif de celles-ci, et non un trait accessoire » [Barthélémy, Quéré, 2007, p. 14-15].

A travers la saleté on attaque la position politique de la Mairie de Saint-Denis qui [soutient] les sans papiers. Comme on ne veut pas être raciste, on dit qu'il y a de la merde dans les rues... [Extrait d'un entretien - Compte-rendu, p. 15].

Je partageais en partie ce point de vue, avant d'entreprendre les premières recherches sur le sujet de la propreté, mais cette lecture me semblait insuffisante :

S'agit-il de retirer de notre vue les détritrus, et avec eux les « pauvres », qui eux aussi encombrant les rues et nous renvoient une image de laideur et de délabrement ? « Le tiers-monde à domicile », selon l'expression d'un de mes proches, convaincu que cette demande non avouée était contenue dans la démarche des associations [à l'origine des manifestations organisées à Saint-Denis en 2003]. Quelles traces faut-il effacer pour obtenir la *propreté* attendue ?

[...] Cependant, l'interprétation selon laquelle la revendication d'une ville propre émanait de représentants de classes moyennes ou privilégiées, attentives à la préservation de leur cadre de vie, me paraissait possible mais pas suffisante. [Cette revendication] me semblait concerner une large part de la population de la ville et traverser différentes catégories sociales et courants de pensée. [Pré-rapport 4/11/04, Compte-rendu - annexe 1-2, p. 50].

2) Le changement de regard proposé par les résultats de l'enquête

Mon souhait était donc d'apporter des éléments susceptibles de lever les réticences des élus qui étaient apparues face aux résultats de l'enquête. Ces résultats contenaient quelques « clés » permettant de dépasser cette lecture commune du sujet, et de lever les obstacles formés par ces questions « dérangeantes ». Selon les analyses proposées (à ce stade), le « problème de la saleté » ne repose pas sur la présence de « salisseurs », mais sur les « raisons de salir » de tout un chacun. Et, l'appel à l'« ordre », fait référence à l'ordre social plutôt qu'à « l'ordre autoritaire ».

Pour ma part, j'avais fait l'expérience de ce « changement de regard », au cours des premières recherches menées durant mon stage de DESS, en 2004. Le document, cité ci-dessus, témoigne de l'évolution de mon point de vue, après la réalisation des premiers entretiens, et grâce aux premiers acquis de la formation [Pré-rapport 4/11/04, Compte-rendu - annexe 1-2, p. 52-53] :

La demande de plus de propreté ne veut pas dire individualisme, replis sur soi, et refus d'être confronté à une population pauvre. Elle peut au contraire révéler un attachement à des valeurs sociales et s'associer, de la part de ceux qui l'expriment, à un engagement dans la vie collective de la ville

[...] C'est peut-être aussi parce qu'il est *membre* de la collectivité qu'un individu se sent atteint : « *Disons que je participe du non-respect qu'on manifeste à tout le monde. Je prends ma part* » [Extrait d'un entretien]. Les plus virulents pourraient bien être ceux qui se sentent attachés à la ville et concernés par son devenir²²⁶.

[...] Au-delà des sentiments personnels qui sont exprimés quant aux effets de la saleté, c'est bien de valeurs sociales dont les entretiens parlent. [Il ne s'agit pas] de valeurs « conservatrices » telles que j'avais pu les déceler, mais des valeurs sociales au sens profond, de valeurs constitutives d'un groupe social.

[L'ethnométhodologie] adopte un point de vue selon lequel les acteurs n'appliquent pas des règles sociales pré-établies, mais construisent et actualisent en permanence les règles sociales. Les propos des entretiens tels que je les entends aujourd'hui, font référence aux règles sociales non pas en tant que « commandements » mais en tant que sens donné aux conduites des individus et au fonctionnement de la société.

[...] L'appel à la loi et à la sanction peut être lue, non pas comme un appel à la « répression » et à « l'ordre autoritaire », mais une demande de confirmation de la règle, en tant que règle de fonctionnement de la société.

Cependant j'avais pu mesurer que l'exercice consistant à s'extraire de la vision commune imposait une démarche exigeante. Il me semblait donc nécessaire de rendre compte de ce travail de prise de distance, afin de faciliter la compréhension

²²⁶ Les personnes qui portent les revendications, et qui sont considérées comme des opposants, peuvent en fait constituer des alliées pour agir dans la situation concernée. Ce constat concerne également la situation rencontrée dans le cas de l'enquête sur le thème des « relations de voisinages ». Les locataires qui se manifestaient à l'égard des responsables de la Régie immobilière de la Ville de Paris, se montraient très attachés à leur lieu d'habitation et prêts à s'investir pour contribuer à résoudre les difficultés. Dans les dispositifs d'intervention socianalytiques, le travail des oppositions, des « *clivages* » est essentiel pour permettre de redéfinir un projet commun : « *C'est la traversée de ces clivages latents, vivants, actifs qui permettra à l'unité cliente de retrouver les termes communs acceptables d'un projet collectif, de réinitialiser ses institutions et de trouver une organisation épousant plus harmonieusement les contours de la dynamique de ses forces internes* » [Gilon, Ville, 2014, p. 129].

des analyses proposées, et afin d'inviter mes interlocuteurs à partager mes récentes découvertes.

Comme je l'ai mentionné en divers endroits du texte de la thèse, les expériences réalisées durant cette première année de formation avaient véritablement modifié mon mode de pensée²²⁷. J'avais appris à délaissier des convictions bien arrêtées au profit de questions ouvertes. Cet abandon ne me procurait aucune frustration et je me réjouissais, au contraire, de chaque découverte à laquelle cette nouvelle posture me donnait accès. Je souhaitais montrer que l'accès à ces interprétations inédites était le fruit d'un apprentissage et d'un travail, et qu'il était par conséquent accessible et partageable.

J'éprouvais également le besoin de justifier soigneusement les résultats de l'enquête en raison de ma position vis-à-vis des élus. Ma position « d'apprentie sociologue » ne me procurait aucune légitimité face à eux, et bien peu d'assurance. La proximité de nos relations et mon statut de « militante associative » ne facilitaient pas la prise de distance requise dans ces circonstances.

3) La lecture de la subjectivité

Parmi les difficultés que présentaient les résultats de l'enquête, j'avais relevé un écueil particulier que je souhaitais surmonter. Les analyses prétendaient rendre compte des « représentations » des personnes auditées, et non d'une « réalité » objective. Or, l'une des lectures de la question de la « saleté » considère, comme on l'a vu plus haut (cf. Chapitre II, p. 191), que la « saleté » est un « faux problème », qui ne relève pas d'une situation « réelle ». Il s'agit d'un sujet qui offre, soit un prétexte pour formuler des revendications peu avouables, soit un support cristallisant les inquiétudes latentes et permettant de formuler les sentiments ressentis.

La position courante, concernant les « représentations », est que celles-ci relèvent du domaine de l'imaginaire, ou du fantasme, et ne sont pas dignes de considération. Cette lecture était formulée, en particulier, au travers de l'entretien cité à plusieurs

²²⁷ Voir plus haut (Partie II, p. 69) ; et les développements au sein du prochain chapitre (Chapitre V, p. 280).

reprises, évoquant la notion de « transfert » selon laquelle : « la saleté masque la crise ».

Les résultats de l'enquête s'appuyaient en partie sur cette notion. Et les expressions métaphoriques, par lesquelles le compte-rendu s'efforçait de traduire la description du « chaos » fournie par les entretiens, pouvaient également confirmer la nature fantasmagorique des propos exprimés sur le sujet de la « saleté ». L'argumentation avancée soutenait que la « crise » est à l'origine de la « saleté », en procurant des « raisons de salir ». Mais cette argumentation me semblait justement devoir être mieux établie. Par ailleurs, en reprenant l'expression « la crise », les conclusions maintenaient une importante ambiguïté. La référence à « la crise », au sens usuel de crise économique et sociale, fournissait une explication « clé en main »²²⁸ qui me semblait pouvoir dédouaner les élus de considérer « la crise de la ville », c'est-à-dire les éléments locaux d'une déstructuration sociale profonde, exprimés au cours des entretiens.

Il me semblait donc nécessaire de formuler les résultats de manière à mettre en évidence le fait que la question de la « saleté » n'est pas un « faux problème », et qu'elle est, en soi, une question de société, en particulier une question de rapport à la Collectivité et à l'espace de la ville. Une des conclusions essentielles de l'enquête portait sur l'idée que : « dehors, on n'est pas chez soi », comme l'indique le compte-rendu, sous le titre : « *La rue est une poubelle* »²²⁹ :

Contrairement au « chez soi », tenu propre, la rue est un espace anonyme « négligé », un « no-man's-land » soumis aux occupations « sauvages », au flux de ceux qui passent, et considéré comme un dépotoir par ceux qui viennent de Paris ou d'ailleurs y déposer leurs déchets. [...] Ceux qui passent salissent : « *Ils s'en foutent, ils ne sont pas chez eux* ». Mais pour les habitants non plus, la rue, ça n'est pas chez eux [...] : « *C'est comme s'ils n'étaient pas*

²²⁸ Chacun peut constater que « la crise » fournit une explication à la majorité des phénomènes sociaux, sans qu'il soit nécessaire de préciser par quel mécanisme concret ceux-ci se produisent. La question qui me retiendra au cours de la présente étape de recherche, comme on le verra dans les développements qui suivent, est précisément celle de savoir en quoi « la crise » provoque un « malaise », qui s'exprimerait au travers du sujet de la « saleté ». L'autre versant de la question, qui porte sur le fait de savoir en quoi « la crise » procure des « raisons de salir », a constitué l'un des principaux objets de l'étape de recherche suivante (Etape 3, cf. Chapitre VI, p. 292).

²²⁹ Celui-ci fait référence au tract, diffusé en octobre 2003 par l'association *Saint-Denis & Environnement*, qui avait pour titre : « La rue n'est pas une poubelle ; Le droit à une ville propre pour tous » [Compte-rendu, anexe 1-3 p. 57].

chez eux - La poubelle, c'est en bas de chez eux - C'est nickel chez eux, et crade dehors »²³⁰ [Compte-rendu, p. 33].

Je souhaitais également insister sur l'argument soutenant que l'intervention de la Collectivité dans l'espace public, conçue comme une intervention « *technique* », contribue à « *déshumaniser* » l'espace de la ville et le rapport des habitants à la Collectivité²³¹.

III.C - Des énoncés abstraits aux signes tangibles

III.C.1. La présentation détaillée des travaux

Pour les besoins de l'exposé, qui avait pour objet la restitution des résultats de l'enquête en janvier 2006, j'ai entrepris de présenter les résultats selon six « clés de lecture ». J'ai également examiné les significations illustrées par le schéma de synthèse, au travers des questions que la rédaction de l'exposé avait fait apparaître, et à la lumière des analyses développées par Jean Baudrillard (cf. ci-dessus, p. 218).

Comme indiqué en introduction de ce chapitre (cf. p. 214), les travaux de cette étape ne m'avaient pas semblé apporter de découverte majeure, et je m'y étais peu arrêtée au cours des étapes ultérieures. L'étude rétrospective, présentée dans ce chapitre, montre cependant que cette étape avait largement posé les bases des découvertes décisives intervenues au cours de l'étape suivante (Etape 3 - cf. Chapitre VI, p. 292)²³².

²³⁰ Cette dernière expression : « *nickel chez eux, crade dehors* » a constitué une clé d'analyse essentielle, permettant de renoncer à la vision commune selon laquelle la « saleté » est imputable à des personnes « sales », « *non-éduquées* ». Par ailleurs, les conclusions s'appuyaient sur les travaux de Jean-Claude Kaufmann [1997], (cf. [Bodineau, 2010, p. 197]) : « *La délimitation, entre le "dedans" (chez soi) et le "dehors", semblait une donnée déterminante de la notion de "propreté", définie, selon Jean-Claude Kaufmann, comme le fait de placer la "souillure" en dehors de soi* » - Voir la citation figurant dans le texte du compte-rendu (p. 22).

²³¹ Voir la présentation des « clés de lecture » (p. 238).

²³² Cette troisième étape, contrairement à la seconde présentée ici, a fait l'objet de multiples séances d'analyses, qui n'ont cependant pas éclairci l'origine de certains des raisonnements qui y sont développés. Il apparaît à présent que ceux-ci trouvent leur origine dans le travail de conceptualisation amorcé ici.

1) L'étude des significations du schéma de synthèse [III.C.2 et III.C.3]

Les analyses réalisées ont abouti à la distinction, au sein du schéma de synthèse, de différents « registres de sens » correspondant à des objets et actions, et à des significations ou « construction sociale d'interprétation ». Ces travaux ont permis d'approcher un élément essentiel de la construction du sens : le mécanisme d'interprétation qui consiste à supposer, « derrière » la présence d'un objet ou d'un « signe tangible », la réalisation d'une action, puis l'existence d'un acteur.

a) Des énoncés abstraits aux mécanismes d'attribution du sens

[Cf. III.C.2 - p. 231]

Comme on l'a vu (cf. l'introduction du présent chapitre, p. 214), le fait de chercher à établir la validité des résultats de l'enquête, et la « réalité » des mécanismes intervenant dans le « problème de la saleté », a induit une évolution de mon interprétation du schéma de synthèse. [cf. III.C.2-1) - p. 231]. D'abord considéré comme l'illustration du « système de représentation de la saleté », le schéma est devenu l'illustration du fonctionnement d'un « système social ».

Ce changement a soulevé des questions, à propos des significations attribuées à certains éléments du schéma de synthèse, en particulier au « geste de salir ». Enoncer que celui-ci « *produit* le désordre » et le « malaise » ne me semblait pas exprimer la même « réalité » que celle de « *produire* de la saleté » (au sens de produire des détrit). Je cherchais par ailleurs à définir à quoi se rapportait le « sentiment de malaise » dans la vie « réelle » et l'expérience vécue, m'intéressant ainsi à la présence de « signes tangibles » dans l'espace de la ville, dont la perception pouvait induire des sentiments de « désordre » et de « chaos », attribué à la notion abstraite de « crise ». C'est par ce biais que j'en suis venue à remettre en cause les énoncés abstraits justifiant les conclusions de l'enquête [cf. III.C.2-2) - p. 233].

b) Vers la problématisation du sens : le geste et le sens du geste

[Cf. III.C.3 - p. 235]

J'ai porté une attention plus précise à la question du sens des mots du langage courant, constatant son « imprécision » et la « fluctuation » du sens attribué aux

différentes expressions, selon les circonstances²³³. Cette attention a été motivée par la conviction : 1) que j'étais confrontée aux phénomènes de sens et de langage, qui forment les principaux objets des recherches ethnométhodologiques, et qui sont exprimés par le concept d'*indexicalité*²³⁴ ; 2) que mes observations illustraient l'affirmation des ethnométhodologues, selon laquelle l'usage du langage naturel place le chercheur dans la même posture, vis-à-vis de ses descriptions, que les *membres* participant à la situation étudiée (cf. le Lexique ethnométhodologique, Partie VII, p. 561).

L'attention portée aux énoncés formulés au cours de mes divers raisonnements m'a permis de percevoir une des questions que je retrouverai au cours de l'étape de recherche suivante (Etape 3 - cf. Chapitre VI, p. 292), celle de la confusion qui résulte de l'emploi des mêmes mots au sein de « registres de sens » différents, comme le montre l'exemple du mot « produire » indiqué ci-dessus (cf. p. 229).

C'est ainsi que j'ai pu approcher la distinction entre « Geste » et sens du « Geste », au travers des expressions : « geste producteur de saleté physique » et « geste producteur de désordre ». J'ai également introduit la notion de « construction sociale d'interprétation », considérant que « le geste producteur de désordre » ne *produit* pas d'« Effets », selon les formulations abstraites adoptées jusque-là, mais que ces derniers résultent de l'interprétation socialement construite, attribuée au « Geste ».

2) La présentation des résultats selon six clés de lecture [III.C.4]

[Cf. p. 238]

Cette élaboration visait à présenter les résultats selon une « *une progression en degrés de compréhension, de complexité et de "retournement" du problème* » [JdR - 9/01/06], partant de la vision commune (mettant en avant la responsabilité des

²³³ Des exemples de cette « fluctuation du sens » ont été apportés au sein du chapitre précédent (cf. la notion de « sens en contexte », Chapitre II, p. 201).

²³⁴ A cette période, ma compréhension du concept d'*indexicalité* se limitait à la notion de « variation du sens » des expressions du langage naturel, selon leur contexte d'énonciation. La question de l'usage de ce concept, pour exprimer les résultats de mes recherches, se reposera beaucoup plus tard (Etape 6, 2010, cf. Partie V, p. 470). Je comprendrai alors la dimension complexe et réflexive de ce concept, à savoir le fait que le contexte spécifie véritablement le sens des mots du langage courant.

« salisseurs ») pour aller vers des lectures plus complexes, apportant un « changement de regard ».

3) Les conclusions de l'étape de recherche : des limites conceptuelles du sens commun [III.C.5]

[Cf. p. 244]

Au travers de la tentative de distinction entre le « Geste » et le « sens du Geste », ces travaux s'efforcent d'établir la relation entre les « choses » et le « sens des choses ». Cette distinction, qui formera l'axe centrale de l'élaboration théorique réalisée par la suite, est perçue à ce stade de manière intuitive. Cette entreprise se confronte aux limites du *sens commun*. Le sens tacite des expressions de langage courant apparaît confusément, de manière « sous-jacente », au travers d'expressions métaphoriques. Mais il reste insaisissable, derrière l'écran formé par les confusions qui interviennent entre le sens littéral et sens figuré [cf. l'analyse des confusions intervenant entre : « chaos », « désordre » et « crise » - [III.C.5-2) – p. 247].

L'analyse théorique des travaux réalisés, présentée au chapitre suivant [Chapitre IV, p. 250], permettra de développer ces questions de construction et d'occultation du sens, et de compléter les notions théoriques exposées précédemment (cf. Partie II, p. 50).

III.C.2. Des énoncés abstraits aux mécanismes d'attribution du sens

1) Une nouvelle interprétation du schéma de synthèse

Selon l'interprétation initiale du schéma de synthèse, celui-ci illustre le « système de représentation » du « problème de la saleté », issu de l'analyse des entretiens. Ce « double système » représente, d'une part, la lecture commune attribuant la responsabilité de la « saleté » aux « salisseurs » (« système de la saleté ») et, d'autre part, la lecture issue des « *éléments plus profonds du discours, moins explicites* », selon laquelle la « saleté » est le résultat des « *perturbations qui affectent le fonctionnement social local* » (« Système de la crise »). (Cf. la présentation du schéma de synthèse, Chapitre I, p. 178).

Au cours de la présente phase de recherche, le schéma est davantage envisagé comme une représentation du fonctionnement social « réel », et la notion de « système » évolue de « système de représentation » à « système social ». Pour exprimer cette évolution, on pourrait dire que, selon la première interprétation, le schéma illustre les significations attribuées au « problème de la saleté » et, selon la seconde, il illustre des « réalités concrètes ».

Il faut noter ici que durant cette phase de recherche, je ne suis pas en mesure de prendre conscience de ce changement d'interprétation. Je fais appel au raisonnement de *sens commun* dont la caractéristique, justement, est d'ignorer ces distinctions. Le *sens commun* considère les significations attribuées aux « choses » comme étant les « choses » elles-mêmes, et confère à ces significations le statut de « réalité concrète ».

Comme on le verra (cf. les analyses théoriques présentées plus loin, p. 252), la distinction exprimée ci-dessus, en termes de « significations » et de « réalités concrètes », est elle-même une distinction de *sens commun*. Les « réalités concrètes » que je tente d'établir sont les « réalités de *sens commun* », et recouvrent en fait des significations.

Ce changement d'interprétation n'est donc pas aussi radical que je le formule ici. Les deux modes d'interprétation coexistaient au cours des raisonnements antérieurs, et continuent de le faire, puisque la « chose » et son sens ne peuvent être distingués, tant que l'on se situe à « l'intérieur » du *sens commun*. En fait, dans le cadre du *sens commun*, ces « registres » d'interprétation sont « perméables », et je me situe dans le cadre de l'un ou l'autre, au gré des différents raisonnements que je poursuis.

Lorsque le schéma de synthèse est examiné en tant que représentation du « problème de la saleté » (selon le « système de la saleté » et selon le « système de la crise »), il est possible d'avoir une certaine conscience du fait qu'il représente un mode de raisonnement et exprime des significations. Mais dans d'autres circonstances, lorsque je cherche à exprimer la « réalité » des mécanismes intervenant dans le « problème de la saleté », ou à vérifier en quoi le schéma exprime valablement cette « réalité », j'oublie en quelque sorte le « cadre » du schéma, je me situe au niveau du contenu du raisonnement, je me transporte en quelque sorte, à l'intérieur de la situation que le schéma décrit. Je considère alors le contenu du schéma comme

représentant les « choses telles qu'elles se passent », et non pas en tant que significations de ces choses²³⁵.

Pour exprimer ces considérations de façon résumée, on peut retenir que ma recherche à ce stade vise plus particulièrement à définir la manière dont les « choses » se passent réellement, et en particulier, sur quoi se fondent les sentiments exprimés à l'égard de la « saleté ». Cette entreprise met au jour de nouvelles questions et de nouvelles difficultés de formulation, qui forment à leur tour des objets de recherche.

On verra ci-après les nombreuses « confusions de sens » qui apparaissent et me permettent de postuler (comme indiqué en introduction) que je suis confrontée aux phénomènes de sens et de langage, qui interviennent dans la construction du schéma et dans la formulation de la question de la « Saleté » elle-même :

Les lectures se mélangent, et on bute sur quelque chose qui est au cœur du système lui-même. Je me trompe constamment entre saleté et salir, statique et dynamique [JdR – 24/11/05 - §D]²³⁶.

2) Les énoncés abstraits et les signes tangibles

Selon les préoccupations qui m'animent à cette période, présentées plus haut, la volonté d'établir la manière dont le « problème de la saleté » est vécu « en vrai », et de justifier l'origine des sentiments exprimés au cours des entretiens, m'incite à questionner la validité des énoncés abstraits auxquels j'ai recours pour commenter le schéma de synthèse, et ceux qui figurent dans le compte-rendu.

En examinant un croquis, que j'avais tracé rapidement pour figurer un raisonnement que je tentais de formuler, je m'aperçois que j'ai fait appel à un énoncé de cette nature. Selon les notes portées au journal de recherche, j'ai représenté un « système » dans lequel « la sensation de malaise » est issue de « la Crise », cela sans faire apparaître le « Geste de salir », ni les « Motifs ». Cette représentation est conforme à

²³⁵ La « perméabilité » de ces différents modes d'interprétation correspond à la confusion des niveaux logiques qui correspondent aux « choses » ou aux « faits » d'une part, et aux récits, analyses, raisonnements, portant *sur* ces « choses » et « faits », d'autre part (niveau méta). Voir l'analyse de la situation d'enquête, selon la théorie des types logiques (Partie II, p. 87), ainsi que les développements présentés plus loin (p. 257).

²³⁶ L'analyse du journal de recherche permet de comprendre que, par les expressions : « saleté » et « statique », je fais référence aux « objets concrets »; et par « salir » et « dynamique », je fais référence à l'« action de salir », que j'entends au sens de signification attribuée au « fait de salir ».

l'idée, développée au sein d'un entretien, selon laquelle « *le malaise attribué à la saleté est dû à la sensation de chaos* » [JdR- 24/11/05 - § A]²³⁷.

Je réalise donc, qu'au travers de ce raisonnement spontané, j'accepte sans difficulté ce type d'explication abstraite :

Apparemment, en raisonnant en amont (causes ou « Motifs »), le passage par le « Geste » (action) s'impose. En partant de l'aval (« Effets »), l'action peut être oubliée, l'idée de « ce qui produit » est facilement occultée [...]. Par le circuit aval, on se contente de la notion abstraite de « sensation de » [JdR – 24/11/05 - § B].

Je relève également que le compte-rendu de l'enquête fait appel à ce type d'explication qui, désormais, ne me semble plus satisfaisante :

Dans le rapport [le compte-rendu], je dis : « les perturbations du système social lui-même provoquent le malaise... ». Oui, mais pas de façon abstraite, il faut des actions, des traductions, des manifestations, un *account* ???. La perception de la crise ne vient pas de rien, elle vient d'éléments qui provoquent le ressenti [JdR – 24/11/05 - § G1 – et compte-rendu, p. 4]²³⁸.

Cette note, portée au journal de recherche, fait référence aux observations que j'ai eu l'occasion de réaliser, durant mes déplacements dans les espaces de mon quartier de résidence. En portant attention aux « signes tangibles » présents dans ces espaces, j'ai éprouvé la sensation de « laisser-aller », de « dégradation », de « délabrement » exprimés par les personnes auditées durant l'enquête²³⁹ :

[...] sur un trajet de quelques dizaines de mètres, j'ai trouvé une foule de choses cassées, délabrées, crasseuses, barbouillées de peinture. Des choses qui m'ont paru traduire ces mots [JdR-02/06/04].

J'ai réalisé que, d'ordinaire, je ne remarquais pas ces détails au cours de mes déplacements. Mais que ceux-ci, sans être clairement remarqués, étaient cependant

²³⁷ Il s'agit de l'entretien [Pr.T] qui introduisait également la notion de transfert (cf. : « Les premières pistes », p. 191). Cette notion était à l'origine de la configuration du schéma de synthèse.

²³⁸ J'évoque ici le concept ethnométhodologie d'*account*. Je ne fais cependant que le mentionner, car ma compréhension de ce concept n'est pas suffisante pour me permettre de m'y référer pour les besoins de mon raisonnement (cf. le concept d'*account* : lexique - Partie VII, p. 584).

²³⁹ Ces observations sont décrites de manière plus détaillée au chapitre suivant (cf. p. 281) – Les entretiens évoqués ici ont été réalisés en 2004, durant le stage effectué dans le cadre de la formation au DESS.

perceptibles, comme autant de « signes » pouvant expliquer les sensations et sentiments éprouvés. Cette expérience m'a incitée à m'intéresser à la dimension de la perception physique de l'espace. Les entretiens mentionnaient le fait d'enjamber des cartons, de « *marcher dedans* » (les détritiques et les excréments) et de transporter la « saleté » sous les semelles des chaussures. Cette dimension me semblait essentielle parce qu'elle intervenait, selon moi, dans les diverses appréciations portées sur la question de la « saleté ». Les personnes, qui n'approuvaient pas les initiatives revendiquant une « ville propre », ne semblaient pas éprouver de telles sensations, et avaient tendance à nier la validité des sentiments qui s'exprimaient. J'étais d'autant plus attentive à cette question que j'avais pu mesurer mon évolution personnelle à ce sujet. Je me suis aperçue que je faisais partie des personnes (les « militants de service »), qui ont tendance à analyser la position « des gens » et ne sont pas attentifs à leurs propres perceptions sensibles²⁴⁰.

Ces considérations me permettent donc de faire évoluer les interprétations exprimées par le schéma de synthèse, et de mettre en doute la validité de l'explication abstraite proposée, selon laquelle « la crise » (ou chaos, ou dysfonctionnement social) serait à l'origine d'un ressenti particulier, sans qu'il soit nécessaire de préciser sur quoi celui-ci se fonde effectivement. En poursuivant ce raisonnement, et par le biais d'autres pistes de recherche (présentées ci-après), j'en viens à questionner la signification représentée par les flèches reliant les éléments du schéma de synthèse, faisant ainsi apparaître différents « registres de sens ».

III.C.3. Vers la problématisation du sens : le geste et le sens du geste

Les travaux présentés ici, portant sur l'analyse des flèches du schéma de synthèse (cf. Figure I-2, p. 178), ont abouti aux interprétations suivantes : la flèche reliant « Geste » et « Saleté » est la représentation de l'action, au sens usuel du terme ; et celle qui relie « Geste » et « Effets » est la représentation de la signification accordée au « fait de salir », soit une mise en cause des règles sociales.

A la lecture du journal de recherche, la voie par laquelle j'ai engagé ces travaux, portant sur les significations attribuées au « Geste de salir », m'a paru quelque peu

²⁴⁰ Voir les commentaires relatifs à cette évolution (Chapitre V : « Changement de posture », p. 282).

obscur. Comme cela a été montré précédemment (cf. Chapitre II, p. 201), il est extrêmement difficile de reconstituer les pensées présentes à l'esprit, aux différents stades du travail de recherche, chacun d'eux formant un contexte spécifique justifiant les raisonnements conduits. Des éléments, indiqués en divers endroits du journal de recherche, peuvent s'associer plus loin pour former un nouveau raisonnement, sans que l'origine précise de ce dernier puisse être établie.

Selon mes conclusions, deux raisonnements « croisés » induisent la manière dont j'examine les significations attribuées aux « Motifs » et au « Geste ». Il s'agit des raisonnements exposés ci-dessus : soit 1) des réflexions engagées au sujet des « signes tangibles », réflexions qui mettent en doute les explications abstraites ; 2) de la nouvelle interprétation que j'accorde au « système de la crise » du schéma.

A la suite des réflexions menées précédemment, je constate en effet que l'expression : « la crise », selon son sens usuel, fait référence à une notion abstraite, et je considère que dans la vie « réelle », elle n'a d'existence qu'au travers de manifestations concrètes : des actions réalisées par des personnes. Par ailleurs, j'envisage le « système de la crise » du schéma, non plus seulement comme la représentation des éléments qui interviennent dans le « problème de la saleté », mais comme la représentation d'une crise sociale, dont la question de la « saleté » n'est qu'une des manifestations, parmi d'autres²⁴¹.

C'est la raison pour laquelle je cherche à distinguer les significations des « Motifs » et du « Geste », selon qu'ils sont considérés du point de vue de la « Crise » ou du point de vue de la « Saleté » :

Dans le système de la crise, on ne passe pas par les motifs de salir. Puisque la crise [...] ne se traduit pas forcément par salir. Il y a un lien direct (une flèche) entre perturbation du système social et le geste (non plus de salir mais de créer du désordre). Oui, les perturbations n'agissent pas de manière abstraites, elles passent par des actes, des agissements (comportements) qui la traduisent, la concrétisent (comportement = agissements) – [JdR-24/11/05 - § E].

²⁴¹ Voir les réflexions portant sur la notion de « déstructuration sociale », issues de la lecture de l'article de Jean Baudrillard (p. 218).

Cette nouvelle interprétation de la « Crise » induit la nécessité de redéfinir la signification accordée au « Geste », et c'est ainsi que je tente de distinguer le « geste » et le « sens du geste », soit :

« Geste » en tant que producteur de « saleté-physique » dans le système de la saleté, et « acte de désordre » dans le système de la crise » [JdR – 24/11/05 - § N].

Puis, grâce à l'attention portée aux énoncés que je formule et aux ambiguïtés et confusions qui apparaissent, j'entrevois l'existence de différents « registres de sens » :

[...] Attention à la lecture de « acte de désordre ». L'acte de salir *produit* de la saleté physique (visible, tangible). Si je dis « acte de désordre » dans le même sens, soit « acte qui *produit* le désordre », je créer une confusion. [JdR – 24/11/05 - § N2].

Le geste-désordre agit sur les effets (= *provoque* des réactions, des sentiments, le malaise), mais pas en termes de « production concrète », en raison du sens qui lui est donné [24/11/05 - § O.2].

La flèche qui va de « Geste » à « Saleté » [représente le] geste qui « produit concrètement ». [...] Celle qui va de « Geste » à « Effets », pour indiquer « l'interprétation de l'action », est d'une autre nature. [...] Cette flèche pourrait aller dans l'autre sens, de « Effets » à « Geste » [pour représenter la] construction sociale d'interprétation²⁴² [JdR – 30/11/05 - § R6].

Cette flèche pourrait presque être enlevée. Les effets sont générés par le sens donné au geste, via la saleté, via l'élément qui rend perceptible le geste [24/11/05 - § O.4].

C'est ainsi que j'introduis la notion de « construction sociale d'interprétation », qui se substitue aux explications abstraites admises jusque-là. Et surtout, j'ai pu ainsi accéder à la compréhension d'un élément essentiel du mécanisme de la construction de sens, soit le fait que :

²⁴² J'avais remarqué le parallèle existant entre le sens (direction) des flèches du schéma de synthèse, et les significations induites par cette orientation, mais je n'avais pas mesuré la portée de ce que je considérais comme un jeu de mot. La polysémie du mot sens traduit le fait que, dans le monde du raisonnement, auquel appartient le schéma de synthèse, la direction des flèches est la représentation de la signification, du raisonnement articulante les « objets métaphoriques » composant le schéma. Je retrouverai cette question au cours de l'étape suivante (Etape 3 – cf, p. 323).

C'est l'action, qui est « derrière » le résultat [de l'action], qui provoque une réaction, une interprétation de ce qui est visible [JdR – 29/11/05 - § R4].

III.C.4. La formulation des résultats selon six clés de lecture

Je présente ici les « clés de lecture » élaborées dans le cadre de la préparation de la restitution des résultats, prévue en janvier 2006, devant les élus de la ville de Saint-Denis, ainsi que les commentaires inclus dans le guide de l'exposé, remis aux participants [Grille de lecture de l'analyse – 11/01/06 – document non publié].

Pour mémoire, la présente étape de recherche a été motivée par la préparation de cette restitution (cf. : « Le contexte », p. 217). Le compte-rendu de l'enquête avait été rendu en mai 2005. La formulation des « clés de lecture », telle qu'elle est reproduite ici, a été élaborée plus tard, au cours de la rédaction d'un article publié dans les *Cahiers d'ethnométhodologie* [Bodineau, 2009, p. 26-27]²⁴³. Les commentaires mentionnés ci-dessus figurent en retrait.

1) L'introduction

Avant de rappeler les grandes lignes du « discours sur la saleté », l'introduction du document précisait comme suit la « définition du problème » :

Il y a un problème : la saleté. Des effets : un malaise, un dérangement. Une cause : les salisseurs, qui ont des comportements irrespectueux de la rue et des gens. Une demande : nettoyer et sanctionner les salisseurs.

[...] C'est un tableau sombre : (idée de renoncement, désespoir) qui confirme le sentiment premier que la réaction au problème de la saleté traduit un malaise plus profond.

2) Les « clés de lecture »

1) Le geste de *salir*²⁴⁴. Le dérangement ressenti provient davantage d'une réaction au fait de *salir*, que d'une sensibilité à la présence de détritrus. La *saleté* est perçue

²⁴³ Au sein du texte de l'article, les expressions issues des entretiens figurent entre guillemets. Les expressions en italique sont celles qui ont été adoptées par les enquêteurs.

²⁴⁴ D'après l'expression : « *C'est le geste qui salit.* » [Compte-rendu, p. 11]

comme le résultat d'un *geste*, conscient et volontaire, attestant des mauvaises intentions de son auteur, ou de son ignorance à l'égard des « *règles de base* » de la société. Cette ignorance attribue aux *salisseurs* le statut de *non-intégrés*²⁴⁵, ceci permettant d'attribuer aux populations marginales ou immigrées, réputées *non-intégrés*, le statut de *salisseurs*.

Le problème n'est pas la saleté (état) mais le geste de salir (action). [...] Salir concerne les rapports sociaux, c'est une mise en cause des règles sociales communes, ou supposées communes. Salir, c'est mettre le désordre : « *Ils foutent la merde ! [...] La rue de la République, c'est une rue de "ouf". C'est l'anarchie totale !* ». [...] D'où l'appel à la loi, au respect de la règle, qui peut être entendu au sens de règles constitutives d'une société et pas seulement au sens d'un appel à l'ordre autoritaire²⁴⁶.

2) **La crise de la ville.** La ville « *emblématique* » d'autrefois, « *ville d'affrontement, ville d'immigration* », est aujourd'hui dégradée, « *saturée* ». Son territoire est une « *zone de passage* » dépréciée, un « *no man's land* ». La collectivité semble réduite à une fonction de « *super femme de ménage* ».

La saleté masque la crise ! [Selon l'idée qu'il existe un « transfert » entre « saleté » et « crise »]. La saleté est la partie émergente d'une crise plus profonde, (partie émergente d'un iceberg, symptôme d'une maladie).

C'est le 1^{er} niveau de l'idée de crise : le malaise ressenti provient de la crise et pas (ou pas seulement) de la saleté.

- Crise de la société : déréglementation, accélération, rupture, crise des idéaux (abstrait).

- « Crise de la ville » : éléments locaux de la crise (concret).

²⁴⁵ Dans son étude des « *mondes de l'art* », Howard Becker décrit ce mode de raisonnement : « *Une œuvre qui enfonce ostensiblement certaines conventions du monde de l'art [...] manifeste un tel mépris des usages que l'artiste est soupçonné d'ignorer les principes élémentaires, ou de les bafouer ouvertement (le même raisonnement conduit certaines personnes à des réactions disproportionnées face à des conduites supposées déviantes dans d'autres domaines, cf. Becker, 1985 [1963]).* » [Becker, 1988, p. 243].

²⁴⁶ La formulation : « *Le problème n'est pas la saleté (état) mais le geste de salir (action)* », représente une tentative de distinguer « chose » et sens de la « chose ». La « saleté » étant entendue au sens de « détrit », et « salir » au sens de : signification attribuée au « fait de salir », comme l'indique la suite du texte. Cette distinction était formulée comme suit, au sein du journal de recherche : « *on croit qu'on parle de saleté alors qu'on parle de salir* » [JdR – 29/11/05 - § R7] – (Cf. ci-après, p. 244).

3) **Les bonnes raisons de salir.** « *Tout le monde salit* », par « *négligence ou provocation* », pour « *exiger un service, en contre partie de l'impôt* », ou parce que « *dehors, n'on est pas chez soi* ». Le désordre apparaît non plus comme l'effet d'un facteur externe au système social attribué à des *salisseurs* déviants, mais comme une *perturbation* interne.

Le problème n'est plus le fait de « *salisseurs* », de « *déviants* », en marge du système social, (phénomène externe, *symptôme* indésirable), mais résulte d'un dysfonctionnement du système social lui-même. Il s'agit d'une crise intérieure. C'est le 2^{ème} niveau de l'idée de crise : la crise n'est pas seulement masquée par la saleté, (point de vue des effets) elle est à l'origine de la saleté, en alimentant les raisons de salir.

C'est une inversion : cause/effets. On passe de « *ça ne va pas parce que c'est sale* » à « *on salit parce que ça ne va pas* ». C'est une boucle réflexive (la poule et l'œuf) : « *Moins ça va, plus on salit, et plus on salit, moins ça va* » (une spirale négative).

[...] On passe d'une lecture moralisatrice, le jugement des comportements, à une lecture en termes de fonctionnement d'un système.

4) **Les cercles vicieux.** En intensifiant son intervention, la Ville conforte sa position de *prestataire* et alimente les *raisons de salir* : « *Plus ils nettoient, plus on salit* ». Cette intervention, « *trop technique* », participe à la « *déshumanisation* » de l'espace urbain : « *Autrefois, les agents étaient plus humains, aujourd'hui ils sont comme des robots* ».

1- Plus on met de moyens, plus il en faut. Plus la ville en fait, plus on lui en demande [...]. Ce constat, antérieur à l'étude, trouverait ici une confirmation : le traitement appliqué à la saleté est inopérant, ou en tout cas insuffisant, puisqu'il agit sur le symptôme et non pas sur le problème de fond.

2- Le traitement aggrave la situation en alimentant les raisons de salir. Plus on prend en charge, plus on démobilise : « *Tout le monde s'en fout, il y a quelqu'un derrière qui nettoie* »

[...] Clé essentielle : la mécanisation prive l'intervention publique de son caractère humain, sa portée sociale. [...] Le mode d'intervention viserait non seulement « *à côté* » du problème (saleté au lieu de salir), et « *à côté* » de la demande profonde (intervenir dans les rapports sociaux), mais irait aussi à contre-sens de la solution, puisque la demande serait « *plus d'humain* ».

5) **Le geste est une parole.** A l'image « *du chaos esthétique* »²⁴⁷, le geste de salir aurait pour fonction de « *représenter le désarroi* ». Selon l'idée que « *la saleté est naturelle* » et que le monde moderne est un monde « *artificiel et sans âme* », « *hyper-propre* », *salir* serait une manière de signifier *qu'on est vivant*, de revendiquer *plus d'humain* dans un monde « *déshumanisé* ».

Salir n'est pas qu'une traduction « passive » de la crise., mais remplit une fonction. C'est un acte, une parole, une revendication : « *C'est comme les graffitis, c'est mettre de la couleur, c'est crier à la ville que j'existe* ».

La saleté est naturelle : « *quand on existe, on laisse des traces !* ». Salir, c'est être vivant : « *On est sorti du milieu naturel pour entrer dans un monde artificiel. Il n'y a pas d'âme dedans* ».

6) « **L'hyper-propreté** » ou « **la solution crée le problème** ». Le « problème » ne repose pas sur la *saleté* en tant que telle (elle est « *naturelle* »). Le « problème » est *l'hyper-saleté*, signe d'un dérèglement, qui pourrait être une réaction à la « *déshumanisation* » de l'espace de la ville, une résistance à la négation de l'humain. Dans cette optique, pour reprendre la formulation de Paul Watzlawick, l'efficacité technique, vue comme « *le traitement* » de la maladie, « *est la maladie* » [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 76-77]²⁴⁸. En se laissant entraîner dans la recherche de cette efficacité, la collectivité contribue à générer le problème qu'elle tente de résoudre.

La question des rapports humains serait donc bien au cœur de « la crise de la saleté ». D'où l'importance de la question du mode d'intervention « déshumanisé » : mettre « moins d'humain » c'est non seulement viser « à côté » du problème, mais c'est contribuer à le créer. (C'est la boucle suprême : la solution « crée le problème »).

3) Les conclusions

Les conclusions de l'exposé portaient sur les quatre points suivants :

²⁴⁷ Cette expression, issue d'un entretien, fait référence au courant artistique de la « *déconstruction* ».

²⁴⁸ « *Si ces conséquences apparaissent, par un salto mortale logique, comme les causes du problème, il est alors très sensé d'essayer de les modifier. Mais si ces essais échouent (c'est forcément le cas), il est sensé d'essayer " plus de la même chose " [...] c'est la solution recherchée qui est le problème [...] le traitement n'est pas seulement pire que la maladie, c'est lui qui est la maladie.*

- Une nouvelle définition du problème :

L'hyper-propreté (mécanisation, déshumanisation, standardisation, anonymat, négation de l'humain) est aussi un (le) problème et pourrait bien être à l'origine de l'hyper-saleté. (Efficacité technique moderne vu comme solution = problème en soi).

L'objectif serait de rétablir une saleté « normale » « acceptable », mais pas d'atteindre le « zéro déchet ». Zéro déchets [...], ça n'est pas la vie ! C'est la gestion « managériale » : « *Le manager fonctionnant dans une logique gestionnaire, il n'y a plus de relationnel, donc on est dans une coquille vide* » ; « *Il y a une perte d'identité à ce niveau là, un désarroi, parce que les modes de gestion sont en conflit avec l'objectif ..., qui fait que l'élu pédale un peu dans la semoule* ».

- Une nouvelle manière d'entendre la demande

La demande de nettoyer peut être entendue au sens de faire disparaître la saleté. Mais c'est faire disparaître le problème, ça n'est pas le traiter. Si le geste est une parole, faire disparaître la saleté, c'est nier la parole. C'est faire taire, refuser de voir et d'entendre.

La demande profonde serait donc de traiter : d'apporter un traitement social, d'intervenir dans les rapports sociaux (cf. traitement militant.). La saleté est [le résultat d'une] action : mettre en désordre. Nettoyer c'est remettre en ordre, donner aux « choses » une place, un sens [²⁴⁹].

La demande est de faire respecter, confirmer la règle : en tant que définition de la structure sociale : « Les règles ne sont pas respectées, il n'y a pas de modèles, pas d'interdits - La Mairie définit la civilité et le civisme - Un accord de propreté, commun, pour vivre ensemble - La loi de la propreté ».

- Le sens de l'action publique

Toutes les interventions entrent dans la spirale. Tout est « dedans », fait partie du jeu social : l'intervention publique ; revendiquer plus de moyens, plus d'interventions (habitants, associations, mouvements politiques) renforce la spirale ; la communication [de la municipalité] qui contribue à formaliser le discours (dégradation, requalification).

²⁴⁹ On peut noter ici que la relation entre la « place des choses » et le sens attribué à ces « choses » est perçue et formulée. Mais les significations sont considérées, à ce stade, comme des significations « symboliques » de la notion de saleté.

L'Hyper propreté [semble correspondre] à la tendance actuelle (cf. la plaquette de la rénovation centre-ville) [²⁵⁰].

Personne ne peut prétendre se situer « en dehors ».

- Les principes d'actions

Mettre tout le monde « dedans » : « *Vivre ensemble, on ne peut pas le faire comme ça, si tout le monde n'a pas la main dans la pâte* ».

[...] S'intéresser à la portée sociale de l'intervention [dans l'espace public] : passer du technique au politique, du quantitatif au qualitatif. La portée sociale passe par des humains : « *Agents [des services municipaux] incarnation de la ville* » ou « *Agents robots* » ; « *On a tellement été séduit par la technique qu'on a pas mesuré ce qu'elle enlevait. Or l'impact des choses est un élément qu'il faut prendre en compte* » ; « *Aujourd'hui on considère que le tout marché est absolument la base de tout, et on baigne complètement dedans* » [²⁵¹].

Revenir à ici : « *Dans cet espace, je ne suis pas chez moi, je fais moins attention, donc il faut que je revienne à ici, que je rencontre les gens, il faut de l'affectif* ».

- Le message du discours (au travers de la violence des propos, de la noirceur du tableau qui est dépeint) :

Ceux qui sont attachés à la ville, y compris les derniers arrivants, la veulent « conviviale et solidaire ». Les habitants sont prêts à prendre leur place dans la ville. Ils attendent un geste, un signal : « *Tous acteurs - Je suis à la disposition*

²⁵⁰ Le projet de rénovation du centre-ville était en cours, à cette période de la fin de l'année 2005. Il donnait lieu à des réunions publiques et à de nombreuses publications émanant de la Municipalité. J'ai participé à plusieurs de ces réunions publiques. Je fais part, plus loin, de mes réflexions sur la tenue de ces séances (cf. Chapitre V, p. 288). Un des documents, présentant les espaces publics tels qu'ils étaient imaginés par les urbanistes, montrait des personnages transparents (les images du paysage environnant étaient superposées à celles des corps, les laissant apparaître par transparence). Ces images m'avaient semblé illustrer parfaitement cette idée d'un espace public « déshumanisé » : un espace lisse, sans la moindre trace des activités humaines, peuplé de personnages fantomatiques.

²⁵¹ Les réflexions ultérieures ont confirmé le caractère crucial de la dimension humaine dans l'appréhension de l'intervention des Collectivités et la signification qui lui est attribuée. Il existe une importante distorsion entre le sens des messages que les Collectivités transmettent par la voie des supports de communication, et celui qui est perçu au travers des activités concrètes des services au sein de l'espace public. L'intervention « technique » et son mode d'organisation n'est pas lisible, pas compréhensible. On peut postuler, comme le défend Alfred Schütz, que seule l'intervention humaine est « porteuse de sens » : « [...] nous arrivons à la conclusion que les objets sociaux sont compréhensibles à la seule condition que l'on puisse les ramener à des activités humaines ; » [Schütz, 2008-c, p. 99].

de la Mairie » ; « C'est nous [les immigrés] les dyonisiens maintenant, c'est à nous de faire notre effort ».

« Ceux d'ici », « ceux qui y sont nés », qui regrettent la ville d'autrefois, la veulent « forte et combattante, emblématique », fière d'elle-même. On peut entendre, dans le discours, une notion de défaite (« la débâcle ») : « C'est la rupture, c'est la chute du mur [de Berlin], et il y a une réaction en chaîne, parce que le mur...était un symbole » ; « C'est les gagners qui ont raison, c'est leur idéologie qui est dominante. Et du coup, ceux qui sont ici, en place, sont, de ce point de vue là, ... handicapés ».

La culture des « autres » peut être entendue au sens idéologique (autre lecture de l'envahisseur [le salisseur non-intégrés] et de la « débâcle »²⁵². « Ceux d'ici » la veulent résistante.

C'est à cette condition qu'il est possible de considérer que les moyens d'action existent, qu'ils sont disponibles à l'intérieur du système social lui-même et ne demandent qu'à émerger. Ils peuvent de ce fait devenir des leviers extrêmement puissants.

III.C.5. Les conclusions de l'étape de recherche : des limites conceptuelles du sens commun

Pour résumer cette étape de recherche, on peut retenir que j'ai tenté, par différents biais, d'identifier la distinction entre les « choses matérielles » et les significations attribuées à ces « choses », telle que cette distinction m'apparaissait alors confusément. La compréhension de ce qu'est le *sens commun* permet véritablement de percevoir cette distinction, comme le montre la remarque suivante, extraite du journal de recherche : « *Le nœud du problème, dans la tête comme sur le terrain,*

²⁵² Le compte-rendu de l'enquête indique à ce sujet : « *Le mot débâcle peut être entendu au sens de désordre général, (« tout fout le camp »), mais il contient aussi, par référence à l'image de la débâcle [de l'armée française au début] de la Seconde guerre, une notion de défaite, de renoncement, une fuite devant "l'occupant" » [Compte-rendu p. 14].*

Je souhaitais mentionner cette interprétation, qui fait allusion à une divergence politique, non pas avec les seuls opposants politiques avérés, mais avec le « tissu militant historique ». Les propos, selon lesquels les élus « *ne voient pas, n'habitent pas ici* » [CR, p. 26], suggèrent qu'ils n'ont pas le même « conception des choses » que les habitants, et par extension, qu'ils ne partagent pas (ou plus) les mêmes options politiques. Cette interprétation s'appuie sur les propos de ceux « qui sont nés ici », dont des anciens militants, qui seraient « *chassés* », par « *ceux qui arrivent* » [CR, p. 28] et par le fait que le Maire conseillerait aux mécontents de quitter la ville : « *On est presque foutus à la porte* - [Le Maire dit] *si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à partir* » [CR, p. 27],.

c'est la confusion entre action et résultat de l'action (on croit qu'on parle de saleté alors qu'on parle de salir) » [JdR – 29/11/05 - § R7], que je pourrai traduire plus tard par : « On croit qu'on parle de détrit, alors qu'on parle de désordre ».

Comme on le verra dans les développements théoriques exposés plus loin (cf. p. 250), cette distinction ne peut être appréhendée en termes conceptuels, à l'intérieur du cadre du *sens commun*, et ne peut être formulée à l'aide du langage courant. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas pu, à l'issue de cette étape de recherche, identifier la nature des travaux réalisés, ni en mesurer la portée.

1) L'occultation du sens, la perception d'un sens sous-jacent

Cet « empêchement » résulte, selon la théorie ethnométhodologique, de la caractéristique du *sens commun*, fondé sur l'*occultation de la construction du sens*, c'est-à-dire la capacité commune des *membres* à partager de manière tacite les significations socialement construites. Les travaux qui ont été présentés dans ce chapitre montrent à quel point la signification tacite des mots « saleté » et « salir », ne parvient pas à la conscience, et ne peut s'exprimer en tant que telle.

La tentative, consistant à distinguer « acte producteur de saleté-physique » et « acte producteur de désordre », en est une illustration. Comme on l'a vu plus haut (cf. Chapitre II, p. 210), je considère à ce stade qu'il s'agit-là du « double-sens » du mot « salir », sans parvenir à mettre en lumière le fait que « créer du désordre » soit la signification du mot « salir » lui-même. Celle-ci apparaît comme un sens « second », le sens « premier » étant celui de désigner une « action concrète » mettant en œuvre des « objets concrets ». Comme on le sait à présent, l'expression « acte producteur de désordre » est la formulation métaphorique du sens tacite du mot « salir ».

La difficulté à faire émerger le sens tacite apparaît également au travers du fait que la notion de « désordre » ou « chaos » semble, au premier abord, étrangère à la notion de « saleté » (entendue au sens de détrit). D'où le sentiment que les réactions qui s'expriment (la « saleté morale ») ont une autre origine que la présence de détrit dans l'espace public, soit, selon l'une des pistes issue de l'analyse des entretiens, celle du ressenti d'une « crise » ou « déstructuration sociale ». On a vu que le *Modèle*

méta, présenté plus haut, est fondé sur cette lecture de *sens commun* des résultats de l'enquête (cf. Partie II - Figure II-4, p. 94)²⁵³.

Comme la figure ci-dessous permet de le représenter, on est donc en présence de deux éléments, considérés comme appartenant à la « réalité objective » : la « Crise » et la « Saleté physique », et d'une notion subjective, le « Chaos », exprimant des sentiments liés à la « Crise ». Mais les mots « saleté » et « salir » introduisent également une autre signification, celle de « Saleté-désordre » et de « Geste de désordre »²⁵⁴. Le « Désordre » forme ainsi un quatrième élément, qui vient se « superposer » à la notion de « Chaos » et dont la signification transparait mais demeure relativement insaisissable.

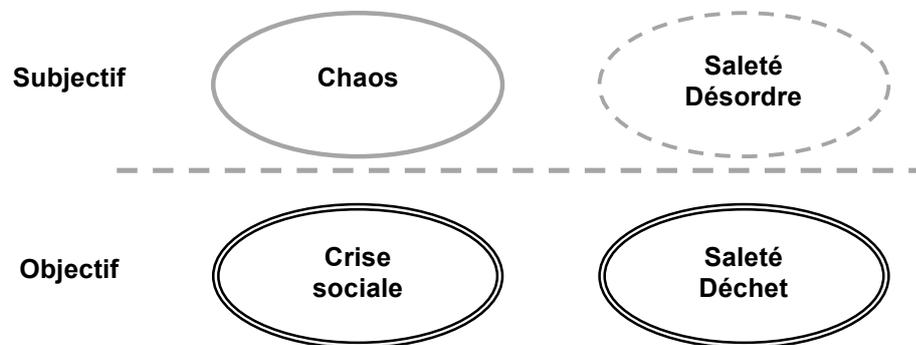


Figure IV-7 : Le schéma du chaos et du désordre

La superposition des significations attribuées au « désordre », selon que celui-ci se rapporte à la « saleté » et au « fait de salir » (le geste producteur de désordre), ou

²⁵³ Le *Modèle méta* a pour objectif d'identifier les éléments qui semblent étrangers au sujet étudié, ceux-ci révélant, précisément, le sens tacite attribué à ce sujet et aux expressions qui le décrivent..

²⁵⁴ L'expression « saleté-désordre » ne figurait pas dans le compte-rendu de l'enquête. C'est l'expression « saleté morale » qui avait été adoptée au cours de l'analyse des entretiens, pour exprimer la dimension subjective des réactions à la « saleté ». Cette expression figurait dans le « schéma global » (cf. Chapitre II, p. 188) au titre des « effets psychiques ». Elle se rattachait en effet aux sentiments éprouvés, et n'apparaissait pas comme étant liée à la signification attribuée à la « saleté ». J'ai adopté l'expression « saleté-désordre » plus tard, durant la rédaction de l'article publié dans les *Cahiers d'ethnométhodologie* [Bodineau, 2009, p. 30], rédigé à partir des travaux réalisés en 2007 (Etape 4, cf. Partie V).

selon qu'il se rapporte à la « crise » (le chaos), entraîne de multiples confusions que je retrouverai au cours des étapes de recherche ultérieures²⁵⁵.

L'extrait du journal de recherche, cité ci-après, en est un exemple. Il montre que la perception d'un sens « sous-jacent » existe, exprimée ici par l'expression métaphorique « crise de la saleté » :

On aurait trois logiques (d'où peut-être le sac de nœuds) [²⁵⁶] : 1) La crise (générale et locale) 2) la saleté physique et 3) la crise de la saleté [JdR 24/11/05 - § F].

En regardant les schémas et les commentaires, j'emploie le mot « saleté » tantôt pour parler de « saleté physique » et tantôt pour parler de « crise de la saleté ». De même quand je parle de « crise », c'est tantôt la « crise de la saleté », tantôt les « perturbations » [ou dysfonctionnements]. [...] Je confonds les choses deux à deux, et il y en a une commune. Ça fait trois [§ L].

La « chose commune » est en effet le « chaos », expression métaphorique du sens du mot « désordre », celui-ci exprimant à la fois la signification du mot « crise » et des mots « salir » et « saleté ».

2) Les métaphores et le sens tacite : le « chaos » ou la « crise »

Le raisonnement de *sens commun* cherche à établir les éléments concrets, « réels », auxquels les propos relatifs à la « saleté » se rapportent. Le mot « saleté » étant considéré comme se rapportant aux « détrités », la question qui se pose est celle de savoir à quel élément « concret » se rapporte le « chaos ». C'est ainsi que la notion de « crise » est introduite²⁵⁷.

²⁵⁵ Les étapes ultérieures de la recherche (Etape 4, cf. Partie V) montreront que le schéma de synthèse est fondé sur cette « imbrication » du sens des expressions « saleté » et « crise ». Le « système de la saleté » (partie droite du schéma) représente la signification de sens commun des mots « saleté » et « salir » (soit l'objet et l'action) ; et le « système de la crise » (partie gauche du schéma) représente leur sens tacite, celui de « objet en désordre » et de « mettre le désordre » (cf. Figure IV-1, p. 178).

²⁵⁶ Le « sac de nœud » peut être considéré comme une métaphore intéressante de la notion de « confusion des niveaux logiques ».

²⁵⁷ Pour se référer à la distinction établie par Gottlob Frege (cf. Partie II, p. 101), entre le *sens* exprimé par un mot et la *dénotation* du mot (l'objet qu'il désigne), on peut considérer que l'on recherche la *dénotation* de la notion de « chaos ». Et cela pour déterminer la « valeur de vérité » de cette notion : « C'est donc la recherche et le désir de la vérité qui nous poussent à passer du sens à la dénotation » [Frege, 1971, p. 109].

En fait, c'est cette notion de « crise » (au sens usuel de « crise économique et sociale ») qui est étrangère à la question de la « saleté », et non pas la notion de « chaos ». La question de la « saleté » constitue bien une « crise sociale », telle que j'ai tenté de l'exprimer par le terme « crise de la saleté », dans la mesure où, comme je l'écrirai plus tard²⁵⁸, elle témoigne de « l'absence de définition commune d'une des règles sociales fondamentales » [Bodineau, 2009, p. 29], celle de la place affectée aux « ordures ». Place qui représente la distinction symbolique entre le « propre et l'impropre, le pur et l'impur » [Kaufman, 1997, p. 20-21] :

Le *désordre* – perturbation de « la juste place des choses » – participe de la définition de la *saleté*. La *saleté* est *désordre* [²⁵⁹]. Cependant, la perception commune rapportant le sujet de la *saleté* à celui des détritrus, la notion de *désordre* apparaît comme étrangère à ces questions. Le « discours », tout comme l'analyse, en cherche le sens ailleurs, au sein d'une crise sociale, ou au travers des agissements de *salisseurs déviants*. La présence de détritrus et « la crise » peuvent en effet apparaître comme des éléments distincts que « l'imaginaire collectif » associe. Mais si l'on accorde à la notion de *saleté/propreté* le sens de « définition sociale de la place du propre et de l'impropre », la question de la *saleté* peut alors s'analyser comme l'absence de définition commune d'une des règles sociales fondamentales. Cette absence constitue, *en soi*, une crise sociale. Ces considérations argumentent en faveur de l'existence d'un « problème de la saleté » en tant que tel, qui ne peut être abordé, ni sous le seul angle du traitement des déchets, ni en tant que réaction secondaire à une « crise » extérieure au « problème » lui-même [Bodineau, 2009, p. 29].

On voit donc ici, que la principale question qui a motivé la présente étape de recherche, celle de savoir en quoi la « crise » provoquait les sentiments exprimés à l'égard de la « saleté », ouvrait un champ de recherche pertinent, qui débouche sur un changement de « cadre d'interprétation » de la question de la « saleté ». On voit également en quoi la formulation de cette question consiste à mettre en doute la compréhension de *sens commun*, et le sens tacitement attribué aux expressions du langage courant.

²⁵⁸ A l'issue de l'étape 4 (cf, Partie V, p. 348).

²⁵⁹ Voir ci-après, les commentaires relatifs à cette formulation.

J'ai mentionné plus haut²⁶⁰ le fait qu'il était communément admis de prêter à « la crise » l'origine de multiples phénomènes sociaux, sans qu'il soit nécessaire de préciser de quelle manière cela se produit. Les énoncés tels que : « la crise provoque tel phénomène », qui figurent dans le compte-rendu de l'enquête et dont le caractère abstrait a été relevé, sont également des énoncés métaphoriques dans les circonstances de la vie courante (cf. ci-dessous)²⁶¹. Les descriptions sociologiques, qui font appel à des énoncés de ce type, sont des descriptions de *sens commun*.

« La crise », figurant dans le schéma de synthèse, comme toutes les expressions qui le composent, appartient au *monde des significations*. Il me faudra attendre l'une des étapes de recherche suivantes (Etape 4 – cf. Partie V, p. 348) pour établir la distinction qui convient entre le *monde du sens commun*, au sein duquel les mots de réfèrent à des éléments concrets, et le *monde des significations*. Mais, pour parvenir à décrire le procédé par lequel le langage courant réalise une « confusion », entre la « chose » et le sens de la « chose », il me faudra encore progresser dans la compréhension des concepts ethnométhodologiques (Etape 6, cf. Partie V, p. 456).

La formulation suivante : « *Le désordre – perturbation de “la juste place des choses” – participe de la définition de la saleté. La saleté est désordre* », figurant dans l'article cité ci-dessus, montre que la construction du sens du mot « saleté » ne parvient pas encore à s'énoncer clairement et fait encore appel à des formulations métaphoriques.

Comme on le verra dans les développements théoriques qui suivent, il était nécessaire, pour dépasser cette difficulté, d'accéder à la notion de « sens en contexte », exprimée par le contexte d'*indexicalité* (cf. p. 260).

²⁶⁰ Voir : « La lecture de la subjectivité » (p. 226, note n°228).

²⁶¹ Voir : « Les énoncés métaphoriques » (p. 275).



**Je considère que chaque personne sur terre a une histoire à raconter. Comme je dis souvent : tu me racontes une histoire, ça tombe pas dans l'oreille de Van Gogh.
Antony Bocazou interviewé par le JSD, janvier 2017**

Chapitre IV : L'analyse théorique des travaux de l'Etape 2

IV.A - Introduction : dire quelque chose à propos du sens

Les travaux exposés ci-dessus, portant sur les significations exprimées par le schéma de synthèse, s'efforcent de distinguer : d'une part les éléments qui se rapportent aux « choses », soient les détritrus présents dans l'espace public et l'action consistant à déposer ces détritrus dans ces espaces ; et d'autre part les éléments qui se rapportent aux significations attribuées à ces objets et actions. Les difficultés rencontrées au cours de cette entreprise, proviennent du fait que ces distinctions ne peuvent être formulées à l'intérieur du cadre du *sens commun*, la caractéristique de celui-ci étant précisément d'ignorer de telles distinctions.

Dire quelque chose *à propos* du sens exige de « sortir du cadre » du *sens commun* et de se placer à un niveau méta²⁶². Ce niveau relève d'un cadre conceptuel spécifique, qui exige un métalangage approprié. L'emploi du langage courant, qui relève du *sens commun* (niveau 1), pour réaliser un travail d'analyse *portant sur* les significations de *sens commun* (niveau 2), va créer des confusions et paradoxes, formés par le fait de négliger « *la hiérarchie des niveaux logiques* ». Comme on l'a vu précédemment au travers de l'exemple du rapport entre l'immobilité et le mouvement (cf. Partie II - Figure II-2, p. 86) :

[...] pour passer, par exemple, de l'immobilité au mouvement, il faut faire un pas en dehors du cadre théorique de l'immobilité. A l'intérieur de ce cadre, le concept de mouvement ne peut pas apparaître; il n'est donc pas question de l'y étudier, et toute tentative qui vise à passer outre à cet axiome fondamental de la théorie des types logiques aboutit à la confusion paradoxale [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 25].

Ces deux niveaux forment en effet des contextes distincts, au sein desquels, selon le concept d'*indexicalité*²⁶³, les expressions du langage courant recouvrent des

²⁶² Voir ci-après : « Un langage ne peut rien dire de lui-même » (p. 265).

²⁶³ Voir ci-après : « La théorie des types logiques et le concept d'*indexicalité* » (p. 260).

significations différentes. Les paradoxes qui se produisent résultent du fait que l'on considère comme équivalents des énoncés qui ne le sont pas.

Je propose de revenir, dans les paragraphes qui suivent, sur les éléments théoriques présentés précédemment (cf. Partie II, p. 50), afin d'exprimer, en regard de la théorie des types logiques, les concepts ethnométhodologiques définissant les procédés de la construction du *sens commun* ; et afin d'établir le rapport logique existant entre les significations, telles qu'elles apparaissent dans le cadre du *sens commun*, et telles qu'elles peuvent être exprimées, dans le cadre d'une analyse méta, portant *sur* les caractéristiques du *sens commun*.

Cette analyse porte sur la théorie des types logiques, en relation avec :

- Le concept du *monde de la vie* [cf. IV.B - p. 251].
- La situation d'enquête [cf. IV.B.3 – p. 257].
- Le concept d'*indexicalité* et la notion de paradoxe [cf. IV.C - p. 260].
- Les caractéristiques du langage courant [cf. IV.D - p. 265].

IV.B - La théorie des types logiques et le *monde de la vie*

Selon la théorie des types logiques, toute activité *portant sur* quelque chose, ou toute chose se *rapportant à* une autre, exige de se placer extérieurement à la chose concernée, et se situe donc au niveau logique supérieur. Ce passage d'un niveau à un autre constitue un changement radical de cadre conceptuel :

[A propos de l'exemple du rapport entre immobilité, mouvement et accélération] : Même en tant que profanes, nous pouvons nous rendre compte que ces formes de mouvement sont des phénomènes très différents, chacun d'entre eux exigeant un principe d'explication particulier et une méthode de calcul appropriée [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 25] (cité plus haut, p. 53).

On peut en effet comprendre la différence fondamentale qui existe, selon les exemples cités par Paul Watzlawick et Gregory Bateson, entre : l'humanité et l'individu, le nom et la chose nommée ou la carte et le repas²⁶⁴. Cependant, il est extrêmement difficile de prendre conscience de la structuration de ces niveaux qui,

²⁶⁴ Watzlawick, *op. cit.*, p. 24 – Bateson, 1977, p. 300.

dans le cas des travaux que je rapporte ici, présente une grande complexité. Plusieurs séries de niveaux logiques s'imbriquent d'une manière à peu près inextricable.

IV.B.1. Le *monde de la vie* et le *monde scientifique*

Ces deux mondes sont incompatibles²⁶⁵. L'attitude naturelle dans le *monde de la vie* et celle du scientifique dans le cadre de son activité professionnelle font appel à des « présuppositions interprétatives » de nature radicalement différentes :

Dans la gestion des affaires de sa vie quotidienne, la personne adopte un schème commun de communication d'une manière différente du scientifique.

[...] Ces deux ensembles de présuppositions ne se mélangent pas ; on ne peut pas non plus les distinguer progressivement. Car le fait de passer d'un ensemble à l'autre – d'une « attitude » à l'autre – entraîne un changement radical dans la structuration des événements et de leurs relations. Les deux attitudes provoquent deux ensembles incompatibles d'événements au sens mathématique de l'expression. Pour illustrer la différence entre les deux systèmes d'événements constitués par ces deux sous-ensembles de présuppositions interprétatives, on peut comparer les événements auxquels assiste un spectateur en regardant la télévision et en suivant l'histoire dans laquelle ils s'insèrent, et les événements auxquels il assiste quand il regarde la scène en tant qu'effets produits par un groupe d'acteurs professionnels agissant selon les instructions d'un metteur en scène de cinéma. Ce serait faire preuve du didactisme philosophique le plus grossier, que de dire que le spectateur a vu « la même chose sous des aspects différents », ou que les événements de l'histoire ne sont « rien d'autre » que des événements produits, appréciés de façon non critique [Garfinkel, 2007, p. 417-420].

Dans le *monde de la vie*, la distinction entre l'« objet » et son sens, n'a pas lieu d'être. Les « objets » et les « actions » du *monde de la vie* ne sont pas des « objets » et des « faits de nature » mais des « objets culturels » et des « actions socialement définies » :

A strictement parler, il n'y a pas de choses, telles que des faits purs et simples. Tous les faits sont d'emblée sélectionnés dans un contexte universel par les

²⁶⁵ Voir : Alfred Schütz et le concept du *monde la vie* (Lexique - Partie VII, p. 577 ; et en particulier p. 581).

activités de notre esprit. Ils sont donc toujours des faits interprétés ou des faits considérés comme détachés de leur contexte par une abstraction artificielle ou alors des faits considérés dans leur organisation particulière. Dans les deux cas, ils portent en eux leur horizon d'interprétation interne et externe.

[...] le monde extérieur n'est pas expérimenté comme une combinaison d'objets individuels uniques, dispersés dans le temps et dans l'espace mais comme des « montagnes », « des arbres », « des animaux », « des autres hommes » [Schütz, 2008-a, p. 9, 13]²⁶⁶

Ainsi, dans les circonstances de la vie courante, l'« objet » est un « objet doté de sens ». Il n'apparaît jamais indépendamment de son sens :

[...] ce qu'on appelle les faits concrets de la perception courante ne sont pas si concrets qu'il n'y pourrait paraître. Ils recèlent déjà des abstractions d'une nature hautement sophistiquée, et nous devons tenir compte de cette situation sous peine de voir le concret là où il n'est pas [Schütz, 2008-a, p. 8 – selon Whitehead²⁶⁷].

Ce que j'ai désigné par les expressions : « objet concret » ou « réel » ou « matériel », considéré indépendamment de son sens, n'existe pas dans le *monde de la vie*, il n'existe que dans le *monde de l'abstraction*. Au sein du *monde de la vie*, les significations attribuées aux choses sont considérés comme « propriété des choses », et les faits comme « faits de nature ». Si bien que, selon le *sens commun* prévalant dans ce *monde*, ce sont ces significations qui forment ce qui est appelé : « la réalité ». La *réalité de sens commun* est, en fait, formée de significations.

Le *monde du raisonnement* scientifique décrit la manière dont les significations apparaissent à l'intérieur du *monde de la vie*. Le premier, *portant sur* le second, se situe au niveau méta et forme un cadre de signification totalement différent. Ce qui peut être dit, à propos du *sens commun*, est « vrai » en tant que construction de l'esprit, mais il s'agit d'une « vérité » extérieure au *monde de la vie* lui-même, qui ne

²⁶⁶ Comme l'indique également Louis Quéré [Quéré, 1986, p. 72] : « *Le monde social n'est pas un chaos. Il n'attend pas que le sociologue vienne lui donner forme, l'ordonner par son langage. Il a une forme ; il s'organise, il s'ordonne, de lui-même, il procède à sa propre mise en forme* ». Et Louis Quéré ajoute : « *Il faut bien que le sociologue se demande : comment se fait cette prise de forme ? Comment cet ordre émerge-t-il ?* ».

²⁶⁷ Whitehead, *Science and the Modern World*, New York, 1925, réédité comme « Mentor-Book », New York, 1948, p. 52.

correspond pas à la « réalité » telle qu'elle est perçue dans le cadre de la vie quotidienne.

L'énoncé ci-dessus mérite donc une précision : le raisonnement scientifique permet de décrire la manière dont les significations apparaissent à l'intérieur du *monde de la vie*, mais telles qu'elles peuvent être décrites de l'« extérieur », et non telles qu'elles apparaissent aux « *êtres humains vivant, agissant et pensant à l'intérieur de lui* » :

Le monde de la nature, tel qu'il est exploré par les chercheurs en sciences naturelles, ne « signifie » quoi que ce soit pour les molécules, les atomes et les électrons. Mais le champ d'observation du chercheur en sciences sociales – la réalité sociale – a une signification spécifique et une structure pertinente pour les êtres humains vivant, agissant et pensant à l'intérieur de lui. Par une série de constructions du sens commun, ils ont présélectionné et préinterprété ce monde qu'ils expérimentent comme la réalité de leur vie quotidienne [Schütz, 2008-b, p. 79].

Ainsi, lorsque j'indique, en différents endroits de la thèse, que le mot « saleté » apparaît comme désignant des « détritits » alors qu'il désigne le sens attribué aux « détritits qui ne sont pas à leur place », cet énoncé ne rend pas compte du *monde du sens commun*, puisque le mot « saleté » ne désigne pas les « détritits » en général, mais les « détritits qui ne sont pas à leur place ». On voit ici que l'usage du langage courant, pour formuler de telles analyses, aboutit à des énoncés confus et paradoxaux, et se montre impropre à exprimer la distinction entre les « choses » et le « sens des choses ».

Cette phrase revient en effet à dire que le mot « saleté » désigne des « détritits qui ne sont pas à leur place » et désigne le sens attribué aux « détritits qui ne sont pas à leur place ». En essayant de formuler : « A est différent de B », j'en viens à énoncer : « A est égal à B ».

De même, au sein de la phrase énoncée plus haut, en m'efforçant de formuler la distinction qui existe entre les significations telles qu'elles apparaissent dans le *monde de la vie* et dans le *monde scientifique*, on constate que je suis amenée à dire à la fois : 1) que le raisonnement scientifique décrit la manière dont les significations

apparaissent à l'intérieur du *monde de la vie* ; 2) qu'il ne les décrit pas telles qu'elles y apparaissent. On verra ci-après l'origine de ces paradoxes²⁶⁸.

IV.B.2. Le *monde de la vie pratique* (de l'action) et le *monde du raisonnement* (du discours)

La présence de différents « registres de sens » existe également à l'intérieur du *monde de la vie*. Les humains y vivent, agissent, et élaborent des raisonnements à *propos des actions* qu'ils réalisent. Ces raisonnements se situent donc à un niveau méta par rapport aux actions réalisées, si bien que les significations attribuées à ces actions sont d'une autre nature que les significations qui apparaissent dans le contexte de leur déroulement. Et c'est l'action, telle qu'elle est envisagée au sein de ces raisonnements, qui fonde l'interprétation des « raisons d'agir » de l'acteur et les jugements portés sur ses intentions.

Le fait que l'action soit envisagée en dehors du contexte de sa réalisation produit une importante distorsion entre les raisons d'agir de l'acteur réel et celles qui sont prêtées à l'acteur « fictif », ainsi construit par le biais d'un raisonnement rétrospectif. On a vu par ailleurs que, dans certaines circonstances, l'action elle-même n'est pas observable. C'est la présence d'un élément observable, que j'ai appelé : « élément tangible », qui permet de supposer la réalisation d'une action et l'existence d'un acteur²⁶⁹.

Ainsi, dans les conversations, le « discours » *porte sur* les situations vécues et se situe, là encore, à un niveau méta. Il appartient au *monde du raisonnement* et constitue un « registre de sens » spécifique. Le « discours » décrit, non pas ce qui se passe ou les « choses » telles qu'elles *sont*, mais les jugements, les appréciations, les valeurs *attribuées* à ces « choses » et aux situations vécues.

Dans certaines circonstances de la vie courante, les conversations concernent la manière dont les gens réagissent à une situation ou à un événement donné. Dans ce cas, le discours forme un « registre de sens » encore différent : « [...] *un commentaire sur une conversation substitue une notation symbolique à une autre* »

²⁶⁸ Voir : « La théorie des types logiques et le concept d'*indexicalité* » (p. 260).

²⁶⁹ Voir plus haut : « Les énoncés abstraits et les signes tangibles » (p. 233).

[Conein, 1984, p. 26]. Il formule une analyse, *portant* non plus *sur* les activités de la vie courante, (niveau I-a, du schéma ci-dessous), mais *portant sur* les appréciations et jugements (soit au niveau équivalent au niveau I-b). Il se situe donc à un niveau méta méta (niveau II). Il s'agit alors d'un discours *sur* le discours, qui ne consiste plus à « parler des choses », mais à « parler des significations »²⁷⁰.

C'est dans le cadre de ces discours méta méta, portant sur les significations, que la question de l'absence de distinction entre les « choses » et le « sens des choses », réalisée par le *sens commun*, peut induire des conséquences fâcheuses. On a vu ci-dessus que cette distinction n'a pas lieu d'être dans le cadre du *monde de la vie*. Elle ne présente pas d'intérêt pour les personnes qui y mènent leurs activités quotidiennes :

Le caractère pratique de l'activité accomplie n'intéresse en effet pas le participant à cette activité, car son caractère pratique est pris pour allant de soi (« *taking for granted* »); non analysé car inintéressant, justement étant donné les intérêts pratiques du participant.

Ce que Garfinkel appelle le « caractère non intéressant de la réflexivité des descriptions » pour les participants [cf. Garfinkel, 2007, p. 59] implique une analyse des rapports entre le langage de l'action pratique et celui porté sur l'action pratique après son accomplissement. Le membre, dans un contexte ordinaire de la vie courante, n'explicite pas ce qu'il dit ou ce qu'il fait plus qu'il est nécessaire pour les circonstances locales et pratiques dans lequel il se trouve placé [Conein, 1986, p. 109]²⁷¹.

Cette confusion n'est pas un inconvénient, c'est une caractéristique du *sens commun*. Mais lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux significations, les raisonnements de *sens commun*, ne parviennent pas à restituer l'origine de la *construction du sens*. Ils

²⁷⁰ Dans les situations d'enquête, certaines des personnes auditées forment ce type d'analyse. C'est le cas, en particulier, de l'entretien fréquemment cité [Pr.T] qui propose une analyse très élaborée de la « réaction des gens » à la « saleté », et qui avance l'idée de la confusion qui se produirait, entre les sentiments provenant de la « saleté » et ceux provenant de la perception de la « crise » – idée qui a inspiré la construction du schéma de synthèse.

²⁷¹ L'auteur indique en outre : « *La connaissance explicite n'est pas la forme de connaissance dont il a besoin, ce dont il ne faut pas conclure qu'il n'est pas en mesure de le faire jusqu'à certain point, ou qu'il n'a pas recours à elle dans d'autres contextes. Mais les explications auxquelles il a alors recours restent partielles et fragmentées, car essentiellement motivées par les raisons pratiques de l'action* » [p. 109, 110].

attribuent aux acteurs des « raisons d'agir » qu'ils n'ont pas, et cherchent « ailleurs » les origines de leurs réactions aux phénomènes considérés.

Les chercheurs, dont le travail consiste à analyser le « discours » formé par les propos des entretiens d'enquête, font appel à ce mode de raisonnement de *sens commun*, et se trouvent confrontés au même risque d'aboutir à des interprétations erronées.

IV.B.3. La situation d'enquête

Le travail de recherche est confronté à l'ensemble de ces différents niveaux, ce qui explique la présence inévitable de multiples confusions.

Je reproduis ici la figure qui a été présentée précédemment (cf. Figure II-3- Partie II, p. 88). (Celle-ci est complétée par des précisions – cf. Figure II-11, p. 109 – que je reproduis également pour illustrer les propos ci-dessus).

Le travail d'analyse du schéma de synthèse se situe au niveau IV, et comme cela a été indiqué, en commentaire de cette figure : « *Cette progression dans les degrés de la hiérarchie des niveaux entraîne une succession de contextes et de cadres d'interprétation différents, dont la complexité présente de nombreux risques de confusion* ».

Le travail d'analyse du schéma de synthèse se situe au niveau IV, et comme cela a été indiqué plus haut, en commentaire de cette figure, cette progression dans les degrés de la hiérarchie des niveaux entraîne une succession de contextes et de cadres d'interprétation différents, dont la complexité présente de nombreux risques de confusion. Comme l'indique Alfred Schütz, les descriptions produites par les chercheurs, sont des constructions de constructions :

Les objets de pensée construits par le chercheur en sciences sociales afin de saisir la réalité sociale, doivent être fondés sur des objets de pensée construits par le sens commun des hommes vivant quotidiennement dans le monde social. De la sorte, les constructions des sciences sociales sont, pour ainsi dire, des constructions du second degré, c'est-à-dire des constructions de constructions faites par les acteurs sur la scène sociale, dont le chercheur doit observer le

comportement et l'expliquer selon les règles procédurales de sa science [Schütz, 2008-b, p. 79].

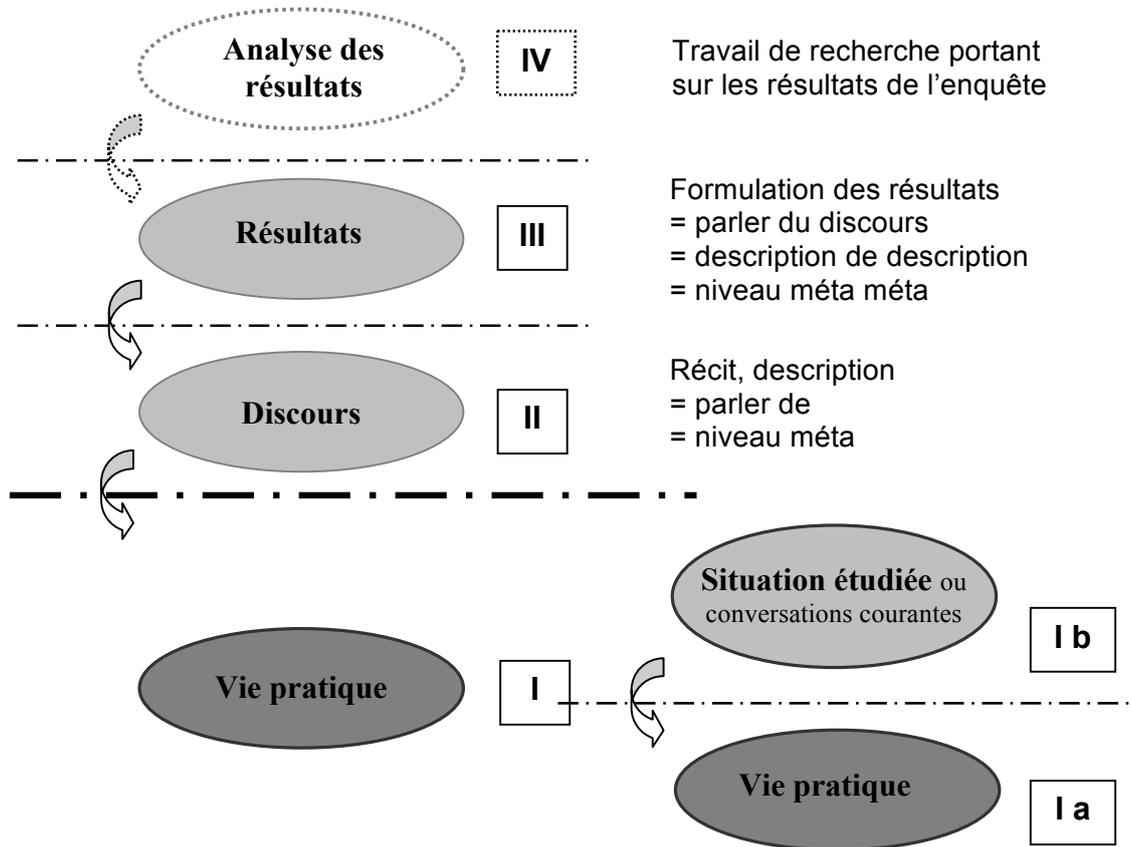


Figure IV-8 : La schématisation de la situation d'enquête (idem Figure II-11)

La « matière » obtenue par le biais des entretiens d'enquête (niveau II) est en effet formée par les « objets de pensée » construits par les acteurs, c'est-à-dire, non pas par la description de ce qui *est*, mais par la formulation des significations qu'ils *attribuent* à ce qui est. Les analyses produites par les chercheurs se situent au niveau supérieur, soit au second degré, par rapport au « discours » des acteurs, et au troisième, par rapport aux activités et expériences vécues au sein du *monde de la vie pratique*. Les analyses illustrées par le schéma de synthèse se situent en effet au niveau III.

Une des questions qui m'a fortement préoccupée, lorsque j'ai pu établir que le schéma de synthèse illustre un raisonnement, et non pas « ce qui se passe » (Etape 3, cf. Chapitre VI, p. 292), est celle de savoir comment j'avais pu oublier le fait que les résultats de l'enquête formaient un « discours sur le discours », ce dont j'avais pleinement conscience²⁷².

Cette conscience et la connaissance théorique de la hiérarchie des niveaux logiques, ne sont pas suffisantes pour permettre aux chercheurs de s'extraire du *sens commun*, et de la perception commune de la « réalité ». Bien que mes travaux ne se situent pas dans le contexte habituel des raisonnements courants, mais dans le cadre d'un raisonnement de type scientifique, le mode de raisonnement que je mets en œuvre relève du *sens commun*. Comme les *membres*, je considère qu'il existe une « réalité objective » faite d'« objets matériels » et d'« actions concrètes ».

A ce stade, je considère le schéma comme l'illustration du discours tenu par les analystes *sur* le discours tenu par les personnes auditées, mais de même que les *membres* considèrent leur récit comme la description de « ce qui *est* », on pourrait dire que je considère le schéma de synthèse comme l'illustration d'une version plus approfondie de « ce qui *est* », fondée sur l'analyse de la partie implicite du discours tenu par les personnes auditées. Les « objets matériels » et les « actions concrètes », que je cherche à distinguer de leurs significations sont en fait des « réalités » socialement construites qui relèvent elles aussi du domaine des significations. L'ensemble des éléments que je tente de définir appartient au *monde des significations*²⁷³.

Je suis donc aux prises, au cours de mes travaux, avec les multiples niveaux, identifiés ci-dessus, chacun formant un contexte différent du niveau inférieur auquel il se rapporte. Comme on le verra ci-après, selon le concept d'*indexicalité*, le sens

²⁷² Cela grâce aux premiers acquis théoriques et au fait que, selon la définition socianalytique, les propos issus des entretiens d'enquête sont considérés en tant que « système de représentations » [Ville, 2001, p. 125]. Voir plus loin (Chapitre VI, p. 337).

²⁷³ Comme l'objet « matériel » (cf. les développements qui suivent), les activités de la vie pratique n'apparaissent jamais indépendamment des significations qui leur sont attribuées. Elles ne sont pas appréhendées comme des suites de mouvements, mais comme des activités intelligibles. La « vie pratique », représentée au premier niveau (I-a) de la figure ci-dessus (Figure IV-8, p. 258), pour les besoins de l'analyse théorique, n'existe pas dans le *monde de la vie*. Elle n'apparaît qu'au travers d'activités situées à un niveau méta : récits, commentaires, interprétations (niveau I-b).

des expressions du langage courant étant défini par son contexte d'énonciation, celui-ci subit d'importantes distorsions lorsque l'on passe d'un niveau à un autre.

IV.C - La théorie des types logiques et le concept d'*indexicalité*

Le concept d'*indexicalité* indique que le sens des expressions du langage courant n'est pas fixe. Il n'est pas contenu « dans » les expressions, il est défini par leur contexte d'énonciation²⁷⁴. Le fait que les propos prennent sens en fonction du contexte de leur énonciation est une évidence. Mais l'idée selon laquelle le sens est véritablement défini par le contexte (et réciproquement, à cause de la relation réflexive qui existe entre le sens et le contexte) est beaucoup plus difficile à concevoir.

Au cours de mes recherches, je ne parvenais pas à saisir la portée de ce concept, ni à percevoir comment celui-ci pouvait me permettre d'exprimer les résultats de mes travaux. J'ai longtemps cherché à exprimer le rapport entre les « registres de sens » correspondant aux « objets » et « actions » d'une part, et à leur signification d'autre part, en termes de registres « concrets » et « abstraits », selon la figure ci-après²⁷⁵ :

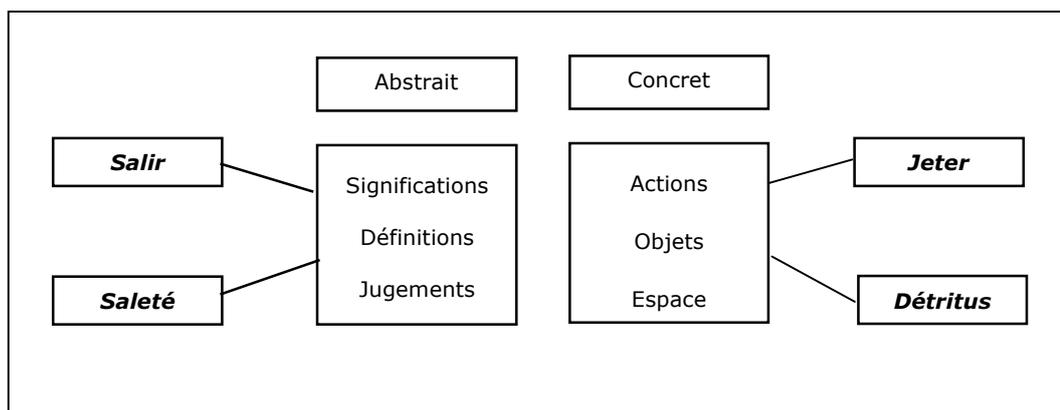


Figure IV-9 : Les registres de la propreté

²⁷⁴ Voir la présentation de l'ethnométhodologie (Partie II, p. 80) ; et le concept d'*indexicalité* (Lexique - Partie VII, p. 561).

²⁷⁵ Ce schéma a été élaboré à l'automne 2008, dans le cadre de la préparation du module de formation que j'ai conçu pour le compte de l'École de la Rénovation Urbaine – ERU (cf. Partie V, p. 412). Ce schéma figure également au sein de l'extrait de l'article [Bodineau, 2010], présenté plus loin (cf. Partie V – Étape 6.0, p. 412).

Mais cela ne me permettait pas de répondre à la question de savoir par quel mécanisme le *sens commun* peut conduire à confondre la « chose » et son « sens ». Je découvrirai beaucoup plus tard (cf. Étape 6 - mars 2010)²⁷⁶ : 1) que les contextes qu'il convient de prendre en compte, pour exprimer quelque chose à propos du *sens commun*, sont : le contexte formé par le *monde de la vie*, et celui formé par le *monde du raisonnement abstrait* ; 2) que la distinction qu'il s'agit d'opérer ne réside pas seulement dans le rapport entre une « chose » et son sens, mais dans le rapport entre les différentes significations attribuées à cette « chose », selon le contexte au sein duquel elle est considérée.

Le concept d'*indexicalité* permet d'établir qu'au sein du *monde de la vie*, les « choses » sont toujours inscrites dans un contexte *particulier*, et les mots qui les nomment désignent « cette chose-là » dans « ce contexte-là ». Les mots du langage courant désignent bien des « objets de sens » et des « actions définies », et c'est en cela qu'il est possible d'affirmer que la « chose » et son sens ne font qu'un, comme on le verra ci-après, avec l'exemple des mots « saleté » et « salir ». Si bien que tenter de formuler la distinction entre « objet » ou « action » et signification, à l'aide des mots du langage courant, revient à dire deux fois « la même chose ».

Par contre, le *monde du raisonnement abstrait* – qu'il s'agisse des raisonnements courants ou des raisonnements scientifiques – n'est pas formé de « choses » *particulières*, mais de « choses » envisagées en tant que *généralités*. Les mots qui les nomment désignent des entités abstraites, telles qu'un « objet détaché de son sens » et telles qu'un « sens qui ne se rapporte à aucun objet particulier »²⁷⁷.

On comprend ainsi que l'usage des mêmes mots, au sein de ces *mondes* conceptuellement incompatibles, puissent entraîner des confusions interminables : « *Malheureusement, il est souvent malaisé, dans le langage naturel, de différencier nettement entre membre et classe* » [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 26].

²⁷⁶ Voir : « La compréhension du concept d'indexicalité », (Partie V, p. 470).

²⁷⁷ « *L'indexicalité est une propriété très déconcertante si on l'assimile à l'imprécision, à l'ambiguïté, à la plurivocité et à toutes ces sortes de "défauts" irrémédiables dans l'absolu, c'est-à-dire hors contexte. Mais cet "absolu" évoque inmanquablement cet extérieur du monde, inexprimable [...]. Dans le monde réel, il y a toujours un contexte pragmatique de l'expression, de la compréhension — de la communication* » [Amiel, 2004, p. 57].

Harold Garfinkel considère que les procédures de la sociologie conventionnelle confondent le « signe-objet » créé par la théorisation, et l'« objet-même », ce dernier étant par ailleurs inaccessible :

Vous vous livrez à une certaine forme de théorisation. Vous créez un signe-objet, et vous l'utilisez pour parler de l'original. Il est possible de parler sans fin du signe-objet, et en donnant des détails intéressants, clairs et intelligibles mais en ce qui concerne l'objet-même que vous décrivez, non seulement est-il introuvable mais encore il ne sert à rien de le trouver. Par contre, l'objet théorisé se voit attribuer une signification qui résulte d'une interprétation élaborée [Garfinkel, 1985, p. 36].

IV.C.1. Le sens en contexte

Le fait de placer sur le même plan des énoncés qui relèvent de « registres de sens » différents forme des paradoxes, comme celui qui se produit lorsque l'on affirme, d'une part, que le « sens » n'est pas équivalent à la « chose » et d'autre part que le « sens » et la « chose » ne font qu'un.

La figure qui suit résume ce paradoxe, que j'ai rencontré au cours d'une des étapes de recherche (Etape 6, cf. Partie V, p. 472), au cours de laquelle j'ai tenté de formuler les résultats de mes travaux à l'aide du concept d'*indexicalité*²⁷⁸.

²⁷⁸ Ce schéma a été composé en juin 2013, pour les besoins de la présentation de mes travaux à l'occasion du séminaire des Fabriques de Sociologie, tenu le 8 juin à l'Université Paris 8.

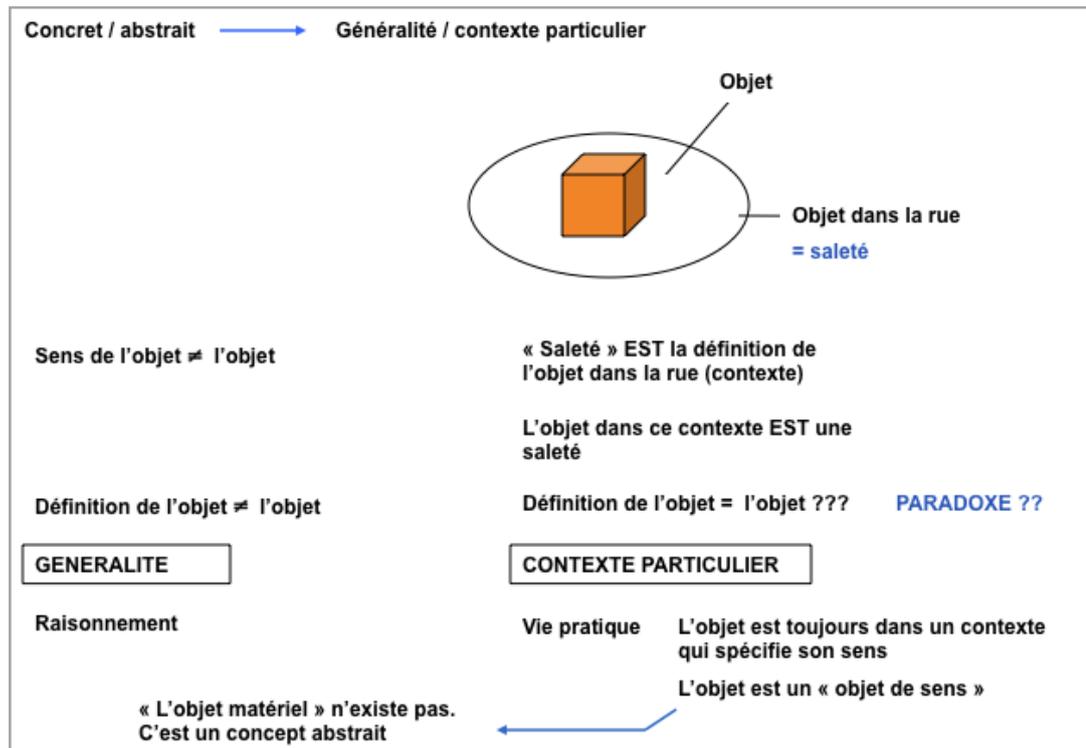


Figure IV-10 : Le schéma du « sens en contexte »

C'est à l'aide du schéma, représentant un « carton dans la rue », que j'avais pu saisir la portée de ce concept. Le cercle, représentant « la rue » dans laquelle se trouve « le carton », forme le contexte dans lequel « le carton » est perçu, et c'est ce contexte qui lui attribue son sens, exprimé par le mot « saleté ». C'est parce qu'il se trouve dans la rue (ailleurs que là où il faudrait « normalement » qu'il soit, c'est-à-dire dans une poubelle) que « le carton » peut être qualifié de « saleté ». Dans ce contexte, il répond à la définition du mot « saleté », il est une saleté. Je pouvais ainsi comprendre ce que signifie l'idée selon laquelle le contexte de la situation spécifie le sens de chaque élément qui compose cette situation, et la relation de *réflexivité* qui unit l'un et l'autre.

IV.C.2. La formation des paradoxes

Cependant, cela revient à dire que l'« objet » est équivalent à son sens, ce qui contredit l'évidence. C'est en me consacrant à l'étude de ce paradoxe que je suis parvenue à établir la distinction entre le « registre de sens » correspondant au *monde*

de la vie, et celui correspondant au *monde du raisonnement*. Au sein du premier, l'« objet » est un « objet défini », qui apparaît dans son contexte particulier ; au sein du second, il s'agit d'un « objet abstrait », un concept, envisagé en tant que généralité [Bodineau, 2010, p. 191-192].:

Au premier abord, l'affirmation : « la définition devient une chose » semble absurde. Il n'échappe à personne que « le sens d'un objet n'est pas l'objet lui-même » (Énoncé-1). Cependant, en considérant une expression particulière, par exemple l'expression « pied de chaise », on pourrait, à propos de son sens, énoncer quelque chose comme : « un pied de chaise *est* un morceau de bois (ou d'une autre matière), employé pour soutenir l'assise d'une chaise » (Énoncé 2). La définition indique ce qu'*est* l'objet défini, et l'objet défini *est* ce qu'indique la définition²⁷⁹. Cet énoncé affirme donc qu'un objet est équivalent à son sens, tandis que le précédent affirme le contraire. Ce paradoxe est une conséquence des propriétés indexicales du langage naturel. Chacun de ces énoncés (1 et 2) constitue un contexte, qui spécifie la signification des expressions « l'objet » et « le sens ». Celles-ci n'ont pas la même signification dans l'un et l'autre de ces contextes.

Le premier énoncé fait référence aux expressions « l'objet » et « le sens », en tant que généralités. Elles sont envisagées comme des entités distinctes. Ce qui revient à considérer, d'une part, un « objet matériel » vierge de tout sens, et d'autre part, un « sens » qui ne serait attribué à rien de précis. Dans ce contexte d'énonciation, « objet » et « sens » sont des abstractions, des « idéalités », qui n'apparaissent nulle part dans la vie réelle. Dans les circonstances de la vie pratique, les « objets matériels » ne se présentent jamais isolés de leur sens. Ils se présentent dans le cadre d'un contexte particulier qui leur confère un sens particulier. C'est le cas pour le second énoncé. Dans le contexte formé par « la chaise », « objet » et « sens » ne font qu'un. En tant que partie de « la chaise », le « morceau de bois » *est* un « pied de chaise ». L'un et l'autre sont indissociables, ils sont liés par une relation réflexive. Le sens de l'objet apparaît *en* contexte.

²⁷⁹ « Une définition est une périphrase faite de mots, un "synonyme composé", pourrait-on dire, comme on parle de "mots composés" » [Amiel, 2004 p. 37].

Le fait de négliger le contexte d'énonciation, et de considérer les significations comme étant « attachées » aux mots, établit une équivalence entre deux registres de sens différents, équivalence dont résulte le paradoxe constaté.

Cet exemple permet de comprendre à quoi se rapporte l'énoncé, d'apparence absurde, selon lequel « la définition [ou signification] devient la “chose” », dans le cadre de la perception de *sens commun*²⁸⁰ :

Dire que « le sens est une chose », signifie qu'un objet, étant toujours placé dans un contexte, est toujours un « objet défini ». Il ne se réduit pas à un « objet matériel », caractérisé par les propriétés de la « matière » dont il est formé. L'objet de la vie « réelle » est un « objet doté de sens ». C'est l'affectation de ce sens, par le contexte, qui passe inaperçue, et c'est de cette manière que la construction du sens est occultée. Selon le sens commun, *être* un « pied de chaise » correspond à l'*état* de l'objet, et non à sa définition. Le « pied de chaise » acquiert, en quelque sorte, la matérialité du « morceau de bois »²⁸¹.

IV.D - Les caractéristiques du langage courant

IV.D.1. Un langage ne peut rien dire de lui-même

On voit, d'après ce qui précède, la difficulté que représente le fait de s'exprimer à propos de la construction du *sens* et du *langage communs*, en faisant usage du langage commun lui-même.

Comme l'indique Paul Watzlawick : un langage ne peut rien exprimer à propos de lui-même :

Dans un langage, on peut exprimer un très grand nombre de choses, mais on ne

²⁸⁰ C'est en faisant appel à cet exemple qu'il m'a été possible de comprendre la relation existant entre les éléments théoriques, que je tentais d'acquérir, et la « réalité » de *sens commun*, telle qu'elle est apparaît dans le cadre de la vie quotidienne.

²⁸¹ « Le “morceau de bois”, qui tient lieu “d'objet matériel” pour les besoins de la démonstration, ne se réduit pas, dans la vie “réelle”, à sa matérialité. Même en tant que “bois à brûler” ou en tant que rebut, il n'est pas dénué de sens. Comme on le verra dans le cadre du sujet de la “propreté”, les déchets ont un statut et une place définis par les conventions sociales ».

peut rien dire sur ce langage lui-même²⁸². Si nous voulons énoncer quelque chose à *propos* d'un langage, comme les linguistes et les sémanticiens doivent le faire, nous avons besoin d'un métalangage dont la structure, à nouveau, ne sera exprimée que par un métamétalangage. Le cas est à peu près le même en ce qui concerne la relation entre les signes et leur signification. Dès 1893, le mathématicien allemand Frege remarquait la nécessité d'une différenciation claire : « *entre le cas où je parle du signe lui-même et ceux où je parle de sa signification. Aussi pédant que cela paraisse, je considère cela comme nécessaire. Il est remarquable de voir comment une manière inexacte de parler ou d'écrire [...] peut, en fin de compte, embrouiller la pensée, dès qu'elle [cette inexactitude] est perdue de vue*²⁸³ » [Watzlawick et al., 1975, p. 26].

Dans les circonstances de la vie courante, la signification des expressions du langage courant ne présente pas de difficulté pour qui maîtrise le *sens commun* – maîtrise qui, précisément, constitue le fait d'être *membre* au sens ethnométhodologique²⁸⁴.

Dire que tel objet, présent sur un trottoir, *est* « une saleté » ne décrit pas la nature de l'objet (sa matière, sa forme ou sa couleur), mais exprime le fait qu'il se trouve en un endroit qui n'est pas conforme aux usages, et qu'en cela il ne respecte pas le « bon ordre » selon lequel les choses ont « leur place » socialement définie. De même, le mot « salir » ne désigne pas l'*action* d'« évacuer des détritits », mais le *sens* attribué au fait de déposer ces détritits en des endroits inconvenants. Ce sont bien ces significations que l'on souhaite exprimer par l'emploi de ces mots, et c'est bien ainsi qu'elles sont entendues. La question complexe de la relation entre le sens et le contexte ne se pose pas davantage, dans la mesure où ce « mot-là » est celui qui convient pour désigner « cet objet-là » qui, dans ce « contexte-là », reçoit cette « signification-là »²⁸⁵.

²⁸² « *De même, le mètre étalon déposé à Sèvres est précisément le seul objet qui n'est pas mesurable dans le système métrique, car il constitue le fondement du système. (Le fait que cet étalon ait été remplacé par des mesures beaucoup plus précises, réalisées à partir de la longueur d'onde de la lumière, ne change rien à ce paradoxe essentiel)* ».

²⁸³ Frege (1893), *Grundgesetze der Arithmetik, begriffsschriftlich abgeleitet*, vol.I, Verlag Hermann Pohle, Iena, p. 4; trad. (1970), *Les Fondements de l'arithmétique*, éd. Seuil, Paris.

²⁸⁴ Voir le concept de *membre* (Lexique - Partie VII, p. 595).

²⁸⁵ Voir l'exemple du « carton dans la rue » (cf. ci-dessus, p. 263).

IV.D.2. Le sens *allant de soi*, l'occultation de la construction du sens

Le sens étant socialement construit et partagé, celui-ci est pris pour *allant de soi* et n'a pas lieu d'être interrogé²⁸⁶. Les questions que j'ai eu l'occasion de me poser au cours de mes travaux, telles que : en quoi cet objet-là est-il une « saleté » ; en quoi est-ce « sale » de mettre des détritrus dans la rue, sont totalement incongrues dans le contexte de la vie courante.

On peut noter à ce propos que la posture de *non-savoir*, que la méthode non-directive impose au chercheur, lui confère la capacité d'interroger ces significations *allant de soi*. Celui-ci se doit en effet, au cours des entretiens, de faire préciser des propos qui, dans le cadre de conversations courantes, seraient considérées comme « tombant sous le sens ». J'ai fait l'expérience de cette situation, au cours d'un des entretiens que j'ai réalisés, en interrogeant mon interlocuteur sur son affirmation à propos du fait que les personnes qui « salissent » le font consciemment²⁸⁷. Il s'est montré dérouté et agacé par ma question, comme en témoignent les échanges reproduits ci-dessous. J'ai eu le sentiment, au travers du regard qu'il m'a adressé, qu'il se demandait soudain quelle sorte de personne je pouvais être, pour ne pas partager une telle évidence.

Mr.C. : [...] quand quelqu'un laisse crotter son chien au milieu de la porte d'un immeuble ça veut dire, ... qu'il méprise les autres. Enfin, il se méprise peut-être lui aussi. Mais, disons, ... il ne peut pas ne pas avoir conscience, que cet acte-là, est déplaisant pour tout le monde. [...] Et s'il en a conscience, ça veut dire qu'il se fout de ses voisins. Et s'il se fout de moi, il va se foutre de ce que je lui dis. ... Donc ça n'est pas la peine que je lui en parle.

MB : Oui, parce vous estimez qu'il le fait délibérément ... ?

Mr.C. : Ben il le, ... attendez !...

MB : Ça vous paraît difficile de ... ?

Mr.C. : Ça me paraît difficile que ça n'ait pas été fait délibérément. Ça me paraît difficile de l'admettre. Quelqu'un qui dépose ses ordures au pied de son escalier. Il l'a fait. Je suis désolé, il a eu un acte volontaire, d'ouvrir la main. [...] Il a pris le sac poubelle chez lui, il a descendu les escaliers avec, et puis hop, il l'a posé là. [Entretien Mr.C. - 26/04/04]

²⁸⁶ Voir le concept d'*allant de soi* (Lexique - Partie VII, p. 595).

²⁸⁷ L'entretien a été réalisé au cours du stage effectué en 2004 (cf. Partie III, p. 157).

Cette expérience m'était apparue comme un excellent exemple des effets provoqués par les exercices de « rupture de sens » (*breaching*)²⁸⁸ qu'Harold Garfinkel exigeait de ses étudiants, en leur demandant de questionner les propos les plus anodins dans les échanges avec leurs proches. Ces derniers se montraient agacés ou inquiets devant cette étrange attitude, concluant soit que l'étudiant souhaitait délibérément les contrarier, soit qu'il ne se sentait pas bien. On voit ici que mon interlocuteur est surpris et ne trouve rien à répondre. J'ai en effet perçu cette « rupture » dans la relation, que j'ai dû m'empresse de rétablir.

La connaissance allant de soi, est en effet socialement partagée. Il existe un rapport réflexif entre le partage des significations tacites et le fait d'être reconnu en tant que *membre* du groupe considéré : en tant que personne qui « est des nôtres » :

[...] toute connaissance prise pour allant de soi comporte une structure fortement socialisée, c'est-à-dire qu'elle est supposée être prise pour allant de soi non seulement par *moi*, mais par *nous*, par « tout le monde » (en réalité « par toute personne qui est des nôtres »). Cette structure socialisée donne à ce type de connaissance un caractère objectif et anonyme : elle est conçue comme étant indépendante des circonstances de ma biographie personnelle. [Schütz, 2010-b, p. 80]²⁸⁹

On voit ici, à la fois la difficulté que représente pour le chercheur le fait de s'extraire du *sens commun* et de l'*attitude naturelle*, et à la fois l'intérêt de développer cette capacité²⁹⁰. La réaction de mon interlocuteur, met en lumière la force de la conviction selon laquelle le « salisseur » agit délibérément : « *il ne peut pas ne pas en avoir conscience* ». Cette conviction est au cœur du raisonnement qui motive l'appréciation portée sur le sujet de la « saleté ». Par ailleurs, ma question permet à Mr.C. de formuler une description détaillée du « geste de salir », tout à fait précieuse.

²⁸⁸ Voir le concept de *breaching* (Lexique - Partie VII, p. 591).

²⁸⁹ Cette connaissance est exigée, et le non respect de cette exigence, comme le mentionne John Heritage, fait l'objet d'une sanction morale : « *La visibilité d'une [...] conduite est à la portée de tous les participants qui ont conscience des normes – et les participants dotés d'une telle conscience peuvent donc être tenus pour moralement responsables en tant qu'agents de leurs actions* » [Heritage, 1991, p. 107].

²⁹⁰ J'ai eu clairement conscience, au cours de cette expérience, que dans d'autres circonstances, je me serais contentée d'acquiescer car, spontanément, je partageais ce point de vue. Je n'ai pas su ce qui m'avait permis de dépasser cette attitude spontanée pour poser cette question incongrue, mais cela a constitué pour moi une importante avancée dans mon apprentissage de la méthode non-directive.

La phrase : « *déposer des ordures au pied d'un escalier* » exprime parfaitement la question du sens en contexte. C'est en effet cette formulation qui me permettra, d'abord, d'établir le mécanisme de la « confusion de sens » entre « jeter » et « salir », puis de comprendre la relation entre le sens et le contexte.

Cette phrase est composée de deux propositions : « déposer des ordures » (1) et « au pied d'un escalier » (2). La première proposition désigne une action, mais son sens ne peut être déterminé sans la référence au lieu où celle-ci s'accomplit. Le mot « salir » s'applique à la réunion des deux propositions : soit l'« action de jeter » (1) « en un lieu qui n'est pas celui affecté aux ordures » (2). Il ne se rapporte pas à l'action, mais à l'appréciation portée sur le lieu où se trouvent les ordures²⁹¹.

On voit de quelle manière se produit l'« occultation de la construction du sens » : la référence au lieu, au contexte d'accomplissement de l'action, n'est pas perçue. Une action (volontaire) a bien été accomplie, et le lieu où elle s'est produite permet de lui attribuer – en référence aux usages socialement définis – la signification correspondant à celle du mot « salir », par lequel il est également d'usage de désigner une action ainsi définie. La relation de *réflexivité* qui unit l'objet ou l'action à son contexte (cf. ci-dessus, l'exemple de la relation entre « la chaise » et « le pied de chaise », p. 264) clôt, en quelque sorte, le mécanisme de l'attribution des significations et l'usage du langage courant. La « boucle est bouclée » pourrait-on dire, et rien ne permet, dans les circonstances courantes, l'émergence de la moindre question à ce sujet.

Comme l'indique Alfred Schütz, le langage contient le système de « typification de la connaissance acquise » :

La typification de la connaissance acquise, c'est-à-dire des conditions sous lesquelles les problèmes peuvent être considérés comme suffisamment résolus, et les horizons comme suffisamment explicités, est déjà dans une certaine mesure socio-culturellement codéterminée. Non seulement le vocabulaire, mais également la structure syntactique du langage commun familier, la « forme interne du discours » (*innere Sprachform*) comme Wilhelm von Humboldt l'a nommée, contiennent le système de typifications et donc les pertinences interprétatives qui sont considérées par la communauté linguistique comme testées, vérifiées, et conséquemment comme données au-delà de tout

²⁹¹ Voir « Le changement d'interprétation » (Partie V, p. 375).

questionnement, comme approuvées et valides jusqu'à nouvel ordre, et qui, dans le procès d'éducation et d'apprentissage, sont donc transmises aux nouveaux membres du groupe. Il en va de même pour les nombreux moyens que chaque culture rend disponible pour l'orientation typique dans, et la maîtrise du, monde-de-la-vie, tels que les outils, procédures, institutions sociales, coutumes, usages, systèmes symboliques. Toute connaissance concernant ces moyens détermine les pertinences motivationnelles, thématiques et interprétatives que le membre individuel d'un groupe social intègre dans son stock de connaissance en tant qu'arrière-fond non donné sans que cela fasse question – lui étant imposé ou reposant au sein de son domaine de compétence – pour la définition individuelle de sa situation dans le monde-de-la-vie [Schütz, 2010-c, p. 136-137].

IV.D.3. Le langage naturel et la confusion des niveaux logiques

1) Parler des significations

Les difficultés se présentent lorsqu'il s'agit de dire quelque chose à *propos des* significations. Cela nécessite en effet de formuler des affirmations en termes de généralités. Celles-ci introduisent un « registre de sens » différent de celui que l'on s'efforce de décrire, comme on l'a vu plus haut, ce qui ne manque pas « *d'embrouiller la pensée* ».

Dire quelque chose à propos du sens est en effet chose impossible, en l'absence d'un métalangage approprié. Le recours au langage naturel introduit, de fait, des erreurs de type logique, en faisant usage d'un même mot pour parler à la fois de la *classe* (niveau méta) et de ses *membres*²⁹² :

La théorie des types logiques affirme sans équivoque que nous ne devons pas parler d'une classe dans le langage qui convient à ses membres. Ce serait une erreur dans les types logiques qui conduirait aux impasses des paradoxes logiques. De telles erreurs dans les types logiques peuvent survenir de deux façons : soit lorsqu'on attribue à tort une propriété particulière à la classe plutôt qu'à un membre (ou vice versa), soit lorsqu'on ne fait pas attention à la

²⁹² Pour mémoire (cf. Partie II, p. 52), la théorie des types logiques s'appuie sur « *le concept de collections "d'objets" qui sont rassemblés selon une certaine propriété qu'ils ont en commun. Les constituants de cette totalité sont ici appelés membres, [...] et la totalité elle-même porte le nom de classe [...]* » [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 24].

distinction capitale entre une classe et l'un de ses membres et qu'on traite les deux comme s'ils étaient au même niveau d'abstraction. [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 45].

Le texte suivant, extrait du journal de recherche, montre que ces difficultés se présentent à chaque nouvelle occasion :

Lorsque j'entreprends de formuler mes analyses, concernant mon mode de raisonnement à une étape donnée de la recherche (raisonnement de sens commun), j'adopte l'*attitude naturelle* qui consiste à considérer que la description restitue les significations que j'attribuais aux différentes expressions relatives au thème de l'enquête : la « saleté » [JdR- 18/09/13].

Or, l'*attitude naturelle* ignore le fait que l'activité de description est en position méta par rapport aux éléments décrits, et donc, qu'elle forme un contexte différent du contexte dans lequel se trouvaient les éléments décrits. Dans ce cas précis, j'oublie que les distinctions que je tente de formuler, entre la signification d'une expression et l'objet qu'elle désigne (du moins telle qu'on l'entend dans le langage courant), ne sont concevables que dans le *monde de l'analyse méta*. Elles sont inconcevables dans le *monde de la vie pratique*, et informulables, précisément parce que la propriété des expressions du langage naturel est de confondre (fusionner), les significations et les « objets » :

Employer les expressions du langage naturel, pour tenter de formuler ces distinctions est une opération impossible. Au cours des étapes antérieures de la recherche, j'avais identifié l'impossibilité d'opérer une distinction entre saleté-détrit (objet désigné par l'expression « saleté ») et saleté-désordre (signification de cette expression). Mais, au cours des travaux décrits ici, je mesure que les expressions « signification » et « objet », appartenant elles aussi aux expressions du langage naturel, sont également des expressions indexicales.

[...] Ainsi, l'expression « objet » recouvre constamment deux significations : 1) celle de généralité, c'est-à-dire de « concept d'objet », qui appartient au *monde du raisonnement* ; 2) et celle de « cet objet particulier », qui appartient au *monde de la vie pratique*. Je peux écrire « objet » en voulant évoquer la signification 1, et le relire un instant après en lui conférant la signification 2. Il en est de même pour l'expression « signification », à la fois concept de signification (1) et signification de... quelque chose en particulier (2).

La distinction à opérer n'est pas celle [qui existe entre] signification et objet, mais [celle qui existe entre] signification ou objet, selon [qu'ils sont envisagés en tant que] généralité ou [situés dans un] contexte particulier [JdR- 18/09/13].

2) L'impossible distinction entre objet et sens : « dire la même chose »

Par ailleurs, lorsque l'on tente de distinguer « sens » et « objet », à l'aide d'un langage qui relève d'un *monde* fait d'« objets de sens », l'un et l'autre des deux premiers renvoie constamment au second, quelles que soient les tentatives faites pour échapper à cette difficulté²⁹³. Les expressions « saleté-physique » et « saleté-morale » qui ont été adoptées au cours des travaux d'analyse des entretiens (ou « saleté-désordre » adoptée plus tard au cours de mes recherches) tentent de recourir à un métalangage, mais cette tentative échoue dans la mesure où ces expressions comportent le mot « saleté », qui ne peut échapper à sa signification de *sens commun*.

Si l'on considère les énoncés : « Geste producteur de *saleté-physique* » et « acte de *désordre* », par lesquels je tente d'exprimer ce que j'ai appelé le *double sens* du « Geste de salir », le premier énoncé, compte tenu de ce qui précède, pourrait être remplacé par « Geste producteur de *détritus qui ne sont pas à leur place* », soit « Geste producteur de *désordre* ». On voit ici que ces énoncés renvoient tous deux à la même signification, celle du mot « salir », soit « mettre le désordre »²⁹⁴. D'où le sentiment de « dire la même chose », que j'exprime dans les pages du journal déjà citées²⁹⁵, et les multiples confusions inexplicables auxquelles je me suis trouvée confrontée :

Attention à la lecture de « acte de désordre ». L'acte de salir *produit* de la saleté physique (visible, tangible). Si je dis « acte de désordre » dans le même sens, soit « acte qui *produit* le désordre », je vais créer une confusion. [Cela]

²⁹³ Au cours des mes travaux portant sur le concept d'« indexicalité » (Étape 6, cf. ci-dessus, p. 262), j'indiquais : « *On est en train de dire que les choses sont différentes, et les mots employés "disent" qu'elles sont équivalentes* » [note manuscrite – 10/03/10].

²⁹⁴ On a vu précédemment (cf. Étape 1 - Chapitre II, p. 210) que la signification de ces deux énoncés n'est pas exactement équivalente, la première étant synonyme de « geste de salir » et du mot « salir », et la seconde : « geste producteur de désordre » est une expression métaphorique qui indique la nature de ce sens ».

²⁹⁵ Voir plus haut, (p. 237).

parce que je pense introduire une distinction alors que je parle de la même chose [JdR – 24/11/05 - § N2].

[A propos d'un autre énoncé comportant les mots « produit » et « agit »]. Je m'arrête à cette phrase en pensant que je viens d'écrire deux fois la même chose : « agit sur quoi ? » et « produit quoi ? » [JdR - 26/11/05 - § Q].

On peut se rendre compte des difficultés de formulation dont je fais état, car la lecture de ces commentaires ne permet pas de comprendre ce que je cherche à saisir. Comme on l'a vu précédemment, de tels énoncés, considérés hors du contexte des réflexions que je mène à un moment précis, sont parfaitement incompréhensibles.

Il faut rappeler ici que les travaux menés durant l'étape de recherche concernée ici (Étape 2), sont motivés par la prise de conscience de la nature métaphorique de certains des énoncés, par lesquels j'exprime les résultats de l'enquête, comme celui cité en introduction : « *les perturbations du système social lui-même provoquent le malaise...* ». Sans être en mesure de me référer théoriquement à la distinction entre « chose » et « sens », je cherche cependant à établir la nature des significations illustrées par les « flèches » reliant les éléments composant le schéma de synthèse. Cela me conduit à distinguer celles que je considère comme représentant des « actions concrètes » et celles représentant des significations : des « constructions sociales d'interprétations », selon cette note déjà citée (cf. p. 237) :

Le geste-désordre agit sur les effets (= *provoque* des réactions, des sentiments, le malaise), mais pas en termes de « production concrète », en raison du sens qui lui est donné [24/11/05 - § O.2].

IV.D.4. Le sens des mots dans le *monde de la vie* et dans le *monde du schéma de synthèse*

1) Sens littéral et sens figuré

Au premier abord, on peut observer que la difficulté que je rencontre provient du fait que l'emploi du mot « produire », au sein des deux énoncés ci-dessus : « acte qui *produit* la saleté-physique » et « acte qui *produit* le désordre », place sur le même plan les notions que je tente de distinguer, et crée une équivalence entre le sens littéral du mot et son sens figuré. Mais la différence entre sens littéral et sens figuré

ne se présente pas de la même manière que dans les circonstances des conversations courantes, où celle-ci ne présente pas de difficulté.

Les difficultés que je perçois au travers de la formulation de ces énoncés résultent de la confusion de niveaux logiques qui existe entre le sens des expressions du langage courant dans leur emploi usuel, et le sens de ces expressions au sein du schéma de synthèse.

D'une part, comme on l'a vu, la distinction entre « chose » et « sens » est en quelque sorte une distinction erronée, et ne peut rendre compte des significations de *sens commun*, puisque la « chose en tant que telle » n'existe pas dans le *monde de la vie*. Cela revient à tenter de comparer « objet de sens » et « sens », et c'est en cela que l'on en arrive à « dire la même chose ». Il s'agit bien, en fait, de comparer « sens » et « sens », ou plutôt « sens 1 » et « sens 2 », c'est-à-dire les différentes significations attribuées à cet « objet », selon le contexte d'énonciation des expressions qui les nomment.

Comme indiqué plus haut (cf. Partie II, p. 87), le « discours » issu des entretiens d'enquête, se situe à un niveau méta par rapport aux « objets » et situations décrites, et exprime les significations qui leur sont attribuées. Le schéma de synthèse se situe au niveau encore supérieur. Il illustre ces significations attribuées aux choses.

Le sens des mots du langage courant n'est donc pas équivalent dans l'un et l'autre de ces contextes d'énonciation. Comme cela sera établi au cours d'une des étapes de recherche ultérieure (Étape 4), le schéma de synthèse appartient au *monde du raisonnement* et le sens des mots qui le composent est le sens figuré. Le schéma représente des « objets métaphoriques », qui illustrent un raisonnement. Les mots « agir » ou « produire » désignent les relations qui existent entre ces objets conceptuels.

La distinction que je recherche entre le sens littéral, considéré comme se rapportant aux « objet et action », et le sens figuré, relatif aux significations, est inappropriée dans le contexte de ce *monde du raisonnement*. L'énoncé : « L'acte de "salir" produit de la "saleté-physique" » – que j'entends au sens littéral – est également, dans le contexte du schéma, un énoncé métaphorique. Celui-ci peut se traduire par : l'acte de « déposer des débris ailleurs que là où il faut » produit des « objets qui ne sont pas à leur place ». Cet énoncé exprime de manière métaphorique, le sens des

mots « salir » et « saleté », il est équivalent à « acte qui *produit* le “désordre” ». Le sens littéral n'a pas cours au sein du « registre » conceptuel auquel appartient le schéma de synthèse. Le fait de ne pas en tenir compte constitue une erreur de discrimination des niveaux logiques, qui induit les confusions décrites ici.

2) Les énoncés métaphoriques

Pour ce qui concerne les énoncés « abstraits », je découvrirai plus tard (cf. Etape 4) que ce sont des énoncés métaphoriques qui expriment des significations. Ils ne sont pas erronés, en tant que tels, mais ils ne contiennent pas d'information concernant « ce qui se fait », ni « qui fait quoi », dans le *monde de la vie pratique*. On verra par la suite les analyses montrant que ces énoncés ont besoin d'être véritablement « traduits », afin de révéler les significations qui correspondent à ce *monde*²⁹⁶. « La crise », par exemple, dont la signification a fait l'objet de l'étape de recherche décrite dans le présent chapitre, n'est en fait que le nom donné à des « choses » qui se produisent dans les domaines économique et social de la vie « réelle ». Pour accéder à la « réalité » de ces multiples événements et à de leurs conséquences, il est nécessaire de distinguer le nom et « les choses nommées »²⁹⁷, telles qu'elles se produisent effectivement dans *le monde de la vie pratique*.

Les énoncés métaphoriques sont parfaitement admis dans les échanges de la vie courante, et également dans le cadre des comptes rendus sociologiques (et d'autres disciplines scientifiques)²⁹⁸.

Pour sa part, dans son ouvrage intitulé « *Ecrire les sciences sociales* », Howard Becker critique la pratique courante des sociologues, qui consiste à exprimer leurs analyses au moyen de formes grammaticales passives, ce qui leur permet d'occulter la question de savoir qui sont les acteurs des phénomènes qu'ils décrivent :

²⁹⁶ La traduction des énoncés métaphoriques, contenus dans le compte-rendu d'enquête, est indiquée plus loin (cf. Partie V - Etape 4, p. 367).

²⁹⁷ [Bateson, 1977, p. 300] – Voir plus haut : « La Théorie des types logiques », (p. 52).

²⁹⁸ La métaphore est « *un outil indispensable de la pensée et de l'expression, spécifique de l'ensemble de la communication humaine, y compris les formes de communication qu'utilisent les scientifiques. Les modèles conceptuels de la cybernétique, ainsi que les théories énergétiques de la psychanalyse, ne sont, après tout, que des métaphores répertoriées* » [Bateson, 1980, p. 14].

Les auteurs ont habituellement recours à des expressions vides pour camoufler deux types de problèmes et les deux sont le reflet de graves dilemmes de la théorie sociologique. Un de ces problèmes a trait à la question de l'acteur : qui est responsable des actes dont votre phrase fait le constat ? Les sociologues préfèrent fréquemment des locutions qui laissent la réponse dans le vague, souvent parce que beaucoup de leurs théories ne précisent pas qui fait quoi. En effet, dans bien des théories sociologiques, les choses se produisent sans que personne ne les fasse. [...] Le besoin d'éviter toute mention de l'agent est à l'origine de deux tares caractéristiques de l'écriture sociologique : le recours quasi systématique à des tournures passives et à l'abus de substantifs abstraits.

L'incapacité ou le refus des sociologues de poser des affirmations portant sur la causalité [est le second problème, à l'origine de ce mode d'écriture]. Les sociologues commettent des erreurs théoriques [...] quand ils disent que la société fait ceci ou cela ou que la culture amène les gens à agir de telle ou telle façon, et il y en a qui s'expriment constamment de cette manière [...]. Ils veulent découvrir des causes car celles-ci ont de l'intérêt scientifique, mais ils ne veulent pas en assumer la responsabilité. [Becker, 2004, p. 13-15].

Howard Becker recommande par ailleurs aux chercheurs de ne pas « *ignorer les leçons du sens commun* » et les capacités de l'homme ordinaire, qui « *peut au moins voir ce qu'il a sous les yeux* » :

Des philosophies aussi variées que le pragmatisme et le Zen manifestent le plus grand respect pour la capacité de l'homme ordinaire à voir, avec Sancho Pança qu'un moulin à vent est effectivement un moulin à vent [...]. Les sociologues ignorent souvent les leçons du sens commun [...]. Nous ne transformons peut-être pas les moulins à vent en chevaliers, mais nous transformons souvent l'activité collective [...] en substantifs abstraits dont le lien avec les gens agissant ensemble est ténu. En règle générale, nous perdons alors tout intérêt pour les choses les plus banales que les gens font effectivement. Nous ignorons ce que nous voyons parce que ce n'est pas abstrait, et nous nous mettons en quête de « forces » et de « conditions » invisibles dont on nous a appris qu'elles constituaient tout l'objet de la sociologie. [Becker, 1985, p. 214].

Dans le même ordre d'idée, on peut s'apercevoir que des théories sociologiques majeures ont fait autorité, sans que la question de savoir en quoi consistait, véritablement, les « choses » évoquées par les notions fondant ces théories, comme,

par exemple, la notion d'« intériorisation des normes sociales et des valeurs morales ».

John Heritage fait observer que la théorie de l'action, développée par Talcott Parsons, fondée sur la notion de la motivation de l'action (issue des travaux de Durkheim), pourtant contestable, « *domina la théorie sociologique anglophone durant les deux décennies qui suivirent la seconde guerre mondiale* ». Et que, malgré quelques critiques, « *il est frappant de constater que, jusqu'à présent, personne, ou presque, n'a attaqué l'importance fondamentale que la théorie parsonienne a attachée à la motivation de l'action* » [Heritage, 1991, p. 93-94].

La théorie de Parsons reposait sur l'idée que : « *les valeurs morales intériorisées au cours de la socialisation peuvent exercer une influence puissante sur les finalités de l'action comme sur les moyens par lesquels ces finalités sont recherchées* ». Et cela « *sans pratiquement se pencher sur l'intelligence qui permet aux acteurs sociaux de coordonner leurs actions et de les orienter tout au long de leur accomplissement* ».

C'est cette question à laquelle Harold Garfinkel s'est efforcé de répondre, s'écartant de la théorie de Talcott Parsons :

Or la conceptualisation du savoir que les acteurs appliquent aux circonstances de leur existence est un élément-clé de toute analyse authentique de l'action sociale. Ce constat appelle des solutions aux questions qui se posent sur la nature et les caractéristiques du savoir qu'il convient d'attribuer aux acteurs sociaux, sur la façon dont ces derniers l'utilisent, sur la manière dont il doit être analysé dans le cadre de la théorie de l'action. C'est sur l'un de ces problèmes cruciaux qu'est intervenu Garfinkel, juste après la guerre, et qu'il s'est écarté fondamentalement du point de vue parsonien [p. 94].

On peut s'étonner en effet, qu'une notion aussi vague que celle d'« intériorisation » ait pu fonder des théories de premier plan. John Heritage avance l'explication suivante, au sujet de l'absence de critiques :

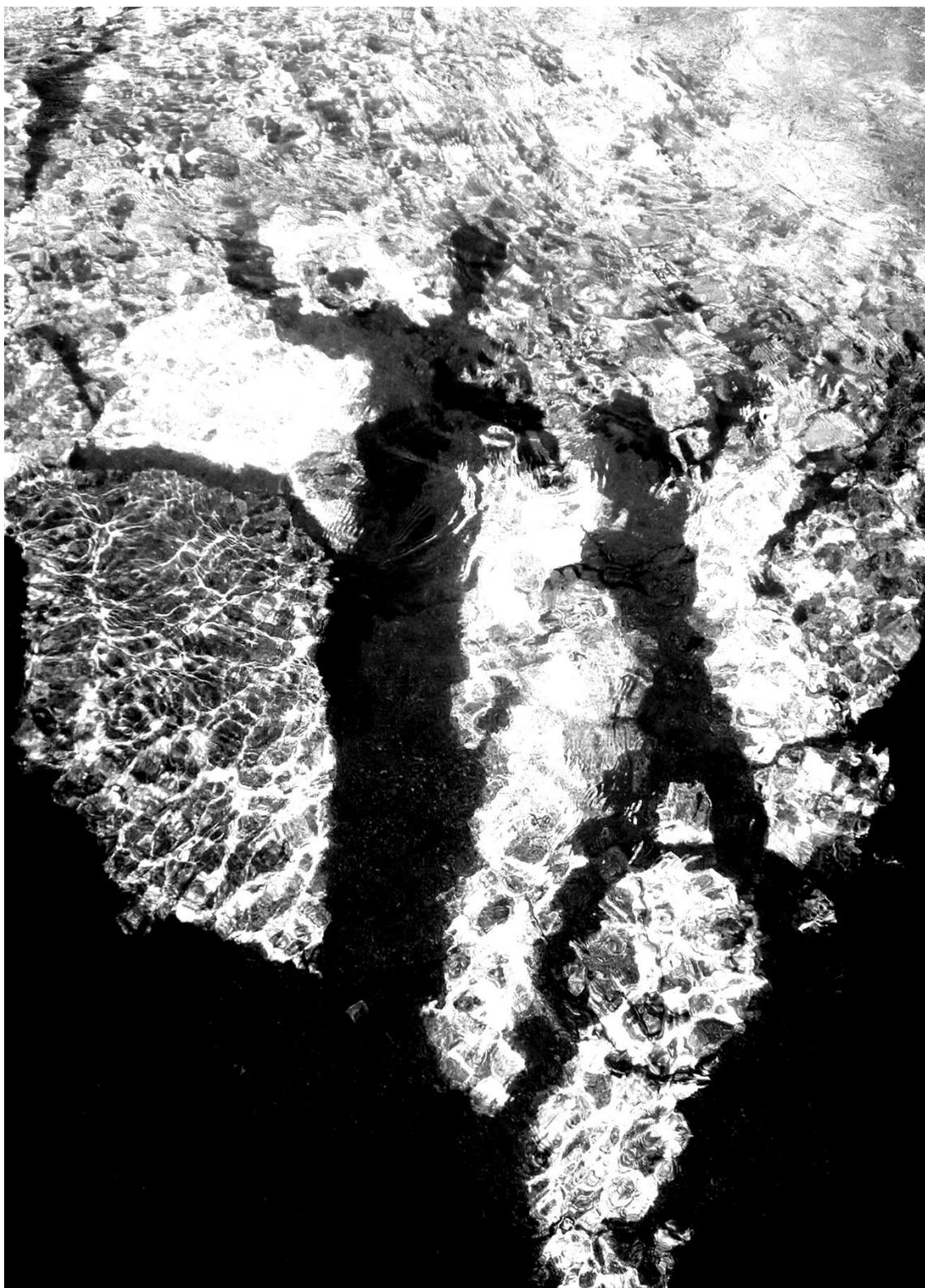
Ce phénomène est en partie dû au fait que cette théorie alliait de grandes options théoriques de la sociologie et de la psychologie qui ont sérieusement influencé les années d'après-guerre. Il est exact que, pour appuyer ses allégations, Parsons a souligné, à plusieurs reprises, les convergences de Durkheim et de Freud sur le phénomène de l'intériorisation.

Alfred Schütz [2010-e], analysant le « problème de la réalité », au travers du roman de Cervantès, *Don Quichotte*, et à l'aide de la théorie des sous-univers de William James [1890, vol. II], fait également remarquer, non sans une certaine malice, que l'impossibilité de localiser quelque part le « ça » de la théorie freudienne n'avait pas empêché de croire à son existence :

[...] les magiciens ne s'offrent jamais le luxe d'être vus²⁹⁹, et il est clair que l'axiome de l'enchantement, qui rend possible la réconciliation entre les sous-univers de l'imaginaire et de la réalité fondamentale, ne peut lui-même être soumis à un test trouvant ses origines dans un de ces sous-univers.

Notre époque éclairée n'est certainement pas préparée à accepter, dans la structure causale du monde, l'entremise d'enchanteurs invisibles comme principe d'explication des événements. Nous reconnaissons certes l'existence de virus invisibles, de neutrinos, ou d'un « ça » (*Id*) psychanalytique, en tant que sources causales de phénomènes observés. Mais, qui oserait confronter ces découvertes réalisées par nos scientifiques, avec les activités des enchanteurs du fou Don Quichotte ? Cependant, selon la théorie de ce dernier, l'activité des enchanteurs invisibles possède un grand avantage sur les principes explicatifs de la science moderne : les enchanteurs ont leurs propres raisons pour agir comme ils le font, et ces motifs peuvent être compris par les êtres humains [p. 163-164].

²⁹⁹ *Don Quixote*, p. 126. [L'auteur précise qu'il se réfère à la traduction anglaise de 1950, par J.M. Cohen, Penguin Book, Middlesex.]



Si je m'écarte d'un pas du centre, je me retrouve faisant partie du cercle...diagramme précis qui me donne qu'une vague idée de la complexité de l'ensemble.
Sue Hubbel - A country year living the question, 1983

Chapitre V : Les effets des premiers apprentissages

V.A - Le changement de regard

Les deux années de formation et cette expérience de recherche ont véritablement changé mon appréhension des choses, et en particulier mon regard sur la vie sociale de la ville de Saint-Denis et ma position de militante associative.

L'approche ethnométhodologique, avec ses concepts complexes, exigeants et parfois insaisissables, m'ouvrait un univers intellectuel totalement inconnu et très « stimulant ». Mettre en doute ses propres convictions les mieux ancrées n'est pas chose facile et exige de supporter une certaine « déstabilisation ». Je ne sais si j'étais prête à une telle expérience, peut-être correspondait-elle à une attente de ma part, toujours est-il que cette formation m'a passionnée en tout point, et que je m'y suis impliquée sans réserve³⁰⁰.

V.A.1. Posture « naturelle » et distanciation

L'objectif des nombreux exercices proposés aux étudiants était de permettre de faire la distinction entre une « description » et une « interprétation ». Par exemple, un des exercices majeurs, intitulé « micro-terrain », consistait à observer une situation d'interaction sociale et à fournir, d'une part une description détaillée, distanciée, et d'autre part une analyse des interactions observées. Il s'agissait d'apprendre à examiner sous un nouveau jour les situations les plus banales de la vie quotidienne, et ainsi de parvenir à s'extraire de la « posture naturelle » qui consiste à appréhender les interactions sociales comme des éléments « naturels » (*allant de soi*) et non pas comme des constructions sociales.

Développer cette capacité m'a permis de porter un « regard neuf » sur les situations familières dans lesquelles j'étais impliquée, au cours de mes activités associatives ou dans les circonstances de la vie quotidienne. Ces observations ont à la fois alimenté mon travail de recherche et apporté de multiples occasions de formuler de nouvelles

³⁰⁰ Mes « collègues de promotion » se moquaient gentiment de mon enthousiasme permanent et de mon adhésion « béate » à toutes les propositions des enseignants.

questions à propos de mon environnement social pour recueillir de nouvelles informations.

Par exemple, durant la période pendant laquelle j'ai menée mes premières investigations sur le thème de « la propreté », en avril 2004, j'ai observé les espaces que je traversais au cours d'un trajet au sein des immeubles de mon quartier³⁰¹. Il s'agissait d'un passage reliant les différents immeubles, construits sur des dalles. A l'issue de ces observations, j'ai photographié ces espaces pour en faire un diaporama, que j'ai intitulé « parcours ». J'écrivais dans mon journal de recherche :

J'avais en tête, comme quasiment tout le temps en ce moment, des bribes de mes entretiens. Et, en particulier les mots de : « laisser-aller », « dégradation du bâti ». J'ai donc regardé dans le détail ce qui se trouvait sur mon chemin. [J'ai ressenti un] Choc ! En « zoomant » de cette manière, sur un trajet de quelques dizaines de mètres, j'ai trouvé une foule de choses cassées, délabrées, crasseuses, barbouillées de peinture. Des choses qui m'ont paru traduire ces mots.

Il est clair que ça n'est pas ce que l'on voit d'ordinaire en passant par là. Il a fallu que je porte ce regard pour voir tout cela. Mais cela peut tout à fait participer de l'impression qui est ressentie sans forcément [que les détails ne soient vus].

J'ai vu la peinture grise sur les briques roses [destinée à recouvrir les « tags »], mais aussi du blanc sur du noir. Des traces de peintures superposées, de couleur différentes. De la peinture enduite à la hâte, avec d'énormes traces de rouleaux, des tâches par terre. Une porte noire grossièrement barbouillée de blanc [JdR – 2/06/04].

Cette expérience apparemment anodine m'a permis de prendre en compte la dimension du rapport physique, « sensitif », à l'espace, dimension qui interviendra dans mes analyses ultérieures, au sujet des significations traduites par le schéma de synthèse de l'enquête (en particulier la question des « effets » de la « saleté », le malaise exprimé, que nous avons appelé la « saleté morale »)³⁰²..

³⁰¹ J'ai également pris l'habitude d'observer mes interactions avec mes voisins, en particulier les plus jeunes. J'ai rapporté quelques unes de ces observations dans *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013, p. 57-58].

³⁰² En référence à l'expression : « *ça salit le moral* », tirée d'un entretien.

Ces réflexions sont en partie à l'origine de mes travaux sur la relation entre espace physique, action, perception, signification, qui aboutiront à l'élaboration de la « grille théorique de référence »³⁰³. La prise en compte de la perception « sensible » n'est en effet pas anodine. Elle intervient de manière essentielle dans la question de la construction du sens et dans les fondements phénoménologiques de l'ethnométhodologie :

[...] Garfinkel évoque souvent « les propriétés du champ phénoménal » des choses sociales, parfois en référence à la *Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty, dont la dernière partie de l'introduction s'intitule : « Le champ phénoménal ». Par là il entend le fait que l'ordre et le sens des objets sociaux émergent dans le domaine du concret et du sensible, et non pas dans celui de la représentation, du discours rationnel ou de la réflexion abstraite [Barthélémy, Quéré, 2007, p. 12].

V.A.2. Changement de posture

Cette question de la relation physique à l'espace, des perceptions qui en émanent, a été à l'origine d'une réflexion qui a eu d'importantes conséquences dans mon évolution personnelle, et qui constitue pour moi un des enseignements essentiels de l'expérience de la réalisation de l'enquête. Parmi les personnes auditées, il existait deux positions distinctes. Les unes livraient les sentiments qu'elles éprouvaient à la vue et au contact des ordures présentes dans l'espace public, elles mentionnaient leur dégoût faces aux odeurs et au fait de marcher dans les crottes de chien et l'urine (animale ou humaine)³⁰⁴. Les autres, moins nombreuses, ne formulaient rien concernant leur propre ressenti et développaient leurs questionnements et leurs

³⁰³ Voir la présentation du *Modèle méta* (Figure II-7, p. 99) et la description de ces travaux au chapitre suivant (Etpae 3 - Chapitre VI, p. 307 et suiv.).

³⁰⁴ Au cours des réunions publiques auxquelles j'ai assisté, j'ai constaté que les participants adoptaient le vocabulaire « officiel » et employaient l'expression « déjections canines ». Durant les entretiens, les personnes s'exprimaient au moyen d'un langage familier et parlaient de « crottes », de « pisse » et de « merde », expressions plus évocatrices des sensations éprouvées, que les premières. Cette observation m'a permis de mesurer à quel point le « cadre » des réunions publiques empêche (souvent involontairement) l'expression des habitants et la prise en compte de leur vécu. J'ai constaté également que ce vocabulaire « désincarné » s'insinuait dans le langage courant. Dans le domaine du commerce (thème de la seconde enquête) l'expression « commerce de bouche » étaient employée dans la cadre de conversations entre voisins.

analyses, au sujet des réactions qui s'exprimaient publiquement sur le thème de la « saleté de la ville ».

Il m'est apparu par la suite que cette différence de position, entre les « monsieur tout le monde » et les militants politiques ou associatifs, était une donnée importante de la « sociologie locale », les derniers étant plus souvent disposés à analyser les réactions « des autres », qu'à prêter attention à ce qu'ils ressentent et éprouvent. Et surtout, je me suis rendue compte que cette position de « surplomb » était celle que j'occupais jusque-là.

Le sujet de la « propreté » avait retenu mon attention, à la suite d'une manifestation réclamant « une ville propre pour tous », organisée en novembre 2003 par plusieurs associations de la ville de Saint-Denis³⁰⁵. Un tract, intitulé « La rue n'est pas une poubelle ; Le droit à une ville propre pour tous » [cf. compte-rendu - annexe 1-3, p. 57], avait été diffusé le mois précédent, par l'association *Saint-Denis & Environnement*.

Au moment d'engager les premières investigations, le fait que plusieurs de mes voisins partageaient cette préoccupation, alors que pour ma part je ne me sentais pas réellement impliquée, me posait question. Les réflexions rapportées ci-dessus m'ont apporté une réponse.

Je faisais partie des personnes engagées dans la vie associative³⁰⁶, entretenant une certaine proximité avec les militants politiques et les élus municipaux, et partageant en grande partie leur point de vue³⁰⁷. Un point de vue appuyé, me semble t-il (selon la position que je défends à présent) sur une hiérarchie des valeurs attribuées aux sujets de préoccupation et de mobilisation des habitants. Certains d'entre eux étant jugés dignes des « causes politiquement recevables » et d'autres non. Les seconds étant perçus, soit comme émanant de courants idéologiques opposés, soit comme des sujets n'entrant pas dans le champ politique et ne méritant pas que l'on s'interroge sur leur fondement et leur signification.

³⁰⁵ Voir note n° 162, (p.158).

³⁰⁶ En particulier au sein de l'association des locataires de mon immeuble, créée en 1987, et dont j'assume la présidence depuis cette date (cf. Partie III, p. 121).

³⁰⁷ Saint-Denis fait partie des villes ouvrières, « villes rouges » dirigées par des municipalités communistes, qui se sont développées autour de Paris avec l'industrialisation.

Le document que j'avais rédigé en janvier 2004, par lequel je formulais les questions que m'évoquaient les actions revendicatives des associations, témoigne de ma vision du sujet à cette période³⁰⁸. J'ai suivi en cela les préconisations de Patrice Ville qui, au cours de ses interventions socianalytiques, organise des entretiens entre les membres du « staff » afin de leur permettre d'exprimer leur propre point de vue sur la situation étudiée, et de mettre à distance [Gilon, Ville, 2014]³⁰⁹.

Ces premières analyses et l'expérience « [d'exposition] *au feu épistémologique des concepts radicaux réunis par Garfinkel sous l'appellation "d'ethnométhodologie"* » [Quettier, 2007-a, p. 5], m'ont permis d'effectuer un véritable « changement de regard ». J'ai d'ailleurs été surprise de constater un tel changement, à la lecture du document évoqué ci-dessus. Cette remarque confirme les propos que je tenais en mars 2004, à propos de mon enthousiasme à l'égard de cette formation :

Il y a quelque chose dans l'ethnométhodologie, qui fait que, chez moi, « ça marche » - même dans ma vie personnelle qui devient un terrain d'application pratique. Peut-être parce qu'on peut s'appuyer sur les capacités, mais aussi sur les faiblesses, les difficultés, [et s'employer] soi-même comme instrument de recherche [JdR – 22/04/06].

Cette évolution, qui a subi une nette accélération au cours de cette période, avait été entamée au cours des dix années précédentes. J'avais choisi des formes d'engagement qui m'offraient la possibilité d'initiatives, de satisfactions et de relations personnelles, au détriment des activités militantes plus formelles.

La fréquentation de voisins d'horizons différents m'offrait un cadre plus ouvert que celui des seuls groupes militants politiques ou syndicaux, que j'avais côtoyés jusque-là, et auprès desquels je m'étais formée durant mon adolescence. Il s'agissait de militants communistes et de la CGT (Confédération Générale du Travail), très actifs au sein du Comité d'Entreprise des usines Peugeot de Sochaux, avec lesquels j'ai mené la plupart de mes activités d'animatrice de centre de vacances, et différents projets culturels, comme je l'ai indiqué dans la biographie présentée plus haut (cf. Partie III, p. 115).

³⁰⁸ [Pré-rapport 4/11/04, Compte-rendu - annexe 1-2, p. 50].

³⁰⁹ « L'outil de connaissance de la socianalyse est le chercheur/intervenant lui-même, dont les réactions, les sensibilités personnelles et résonnances collectives présentes dans le staff d'intervention, sont un moyen de produire de la connaissance » [p. 15].

Les événements douloureux intervenus dans ma vie personnelle dans les années quatre-vingt-dix (dont le décès de mon père, et celui d'une petite fille née prématurément), m'avaient également orientée vers des préoccupations plus « existentielles », et incitée à renoncer à la position du « militant de service », « défenseur des bonnes causes » et chargé de « l'éveil de la conscience des masses ». Cette année de formation n'a donc pas provoqué « miraculeusement » cette transformation personnelle, mais elle m'a procuré des occasions de la mettre en œuvre, ainsi que des outils conceptuels pour la conforter et l'exprimer.

V.B - La posture de non savoir

V.B.1. Une émancipation intellectuelle

Ces expériences et réflexions sont à l'origine du changement de « posture » que j'ai progressivement opéré, me libérant des contraintes de mes options idéologiques. Je me suis définie davantage comme une « personne engagée » qu'une « militante de service », prenant plaisir à découvrir de nouvelles lectures des situations, sans éprouver de regret ni de culpabilité d'avoir pu défendre des positions remises en cause plus tard. Je considère aujourd'hui cette évolution comme une véritable émancipation personnelle.

Je veux dire par là que, sans renoncer aux options idéologiques que je défends, j'ai appris à relativiser la valeur de « vérité » qu'elles représentent, et je me sens en capacité d'exercer une certaine liberté de pensée par rapport à la « ligne officielle ». Je ne crains plus d'intégrer à mes convictions des points de vue qui s'en éloignent, et j'évite à présent d'évaluer les prises de position d'autrui, selon le seul critère des options idéologiques que celles-ci sous-tendraient, justifiant ainsi le fait de ne pas les examiner.

Le premier entretien que j'ai réalisé m'a mis en présence d'une personne (Monsieur C.) que j'avais choisie après l'avoir entendu au cours d'une réunion publique, à l'invitation des équipes et élus municipaux chargés de la relation avec les habitants de mon quartier. J'avais identifié cette personne comme appartenant au groupe des défenseurs de la « propreté » quelques peu radicaux (voire « réactionnaires »), et je

l'avais situé comme tel dans mon « échantillon ». Le fait d'écouter attentivement ses propos durant l'entretien, et de me consacrer à entrer dans son « cadre de référence » [Rogers], a considérablement modifié mon point de vue sur ses positions et sur celles des initiateurs des mouvements revendicatifs.

Cet entretien a véritablement ouvert, pour moi, un nouveau champ d'interprétation. J'ai appris, par exemple, que les personnes les plus « sensibles » à la question de la « propreté » pouvaient être aussi celles qui éprouvaient un fort sentiment d'appartenance à la collectivité et se sentaient concernées par la vie sociale locale. J'ai découvert que, derrière la revendication de mesures répressives à l'encontre des « salisseurs », s'exprimait une demande d'affirmation des « règles sociales » nécessaires à la vie commune. La demande de « mettre de l'ordre », reçue comme un appel à l'ordre autoritaire, fait davantage référence à « l'ordre social », au sens d'organisation de la société.

Je suis aujourd'hui très attentive au fonctionnement de ces interprétations porteuses de « simplifications »³¹⁰, et le fait de rechercher la complexité qu'elles dissimulent me passionne. Cependant, je ne me reproche pas d'avoir, malgré tout, fréquemment recours à ce type d'interprétation. Etre en capacité de s'échapper de la « posture naturelle » dans certaines circonstances, notamment dans les situations de recherche, n'exige pas de renoncer à sa condition de *membre*, ce qui reviendrait à s'exclure de toute vie sociale. Pour un ethnométhodologue, être *membre* est une condition indispensable à l'appréhension des situations sociales qu'il étudie, qu'il le soit préalablement ou qu'il s'emploie à le devenir.

Il a donc ainsi un « informateur » à sa disposition en permanence, constitué par lui-même, dans son rôle familier de *membre*. Se regarder « en train d'être *membre* » était

³¹⁰ [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 58-65]. Pour les auteurs, les « terribles simplifications », figurent parmi les facteurs qui contribuent à la « genèse des problèmes » (au côté des trois autres facteurs exposés dans l'ouvrage : « Plus de la même chose » ; « Le syndrome d'utopie » ; « Les paradoxes »). La simplification repose sur le déni des problèmes, les attaques contre ceux qui les exposent et le refus de la complexité : « *Ce composé de déni et d'attaques repose sur la simplification abusive des interactions qu'on observe dans les systèmes sociaux, et, en général, sur la simplification des interdépendances complexes du monde moderne, en évolution rapide. Une telle position ne se maintient que si on refuse de voir cette complexité et si on définit sa propre vision bornée, soit comme authentiquement, réellement et honnêtement tournée vers la vie, soit comme "obstination à s'en tenir aux faits". L'expression française terribles simplificateurs [en français dans le texte (NdT)] caractérise fort bien les champions de cette attitude* » [p. 58-59].

un exercice auquel les enseignants du DESS d'ethnométhodologie conviaient régulièrement les étudiants, et le pratiquer était davantage un motif de curiosité et d'amusement que d'auto critique. Les exclamations spontanées, que m'inspirent parfois l'état du « local à ordure » de mon immeuble, sont un exemple de cet amusement. Le fait d'argumenter en faveur de l'idée que les « salisseurs » représentent des personnages fictifs, et n'existent pas en tant que personnes réelles, ne m'empêche pas de leur adresser des récriminations plus ou moins sévères, attestant par là que je suis toujours en possession de mes facultés de raisonnement caractéristiques des *membres*.

V.B.2. La posture socianalytique de non savoir

La pratique socianalytique impose une posture de « non savoir » [Gilon, Ville, 2014, p. 83-86]. Dans les situations d'intervention, le savoir et la compétence de l'intervenant reposent sur le fonctionnement du dispositif, et non sur le contenu de la situation justifiant l'intervention. Cette dernière a précisément pour fonction de faire émerger le savoir et les analyses des acteurs concernés, afin de leur permettre de se les approprier et d'en dégager collectivement des pistes d'action.

La posture non directive poursuit la même démarche. Tout comme l'ethnométhodologue, le chercheur « non directif » doit s'extraire de la « posture naturelle » et renoncer à sa connaissance et son expérience des situations sociales³¹¹. Son rôle est de permettre à la personne interviewée de formuler son point de vue, d'approfondir ses analyses, d'affiner ses descriptions. Moins il « sait », plus il sera à même de chercher à comprendre les propos exprimés, de vérifier si le sens qu'il accorde à ces propos est bien le sens que lui accorde son interlocuteur.

Parmi les mots que le chercheur doit s'interdire, et que mentionne Patrice Ville, figure celui de : « d'accord ». Selon lui, ce mot a pour effet de clore la réflexion, il indique que l'on « sait de quoi il retourne » et qu'il est inutile de poursuivre. Or, l'attitude requise est au contraire d'inciter à prolonger, toujours plus, le propos et de « relancer » encore, quand la personne pense avoir tout dit, ou du moins tout ce qui lui paraît digne d'intérêt. Le chercheur n'a jamais « assez compris ».

³¹¹ Voir le concept d'*indifférence ethnométhodologique*, Lexique - Partie VII, p. 601).

L'expérience du premier entretien, que j'évoquais plus haut (cf. entretien Mr.C., p. 267), s'est révélée très instructive sur ce plan. En parvenant à questionner mon interlocuteur, à propos d'un point de vue qu'il avançait et que pourtant je comprenais et partageais (en tant qu'*allant de soi*), j'ai obtenu une description du « geste de salir ». Celle-ci exposait un des éléments majeurs des « mécanismes » de raisonnement portant sur la signification des « comportements des salisseurs », c'est-à-dire le caractère volontaire et conscient de leur « geste » : « *ils ne peuvent pas ne pas en avoir conscience* », et donc ils sont forcément animés de mauvaises intentions³¹². Je n'aurais pas obtenu ces précieuses informations si je m'étais contentée d'approuver les propos de Mr.C., comme je l'aurais fait dans les circonstances d'une conversation courante. Et surtout, je découvrirai plus tard que cette description constituait une parfaite illustration de la construction du *sens commun* relative au mot « salir », et que j'ai d'ailleurs retenue à titre d'exemple de mes démonstrations [Bodineau, 2009, p. 28]³¹³.

V.B.3. La pertinence des savoirs profanes

Au delà de l'intérêt de la posture de non savoir en tant que méthode d'investigation, le fait d'en faire l'expérience m'a apporté une confirmation essentielle : celle de la pertinence du savoir sociologique profane, qui constitue la base de la position épistémologique de la socialanalyse et de l'ethnométhodologique³¹⁴.

L'intégralité des conclusions de l'enquête sont issues des propos recueillis, les analystes n'apportant pas de connaissances relatives à la situation concernée et ne

³¹² Ce « mécanisme », mis en lumière par cet exemple, correspond en fait au processus par lequel les acteurs se servent des conventions normatives pour comprendre le sens des actions : « [...] *les acteurs vont, quelle que soit l'action, tenter de la comprendre en fonction des normes ; dans le cas où l'action ne pourra être considérée comme conforme à une convention normative, elle pourra néanmoins être traitée comme un écart. Des écarts peuvent, à leur tour, faire l'objet d'un traitement "élaboratif de second degré" dans lequel on fera peut-être appel à des motifs et à des intentions particuliers (souvent négatifs) pour les interpréter. [...] Cependant, ces interprétations présument en général, que [...] les conventions normatives applicables à une situation d'action sont cognitivement disponibles pour tous les sujets concernés et donc que le "déviant" est souvent quelqu'un qui "aurait dû savoir" et qui "aurait pu agir autrement". Les notions conventionnelles de responsabilité de l'action (et de sanctionnabilité de l'action) reposent sur cette présomption* » [Heritage, 1991, p. 108].

³¹³ Voir plus loin : « Le changement d'interprétation », (p. 375).

³¹⁴ Voir le concept de *compétence unique* du *membre* (Lexique - Partie VII, p. 596).

faisant appel à aucune théorie sociologique préalable. Leur rôle consiste à « travailler » les analyses exprimées, en les mettant en relation, en faisant émerger des oppositions, des contradictions, des ambiguïtés, de manière à en extraire les significations implicites.

Cependant, le caractère implicite (*allant de soi*)³¹⁵ du *sens commun* ne signifie pas pour autant que celui-ci soit ignoré :

Il ne s'agit pas d'induire ici l'idée que les acteurs ignorent le sens qu'eux-mêmes attribuent aux événements de leur vie. Selon les théories socianalytiques et ethnométhodologiques, l'acteur, dans la posture « naturelle » de la vie quotidienne, « oublie » le fait que les significations sont socialement construites, et les considère comme se rapportant à la « nature des choses ». Ce qu'il s'agit de restituer aux acteurs n'est pas le « sens » lui-même, mais la conscience du fait qu'ils contribuent à le construire, et la connaissance des éléments qui fondent cette construction. Ces éléments sont contenus, de manière implicite, dans les propos exprimés. Le rôle des chercheurs consiste à les mettre au jour [Bodineau, 2013, p. 32 – note n° 52].

Cette conviction de la pertinence des savoirs profanes a contribué à l'évolution de ma posture. En prenant conscience de la valeur de mon propre savoir j'ai aussi accordé de la valeur au savoir de tout un chacun. J'ai cessé de me considérer comme appartenant à « l'avant-garde » éclairée chargée de développer la conscience politique des « masses ». Pascal Nicolas-Le Strat formule ainsi la question des « avant-gardes », dans son exploration du « commun » :

Dès qu'un commun s'institue trop fortement, dès qu'il se fige et se raidit, alors il risque d'entrer dans une routine et de négliger peu à peu ce qui a motivé son instauration. Il s'expose alors à devenir insensiblement et insidieusement l'affaire de quelques-uns – de ceux qui prétendent avoir l'expérience pour diriger, l'autorité pour négocier (avec le décideur public, par exemple), la compétence pour faire, la disponibilité pour gérer ; de ceux qui se mettent à la place des autres [...].

« Commun » vient nous dire qu'il est possible d'agir ensemble sans s'en remettre à une avant-garde, un intellectuel (nécessairement) éclairé ou une direction (évidemment) compétente. [Nicolas-Le Strat, 2016, p. 168-169].

³¹⁵ Voir le concept d'*allant de soi* (Lexique - Partie VII, p. 596).

Sans verser dans la caricature, disons que j'ai partagé longtemps l'idée selon laquelle les militants disposaient de moyens d'analyse qui faisaient défaut au commun des citoyens, et qu'il leur appartenait d'en diffuser les fruits. J'ai peu à peu considéré que « personne n'attendait rien de moi », ni mes voisins, ni les « jeunes » de mon quartier avec lesquels je suis, peu à peu, entrée en relation. L'attente venait plutôt de ma part en raison du besoin, dont j'ai pris conscience, de participer à la vie sociale et de disposer de moyens d'agir sur mon environnement social immédiat.

Ces expériences m'ont également rendu attentive à la position des intervenants dans le cadre des rencontres publiques auxquelles j'étais conviée, et où, malgré quelques artifices « participatifs » plus ou moins sincères, les intervenants se situaient principalement en tant que détenteurs du savoir et de l'expertise. Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de vivre ces situations, non plus en tant que participant *membre*, mais en tant qu'observatrice. J'observais donc les interactions, sans y prendre part, et j'observais également le « cadre » de la rencontre lui-même ainsi que la situation dans laquelle celui-ci plaçait chacun des intervenants.

J'ai vécu une expérience instructive à ce propos (en mai 2005). J'ai participé aux « concertations » organisée par la municipalité, au sujet de la rénovation de mon quartier, la « ZAC Basilique ». Au cours d'une des rencontres, « armée » de ces nouveaux outils d'analyse et d'une attention nouvelle au « cadre » formé par le vocabulaire choisi, je me suis permise de questionner le sens des propos tenus par les intervenants, tels que ceux de : « résidentialisation », « espaces déqualifiés », « lieux de stagnation », ce dernier terme désignant les espaces occupés par les jeunes gens du quartier. La réaction des représentants du cabinet, chargé d'établir le projet de rénovation, a été immédiate et très agressive. Apparemment, j'outrepassais le rôle qui m'était assigné, celui de « l'habitant » encouragé à faire part de ses problèmes et de ses besoins. J'étais soudain accusée de « ne pas prendre en compte les souffrances des gens », face aux problèmes « d'insécurité » auxquels ils étaient confrontés.

Je mesurais l'illégitimité du savoir profane, dès qu'il souhaite librement s'exprimer. Comme le soulignent Christiane Gilon et Patrice Ville, malgré le développement de l'emploi du terme « expertise citoyenne », la légitimité des savoirs, profanes et informels, est loin d'être assurée : « *Nous parlons ici de savoirs profanes au sens où ceux qui les détiennent ne sont pas censés, dans la division du travail, produire de*

telles connaissances. Il y a quelque chose d'illégitime dans ces savoirs [...] ». Faire appel à l'expertise des citoyens est suspecté de manifester un « mépris des experts », et en politique, de se teinter « de populisme, de démagogie » [Gilon, Ville, 2008, p. 105].

Et je réalisais, dans le même temps, la « puissance » de cette capacité à « dépasser » le contenu de la situation présente, pour considérer son cadre organisationnel et la distribution des pouvoirs que celui-ci organise. Il a suffi d'interroger le cadre, pour mettre en cause l'organisation établie. Cet épisode a contribué à mon désengagement progressif des démarches « participatives » dont justement, le cadre n'était ni explicite ni interrogeable. J'ai préféré m'orienter vers des initiatives susceptibles de mettre en œuvre ces compétences récemment acquises.

Les réflexions que m'ont inspirées ces diverses expériences, concernant la posture des intervenants : chercheurs, praticiens de l'action sociale et militants associatifs ou politiques, connaîtront en effet des développements par la suite. Elles sont à l'origine des initiatives que j'ai menées, en 2010 et 2011, évoquées plus haut : la déambulation artistique « *Dédaldilo* », et les journées d'études « *Recherche et intervention sociale* », réunissant différentes catégories d'acteurs.

J'ai développé à cette occasion un travail de recherche qui m'a permis d'élaborer l'esquisse d'un modèle conceptuel, portant sur la triangulation : « théorie / pratique / chercheur » et visant à interroger la posture de l'intervenant vis à vis de son « terrain » (cf. « Le schéma du triangle », p. 502). Celui-ci sera complété ultérieurement par un second modèle, « la pyramide ». Il est construit à partir de l'analyse de ma position personnelle par rapport aux différents pans de mes activités, appuyée en particulier sur la distinction entre ma « position de chercheuse », correspondant aux situations de recherches formelles, et la « posture de recherche », adoptée dans le contexte « non-formel » de mes activités associatives, et dans celui, « informel », de la vie quotidienne.



Car chacun d'entre nous s'intègre également à d'autres figures reliées entre elles et le résultat global à multiples facettes est aussi complexe, aussi subtil, flexible, fragile qu'une toile d'araignée.

Sue Hubbel - A country year living the question, 1983

Chapitre VI : Une découverte inattendue (Etape 3 - 2006)

VI.A - Introduction : la mise en cause du sens *allant soi*

1) La découverte d'une « confusion de sens »

C'est au cours de cette étape décisive qu'est intervenue la première découverte qui me permettra par la suite de m'engager véritablement dans un travail d'élaboration théorique.

Cette découverte porte sur ce que j'ai d'abord appelé « la confusion de sens » contenue dans le schéma de synthèse, c'est-à-dire, selon la formulation retenue à ce stade : la confusion qui existe entre la signification attribuées aux mots « saleté » et « détritrus » d'une part, et aux mots « salir » et « jeter » d'autre part. Selon leur sens courant adopté jusque-là, les premiers sont considérés comme désignant des « objets » et une « action », alors qu'ils désignent la signification attribuée aux « objets » (détritrus), et à l'« action » (jeter). L'attribution de cette signification étant établie, comme on l'a vu précédemment³¹⁶, selon « la place » occupée par ces « objets » et celle à laquelle ils ont été déposés. Il a été établi, durant cette étape, que la signification du mot « salir » est celle de : « jeter ailleurs que là où il faut » ; et que la signification du mot « saleté » est celle de : « objet qui n'est pas à sa place ».

J'avais donc établi, sans le savoir, la distinction qui convient entre les « choses » et le « sens des choses ». On peut comprendre que ces découvertes, fort enthousiasmantes, me « dépassaient » très largement à cette période. Leur fondement théorique ont fait l'objet des étapes ultérieures (Etape 4 et Etape 6 - Partie V, p. 349 et 456).

La présente étape de recherche a été motivée par l'élaboration d'un projet d'intervention appuyé sur les résultats de l'enquête, que je souhaitais proposer aux élus de la ville de Saint-Denis et de la Communauté d'agglomération *Plaine Commune*. Dans le cadre de la préparation de ce projet, je me suis donc employée, d'une part, à résumer les conclusions de l'enquête, afin de formuler, en termes

³¹⁶ Voir notamment les développements théoriques (Partie II, p. 104).

concrets, les facteurs participant aux « raisons de salir », et les moyens permettant d'intervenir sur ces facteurs ; et d'autre part à dégager de ces « points forts » les principes du projet d'intervention. Ce sont les difficultés qui se sont présentées au cours de cette entreprise qui ont occasionné la reprise de mes recherches.

J'ai donc poursuivi les recherches, engagées au cours de l'étape précédente (Etape 2 - Partie IV, p. 228), au sujet des différents « registres de sens » représentés par le schéma de synthèse. Les travaux m'ont permis de conclure que le schéma formait la représentation d'un raisonnement abstrait, et ne représentait pas la « réalité ». J'ai également engagé la conceptualisation de ces recherches, en élaborant ce que je dénommerai plus tard, « l'échelle théorique de référence », fondée sur la théorie des types logiques – (cf. Partie II, p. 98). Par ailleurs, les résultats de cette étape ont permis de revisiter de façon pertinente les conclusions de l'enquête.

2) La présentation du contenu du chapitre

Sont présentés ci-après :

1) Le contexte de l'étape de recherche [cf. VI.B - p. 294], formé comme indiqué ci-dessus, par l'élaboration d'un projet visant à restituer les résultats de l'enquête, sous la forme d'une intervention artistique dans l'espace public.

Sont présentés ici, les axes fondant ce projet de mise en scène de l'« univers métaphorique de la saleté », qui visait à transmettre un « message », au moyen d'actions inscrivant dans l'espace de la ville des signes « porteurs de sens ».

2) La description des travaux réalisés [cf. VI.C - p. 297]. Celle-ci comprend :

- La présentation détaillée et commentée des travaux [cf. VI.C.1 - p. 297].

- La description du projet artistique [cf. VI.C.2 - p. 302].

Celui-ci présentant les « postulats » du projet ainsi que les questions, relatives au « statut de réalité » des résultats de l'enquête, que l'élaboration du projet a soulevées. C'est au cours de ces travaux qu'a été élaboré le « schéma aux trois niveaux », formant l'échelle théorique de référence du *Modèle méta*³¹⁷.

³¹⁷ L'échelle théorique a été présentée plus haut, au chapitre exposant le *Modèle méta* (cf. Figure II-7 - Partie II, p. 99).

- L'étude des paradoxes [cf. VI.C.3 – p. 311], formés par le fait d'interpréter les résultats de l'enquête, en termes d'incidence par rapport à la « réalité » du territoire et du fonctionnement social.
- Les travaux aboutissant à la découverte de la « confusion de sens » [cf. VI.C.4 - p. 322], portant sur la confusion de la signification attribuées aux mots « saleté » et « salir », et aux mots « détritrus » et « jeter ».
- Les conclusions de l'étape de recherche [cf. VI.C.5 – p. 329]. Celles-ci commentent les principaux résultats de l'étape de recherche : en particulier la mise au jour du « statut » du schéma de synthèse (qui représente un raisonnement abstrait) ; et l'évolution de l'interprétation des résultats de l'enquête, la question des « raisons de salir » devenant celle des raisons de jeter « là où l'on jette ».

3) Un éclairage théorique [cf. VI.D - p. 336], portant sur la question de la validité du schéma de synthèse au regard de la « réalité », en référence au concept du *monde de la vie*.³¹⁸ Le recours à ce concept s'avère indispensable pour dépasser l'appréhension de *sens commun*, selon laquelle il existe une « réalité matérielle » et objective.

4) Les travaux réalisés à l'occasion de la préparation d'un séminaire sur le thème de « la propreté des espaces public », organisé dans le cadre d'une mission effectuée auprès de la Communauté d'agglomération *Plaine commune*. Ces travaux ont porté sur l'analyse de l'intervention des Collectivité dans l'espace public.

VI.B - Le contexte : un projet d'intervention artistique

Les élus impliqués dans la commande de l'enquête m'avaient encouragée à prendre contact avec la Communauté d'agglomération *Plaine Commune*, chargée de la gestion des espaces publics, afin d'envisager les modalités de l'exploitation des résultats³¹⁹. Mon intention était de proposer une opération visant à restituer les analyses produites, au moyen d'interventions artistiques dans l'espace public.

³¹⁸ Voir la présentation de ce concept, développé par Alfred Schütz (Lexique - Partie VII, p. 577).

³¹⁹ La Communauté d'agglomération était à l'époque composée des villes suivantes : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'île-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse.

Cette mise en scène de l'« univers métaphorique du discours sur la saleté » me semblait apte à résoudre la difficulté que présentait la restitution des analyses proposées :

La restitution de l'analyse se heurte à un paradoxe. Celle-ci propose un changement radical de point de vue sur la situation, un retournement de l'appréhension des « causes » et des « effets », qui, étant données sa complexité et la démarche qu'il sous-tend, a peu de chance d'être transmis au moyen d'un compte-rendu raisonné

D'où l'idée d'intervenir sous une forme artistique (transposée) en direction de la population, de manière à diffuser le point de vue « décalé », la **prise de distance** à laquelle l'étude permet d'accéder. Cette idée s'est enrichie de la démarche d'un artiste plasticien qui conjugue une mise en scène de l'espace avec un travail « d'interpellation » de la population autour de thèmes liés à des événements ou projets particuliers [*Axes du projet au 7/05* – document personnel].

L'espace de la ville m'apparaissait véritablement comme le centre de la question de la « propreté » : la relation à l'espace public et à la Collectivité (le « chez soi » et le « dehors »), figurant de façon déterminante parmi les « raisons de salir ». Et je souhaitais également mettre en avant les questions émergeant du « discours » au sujet de l'histoire de la ville, son passé de « *ville emblématique de la Banlieue rouge* », son identité et les inquiétudes concernant son devenir, questions qui me semblaient constituer la « toile de fond » du sujet de la « propreté » :

Les références au passé, évoquant une ville « emblématique » dotée d'une structure sociale et d'une organisation politique solides, appuyées sur une culture ouvrière dominante et un appareil militant puissant, contrastent avec le discours actuel qui décrit un système social tendu, fragilisé, un territoire « perméable », qui comme sa population, semble menacé dans son identité.

Constamment présente dans le discours, l'éducation, remède applicable aux « salisseurs non éduqués », ouvre également sur l'idée d'une rupture de la transmission entre les générations, reflet de la perte des références culturelles dont souffriraient non seulement les immigrés, mais les « autochtones », devenus des déracinés sur leur propre territoire. [Compte-rendu, p. 20 et 22].

A la suite des derniers travaux réalisés (Etape 2), au sujet des traces, des signes tangibles présents dans l'espace de la ville, signes « *porteurs de sens* », j'ai retenu

l'idée du territoire de la ville comme « *miroir physique* », véritable « *théâtre du fonctionnement social* » [Doc. manuscrit 26/03/06- 2].

Selon l'idée que le « Geste de salir », « *intervention humaine chargée de sens* », « *matérialise le désordre, le rend visible et tangible en l'inscrivant dans l'espace de la ville* », il s'agissait de transmettre un message dans l'espace de la ville, au travers d'actions inscrivant à leur tour des signes « porteurs de sens »³²⁰.

Ce projet, présenté en mai 2006, ne sera pas toutefois pas retenu, ni la seconde opération proposée au cours des mois suivants. Celle-ci prévoyait de mener, avec les habitants de trois sites de l'agglomération, des actions portant sur l'amélioration de leur espace de vie au moyen de projets élaborés en collaboration avec les agents des services communautaires chargés de la gestion des espaces publics³²¹. Les échanges avec les équipes de *Plaine Commune* ont cependant abouti un peu plus tard. Une mission d'organisation d'un séminaire interne m'a été confiée en fin d'année 2006, impliquant les agents et responsables des services, ainsi que les élus des huit villes, membres de la Communauté d'agglomération à cette période. La manifestation s'est tenue le 30 mars 2007 (Cf. ci-dessous p. 340).

Les premiers documents posant les pistes du projet, en février 2006, portent le titre suivant : « *Communiquer sur le thème de l'espace public, les enjeux du territoire* »³²². Ces documents s'assignent les objectifs suivants :

Concevoir et mener des actions de communication sur les thèmes liés à l'espace public au travers d'une mise en scène des espaces publics et d'interventions théâtralisées qui permettent d'ouvrir un dialogue entre les acteurs des collectivités publiques et la population.

³²⁰ Cf. ci-après : « Les postulats du projet », (p. 302).

³²¹ Les objectifs ont été définis comme suit : « *Favoriser l'appropriation par les habitants de leur espace, par le biais d'une intervention concrète, qui leur donne réellement "prise" sur celui-ci. Construire une relation de collaboration entre la population et les services, au travers de la réalisation d'un projet en commun. (Modifier le mode de relation ayant-droit / prestataire)* » [Projet Espaces publics - août 2008] – Accessible via : <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>]

³²² Le texte présenté est issu d'un document de travail, du 17/02/06, non diffusé. J'ai travaillé en collaboration avec Patrick Chauvin, artiste plasticien, organisateur d'intervention et d'opérations de communication dans l'espace public (ses travaux sont présentés sur son site personnel : <http://www.patrickchauvin.com>).

Il s'agit de transmettre un message par une action, une intervention concrète sur le terrain - entamer un dialogue, continuer à chercher - Mettre en scène ce qui se « joue » dans l'espace, rendre visible, matérialiser, mettre au grand jour ce qui est sous-jacent - Restituer la parole [recueillie].

Les thèmes issus de l'enquête, que je proposais de travailler, étaient indiqués comme suit :

La « saleté » est dégradante – Elle est vécue comme le témoin d'un désordre du système social – Les sentiments à l'égard de la « saleté » concernent les sentiments à l'égard du territoire de la ville - Dimension physique du rapport au territoire – Le territoire porteur de signes : la « saleté » met le territoire en désordre ; elle focalise les sensations éprouvées face à d'autres signes de dégradation matérielle de l'espace et de dégradation (abstraite) de la société et des rapports sociaux. Elle crée une perturbation matérielle, morale « *la saleté morale* » et symbolique.

VI.C - La découverte d'une confusion de sens

VI.C.1. La présentation détaillées des travaux

Comme indiqué en introduction de ce chapitre (cf. p. 292), c'est au cours de la présente étape de recherche qu'est intervenue la première découverte décisive qui ouvrira la voie de l'élaboration théorique du *Modèle méta*. Durant la préparation du projet d'intervention mentionné ci-dessus, la rédaction d'un résumé des résultats de l'enquête m'a confrontée une nouvelle fois aux phénomènes « d'instabilité du sens », rencontrés au cours des étapes antérieures, et dont j'ai poursuivi l'étude. Par ailleurs, l'élaboration du contenu du projet d'intervention artistique m'a incitée à poursuivre la recherche dans différents domaines, énoncés ci-après.

1) L'élaboration d'un projet artistique : la définition de la réalité [VI.C.2]

[Cf. VI.C.2 – p. 302]

Au cours de l'étape de recherche précédente (Etape 2 – cf. Chapitre III, p. 214), je m'étais attachée à l'explication des réactions exprimées à l'égard de la « saleté » (les « Effets » ou « Saleté morale »), remettant ainsi en cause l'explication que j'avais

qualifiée d'abstraite, selon laquelle le malaise ressenti proviendrait de la perception d'une déstructuration sociale provoquée par « La crise ». J'avais conclu à la présence, dans l'espace physique, de « signes tangibles », dont l'observation ou la perception permet de supposer la réalisation d'une action et, par le biais d'un « mécanisme à rebours », d'attribuer un sens à cette action et aux intentions de ceux qui l'ont accomplie.

Comme indiqué plus haut, le principe du projet d'intervention artistique, appuyé sur ces analyses, était de restituer les résultats de l'enquête en menant des actions concrètes dans l'espace physique, et en y inscrivant des « signes ». J'ai donc construit les « postulats » du projet, présentés ci-après [cf. VI.C.2-1) – p. 302], à partir de ces principes. J'ai envisagé cette restitution comme une démarche, en « sens inverse », de la construction de l'« univers de la saleté » : cet univers constituant un « discours sur le discours » tenu sur la « situation réelle », et formant ainsi une « *transposition, à deux étages, du réel* ». C'est ainsi que s'est reposée la question de la définition du « réel », et celle de la « vérité » des résultats de l'enquête », vis-à-vis de la « réalité » [cf. VI.C.2-2) – p. 303].

En essayant de formuler ces « postulats », j'ai éprouvé le besoin de schématiser les « niveaux » de la construction de l'« univers de la saleté » et ceux de la démarche, « inverse », de restitution. J'ai ainsi poursuivi la recherche (à propos du rapport entre « objet », « action », « signification » et « ressenti »), au travers d'un schéma intitulé « le Y » [cf. VI.C.2-3) - p. 305]. Cela en lien avec les « registres de sens » représentés par le schéma de synthèse, tels que je les avais envisagés à l'issue de l'étape de recherche précédente (Etape 2), soit : les perceptions, les actions concrètes, les interprétations (ou significations) socialement construites.

C'est à cette occasion que j'ai élaboré un schéma, l'« échelle aux trois niveaux », [cf. VI.C.2-5) - p. 308], représentant les niveaux logiques correspondant à l'espace physique (domaine des objets), l'espace social, (domaine de l'action) et le domaine de la pensée et des croyances (ou valeurs sociales). Celui-ci, appelé plus tard : l'« échelle théorique de référence » (VI.C.2-4) - p. 307), formera la base des recherches théoriques menées par la suite³²³.

³²³ Pour mémoire, l'échelle théorique a été présentée plus haut, au chapitre exposant le *Modèle méta* (cf. Figure II-7 - Partie II, p. 99).

2) L'interprétation du schéma de synthèse, la formation de paradoxes [VI.C.3]

[Cf. VI.C.3 - p. 311]

Le fait de m'attacher à traduire les résultats, en termes d'incidence par rapport à la « réalité » du territoire et du fonctionnement social, m'a amenée à interpréter le schéma de synthèse sous cet angle, et non plus sous l'angle d'un système d'explication du phénomène de la « saleté ». Cette évolution, déjà amorcée au cours de l'étape de recherche précédente (Étape 2), s'est confirmée au cours de la présente étape. Cette nouvelle interprétation est à l'origine des nombreux paradoxes qui se sont formés au cours de mes divers raisonnements, et qui ont constitué les objets de la recherche [cf. VI.C.3-1) - p. 311].

Les recherches ont fait apparaître des contradictions entre l'appréhension de différentes notions, selon que celles-ci se réfèrent aux raisonnements illustrés par le schéma de synthèse, ou aux « réalités » telles qu'elles sont perçues dans la vie courante [cf. VI.C.3-4) - p. 317] : la définition du dedans et du dehors, du matériel et de l'immatériel, du réel et de l'imaginaire (Voir le schéma du « territoire », Figure IV-15, p. 317).

Ces travaux ont également introduit des éléments nouveaux relatifs à la signification attribuée à la notion de « saleté » et à celle de « crise ». L'observation de ma propre sensation, à la vue d'une bouteille sur un trottoir, m'a permis de percevoir le rôle de la place des objets, dans la définition de la notion de « saleté » [cf. VI.C.3-2) - p. 312]. Les réflexions sur la question des normes sociales ont introduit l'idée selon laquelle la « crise », ou le « dysfonctionnement social », correspond en fait à l'absence d'accord social (la « loi de la propreté ») sur la place affectée aux déchets [cf. VI.C.3-3) - p. 314].

Mes connaissances relatives à la théorie des types logiques m'ont permis d'entrevoir la présence de différentes confusions de niveaux logiques, responsables de ces paradoxes, et de les étudier en tant que tels. Mais ces connaissances n'étaient pas suffisantes, à ce stade, pour me permettre de déceler l'origine de la « confusion de

sens », que mes travaux ont révélée au sein de la compréhension des expressions du langage courant.

Il m'a fallu, pour ce faire, progresser dans la compréhension du rapport logique entre « les choses » et le « sens attribué aux choses » (cf. Etape 4 - Partie V, p. 362), et poursuivre mes recherches à propos du concept d'*indexicalité*, afin d'établir la correspondance entre celui-ci et la théorie des types logiques (cf. Etape 6 - Partie V, p. 470).

3) La découverte d'une « confusion de sens » [VI.C.4]

[Cf. VI.C.4 - p. 322]

Comme pour les deux étapes de recherche décrites précédemment, il ne m'a pas été possible de reconstituer avec exactitude le cheminement des travaux réalisés. Les documents qui s'y rapportent sont de différentes natures : des schémas, réinterprétés et annotés à plusieurs reprises ; des notes manuscrites, ou portées directement dans les pages du journal dactylographié. Ces notes, commentant le travail d'écriture de deux textes (l'un consacré à l'élaboration du projet artistique, et l'autre au résumé des résultats de l'enquête), poursuivaient diverses réflexions, entamées ici, poursuivies ailleurs. En outre, différentes recherches ont été menées en parallèle.

Les diverses pistes explorées, indiquées ci-après, se sont donc conjuguées, pour aboutir aux résultats obtenus :

- Le constat que les mots ne recouvrent pas la même signification, dans le cadre du schéma et dans celui de la vie courante [cf. VI.C.4-1) - p. 322]. Les distinctions que je tente d'établir entre les objets ou actions et leur sens, n'existent pas dans le second cadre. Les mots du langage courant (« saleté » ou « salir ») recouvrent constamment un « double sens » (« détritrus » ou « jeter » ; et « désordre »).

- La comparaison entre le schéma de synthèse et l'échelle théorique de référence³²⁴ [cf. VI.C.4-2) - p. 324], me permet de conclure que le schéma est formé d'éléments de natures différentes, correspondant aux trois niveaux de l'échelle théorique : des

³²⁴ Pour mémoire, le schéma original, réalisé durant cette étape de recherche, était nommé « schéma aux trois niveaux » (cf. Figure IV-14, p. 309).

« objets métaphoriques » qui illustrent un raisonnement (la « crise »), des actions (le « geste de salir ») et des objets (la « saleté »). Cela avant de constater que l'échelle théorique comporte les mots « détritrus » et « jeter », et non les mots « saleté » et « salir » [cf. VI.C.4-3) - p. 326].

4) Les conclusions de la recherche [VI.C.5]

[Cf. VI.C.5 – p. 329]

Les principaux résultats de l'étape de recherche sont les suivants :

- La découverte du fait que les mots « saleté » et « salir » ne désignent pas des « objets » et « actions », mais la signification attribuée aux « détritrus », selon l'endroit où ils se trouvent, ainsi qu'à l'« action de jeter », selon l'endroit où celle-ci a été accomplie. J'ai toutefois considéré, que la découverte de cette « confusion de sens », révélait une erreur d'interprétation [cf. VI.C.5-2) - p. 332].
- La mise au jour de l'« ordre de réalité » représenté par le schéma de synthèse (non encore formulé de cette façon à ce stade) : celui-ci exprimant des raisonnements abstraits, et non la « réalité » telle qu'elle est perçue dans la vie quotidienne.
- L'évolution de l'interprétation des résultats de l'enquête, au vu des nouvelles découvertes. La mise au jour de la « confusion », qui existe entre « salir » et « jeter », permet de révéler celle que forme le raisonnement courant entre : « jeter volontairement » et « salir volontairement », et induit, en conséquence, le déplacement de la question des « raisons de salir » vers celle des raisons « de jeter là où l'on jette ». [cf. VI.C.5-3) - p. 334].

Ce déplacement résolvait la difficulté que j'avais rencontrée, pour justifier les arguments avancés au sujet de ces « raisons de salir », difficulté qui formait l'un des objets de recherche de la présente étape. En maintenant l'idée d'une intention délibérée, les conclusions s'accordaient davantage avec l'interprétation commune, désignant des « salisseurs », qu'avec l'interprétation de nature systémique proposée par le schéma de synthèse. Par ailleurs, l'existence d'une « Crise de la ville » (déshumanisation de l'intervention des Collectivités dans l'espace public, déqualification de ces espaces, absence de sentiment d'appartenance à une entité

commune) ne permettait pas d'établir en quoi, concrètement, celle-ci « *procure à chacun des motifs de salir* » [Compte-rendu, p. 4].

Le nouveau « cadre d'interprétation », offert par ces nouveaux éléments, ouvrait une série de questions relatives aux conditions concrètes de la gestion des déchets dans le cadre urbain, en particulier celle du rapport entre les règlements établis par les Collectivités, la réalité des espaces physiques, et les usages des habitants.

VI.C.2. L'élaboration d'un projet artistique : la définition de la réalité

1) Les postulats du projet artistique : les signes « porteurs de sens »

Au cours de la rédaction des premières versions du projet artistique, dont l'élaboration a formé le contexte de la présente étape de recherche, j'ai formulé ainsi les « postulats » du projet, reproduisant, « en sens inverse », les étages de la construction de l'« univers de la saleté » :

1- L'action est porteuse du sens qui la produit. Le « geste de salir » est une action, une intervention humaine chargée de sens, il transmet une parole. Il remplit une fonction (sociale) celle de révéler le sens de ce qui est en train de se produire.

> transmettre un message en retour, par **des actions**, Prendre en compte le message, répondre, **dialoguer**.

> agir au moyen d'interventions **humaines**.

2- Les activités humaines, le fonctionnement social et institutionnel inscrivent dans la ville des traces qui sont lues, et qui orientent en retour la dynamique de ces activités

Au travers de la saleté qu'il produit, le geste matérialise le désordre. Il le rend visible, tangible en l'inscrivant dans l'espace de la ville, et en mettant concrètement l'espace en désordre. La rupture du rapport à l'espace est une des principales « raisons » de salir.

> transmettre un message **dans l'espace de la ville**, en mettant en présence **ses acteurs humains**.

3- La fable est une construction métaphorique qui transpose des éléments du réel, son récit est capable de « fabriquer du sens » dans le monde réel.

Ce que nous appelons le « discours » sur la saleté est une construction élaborée par l'analyse des entretiens, eux-mêmes étant un premier niveau de discours tenu sur la situation « réelle ». « L'univers de la saleté » est une transposition (à deux étages) du réel, qui s'apparente à un univers métaphorique. Le travail d'analyse consiste à rassembler les éléments qui le composent, à en rechercher les mécanismes de fonctionnement et à dégager une « grille de lecture » rapportée ensuite, par une démarche inverse, à la situation réelle.

> construire un univers métaphorique à partir de la grille de lecture de l'étude, et actionner les leviers qu'elle propose, en postulant que ceux-ci agiront également dans la situation réelle.

[Axes du projet au 7/05 – document personnel].

2) Les étages de l'élaboration de l'« univers de la saleté »

J'ai souvenir que la rédaction du texte ci-dessus avait fait apparaître des difficultés. Le journal de recherche n'apporte pas d'informations précises à ce sujet, mais indique cependant, selon la mention suivante, que j'avais éprouvé quelques difficultés à situer le rapport entre le « réel », la « situation » étudiée, et le « discours » :

[Au cours de l'analyse], on relie des points du discours, au départ sans rapport l'un avec l'autre. Ils sont transposés dans l'univers métaphorique. [Là] on trouve des liens et on les transpose « en sens inverse » dans l'univers réel (non, dans l'univers du discours). Les deux éléments du discours d'abord disjoints sont ainsi reliés et trouvent une signification » [JdR – 9/05/06].

J'ai donc élaboré le tableau suivant [Doc. manuscrit - 6/05/06 n°2], afin de représenter les « étages » constituant les différentes étapes de la méthode d'analyse des entretiens. J'ai situé (Colonne B) : la situation étudiée (niveau 1) ; les propos tenus sur la situation, au cours des entretiens (niveau 2) ; le propos issu de l'analyse des entretiens, formant les résultats de l'enquête et représentés par le schéma de synthèse (niveau 3).

J'ai situé, en regard : le « réel » ; le « discours »³²⁵ ; l'« univers métaphorique » de la « saleté » (colonne A). Ainsi que les notions de : « Action » (corps, espace, terrain) ; « Parole » ; « Pensée » (Colonne C).

	A	B	C
3	Métaphore	Synthèse	Pensée
2	Discours	Entretiens	Parole
1	Réel	Situation	Action

Figure IV-11 : Les « étages » de la construction des résultats de l'enquête

On voit ici que j'accorde à la « situation étudiée », le statut de « réalité ». Il s'agit-là de la définition de *sens commun* de la « réalité », selon laquelle il existe une « réalité » concrète, objective. Comme on l'a vu à propos du langage commun, cette conception du « réel » ne présente pas de difficulté dans le cadre de la vie courante, mais lorsqu'il s'agit de dire quelque chose à *propos du* « réel », la définition de *sens commun* est inadéquate et produit de multiples confusions.

Il est possible de considérer que la « situation étudiée » est une « situation réelle », dans la mesure où elle est vécue par des personnes réelles. Mais il s'agit d'une « situation réelle de *sens commun* », qui correspond à « ce qui est tenu pour réel » par ces personnes. Ce qui est communément appelé « situation », « événements », « faits » – ou « situation étudiée » dans le cadre des recherches scientifiques – est formé de « faits interprétés » et d'« objets de sens », c'est-à-dire de significations, et non pas de « faits de nature » et d'« objets matériel ». C'est dans ce sens que l'on peut comprendre les propos d'Alfred Schütz, cités précédemment³²⁶ :

Les objets de pensée construits par le chercheur en sciences sociales afin de saisir la réalité sociale, doivent être fondés sur des objets de pensée construits par le sens commun des hommes vivant quotidiennement dans le monde social.

³²⁵ Le terme « Discours » désigne le plus souvent, comme dans les paragraphes ci-dessus, les résultats de l'enquête illustrés par le schéma de synthèse. Il a été retenu, dans ce tableau, pour désigner le contenu des entretiens..

³²⁶ Voir le titre « *Le monde de la vie et le monde scientifique* » (Chapitre III - Etape 2, p. 252).

De la sorte, les constructions des sciences sociales sont, pour ainsi dire, des constructions du second degré, c'est-à-dire des constructions de constructions faites par les acteurs sur la scène sociale [...]. [Schütz, 2008-b, p. 79].

Ainsi, dans le tableau ci-dessus, l'ensemble des éléments que je tente d'organiser sont des « objets de pensée ». Le fait d'attribuer aux éléments situés au premier niveau le statut de « réalité » constitue une confusion de niveaux logiques. On verra ci-après qu'en poursuivant ce travail consistant à représenter de diverses manières, la relation entre « action », « ressenti », « parole », « pensée » tel qu'elle se présente dans le cadre de la vie quotidienne, j'ai mis en évidence cette confusion de niveaux logiques, et les paradoxes qui en résultent. Le fait de chercher à représenter, à l'intérieur du schéma de synthèse, la « réalité » du territoire physique, a formé l'un des paradoxes les plus significatifs, me permettant ainsi de réaliser la découverte auquel la présente étape de recherche a pu aboutir.

On verra également plus loin (cf. p. 336) comment le concept du *monde de la vie* permet de « dire quelque chose » à propos de la « réalité ».

3) Le schéma du « Y »

L'élaboration présentée ci-dessus, m'a renvoyée à un modèle, dénommé « Le Y », issu des techniques de « créativité »³²⁷, qui propose la distinction entre « Faire », « Penser » et « Ressentir ».

J'ai développé ce modèle, comme présenté ci-dessous [Doc. manuscrit – 6/05/06 n°3], en lien avec les postulats du projet énumérés plus haut, et en lien avec les « registres de sens » représentés par le schéma de synthèse : les perceptions, les actions concrètes, les interprétations socialement construites ou significations, telles que je les avais définies à l'issue de l'étape de recherche précédente (Etape 2).

³²⁷ J'ai eu accès à ces techniques par l'intermédiaire d'une amie, étudiante dans le DESS d'ethnométhodologie, qui les développait dans le cadre de ses activités professionnelles de consultante. Je n'ai pas trouvé l'origine précise de ces techniques.

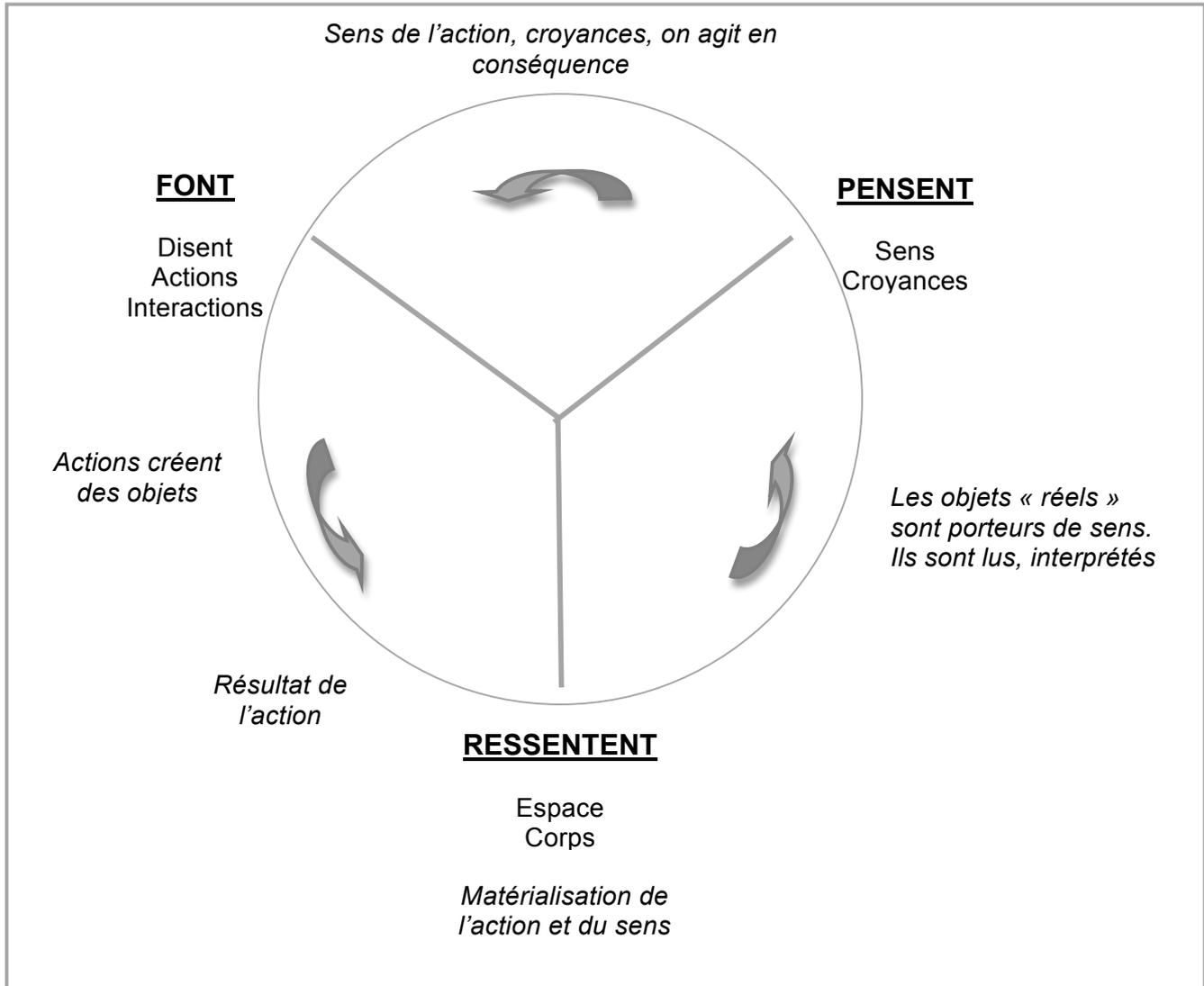


Figure IV-12 : Le « schéma du Y »

Pour ce qui concerne la « parole », j'ai considéré qu'elle pouvait être associée au domaine de l'action, en tant que « pensée qui sort du corps » – production d'« objets immatériels » – qui intervient concrètement dans l'espace social.

Concernant la définition de l'action, Alfred Schütz distingue l'action interne : « *par exemple, dans la tentative de résoudre mentalement un problème scientifique* » ; et l'action externe : « *en s'adaptant au monde extérieur* ». Au sein de la première, il distingue la « *simple activité imaginaire* » qui demeure à l'état de « *pur fantasme* » ; et l'action interne qui « *s'accompagnera de la mise en œuvre d'une intention* » et qu'il nomme « *réalisation* » [Schütz, 2010-b, p. 69, 70].

4) L'échelle théorique de référence

J'ai également représenté les éléments ci-dessus, selon une « échelle », composée de trois niveaux : l'« espace physique », les « actions » et les « pensées ». Cette échelle s'efforçait de représenter la structuration, dans la « vie réelle », des notions que je tentais de définir.

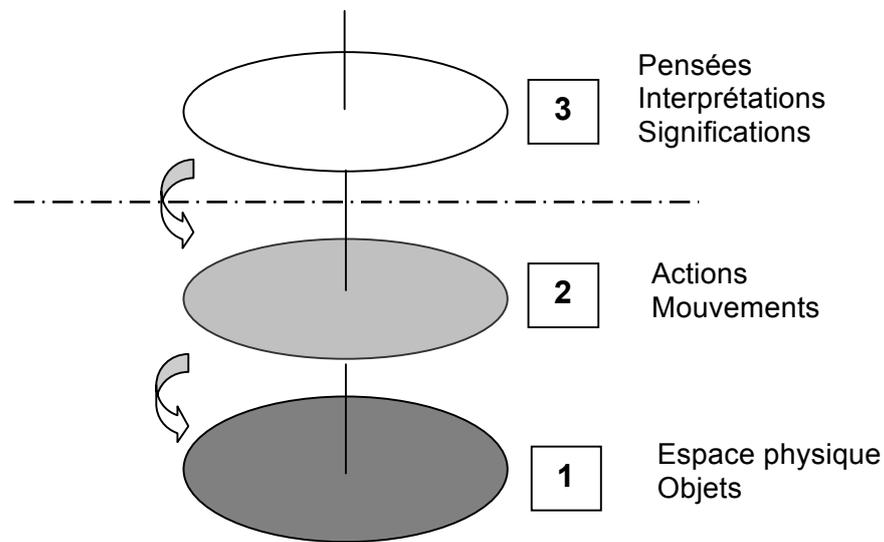


Figure IV-13 : L'échelle théorique de référence (idem Figure II-7)

Cette « échelle » est décrite, dans le journal de recherche [JdR – 9/05/06], de la manière suivante :

1- Territoire physique, lieu des objets matériels, du corps humain (et de la saleté) = [état, statique].

2- Espace de l'action, du mouvement [dynamique]. Action = transformation d'un état à un autre, déplacement d'un endroit à un autre.

L'action modifie le territoire, elle produit des objets matériels ou intervient sur ces objets. [Elle produit également] des objets immatériels : des paroles (objets immatériels mais perçus par les sens du corps humain, lui, matériel). Le corps humain dans le niveau 1 est doué de sens, il perçoit (capte) et transmet des informations au niveau 3.

3- Espace de la pensée, croyance

Le schéma ci-dessus est présenté ici dans sa forme simplifiée, qui formera la base des développements théoriques ultérieurs. Le « schéma aux trois niveaux », qui en constitue la première esquisse, élaborée durant la présente étape de recherche, est présenté ci-après dans sa forme complète.

5) Le schéma aux trois niveaux

La figure suivante représente la version originale du « schéma aux trois niveaux » [Doc. manuscrit – 9/05/06 n°4].

Figure IV-14 : Le « schéma aux trois niveaux »

La poubelle c'est en bas de chez eux
La rue = en dehors de chez soi

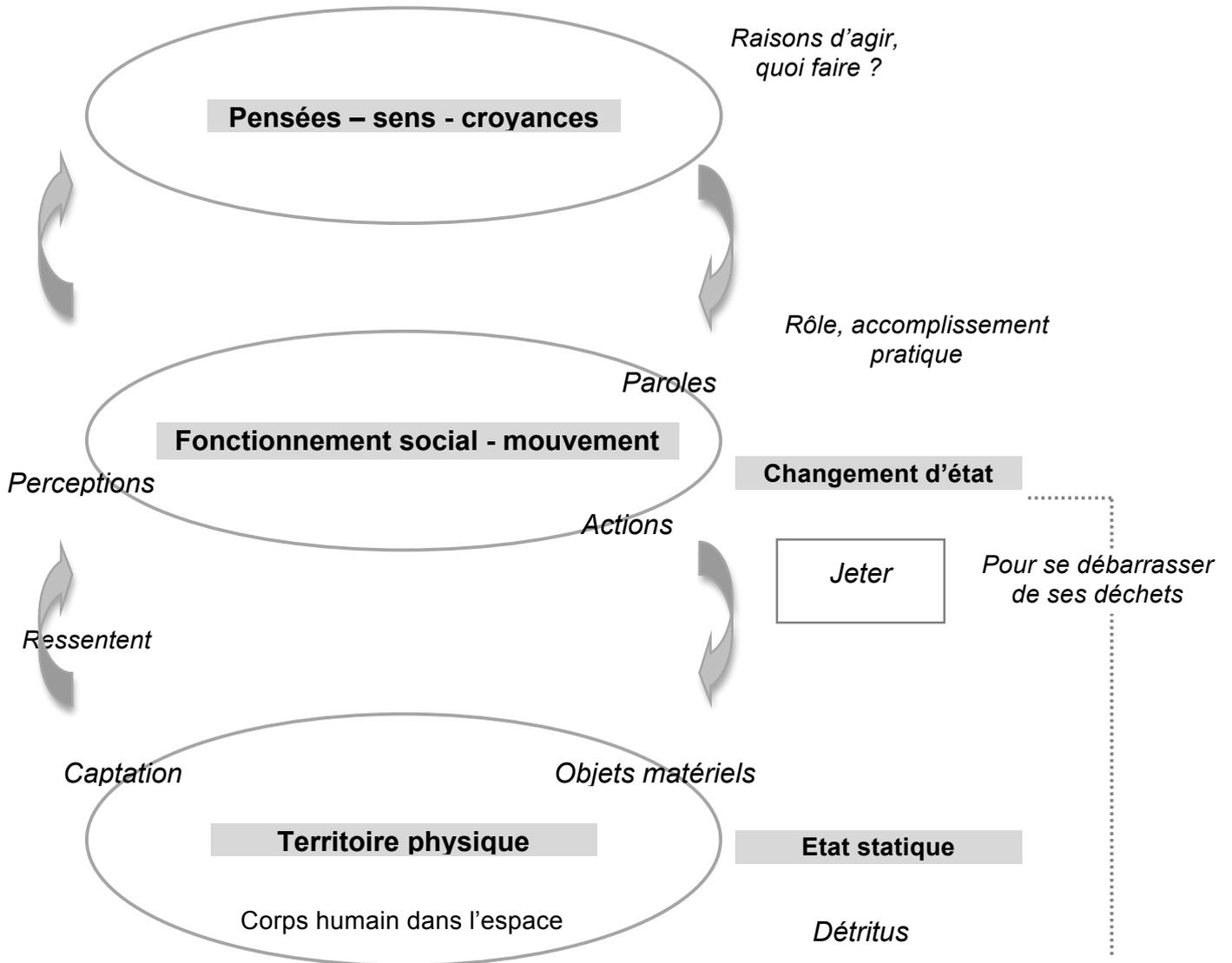
Comment la crise agit sur le motif ? La raison : on n'est pas chez soi dans la rue... Est-ce un dysfonctionnement social de ne pas être chez soi dans la rue ?

ESPACE : l'endroit où on met les ordures, les choses

Jeter : on jette intentionnellement. Bien sûr pour se débarrasser de ses débris.

Détritus sale, débris pas à sa place : s'appellent saleté.

Dehors, c'est chez nous ou pas chez nous



Déplacer un objet d'un endroit à un autre. Transformer d'un état à un autre

VI.C.3. L'interprétation du schéma de synthèse : la formation de paradoxes

1) La notion de paradoxe

Comme on l'a vu, au cours de la présentation des travaux relatifs à la présente étape de recherche (cf. p. 299), l'évolution de mon interprétation du schéma de synthèse, en termes de représentation du fonctionnement social et « territoire », a favorisé l'émergence de différents paradoxes au sein des raisonnements que je poursuivais.

Les notions dont je disposais à ce stade, relatives aux concepts ethnométhodologiques, me permettaient de postuler que l'« instabilité du sens » que je rencontrais au cours de chacune des étapes de mes travaux était formée par une confusion de différents contextes de sens :

« Ma difficulté vient de l'indexicalité, bien sûr, ce qui va suivre sera peut-être ma définition pour aujourd'hui. Il y a le fait que je n'attribue pas le même sens aux mots selon le moment où je les lis. Je l'avais déjà noté. La difficulté principale vient du fait que je me réfère à un schéma qui est double. Selon que l'on décrit l'une ou l'autre des facettes, les mots ne prennent pas la même signification » [JdR – 09/05/06].

Par ailleurs, l'ouvrage de Paul Watzlawick [Watzlawick *et al.*, 1975], qui développe les principes de la théorie des types logiques, décrit les phénomènes de paradoxe qui existent dans le domaine du langage et de la communication humaine. Ces paradoxes sont formés par les confusions de niveaux logiques qui caractérisent le raisonnement courant et le langage naturel (la confusion entre les « choses » et le « sens des choses »). L'une des conséquences de cette confusion est de produire des discours explicatif « sans fin », en forme de « cercles vicieux ».

Le « problème de la saleté » présentait ce type de « cercle vicieux », dont les entretiens fournissaient une description :

Le discours décrit une spirale négative. « Tout s'en mêle - Plus ça va, plus ça empire, c'est fini » ; « [...] Ça ne sera plus jamais propre » ; « [...] Tout le monde s'en va, va s'en aller » ; « C'est la débâcle [...] ». Il met à jour un système de cercles vicieux dans lequel le traitement de la saleté est entraîné. « Plus on nettoie, plus ils salissent » [Compte-rendu, p. 13-14 et p. 38].

Les paradoxes qui se sont présentés au cours des raisonnements menés, durant cette étape de recherche, sont décrits plus loin (cf. p. 317 et suivantes). On trouvera tout d'abord la description des points qui ont apporté de nouveaux éléments d'interprétation, et qui sont intervenus dans la découverte réalisée au cours de ces travaux.

2) Une bouteille sur un trottoir : objet sale et objet qui n'est pas à sa place

Le journal de recherche rapporte une anecdote, au cours de laquelle, j'ai pu observer mes propres perceptions à l'égard de la « saleté », et dont je conclus que le mot « saleté » désigne à la fois des objets « souillés » et à des objets « qui ne sont pas à leur place³²⁸. J'ai rapporté cette anecdote, parmi quelques uns des « exercices » d'observation que j'ai pris l'habitude d'effectuer dans les espaces de mon quartier de résidence, en rapport avec les différents thèmes de mes recherches³²⁹ :

Je prends le temps d'observer l'objet que j'aperçois sur un trottoir fraîchement lavé, et le sentiment que sa présence provoque chez moi. Je me demande dans quelles circonstances cette bouteille, encore remplie de boisson, s'est-elle trouvée à cet endroit. En écho à l'une des questions qui s'expriment dans le cadre de l'enquête sur « la propreté des espaces publics », je me demande aussi si cet objet peut être considéré comme « sale », alors qu'il était peut-être encore dans la main d'une personne quelques instants plus tôt. Je me rends compte que la présence de cet objet me semble incongrue et c'est cela qui a attiré mon attention. Il ne devrait pas se trouver à cet endroit [JdR – 8/05/06].

Ce jour du 8 mai 2006, j'ai en effet interrompu mes travaux pour aller acheter des cigarettes. J'ai porté une note au journal de recherche, à mon retour, pour décrire mon observation :

Je vais chercher des cigarettes. Je fais encore quelques exercices d'observation dans la rue calme (lundi et jour férié). Une bouteille de coca... je la remarque... Une bouteille ça n'est pas sale. Mais ça n'est pas normal,

³²⁸ On voit ici que, selon le sens commun, « être sale » apparaît comme désignant la « nature » d'un objet, et non la définition qui lui est attribuée. Je distingue ici des objets « vraiment sales » de ceux qui ne le sont pas, et je considère que le mot « saleté », qui les désigne tous deux, recouvre un « double sens ».

³²⁹ Voir : « Le changement de regard » (Chapitre V, p. 281).

incongru, pas à sa place. « Sale » correspond à « pas normal ». Un mégot, un papier dans le caniveau, c'est normal, c'est un « geste de salir correct » [³³⁰].

Les mauvaises herbes le long de notre mur, dans la rue, ça n'est pas sale, mais cela veut dire que l'espace n'est pas entretenu. Personne ne s'en occupe. J'observe que j'ai noté « mauvaises herbes ». Les mauvaises herbes, ça s'enlève ! Je pense au mot « sauvage » : « dépôt sauvage », stationnement « sauvage », occupation illégale du territoire = pas civilisé ! ³³¹

J'ai également développé les réflexions que ces premières remarques ont suscitées, à propos des normes sociales, et à propos de ce que, durant le travail d'analyses des entretiens, nous avons appelé : « l'inversion de la norme ». Cette expression traduisait l'idée que le fait de déposer des déchets dans la rue semblait être devenu, à Saint-Denis, un geste banal. D'un autre point de vue, je poursuivais ici l'idée inverse, selon laquelle la saleté « normale », la « *saleté naturelle* », est considérée comme inacceptable :

Dans la rue, je me disais : même la saleté « normale » devient « anormale ». « L'inversion de la norme » fonctionne des deux côtés. [...] Ce qui était normal ne l'est plus. Toute la saleté signifie le désordre. [...] Le mégot n'est plus normal. L'hyper-propreté augmente l'exigence de la norme... (par exemple, le tri sélectif). Plus on met d'exigences, moins elles sont respectées, et plus la perception du désordre augmente : « *il ne faut pas être maniaque* » [³³²]

[Le « normal » et « l'anormal » ne sont pas non plus distingués en matière de « délinquance »]. Tout dérangement « normal » provoqué par les jeunes est considéré comme une déviance, comme de la délinquance. Une gifle dans la cour de l'école devient une « violence », une « agression ». Un fumeur est un pollueur assassin.

Ces considérations m'ont renvoyées à des réflexions sur la question des normes sociales et le principe du « fonctionnement social », basé sur la construction de normes communes. L'artiste plasticien³³³, avec lequel je travaillais à la préparation du projet d'intervention artistique, avançait l'idée que la résolution du problème de la

³³⁰ Je fais allusion ici au propos échangés à ce sujet, avec un des responsables du service de la « propreté » de *Plaine Commune* et avec la sociologue commanditaire de l'enquête, à l'occasion de nos déplacements dans le centre de la ville de Saint-Denis.

³³¹ Le texte original a été légèrement modifié, pour faciliter la lecture.

³³² Expression issue d'un entretien [Compte-rendu, p. 40].

³³³ Cf. note n°322 (p. 296).

« saleté » passait par le fait de construire un consensus, que je traduisais par : « se mettre d'accord sur la norme ».

Cette question m'était également venue à l'esprit parce que j'y étais confrontée, durant cette période, au cours de mes activités associatives dans mon quartier. Je participais aux réunions publiques organisées par la municipalité, au sujet du projet de rénovation de la « ZAC Basilique ». Le projet traitait de la réfection des immeubles ainsi que des questions dites de « résidentialisation », destinée à répondre aux problèmes d'« insécurité » dont se plaignaient de nombreux habitants. La conception initiale de l'architecture du quartier reposait sur la présence de nombreux passages publics traversant les immeubles. Il s'agissait à présent de les « privatiser ».

Je faisais partie des « défenseurs » du maintien des espaces publics, tout en prônant l'option consistant à aménager les abords des appartements les plus exposés à la circulation publique, de manière à offrir davantage d'intimité à leurs occupants. Un militant associatif du quartier m'avait fait observer que ma conception de la répartition des espaces n'était pas partagée, et que le point de vue des habitants à ce sujet, méritait d'être négocié. La « norme » relative à l'appréciation des « dangers », dont nous aurions à nous préserver, me semblait aussi devoir être examinée : « *La loi du plus fort s'impose, la norme des plus "flippés"* [domine dans ces circonstances] » [JdR – 8/05/06.].

3) La « loi de la propreté » : la crise ou l'absence d'accord sur la place des déchets

J'ai poursuivi les réflexions engagées à propos des rapports existant entre le territoire physique, le fonctionnement social, les pensées et croyances (le sens accordé aux « choses »), en y intégrant la question de l'« accord sur la norme »³³⁴.

Pour vivre ensemble, il faut un accord sur la norme. Un accord sur le sens. Agir ensemble pour accomplir ce qu'on a à faire. Le désordre, c'est la rupture du sens. On n'est pas d'accord sur comment on doit se débarrasser de ses ordures. Là où on doit les mettre. Or, c'est un accord de base. Les ordures se mettent à l'extérieur de chez soi. Pour certains, la rue c'est l'extérieur, ça n'est

³³⁴ Cette expression fait référence aux propos des entretiens : « *La Mairie doit faire respecter la loi dans la ville, prendre des initiatives pour lutter contre tous les facteurs qui perturbent la stabilité de la ville – La Mairie définit la civilité et le civisme – la loi de la propreté* » [Compte-rendu, p. 39].

pas chez soi, on peut donc y mettre les ordures. Pour d'autres, c'est chez eux, on ne peut pas les mettre³³⁵.

C'est la définition du « chez moi », du « dedans/dehors » qui pose problème [...], la définition du privé/public [définition qui est en jeu dans les discussions portant sur le statut des espaces du quartier de la ZAC Basilique – cf. ci-dessus].

On salit parce qu'on n'est pas chez soi et, en réaction, [on souhaite] mettre dehors ceux qui salissent, leur confirmer qu'ils ne sont pas chez eux, qu'ils sont indésirables [JdR – 9/05/06].

Ces réflexions débouchent donc sur une évolution des définitions attribuées aux éléments du schéma de synthèse : « Crise », « Effets », « Motifs ». Un des documents manuscrits, commentant le schéma reproduit ci-dessous (Figure IV-15, p. 317), définit la « Crise » et les « Motifs » ainsi :

Pas d'accord sur ce qui se fait ou ne se fait pas. Où on met [les ordures] et où on ne les met pas. Pas de valeurs communes. Rupture du partage du sens. La « saleté » montre cette rupture : « certains ne sont pas comme nous ».

La « crise » ne provoque pas des raisons de salir, mais des raisons de « jeter dans la rue ». « Jeter dans la rue » c'est salir pour ceux qui sont chez eux [Doc. 9/05/06 – n°3].

Cette remarque fait référence aux réflexions portées au journal de recherche :

Le dérangement [provient du fait que] on salit leur « chez eux ». On les salit. Les ordures sont dedans. (On marche dedans, on les ramène à la maison, cf. « intrusion »)³³⁶. Si la saleté entre à la maison, rien ne va plus [JdR – 9/05/06].

³³⁵ Les expressions « accord de base » et « les ordures se mettent en dehors de soi » font référence aux analyses mentionnées dans le compte-rendu de l'enquête (p. 11), rapprochant les propos des entretiens relatifs à « l'éducation de base » : « *Il manque l'éducation de base – L'idée de propreté, c'est une éducation dès le plus jeune âge - L'éducation est la base de la vie – [...] donne des raisons de vivre avec autrui.* » ; et les travaux de Jean-Claude Kaufmann : « *Le monde est né de l'idée du propre ; le premier apprentissage de l'enfant est celui de la propreté ; le geste quotidiennement refondateur de la civilisation consiste à se laver et à ranger.* » [Kaufmann, 1997, p.21]. (Cette dernière citation figure également en page 102, cf. note n° 110).

³³⁶ La notion d'« intrusion » était très présente dans les propos des entretiens : « *Le fait de marcher dans les détritiques, et surtout les excréments et les crachats, provoque le dégoût et la peur d'être contaminé par des maladies : "...risque de contamination, ...la tuberculose - On ne peut pas rentrer les semelles propres – On a peur que les rats entrent dans la maison – On a peur de marcher – Les enfants ont peur de jouer". L'idée de la contamination (la saleté entre chez soi, la poussière s'insinue dans les maisons), rappelle la peur de l'intrusion, de l'invasion de ceux qui viennent de l'extérieur, et la présence d'une peur plus diffuse* » [Compte-rendu p. 13].

Cela pose la question, inscrite sur un des autres documents (cf. : Le « schéma aux trois niveaux », Figure IV-14, p. 309) :

Comment la « Crise » agit-elle sur les « Motifs » ? Est-ce un dysfonctionnement que de ne pas « être chez soi dans la rue » ?

Ces questions viendront interférer avec les raisonnements, menés par ailleurs (et présentés plus bas), qui consistent à comparer les significations développées ici, avec celles qui ont été attribuées initialement au schéma de synthèse. Le schéma présenté ci-dessous, montre que le schéma de synthèse est à présent envisagé en termes de représentation du « fonctionnement social » d'une part, et du « territoire physique » d'autre part.

La confrontation de cette lecture du schéma, avec celle adoptée jusque-là : la représentation du « double système de la “Crise” et de la “Saleté” », soit la représentation du « système d'explication » du phénomène de la « saleté », révélera les paradoxes formés par la juxtaposition des différentes « registres de sens » dont relève chacune de ces deux lectures.

On remarque, par exemple, que la formulation adoptée ci-dessus : « *On n'est pas d'accord sur comment on doit se débarrasser de ses ordures* », opère un changement de « cadre d'interprétation » de l'« action de salir ». Celle-ci est à présent envisagée en tant qu'« accomplissement pratique », c'est-à-dire du point de vue des actions que l'on réalise pour les besoins de la vie quotidienne, et non plus selon le mécanisme de *sens commun* qui consiste à attribuer un sens à l'action supposée, à partir du constat de l'acte accompli³³⁷. La mention « *Accomplissement pratique* » figure sur le « schéma aux trois niveaux » (, p. 309) face au cercle correspondant au domaine de l'« action ». La mention suivante y est également portée, sous le mot « jeter » : « *pour se débarrasser de ces déchets* ».

Les allers et retours, entre les différents raisonnements menés, au travers des réflexions portées au journal de recherche et au travers de la confection des

³³⁷ Voir plus haut : « *Le monde de la vie pratique* (de l'action) et le *monde du raisonnement* (du discours) – (cf. Chapitre IV, p. 255) ; et le Lexique ethnométhodologique (Partie VII, p. 577).

schémas³³⁸, préparent la synthèse qui s'opérera au final et qui conduira à la mise en cause de la signification de *sens commun* des mots « saleté » et « salir ».

L'ensemble du cheminement rapporté ici montrera à quel point cette mise en cause du sens *allant de soi* des expressions du langage courant est extrêmement complexe. Cette difficulté montre également que les significations ne sont en rien ignorées, et que ce qui est véritablement occulté concerne les fondements de la signification attribuée aux mots eux-mêmes.

4) Le schéma du fonctionnement social et du territoire : le dedans et le dehors

Le schéma reproduit ci-après [Doc. manuscrit 9/05/06 – n° 3], correspond à la recherche visant à interpréter le schéma de synthèse à partir des différentes réflexions menées précédemment ainsi que sur la base des schémas présentés ci-dessus : le schéma du « Y » et le « schéma aux trois niveaux » (p. 306 et p. 309).

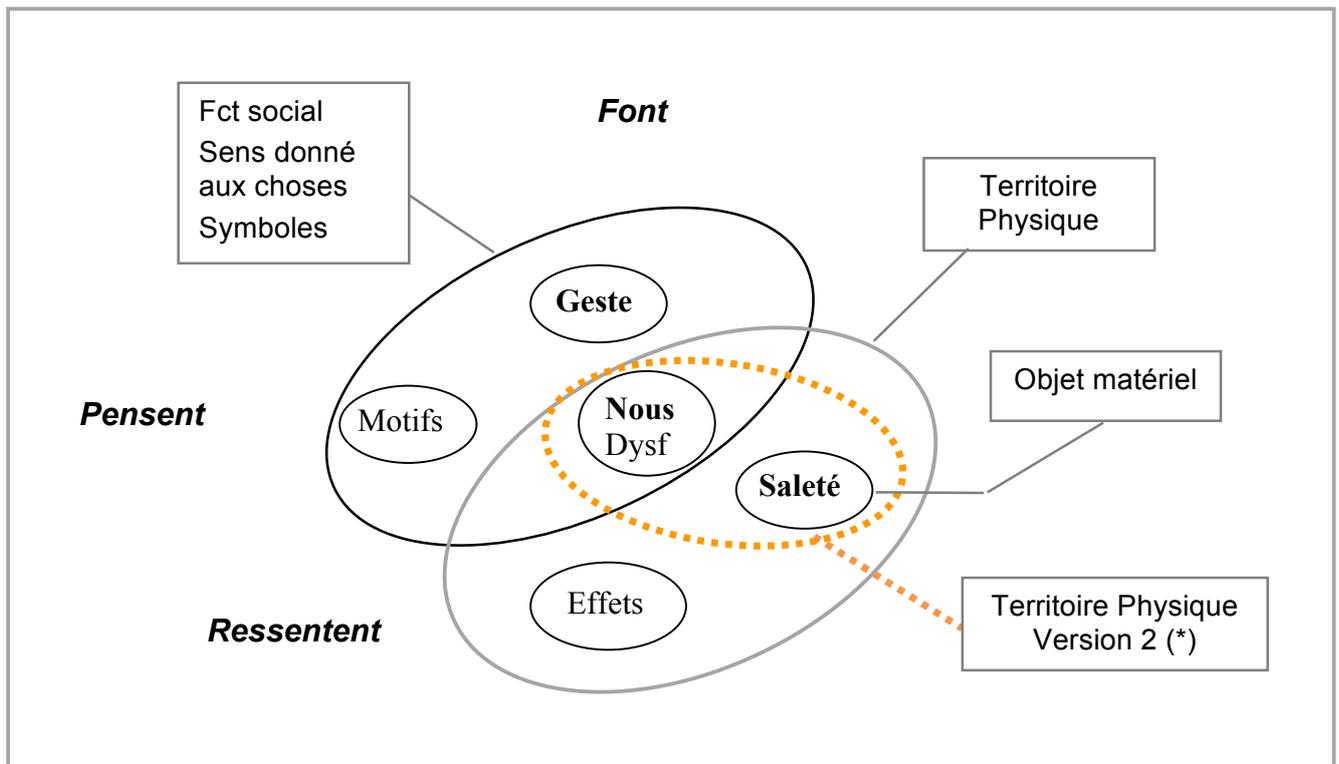


Figure IV-15 : Le schéma du fonctionnement social et du territoire

³³⁸ Les schémas sont, semble-t-il, annotés et complétés au fur et à mesure de l'avancée de la recherche.

a) Intérieur/extérieur, le « chez soi » et le « dehors »

A l'aide de cette figure, j'ai représenté l'espace physique au sein du schéma de synthèse, et j'ai poursuivi les raisonnements relatifs aux notions de « intérieur » et « extérieur »³³⁹. J'applique ici, à l'espace de la ville, l'idée précédente relative à la « place des ordures », soit à « l'extérieur de soi » et du « chez soi ». J'ai indiqué, à côté du « territoire physique », représenté sur le schéma ci-dessus : « *La saleté doit être à l'extérieur du territoire. Elle est dedans, pas à sa place* »³⁴⁰.

J'ai également noté, dans les pages du journal de recherche :

En « dehors de chez soi », dans le système moderne [cela veut dire] dans le local poubelle. [Il faut les] enlever. Pour maintenir la stabilité, il faut enlever cette saleté. La sortir de la ville, qu'on ne l'ait plus sous les yeux. Si on n'arrive pas à les mettre « ailleurs » [à l'extérieur de l'espace de la ville], à obliger [tout le monde à] les mettre là où il faut, c'est que tout « fout le camp » : impuissance..., règles de base.

La « règle de base »³⁴¹ [consiste à définir] là où on met ses ordures et comment on se comporte : cf. « bien se tenir ». [Cette dernière expression fait allusion à l'expression courante, et aux propos entendus de la part des agents des services techniques de la Ville : « *on n'arrive pas à tenir la ville* »]. [JdR – 9/05/06].

J'arrive ainsi à une première contradiction entre les significations représentées par le schéma de synthèse, et celles qui apparaissent lorsque mes raisonnements se situent dans le cadre de la vie courante. J'aboutis d'abord à la conclusion que la rue, le « territoire », est le « dedans » de la ville, et le « dehors », pour soi :

Au travers de la question : « le schéma représente-t-il la ville [le fonctionnement social et le territoire] », j'arrive à l'idée que le territoire est dedans pour la ville et dehors pour soi. Si l'on se considère inclus dans la ville,

³³⁹ La représentation du « territoire physique » a été modifiée, à l'issue des premières conclusions des recherches. J'ai considéré que le territoire physique était le seul élément « matériel » représenté par le schéma de synthèse, et dans lequel se trouvait la « saleté », également matérielle. Les autres composantes du schéma représentant des « objets métaphoriques » et exprimant un raisonnement (cf. ci-dessous, p. 326).

³⁴⁰ On peut noter ici que cette transposition constitue un parfait exemple de confusion de « niveaux logiques », qui existe entre l'individu et la ville. Celui-ci rappelle l'exemple cité précédemment (cf. Partie 2, p. 52), à propos de la distinction qu'il convient de faire entre l'humanité et les individus [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 24].

³⁴¹ Voir plus haut, les propos des entretiens au sujet de « l'éducation de base » (cf. note n° 335, p. 314)

la rue c'est le dedans. Dans le cas contraire, la rue c'est le dehors. L'extérieur pour l'un est l'intérieur pour l'autre [JdR – 9/05/07 – à la relecture du journal, durant une des phases de recherche (Etape 4)].

Ce constat me permet d'entrevoir le fait que les significations, telles qu'elles sont représentées par le schéma de synthèse, ne s'accordent pas avec celles qui apparaissent dans le vécu quotidien. J'observe que les points de vue sur les choses « s'inversent » selon qu'on les considère « depuis le schéma » ou « depuis soi ». Cela attire mon attention sur cette notion d'« inversion », que je retrouverai à l'occasion d'autres raisonnements (cf. ci-après). Et j'en conclus, avec un certain trouble, que le schéma de synthèse ne représente pas le « réel », confortant en cela mes inquiétudes concernant la validité du schéma. (Je rappelle ici qu'à ce stade de mes travaux, je n'ai pas encore pu éclaircir la manière dont j'avais élaboré le schéma de synthèse)³⁴².

Une remarque me traverse également l'esprit, à propos du rapport entre « intérieur » et « extérieur ». Il s'agit d'abord d'une perception confuse mais qui viendra se « connecter », au moment d'aboutir, aux diverses observations relatives aux « paradoxes » rencontrés durant la recherche. Je constate en effet que :

Je dis que le dysfonctionnement social est « intérieur », alors que je le représente comme « extérieur » [Doc. manuscrit – 9/05/06 n° 5]

Dans le contexte des présents travaux, cela exprime l'idée (développée au cours de l'Etape 2³⁴³) selon laquelle la « Crise », responsable du « fait de salir », n'est pas « La crise » au sens usuel de crise économique et sociale, mais une « crise intérieure » au double sens de : déstructuration sociale locale (la « crise de la ville), et de « facteur interne » au phénomène de la saleté – le rapport à la collectivité et à son espace figurant parmi les « raisons de salir ».

³⁴² La question de la validité du schéma, et de certaines des conclusions se pose pour moi dès l'origine. J'écrivais en effet dans l'introduction du compte-rendu (p. 2) : « *Il s'agit plus exactement d'une **représentation**, construite à partir d'une question incisive, presque provocatrice : "Salir Saint-Denis". Mais représentation ne signifie pas absence de réalité. Considérons que "le discours" ne propose pas **la** réalité, mais **une** (ou des) réalité(s). Il apporte à la situation un certain éclairage, qui permet d'adopter un autre point de vue, et d'opérer ce que nous avons appelé un changement de regard* ».

³⁴³ Cf. Chapitre III (p. 214).

Ce que j’entrevois ici, est un élément qui resurgira au sein d’un raisonnement d’une autre nature (cf. plus bas, p. 324), à savoir le fait que le schéma de synthèse fait apparaître le « fonctionnement social » (sous le vocable « dysfonctionnement social ») en tant qu’élément distinct, en « interaction » avec les autres éléments : « Effets », « Motifs », « Geste ». Alors que le « schéma du fonctionnement social et du territoire » étudié plus haut, fait apparaître le « dysfonctionnement social » comme englobant ces éléments.

Comme on peut le constater ici, ces différents schémas offrent une véritable représentation graphique des confusions de niveaux logiques existant entre les registres de signification que je « manipule » au sein de ces divers raisonnements. Les schémas illustrent en effet le principe de la théorie des types logiques, qui exclut le fait qu’un élément puisse appartenir à lui-même (cf. Partie 2, p. 85). La nouvelle lecture du schéma de synthèse conduit à considérer sa partie gauche, attribuée jusque-là au « système de la crise », comme la représentation du « fonctionnement social ». Si bien que l’élément : « dysfonctionnement social » se trouve à l’« intérieur » de lui-même.

b) La métaphore de l’iceberg

Le rapport entre « intérieur » et « extérieur », que j’examine ici, me renvoie à la présentation du schéma de synthèse, au sein du compte-rendu de l’enquête, et en particulier à la métaphore de l’« iceberg », selon laquelle « *la saleté, ou plutôt le “geste de salir”, n’est que la partie émergente d’une crise plus profonde issue d’une succession de mutations et de déchirements de la structure sociale. Elle est le symptôme de la maladie [...] ; ou encore : « La saleté est un système secondaire. Le système principal est animé par les perturbations du système social, qui alimentent les motifs de salir »* [Compte-rendu, p. 1 et Annexe 3-1, p. 64].

Je me trouve ainsi aux prises avec les différentes significations accordées aux mots « extérieur » et « intérieur », et les représentations du schéma de synthèse qu’elles induisent. Je peine quelques temps à « démêler » ces représentations contradictoires du schéma, auxquelles viennent s’ajouter les notions confuses « manipulées » par ailleurs – portant sur le rapport entre le « réel » et l’imaginaire, et entre le « matériel » et l’« immatériel ».

Selon l'interprétation initiale, le schéma de synthèse représentait :

[...] deux lectures des origines du *désordre* ambiant. Celui-ci étant attribué, soit à un facteur « externe » à l'ordre social (l'action des *salisseurs*), soit à l'existence de perturbations « internes » au système social lui-même. [Selon la métaphore de l'iceberg], le « système de la saleté », occupant la partie visible de l'iceberg, correspond à la « vision apparente du problème » (imaginaire, erronée), tandis que le « système de la crise », situé dans la partie immergée, exprime « les causes profondes » (réelles, vraies) [Bodineau, 2010, p. 197].

Cependant, les réflexions récentes (cf. Etape 2 – fin 2005³⁴⁴) avaient en effet mis en avant l'idée que la « saleté » (objets matériels présents dans la rue, dans le territoire de la ville), constituait un signe tangible, visible, du désordre ambiant (du dysfonctionnement social).

En griffonnant le croquis présenté ci-après, j'ai réalisé que, là encore, la vision des choses était « inversée », selon que l'on se place du « point de vue » du schéma, ou de celui de la « réalité » concrète :

La métaphore de l'iceberg attribue le statut de « réalité objective » et de « vérité » aux éléments abstraits, immatériels (*les perturbations du système social*), tandis que dans la vie courante, ce statut est accordé aux éléments concrets, tangibles (*la saleté*) [Ibid.].

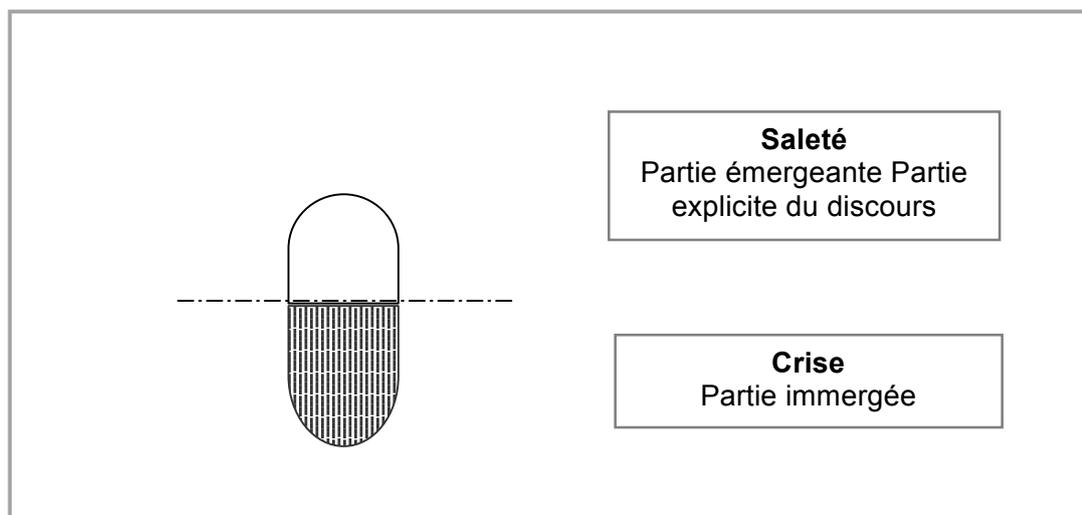


Figure IV-16 : Le schéma de l'iceberg

³⁴⁴ Voir « Les énoncés abstraits et les signes tangibles » (Chapitre III , p. 233).

Cette image évoque également pour moi, celle de deux registres de « réalité » et de signification distincts. La « réalité », telle qu'elle est envisagée par le schéma de synthèse, est située dans la partie basse. Le « visible » y prend la signification de « apparent », de « non réel » – extérieur à la réalité – qui qualifie la partie haute de l'image. La « réalité », envisagée selon le vécu quotidien, dans l'espace physique, est au contraire située dans la partie haute. Le mot « visible » est alors entendu au sens de « tangible », de « réalité matérielle », de « bien réel »³⁴⁵. Cela conforte la conviction, qui est en train de se former pour moi, que le schéma n'est pas conforme à la « réalité », ni aux significations communes, et cela renvoie à une autre dimension des travaux réalisés durant la présente étape de recherche, celle portant sur la significations des mots du langage courant, présentée ci-après.

VI.C.4. La découverte d'une confusion de sens

1) Les mots du schéma de synthèse et les mots de la vie courante

Comme indiqué en introduction, les énoncés que je formule me confrontent constamment à l'ambiguïté du langage courant, et à la difficulté de m'exprimer avec précision :

A presque chaque mot, la question de son sens par rapport au « schéma » de l'étude se pose. Quand j'écris perturbation, je veux dire « crise » ou « malaise » [Saleté morale], « crise interne » ou « externe » ?

La difficulté vient aussi et surtout du fait que la situation est double mais les deux facettes sont imbriquées. Dans le sens commun, perturbation veut dire : il y a quelque chose qui ne va pas. C'est : la crise, le malaise, la saleté. Tout est mélangé. Les mots désignent l'un ou l'autre ou tout à la fois. [JdR – 9/05/06].

Ces remarques me renvoient aux réflexions amorcées précédemment, à propos de la « double signification » du mot « salir », dont j'avais pris conscience en observant une bouteille de boisson, abandonnée sur un trottoir, et en remarquant que celle-ci

³⁴⁵ On voit ici que je me réfère à la « réalité » de *sens commun*, qui se fonde essentiellement sur la dimension tangible, matérielle. Alfred Schütz considère que le « monde du travail est structuré en diverses couches de réalité ». Mais « c'est ce [que Mead nomme] la "région manipulative" qui se trouve au cœur de la réalité. [...] le monde de notre travail, des mouvements corporels, de la manipulation d'objets, du maniement des choses et des hommes constitue la réalité propre à la vie quotidienne » [Schütz, 2008-d, p. 121].

pouvait être qualifiée de « saleté » parce qu'elle ne se trouvait pas « à sa place ». (Cette anecdote est rapportée plus haut, p. 312) :

Détritus sale et détritit « qui n'est pas à sa place » : les deux s'appellent « saleté ». [« Saleté » signifie à la fois] sale et en désordre [...]. Le mot « salir » contient aussi les deux significations. « Foutre la merde³⁴⁶ » signifie à la fois « salir » et « mettre le désordre » [JdR – 9/05/06.]³⁴⁷.

Je constate que la signification des mots est différente selon qu'ils sont situés dans le « registre » du schéma de synthèse et dans celui des raisonnements que l'on tient dans le cadre de la vie courante. Les distinctions que je tente d'opérer n'existent pas dans la vie courante, et les mots du langage courant ne permettent pas de les exprimer :

Dans l'analyse on « décortique », mais les mots recouvrent toujours les deux sens.

Cela me permet de revenir sur un point que j'avais perçu précédemment, sans en saisir la portée dans un premier temps, et que j'avais considéré, avec amusement, comme un simple « jeu de mot ». Il s'agit de la polysémie du mot « sens », soit : sensation, perception des sens ; direction, orientation ; et signification [cf. Bougnoux, 2001, p. 41]³⁴⁸. J'avais en effet remarqué le parallèle existant entre le sens (direction) des flèches du schéma de synthèse, et les significations induites par cette orientation³⁴⁹.

³⁴⁶ Cf. les propos des entretiens : « *Ils foutent la merde – Tout le monde met le bordel* » [Compte-rendu p. 10].

³⁴⁷ Je reproduis ici, pour mémoire, la note portée plus haut (cf. note n° 328, p. 312) : « On voit ici que, selon le sens commun, “être sale” apparaît comme désignant la “nature” d'un objet, et non la définition qui lui est attribuée. Je distingue ici des objets “vraiment sales” de ceux qui ne le sont pas, et je considère que le mot “saleté”, qui les désigne tous deux, recouvre un “double sens”.

³⁴⁸ « La complexe alchimie du sens met en jeu une notion qui a elle-même trois sens : ce mot enchevêtre les idées de signification, de sensibilité et de direction. Et les messages gagnants tressent ensemble ces trois composantes : il ne suffit pas de partager entre émetteur et récepteur le même code (comme la langue française), encore faut-il toucher, et enrichir pour cela le discours en puisant aux couches iconiques-indicielles de la sensibilité ; et surtout ouvrir une perspective ou une issue au delà des mots ».

³⁴⁹ Le journal de recherche, rédigé durant l'analyse des flèches du schéma de synthèse (cf. Etape 2 - Chapitre III, p. 235) indique à ce propos : « Je retrouve le piège du sens des mots (indexicalité). Le sens des mots “glisse” pendant que je raisonne. Le mot a un sens quand je le pense et l'écris, et quand je le relis une heure ou deux jours après, si je le prends dans un autre sens, je n'arrive plus au même raisonnement. J'avais déjà écrit ça. [Je retrouve] aussi le « jeu de mot » sur : sens = signification, et sens = orientation (des flèches des schémas) » [JdR – 26/11/05].

Les travaux réalisés au cours de la précédente phase de recherche (Etape 2) m'avaient permis de conclure que la flèche, reliant « Geste » et « Effet », devait « aller dans l'autre sens », pour représenter non plus un lien « abstrait », mais la « construction sociale d'interprétation », c'est-à-dire la signification accordée au « Geste de salir ». Et, j'avais constaté à cette période, les confusions occasionnées par l'emploi des mêmes mots selon leur sens littéral ou figuré :

Le geste-désordre agit sur les effets (= *provoque* des réactions, des sentiments, le malaise), mais pas en termes de « production concrète », en raison du sens qui lui est donné [24/11/05 - § O.2].

Je retrouve donc ici ces considérations et, à l'aide des réflexions menées au travers de l'élaboration du « schéma aux trois niveaux », je développe ce qui suit :

[Selon les éléments que l'on examine] et selon le sens qu'on leur donne, on n'aboutit pas au même raisonnement. J'allais écrire : « on n'arrive pas au même point ». C'est le parallèle entre le sens des mots et le sens des flèches du schéma. Il y a une superposition entre « signification » (sens) et « mouvement » (action). Mouvement = aller d'un point à un autre. Signification = relier des éléments, aller de l'un à l'autre. Le schéma « décortique » le mode de raisonnement ? [Doc. Manuscrit – 9/05/06 n°1]³⁵⁰.

Dire qu'un élément « agit » sur un autre, c'est en effet indiquer une relation en termes de signification, et pas en termes d'action. Je suis donc, ici, sur le point d'établir que le schéma de synthèse illustre un raisonnement, et ne représente pas la « réalité ». C'est en retrouvant l'un des paradoxes, exposé plus haut, que j'y parviendrai, en deux temps.

2) La comparaison entre le schéma de synthèse et l'échelle théorique de référence

A l'examen du « schéma du dysfonctionnement social et du territoire », j'avais engagé une réflexion à propos du raisonnement courant, relatif à la perception du fait que « quelque chose ne va pas », « fait problème ». Le raisonnement courant consiste

³⁵⁰ J'ignore si les mentions portées sur le « schéma aux trois niveaux » : « *Action – changement d'état, déplacer un objet d'un endroit à un autre, d'un état à un autre (transformer)* » ont été inscrites avant la rédaction de la note reproduite ici, ou après. Il semble en tout cas que je me sois appuyée sur ce schéma pour élaborer mon raisonnement.

à répondre à la question de savoir quelle est la « cause » du phénomène constaté (et qui est responsable³⁵¹). La « cause » de la « saleté » est la mauvaise conduite des « salisseurs ». Les conclusions de l'enquête avançaient l'idée qu'il s'agissait-là, d'une construction mentale qui ne reflétait pas la « réalité », les « vraies causes ».

Au cours de ma réflexion, je formule une question qui crée dans mon esprit l'état de confusion que j'ai rencontré à de multiples reprises, et que j'ai pris l'habitude de désigner par l'expression : « bug logique ». Je formule la question suivante : « quelle est la cause de la crise ? » :

[La question de la] « Cause de », me fait revenir à une réflexion de ces dernières heures que j'avais griffonnée. On cherche la cause, cause de quoi ? En examinant le schéma et en m'emmêlant entre cause, effet et autre..., je me dis : « cause de la crise ?? ». Et je tombe sur « un os ». Selon le sens commun, elle a bien une cause ? (Comme « désordre », c'est un mot qui englobe tout). Mais cela me mène au schéma [de synthèse], et à la perturbation du système social représentée par un élément qui agit sur les autres. Je me dis qu'il ne devrait pas être représenté comme ça. Il est intérieur, il agit sur les autres éléments à l'intérieur [JdR – 9/05/06].

Je retrouve ici le point, évoqué plus haut (cf. p. 319), que j'ai décrit comme suit :

Le schéma de synthèse fait apparaître le « fonctionnement social » (sous le vocable « dysfonctionnement social ») en tant qu'élément distinct, en « interaction » avec les autres éléments : « Effets », « Motifs », « Geste ». Alors que le « schéma du fonctionnement social et du territoire », étudié plus haut, le fait apparaître comme englobant ces éléments.

C'est alors que je relie les différents raisonnements engagés :

[...] pour expliquer le raisonnement, on crée des « objets » : « Crise », « Geste », « Motifs » etc.. On les isole, alors que dans la réalité ils sont liés. Quand je reprends le raisonnement (et le langage) commun, je n'arrive plus à trouver la correspondance.

³⁵¹ Selon Howard Becker, la préoccupation des « usagers » des descriptions sociologiques est de définir qui sont « les bons et les méchants » : « [...] *ce qu'ils veulent "vraiment" savoir, c'est qui est à blâmer pour ce désordre, à qui peut-on demander des comptes pour ces injustices, à qui revient la faute. Ils veulent trier les acteurs de la situation sociale – les participants dans une organisation, les opposants dans une dispute politique, les partis dans une querelle – en bons et en méchants, ceux qui font ce qui est juste et ceux qui se conduisent mal. Cela repose sur une notion simpliste de la causalité : les mauvais résultats ont pour cause les mauvaises actions des méchants* » [Becker, 2009, p. 153-154].

[...] Les objets imaginaires permettent de se représenter les choses. On les organise, et on essaie de les faire coller au monde réel.

En m'appuyant sur le contenu du schéma aux trois niveaux, je m'explique cela par la nécessité de créer une « représentation » des éléments abstraits :

[...] seul le territoire est matériel, concret, tout le reste n'existe pas, (la « Crise », les « Salisseurs »). Plus exactement, tout ce qui est matériel est dans l'espace, le territoire. Ce qui ne l'est pas n'est pas représentable, concevable. L'action (niveau 2) est représentable si elle intervient sur le niveau 1 (espace physique). Le niveau 3 (pensées) donne le sens de l'action, « produit » du sens, mais il n'est pas représentable si on ne crée pas des objets imaginaires (des représentations) [JdR – 9/05/06].

Je considère donc, à ce stade, que le schéma de synthèse comporte ces trois niveaux de significations. Soit une partie « abstraite », qui illustre un raisonnement : le « système de la crise », composé de « Effets », « Dysfonctionnement social », « Motifs » ; et une partie « concrète », composée de « Geste » (représentant une action) et de « Saleté » (représentant des objets matériels). Et j'y vois l'origine des confusions qui sont apparues au cours de mes travaux, en émettant l'hypothèse qu'il s'agit de confusions de niveaux logiques :

Et la confusion vient aussi du mélange entre différents registres (niveaux logiques peut-être). Ces objets ne sont pas réels, et dans le schéma ils sont mélangés avec un objet réel, la saleté, et une action³⁵².

Mais je m'aperçois ensuite, qu'au sein du « schéma aux trois niveaux », les mots que j'ai placés au niveau 2 (actions) et au niveau 1 (objets) sont ceux de « jeter » et « détritrus ».

3) Jeter n'est pas salir

J'ignore comment, précisément, ce constat m'a conduit à conclure que les mots « salir » et « saleté » ne désignent pas l'« action » (jeter) et les « objets » (détritrus), mais la signification qui leur sont attribuées. Je propose ci-après l'hypothèse qui semble vraisemblable.

³⁵² C'est à la suite de ces considérations que j'ai modifié la représentation du « territoire physique » au sein du « schéma aux trois niveaux » (cf. Figure IV-14, p. 309).

Lorsque je suis revenue au « schéma aux trois niveaux », pour tenter de formuler ce que je venais de trouver au sujet des « registres de sens » représentés par le schéma, j'avais très certainement en tête la question de la représentation, au sein du schéma de synthèse, du « dysfonctionnement social » qui agit sur les « Motifs de salir ».

Or, le document manuscrit sur lequel est dessiné le « schéma aux trois niveaux » (cf. Figure IV-14, p. 309), porte en en-tête la phrase suivante, déjà mentionnée plus haut : « *Comment la "Crise" agit sur les "Motifs" ? Est-ce un dysfonctionnement que de ne pas "être chez soi dans la rue" ?* ». Il est probable que j'ai examiné le schéma sous cet angle, et en particulier les mentions qu'il comporte, relatives aux « raisons de jeter ». Face au niveau 1 (pensée), le schéma porte la mention : « *Raisons d'agir, quoi faire ?* » ; et face au niveau 2 (action), celle de : « *Rôle, accomplissement pratique* », ainsi que le mot « jeter », accompagné de la mention : « *Pour se débarrasser de ses déchets* ».

Au cours des réflexions précédentes, relatives aux normes sociales et à la « loi de la propreté » (cf. p. 314), j'avais indiqué : « *La "Crise" ne provoque pas des raisons de salir, mais des raisons de "jeter dans la rue". "Jeter dans la rue", c'est salir pour ceux qui sont chez eux* » [Doc. 9/05/06 – n°3]. Les mentions portées sur le schéma pouvaient ainsi me permettre de conclure que le mot « salir » désigne une signification : celle de « jeter dans la rue », et non l'« action de jeter » en elle-même. Les réflexions menées durant l'étape de recherche précédente (Etape 2, p. 214), portant sur les questions du « sens de l'action » et le mécanisme de construction du sens « à rebours », m'avaient en quelque sorte préparée à la découverte de la signification du mot « salir ».

Pour ce qui concerne le mot « saleté », je me souviens que la découverte, du fait qu'il ne désignait pas des « objets concrets », avait provoqué chez moi une grande surprise. Ce mot restait véritablement « attaché » à l'image des « objets matériels », présents dans l'espace physique. C'est sur cette base que j'avais défini la notion de « territoire », qui faisait l'objet de mes recherches dans le cadre de la préparation du projet d'intervention artistique que je souhaitais élaborer (cf. « : Le schéma du fonctionnement social et du territoire », Figure IV-15, p. 317).

En découvrant que le « schéma aux trois niveaux » comportait le mot « détrités » et non pas celui de « saleté », le souvenir de l'observation évoquée plus haut, à propos

de la présence d'une bouteille de boisson abandonnée sur un trottoir (cf. p. 312), m'est revenu en mémoire, certainement grâce à la mention portée en haut du schéma : « *Détritus sales, détritrus pas à sa place, s'appellent saleté* ». Cette observation m'avait en effet permis de conclure que le mot « saleté » signifiait à la fois : « détritrus sales » et « détritrus qui n'est pas à sa place ».

La surprise que j'éprouvais était double. J'étais troublée de constater que la « confusion » entre les mots « saleté » et « détritrus » s'était véritablement imposée à moi, alors qu'une fois cette distinction établie, elle semblait tout à fait accessible. Et j'étais troublée, davantage encore, en réalisant que j'avais déjà identifié le fait que le mot « saleté » recouvrait une signification relative à la « place des objets ». Je m'expliquais mal comment j'avais pu ne pas « intégrer » cette information. Cette question s'est reposée fréquemment, au cours des travaux ultérieurs, lorsque je constatais que cette signification du mot « saleté » était déjà formulée dans mes écrits précédant cette étape³⁵³.

On voit ici à quel point le *sens commun* s'impose en toute circonstance, et résiste à l'analyse. Le trouble que j'évoque est un exemple de la « confusion » qui résulte d'une erreur de discrimination des niveaux logiques. Le sentiment éprouvé est réellement celui que la pensée est « embrouillée »³⁵⁴. En l'absence d'outils conceptuels adéquats, relatifs au mode de construction du *sens commun*, permettant de me situer au niveau méta, il m'était impossible de saisir que la signification que j'avais mise en lumière, était précisément la signification tacite du mot « saleté », de ce fait informulable.

Comme on l'a vu précédemment, concevoir que *la place* de l'objet n'est pas l'*objet* ne présente pas de difficulté, mais la structure du langage interdit de faire apparaître cette distinction³⁵⁵. Le langage commun traduit, et « fixe » en quelque sorte, la perception de *sens commun* selon laquelle l'objet apparaît *en* un lieu, l'un ou l'autre

³⁵³ Par exemple, cette mention figurant dans le texte de l'exposé des résultats de l'enquête (présenté devant les élus en janvier 2006) : « *La saleté est [le résultat d'une] action : mettre en désordre. Nettoyer c'est remettre en ordre, donner aux "choses" une place, un sens* » (cf. la note n° 249, p. 242).

³⁵⁴ Voir page 266, [Frege, 1893, in Watzlawick *et al.*, 1975, p. 26].

³⁵⁵ Voir les développements relatifs à la « place des choses » (cf. « Le changement de cadre d'interprétation » - Partie II, p. 104) ; ainsi que l'analyse de la phrase « *déposer des ordures au pied d'un l'escalier* » (cf. Partie IV – Etape 2, p. 269).

ne pouvant être séparés. La signification de l'objet apparaît *dans* le contexte dans lequel il se trouve, unissant ainsi l'objet et sa signification dans une relation réflexive. D'où la perception que les mots « collent » les distinctions que je tente de saisir. Comme je l'écrirai plus tard, à propos de l'« échelle théorique de référence » (cf. Figure II-7, p. 99) :

Les trois niveaux « fonctionnent » au niveau conceptuel. Dans la vie, [il y a] un seul niveau. « On est dedans ». Les actions ont lieu dans l'espace (les pensées aussi). Les mots collent toutes ces distinctions [JdR - 15/05/07].

VI.C.5. Les conclusions de l'étape de recherche : la présence d'une erreur d'interprétation

J'ai donc établi, que les mots « saleté » et « salir » se distinguent des mots « détrit » et « saleté », et désignent les significations attribuées aux « détrit qui ne sont pas à leur place » et à l'action de « jeter ailleurs que là où il faut ». Cette distinction a permis, comme indiqué en introduction de ce chapitre (cf. p. 300), de modifier l'interprétation des « raisons de salir ». Cette question se trouve ainsi déplacée vers celle des raisons de « jeter là où l'on jette ». On s'extrait ainsi du raisonnement courant, fondé sur le jugement de valeur porté sur les *salisseurs*, pour s'intéresser aux motivations pratiques des acteurs et aux modalités concrètes de l'activité d'évacuation des déchets. L'évolution de l'interprétation des résultats est présentée plus loin (cf. p. 334)³⁵⁶.

Cependant, malgré ces avancées positives, et comme on le verra ci-après, je considérais que la découverte de cette « confusion de sens » constituait une erreur d'interprétation, et que le schéma de synthèse présentait le défaut de ne pas refléter la « réalité vécue ». Sur le plan conceptuel, j'ai continué d'exprimer la question du sens, en termes de « double sens » des mots, et de deux « registres » se rattachant à la notion de saleté/propreté. C'est donc dans cette disposition d'esprit que j'entamerai, en avril 2007, l'étape de recherche suivante (Etape 4 – cf. Partie V, p. 349).

³⁵⁶ L'interprétation des résultats sera encore développée, à l'issue de l'Etape 4 de la recherche (cf. Partie V, p. 362).

Avant de clore le présent chapitre, je présenterai un développement théorique, portant sur l'apport indispensable du concept du *monde de la vie*, dans l'appréhension la notion de « réalité » de *sens commun* (cf. p. 335).

1) La présence d'une erreur d'interprétation

Les travaux réalisés aboutissant au constat que toutes les expressions du schéma de synthèse exprimaient des significations, j'ai conclu que celui-ci représentait un raisonnement abstrait. Il se situait au niveau 3 de l'« échelle théorique de référence », et ne représentait en rien la « réalité ».

Je n'étais pas en mesure, à ce stade, de définir la nature de cette découverte et celle-ci soulevait, pour moi, de nombreuses interrogations. Je pensais avoir révélé la présence d'une « confusion de sens » dans le schéma de synthèse, que le travail d'analyse collective, ainsi que mes travaux de recherche personnels, n'avaient pas su déceler. Je considérais, en conséquence, que celui-ci comportait une « erreur ».

Selon mon interprétation, les conclusions de l'enquête n'avaient pas su traduire la « réalité », telle qu'elle apparaît dans le cadre de la vie quotidienne, et je m'en trouvais quelque peu déçue. Je craignais que, comme la plupart des descriptions « expertes », l'enquête n'ait pas su prendre en compte la réalité du vécu des personnes concernées. J'étais sensible à cette question, en raison des expériences vécues durant cette période de mai 2005, dans le cadre de mes activités associatives. Comme je l'ai rapporté plus haut (cf. Chapitre V, p. 290), j'ai eu l'occasion de mesurer, dans le cadre d'une démarche dite « participative », à quel point le savoir profane était négligé par les « experts », quand il n'était pas clairement réprimé.

Le texte qui suit, extrait de l'article publié en septembre 2006, dans la revue éditée par le « Secteur des Etudes locales de la Ville de Saint-Denis », service commanditaire de l'enquête [Bodineau, 2006, p. 58-59], traduit mon interprétation et montre la difficulté que j'éprouve à la formuler clairement :

L'analyse identifie deux registres distincts au sein du discours : celui des « déchets », la saleté physique, les détritiques qui encombrent l'espace public, et celui des « désordres » qui perturbent le fonctionnement social, auxquels la notion de saleté est associée.

Le discours semble confirmer le double sens que recouvre la notion de saleté/propreté : le sens usuel de « déchets » et le sens symbolique que la sociologie a révélé, à savoir « l'ordonnement du monde », « *les fondements de l'ensemble de la structure symbolique d'une société* »³⁵⁷.

Le discours propose également une lecture selon laquelle la saleté, érigée en problème, « *masque* » l'existence de désordres plus profonds, issus de « la crise » de la société.

Le schéma de l'iceberg [³⁵⁸] tente de reprendre ces éléments. Il retient le registre de la saleté-déchets qu'il désigne par « la saleté », et reprend la notion de « crise », en lui rattachant le « désordre », second registre de la saleté. Mais en procédant de la sorte, le schéma reproduit les confusions contenues dans le discours lui-même. Tout en cherchant à démontrer que saleté et désordre sont constitutifs d'un même « système », il continue de les présenter comme deux systèmes séparés qui interagissent l'un sur l'autre. Aussi l'analyse ne parvient-elle pas à mettre à jour la notion de « crise intérieure » qu'elle perçoit, et qui serait le moteur « interne » du problème de la saleté.

Le schéma qui permet de clarifier la situation est le suivant : « la saleté » est un ensemble composé du registre « déchets-souillure » (résidus, objets souillés), et du registre « déchets-désordre » (objet qui n'est pas à la place qui lui est assignée). Les mots « saleté » et « salir » recouvrent en permanence ce double sens. Cela autorise la confusion de mécanismes qui relèvent tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et aboutit à des « glissements de sens ».

Cependant, dans le langage courant, ces mots font référence au registre des « déchets », le sens profond étant en quelque sorte oublié. Si bien que le discours, tout comme l'analyse, définit la saleté par le seul registre des

³⁵⁷ « Dans la plupart des civilisations anciennes, le lavage est davantage une purification, un acte religieux de rédemption et de classement, [...] qu'un geste d'hygiène. [Il vise à rétablir] l'ordre du monde, le juste assemblage des êtres et des choses. (Douglas, 1981) ». « En lançant le corps dans la danse du propre, en replaçant les objets familiers là où ils doivent se trouver, ce sont les fondements de l'ensemble de la structure symbolique d'une société que des millions d'individus reconstituent chaque jour sans le savoir » [Kaufmann, 1997, p. 20-21].

³⁵⁸ L'article formulait ainsi la métaphore de l'iceberg, suggérée par le compte-rendu de l'enquête : « L'étude propose la représentation du problème de la saleté selon un schéma qui articule ensemble "la saleté" et "la crise", à l'image des deux parties d'un iceberg » [p. 55]. Le terme « iceberg » ne figure pas dans le compte-rendu, il figure cependant dans l'exposé des résultats du 16/01/06 (cf. p. 239). Voir également, le rôle de cette métaphore dans la formation des paradoxes rencontrés au cours de cette étape de recherche (cf. plus haut : Figure IV-16, p. 321).

« déchets », et cherche ailleurs le registre du « désordre » : au sein d'une crise sociale, ou au travers des agissements de « salisseurs déviants »³⁵⁹.

Cette clarification permet une lecture différente du problème de la saleté, qui ouvre de nouvelles pistes de réflexion et perspectives d'action.

2) La lecture des registres de la saleté : objet souillé et objet en désordre

Sur le plan conceptuel, j'ai établi la distinction qui convient entre « chose » et sens de la « chose », mais sans être en mesure d'identifier que celle-ci concerne les mots du langage commun eux-mêmes (c'est-à-dire, selon Gotlob Frege, la distinction existant entre le sens exprimé par les mots et leur *dénotation*, soit l'objet qu'ils désignent)³⁶⁰. Je maintiens, à ce stade, mon interprétation fondée sur la notion de double sens des mots : leur sens usuel et leur sens symbolique.

Je conserve la distinction, opérée durant la recherche, entre « objet souillé » et « objet qui n'est pas à sa place » (cf. ci-dessus p. 312), considérant que le qualificatif « sale » ou « souillé » se rapporte à la nature de l'objet.

Je ferai encore référence à cette distinction, au début de l'étape suivante (Etape 4)³⁶¹. J'indiquais en effet, en mai 2007, en relisant la phrase suivante, portée au journal de recherche : « *Dans l'analyse on trouve les deux sens, c'est un travail sur les mots. Le schéma représente le double sens des mots ???* » [JdR – 9/05/06] :

Vu d'aujourd'hui, le schéma représente le « système de représentation de salir Saint-Denis » et cette représentation comporte le double sens des mots, en effet. Le sens usuel de « déchets souillés » et le sens profond de « déchet pas à sa place » [JdR – 9/05/07]³⁶².

³⁵⁹ La crise décrite par l'analyse, est définie comme « interne » au système social – l'ensemble du fonctionnement social est déstabilisé – par opposition aux salisseurs, facteur « externe ». Mais elle ne constitue pas le moteur « interne » du problème de la saleté que l'analyse cherche à établir.

³⁶⁰ Voir les précisions apportées plus haut (Partie II, p. 101).

³⁶¹ Cf. Partie V (p. 366).

³⁶² Il est intéressant de noter la compréhension intuitive qui, en 2006, me fait envisager le schéma comme la représentation du « double sens des mots ». Celle-ci se confirmera au cours de l'étape de recherche suivante (Etape 4). Le schéma représente, en fait, la « confusion de sens » qui existe entre le *sens commun* des mots (entendus comme désignant des objets et des actions), et la signification attribués à ceux-ci. Je découvrirai également plus tard (Etape 6 – cf. Partie V, p. 477), que le schéma de synthèse a été construit au moyen de cette « confusion de sens ».

Je poursuivrai d'abord l'idée que le mot « Saleté », au sein du schéma de synthèse, recouvre le sens de « désordre ». Il s'agit de « la saleté dont on parle » (dans le cadre du *monde du discours*). Les « objets souillés » relevant, eux, de la « saleté naturelle » (présente dans le cadre de la vie pratique), celle « dont on ne parle pas ». Lorsque ces objets sont « à leur place », dans la poubelle ménagère, ou dans les lieux qui leur sont affectés, il n'y a pas lieu d'en parler.

Je découvrirai ensuite que le mot « sale » désigne également une signification, attribuée à des objets selon certains critères, et qu'il n'existe pas d'« objet souillé », par nature. L'idée, que le *monde de la vie* soit composé d'« objets culturels » et de « faits socialement définis », peut se concevoir intellectuellement, cependant, abandonner l'idée de l'existence d'« objet matériel » est totalement « contre nature » et s'oppose à l'expérience vécue de la « matérialité » des objets³⁶³.

Il me faudra atteindre la dernière étape de la recherche (Etape 6, 2010) pour fonder en théorie le rapport entre l'« objet matériel » tel qu'il est perçu au sein du *monde de la vie*, et l'« objet culturel » tel qu'il peut être défini au sein du *monde scientifique* (cf. Partie V, p. 472). La notion de registre « abstrait » et « concret » sera alors abandonnée, au profit de la distinction entre les « objets » qui, au sein du premier, apparaissent dans le cadre d'un contexte particulier ; et les « objets » qui, au sein du second, sont envisagés en tant que généralité, soit en tant que concept³⁶⁴.

La notion de registre sera toutefois conservée pour exprimer les conséquences que la confusion entre « jeter » et « salir » entraîne pour l'appréhension de la question par les Collectivités locales, et leurs modes d'intervention dans l'espace public. Ces analyses seront développées au cours de la mission que j'ai effectuée auprès de la Communauté d'agglomération, *Plaine Commune*, en 2007, présentée plus loin (cf. VI.E - p. 340), et seront formulées plus précisément au cours des étapes de recherche suivantes³⁶⁵.

³⁶³ Voir les développements plus haut, relatifs à la question du « statut » des objets, et du nom qui lui est associé (Chapitre II - Etape 1, p. 212).

³⁶⁴ Voir également « Le sens en contexte » (Chapitre III – Etape 2, p. 262).

³⁶⁵ Voir « Le changement d'interprétation (2) », (Partie V - Etape 6.0, p. 416).

3) L'évolution de l'interprétation des résultats de l'enquête : de pourquoi on salit à comment on jette

Comme indiqué ci-dessus, la principale conséquence de la découverte réalisée, durant la présente étape, repose sur le changement d'interprétation des « raisons de salir », question qui avait formé l'un des axes de la présente étape de recherche. La difficulté posée par le caractère intentionnel du « geste de salir », se trouvait ainsi levée, l'intention pratique des acteurs étant celle de se débarrasser de leurs déchets. Cette modification n'invalide pas les conclusions avancées, au sujet des éléments favorisant le fait de déposer des déchets dans la rue. Celles-ci se trouvaient au contraire confortées, par le fait de se référer plus clairement aux circonstances concrètes de l'activité consistant à évacuer les déchets.

La seconde avancée notable est la mise en évidence du « mécanisme » intervenant dans l'appréhension de la question de la « saleté » et du comportement des « salisseurs », à savoir la confusion existant entre le fait de « jeter volontairement » et « salir volontairement ». Il y a bien une action volontaire, à l'origine de la présence de détritiques dans l'espace public, comme le retient le raisonnement courant : *« La saleté n'est pas un phénomène abstrait. Chaque papier, objet, détritiques, a été déposé là où il se trouve par un geste concret et volontaire, produit par une personne particulière »* [Compte-rendu, p. 11].

Mais, comme on l'a vu précédemment³⁶⁶, l'action (nommée par le mot « salir ») telle qu'elle est envisagée par le biais d'un raisonnement déductif, à partir de l'observation du *résultat* de l'action accomplie, ne recouvre pas le même sens que celle qui a été effectivement accomplie par un acteur particulier (nommée par le mot « jeter »).

J'ai formulé ces nouvelles analyses, au sein de l'article mentionné plus haut [Bodineau, 2006] (cf. p. 330) :

Déposer un papier gras dans une poubelle n'est pas salir. En revanche, déposer une bouteille vide sur un trottoir est salir. Le geste concret est celui de déposer, objets ou détritiques, à un endroit donné. Salir désigne l'action de « jeter » ailleurs

³⁶⁶ Voir : « Le monde de la vie pratique (de l'action) et le monde du raisonnement (du discours) » (cf. Chapitre IV, p. 255).

que « là où il faut ». Salir n'est donc pas une action, c'est le sens attribué à l'action, en référence à la définition sociale de la place affectée aux déchets.

La confusion entre jeter et salir conduit à attribuer au second les caractères du premier. Le geste de « salir » est en effet perçu comme un acte délibéré, qui traduit une mauvaise intention, alors que l'action délibérée est celle de « se débarrasser de ses déchets ». La différence des « comportements » qui consiste à se conformer plus ou moins à « la règle » – là où l'on doit mettre les déchets – ne repose pas sur une intention, mais plutôt sur le degré de contrainte accepté et sur la nature de la relation à l'espace public et à la collectivité.

La « loi de la propreté » qui impose de mettre les déchets « en dehors de soi »³⁶⁷ n'interdit pas de les déposer dans la rue, si la frontière entre le « chez soi » et le « dehors » est constituée par le pallier de l'habitation.

Le désaccord ne porte pas sur la définition du sale et du non-sale, mais sur la définition des endroits destinés à recevoir les déchets, et par conséquent sur la définition du « statut » de l'espace. Par rapport à « soi », la rue est extérieure. Par rapport à la ville, en tant qu'entité, la rue est « dedans ». Si l'on se conçoit comme étant inclus dans la ville, la rue fait partie du « chez soi ».

De manière paradoxale, plus la contrainte est élevée, plus les occasions de « déviances » sont nombreuses, et plus la déviance est mal ressentie par ceux qui se soumettent à la contrainte. Ainsi la complexité du cadre de la vie urbaine et l'élévation du niveau de la norme du « bon » comportement, l'instauration du tri sélectif par exemple, augmentent la difficulté de la définition et du respect de règles communes.

Par ailleurs, l'espace urbain, artificiel, minéral, « hyper-propre », ne laisse pas de place à la « saleté naturelle ». Les déchets qui entrent dans la catégorie « sale » sont par conséquent d'autant plus nombreux [Bodineau, 2006, p. 59-60].

J'établirai plus tard le fondement théorique de cette confusion, en regard de la théorie des types logiques :

Jeter et salir appartiennent à des registres, ou « *ordre de réalité* », différents [...] : registre des actions (ce que nous faisons) et registre des significations (ce que nous en pensons). La confusion des deux registres, que le sens et le

³⁶⁷ « *Etre propre, c'est être en propre, être soi, clairement séparé de la souillure et du non soi : se défaire de la saleté dessine la première frontière existentielle.* » [Kaufmann, 1997, p.21]. (Cette citation figure également en page 102, cf. note n° 110).

langage communs réalisent, conduit à attribuer à l'un les « propriétés » appartenant à l'autre [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 45]³⁶⁸. Ainsi, le caractère conscient et volontaire de *jeter* est attribué à *salir* [Bodineau, 2009, p. 29].

VI.D - Du recours au concept du *monde de la vie*

VI.D.1. La réalité de la réalité

On a vu que les expressions : « le réel » et « la réalité », comme toutes les expressions du langage courant, ne sont pas aptes à formuler les distinctions qui conviennent entre le *monde du raisonnement* et le *monde de la vie quotidienne*. C'est en cela que le concept du *monde de la vie*, défini par Alfred Schütz, d'après les travaux de Husserl, s'avère indispensable³⁶⁹. Il permet de s'affranchir de la signification de *sens commun* qui induit, avec force, l'existence d'une « réalité » matérielle et objective.

Il n'est pas possible de *parler de* la « réalité », à l'aide du mot « réalité ». Cela reviendrait à formuler quelque chose comme : « la réalité de la réalité », expression dont Paul Watzlawick a justement fait le titre de l'un de ses ouvrages³⁷⁰.

Celle-ci ne manquerait pas de produire des confusions, comme celles qui ont été décrites dans les chapitres précédents (cf. Chapitre III – Etape 2, p. 270). L'emploi du même mot, pour parler à la fois d'une « chose » et des *propriétés de* cette « chose », introduit en effet l'erreur de type logique qui se produit, lorsque l'on parle « d'une classe [un ensemble] dans le langage qui convient à ses membres [ses composants] » [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 45].

Le concept du *monde de la vie* fait référence à la « réalité » de *sens commun*, celle qui est formée d'« objets matériels » et de « faits objectifs ». Il devient alors possible de *parler du* « monde de la vie » et, en se situant, cette fois, clairement en dehors de lui, il est possible d'exprimer quelque chose à propos de ses caractéristiques. Par ailleurs, le recours à ce concept permet d'introduire une distinction qui porte, non

³⁶⁸ « De telles erreurs [...] peuvent survenir [...] lorsqu'on attribue à tort une propriété particulière à la classe [ici, signification] plutôt qu'à un membre [ici, objet/action] (ou vice versa) [...] ».

³⁶⁹ Voir la présentation du concept (Lexique - Partie VII, p. 577) ; et les développements présentés plus haut (Chapitre III – Etape 2, p. 252 et suivantes).

³⁷⁰ *La Réalité de la réalité : Confusion, désinformation, communication* [Watzlawick, 1978]

seulement sur le rapport entre les « choses » et leurs significations, mais sur le rapport entre des significations ou « objets de pensée » de nature différente. Il s'agit des « objets de pensée » du *sens commun*, et des « objets de pensée » de « second degré » portant sur les premiers.

A propos du projet artistique, formant le contexte de la présente étape recherche, on peut considérer que l'objectif que je poursuivais était celui de transposer les significations, mises au jour au sein du *monde du discours* et des interprétations, vers le *monde de la vie*.

Ma connaissance à ce stade, de la théorie des types logiques et des concepts ethnométhodologiques, me permettait de concevoir l'existence d'une hiérarchie entre « ce qui se passe »³⁷¹ dans la vie, les propos tenus à ce sujet, et les analyses tirées de ces propos. Cependant, je n'étais pas en mesure d'appréhender la nature de cette hiérarchie, c'est-à-dire le fait qu'elle porte sur les significations qui apparaissent au sein de ces différents *mondes*. Et j'étais également très loin de pouvoir renoncer à la perception de *sens commun* de la « réalité »³⁷².

La méthode d'analyse de contenu des entretiens, développée par Patrice Ville, s'appuie également sur cette hiérarchie :

Analyser le contenu d'entretiens non-directifs pour en tirer une vision synthétique d'une situation, c'est prendre de l'altitude, monter progressivement d'une ligne qui représente le discours des interviewés (ligne a) vers une ligne qui représente le discours que nous tiendrons sur le problème posé (ligne b) ». [Ville, 2001, p. 125].

Le « discours » recueilli tout comme celui qui est élaboré par les chercheurs, est clairement défini comme l'expression d'un « système de représentations » :

³⁷¹ Je reviendrai ci-après sur l'ambiguïté de cette expression, tout comme celle de « situation ».

³⁷² Comme cela a été montré pour ce qui concerne l'« objet matériel » (Chapitre II - Étape 1, p. 212), l'idée qu'il n'existe pas de « réalité concrète », indépendante des significations socialement construites, peut être admise sur le plan théorique, mais cette idée est rapidement perdue de vue dès que l'on fait appel aux modes de raisonnement courants. Je constate, au cours de la rédaction de ces paragraphes (en septembre 2015), qu'à chaque occasion, je dois fournir le même effort conceptuel pour m'extraire de l'appréhension usuelle des « choses » et des « faits ». Je constate également que l'usage du mot « réalité », y compris lorsqu'il est employé en tant que concept, comme dans l'expression : « réalité de *sens commun* », renvoie constamment à la dimension « concrète » que recouvre sa signification usuelle.

L'entretien permet d'accéder à autre chose que des opinions : il ouvre la porte du système de représentations. Le problème n'est pas ce que les gens pensent de tel sujet, mais *comment ils pensent tel sujet*. La façon dont ils construisent le sujet nous révèle leur logique.

Mais les principes théoriques de la socianalyse ne comportent pas de concept permettant de définir la relation entre ces « discours » et la « réalité ». La « situation », le « sujet », ou « le problème posé », selon les expressions figurant dans les citations ci-dessus, est appréhendée selon la définition de *sens commun*³⁷³.

Lorsque j'ai découvert, à l'issue de la présente étape de recherche, que le schéma de synthèse représentait exclusivement des significations, l'énoncé proposé par Patrice Ville, reproduit ci-après, m'a semblé erroné :

Une situation sociale, c'est l'état d'un champ de forces à l'instant « t ». Comme un champ magnétique. On cherche les forces qui traversent les gens. On essaie de découvrir les forces sociales en faisant l'hypothèse qu'on va en trouver la trace, l'impact chez les personnes. Ce qu'on voit chez les interviewés, **c'est ce qui se passe dans la société**. [p. 124 – c'est moi qui souligne].

J'ai en effet lu l'expression « ce qui se passe » selon son sens usuel, c'est-à-dire désignant « les choses telles qu'elles *sont* dans la vraie vie »³⁷⁴. Par la suite, cette expression m'est apparue comme une parfaite illustration de l'ambiguïté du langage commun. La réponse à la question : « qu'est-ce qui se passe ? » ne consiste pas en une description « pure et simple » des mouvements effectués par des personnes, des objets manipulés ou des sonorités émises par les uns ou les autres. Elle consiste en l'expression, par les protagonistes, de leur définition de la scène qui s'est effectivement déroulée. Comme l'« objet matériel », la « scène qui s'est effectivement déroulée » n'est pas accessible en tant que telle, elle ne l'est qu'au travers de la signification qu'elle recouvre et des descriptions qui en sont données.

³⁷³ Voir les développements théoriques relatifs à cette question (cf. « La définition de la situation étudiée, Partie 2, p. 107).

³⁷⁴ Le fait de comprendre, que le schéma de synthèse, ainsi que les expressions du langage courant qu'il comporte, expriment des significations, ne me permettait pas pour autant de concevoir que le *monde de la vie* est également un monde déjà « interprété », un monde de significations.

VI.D.2. La réalité et la vérité

La question de la définition de la « réalité », qui a motivé mes travaux au cours de la présente étape de recherche, est assortie d'une autre question, celle de la « validité » des conclusions de l'enquête. Une des conséquences, de la conception de *sens commun* de la « réalité », est que celle-ci forme le critère d'appréciation de la « vérité ». Les « interprétations », qui peuvent être énoncées à propos des expériences vécues, sont considérées comme relevant d'appréciations subjectives, individuelles ou collectives, et sont le plus souvent négligées au profit de la recherche de « la réalité objective ».

Mon intention, durant la présente étape de recherche, était précisément d'établir en quoi l'« univers métaphorique de la saleté » était en relation avec cette « réalité objective ». Ayant établi que le schéma de synthèse représentait un « système d'interprétation », la question de sa validité restait posée. Sur quel critère fonder à présent cette validité ? Cette question sera au centre des travaux menés durant l'étape suivante (Étape 4 – cf. Partie V, p. 349), qui me permettra d'approcher la distinction entre le *monde du raisonnement* et le *monde de la vie*.

Je découvrirai en particulier que la validité des résultats repose sur la correspondance entre les *significations* exprimées par l'« univers métaphorique de la saleté » et les *significations* que les personnes attribuent à la question de la « saleté », et les sentiments qu'elles éprouvent. Comme on le sait à présent, la suite de la recherche montrera que l'« univers métaphorique de la saleté » est en fait une représentation des métaphores contenues dans le « discours », en particulier celle du « chaos » ; et montrera que « le chaos » est l'expression métaphorique du mot « désordre », lui-même, désignant la signification des mots « saleté » et « salir »³⁷⁵.

La fonction de la métaphore étant en effet d'illustrer des significations, et non pas les « choses elles-mêmes », comme la conception de *sens commun* permet de le penser. Le texte présenté précédemment (cf. p. 302), exposant les « postulats » du projet artistique destiné à restituer les résultats de l'enquête, considère en effet la métaphore comme une « transposition du réel » : « *La fable est une construction métaphorique*

³⁷⁵ Voir la présentation du *Modèle méta* (cf. « La lecture du discours selon le *Modèle méta* » - Partie II, p. 95).

qui transpose des éléments du réel, son récit est capable de “fabriquer du sens” dans le monde réel ».

Cette rectification étant faite, l’argumentation qui sous-tend le projet artistique que je souhaitais développer, se révèle pertinente. Il s’agit bien de restituer les significations, mises en lumière par les résultats de l’enquête, dans le cadre de la vie quotidienne. Plus exactement, il s’agit de restituer les significations, attribuées aux « choses » et aux expressions du langage courant, telles qu’elles sont socialement construites. L’idée que cette restitution puisse transformer le « réel » est valide également, si l’on considère qu’il s’agit de transformer le point de vue porté sur la « saleté » et les « salisseurs ». Le fait de modifier le point de vue, est exactement la définition du « changement de cadre d’interprétation » dont traitent les travaux présentés.

VI.E - Les suites de l’enquête : un séminaire sur le thème de la propreté

A l’issue de l’enquête, comme on l’a vu précédemment, j’avais envisagé de proposer un projet d’animation artistique à la Communauté d’agglomération *Plaine Commune* (cf. ci-dessus, p. 294). Les découvertes réalisées au cours de la troisième étape de recherche, intervenue en avril et mai 2006 et rapportée ci-dessus (p. 297), m’avaient permis de préciser mon argumentation et de concevoir les orientations de ce projet.

Les premières discussions ont été engagées en mai 2006. L’orientation artistique du projet n’a pas convaincu. Les discussions ont toutefois débouché sur la commande d’un projet d’intervention, portant sur l’amélioration de leur cadre de vie auprès des habitants de trois quartiers de l’agglomération. Le projet que j’ai présenté à la fin de l’été n’a pas non plus été retenu³⁷⁶.

La perspective d’organiser un séminaire interne, sur le thème de la « propreté des espaces publics », avait été envisagée par les élus de *Plaine Commune*, au cours des années antérieures. C’est finalement ce projet qui fera l’objet de la mission qui m’a été confiée de novembre 2006 à avril 2007. Le séminaire a été préparé sous la

³⁷⁶ Voir note n° 321, (p. 296) – Et voir annexes en ligne « Projet Espaces publics - août 2008 », <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

responsabilité du directeur du « service de la propreté », en lien avec un Comité de pilotage composé d'élus des villes de l'agglomération. Intitulé « La propreté des espaces publics : Vivre en société, construire l'espace commun », il s'est tenu le 30 mars 2007.

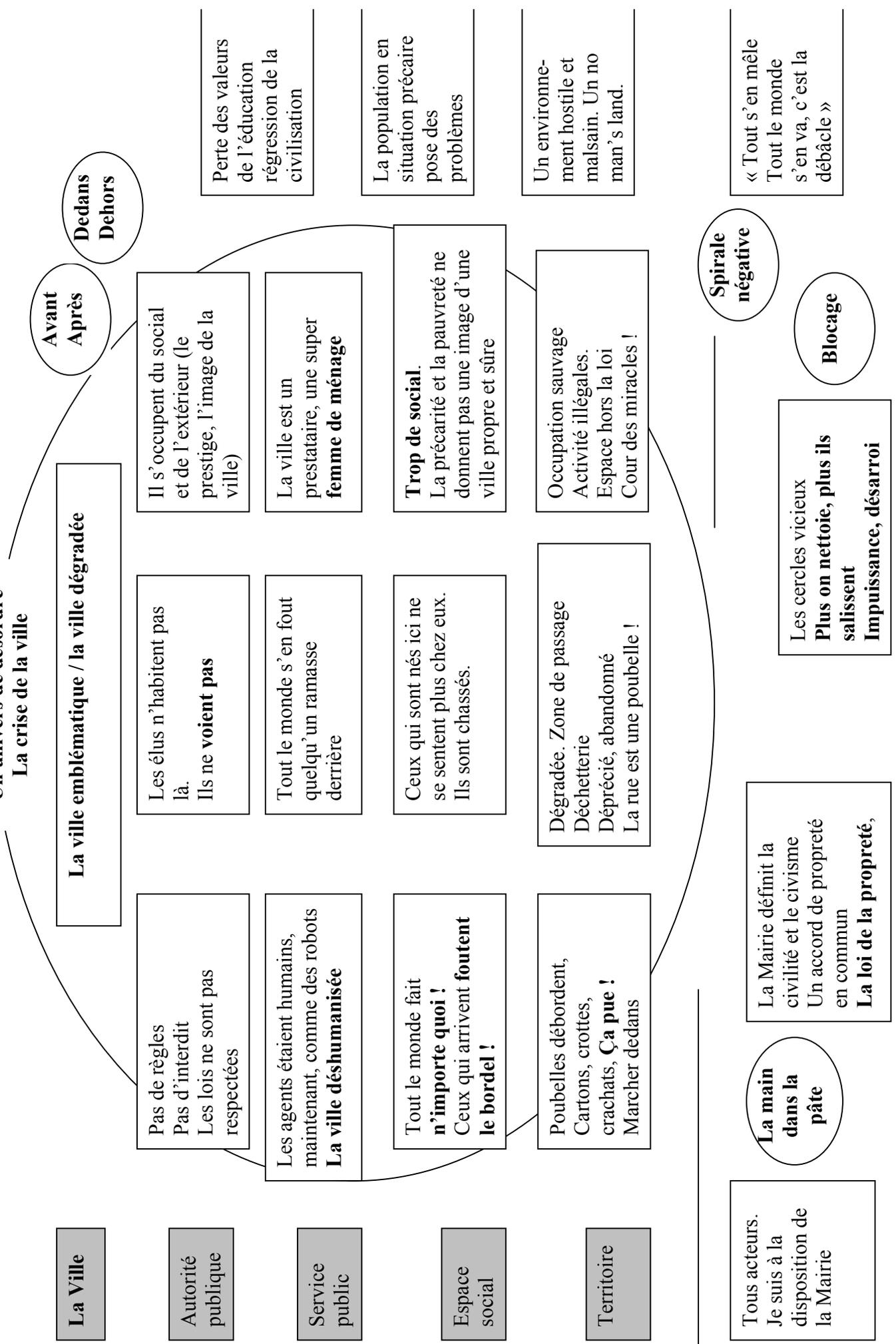
VI.E.1. L'analyse de l'intervention des Collectivités dans l'espace public

Je me suis employée à développer les analyses réalisées sur la base du « schéma aux trois niveaux », que je nommerai plus tard « échelle théorique de référence ». Pour mémoire, celui-ci est composé d'« étages » représentant, de bas en haut : l'étage du territoire physique (lieu des objets matériels, et du corps humain) ; l'étage des actions (et des interactions sociales) ; l'étage des interprétations et des significations. Il existe un « mouvement descendant » qui va de la pensée à l'action, et de l'action à l'espace physique. Le premier représente les « raisons d'agir ». Le second représente la transformation que les actions produisent dans l'espace physique, les traces et les « signes tangibles » qu'elles y impriment. Le « mouvement ascendant » représente la perception des êtres humains, dont les corps « captent » les signes dans l'espace. Puis, en « remontant » à l'« étage » de la pensée, les signes perçus se voient attribuer une signification.

J'ai représenté l'« univers de désordre » ou la « crise de la ville », dépeints par le « discours » sur la « saleté », selon les « « étages » correspondant : au territoire, à l'espace social, aux notions de service public et d'autorité publique (cf. ci-dessous,). Par ailleurs, j'ai avancé l'idée qu'il existait une distorsion importante entre les intentions politiques, exprimées par les Collectivités, et les significations telles qu'elles sont perçues par les habitants, au travers de l'intervention concrète des agents des Collectivités dans l'espace public. La seconde figure, présentée ci-après (*Figure IV-18*), illustre ce raisonnement.

Le « mouvement descendant » qui va des orientations politiques aux conditions concrètes d'intervention des agents dans l'espace public, passe par une série de procédures, de contraintes matérielles et réglementaires, qui créent une rupture considérable entre les intentions initiales et les modes d'intervention effectivement pratiqués.

Figure IV-17 : Le discours sur « salir Saint-Denis »



Il existe des points de « friction » entre les Collectivités et les habitants, que j'ai représentés par des sortes d'« explosions » sur la figure indiquée. Ces « frictions ont lieu dans l'espace public, où les uns déposent des ordures et les autres les ramassent. Elles se produisent dans l'écart qui existe entre les messages délivrés par les Collectivités, destinés à encourager tel comportement des habitants, aux détriment d'autres. Ces « frictions » se produisent également au cours des réunions publiques, les représentants des Collectivités s'efforçant de transmettre ces messages et de faire valoir leurs initiatives, tandis que les habitants expriment leurs attentes et leurs revendications³⁷⁷.

Je n'ai pas eu la possibilité d'exprimer ouvertement ces analyses dans le cadre de la préparation du séminaire faisant l'objet de ma mission, comme on peut aisément le comprendre, mais je m'y suis néanmoins référée pour élaborer son contenu.

VI.E.2. L'élaboration du séminaire

En prenant appui sur les analyses développées ci-dessus, j'ai élaboré un tableau à « double entrée », permettant de formuler les questions issues des résultats de l'enquête, dans leur relation avec les différents « étages » composant les figures mentionnées ci-dessus. Ce tableau a constitué une sorte de « base de données », dont j'ai pu extraire des éléments pour nourrir les thèmes des trois tables rondes qui ont composé le séminaire³⁷⁸.

Les thèmes retenus, selon mes propositions, ont été les suivants : 1) La demande de propreté ; 2) L'usage de l'espace, le respect des règles ; 3) L'espace public, le lieu de l'interaction entre les individus et la Collectivité ; chacun proposant une approche différente du sujet. En référence aux « étages » des figures présentées plus haut, je situais la relation entre les différents thèmes de la manière suivante : « le thème 1 va du bas (l'espace, les sensations) vers le haut : formulation d'une demande à l'institution, le politique. Le thème 2 va du haut vers le bas : faire respecter, intégrer,

³⁷⁷ J'ai développé ces analyses au cours des étapes ultérieures de la recherche (voir l'Etape 6.0 - Partie V. Et en particulier, p. 416).

³⁷⁸ Voir annexes en ligne : « Séminaire Plaine Commune mars 2007 – construction débats », <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

communiquer. Le thème 3 est l'intersection des deux : c'est là que "ça" se rejoint et que "ça se passe", non plus en discours, mais en actes »³⁷⁹.

Mon argumentation s'efforçait de « déplacer » la question de la « propreté », de l'approche technique concernant l'entretien de l'espace public vers une approche sociale et politique, touchant aux questions des rapports sociaux et de la mission des Collectivités :

[...] au-delà de la maintenance de l'espace, la notion de saleté/propreté se présente comme une question de société. En édictant la manière dont il convient de se comporter en société et dans l'espace commun, la « règle » de la propreté se réfère à une conception des rapports sociaux, du service public et de l'espace urbain. Face à la difficulté du maintien de la propreté, c'est l'ensemble de ces dimensions qui se trouve interrogé.

La fonction de la maintenance de la propreté apparaît ainsi comme la mission de la collectivité de construire et d'ordonner l'espace de la vie sociale, de maintenir « le pacte » entre les individus et la collectivité [³⁸⁰]. C'est donc sous plusieurs éclairages, à la fois technique, politique et sociologique, qu'il est proposé d'explorer cette difficile question.

J'ai défini ainsi ces trois dimensions : 1) Technique : les réalités concrètes : le travail des services, les réalités matérielles dans l'espace urbain (la place assignée aux déchets) ; 2) Politique : les missions de la collectivité, les rapports avec la population (la communication) ; 3) Sociologique : le vécu, les appréciations, les significations attribuées à la saleté/propreté. Ces dimensions traversent les trois thèmes. Les questions posées dans les trois tables rondes s'entrecroisent. Elles sont traitées sous des angles différents dans chacun d'eux.

Ma mission ne portait pas véritablement sur un travail de recherche, mais j'ai pu néanmoins consacrer une part de mes activités à échanger avec les agents, à accompagner certains d'entre eux sur leurs lieux de travail, à rencontrer les responsables des « unités territoriales » des villes de l'agglomération. J'ai pu ainsi recueillir leurs témoignages et mieux connaître la réalité de leurs conditions de travail. Je me suis appuyée sur les exemples recueillis pour nourrir le programme des

³⁷⁹ [Document de travail, 7/03/16 – non diffusé]. Les paragraphes qui suivent sont issus du même document.

³⁸⁰ J'ai emprunté cette expression à Italo Calvino [Calvino, 1991, p. 122-124]. Voir la citation plus loin (p. 416).

table rondes. Je souhaitais en effet mettre en avant la question de l'écart qui existe entre le point de vue des habitants et celui des professionnels, mais aussi celui qui concerne le point de vue des responsables et celui des agents. Il apparaissait en effet que les expériences et connaissances des agents ne parvenaient pas à « remonter » aux travers des différents niveaux hiérarchiques.

1) Le programme des tables rondes

Je reproduis ici un résumé du programme des trois tables rondes du séminaire³⁸¹ :

I- La demande de propreté.

I.1- La demande - Quelles attentes ? - Le témoignage des équipes, les expériences vécues ; Répondre à la demande : doit-on chercher à nettoyer toujours plus ?

I.2- La mission de la collectivité - Quel service public : quel niveau de service offrir, quelles revendications satisfaire ?; Quels engagements formulés par la collectivité ?

I.3- La concertation - Quel statut de l'habitant : ayant droit ou citoyen ?; Quelle place pour les services « opérationnels » ?; Quel dialogue : comment permettre à chacun d'avoir accès au « point de vue » de l'autre ?

II. L'usage de l'espace, le respect des règles

II.1- La place des déchets dans l'espace - Les réalités matérielles, pour les habitants, pour les services ; La ville « déshumanisée » : la place des « humains » dans l'espace urbain ? L'espace n'est-il pas porteur de « dérèglements » (la ville inversée) ?

II.2- L'élaboration de la « règle » - Selon quelles pratiques sociales, quels usages, quelles normes ? Les besoins : comment faciliter la gestion des déchets ?

II.3- La relation entre la collectivité et les habitants - Quel est l'impact de la sensibilisation ? Les sanctions : quels sont les résultats attendus ?

III. L'espace public : lieu de l'interaction entre les individus et la collectivité

III.1- Quel espace public - Est-il un espace commun (à tous) ou un espace « non privé » (à personne) ? Quelle place pour les habitants ? Quels espaces pour la vie Collective ?

³⁸¹ Voir annexes en ligne : « Séminaire Plaine Commune mars 2007 – programme débats », <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

III.2- Interventions dans l'espace public - Le rôle des services : prestation « technique » ou mission publique. Le rôle des agents : rouage d'une organisation ou représentants de la collectivité ?; La mécanisation : quel différence d'impact (de lisibilité) entre l'intervention humaine et mécanique ?

III.3- Quelle collaboration possible entre les habitants et les services ? - Peut-on modifier le mode de relation « ayant-droit/prestataire » ? Peut-on inventer de nouvelles fonctions (associant médiation sociale et intervention technique) ?; Où et comment communiquer : comment inscrire l'information dans l'espace public ?

2) Le bilan

De l'avis de tous, les débats ont été d'une grande qualité. L'objectif rappelé dans le texte du compte-rendu³⁸² : « *La conduite des débats par des animateurs et contributeurs extérieurs à l'institution visait à favoriser la prise de recul recherchée* » a été atteint³⁸³ Les préconisations issues du séminaire envisageaient un « processus de changement » fondé sur quatre axes : 1) Cesser de répondre à « la demande » pour répondre aux besoins ; 2) Limiter le rôle des services à l'entretien de l'espace public, la « propreté » concernant l'ensemble de la collectivité ; 3) Simplifier la « règle » et l'adapter aux usages ; 4) réinventer les modes de collaborations entre les différents acteurs. Le projet de poursuivre ce travail avec les élus, les responsables des services et les agents, n'a pas connu de suite. Les services et les élus ont été mobilisés par d'autres priorité : l'accueil de la Coupe du monde de rugby en septembre 2007 et les élections municipales de mars 2008.

³⁸² Voir annexes en ligne : « Séminaire Plaine Commune mars 2007 – compte-rendu », <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

³⁸³ Le rôle de contributeur a été tenu par des chercheurs que j'ai sollicité : Pierre Quettier et Chritine Ballavoine et Pierre Rabardel, professeur en psychologie et ergonomie à l'Université Paris 8 et habitant de Saint-Denis.



Mais étant un être humain, je suis nantie d'un cerveau qui me permet de m'apercevoir que lorsque je manipule et modifie n'importe quelle partie du cercle, il y a des répercussions sur tout l'ensemble.

Sue Hubbel - A country year living the question, 1983

PARTIE V :
L'ELABORATION D'UN MODELE
THEORIQUE (2007 - 2012)

Chapitre I : L'engagement dans une recherche théorique (Etape 4 - 2007)

Ce chapitre présente l'étape de recherche intervenue en avril et mai 2007, qui marque l'entrée dans un véritable travail d'élaboration théorique. La découverte d'une « confusion de sens » au sein des résultats de l'enquête avait apporté de précieuses clés de lecture du « discours sur la propreté », mais cette « confusion de sens » semblait provenir d'une erreur d'interprétation, dont la nature restait inexplicée.

A la suite de cette découverte³⁸⁴, je m'étais employée à formuler les termes des nouvelles interprétations ainsi ouvertes, pour les besoins des projets d'intervention que je souhaitais proposer aux Collectivités. La mission que j'ai effectuée auprès de la communauté d'agglomération *Plaine Commune*, de novembre 2006 à avril 2007³⁸⁵, m'a permis d'approfondir encore mes analyses sur le sujet. Mais, sur le plan théorique, les recherches étaient restées en l'état.

La présente étape de travail constitue donc la première phase de recherche sur la question de la construction du sens. Elle ouvre la succession des cinq étapes présentées dans cette partie de la thèse, qui conduiront à l'aboutissement du *Modèle méta*.

Le second chapitre présentera le compte-rendu de l'enquête sur le thème du « petit commerce » ainsi que l'Etape 5, celle-ci étant formée par les travaux d'analyse des entretiens de l'enquête. Elle confirmera la possibilité de modéliser les découvertes réalisées (cf. Chapitre II, p. 380).

Les chapitres suivants seront consacrés à l'Etape 6.0 (Chapitre III, p. 412) et aux Etapes 6 et 7 (Chapitre V, p. 456 et 480). L'enquête sur le thème des relations de voisinage fera l'objet du (Chapitre IV, p. 424).

³⁸⁴ Voir l'Etape 3, (cf. Partie IV, p. 292).

³⁸⁵ Voir ci-dessus (cf. VI.E - p. 340).

I.A - Introduction : l'approche de la construction du sens

Je me suis engagée dans cette nouvelle étape de recherche pour les besoins de l'article que Pierre Quettier m'avait encouragée à rédiger, pour la revue *Les cahiers d'ethnométhodologie*, publiée par les Presses du LEMA.

Le LEMA (Laboratoire d'Ethnométhodologie Appliquée) était animé par l'équipe des chercheurs enseignants du DESS « Ethnométhodologie et informatique » de l'Université Paris 8, en particulier par Jean-François Dégremont et Pierre Quettier. Ceux-ci dirigeaient également la revue, avec la précieuse collaboration de Maryz Courberand, ancienne étudiante du DESS et correctrice professionnelle, qui était par ailleurs chargée des enseignements relatifs à l'écriture académique. Elle se chargeait également de l'animation des ateliers d'écriture, proposés aux auteurs et futur auteurs de la revue, l'objectif étant principalement d'encourager les titulaires du DESS à s'engager dans la publication de leurs travaux. Pour ce qui me concerne, je crois pouvoir affirmer que, sans le soutien apporté par ces ateliers, je n'aurais pas su dépasser ma réticence à m'engager dans le travail d'écriture.

Le travail de recherche, décrit ci-dessous, s'est déroulé en avril et mai 2007. La première phase de rédaction de l'article a été entreprise à l'automne. Elle a été interrompue, durant la période de réalisation de l'enquête sur le thème du « petit commerce » (de décembre 2007 à juin 2008), pour reprendre durant l'été. Cette seconde phase de rédaction m'a permis d'achever la formalisation du travail de recherche, en profitant des avancées apportées par la réalisation de cette seconde enquête.

1) Le schéma de synthèse de l'enquête et la réalité

J'éprouvais des difficultés à rendre compte de mes travaux pour plusieurs raisons. Je n'avais toujours pas élucidé « l'énigme » de la construction du schéma de synthèse. Et, comme on l'a vu au sein des conclusions de l'étape précédente, je considérais que le schéma de synthèse ne représentait pas la « réalité » vécue, et que la « confusion de sens », portant sur la signification des mots « jeter » et « salir », était issue d'une erreur d'interprétation, qui m'incitait à douter de la teneur et de la validité du schéma.

Cependant, j'ai rapidement abandonné l'idée qu'il s'agissait d'une erreur, car le schéma me semblait traduire fidèlement le contenu du « discours sur la saleté ». J'avais, à cette période, poursuivi l'étude de la théorie des types logiques ainsi que des concepts ethnométhodologiques. Cela m'a permis d'appréhender plus clairement la hiérarchie des niveaux logiques existant entre la « réalité », telle qu'elle est perçue dans le cadre de la vie quotidienne, et la « réalité » formée par un récit *portant sur* les activités de la vie courante, et décrivant la signification qui leur sont attribuées. Le schéma se révélait donc valide, en tant que « système de représentation », et non en tant que description de la « réalité ».

Il me fallait cependant répondre encore à plusieurs questions restées ouvertes : celle du mode de construction du schéma de synthèse ; celle de la nature de la « confusion de sens » ; et enfin, celle que j'exprimais ainsi dans les pages du journal de recherche : « *Puisque le geste [de salir] n'est pas une action et que la saleté ne signifie pas objets physiques, qu'est-ce que représente le schéma ?* », [JdR – 12/05/07].

Les travaux, réalisés durant la présente étape ont permis d'y répondre. On peut considérer qu'ils représentent une première approche de la question de la construction du sens, en mettant en lumière le rôle du langage dans la constitution de la « confusion de sens ».

2) La présentation du contenu du chapitre

Sont présentés ci-après :

1) La description des travaux réalisés [cf. I.B -352]. Celle-ci comprend :

- La présentation détaillée et commentée des travaux [cf. I.B.1 - p. 352]
- La découverte du mode de construction du schéma de synthèse [cf. I.B.2 - p. 355]
- La détermination du statut théorique du schéma de synthèse [cf. I.B.3 - p. 362]. Les travaux de cette étape ont constitué une première avancée sur ce plan, qui sera développée au cours des étapes de recherche ultérieures (Etape 6 – cf. Chapitre V, p. 463).

- La traduction de l'« univers métaphorique de la saleté », dans les termes de la « réalité » du *monde de la vie* [cf. I.B.4 - p. 367]. Les métaphores, perçues comme des représentation imagées du « réel », sont en fait des représentations du sens attribué au « réel ». Les énoncés métaphoriques ne peuvent être transposés dans le *monde de la vie*, sans que ne soit établie leur correspondance avec les mots du langage courant, désignant les actions effectivement accomplies et les objets manipulés.

2) Le changement d'interprétation [cf. I.C - p. 375]

La nouvelle interprétation proposée porte sur la question des raisons de « jeter ailleurs que là où il faut » et non plus sur les raisons de « salir ».

I.B - La découverte de la fabrication du « schéma de la saleté »

I.B.1. La présentation détaillée des travaux

1) La découverte du mode de construction du schéma de synthèse [I.B.2]

[Cf. I.B.2 - p. 355]

L'étude des esquisses, préfigurant la version aboutie du schéma de synthèse (cf. Etape 1 – Partie IV, p. 184), renouvelée à plusieurs reprises, n'avait pas permis de restituer les raisonnements tenus au cours de leur élaboration. La principale question qui demeurait était la suivante : pour quelle raison les premières esquisses du schéma, faisant apparaître le « Geste de salir », ne représentaient-elles pas de lien entre « Geste » et « Saleté », afin de figurer l'« action de salir » ?

C'est grâce à l'étude du journal de recherche [cf. I.B.2-1) - p. 355], et par la reproduction d'un document manuscrit retraçant la succession des esquisses [cf. I.B.2-2) - p. 356], que je suis parvenue à élucider le « mystère » de la construction du schéma de synthèse. Les raisonnements, qui avaient précédé l'élaboration des esquisses, faisaient essentiellement appel à des métaphores³⁸⁶. Le

³⁸⁶ Voir le « schéma du chaos » et le « schéma du dysfonctionnement social » (Etape 1 - Figure IV-2, p. 193 et Figure IV-3, p. 196).

« Geste de salir » était entendu selon son sens métaphorique de « geste producteur de désordre ». Et c'est seulement au sein de la dernière esquisse que, de manière fortuite, le « Geste » s'est trouvé relié à « Saleté », introduisant ainsi sa signification usuelle, celle d'« action de salir ».

Il fallait cependant, pour aboutir à ces conclusions, avoir préalablement mis en évidence la « confusion de sens » entre « jeter » et « salir », soit entre l'action et sa signification, découverte réalisée au cours de l'étape précédente (Etape 3 - Partie IV, p. 292).

2) Le statut de « réalité » du schéma de synthèse [I.B.3]

[Cf. I.B.3 - p. 362]

L'étude du journal de recherche m'avait confirmé que la « confusion de sens » (entre « jeter » et « salir ») ne constituait pas une erreur d'interprétation. Le schéma s'avérait fidèle au contenu des entretiens, la signification usuelle attribuée au « Geste de salir » étant bien celle d'une action. Comme indiqué en introduction (cf. p. 350), il me restait cependant à établir la validité du schéma, en regard de la « réalité ».

L'avancée, réalisée à ce sujet, a consisté à introduire une distinction entre la « réalité », telle qu'elle est perçue dans le cadre de la vie quotidienne, et dans le cadre d'un discours [cf. I.B.3-1) - p. 362]. Un récit, *portant sur* les « choses » dont il est question, se situe au niveau méta par rapport à ces « choses ». Il ne décrit pas leur nature, ni la « réalité ». Il décrit la signification attribuée à ces choses et les raisonnements *tenus sur* la « réalité ». La validité du schéma de synthèse devait donc être fondée sur sa capacité à représenter le « discours », et non pas sur sa capacité à décrire les activités de la vie quotidienne. Le statut théorique du schéma sera encore précisé au cours des étapes ultérieures (Etape 6 – cf. Chapitre V, p. 463).

La seconde avancée, réalisée au cours de cette étape, porte sur la mise au jour de la nature de la confusion de sens : une confusion de *sens commun*, réalisée par le langage [cf. I.B.3-2) - p. 364]. Les travaux ont mis en évidence : le fait que les mots du langage courant confondent l'objet et sa signification ; la structure du langage, qui incite à confondre l'« objet » et l'« objet qui n'est pas à sa place » (cf. l'exemple de la phrase : « déposer des ordures au pied d'un escalier », p. 365) ; le fait qu'il

n'existe pas d'« objet souillé », les qualificatifs et les noms attribués aux objets étant déterminés par leur statut et par le lieu où ils se trouvent.

La question de savoir ce que représentait le schéma de synthèse trouvait donc une réponse [cf. I.B.3-3) - p 366] : il représente la « confusion de sens » elle-même (soit la « saleté-objet » et la « saleté-désordre », ou « salir-action » et « salir-mettre-le-désordre »).

3) Les descriptions sociologiques et les métaphores [I.B.4]

[Cf. I.B.4 - p. 367]

L'étape précédente avait conclu que le schéma de synthèse est l'illustration d'un raisonnement, figuré par des flèches reliant des mots (« geste », « saleté », etc..) qui, dans ce contexte, sont des « objets métaphoriques ». Mais, selon la perception commune je considérais les métaphores comme des représentations imagées de la « réalité ». Les travaux de la présente étape ont permis de montrer que celles-ci sont une représentation imagée d'un raisonnement, c'est-à-dire du sens attribué aux « choses », et non une représentation imagée des « choses » elles-mêmes [cf. I.B.4-1) - p. 367].

Par conséquent, les descriptions sociologiques formulées au moyen d'énoncés métaphoriques sont valides, en tant que descriptions des significations attribuées à une situation, par les personnes concernées. Mais elles ne peuvent décrire ce que les acteurs font, ni les raisons qui les incitent à le faire, de telle ou telle manière. Il faut pour cela opérer une « traduction », en déterminant les mots par lesquels ces activités sont nommées, dans le cadre de la vie quotidienne. Le tableau présenté [cf. I.B.4-2) - p. 370] propose la traduction des six « clés de lecture »³⁸⁷ formulant les résultats de l'enquête.

³⁸⁷ Les « clés de lecture » ont été rédigée au cours de la seconde étape de recherche (cf. Partie IV – Étape 2, p. 238).

I.B.2. Le schéma de synthèse ou le résultat d'un glissement de sens fortuit

Les analyses, qui ont fondé les principaux axes des résultats de l'enquête et la composition du schéma de synthèse, ont été présentées au cours de la description de la première étape de la recherche, intervenue au début de l'année 2005 (Étape 1 – cf. Partie IV, p. 184). On a vu que ces analyses s'appuyaient sur différentes représentations métaphoriques, élaborées d'une manière intuitive, et que le cheminement des différents raisonnements avait été perdu de vue au cours du travail. Certaines des conclusions, présentées dans le chapitre consacré à cette Étape 1, proviennent du travail réalisé au cours de la rédaction de la thèse, et n'avaient pas été formulées auparavant.

Au cours des deux étapes de recherche ultérieures (Étapes 2 et 3), j'ai étudié à maintes reprises les esquisses préfigurant le schéma de synthèse, dans l'espoir de restituer les raisonnements qui m'avaient permis de le faire aboutir. Mais je n'avais pas eu l'occasion d'examiner soigneusement les éléments figurant dans le journal de recherche et qui documentaient ce travail. C'est donc au cours de l'étape de recherche, décrite dans le présent chapitre, que je me suis engagée dans cette étude, dont je livre ci-après les conclusions.

1) Le retour au journal de recherche

J'ai entrepris d'étudier les documents comportant les esquisses du schéma de synthèse (en avril 2007), afin de tenter de reconstituer le cheminement du raisonnement aboutissant à la version définitive. J'ai également relu le compte-rendu de l'enquête. Mais ces recherches n'ont pas été fructueuses. J'ai pu observer que l'interprétation du schéma avait été développée *a posteriori* et qu'il ne révélait rien de son mode de construction. J'ai conclu qu'il me fallait renoncer à cette entreprise. Puis, reprenant les recherches (au mois de mai), j'ai étudié les notes portées au journal de recherche, afin de me remémorer les éléments principaux présents à mon esprit durant le travail d'élaboration du schéma de synthèse. Mon intention était d'en retenir les grandes lignes et de m'en tenir là.

Mais, le fait de me replacer dans le contexte du raisonnement que je poursuivais à cette période, m'a permis de m'apercevoir que mes premières réflexions se situaient dans un registre métaphorique. Le « Geste de salir » était entendu au sens de « acte créateur de désordre », ou « acte générant la saleté morale » (les « Effets »), et non au sens usuel de « action de salir ». Après avoir réalisé le schéma de synthèse, j'avais en effet perdu de vue le sens initialement accordé aux éléments composant les différentes esquisses, et les étapes de travail réalisées depuis (Étapes 2 et 3), étaient essentiellement centrées sur l'interprétation du schéma, dans sa version aboutie.

Pour mémoire, mes recherches portaient en particulier sur la question de savoir de quelle manière, la signification d'« action concrète » avait été attribuée au « Geste de salir ». Le journal de recherche ne comporte aucune indication concernant la première esquisse faisant apparaître un lien entre « Geste » et « Saleté », représentant cette signification (Esquisse D2). Il indique seulement que celle-ci développe l'une des précédentes (C). Pourtant, le lien entre « Geste » et « Saleté » n'est pas présent dans cette dernière. Il m'était donc impossible, jusque-là, de comprendre le raisonnement traduit par ces différents tracés.

2) L'étude des esquisses du schéma de synthèse

L'opération, qui m'a permis d'avancer une hypothèse convaincante, a consisté à recopier un document manuscrit, récapitulant l'enchaînement des différentes esquisses du schéma de synthèse. Celui-ci est présenté ci-après (cf. Figure V-1, p. 359).

Le document avait été réalisé en février 2005, quelques jours après l'aboutissement de l'élaboration du schéma, dans le but d'élucider la manière dont je l'avais construit. Les différentes esquisses sont assorties des commentaires formulés à cette période. Le fait d'exécuter concrètement et spatialement les tracés, tels je les avais réalisés, m'a permis de déceler ce qui s'était vraisemblablement produit, au travers de l'élaboration de ces différentes esquisses³⁸⁸.

³⁸⁸ Cette observation, à propos des représentations visuelles et de l'expérience physique de l'organisation spatiale, a été mentionnée précédemment (cf. Partie III, p. 148).

L'esquisse (D2) a été réalisée pour comparer les deux schémas dont je tentais de faire la synthèse : le « schéma du chaos » et le « schéma zéro » (Schémas 1 et 2 du récapitulatif ci-après)³⁸⁹. Afin de me rapprocher de la forme « triangulaire » du premier, j'ai réuni les éléments « Chaos », « Geste » et « Motif », les deux autres « angles » étant formés par « Saleté » et « Effets ».

- Au sein de l'esquisse (C) : le « Geste » est relié à « Effets », traduisant le sens métaphorique de « geste producteur de désordre ». Et « Motifs » (les « raisons de salir ») est relié à « Saleté », selon la configuration à l'origine de mes raisonnements représentés par le « schéma zéro »³⁹⁰.

- Au sein de l'esquisse D2, la flèche, qui relie les trois éléments à « Saleté », reproduit la configuration antérieure (C) et concerne, en fait, le lien avec « Motifs ».

Donc, jusque-là, le « Geste » ne reçoit pas le sens d'« action concrète », et la flèche qui le relie à « Saleté » ne traduit pas cette signification. Sans cette information, il m'était impossible de comprendre le raisonnement illustré par cette esquisse (D2). A l'examen *a posteriori* des esquisses, j'attribuais au « Geste », le sens d'« action concrète ». La configuration de l'esquisse précédente (C) me semblait donc également incompréhensible. Je ne m'expliquais pas pourquoi, dès lors que le « Geste » était introduit dans le raisonnement (dès l'esquisse B), celui-ci n'était pas relié à « Saleté », selon l'évidence qui semblait l'imposer.

Comme on l'a vu plus haut (cf. Etape 2 - Partie IV, p. 275) le *sens commun* s'accommode fort bien de formulations métaphoriques, y compris dans le cadre des descriptions sociologiques, et n'exige pas que l'on s'intéresse au fait de savoir par quelles actions concrètes les phénomènes décrits se produisent. Aussi, au sein de l'esquisse C, le raisonnement illustrant l'idée selon laquelle : « les raisons de salir » *produisent* la « Saleté », n'exige pas que l'on fasse référence à une action concrète.

C'est au sein de l'esquisse suivante (E), que le lien entre « Geste » et « Saleté » confère au « Geste » la signification d'« action concrète », et que la nouvelle

³⁸⁹ Voir aussi la présentation de ces schémas (cf. Etape 1 : Figure IV-2, p. 193, et Figure IV-4, p. 196).

³⁹⁰ Le raisonnement illustré par le « schéma zéro » est le suivant : le malaise ressenti provient de la « saleté » (la présence de détritus dans l'espace public) et de la sensation de « chaos » découlant de la « crise ». Ici le malaise provient de la « saleté », et de la signification attribuée au fait de « salir » soit « mettre le désordre », enfreindre les règles sociales.

configuration obtenue atteint l'objectif recherché, celui d'organiser les différents éléments en un « système circulaire ». Cette esquisse a en effet été composée de telle manière qu'il ne manquait plus que le lien entre « Geste » et « Saleté » pour que la « boucle » intègre l'ensemble des éléments du schéma.

A ce stade, en se référant à l'esquisse précédente (D2), la flèche aboutissant à « Saleté » pouvait être lue comme provenant du « Geste ». Il suffisait alors de la reproduire pour achever l'esquisse (E).

C'est donc après coup – après l'obtention de la « boucle » recherchée – que la flèche, reliant « Geste » et « Saleté », a été interprétée selon le sens usuel du mot « salir », celui de désigner une action. On voit ici que pour aboutir à ces conclusions, il m'a fallu d'abord identifier la « confusion » que le langage et le *sens commun* réalisent entre les « choses » et leur sens.

J'ai donc ainsi résolu le « mystère » de la construction du schéma de synthèse.

Figure V-1 : Récapitulatif et analyse des esquisses du schéma de synthèse³⁹¹

16./02/05

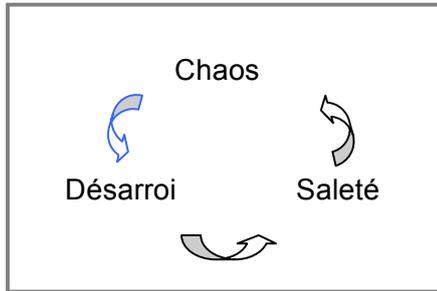
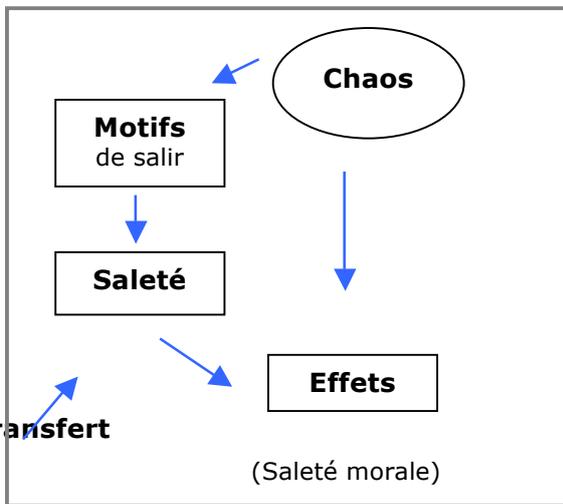


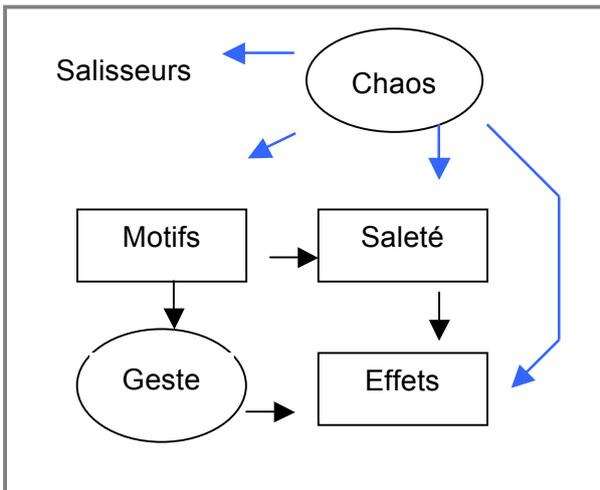
Schéma 1 du 27/01/05 »
[Schéma du Chaos]



« Petit schéma » 2 du 09/02/05
[Schéma zéro]

Créé à partir du Schéma [Schéma global]
issu de l'analyse collective.

Ici, je cherche l'action du « Chaos » dans
le tableau général [Schéma global], la
« boucle retour » et le sens du mot
transfert.



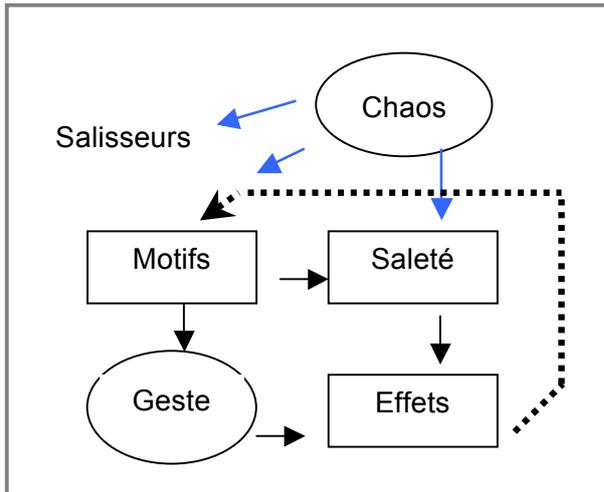
Esquisse B - 09/02/05

J'ai ajouté « Geste ».

N'intervient pas sur « Saleté ».

Pas de « boucle retour ».

³⁹¹ Le présent récapitulatif ne reproduit pas le document « A ». Il s'agit d'une note développant le « schéma global », et introduisant la réalisation des esquisses. C'est dans ce document qu'apparaît le « Geste de salir », représenté par le dessin d'une main, que j'ai reproduit dans la version aboutie du schéma de synthèse.

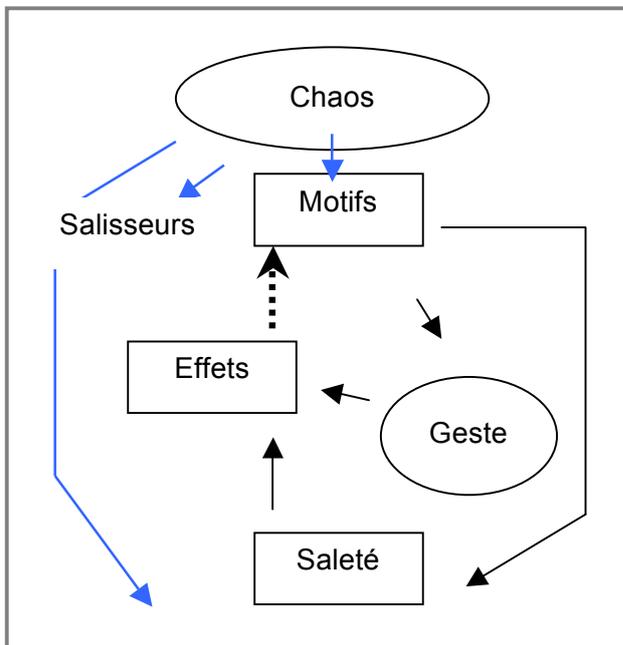


Esquisse C - 09/02/05

Ici, je cherche le lien entre le schéma B et le schéma du 27/01 [Schéma du Chaos].

J'ai trouvé une « boucle retour » (elle était présente dans le schéma initial [Schéma global]).

« Geste » n'intervient pas sur « Saleté ».



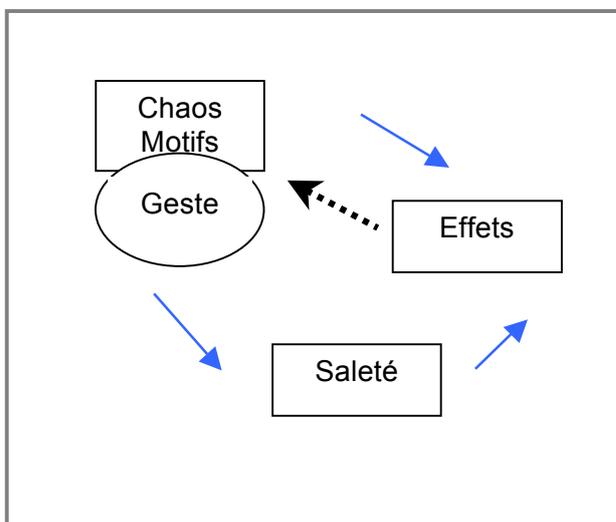
Esquisse D - 09/02/05

Ici, j'ai trouvé : « Geste » = « Chaos intérieur ».

Transfert : « Saleté » = dessus du discours. « Geste » = profondeur du discours.

« Geste » = transfert du Chaos sur « Salisseurs » et « Saleté ».

Toujours pas de lien ici entre « Geste » et « Saleté ».



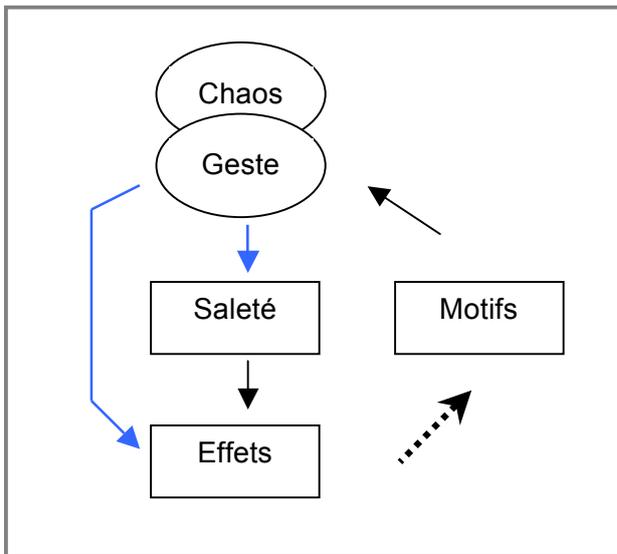
Esquisse D2 - 09/02/05

Je n'ai pas réussi à trouver le lien avec le schéma du 27/01 [Schéma Chaos]. Ici, je cherche à repartir de « C ».

J'ai groupé « Motifs » et « Geste ». Crée une confusion dans le sens du retour des « boucles ». J'ai noté sur le schéma : il s'agit de savoir à quoi correspond le « Chaos ».

J'ai trouvé le lien entre « Geste » et « Saleté »

J'ai indiqué « pas identique ». Je poursuis en E ».



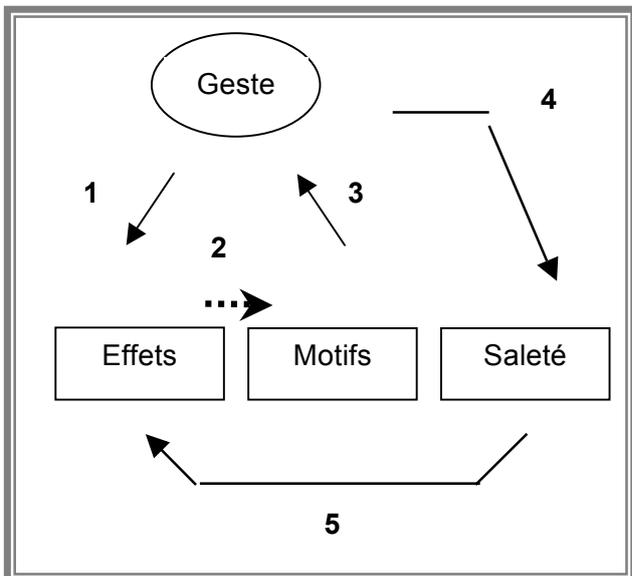
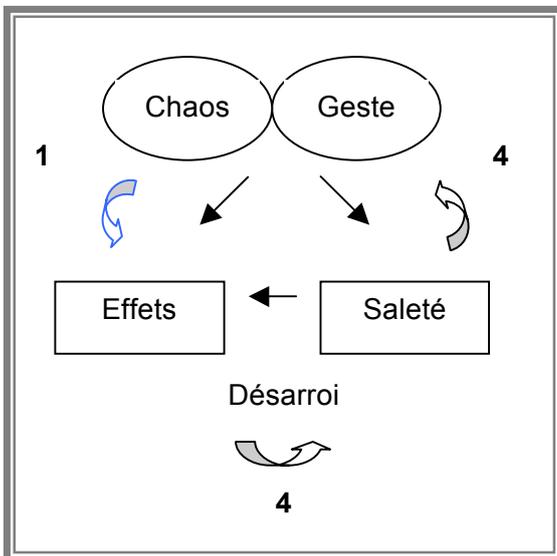
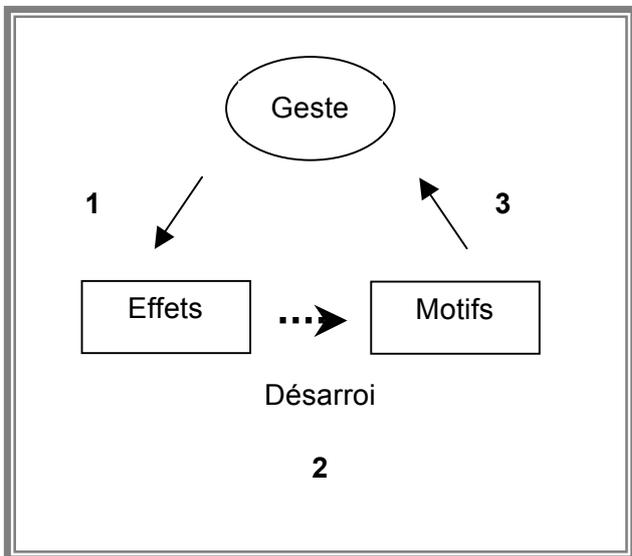
Esquisse E - 09/02/05

J'ai séparé « Geste » et « Motifs »

J'ai d'abord placé « Saleté » à droite. Puis j'ai rayé et placé « Motifs », « Saleté » étant placé sous « Geste » et au dessus de « Effets ».

J'ai commenté le schéma du 27/01 [Schéma du Chaos] : « Effets » > « Saleté » est faux, c'est l'inverse. « Saleté » > « Chaos » est faux aussi.

J'ai trouvé le lien entre « Geste » et « Saleté »



Comparaison du raisonnement initial de l'esquisse E et du schéma du 27/01 [Schéma du Chaos], ci-dessus.

Les flèches 4 et 5 sont fausses. En rectifiant le sens des flèches (selon l'esquisse E), il n'y a pas de « boucle ».

Je me suis aperçue en « D », ou plus tard, que [au sein du Schéma du Chaos] les flèches étaient dans l'autre sens.

[Synthèse – Ci-contre]

I.B.3. Le statut de réalité du schéma de synthèse

Comme indiqué en introduction de ce chapitre, les questions posées au cours de la présente étape de recherche étaient les suivantes : quelle « réalité » le schéma de synthèse pouvait-il prétendre représenter, et en quoi était-il, ou non, fidèle au « discours sur la saleté » ? Par quel « mécanisme » le sens commun permet-il de considérer que les mots désignent des objets, alors qu'il désignent leur sens ?

1) Le schéma de synthèse et la réalité

Contrairement à mes premières conclusions, la confusion entre « jeter » et « salir », ne me semble pas, à présent, constituer une erreur d'interprétation. L'étude du journal de recherche relatif à cette période (cf. Etape 1, p. 184), m'a montré que les métaphores illustrées par le schéma de synthèse étaient conformes à celles qui ont été exprimées au cours des entretiens. La « confusion de sens » correspond à l'interprétation courante de la question de la « saleté » :

Le geste de salir est bien considéré comme une action, à la place du geste de jeter. Il y a bien confusion entre jeter volontairement et salir volontairement. [...] il y a bien une « rupture » [une crise], celle de la définition de la place des déchets [JdR – 24/04/07].

J'en conclus que le schéma est valide en tant que représentation du « système de d'interprétation de la saleté ». Et que l'erreur d'interprétation, que j'ai commise jusque-là, porte sur la définition de la « réalité » qu'il est sensé représenter. J'accède ainsi à la distinction qui existe entre les « choses » et l'appréciation *portée sur ces « choses »* :

On confond « ce qui se passe », avec « ce que nous en pensons ». Le schéma n'est pas erroné s'il prétend représenter le système d'interprétation de la situation [...] Il est erroné s'il prétend représenter « ce qui se passe » – Ce qui est « faux » n'est pas le contenu du schéma, mais ce que j'en dis. [JdR – 24/04/07 ; et doc. manuscrit - 21/05/07-5].

C'est ainsi que se pose la question de la définition de la « réalité », telle que je l'ai retenue jusque-là. Je perçois que les critères, sur lesquels reposent mon appréciation

de la validité du schéma par rapport à la « réalité », comportent une confusion :

Je crois que je confonds ce que les gens disent, dans la vraie vie, et ce qu'ils font. Quand ils disent c'est méta par rapport à ce qu'il font [JdR – 14/05/07]

Je me rends compte en effet que je considère le schéma comme étant conforme à la « vérité », dans la mesure où il traduit valablement les paroles que les personnes auditées ont *réellement* prononcées. Et que, selon la perception de *sens commun*, j'attribue à ces paroles le statut de description de « ce qui est ». C'est en cela, qu'au cours des travaux antérieurs, j'ai attribué au schéma la capacité de représenter la « réalité ».

On a vu que la question de la définition de la « réalité » est d'une grande complexité, et qu'il est extrêmement difficile d'échapper à la définition de *sens commun* de la « réalité », c'est-à-dire un *monde* fait d'« objets matériels » et de « faits concrets », en particulier en raison de la structure du langage. Celui-ci, fabriqué à l'intérieur de ce *monde*, est inapte à le décrire (cf. Partie IV – Etape 3, p. 336).

A ce stade, je n'ai pas dépassé cette définition de *sens commun*. Mais l'avancée importante réalisée ici est d'avoir opéré une distinction entre différents « niveaux de réalité » : la « réalité » telle qu'elle est perçue dans le cadre de la vie quotidienne, et la « réalité » formée par un récit *portant sur* les événements de la vie quotidienne, c'est-à-dire formée par des « objets de pensée ». La seconde avancée, réalisée au cours des présents travaux et décrite ci-après, porte sur le rôle du langage dans la constitution de la « confusions de sens ».

Je progresserai dans ce sens, au cours des dernières étapes de la recherche (Etape 6 – cf. Chapitre V, p. 463). J'établirai que le schéma de synthèse représente la « réalité », telle qu'elle est perçue par les *membres* au sein du *monde de la vie*. L'interprétation du schéma de synthèse, faisant apparaître une « confusion de sens », représente une analyse méta *portant sur* la « réalité » de *sens commun*. La « confusion de sens » ne constitue pas une anomalie, elle correspond au mode de construction du *sens commun*. Pour ce qui concerne les éléments les plus complexes, leur formulation n'a pu intervenir qu'au cours des dernières étapes de rédaction de la thèse (en 2015 et 2016)³⁹².

³⁹² Tels qu'ils ont été présentés au sein des chapitres consacrés aux développements théoriques (cf. - Partie II, p. 50 ; et Partie IV, p. 250).

2) Le langage commun et la confusion de sens

Ayant établi que la « confusion de sens », entre « jeter » et « salir », correspond à une confusion de *sens commun* et ne constitue pas une erreur d'interprétation, la question qui m'occupe est celle de comprendre la manière dont la perception courante réalise cette confusion. En d'autres termes : pourquoi croit-on que les mots désignent des objets, alors qu'ils désignent le sens attribué à ces objets ? Et pour quelle raison m'a-t-il fallu élaborer des raisonnements aussi complexes, au cours de mes travaux, pour parvenir à distinguer la signification du mot « salir » de celle du mot « jeter » ? Alors que celle-ci, une fois mise en lumière, ne semble pas ajouter grand-chose à ce que chacun sait déjà³⁹³.

La référence aux travaux de Paul Watzlawick, m'a permis de progresser dans la réponse à ces questions, en particulier pour ce qui concerne la hiérarchie des niveaux logiques correspondant à la « chose », et au fait de *parler de* la « chose »³⁹⁴ :

Il y a une différence entre voir et *parler de* (niveau méta). La saleté désigne les détritiques qui ont pour caractéristique d'être dans la rue, elle définit leur situation, pas leur propriété. Il y a trois niveaux : les objets, leur présence dans la rue et la définition attribuée à cette position. Quand on est dans la rue, on ne voit pas des *objets dans la rue*, on voit des objets. La saleté désigne alors l'objet.

Quand on parle de saleté dans la rue, on croit que l'on parle des détritiques, alors qu'on parle du fait qu'ils sont dans la rue. On parle de la définition et pas des détritiques eux-mêmes. Notre référent est le même que celui des [personnes] auditées et nous prenons le mot saleté comme la désignation de l'objet. Comme ceux qui s'interrogent sur le discours sur la saleté et considèrent qu'il s'agit d'un discours à propos des détritiques.

Lorsqu'on nous parle de salir, puisque c'est notre question, on nous parle du fait de mettre des détritiques dans la rue, ailleurs que là où il faut. Il ne s'agit pas de l'action mais de la signification qu'on lui attribue [JdR – 12/05/07].

³⁹³ J'ai mentionné plus haut, la surprise que j'ai éprouvée au moment de cette découverte (cf. Étape 4 - Partie IV, p. 326).

³⁹⁴ « [...] pour exprimer ou expliquer quelque chose, il faut passer d'un niveau logique au niveau supérieur à ce que l'on veut exprimer ou expliquer » [Watzlawick et al., 1975, p. 99]

Je perçois également que cette confusion se réalise au travers des expressions du langage courant, comme l'indique la mention suivante : « *les mots confondent l'objet et sa définition* » [Doc. manuscrit - 14/05/07-2]. L'article, dont la rédaction avait motivé la présente étape de recherche, formule les conclusions de ces travaux comme suit [Bodineau, 2009, p. 30] :

[La « confusions de sens »] ne résulte pas d'une erreur d'interprétation commise par les analystes, elle est contenue dans le sens qu'ils accordent aux expressions du langage courant. Le langage véhicule la confusion en opérant une substitution entre objet ou action et le sens qui leur est attribué. Ainsi que le décrit Paul Watzlawick le sens de l'objet ou de l'action, *est sa réalité* : « *Notre expérience du monde repose sur l'ordonnement des objets de perception selon des classes [ou classements]. Ces classes sont des constructions de l'esprit et appartiennent donc à un ordre de réalité tout à fait autre que celui des objets eux-mêmes. Les classes ne sont pas formées seulement d'après les propriétés physiques des objets mais surtout d'après le sens et la valeur qu'elles ont pour nous. [...] L'appartenance de classe d'un objet s'appelle sa " réalité " » [Watzlawick et al., 1975, p. 120]³⁹⁵.*

Au cours du travail de rédaction de cet article, je parviendrai à analyser la manière dont intervient la confusion, au sein de la structure du langage, entre l'objet et la *place de l'objet* (définissant sa signification), et entre l'action et la signification qui lui est attribuée. Il m'est apparu que la phrase : « *déposer des ordures au pied de l'escalier* », issue de l'un des entretiens et que j'avais retenue en tant que description du « geste de salir », montrait ce mécanisme. Seule la première proposition : « *déposer des ordures* », désigne l'action correspondant au mot « jeter ». Le mot « salir » correspond à l'ensemble des deux propositions de la phrase, et c'est la référence au lieu, qui détermine la signification attribuée à l'action. (Voir ci-après : « Le changement d'interprétation », p. 375).

C'est également au cours de cette étape de recherche que j'ai pu renoncer à l'idée de l'existence d'objets « sales » par nature, traduite par l'expression « déchets souillés », à laquelle je faisais encore référence durant la première phase des travaux, comme l'indique le journal de recherche :

³⁹⁵ Le texte de la présente citation est mentionné plus haut (cf. Partie I, p. 23).

Vu d'aujourd'hui, le schéma représente le « système de représentation de salir Saint-Denis » et cette représentation comporte le double sens des mots, en effet. Le sens usuel de « déchets souillés » et le sens profond de « déchet pas à sa place » [JdR – 9/05/07].

J'ai donc pu distinguer l'objet et le « statut » de l'objet, ce « statut » lui conférant son sens, les qualificatifs qui lui sont attribués et les noms qui le désignent:

C'est l'usage des objets (ou plutôt leur non-usage) qui définit leur statut de *déchet*, et l'endroit où ils se trouvent qui détermine leur classement dans la catégorie *sale*. [Bodineau, 2009, p. 28]³⁹⁶.

Je poursuivrai au cours des étapes suivantes (Étape 6 – cf. Chapitre V, p. 456), la formulation théorique de la « confusion de sens », au regard de la théorie ethnométhodologique de la *construction du sens commun*. Je m'appuierai en particulier sur le concept d'*indexicalité* et la notion de « sens en contexte ». Je montrerai à cette occasion, à propos de l'exemple formé par la phrase mentionnée ci-dessus, que le « pied de l'escalier » constitue le contexte d'accomplissement de l'action. La perception de *sens commun* ignore (ou plutôt occulte) le rôle du contexte dans la détermination des significations, et c'est ainsi que se réalise l'« occultation de la construction du sens ». Les principales conclusions de ces travaux ont été présentés précédemment, au sein des arguments théoriques développés à propos de la seconde étape de recherche (cf. Étape 2 - Partie IV, p. 262).

3) Le schéma de synthèse : une illustration de la confusion de sens

J'étais donc arrivée à la conclusion que le schéma de synthèse n'était pas erroné, que la confusion de sens décelée n'était autre que la confusion que réalise le langage naturel et le sens commun, et qu'il représentait valablement le « discours sur la saleté », c'est-à-dire le raisonnement tenu sur le sujet.

Comme indiqué en introduction, les travaux décrits dans ce chapitre portaient sur une troisième question, formulée dans les pages du journal de recherche de la façon suivante : « *Puisque le geste [de salir] n'est pas une action et que la saleté ne signifie*

³⁹⁶ Voir ci-après (p. 377, Figure V-3) et plus haut, les développements relatifs à la question du « statut » des objets, et du nom qui lui est associé (Chapitre II - Étape 1, p. 212).

pas objets physiques, qu'est-ce que représente le schéma ? » [JdR – 12/05/07].

A l'aide des réflexions exposées dans les paragraphes précédents, et de celles qui suivent, relatives au statut de la métaphore, j'ai pu établir le fait que le schéma ne représente pas la « saleté » et la « crise », selon l'interprétation antérieure. Il représente la « saleté-objet » et la « saleté-désordre » (ou « salir-action » et « salir-mettre-le-désordre ») [Doc. Manuscrit 21/05/07-5], c'est-à-dire la « confusion de sens » entre les objets ou actions et leur signification :

Le *système* [figuré par le schéma de synthèse] représente les éléments qui, du point de vue des « membres », appartiennent à la réalité concrète, « objective » (*saleté et salir*), et ceux qui entrent dans le domaine du raisonnement et des appréciations « subjectives » (*le désordre*). Le schéma figure le raisonnement des « membres », la signification qu'ils accordent aux objets et actions qu'ils décrivent. En somme, le « discours » répond à la question que les enquêteurs ont posée : « *Salir la ville de Saint-Denis, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?* ».

La question elle-même contient la « confusion de sens ». Pour autant, la question ne génère pas la confusion, elle ne fait que la « transporter » par l'emploi du mot *salir*. La question, conçue comme une « *consigne de réflexion* » [Gilon, Ville, 2001, p. 167], a pour effet de rendre problématique la signification du mot *salir*. Le *système* peut être lu (à un « méta niveau ») comme l'illustration de la « confusion de sens » elle-même : c'est-à-dire l'illustration du « double sens » du mot *salir* : « jeter des détritrus » et « mettre le désordre » [Bodineau, 2009, p. 31].

I.B.4. Les descriptions sociologiques et les métaphores

1) Le statut de réalité des métaphores

On a vu qu'au cours des étapes de recherche précédentes, je m'étais confrontée à la question du « statut » de la métaphore, c'est-à-dire son rapport avec la « vérité » et la « réalité ».

Au cours de la seconde étape (Etape 2 - Partie IV, p. 235), j'avais mis en doute certains des énoncés abstraits exposant les conclusions de l'enquête, tels que « produire le désordre ». J'avais relevé le fait que les mots « agir, produire, provoquer » étaient employés, au sein du schéma, selon un sens métaphorique. Au

cours de la troisième étape (Etape 3 - Partie IV, p. 322), j'ai à nouveau rencontré cette question de l'emploi des mêmes mots au sein de différentes « registres de sens », et j'avais conclu que les flèches du schéma de synthèse constituaient une illustration métaphorique d'un raisonnement³⁹⁷.

Je poursuis donc à présent les pistes engagées, en examinant les raisonnements poursuivis jusque-là, et en cherchant à saisir les confusions existant au sein des significations attribuées aux énoncés métaphoriques :

Les objets métaphoriques sont considérés comme agissant, doués de capacité d'action. C'est comme cela que j'ai raisonné [à propos de l'action de la « crise », et des « effets » qu'elle induit].

Au sein du schéma, j'ai cherché « qu'est-ce qui agit sur quoi ». Mais l'action métaphorique [les flèches du schéma] n'est pas l'action concrète [JdR – 24/04/07, et doc. manuscrit 21/05/01-1].

J'examine également, une nouvelle fois, la question qui m'avait troublée à plusieurs reprises : je ne parvenais pas, a posteriori, à comprendre comment j'avais pu attribuer au schéma de synthèse la fonction de représenter la « réalité concrète », alors que j'avais évidemment conscience qu'il s'agissait d'une représentation métaphorique³⁹⁸. Il est évident pour tout le monde, que les métaphores sont des représentations imagées de « choses », et personne ne pourrait les confondre avec les « choses » elles-mêmes. Mais c'est sur la nature de ces « choses », que porte la « confusion » de *sens commun*. Comme on le sait à présent, les « choses » du *monde de la vie* sont perçues en tant qu'« objets matériels » et « faits concrets ». En conséquence, les métaphores sont considérées comme une représentation imagée de

³⁹⁷ Le journal de recherche, déjà cité (cf. p. 324) indiquait : « [Selon les éléments que l'on examine] et selon le sens qu'on leur donne, on n'aboutit pas au même raisonnement. J'allais écrire : "on n'arrive pas au même point". C'est le parallèle entre le sens des mots et le sens des flèches du schéma. Il y a une superposition entre "signification" (sens) et "mouvement" (action). Mouvement = aller d'un point à un autre. Signification = relier des éléments, aller de l'un à l'autre. Le schéma "décortique" le mode de raisonnement ? » [Doc. Manuscrit – 9/05/06 n°1].

³⁹⁸ Voir les développements théoriques exposés au sujet de : « La situation d'enquête », (cf. Partie IV - Etape 2 : p. 257).

la « réalité concrète »³⁹⁹, alors qu'elles sont une représentation imagée de significations :

Je crois que les métaphores parlent des objets, alors qu'elles parlent des définitions, du sens donné [Doc. manuscrit 21/05/07-2].

Nos métaphores montrent comment « ça se passe », mais pas dans le réel, comment « ça se passe » selon ce qu'en pensent les interviewés. [...] Pour analyser, il faut avoir conscience que notre schéma est une métaphore et chercher comment son sens se transpose à ce qui se passe vraiment [Doc. manuscrit 21/05/07-4].

Je poursuivrai la mise en forme conceptuelle de ces travaux, au cours de la rédaction de l'article déjà mentionné :

Le *système* est une métaphore. Les significations du « monde » métaphorique sont d'une autre nature que celles du « monde » concret. Les mêmes mots prennent un sens différent selon qu'on se situe dans l'un ou l'autre de ces « mondes ». Ainsi dans le « monde » métaphorique du *système de la saleté*, les mots « agir sur » ou « produire » traduisent un raisonnement par lequel des éléments abstraits sont reliés entre eux, et ne recouvrent pas la même réalité que celle du mot « action » dans le monde concret. Dire que le « geste de salir *produit* la saleté » est exact dans la langue métaphorique, mais cela ne décrit en rien les circonstances concrètes dans lesquelles nous nous débarrassons de nos déchets, et les endroits où nous les déposons. Il en est de même pour l'expression : « *les perturbations du système social* alimentent *les motifs de salir* » (Bodineau, 2005, rapport d'étude, p. 50). Ces expressions sont exactes en tant que descriptions imagées, mais, comme on l'a vu, elles ne peuvent être transposées dans le monde concret, sous peine de générer des confusions. Chaque description métaphorique doit, en quelque sorte, être traduite, c'est-à-dire trouver une définition adéquate dans le registre de signification du monde concret. Nous pourrions conclure que la métaphore *parle du* réel mais qu'elle ne peut rien en dire, et, en tout cas, retenir que pour décrire « ce qui se passe », il est préférable d'observer ce que les gens « font » plutôt que de recueillir « ce qu'ils en disent » [Bodineau, 2009, p. 31, 32].

³⁹⁹ L'examen des « postulats » du projet artistique, destiné à restituer les résultats de l'enquête (Cf. Etape 3 - Partie IV, p. 340), a mis en évidence la lecture de *sens commun* de la métaphore : « *La fable est une construction métaphorique qui transpose des éléments du réel, son récit est capable de "fabriquer du sens" dans le monde réel* ».

Observer « *les rationalités réelles manifestées par les gens dans leurs conduites lorsqu'ils traitent leurs affaires pratiques* » est en effet la recommandation que Garfinkel adresse aux sociologues. Il avance que les difficultés conceptuelles rencontrées par les chercheurs et les théoriciens, pour définir la rationalité des activités humaines, ne sont pas dues à la « complexité du sujet » mais constituent « des problèmes de leur invention » [Garfinkel, 2007, p. 420-421] :

[...] il est possible que les problèmes rencontrés par les chercheurs et les théoriciens quant aux concepts de buts organisationnels, quant au rôle du savoir et de l'ignorance dans l'interaction, quant aux difficultés de traitement des messages significatifs et dans les théories mathématiques de la communication, quant aux anomalies rencontrées dans les recherches sur les paris ou quant aux difficultés éprouvées à rationaliser le concept d'anormalité à la lumière de données interculturelles, ne soient que des problèmes de leur invention. Ceux-ci seraient dus non pas à la complexité du sujet, mais à l'acharnement à concevoir les actions selon une tournure d'esprit scientifique, au lieu d'observer les rationalités réelles manifestées par les gens dans leurs conduites lorsqu'ils traitent leurs affaires pratiques.

2) La traduction des métaphores du schéma de synthèse

Je me suis donc efforcée d'examiner les interprétations formulées, au travers des « clés de lecture » exprimant les résultats de l'enquête (cf. Partie IV – Etape 2, p. 238), afin de traduire les métaphores que celles-ci contiennent. La traduction figure sous forme de notes brèves, rédigées sous le titre : « *voir ce que la métaphore contient de vérité* » [Doc. manuscrit 16/05/07 - 2], que je rapporte, ci-après, et que je développe à l'aide des analyses réalisées par la suite.

Clés de lecture	Traduction actualisée
1) Le « geste de salir »	
Le problème n'est pas la <i>saleté</i> , mais le <i>geste de salir</i> .	[Notes mai 2007 : Pas <i>saleté physique</i> , mais <i>salir</i> , au sens de non conformité aux règles sociales]. Le problème de la « saleté » ne concerne pas les <i>détritus</i> (ni l'activité de « jeter ») mais le fait de <i>mettre le désordre</i> .
Salir concerne les rapports sociaux, c'est <i>une mise en cause des règles sociales communes</i> , ou supposées communes. <i>Salir, c'est mettre le désordre</i> .	La signification attribuée au mot « salir » se rapporte au fait de ne <i>pas respecter</i> les lieux affectés aux déchets, soit l' <i>ordre défini par les conventions sociales</i> .
La saleté est perçue comme le résultat d'un <i>geste, conscient et volontaire</i> , attestant des mauvaises intentions de son auteur, ou de son ignorance à l'égard des « règles de base » de la société.	[Notes mai 2007 : Confusion entre : jeter exprès et salir exprès]. Il existe une confusion entre <i>jeter intentionnellement</i> et <i>mettre le désordre intentionnellement</i> .
2) La crise de la ville - un transfert entre « saleté et crise »	
« La <i>saleté</i> masque la <i>crise</i> ». La saleté est la partie émergente d'une crise plus profonde.	[Notes mai 2007 : Superposition entre détritus souillés / pas à leur place]. Le sens commun du mot « saleté » met en avant la présence de <i>détritus</i> dans l'espace public et occulte l'origine de sa signification, soit « <i>objet en désordre</i> ».
3) Les « raisons de salir »	
« Tout le monde <i>salit</i> », par « négligence ou provocation », pour « exiger un service, en contre partie de l'impôt », ou parce que « dehors, on est pas chez soi ». <i>Le désordre</i> apparaît non plus comme l'effet d'un facteur externe au système social attribué à des <i>salisseurs</i> déviants, mais comme une <i>perturbation</i> interne.	[Notes mai 2007 : Se débarrasser de ses déchets – niveau de contrainte]. L'action qui aboutit à la présence de détritus dans l'espace public est celle de « jeter », motivée par la nécessité d'évacuer les déchets. Les <i>raisons</i> qu'il s'agit d'identifier, sont celles qui déterminent <i>les lieux</i> où l'on jette. La <i>perturbation</i> est constituée par un désaccord portant sur les conventions relatives au statut des espaces.

4) Les cercles vicieux	
<p>Plus on met de moyens plus il en faut. Plus la ville en fait, plus on lui en demande.</p> <p>Le traitement aggrave la situation en alimentant les <i>raisons de salir</i>.</p> <p>En intensifiant son intervention, la Ville conforte sa position de <i>prestataire</i>. La mécanisation prive l'intervention publique de son caractère humain, de sa <i>portée sociale</i>.</p>	<p>[Notes mai 2007 : Contraintes (+), déviants (+), Ville prestataire (+)].</p> <p>Plus les procédures organisant l'évacuation des déchets sont nombreuses et contraignantes, plus les <i>raisons</i> de les enfreindre sont importantes, multipliant ainsi les occasions de « déviance ».</p> <p>La demande de « propreté » ne se limite pas à l'entretien de l'espace public, mais à une « <i>mise en ordre</i> » des espaces, en conformité avec les usages.</p>
5) Le « chaos esthétique »	
<p>A l'image « du chaos esthétique », le <i>geste de salir</i> aurait pour <i>fonction</i> de « représenter le désarroi ».</p> <p>Selon l'idée que « la saleté est naturelle » et que le monde moderne est un monde « artificiel et sans âme », « hyper-propre », <i>salir</i> serait une manière de <i>signifier</i> qu'on est vivant, de revendiquer plus d'humain dans un monde « <i>déshumanisé</i> ».</p>	<p>[Notes mai 2007 : Déshumanisation // place des déchets dans la ville].</p> <p>Si les auteurs du « <i>geste de jeter</i> » n'ont pas d'intention particulière de s'exprimer, le fait que l'espace public soit un lieu de dépôt des déchets <i>signifie</i> bien quelque chose, à propos de la valeur qui lui est attribuée.</p> <p>Cela <i>interpelle</i> également sa conception et son « usage » dans les villes modernes. L'absence de considération pour la « <i>place des déchets</i> » témoignerait de l'absence de considération pour l'activité <i>humaine</i> [...].</p>
6) L'« hyper-propreté » ou « la solution crée le problème »	
<p>Le « problème » est l'hyper-saleté, signe d'un dérèglement, qui pourrait être une réaction à la « déshumanisation » de l'espace de la ville, une <i>résistance</i> à la <i>négation de l'humain</i>.</p> <p>En se laissant entraîner dans la recherche d'une efficacité technique, la collectivité contribue à générer le problème qu'elle tente de résoudre.</p>	<p>La présence de détritus dans l'espace public témoigne de la <i>résistance</i> de l'<i>activité humaine</i> à se soumettre aux procédures administratives.</p> <p>En réduisant la fonction de « mise en ordre » à celle de l'entretien des espaces publics, et en confondant la question des règles sociales avec celle des procédures de gestion, les Collectivités négligent la portée sociale et politique de leurs interventions.</p>

On voit ici que les énoncés métaphoriques restent le plus souvent pertinents, en tant que représentations imagées des significations qui entrent en jeu dans le « problème de la saleté ». Le principal endroit, où ces énoncés introduisent des erreurs d'interprétation, et exigent impérativement une traduction, est celui des

intentions prêtées aux acteurs⁴⁰⁰. On peut constater également la manière dont les énoncés métaphoriques expriment les significations tacites du langage courant.

Pour certains de ces énoncés, la traduction les conforte en leur apportant une interprétation plus conséquente. C'est le cas des métaphores du « chaos esthétique » et de l'« hyper-propreté ». La traduction permet en effet de lever la confusion qui existe entre la *signification* attribuée à certains événements de la vie pratique, et le fait que les auteurs des actions produisant ses événements seraient porteurs d'une intention de s'exprimer, de *signifier*⁴⁰¹. On peut voir cependant que ces deux métaphores sont extrêmement fécondes, en termes de signification. Cela permet de confirmer l'intérêt d'une méthode d'analyse fondée sur l'interprétation des métaphores. C'est, selon moi, une des caractéristiques de la méthode développée par Christiane Gilon et Patrice Ville, bien que ceux-ci n'en fassent pas état explicitement.

Une grande attention est prêtée aux expressions formulées, sans négliger les expressions incongrues, énigmatiques, ou celles qui semblent hors sujet. L'analyse a recours aux métaphores issues des propos des entretiens, ou à celles élaborées par les analystes à partir de ces propos (cf. Le « schéma global », première version du schéma issu de l'analyse des entretiens, Partie IV - Etape 1, p. 188). L'objectif de l'analyse est le « travail du sens » [Ville, 2001, p. 127]⁴⁰². Le recours aux métaphores

⁴⁰⁰ En cela, j'ai peine à suivre Michel Serres qui, dans son ouvrage intitulé « *Le Mal propre* », soutient que l'on s'approprie ce que l'on salit, et l'inverse : « *Pour conserver quelque chose en propre, le corps sait y laisser quelques taches personnelles : sueur sous le vêtement, salive dans le mets [...] déchet dans l'espace, fumet, parfum ou déjection. [...] D'où le théorème que l'on pourrait dire de droit naturel – j'entends ici par "naturel" une conduite générale chez les espèces vivantes – : le propre s'acquiert et se conserve par le sale. Mieux, : le propre est le sale. [...] En somme : ou propre veut dire approprié, mais alors signifie sale ; ou propre veut dire vraiment net, et signifie alors sans propriétaire* » [Serres, 2008, p. 7]. Les objets qui portent l'emprunte du corps des personnes les caractérisent certainement en tant qu'objets personnels, intimes, et cela exclut son usage par d'autres personnes, comme le soutien l'auteur, mais cela ne me semble pas impliquer l'existence d'une intention explicite. Pour ce qui concerne l'espace public, je doute que le fait d'y déposer des ordures permette de se l'approprier. Mais je souscris volontiers à l'idée que cela soit vécu comme une « confiscation » de l'espace, de la part des « salisseurs », qui imposent ainsi une manière de se comporter qui n'est pas partagée.

⁴⁰¹ Voir également : « Les métaphores et le sens tacite : le « chaos » ou la « crise » (Partie IV- Etape 2, p. 247).

⁴⁰² Cette expression est formulée à propos du travail de surlignage du texte des entretiens : « Surligner c'est examiner soigneusement tout le discours, ralentir sa lecture, freiner le travail de prise de connaissance du contenu en s'obligeant à se questionner sur le sens, à travailler le sens ».

pourrait expliquer le moyen par lequel est obtenue la « condensation du sens » recherchée au cours des divers étapes de l'analyse. Patrice Ville employait souvent, durant ses cours, l'image de la concentration du bouillon par évaporation.

Pour Paul Watzlawick, le langage métaphorique offre une forme condensée de signification :

[...] nous disposons d'un langage qui a toujours passé pour particulièrement condensé et chargé de signification : le langage des rêves, des contes de fées, des mythes, de l'hypnose, des hallucinations et autres manifestations analogues ; c'est le langage de l'hémisphère droit qui se présente par conséquent comme la clé naturelle qui nous ouvre ces domaines de l'esprit où seuls peuvent se produire les changements thérapeutiques.

[...] L'usage délibéré de formes linguistiques qui semblent primitives et archaïques et qui pourtant ont une force exceptionnelle d'expression libre un énorme potentiel de signification qui se présente sous une forme très condensée. Nous en trouvons d'innombrables exemples dans l'œuvre de l'écrivain et critique viennois Karl Kraus, qui possède une maîtrise absolument diabolique du langage [Watzlawick, 1980, p. 58].

A titre d'exemple de la puissance significative des métaphores, je livre ici un extrait d'entretien qui, rétrospectivement, m'avait fortement impressionnée car il pouvait être lu comme une parfaite métaphore de la « confusion de sens » (formée par l'« occultation de la création du sens ») :

Donc la saleté est d'abord image. [...]. Et la fonction image est une fonction qui occulte, elle n'est pas un élément qui donne l'information. Alors évidemment ça joue à la devinette, c'est le côté intéressant de la question, mais quelquefois les jeux sont tellement brouillés qu'on n'arrive pas à deviner [Compte-rendu, p. 16].

Le suivant, issu du même entretien, et que j'avais choisi en guise de conclusion du compte-rendu de l'enquête, sous le titre « Le mot de la fin », évoque la dimension symbolique de la « saleté », et la question de la « place »

[La saleté est] la démonstration qu'on existe et [...] c'est dans les poubelles de la Préhistoire que l'on trouve le mode de vie. S'ils n'avaient pas laissé leurs détritrus, [laissé] traîner des saloperies par terre, s'ils avaient tout incinéré, on n'aurait même plus de traces.

Ceux qui se plaignent, il faut qu'ils sachent qu'on connaît notre histoire à travers les latrines de nos ancêtres.

Je casse la symbolique là. Je ne la casse pas, je la mets à sa place [Compte-rendu, p. 44].

I.C - Le changement d'interprétation (1) : jeter n'est pas salir

Cette nouvelle interprétation découle bien entendu de la découverte réalisée à l'issue de l'étape antérieure⁴⁰³. Toutefois, celle-ci a été formulée plus précisément dans l'article qui avait motivé la présente étape de recherche, et dont on trouvera un extrait ci-dessous[Bodineau, 2009, p. 27-29]⁴⁰⁴.

Puisque, dans le cadre de la vie pratique : « on ne salit pas, on jette » pour se débarrasser de ses déchets, la question est alors de savoir quels éléments interviennent dans le fait de « jeter plus ou moins là où il faut » :

[...] Le *geste de salir* constitue le point central de l'analyse. Selon ses conclusions, c'est le caractère intentionnel prêté à cet « acte » qui justifie les réactions exprimées à propos de la *saleté* et des *salisseurs*. Ce raisonnement est appuyé sur la notion de *salir*, entendue au sens d'action concrète. Mais le mot « salir » décrit-il véritablement une action ? Selon le sens commun, la réponse est évidente, ou plus exactement, elle ne se pose pas : il a bien fallu un acte concret pour qu'objets et détritiques divers se trouvent là où ils sont, et quelqu'un pour l'accomplir. Cependant, l'action dont il est question est celle de *jeter*, et c'est là que réside la confusion de sens qui conduit à confondre *jeter volontairement* et *salir volontairement*.

1) Jeter

On jette consciemment, en effet, mais pas dans l'intention de *salir*. On jette pour répondre à la nécessité de se débarrasser de ses déchets. Qu'est-ce qui incite alors à

⁴⁰³ Voir : Étape 3 (cf. Partie IV, p. 292).

⁴⁰⁴ Pour précision, il faut noter ici que cet article ne constitue pas le compte-rendu des travaux de la présente étape théorique. Il rapporte les étapes antérieures. C'est l'article [Bodineau, 2010], présenté plus loin (Chapitre III, p. 412), qui prendra en compte ces travaux. Les schémas, insérés dans le texte qui suit, ont été élaborés dans le cadre de la communication que j'ai présentée au colloque « Contributions Ethnométhodologiques à la science de l'Information-Communication », en novembre 2008. Ils figurent dans ce second article, rédigé pour les actes du colloque.

se conformer plus ou moins à la *règle*, c'est-à-dire à jeter plus ou moins « là où il faut » ? Les *comportements* dépendent du degré de contrainte que chacun est en mesure d'accepter, pour se conformer aux procédures d'évacuation des déchets, fixées par la collectivité. Ce degré de contrainte résulte de plusieurs facteurs.

1) Le niveau d'effort exigé par ces procédures, selon les contextes locaux particuliers. Plus la contrainte est élevée, plus les occasions de « déviations » sont nombreuses, et plus la « déviance » est mal ressentie par ceux qui se soumettent à la contrainte. Ainsi la complexité du cadre de la vie urbaine et l'élévation du niveau de la norme du « bon » comportement, l'instauration du tri sélectif par exemple, augmentent la difficulté de la définition et du respect de règles communes.

2) La relation que chacun entretient avec la collectivité et le statut qu'il confère à l'espace public. La « loi de la propreté » impose de mettre les ordures (la souillure) « en dehors de soi »⁴⁰⁵. Celle-ci, largement respectée, se traduit cependant différemment selon le statut que chacun accorde aux espaces qui l'entourent. Si l'on se sent inclus dans la collectivité et son espace, celui-ci s'apparente à un « chez soi » – ou un « en commun » – qui ne doit pas être souillé par les déchets. Dans le cas contraire, l'espace est un « dehors » non investi, dans lequel la « règle » n'interdit pas de déposer les déchets.

2) *Salir*

L'extrait d'entretien qui suit, propose un exemple du raisonnement tenu sur le caractère délibéré du *geste de salir* :

« Ça me paraît difficile d'admettre que ça n'a pas été fait délibérément. Quelqu'un qui dépose ses ordures au pied de son escalier, il l'a fait..., je suis désolé. Il a eu un acte, volontaire, d'ouvrir la main [...] il ne peut pas ne pas en avoir conscience. Et s'il en a conscience, ça veut dire qu'il se fout de ses voisins ».

L'examen de cette description permet de montrer comment la notion de *salir* et celle de *jeter* se trouvent confondues. Le fait rapporté ici est celui de « déposer des ordures

⁴⁰⁵ « *Etre propre, c'est être en propre, être soi, clairement séparé de la souillure et du non soi : se défaire de la saleté dessine la première frontière existentielle.* » [Kaufmann, 1997, p. 21].

Comme l'indique Jean-Claude Kaufmann, en référence aux travaux de Mary Douglas [Douglas, 1992], les notions d'impureté ou de souillure font référence à un « classement » qui définit « la juste place de chaque chose » dans « l'ordre du monde » [Kaufmann, 1997, p. 20-21]⁴⁰⁶.

Jeter et *salir* appartiennent à des registres, ou « ordre de réalité », différents [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 120] : registre des actions (ce que nous faisons) et registre des significations (ce que nous en pensons). La confusion des deux registres, que le sens et le langage communs réalisent, conduit à attribuer à l'un les « propriétés » appartenant à l'autre [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 45]⁴⁰⁷. Ainsi, le caractère conscient et volontaire de *jeter* est attribué à *salir*.

[...].

⁴⁰⁶ « Dans la plupart des civilisations anciennes, le lavage est davantage une purification, un acte religieux de rédemption et de classement, [...] qu'un geste d'hygiène. [...] La distinction entre aliments impurs et ceux susceptibles d'être ingérés est donc essentielle à définir. [...] Les haut-le-cœur à l'idée de tel ou tel aliment ont une longue histoire, une histoire de classement pour trouver la juste place de chaque chose, les relations adéquates entre les éléments, dans l'immense ordre du monde à construire et reconstruire sans cesse. » [Cette citation figure plus haut, au sein du texte de l'article [Bodineau, 2006], présenté à cet endroit – cf. note n°357, p. 331].

⁴⁰⁷ « De telles erreurs [...] peuvent survenir [...] lorsqu'on attribue à tort une propriété particulière à la classe [ici, signification] plutôt qu'à un membre [ici, objet/action] (ou vice versa) [...] ».



Il me semble que c'est Sir Jame Jeans, le physicien qui a remarqué que nous vivons dans un monde non seulement plus étrange que nous le pensons, mais plus étrange que nous ne pouvons le concevoir.

Sue Hubbel - A country year living the question, 1983

Chapitre II : L'enquête sur le thème du petit commerce (Etape 5 - 2008)

Ce chapitre présentera tout d'abord la réalisation de l'enquête, ainsi que ses résultats [cf. II.B - p. 387].

Les travaux d'analyse des entretiens de cette enquête ont constitué l'Etape 5 des recherches théoriques, car ceux-ci ont confirmé que les découvertes antérieures pouvaient donner lieu à une modélisation. La première esquisse du *Modèle méta* a été élaborée à cette occasion⁴⁰⁸. Celle-ci a permis d'élaborer la « nouvelle interprétation » des résultats, qui a été présentée au cours de la séance de restitution, et dont l'exposé est reproduit plus bas [cf. II.C - p. 394].

Cette étape de recherche sera présentée à la fin du présent chapitre [cf. II.D.1 - p. 401]. Elle sera suivie de l'exposé d'un « exercice », consistant à appliquer la version aboutie du *Modèle Méta* [cf. II.D.2 - p. 405].

II.A - La réalisation de l'enquête

II.A.1. L'origine de l'étude, les commanditaires

La phase de recherche, décrite dans le chapitre précédent (Etape 4), vient de s'achever. En octobre 2007, Patrice Ville m'informe qu'il reconduit en décembre, le dispositif de formation-action au cours duquel il réalise une enquête socianalytique avec les étudiants du Master des sciences de l'éducation. Il me propose d'y collaborer et de trouver un commanditaire.

A cette période, après l'expérience réalisée auprès de la Communauté d'agglomération *Plaine Commune*⁴⁰⁹, j'envisageais de proposer aux Collectivités des projets d'étude et d'intervention. J'étais en contact avec deux amis, anciens étudiants du DESS d'ethnométhodologie, avec lesquels j'avais entamé une réflexion, dans

⁴⁰⁸ Cf. Figure V-9, (p. 395).

⁴⁰⁹ La mission s'est achevée en avril 2007 (cf. la présentation des interventions professionnelles, Partie I, p. 43).

l'objectif de travailler en commun. J'étais très enthousiaste à l'idée de participer à cette nouvelle expérience, mais l'échéance est trop proche pour espérer trouver des financements. J'ai néanmoins décidé de m'y engager, considérant que mes projets nécessitaient d'entreprendre des démarches, et que l'enquête me procurait l'occasion de les entamer. J'avais également retenu la possibilité, évoquée par Patrice Ville, de rechercher des financements a posteriori, en monnayant le compte-rendu de l'enquête.

J'ai d'abord envisagé de travailler sur le thème de la « démocratie locale ». Les dispositifs « participatifs » mis en place par les services municipaux, auxquels j'étais conviée dans le cadre de mes activités associatives, ne me semblaient pas très convaincants⁴¹⁰. Il était nécessaire, selon moi, de faire valoir un point de vue critique à ce sujet, et d'initier des expériences afin de proposer des démarches alternatives. La campagne électorale qui s'engageait, en vue des élections municipales de l'année 2008, actualisait le débat. Mais, en l'absence d'une équipe de militants associatifs ou politiques, susceptible de s'engager dans l'expérience, j'ai renoncé à cette hypothèse.

1) Le thème du « petit commerce »

C'est le thème du « petit commerce » qui sera finalement retenu. J'avais entamé, quelques temps auparavant, une discussion avec un commerçant du centre de la ville de Saint-Denis, un torréfacteur chez lequel je me fournissais depuis plusieurs années, qui m'avait fait part de ses difficultés. Il souhaitait engager un travail de réflexion sur la question de la place des petits commerçants dans la société contemporaine, l'attente des clients à leur égard, et la possibilité d'accéder à cette clientèle. J'envisageais de travailler avec lui, et avec les commerçants qu'il souhaitait impliquer, à l'élaboration d'opérations leur permettant de développer leur clientèle et leur « visibilité » au sein de la ville. Il était prévu de s'adresser à la municipalité et à divers partenaires potentiels pour obtenir des financements. La question du commerce mobilisait la municipalité, à cette période, le principal objectif des travaux d'aménagement d'un espace piétonnier au centre de la ville, travaux en cours depuis le début de l'année 2007, était précisément la « requalification du commerce ».

⁴¹⁰ Voir : « La pertinence des savoirs profanes » (Partie IV, p. 288 – et en particulier : p. 290).

L'enquête pouvait donc apporter des éléments de réponse à ces questions, et constituer une bonne opportunité pour entamer la dynamique de ce projet. Le torréfacteur, Pierre Karim, gérant du commerce *Café Miguel*, serait donc commanditaire, ainsi que Sylvie Labas, libraire, gérante de la librairie *Folie d'Encre* seule librairie indépendante de la ville de Saint-Denis, après la disparition progressive des trois autres. Au moment de la mise en place de l'« entretien de commande », et compte tenu de mon implication dans la réalisation du projet de l'étude, Patrice Ville a estimé que je devais également participer à la formulation de la commande.

2) Travailler au pays ou la posture du chercheur

Cette situation m'avait posé question, et avait suscité des échanges avec les amis mentionnés ci-dessus, qui ont participé à l'enquête⁴¹¹. Mais, comme je l'indiquais dans le texte que je leur adressais [au 25/11/07], j'ai estimé à l'issue de l'entretien de commande, que la décision de Patrice Ville était judicieuse et que ma position pouvait être assumée :

J'ai réfléchi au fait que, pendant la commande, j'ai parlé comme Pierre Karim et Sylvie Labas, de mon propre vécu, de mon implication personnelle dans le sujet. Est-ce bien une position professionnelle ? Oui, parce que nous ne faisons pas une étude de marché ou une enquête d'opinion, nous faisons de l'analyse institutionnelle. C'est-à-dire une intervention dans un système social auquel nous appartenons. Patrice Ville travaille avec ce qu'il appelle : « l'implication », comme nous [ethnométhodologues], avec la notion de *membre*.

Ce qui est cohérent, c'est que Pierre et Sylvie sont dans ce type de fonctionnement. Ils ne sont pas dans une recherche de solutions économiques, ou pas seulement, ils sont engagés dans un travail qui concerne leur place dans la ville et la société. Ils ne revendiquent pas un soutien des institutions, ils sont acteurs des projets qu'ils entreprendront, dont l'étude.

Et moi, en travaillant avec eux, je suis en train de construire, « mon petit commerce ». Le contexte de l'analyse institutionnelle m'oblige à réfléchir à

⁴¹¹ Michel Attia et Olivier Meyer ont collaboré à la réalisation de l'enquête, à l'exposé de restitution des résultats ainsi qu'à sa préparation.

quel type de prestation j'entends fournir. Moi non plus, je n'ai pas envie de vendre des produits, mais de remplir une certaine fonction sociale, et, comme eux, de construire mon boulot de façon « artisanale » [...]. Dans ce sens, travailler « au pays » ne me pose pas de problèmes. Le tout est de continuellement interroger cette posture.

Je me trouvais en effet dans une double position : vis-à-vis des commerçants, j'étais en position de prestataire, « sous-traitant » l'enquête auprès de l'équipe des socialanalystes et vis-à-vis de celle-ci, j'étais à la fois commanditaire (représentante des commerçants) et partie prenante des travaux de recherche. L'expérience de Patrice Ville, en la matière, lui permettait d'assumer sereinement la situation. Et, pour ma part, cette expérience a confirmé mon hypothèse, selon laquelle la complexité des implications ne présente pas de difficulté, pourvue qu'elle soit réfléchie, et publiquement affichée.

II.A.2. La problématique : la disparition des petits commerces

A Saint-Denis, la question de la disparition des « petits commerces » faisait partie des thèmes couramment évoqués par les participants des assemblées publiques. Au cours de l'année 2007, les travaux destinés à l'aménagement d'un vaste espace piétonnier, dans le centre de la ville, ont été entrepris. Le principal objectif de cet aménagement était de « requalifier le commerce ». Par ailleurs, la municipalité avait annoncé l'installation d'un magasin de l'enseigne « Virgin », dans une des galeries commerciales du centre, qui devait attirer la clientèle et « dynamiser » les commerces environnants.

Or les perturbations apportées par les travaux avaient pour effet de réduire la clientèle. Les commerçants étaient inquiets et s'interrogeaient sur les perspectives d'avenir. Et, pour ce qui concerne le magasin « Virgin », la Librairie n'était pas convaincue par les arguments de la municipalité, et prévoyait une baisse de son chiffre d'affaire, en raison de cette « concurrence ».

Les objectifs assignés à l'enquête, étaient les suivants (d'après le résumé de « l'entretien de commande ») :

- Comprendre pourquoi cette insuffisance de clientèle : mieux connaître l'attente des clients pour mieux y répondre ; mieux connaître la clientèle potentielle pour la faire venir.
- Répondre à la question « Y a-t-il une clientèle pour le petit commerce à Saint-Denis, pour quel petit commerce ? ». Le pouvoir d'achat de la population est faible, et la question de l'adéquation entre les produits proposés par le petit commerce « traditionnel » et la demande d'une population « multiculturelle », se pose.
- Alimenter la réflexion sur la place du petit commerce dans la ville, dans la société : son rôle, en matière de liens sociaux et de rapports humains ; son identité ; sa place dans l'espace de la ville.
- Savoir comment il est perçu, comment obtenir une meilleure reconnaissance.
- Interroger le rapport entre le petit commerce et les grandes surfaces : sont-elles des « locomotives » pour les petits commerces ?
- Réunir des éléments pour mener un débat avec les acteurs publics : trouver la relation au « politique », il existe une difficulté de compréhension, de dialogue ; quels choix, pourquoi, pour qui ; qu'est-ce qui est bien pour les gens ? (C'est en leur nom que les politiques publiques sont menées).
- Explorer de nouvelles pistes, des nouvelles formes de petits commerces, le « petit commerce du futur ». Pour déboucher sur des actions : les initiatives de chaque acteur, population, commerçants, institutions, élus. Pour faire une meilleure utilisation des moyens disponibles.

II.A.3. La réalisation

1) Présentation

La formation des étudiants a eu lieu en décembre 2007 (du 15 au 17). L'entretien permettant la « formulation de la commande » a eu lieu le 17 décembre⁴¹², en présence des deux commanditaires, auxquels je me suis associée (cf. ci-dessus), et de

⁴¹² Voir : « La commande » (Partie IV, p. 164).

l'ensemble du groupe des étudiants. Il a été mené par deux d'entre eux. L'analyse de la commande s'est déroulée durant la soirée et une séance supplémentaire a été organisée le lendemain après-midi, le dimanche 18 décembre⁴¹³.

Les entretiens (cf. l'échantillon ci-dessous) ont été réalisés par les étudiants entre les mois de janvier et mars 2008. L'analyse de contenu a eu lieu durant cinq journées à la fin du mois de mars 2008 (les 14, 15 et du 19 au 21). La journée du 21 s'est prolongée en deux temps, de 19 à 21h00 et de 21h00 jusqu'à deux heures du matin avec les étudiants les plus mobilisés qui avaient pu se rendre disponibles. Une séance d'analyse supplémentaire a eu lieu, avec les étudiants, le 4 avril 2008.

J'ai poursuivi le travail d'analyse (d'avril à juin 2008), en compagnie de Michel Attia et Olivier Meyer⁴¹⁴, qui ont également contribué à la rédaction de l'exposé des résultats et à sa présentation, au cours la séance de restitution. Celle-ci a eu lieu le 16 juin, en présence des commanditaires, de Patrice Ville, et du groupe d'étudiants.

La session a réuni des étudiants de Master de sciences de l'éducation et des étudiants du DESS « Conduite de projet informatique »⁴¹⁵. Quarante-quatre étudiants ont participé à la session. Vingt-cinq ont réalisé un entretien et dix neuf se sont joints aux séances d'analyse de contenu. (Quatre étudiants, dont les entretiens n'ont pas été exploités, n'ont pas participé aux séances d'analyse).

Les entretiens ont été réalisés par :

Asma Abdellatif, Kareen Aboulafia, Florence Allouche, Nirina Andrianarijaona, Michel Attia, Sophie Batonnet, Leonore Bazinek, Emmanuel Beaufiles, Anne Sophie Caillot, Yves Delair, Fabienne Druet, Gaétan Dujardin, Adil El Bakkali, Martine Fouquet, Delphine Leroy, Olivier Meyer, Paul Scheffer, Thierry Tartas, Ouahiba Teldja, Olivier Vallet. Ceux-ci ont également contribué à l'analyse de contenu, ainsi que (pour ne citer que les contributions les plus actives) : Yohann Drouillet, Estelle Sengmany, Yan Wang, Xinying Wang.

⁴¹³ La rédaction de la question de lancement a fait l'objet de plusieurs versions, que j'ai travaillées en lien avec Olivier Meyer et Michel Attia La formulation définitive a été arrêtée par Patrice Ville. Voir ci-dessus (note n°411).

⁴¹⁴ Voir ci-dessus (note n°411).

⁴¹⁵ Suite à la suppression du DESS d'ethnométhodologie, en 2006, l'équipe des enseignants a mis en place cette nouvelle formation, et poursuivi la collaboration engagée depuis plusieurs années avec Patrice Ville.

2) L'échantillon

L'échantillon prévu est présenté dans le premier tableau ci-dessous. Le second présente la répartition des vingt entretiens exploités sur les vingt-cinq qui ont été réalisés.

Echantillon prévu

	18	Centre	Quartiers	Communes voisines	Autres	
Habitants	8	2	3	3		
dont Saint-Denis	5	2	3			
Personnes travail. à SD	2	Non résidentes de SD, ni villes voisines				
Elu	1					
Commerçants	6					
Grande surface	1					
Chaîne	1					
Soldeur	1					
Boulang. ou Bouch.	1	1				
Vêtements bon marché	1					
Divers quartier	1					
Chb commerce ou syndicat	1					

Echantillon réalisé

	20	Centre	Quartiers	Communes voisines	Autres	
Habitants	15	2	3	3	7	
dont Saint-Denis	5	2	3			
Personnes travail. à SD	1	Non résidentes de SD, ni villes voisines				
Elu	1	1				
Commerçants	3					
Grande surface						
Chaîne						
Soldeur						
Boulang. ou Bouch.	2	1		1		
Vêtements						
Divers quartiers						
Librairie	1				1	
Chb commerce						

Hommes	14					
Femmes	6					

Ages		20	30-40	40-45	50-55	60-70	?
	20	1	6	3	7	2	1

Les entretiens non exploités sont au nombre de cinq : dont un magasin de vêtement du centre, trois habitants du centre, un cadre municipal d'une ville voisine.

3) La question de lancement

La question de lancement a été formulée comme suit :

Bonjour. Je suis étudiant à l'université de Paris 8, et je participe à une étude concernant le commerce à Saint-Denis.

Peu à peu, la ville se vide de ses petits commerces, y compris dans le nouvel espace piéton, pourtant créé dans l'espoir de rendre le centre plus agréable et plus attractif.

On ne prend peut-être plus le temps de flâner. On va directement dans les grandes surfaces comme Carrefour ou Virgin, et on délaisse les petites boutiques. Parfois considéré comme bourgeois, ou bobo, le commerce indépendant décline. Grands magasins, chaînes et boutiques bon marché prennent de plus en plus de place.

Soucieux de ce problème, la libraire, le marchand de café et une sociologue nous ont demandé d'effectuer ce travail. Ils en transmettront les conclusions aux habitants, commerçants et élus, afin que chacun puisse mieux comprendre la situation, et agir.

Le contenu de cet entretien sera enregistré. Il reste strictement anonyme. Une restitution des résultats est prévue courant avril. Vous y serez convié(e).

A présent, si vous êtes prêt(e), je passe à ma question : **pouvez-vous me dire ce que cela signifie pour vous, d'aller chez un petit commerçant ?**

II.B - Les résultats de l'enquête : l'équilibre entre effort et plaisir

II.B.1. Les premières analyses : le petit commerce, c'est la vraie vie

Le texte présenté ci-après reprend les termes de l'exposé qui a été présenté, durant la restitution des résultats devant les personnes auditées, qui s'est tenue le 16 juin 2008⁴¹⁶. Les schémas inclus dans le texte ont été présentés sous forme de diaporama.

⁴¹⁶ Des modifications ont toutefois été apportées au texte initial, afin d'ajuster l'expression orale à la forme écrite, et quelques précisions ont également été apportées afin de clarifier le propos.

La restitution des résultats a été précédée d'un rapide exposé portant sur l'historique de l'enquête, les conditions de réalisation, les caractéristiques de la méthode employée.

Comme indiqué en introduction, les recherches méta, visant à analyser les « discours » des enquêteurs et leur interprétation des propos recueillis, ont eu lieu à la fin des travaux d'analyse des entretiens. La restitution des résultats comprend donc les premières analyses, le compte rendu du travail de recherche [cf. II.B.2 - p. 389], ainsi que les interprétations issues de ces recherches [cf. II.C - p. 393].

1) La définition du petit commerce

Le petit commerce est un commerce dans lequel le client est connu et reconnu, dans lequel il a une relation personnalisée au commerçant. C'est le commerce de « proximité » et de « quartier ». La proximité physique n'est plus tout à fait une réalité, sauf pour les habitants des centre-ville. C'est la proximité de la relation qui est déterminante (« familier »). Le petit commerce est le contraire des grandes surfaces. Il est précisément défini par opposition aux grandes surfaces : « *ça n'est pas un petit commerce, parce qu'on est traité comme dans les grandes surfaces* ». La « supérette » peut être considérée comme un petit commerce, si elle répond aux critères de qualité de la relation. Elle peut aussi faire partie des grandes surfaces, selon les appréciations.

Les nouveaux magasins à « petite surface » qui s'installent, comme les soldeurs, les « *marchands de fringue* » ou de chaussures, les « *pizza ou Khebab* », n'entrent pas dans la définition du petit commerce. Elles présentent les caractères des grandes surfaces : uniformisation, anonymat, pas « *d'implication* » dans la ville. Les petits commerces, qui disparaissent, sont remplacés par ces magasins (qui n'ont pas de définition), et par des banques, des agences immobilières, et des « enseignes »^[417].

⁴¹⁷ On peut noter ici que les critères, définissant la classification des commerces, n'ont pas été établis en amont. Obtenir des informations au sujet de ces critères faisait partie de l'objet de l'enquête.

2) Un consensus très large en faveur des petits commerces

Il y a un consensus très large en faveur du petit commerce, qualifié par des termes tels que : « *vraie vie, humain, relation, authenticité, qualité* ». Ce consensus est tellement large qu'il pose question, car les personnes auditées disent qu'elles les fréquentent peu, et qu'elles font leurs achats, le plus souvent, dans les grandes surfaces. Celles-ci sont pourtant présentées, en opposition aux petits commerces, de manière très négative. Elles évoquent : « *la robotisation, la soumission, l'enfermement, l'arnaque...* ».

Les enquêteurs se sont interrogés sur les raisons d'une telle unanimité (présente également au sein de leur propre groupe), les appréciations favorables aux grandes surfaces étant pratiquement inexistantes. Les interrogations ont porté sur la nature de l'opposition entre les petits commerces et les grandes surfaces, sur le sens des aspects positifs et négatifs qui ont été développés :

- L'appréciation sur le petit commerce est-elle « objective » ? N'est-il pas idéalisé ?
- Les entretiens semblent justifier le fait d'aller dans les grandes surfaces : on y va par obligation, pour des raisons pratiques (le temps, le transport, les prix), par « *facilité* ». Tandis que fréquenter les petits commerces demande un « effort », une démarche, exige de rompre avec les habitudes.
- Cette opposition ne semble pas « réelle », pas « vraie »^[418].

II.B.2. La distinction entre la chose et son sens : une première tentative

1) Le schéma des quatre quarts ou ce qui semble concret ne l'est pas

La piste proposée par une série d'oppositions : « positif-négatif », « vrai-faux » et « réel-non réel », a permis de proposer la lecture suivante :

Le « positif » du petit commerce et le « négatif » des grandes surfaces, se situent dans un registre « abstrait », qui représente les valeurs, appréciations,

⁴¹⁸ La dernière séance d'analyse collective, qui s'est poursuivie perdant une partie de la nuit avec un groupe restreint d'étudiants, s'est achevée sur ces interrogations.

représentations. Le « discours » répond à la question posée aux personnes auditées : « qu'est-ce que cela signifie, pour vous, d'aller chez un petit commerçant ». Cela *signifie* toutes les appréciations positives qui ont été formulées.

Les raisons pour lesquelles « on y va », ou pas, répondent à d'autres critères, qui tiennent à des données concrètes. C'est un second « registre » dans lequel les données « s'inversent ». Les grandes surfaces offrent des avantages « pratiques » que n'offrent pas les « petits commerces » : « *On fait ses courses une fois pour toutes* ». Cette lecture peut-être schématisée comme suit^[419] :

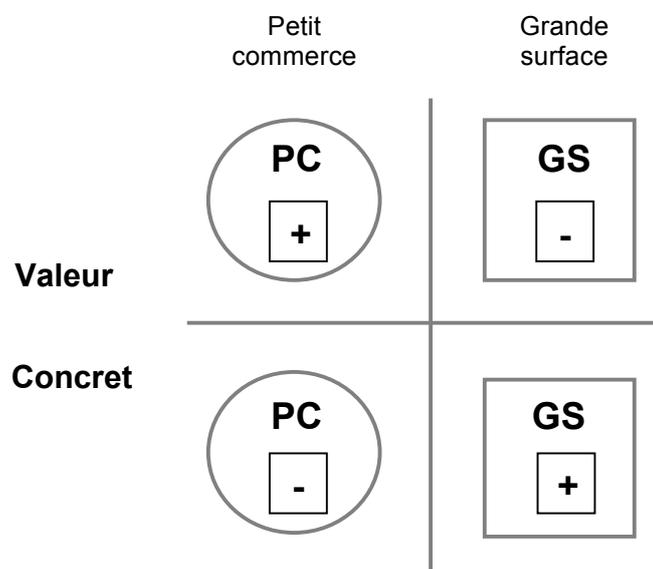


Figure V-4 : Le schéma des « quatre quarts »

A partir de ce schéma, les chercheurs ont essayé de situer, les différents thèmes des propos recueillis, selon la répartition proposée entre le registre « concret » et le registre des « valeurs ». Mais cette classification, comme le montre l'exemple suivant, ne fonctionnait pas :

Si l'on considère le propos suivant : « *Dans les grandes surfaces, il y a le choix, c'est pour cela qu'on y va.* », on le classera dans le registre « concret », en considérant qu'il désigne le « fait » que les grandes surfaces proposent de grandes quantités et variétés de produits. Mais des personnes auditées indiquent également : « *C'est de la surconsommation* ». Donc, les propos portant sur la quantité et variété de produit

⁴¹⁹ Cette interprétation correspond à la première lecture du « discours », présentée dans l'introduction.

pourraient être classées au registre des « appréciations ». La même difficulté se présentait pour la plupart des thèmes examinés.

2) L'analyse de l'analyse : une nouvelle expérience de la confusion de sens

La méthode d'analyse qui est pratiquée est structurée selon deux « étages ». Au premier correspond l'analyse des entretiens, au second l'analyse de la manière dont le groupe des chercheurs interprète les données. L'hypothèse sur laquelle repose ce travail est que le raisonnement des analystes est similaire à celui des personnes auditées. Donc, si l'on comprend comment le groupe raisonne, on comprendra également le raisonnement des personnes. Il s'agissait donc d'étudier le mode de raisonnement proposé par le schéma des « quatre quarts » (cf. Figure V-4, ci-dessus).

Les conclusions de ce travail d'analyse sont que les propos recueillis ne se répartissent pas entre le registre des « valeurs » et le registre « concret ». Tous expriment des appréciations, positives ou négatives, portant sur un élément concret.

Les schémas qui suivent présentent les exemples concernant les thèmes de la « quantité de produit », les « prix » et les « relations ».

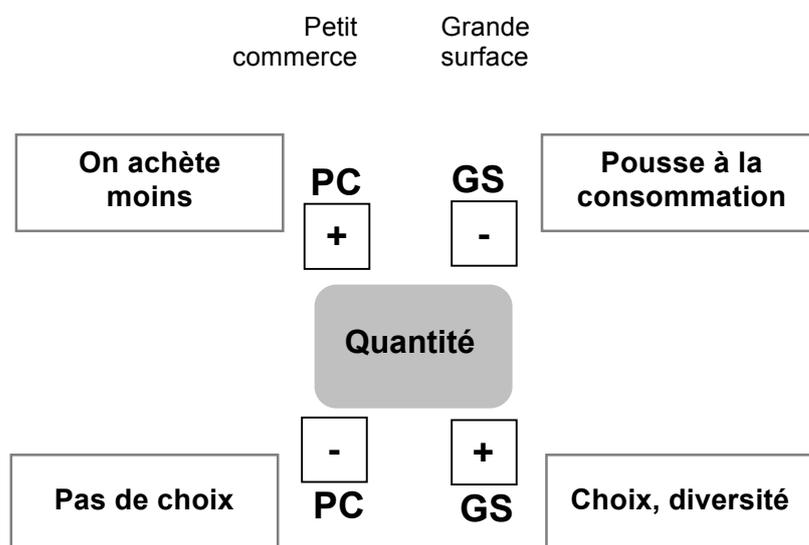


Figure V-5 : Le schéma de la « quantité »

Le raisonnement courant est de considérer comme « objectif », ce qui est vrai pour soi, et comme « subjectif » (illusoire ou issu d'un parti pris idéologique) ce qui ne

l'est pas. Et lorsqu'un point de vue est largement partagé, il est vu comme une « évidence », une réalité.

Le schéma des « quatre quart » (Figure V-4, ci-dessus) traduit ce raisonnement de *sens commun*. L'idée selon laquelle, dans les grandes surfaces, « on a le choix » est considérée comme la description d'un élément « objectif », relatif à la quantité et la variété des produits proposés. Mais cet élément peut aussi être jugé négativement, selon l'argument qu'il « pousse à la consommation ». « Avoir le choix » exprime donc une appréciation positive en faveur des grandes surfaces (figurant d'ailleurs parmi les arguments publicitaires de la « grande distribution »).

De la même manière, considérer que les petits commerces n'offrent pas de « choix » ne décrit pas une situation « objective », mais exprime une appréciation négative. L'opinion positive correspondante étant de considérer que, dans les petits commerce, « on gaspille moins ». L'élément « objectif », « concret », présent dans cet exemple, est celui de la « quantité ». Les propos du « discours » expriment tous les appréciations positives ou négatives attribuées à cet élément.

L'exemple suivant concerne le prix des marchandises. Les appréciations « plus cher » et « moins cher » ont été également considérées, dans un premier temps, comme l'expression d'une « réalité objective ».

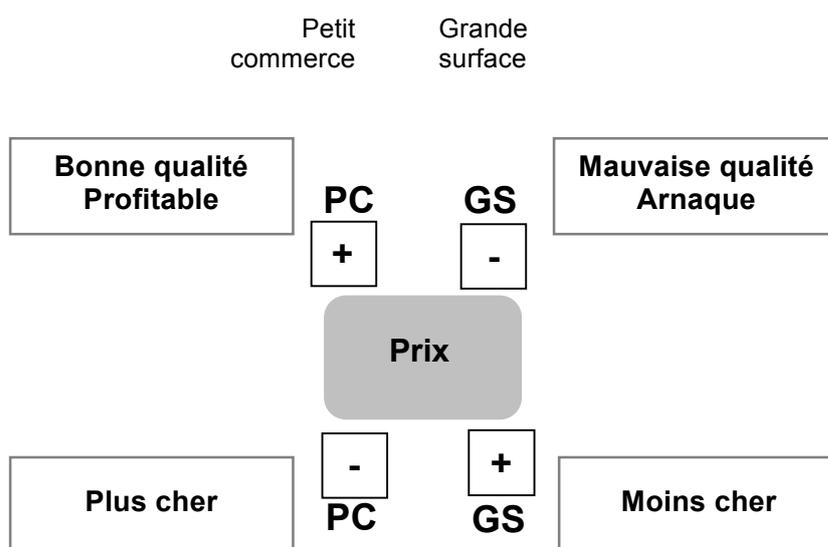


Figure V-6 : Le schéma du « prix »

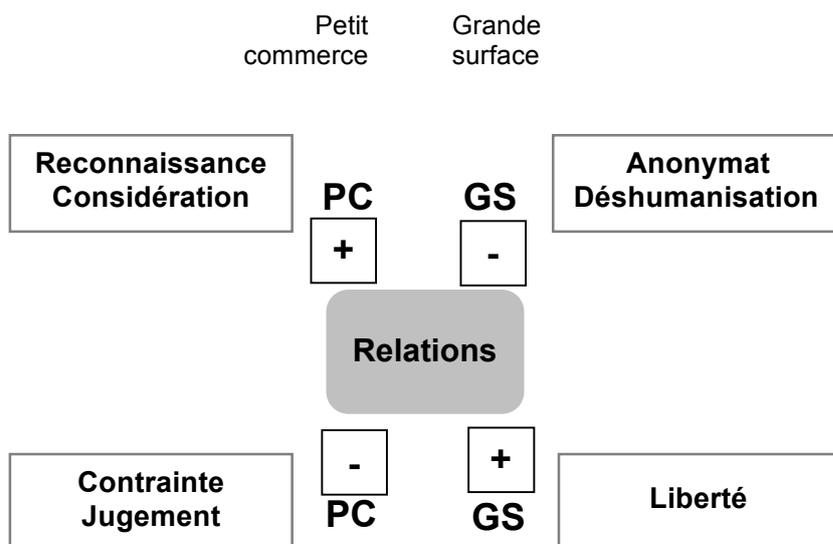


Figure V-7 : Le schéma des « relations »

Dans les deux premiers exemples, les appréciations négatives portées sur le petit commerce n'étaient pas assumées comme telles, puisqu'elles sont sensées décrire des « faits objectifs ». Pour ce qui concerne le thème des « relations », il s'agit d'un des rares exemples, où ces appréciations ont été formulées explicitement, au sein de quelques entretiens : la relation étant vécue comme une contrainte, et l'anonymat des « grandes surfaces » comme une liberté. Ces propos, très minoritaires, se sont révélés très précieux pour l'analyse car, en s'éloignant du consensus général en faveur du petit commerce, elles ont permis de mettre en doute les « évidences » qui s'imposaient, non seulement aux personnes auditées, mais également aux chercheurs⁴²⁰.

⁴²⁰ Cette remarque montre l'intérêt de l'attention que Patrice Ville porte, au cours des étapes d'analyse, aux expressions minoritaires. Il vient constamment au fait que toutes les expressions soient préservées, et qu'aucune ne soit négligée au prétexte qu'elle n'est pas « significative ». On voit ici comment un seul propos explicite permet d'éclairer d'autres propos qui, jusque-là restaient implicites.

II.C - La nouvelle interprétation du discours : des plaisirs inavouables

II.C.1. Le « retournement de sens »

En fait, il est dit : « voilà ce que nous pensons » (partie haute des schémas), et « voilà ce que nous faisons, et pour quelles raisons » (partie basse). C'est la seconde qui est la plus importante pour l'analyse. La partie haute correspond aux « opinions explicites », mais comme on le voit, les actions ne sont pas déterminées par ces opinions.

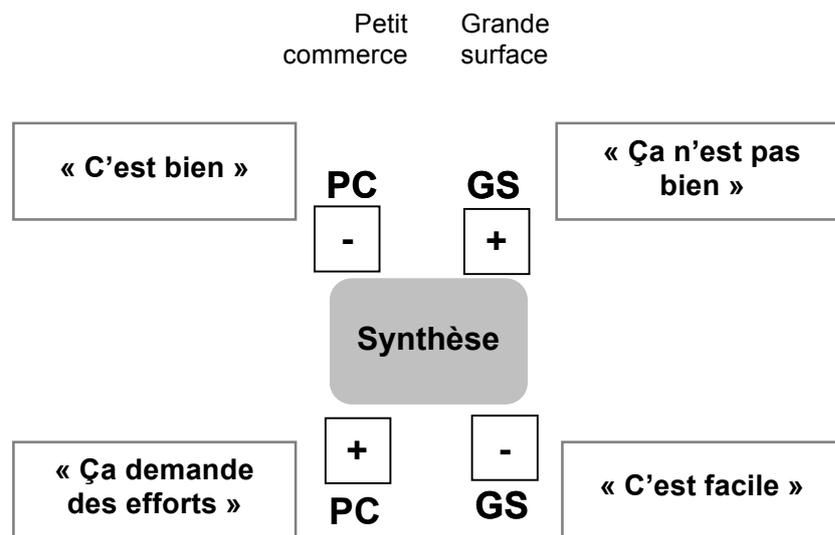


Figure V-8 : Le schéma du « synthèse » du « Petit commerce »

Aux travers des propos considérés comme « objectifs », il est dit que les décisions résultent de raisons « pratiques », alors que les analyses ont montré qu'il s'agit d'appréciations. Celles-ci, largement positives en faveur du petit commerce, deviennent négatives quand elles concernent les éléments qui motivent la décision effective de s'y rendre. Et l'inverse se produit pour les grandes surfaces. Ces « motivations » se résument par « l'effort » nécessaire qu'exigent les premiers, et la « facilité » que représentent les seconds.

1) Distinguer le discours et la vie concrète

Les contraintes matérielles existent dans la « vraie vie » et entrent très certainement en ligne de compte. Mais ici, il s'agit d'un « discours » et de « représentations ». Le schéma ci-après représente la distinction qui existe entre le registre du « discours » et celui de la vie concrète.

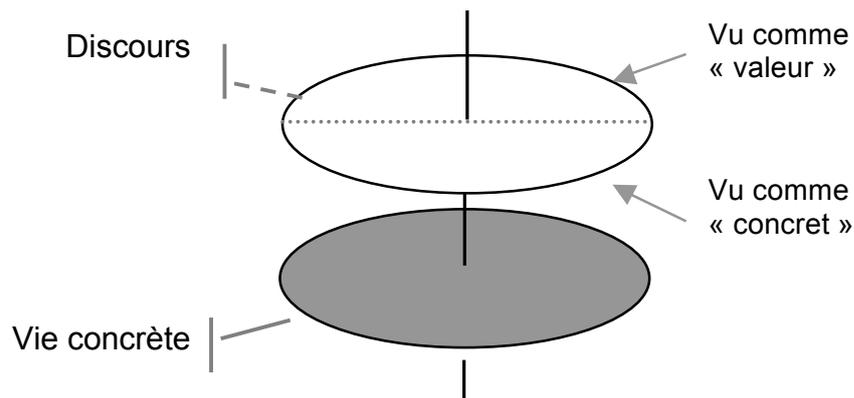


Figure V-9 : Le schéma des « registres de sens »

Le disque inférieur représente le contexte de la vie concrète. Le disque supérieur représente les deux « parties » du « discours ». La partie haute correspond aux éléments du discours, qui sont considérés comme des appréciations, portées sur le sujet dont « l'on parle ». La partie basse correspond aux éléments qui sont considérés comme décrivant des « réalités » concrètes. La lecture commune du « discours » superpose, en quelque sorte la partie inférieure du disque « blanc » et le disque « gris ».

Le travail d'analyse consiste à distinguer ces deux parties, pour identifier : 1) les « vrais » éléments pratiques, qui déterminent les décisions des personnes concernées par la situation étudiées ; 2) les valeurs, les appréciations, les significations accordées à ces éléments concrets.

2) L'équilibre entre effort et plaisir

Les éléments matériels : les horaires de travail, la distance, les moyens de transport, les possibilités de stationnement, l'argent, sont des éléments qui interviennent dans la

décision de faire ses achats dans les petits commerces ou les grandes surfaces. Ils constituent le cadre concret dans lequel chacun se « débrouille ». Face aux mêmes contraintes, tout le monde ne compose pas de la même manière. Chacun développe ses « tactiques », ses « systèmes D », aménage son espace de « liberté » (de choix), son individualité, dans l'un ou l'autre des types de commerce, ou dans les deux.

Le choix résulte de la manière dont chacun compose l'équilibre entre les quatre dimensions présentées plus haut (cf. ci-dessus : Figure V-8). L'élément déterminant est le rapport entre « effort » et « facilité ». Plus les données matérielles sont contraignantes, par rapport aux petits commerces, plus elles exigent d'efforts, et moins il y a de raison de s'y rendre.

Pourquoi fait-on plus ou moins d'efforts ? Il est possible de faire des efforts « *pour se faire plaisir* », c'est-à-dire pour acheter quelque chose de « qualité », qui sort de l'ordinaire, faire plaisir à ses invités, ou lorsqu'il s'agit de trouver un produit particulier (« *une pépite* »). Le plaisir est en effet le second facteur qui détermine le choix. Si les petits commerces ne sont pas très fréquentés, c'est peut-être parce qu'ils ne procurent pas suffisamment de plaisir. Et l'on en trouve peut-être davantage dans les grandes surfaces qu'on ne veut bien le dire.

Pourquoi ne le dit-on pas ? Une image, évoquée par un étudiant au cours de l'analyse, suggère une réponse. Il s'agit de l'image de la femme trompée par son mari : la femme (le petit commerce) n'a pas suffisamment d'attraits, donc le mari (le client) va « voir ailleurs » (dans les grandes surfaces). Cette image, d'apparence saugrenue, fait cependant écho à des éléments du « discours ». La « *fidélité* » est un mot souvent prononcé. Faire des « infidélités » à son commerçant est une expression courante, et plusieurs personnes ont indiqué qu'elles allaient « ailleurs », en cachette de « leur petit commerçant ». Une autre déclare : « *avec les caissières, il n'y a pas de préliminaires, elles sont expéditives* ». Cette métaphore évoque des amours vénales et des plaisirs inavouables, qui s'accordent avec l'idée d'avalissement : « *notre instinct de consommateur* », « *ça réduit l'individu* ».

3) L'interprétation proposée :

Selon l'interprétation qui est proposée ici, chacun est assez conscient de « *surconsommer* », d'acheter plus que le nécessaire, de se faire « *arnaquer* ». Le mécanisme exposé précédemment qui permet de considérer « qu'on est obligé » est peut-être, en fait, bien commode. Une personne « avoue » acheter des choses inutiles dans les grandes surfaces, alors qu'elle aurait les moyens d'acheter plus cher, mais moins, chez les petits commerçants. Tout le monde, ou presque, « tombe dans le panneau », succombe à la « *tentation* » des « *plaisirs faciles* », « *factices* » (cf. l'attrait, « *l'attractivité* »).

Il y aurait donc, parmi les motifs qui déterminent les choix, des « *plaisirs inavouables* », non formulés, justifiés par des raisons qui semblent à tous des « *raisons pratiques* ». Cette lecture expliquerait certaines expressions du « discours » telles que « *culpabilité* » et « *péché* ». Le petit commerce évoque le : « *plaisir des sens : couleurs, odeurs, danse des corps* », des plaisirs « autorisés », car conformes aux valeurs humaines, d'échanges humains, « *l'amour de la relation* », aux valeurs d'authenticité.

Ces propos métaphoriques permettent de comprendre le sens de propos qui, au premier abord, semble obscur. Pour formuler brièvement les conclusions de ces analyses, il apparaît que l'appréciation très positive accordée aux petits commerces n'est pas un élément suffisant, pour déterminer le choix effectif qui sera opéré entre l'un ou l'autre des deux types de commerce. Il est également important de noter que les propos recueillis sont induits par les termes de la question qui a été posée dans le cadre de l'enquête : « *qu'est-ce que cela signifie pour vous, d'aller chez un petit commerçant* ». La réponse est contenue dans les différentes évocations positives qui ont été formulées, le terme « *petit commerçant* » induisant en particulier la dimension de la relation humaine, très présente dans le « discours »⁴²¹.

⁴²¹ Pour mémoire, la « question de lancement » est une « consigne de travail » (une problématique de recherche) proposée à la personne auditée. Elle induit très fortement les propos recueillis au cours de l'enquête (cf. la présentation méthodologique, p. 166). Cette induction est assumée par les socianalystes et le « discours » est considéré comme le fruit des analyses menées par les personnes auditées, sur la base de la problématique posée. La non-directivité ne réside pas dans la « neutralité » de la question mais dans le soutien apporté à la personne auditée, pour développer librement son raisonnement. Aucune question « externe » à son propos ne sera introduite dans le déroulement de

L'appréciation est très positive, en termes de valeur accordée aux petits commerces, mais celle-ci est relativisée par les ajustements que chacun réalise, entre les contraintes matérielles et les « facilités », ou « plaisirs », offerts par ailleurs. Ces informations permettent d'identifier les éléments qui plaident en faveur, ou en défaveur, du petit commerce, et qui constituent des « leviers » d'action susceptibles de répondre à la commande de l'enquête. Les personnes auditées formulent des analyses et des suggestions à propos des moyens qui pourraient favoriser les petits commerces.

II.C.2. Les perspectives d'action

1) Le rapport Plaisir / effort

Le principal levier d'action repose sur le fait d'augmenter le plaisir, et diminuer l'effort.

° Le prix n'est pas le seul critère. Les critères de la qualité du produit, le service, la relation, interviennent tout autant, pour les personnes qui peuvent accéder à ces qualités régulièrement, et aussi pour celles qui se « l'offrent » de temps en temps :

- Relation : personnalisée - « mon » petit commerçant - bouche-à-oreille
- Fidélité : favoriser un premier contact
- Produits : ceux que les « grandes surfaces » ne proposent pas

2) Les obstacles :

° L'accès, la circulation (étudier), s'arrêter (parking), passer devant (urbanisme, piétonisation).

° La visibilité, attractivité : (mettre en valeur les enseignes, les vitrines). Ils sont « noyés », (signalisation) - A l'ombre des « grandes surfaces » - Dispersion, rareté - Il en faut plus, il faut les regrouper - « Moins il y en a, moins on y va ».

l'entretien [Gilon, Ville, 2014, p. 86].

3) Liberté/contrainte

- ° La diversité, la variété, avoir le choix (magasins, produits, gamme) - Trouver son propre chemin, sa liberté.
- ° Le « multiculturel » : qualité, répétition. La nourriture venue « d'ailleurs » ne dérange pas, au contraire, elle participe à la variété, (couleurs, parfums). Mais « ceux d'ici » veulent pouvoir trouver leurs produits.
- ° Ce qui déplaît, c'est le « bas de gamme » et la multiplication - « Il y a une différence entre commerce et business »
- ° Il est important qu'ils existent, d'avoir la possibilité d'y aller de temps en temps, pour trouver un produit particulier, faire un cadeau.
- ° « Tout le monde aime le bon pain » - « Tout le monde aime les beaux magasins » - Une ville sans « petits commerces » n'est pas une ville.

4) La nécessité et le luxe

Une des questions de la commande concernait la clientèle des petits commerces : sont-ils réservés aux « bobos » ? La réponse est négative. Comme indiqué ci-dessus, la présence de « beaux magasins » est largement appréciée, en particulier au titre d'éléments constitutifs d'une « vraie ville ».

- ° Acheter dans les grandes surfaces, c'est aller au-delà de nécessité, déjà superflu (luxe), « débauche », les « *caddies qui débordent* ».
- ° Elles ne répondent pas à tous les besoins, des « *choses introuvables* ».
- ° Les grandes surfaces sont « bien pour les consommateurs, pas pour les citoyens ».
- ° Luxe : le luxe des petits commerces, c'est la relation : « *non rétribuée* », non marchand, aberration économique - C'est la rareté - C'est le fait d'être reconnu en tant qu'individu (attention, considération).

5) Adaptation et équilibre :

- ° Adaptation : transposer la notion de proximité aux conditions modernes : réseaux, réseaux d'associations (implication), nouveaux services, collaboration entre commerçants, se déplacer vers la clientèle (marché, quartier, livraisons).
- ° Equilibre entre les « 4 dimensions » : trop / pas assez : « *trop grand, vraiment trop cher, trop loin, trop de queue* », ou pas assez de ...
- ° Ils sont interdépendants. S'il n'y a que des grandes surfaces, c'est une contrainte, pas de choix, « il faut rééquilibrer » - « Il en faut plus, pour qu'on y aille plus ». Inverser le mouvement.
- ° Le petit commerce peut aussi comprendre les « supérettes », à taille humaine.

II.C.3. Un projet d'intervention : Les vingt-quatre heures gourmandes

Au printemps 2008, avant restitution de l'enquête tenue en juin, j'ai travaillé avec les commerçants commanditaires à un projet d'animation, dont l'objectif était d'engager une dynamique collective permettant de développer des pratiques de collaboration entre les commerçants, et d'affirmer le rôle des petits commerces dans la ville⁴²².

Le projet prévoyait d'organiser une première manifestation durant la fête annuelle de la ville de Saint-Denis qui se déroule en novembre. Il s'agissait de concevoir des animations, avec les commerçants ayant participé à l'enquête. Celles-ci étaient prévues selon quatre temps : de l'apéritif du soir au goûter du lendemain, et devaient avoir lieu devant les commerces et dans différents espaces de la rue Gabriel Péri, qui est la dernière rue d'implantation de commerces traditionnels dans le centre de la ville.

Les animations devaient associer différents partenaires, dont un collectif d'artistes plasticiens du quartier (*Le 60 ADADA*), et les jeunes musiciens locaux fréquentant la Maison des jeunes et sa salle de spectacle : *La ligne 13*, située à proximité, ainsi que le Musée et l'Unité d'archéologie. Les professionnels responsables des services chargés de l'activité commerciale et de l'organisation de la fête s'étaient montrés

⁴²² Le document : « Projet Petits commerces mai 2008 » est accessible via : <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

favorables à cette initiative. Mais les soutiens logistiques nécessaires n'ayant pas été obtenus, le projet a été abandonné.

Les difficultés rencontrées ne provenaient par des enjeux matériels et financiers, qui étaient très limités. Le projet était envisagé comme une première expérience, destinée à préfigurer des développements ultérieurs, et n'avait pas donné lieu à une recherche de financements conséquents. Les participants intervenant à titre bénévole, il s'agissait seulement de rétribuer quelques musiciens et un régisseur.

Ces difficultés témoignaient surtout du fait que les différentes parties prenantes n'étaient pas assez engagées, pour permettre au projet d'aboutir. Les commerçants doutaient du soutien de la municipalité, et les professionnels doutaient de la capacité des premiers à s'engager dans une démarche collective. Cette expérience m'a permis de mesurer les écarts existant entre la volonté (sincère ou non), annoncée par la municipalité, et les possibilités effectives de leur mise en œuvre. La question du commerce, comme celle de la « propreté » et de la « sécurité », figure aujourd'hui encore (en 2017) au cœur des enjeux politiques locaux.

II.D - L' Etape 5 : une ébauche du *Modèle méta*

II.D.1. Les perspectives d'une modélisation

Cette étape de recherche constitue une avancée notable car en montrant, en situation, le « mécanisme » de la « confusion de sens », les travaux ont confirmé la pertinence des premiers résultats de la recherche, et le fait que ceux-ci pouvaient faire l'objet d'une modélisation, visant à problématiser les significations *allant de soi*, des expressions du langage commun.

Le schéma des « registres de sens » qui est reproduit ci-dessous (cf. Figure V-10, p. 404) a été élaboré dans ce cadre et constitue une première ébauche du *Modèle méta* (cf. « : Le schéma du discours, selon le sens commun » - Figure II-4, p. 94).

Je propose de revenir ici sur le contenu de ces travaux et de les commenter, afin de les situer dans le cadre de la progression des différentes étapes de recherche théorique.

1) Une nouvelle expérience de la « confusion de sens »

En tentant d'appliquer au « discours » les résultats des recherches antérieures, j'ai constaté que mes premiers raisonnements n'avaient pas échappé au « mécanisme » de la « confusion de sens ». Je considérais en effet que certaines expressions désignaient des objets et actions concrètes, avant de réaliser qu'elles désignaient leur signification.

Dans un premier temps, je pensais avoir identifié, au sein du « discours », la « partie » correspondant aux appréciations « subjectives », relevant de l'« imaginaire », et celle correspondant à des descriptions « objectives ». Comme l'indique l'exposé des résultats présenté ci-dessus, une partie des propos concernait les appréciations, largement positives, portées sur les différents types de commerce ; et l'autre décrivait les « réalités » de la vie concrète, c'est-à-dire les commerces dans lesquelles les personnes se rendaient effectivement. La première ne semblait pas conforme à la « réalité » car elle contredisait la seconde, qui attestait de la faible fréquentation des « petits commerces ». La distinction de ces « registres » me semblait expliquer cette contradiction (cf. ci-dessus, p. 389) :

Le « positif » du petit commerce et le « négatif » des grandes surfaces, se situent dans un registre « abstrait », qui représente les valeurs, appréciations, représentations. [...] Les raisons pour lesquelles « on y va », ou pas, répondent à d'autres critères qui tiennent à des données concrètes. C'est un second « registre » dans lequel les données « s'inversent ».

J'ai donc proposé aux étudiants de travailler à la répartition, selon ces deux registres, des propos retenus au sein de la synthèse des entretiens (cf. Figure V-4, p. 390). Mais, comme on l'a vu, cette tentative a échoué⁴²³. En tentant de déterminer les raisons de cet échec, j'ai pu me rendre compte des significations que j'attribuais aux expressions telles que : « avoir le choix », « c'est moins cher » ou « c'est plus facile ». Je les considérais comme se rapportant à des éléments objectifs : la quantité de produits, offerte au « choix » des clients des « grandes surfaces », la différence des prix proposés par les différents types de commerce, etc. ; alors que ces

⁴²³ Les réflexions, indiquées ci-dessus, sont celles que j'ai menées à l'issue de la dernière séance de travail avec les étudiants (qui s'est tenue le 21 mars 2008). La séance, évoquée ici, a été organisée (le 4 avril), à la suite des séances officielles de la session de formation, en présence d'un groupe d'étudiants volontaires.

expressions désignent les appréciations *portées sur* ces éléments quantifiables. J'ai pu ainsi observer la manière dont l'interprétation de *sens commun*, réalise la « confusion de sens ».

Je croyais donc avoir opéré la distinction, réalisée dans le cadre des recherches sur le thème de la « propreté », entre le *monde des significations* et le *monde des objets et actions*. Or, j'ai négligé le fait que l'ensemble des propos appartenait au *monde* du discours, soit au *monde* des significations, et non à celui de la vie concrète. Comme le montre la figure ci-dessous (cf. Figure V-10), présentée au sein de l'exposé des résultats, c'est cette seconde distinction qu'il convient en effet de prendre en compte.

Compte tenu de l'avancée des recherches théoriques, et des conclusions de l'étape de recherche précédente (Étape 4 – cf. Chapitre I, p. 362), les analyses décrites ici semblent avoir déjà été formulées. On pourrait également penser que les connaissances acquises, au sujet de la construction du *sens commun*, auraient dû me permettre d'« échapper » au mode d'interprétation qui le caractérise.

En premier lieu, il faut rappeler à ce sujet, comme cela a été mentionné à plusieurs reprises, que le cadre d'interprétation du *sens commun* s'impose en toute circonstance, et que les élaborations conceptuelles ne permettent pas toujours de s'en extraire. D'autre part, il est probable que les conclusions des travaux antérieurs n'aient été formulés de manière définitive, qu'à l'issue de la présente étape. La rédaction de l'article [Bodineau, 2009] qui rend compte de ces travaux, a été achevée à l'été 2008.

Par ailleurs, on peut considérer que plusieurs éléments ont fondé ma première interprétation du « discours ». Au sein du « discours » sur le sujet de la « propreté » les propos ne se rapportaient pas « à ce que les gens font » (l'évacuation des déchets). Or dans le cas présent, les propos pouvaient apparaître comme la description de ce que les « gens font réellement », dans la mesure où ils décrivaient les lieux dans lesquels chacun se rendait pour effectuer ses achats. C'est en cela que cette « partie » du discours semblait correspondre au cadre de la vie concrète. En fait, comme on l'a vu, ces propos énonçaient les « raisons » qui incitaient les personnes à se rendre dans tel ou tel type de commerce.

Et, outre les significations *allant de soi* des expressions mentionnées ci-dessus, une autre évidence s'impose, et motive cette interprétation. Les « raisons pratiques » invoquées correspondent à l'expérience partagée. Le fait que les « grandes surfaces »

soient « moins chères » que les « petits commerces » semble évident, tout comme le fait que la possibilité de faire l'ensemble de ses achats en un seul lieu représente un « gain de temps ».

2) Une première ébauche du Modèle méta

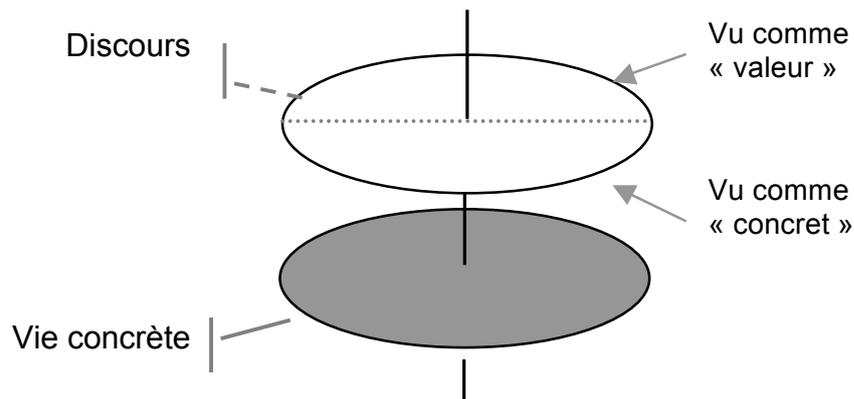


Figure V-10 : Le schéma des « registres de sens » (idem Figure V-9)

Pour comparer cette figure avec la version définitive du *Modèle méta*⁴²⁴, en la rapportant aux trois « niveaux » correspondant aux « mots clés » du sujet de la « propreté », on aurait ici, de haut en bas, les mots :

« Chaos » (3) - métaphore de « désordre »

« salir » (2)

« jeter » (1)

On peut résumer ainsi ma première interprétation du « discours » : je crois avoir opéré la distinction correspondant aux significations (niveau 2 : « salir »), et aux « choses concrètes » auxquelles ces dernières se rapportent (niveau 1 : « jeter »). Or les « choses » ne peuvent apparaître au sein du « discours », comme je m'en aperçois dans un second temps. Les expressions indiquées ci-dessus : « avoir le choix », « moins cher », d'abord situées au niveau 1, sont ensuite placées au niveau 2. La

⁴²⁴ Voir : « : Le schéma du discours, selon le sens commun » (Figure II-4, p. 94).

distinction qui concerne les deux « parties » du « discours » est, en fait, celle qui intervient entre les niveaux 2 et 3 (« salir » et « chaos »)⁴²⁵.

On peut en effet résumer la structure du *Modèle méta* comme suit : les mots, dont il s'agit de révéler le sens tacite, sont situés au niveau 2 (« salir ») ; leur sens (« désordre ») est indiqué par la métaphore, située au niveau 3 (« chaos ») ; et il s'agit, pour accéder aux significations telles qu'elles apparaissent au sein de la vie concrète, de définir les mots correspondant au niveau 1, qui désignent les actions effectivement accomplies et les objets manipulés (« jeter »).

Les travaux réalisés ici ont permis de situer correctement (au niveau 2) les expressions identifiées mais, comme on le verra ci-après, celles-ci ne constituent pas les « mots clés » exprimant les résultats de l'enquête, dont le sens tacite doit être révélé. Les autres « mots clés », correspondant aux niveaux 1 et 3, n'ont pas non plus été identifiés, car le schéma de synthèse des résultats n'a pas été achevé et l'organisation des différents « étages » du *Modèle méta* n'avait pas encore été déterminée avec précision, à ce stade⁴²⁶.

La tentative d'appliquer le *Modèle méta* (avant son achèvement abouti), au thème du « petit commerce », n'avait donc pas été concluante (cf. Etape 7 - Chapitre V, p. 484). Les travaux réalisés par la suite, en janvier 2013, ont montré la nécessité d'identifier les métaphores qui doivent être situées au niveau 3. C'est ainsi que la métaphore de l'« adultère », mentionnée au sein de l'exposé des résultats (cf. p. 395), a pu être retenue.

II.D.2. L'application du *Modèle Méta* aux résultats de l'enquête

Le *Modèle méta*, reproduit ci-dessous, a pour fonction de structurer les « mots clés » résumant le « discours » tenu sur le sujet concerné⁴²⁷. Lorsque l'on ne dispose pas de

⁴²⁵ Soit les parties A et B du *Modèle* (cf. ci-dessous : Figure V-12).

⁴²⁶ On peut observer néanmoins, que le fait d'identifier quelques expressions relevant de la partie « objective » du « discours », et de révéler leur signification, a permis de modifier l'interprétation des propos recueillis. Le *Modèle méta* permet cependant de consolider l'argumentaire de cette interprétation.

⁴²⁷ Voir : « L'application du *Modèle méta* » (Partie II, p. 97).

l'ensemble de ces « mots clés », le recours au *Modèle* permet de déterminer ceux qui font défaut, comme les développements qui suivent proposent de le montrer⁴²⁸.

1) La représentation du discours selon le sens commun

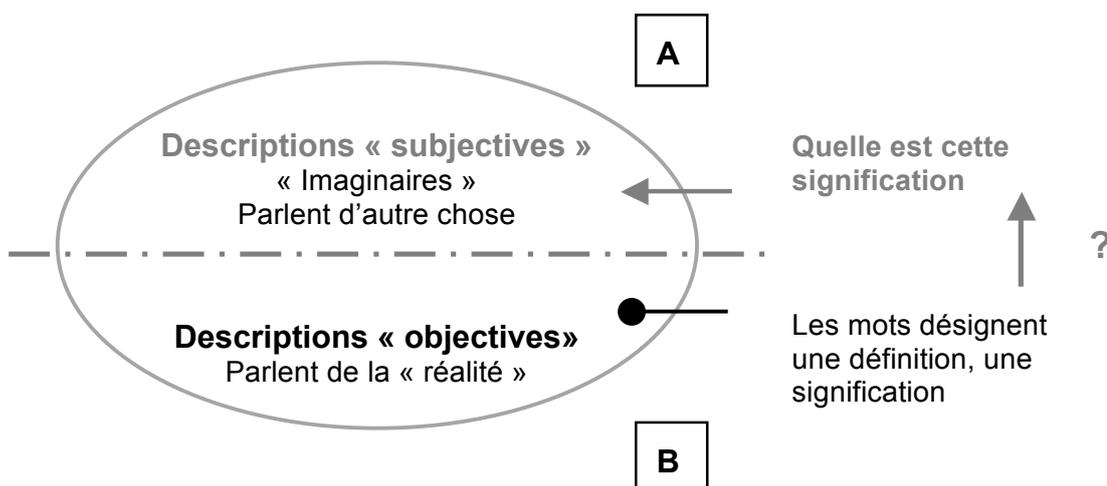


Figure V-11 : Le schéma du sens occulté (idem Figure II-6)

Compte tenu des éléments indiqués ci-dessus, les expressions qu'il s'agit d'organiser sont : la métaphore de l'« adultère » (partie A) ; et les expressions qui ont été identifiées comme appartenant à la « partie » objective du « discours » (selon le *sens commun*) : « Cher / pas cher », « Choix ou non », « Efforts / Facilité » (partie B). Or la métaphore exprime le sens tacite des expressions situées dans la partie B, ce qui n'est pas le cas ici. Ces expressions concernent les « raisons d'agir » (cf. les « raisons de salir »), mais ne sont pas aptes à résumer le « discours ».

Il s'agit donc de déterminer l'expression : 1) qui se rapporte au « problème » traité par l'enquête ; 2) qui, selon le *sens commun*, est « confondue » avec l'expression nommant les actions et objets du *monde de la vie pratique* ; 3) dont le sens tacite est indiqué par la métaphore.

⁴²⁸ Le texte qui suit a fait l'objet d'une première version, composée à partir des travaux réalisés en janvier 2013 et des éléments indiqués ci-dessous (éléments attribués à la partie B). A la relecture, il est apparu que l'analyse proposée n'était pas satisfaisante. Le raisonnement exposé ici rapporte donc, en situation, l'« exercice » réalisé au cours de la dernière phase de rédaction de la thèse (en août 2016), consistant à formuler les résultats de l'enquête selon le *Modèle méta*.

La question posée aux personnes auditées était la suivante : « *pouvez-vous me dire ce que cela signifie pour vous, d'aller chez un petit commerçant ?* » (cf. p. 387). On peut considérer que l'expression dont il s'agit de révéler la signification est celle de : « aller chez un petit commerçant » (partie B du *Modèle*). Comme le mentionne l'exposé des résultats le sens exprimé par la métaphore est celui de « plaisir »⁴²⁹. Et, plus précisément, de plaisir illégitime (inavouable) qui se rapporte au fait de succomber à la « tentation » des « *plaisirs faciles* », proposés par les « grandes surfaces ». La métaphore ne se rapporte donc pas directement, au fait d'aller chez un « petit commerçant », mais au fait de « ne pas y aller ».

Le fait de « ne pas y aller » est précisément le « problème »⁴³⁰ qui constitue l'objet de l'enquête. La problématique soumise à la réflexion des personnes auditées, exposée dans le texte de la « question de lancement », portait sur la disparition des « petits commerces », et sur le fait de « *délaisser les petites boutiques* » (cf. p. 387). Le « discours » répond donc de manière explicite à la question posée, et de manière implicite au « problème » exposé. La métaphore peut être lue non seulement sous l'angle du « plaisir », mais sous celui de la « relation » légitime ou illégitime et permet ainsi d'éclairer les significations exprimées par le « discours ». Celui-ci peut donc être représenté comme suit :

2) La représentation du discours selon le Modèle Méta

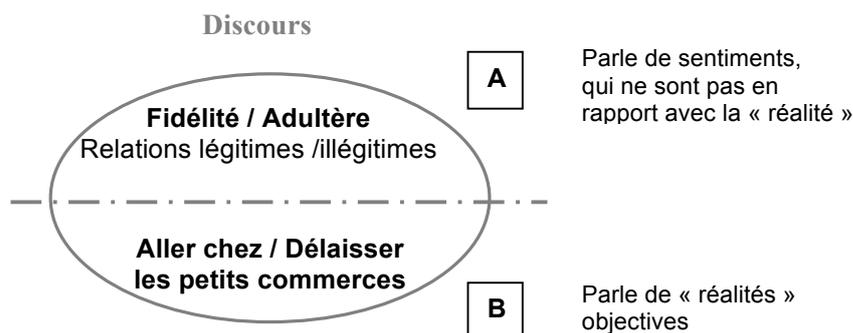


Figure V-12 : Le discours sur le « petit commerce »

⁴²⁹ Voir « L'équilibre entre effort et plaisir » (p. 395).

⁴³⁰ Voir : « La définition de la situation étudiée » (Partie II, p. 107).

« Aller chez un petit commerçant » signifie entretenir une relation affective : « *l'amour de la relation* ». Comme on l'a vu, la nature de la relation participe de la définition du « petit commerce » (cf. p. 388). Cette dimension est présente dans l'expression : « fréquenter un commerce » (et la notion de commerce repose sur l'échange). Le « *plaisir des sens* » est légitime lorsqu'il s'inscrit dans une relation affective. Il devient avilissant (« *ça réduit l'individu* ») lorsqu'il répond aux pulsions de « *notre instinct de consommateur* ».

La relation entretenue avec les « petits commerçant » est décrite d'une manière très positive qui semble excessive, idéalisée, comme l'est souvent la relation conjugale. Les raisons qui incitent à se rendre dans les « grandes surfaces », c'est-à-dire à distendre ou à renoncer à la relation avec « son » petit commerçant, sont exprimées en terme de contraintes matérielles et d'obligations. L'attrait des « *plaisirs faciles* » est formulé de façon implicite, tout comme la dimension contraignante des relations légitimes, et le fait que l'obligation de « fidélité » exige des « efforts »⁴³¹.

⁴³¹ Ce dernier aspect a toutefois été formulé, au sein d'un entretien (cf. p. 393).

3) La représentation du discours selon le Modèle Méta

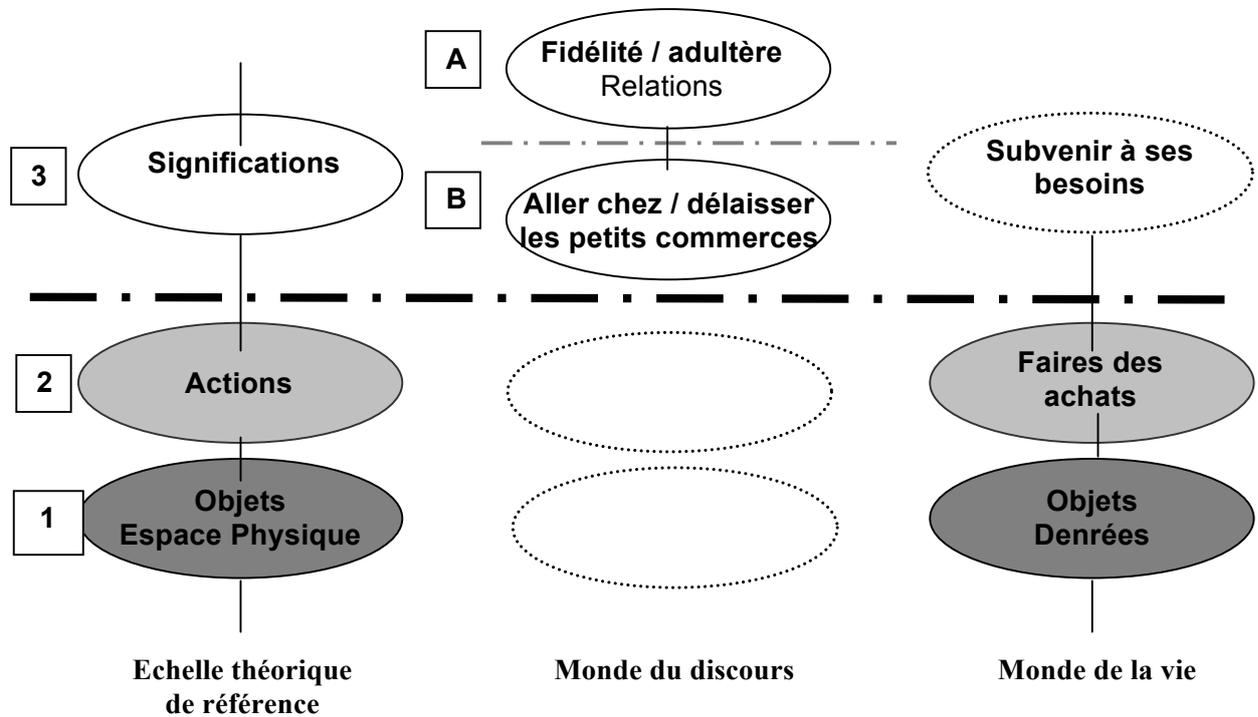


Figure V-13 : Le discours sur le « petit commerce », selon le Modèle Méta

Tout comme le « discours sur la saleté » (qui ne concerne pas l'évacuation des déchets, mais le « désordre »), le « discours sur les commerces » ne concerne pas l'activité consistant à se procurer divers objets et denrées. Il concerne la relation que l'on entretient avec les commerces, les commerçants, et les produits que l'on peut y trouver, ainsi que la satisfaction que l'on en retire. Il s'agit de satisfaire des besoins d'ordre utilitaire, et des besoins d'ordre affectif et sensuel.

4) Le changement de cadre d'interprétation

Comme on l'a vu au sein du chapitre consacré à la présentation du *Modèle* (cf. p. 104), pour accéder aux significations telles qu'elles apparaissent dans le *monde de la vie*, il est nécessaire de « traduire » celles qui apparaissent dans le *monde du discours*. L'un des objectifs de cette traduction est d'envisager les « raisons d'agir » des acteurs, dans le cadre d'interprétation qui leur convient, cela

afin d'envisager les moyens d'action adéquats au « traitement du problème » concerné.

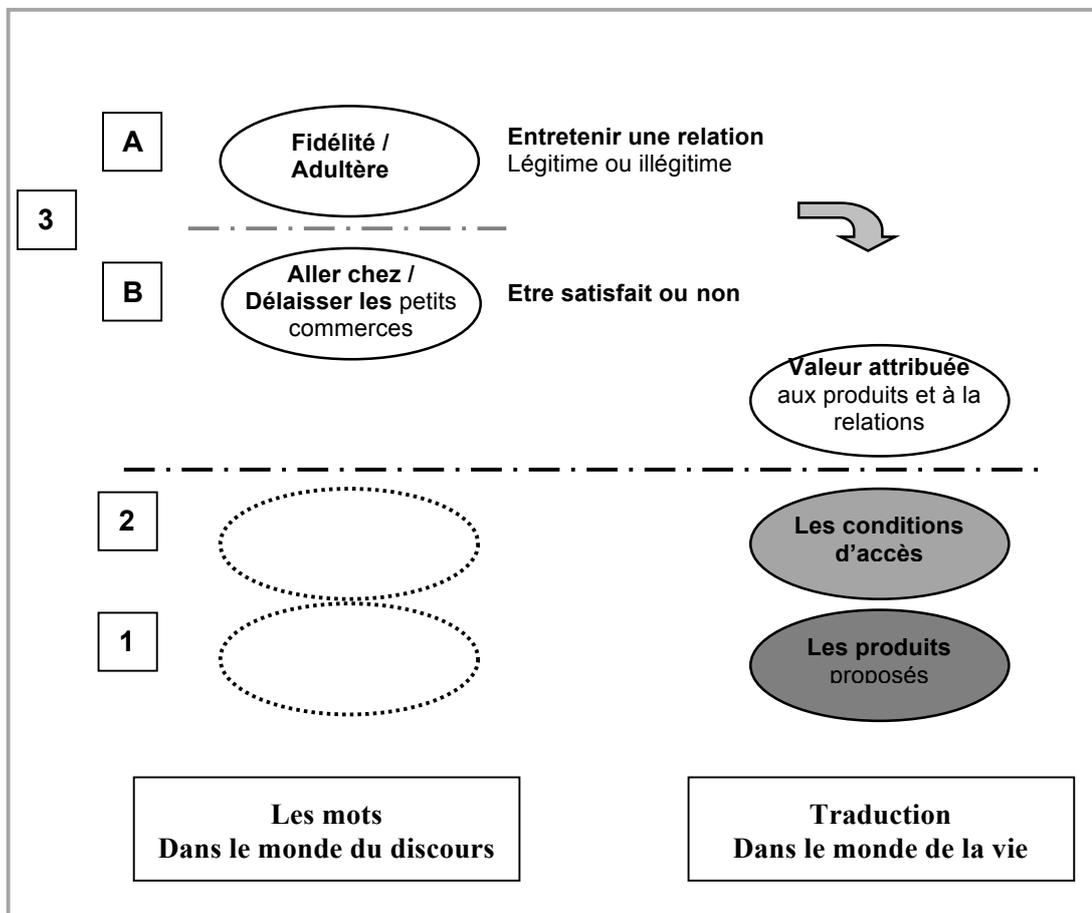


Figure V-14 : La traduction du discours sur le « petit commerce »

Pour le sujet de la « saleté », ces « raisons » ne reposent pas sur les « mauvaises intentions » des acteurs, mais sur leurs besoins pratiques et sur la valeur qu'ils attribuent à l'espace public. Dans le cas présent, on pourrait dire que les « raisons » de « fréquenter » tel ou tel type de commerce ne reposent pas sur les « bonnes intentions » exprimées, c'est-à-dire les qualités « idéales » dont sont crédités les « petits commerce ». Elles reposent, pour partie sur des considérations pratiques (les conditions d'accès aux commerces étant un élément essentiel), et sur la satisfaction effective qu'il est possible d'en retirer, que celle-ci soit « avouable » ou non. L'élément majeur, qui intervient dans les critères de choix, est constitué par le

rapport qui existe entre plaisir et effort (cf. l'exposé des résultats de l'enquête, p. 395).

Comme on l'a vu pour le sujet de la « saleté », l'intervention, consistant à organiser des campagnes de communication valorisant le « petit commerce », ne présenterait aucune efficacité. Les moyens d'action consistent à réduire l'effort nécessaire pour accéder aux commerces, et augmenter leur « attrait » (cf. « Les perspectives d'action », p. 398).



POLITIQUE DE RECHERCHE. ...l'institution scientifique peut opposer un savoir-faire acquis à l'octroi des moyens nécessaires pour de nouveaux savoirs : puisque l'on dispose d'une technique pour pallier tel problème, pourquoi devrait-on investir dans la compréhension du problème en question ?

Jacques Testard - Rêveries d'un chercheur solidaire, 2016

Chapitre III : Une étape de recherche intermédiaire (Etape 6.0 – 2009)

III.A - Les normes sociales et les règlements administratifs

Ce chapitre présente l'étape de recherche réalisée en février et mars 2009. Afin de la situer dans son contexte chronologique, je présenterai d'abord, ci-après, quelques précisions concernant les activités de l'année 2008.

III.A.1. Préambule : précisions chronologiques

L'enquête sur le thème du « petit commerce » qui est rapportée dans le chapitre précédent s'est achevée en juin 2008, date de la restitution publique des résultats. Celle-ci a apporté la confirmation que les recherches, portant sur les conclusions de l'enquête sur le thème de la « propreté », pouvaient être transposables et faire l'objet d'une modélisation. Une première esquisse du *Modèle méta* a été réalisée au cours de cette étape d'élaboration théorique (Etape 5).

La seconde moitié de l'année 2008 a été consacrée à l'élaboration d'un module de formation sur le thème de la « propreté », pour le compte de l'ERU (Ecole de la Rénovation Urbaine, située à Aubervilliers, 93), à destination de professionnels des organismes de logement social. J'avais créé, en avril 2008, une entreprise personnelle, dénommée *Sur Mesure*, qui me permettait d'exercer sous statut libéral et de proposer des prestations. Deux sessions de formation ont été organisées en septembre et décembre 2008, mais la formation n'a pas été maintenue parce que celle-ci ne s'insérait pas convenablement dans le programme de l'Ecole et ne répondait pas à l'attente de l'ensemble des catégories de personnel concernées.

L'approche sociologique avait été bien accueillie par les responsables des services. Mais les personnels chargés de la gestion quotidienne des immeubles, confrontés à la fois aux exigences de leurs employeurs et aux pratiques des habitants – aussi bien qu'à leurs récriminations, comme le diront les gardiens d'immeubles au cours de l'enquête suivante –, s'étaient montrés réticents à l'argumentation développée. Ceux-

ci ne pouvaient accepter des raisonnements quelque peu « sophistiqués », niant l'existence de « salisseurs », cela revenant pour eux à nier la réalité quotidienne de leur travail. La commande de la formation n'était en effet pas adaptée à ces personnes, pour lesquelles il aurait été nécessaire d'engager un travail de réflexion à partir de leurs propres expériences.

A l'automne 2008, je me suis inscrite en thèse, sous la direction de Patrice Ville. A cette même période, j'ai participé à l'organisation d'un colloque avec l'équipe du LEMA (Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée), tenu en novembre à l'Université Paris 8 et au cours duquel j'ai présenté l'avancement de mes travaux sur le thème de la « propreté ». Cet épisode est mentionné ci-après, puisque la présente étape de recherche a été engagée à l'occasion de la rédaction de l'article devant figurer dans les actes du colloque.

Cette étape est mentionnée ici, afin de respecter la chronologie de la restitution des différents stades de la construction théorique, mais elle ne constitue qu'une première phase de la sixième étape, qui sera présentée plus loin⁴³². Cette phase de travaux, en effet, n'a pas apporté d'avancées majeures sur le plan théorique⁴³³. Elle a néanmoins permis :

- 1) de développer une analyse de l'approche de la question de la « propreté » par les Collectivités locales, et de la question du rapport entre les normes sociales et les règlements administratifs instaurées par celles-ci [cf. III.A - p. 412 et III.B - p. 415] ;
- 2) de poursuivre la formulation de la « nouvelle interprétation du sujet » et de ses conséquences en termes de moyens d'intervention [cf. III.C - p. 416].

III.A.2. Le contexte de l'étape de recherche

Le CREG (Groupe de recherche Ethnométhodologie et Cognition – Laboratoire Paragraphe) avait prévu d'organiser à l'Université Paris 8, les 20 et 21 novembre 2008, un colloque intitulé « *Contributions Ethnométhodologiques à la science de l'Information-Communication* ». Pierre Quettier, membre du groupe, avait proposé à

⁴³² Voir : Étape 6 (cf. Chapitre V, p. 456).

⁴³³ L'objectif visé était de poursuivre la théorisation des découvertes antérieures, en référence au concept ethnométhodologique d'*indexicalité*. Cet objectif n'a été atteint qu'au cours de la seconde phase

l'équipe du LEMA de s'y associer, et m'avait incitée à proposer une communication⁴³⁴.

Au cours de l'automne 2008, outre une participation active au sein du comité d'organisation du colloque, je me suis employée à préparer ma communication. Suivant les recommandations de Pierre Quettier, j'ai présenté mes travaux sur le thème de la « propreté » sous l'angle des difficultés rencontrées par les Collectivités territoriales dans leur communication avec les habitants et sous le titre : « *La propreté des espaces publics, retour ethnométhodologique sur une enquête : communication, langage et sens communs* ».

J'avais éprouvé une certaine réticence à intervenir au cours de ce colloque, car mes travaux étaient à présent correctement formulés au regard de la théorie des types logiques, mais très faiblement à mon sens, au regard de l'ethnométhodologie. Je me suis néanmoins engagée dans l'élaboration d'un exposé, en m'appuyant sur les réflexions développées au cours des expériences décrites précédemment : la mission réalisée auprès de la communauté d'agglomérations *Plaine Commune*⁴³⁵, et l'élaboration du module de formation à destination des personnels des bailleurs sociaux (cf. ci-dessus, p. 412).

Cette première expérience de communication s'est révélée positive. Ma pratique antérieure, professionnelle et associative, m'avait apporté une certaine assurance dans les situations d'expression publique, et je n'ai pas rencontré de difficultés sur ce plan. L'auditoire a été attentif et mon exposé a été bien reçu, suscitant un débat nourri. Au cours de celui-ci, un des participants m'a encouragée à poursuivre mes travaux en les référant à l'un des concepts majeurs de l'ethnométhodologie, le concept d'*indexicalité*. Pour les besoins de l'article devant rendre compte de ma communication au sein des actes du colloque, j'ai donc axé mes recherches, d'une part, sur la formulation des pistes engagées concernant les Collectivités, et d'autre part, sur la possibilité de recourir à ce concept pour fonder mes travaux.

⁴³⁴ En 2009, le groupe de recherche a été dénommé : « INDEX » (Information et Documents en Contextes), et co-dirigé par Pierre Quettier et Madjid Ihadjadene,. Le LEMA a maintenu son activité pendant quelques années, après la suppression du DESS « Ethnométhodologie et informatique » qui a eu lieu à la fin de l'année universitaire 2005-2006.

⁴³⁵ Voir le compte-rendu présenté plus haut (Partie IV, p. 340).

III.B - La déviance et les faiseurs de normes

La principale avancée théorique réalisée, sur le sujet de l'appréhension de la question de la « propreté » par les Collectivités, a été de clarifier la notion de « règles », dont le « non respect » constitue le ressort principal de l'interprétation du « problème de la saleté ».

Cette expression recouvre deux significations : celle de « normes sociales » d'une part, et celle de « règlements administratifs » d'autre part. Au cours des premiers raisonnements tenus à ce sujet, j'avais placé les procédures d'évacuation des déchets, édictées par les Collectivités, au sein du même « registre » que celui des « règles sociales », c'est-à-dire le registre abstrait des définitions et des significations. C'est à l'aide des travaux d'Howard Becker, relatifs au rapport entre la « déviance » et les « faiseurs de normes », que j'ai pu approfondir cette question⁴³⁶. Les procédures de gestion se différencient des « règles sociales », dans la mesure où les secondes font références aux normes sociales, aux valeurs et usages définissant le « sale » et le « propre » au sein d'une société ; les premières relèvent de l'entretien de l'espace public et de l'évacuation des déchets, et déterminent les tâches pratiques qui doivent être accomplies, et selon quelles modalités. Elles ne sont pas régies par les règles sociales, mais par des principes relatifs au fonctionnement des services techniques des Collectivités.

Italo Calvino qui, dans un texte intitulé « *La poubelle agréée* », explore les dimensions pratique, sociale et symbolique, du geste qu'il accomplit chaque soir en transportant la poubelle familiale pour la vider dans la « poubelle agréée », puis en déposant celle-ci sur le trottoir, évoque « la loi non écrite » qui s'oppose aux règlements :

[...] c'est pour respecter un *agreement*, un pacte conclu par un consentement mutuel des parties, que je suis en train de placer cet objet sur ce trottoir, [...].
Un *agreement* avec qui ? Certainement avec la ville, à laquelle je paie

⁴³⁶ Howard Becker traite de ces questions dans son célèbre ouvrage : *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, au sein duquel il propose la définition suivante : « [...] je considérerai la déviance comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme. Je m'intéresserai moins aux caractéristiques personnelles et sociales des déviants qu'au processus au terme duquel ils sont considérés comme étrangers au groupe, ainsi qu'à leurs réactions à ce jugement » [Becker, 1985, p. 33].

annuellement une taxe d'enlèvement des ordures ménagères et qui s'engage à me libérer de cette responsabilité chaque jour de l'année [...] à condition, bien entendu, que j'accomplisse le premier geste, à savoir que je porte jusqu'à ce seuil le récipient réglementaire aux heures réglementaires. Et je commets là un premier manquement, dans la mesure où il est défendu de laisser pendant la nuit les ordures exposées alors qu'elles ne seront ramassées que le matin ; mais je me sens autorisé à interpréter un article de loi si inhumain qui m'obligerait à des réveils avant l'aube avec un certain laxisme, comme, justement, dans un *agreement tacite*, [...] parce que la plus puissante loi non écrite à laquelle obéit le rituel de nos gestes quotidiens prescrit que l'expulsion des ordures de la journée coïncide avec la clôture de la journée elle-même [...] pour que demain, en nous réveillant, nous puissions commencer une nouvelle journée sans plus avoir à manier ce que la veille nous avons laissé choir loin de nous pour toujours [Calvino, 1991, p. 122-124].

III.C - Le changement d'interprétation (2) : du nettoyage à la mise en ordre

Le compte-rendu des travaux a été présenté dans l'article figurant dans les actes du colloque mentionné plus haut, et dont la rédaction a été achevée à l'issue de l'étape suivante. Je reproduis ici les passages qui se rapportent spécifiquement à la présente phase de recherche [Bodineau, 2010, p. 200-204].

En confondant les « registres de sens », auxquels « jeter » et « salir » se rapportent, les Collectivités, qui s'efforcent de réduire à la fois le dépôt des détritrus dans l'espace public et les plaintes des habitants, mettent en œuvre des moyens inadéquats. Les moyens d'intervention reposent sur la prise en compte des usages et la « mise en ordre » symbolique de l'espace public :

1) Le geste de salir

[...] *Jeter* et *salir* appartiennent à des registres, ou « *ordre de réalité* », différents [Figure V-15]. *Jeter* appartient au registre concret qui comprend les actions, les objets (ici les détritrus), et l'espace physique. *Salier* et *salir* appartiennent au registre abstrait des significations et des définitions, attribuées à ces objets et actions. Le langage courant « superpose » ces deux registres, ou plutôt, il les substitue l'un à

l'autre. Par les mots « saleté » et « salir », on croit désigner des objets et des actions, alors que l'on est en train de désigner leur sens⁴³⁷.

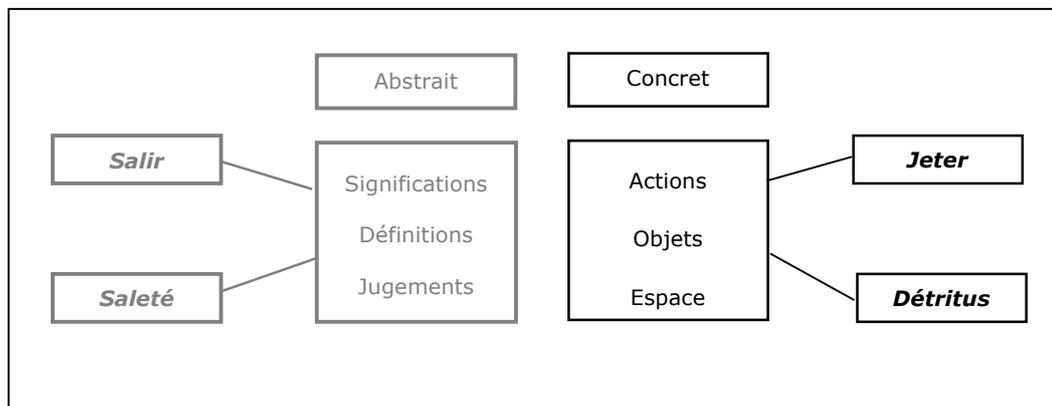


Figure V-15 : Les registres de la propreté – (idem Figure IV-9)

2) Les perspectives d'action et de communication : « changer de registre »

Quelle est la conséquence de cette « confusion » ? Elle conduit à attribuer à l'un des registres les « propriétés » appartenant à l'autre⁴³⁸. Le caractère conscient et volontaire de *jeter* est attribué à *salir*, ce qui conduit à confondre *jeter* volontairement et *salir* volontairement. *Jeter* n'est pas motivé par une intention de *salir*, mais par la volonté de répondre à une nécessité pratique : se débarrasser de ces déchets. L'action de « jeter », accomplie dans le contexte pratique de la vie quotidienne, et les jugements portés sur les intentions supposées des personnes qui ont déposé leurs déchets en tel endroit jugé inadéquat, relèvent de contextes et de cadres de signification totalement différents. Il y a une « indépendance logique entre les actes et les jugements que les gens portent sur eux » (Becker, 1985, p. 210).

⁴³⁷ Parler de « saleté », c'est parler de « détritus qui se trouvent dans la rue ». Mais ce dont on parle ne concerne pas les détritus (il n'y a rien à en dire), cela concerne « le fait qu'ils se trouvent dans la rue » et le sens attribué à cette situation. Ça n'est pas le sens lui-même qui est ignoré, mais la manière dont il est élaboré. (La « confusion » semble, en outre, s'accorder avec l'expérience vécue. Lorsque l'on est dans la rue, on ne voit pas « des objets dans la rue », on voit « des objets »).

⁴³⁸ « [...] nous ne devons pas parler d'une classe [ici signification] dans le langage qui convient à ses membres [ici objet et action]. Ce serait une erreur dans les types logiques qui conduirait aux impasses des paradoxes logiques. De telles erreurs [...] peuvent survenir [...] lorsqu'on attribue à tort une propriété particulière à la classe plutôt qu'à un membre (ou vice versa) [...] » (Watzlawick et al., 1975, p. 45).

Pour ce qui concerne les Collectivités, qui tentent d’agir pour améliorer la « propreté » des espaces publics, « confondre les registres » revient à mettre en œuvre des moyens relevant de l’un, pour intervenir dans un domaine relevant de l’autre [Figure V-16]. Les Collectivités visent un double objectif : limiter le rejet de détritrus dans l’espace public (objectif 1), et obtenir de la part de la population une appréciation positive de l’état de « propreté » de cet espace (objectif 2).

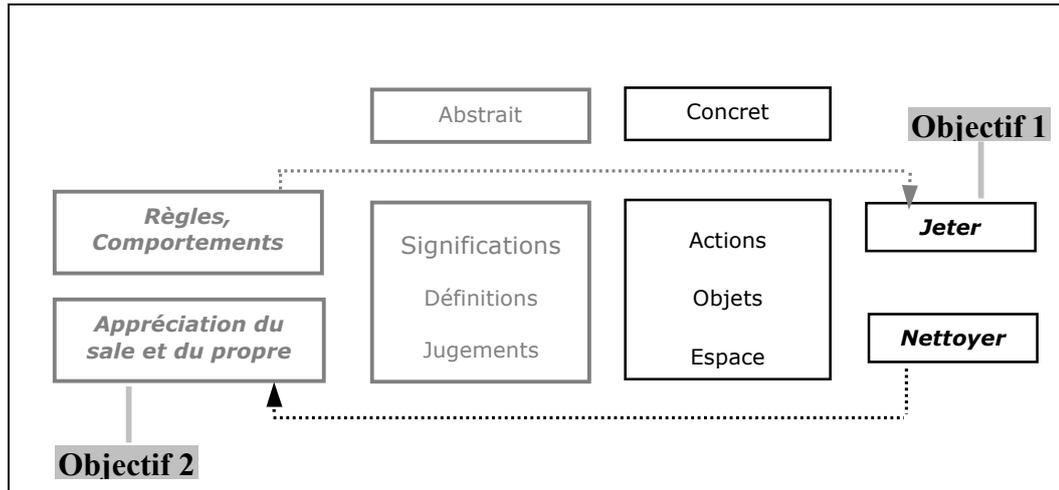


Figure V-16 : Les interventions des Collectivités

Pour atteindre le premier objectif (registre concret), elles mènent des campagnes de communication incitant les habitants à adopter des « comportements » conformes aux « règles » (registre abstrait). Pour atteindre le second (registre abstrait), elles renforcent les moyens d’intervention de leurs services (registre concret).

Envisager des moyens d’action efficaces exige la distinction de ces deux « niveaux de réalité » [Figure IV-17]. Le registre concret touche à des questions pratiques, relatives à l’entretien des lieux de vie et l’évacuation des déchets, dans leurs dimensions domestique et publique. Les moyens d’action reposent sur l’établissement des procédures d’évacuation des déchets et la prise en compte des usages. La notion de « propreté » appartient au registre abstrait. Elle se rapporte à la définition de la « place des choses », et de la manière dont il convient de se comporter en société et dans l’espace public. Elle concerne l’ordre social et fait appel à une « mise en ordre » symbolique de l’espace public.

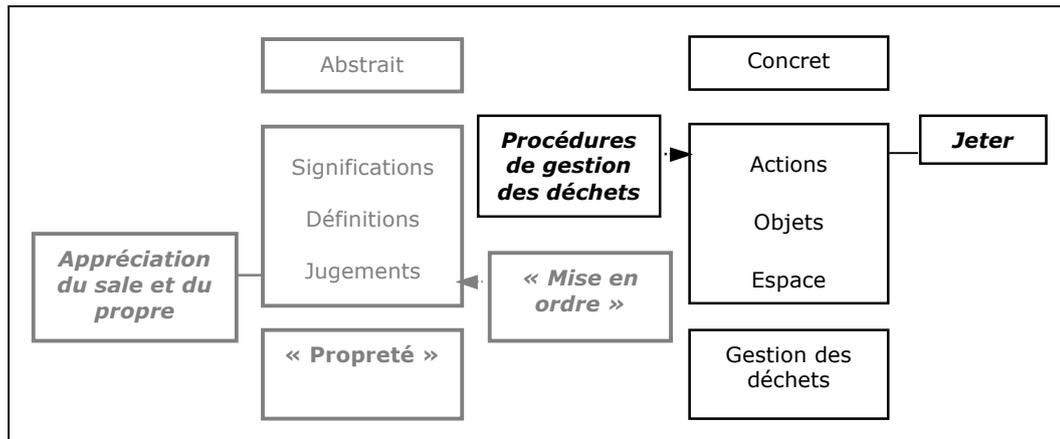


Figure V-17 : Changer de registre

3) Du respect des « règles » au respect des usages

La question des *comportements* relève des jugements de valeur portés sur les actions, en référence aux conduites admises dans un contexte donné. L'existence de *comportements déviants* est établie par un raisonnement « à rebours », selon lequel la présence de détritrus dans l'espace public résulte « d'actes déviants », commis par des individus également « déviants ». Par conséquent, tenter d'agir sur les *comportements* présente autant de chance de succès qu'un « coup d'épée dans l'eau ».

C'est bien en référence aux normes sociales que les jugements sont prononcés. Mais les actes eux-mêmes sont davantage guidés par des considérations pratiques, qui autorisent assez largement les « entorses à la règle », en vertu d'arguments tels que « ça n'est pas très grave, c'est exceptionnel, pour cette fois j'ai de bonnes raisons, etc. »⁴³⁹. Pour tenter de résoudre le problème concerné (la présence de détritrus dans l'espace public), c'est l'acte de « jeter » qu'il faut considérer. Il s'agit de savoir quels facteurs interviennent dans le fait de jeter plus ou moins « là où il faut », et comment est défini ce « où il faut ». Les « règles », que les Collectivités évoquent dans leurs

⁴³⁹ Philippe Amiel (Amiel, 2004, p. 127) indique une « *ethnométhode* » par laquelle les médecins s'affranchissent des obligations légales en matière d'information des patients engagés dans des essais thérapeutiques : « *Je considère que ce que je fais est bien, sinon je changerais* ». Rapportée au sujet de la « *propreté* », celle-ci pourrait se traduire par : « *Je considère que ce que je fais n'est pas sale, sinon je ne le ferais pas* ».

supports de communication, font référence aux conventions sociales, mais celles qu'il s'agit de respecter, en pratique, sont d'une autre nature. Il s'agit de règlements administratifs, fixant les procédures (lieux, dates, horaires) de stockage et d'évacuation des déchets.

Ce sont les conditions d'application de ces procédures dans la réalité de l'espace physique qui déterminent, de façon essentielle, la manière dont chacun se débarrasse de ses déchets. Le facteur, qui semble intervenir de manière déterminant dans la question du respect des « règles », tient au « degré de contrainte » que chacun est en mesure d'accepter pour s'y conformer, et au « niveau d'effort » que l'application de ces procédures exige, selon les contextes locaux particuliers. Plus la contrainte est élevée, plus les occasions de « déviations » sont nombreuses. Les Collectivités disposent là d'un moyen d'action concret, qui consisterait à faciliter la tâche des habitants, en adaptant les « règles » à la réalité de leurs modes de vie et à la configuration matérielle des espaces.

4) Du nettoyage à la « mise en ordre »

Pour répondre à la « demande de propreté » des habitants, les Collectivités renforcent les moyens de nettoyage et d'enlèvement des déchets. Cette initiative ne parvient pas à satisfaire la demande, dans la mesure où les critères, sur lesquels se fonde l'appréciation des habitants, appartiennent au registre (abstrait) des définitions du « sale » et du « propre ». En premier lieu, il faut noter que la présence de détritiques dans l'espace public n'est pas le seul élément qui intervient dans cette appréciation. Elle porte tout autant sur l'aspect général des lieux habités ou traversés par les gens (les bâtiments, les trottoirs, les vitrines, le mobilier urbain, etc.), et sur une perception sensitive et émotionnelle de l'espace. Pour atteindre le but visé, il convient donc de se référer à la subjectivité de ces critères, plutôt qu'aux outils que les Collectivités élaborent pour évaluer la qualité de leurs interventions.

D'autre part, *sale* définissant l'état de ce qui n'est « pas à sa place », ce qui est en *désordre*, obtenir l'état de « propreté » exigerait une « mise en ordre ». Selon Jean-Claude Kaufmann, dans le cadre domestique, le nettoyage et le rangement

remplissent cette fonction de maintien d'un ordre symbolique⁴⁴⁰. Mais pour ce qui concerne la sphère publique, cette dimension semble justement faire défaut, en raison d'une « *déshumanisation de l'intervention sur la chose publique* » due à la « *mécanisation* » des modes d'intervention des Collectivités⁴⁴¹.

Les Collectivités semblent négliger le fait que leurs interventions dans l'espace public, et les effets concrets qui en résultent, donnent lieu à une interprétation (une attribution de sens) de la part des habitants. Le sens issu de cette interprétation est parfois fort éloigné du sens officiellement communiqué. La complexité des mécanismes d'organisation et de gestion rendent les intentions initiales indéchiffrables. En particulier, les effets de l'intervention de multiples services dans le même espace sont lus comme une marque d'incohérence⁴⁴².

Le sujet de la « propreté » soulève une question, relative au « sens » de l'espace lui-même. La conception de certains espaces urbains n'a-t-elle pas bouleversé « l'ordre » dicté par les usages ? Par exemple, certains bâtiments sont conçus sans distinction de « l'avant » et de « l'arrière », les deux façades ouvrant sur la rue. Si bien que les espaces dévolus à l'entrepôt des déchets ne se trouvent pas dans l'arrière-cours ou l'arrière-boutique, mais directement sur la voie publique. Il est possible d'avancer que déposer les déchets en ces lieux est conforme aux usages, mais que ceux-ci se trouvant dans l'espace public, offerts à la vue de tous, « l'ordre des choses » n'est plus respecté⁴⁴³.

⁴⁴⁰ « *En lançant le corps dans la danse du propre, en remplaçant les objets familiers là où ils doivent se trouver, ce sont les fondements de l'ensemble de la structure symbolique d'une société que des millions d'individus reconstituent chaque jour sans le savoir* » (Kaufmann, 1997, p. 21). (Cette citation figure également au sein du texte de l'article reproduit plus haut [Bodineau, 2006], à la page 331).

⁴⁴¹ « *Le cantonnier était une incarnation de la ville. [...] Avant, ils étaient plus humains, maintenant, ils sont comme des robots* » (Extrait d'un entretien, rapport d'étude, p. 39).

⁴⁴² Par exemple, un des acteurs ayant assuré le nettoyage des surfaces dont il a la charge, les déchets, présents dans les espaces contigus, resteront visibles jusqu'à l'intervention de l'acteur dont ces espaces relèvent. Pour les habitants, cela témoigne de la mauvaise qualité du travail accompli.

⁴⁴³ Le chercheur a observé cette situation dans le quartier « Basilique » de la Ville de Saint-Denis, où il réside. De nombreuses rues sont bordées par les faces arrière des boutiques d'un centre commercial, dont les vitrines ouvrent sur les circulations intérieures. Un autre exemple « d'inversion » peut être observé au sujet des balcons des immeubles d'habitation. Ceux-ci font office de débarras, de nombreux appartements en étant dépourvus. Les objets, réservés jadis aux recoins discrets, s'exposent aujourd'hui, en façade.

En adoptant l'appellation de « propreté », pour désigner les services chargés de l'entretien et leurs agents, les Collectivités semblent avoir « concrétisé » la « confusion de sens » qui existe dans le domaine du langage et du sens. En réduisant la fonction de « mise en ordre » à celle de l'entretien des espaces publics, et en confondant la question des règles sociales avec celle des procédures de gestion, les Collectivités « brouillent » leurs messages et se privent de leurs prérogatives politiques. Comme l'indique Howard Becker, « [...] *la détermination des normes à respecter, des comportements réputés déviants, et des individus désignés comme étrangers au groupe ou à l'organisation doit [...] être considérée comme une question de nature politique* » (Becker, 1985, p. 31). En outre, en cherchant à obtenir une meilleure efficacité, par le biais d'une augmentation des moyens techniques, les Collectivités adoptent une position de « prestataire », de « *super femme de ménage* », et participent à la dépréciation de l'espace public, devenu une « *zone de passage* », un « *no man's land* » (Rapport d'étude, p.17 et 34). Ce faisant, elles contribuent à générer les difficultés qu'elles tentent de résoudre.



RÉCIPROQUEMENT. Productivité des vaches ou compétitivité des chercheurs : le progrès consacre la différence entre l'Homme et la bête. Mais ces termes sont souvent inversés...
Jacques Testard - *Rêveries d'un chercheur solidaire*, 2016

Chapitre IV : L'enquête sur le thème des relations de voisinage (2009-10)

IV.A - La réalisation de l'enquête

IV.A.1. L'origine de l'étude, les commanditaires

1) *L'histoire d'un malentendu*

Le projet de cette enquête est un exemple de ce que je nomme « le mélange des genres », c'est-à-dire la conjugaison des trois dimensions de mes activités : la recherche, les activités professionnelles et mes engagements associatifs.

Peu avant l'été 2009, Patrice Ville m'avait informée du fait qu'il organisait une session de formation à la rentrée suivante, dans les mêmes conditions qu'au cours des éditions précédentes, et me proposait de collaborer à la réalisation d'une nouvelle enquête. Je devais donc me mettre en recherche d'un sujet et d'un commanditaire et, selon ma démarche habituelle, je souhaitais inscrire ce projet dans le cadre de l'actualité sociale locale, et l'actualité de mes préoccupations personnelles. Celles-ci étaient orientées vers les questions du débat public, de la parole et de l'expérience des citoyens.

Comme pour la précédente enquête, portant sur le thème du « petit commerce », je souhaitais obtenir des financements pour rétribuer mon travail. Je poursuivais l'idée de solliciter plusieurs partenaires pouvant intervenir en amont, ou en aval, en finançant le compte-rendu ou une séance de restitution de l'enquête. Il me semblait nécessaire de veiller à la diffusion publique des résultats, car celle-ci me semblait constituer le « point faible » des précédentes enquêtes. J'envisageais également de dissocier le financement et la formulation de la commande, afin que celle-ci émane de personnes impliquées dans la question concernée, comme ce fut le cas des commerçants, commanditaires de la précédente enquête.

C'est une occasion inattendue qui m'a procuré le thème de l'enquête et l'opportunité de solliciter un commanditaire. Au début du mois de juillet 2009, l'association des

locataires de mon immeuble, que j'anime en compagnie de quelques voisins, rencontrait le directeur de l'agence locale du bailleur⁴⁴⁴. À la fin de la séance, une discussion s'est engagée, au cours de laquelle celui-ci nous a fait part de son point de vue concernant l'architecte de notre immeuble, qu'il jugeait laide, et source de multiples difficultés d'entretien et de « problèmes de sécurité »⁴⁴⁵. J'avais mal reçu ces remarques, tout comme les voisins qui m'accompagnaient, et je m'étais rendue compte du malentendu que révélait la situation présente. Je constatais à quel point le regard de cette personne, qui n'avait nullement l'intention de nous blesser, était éloigné du nôtre. Elle ne pouvait ressentir la dimension affective qui nous liait à notre lieu de vie. Cette difficulté, pour les acteurs professionnels de l'intervention sociale, d'appréhender le vécu des personnes auxquelles ils s'adressent, me semblait une question préoccupante et digne d'intérêt, dans le cadre de mes différents projets. Nous avons échangé quelques propos à ce sujet, et, le directeur ayant annoncé qu'il quittait ses fonctions pour intégrer la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), nous étions convenus de reprendre contact pour poursuivre cette conversation.

2) Le commanditaire

Cette anecdote m'a suggéré l'idée de retenir le thème de « l'habitat social » pour la prochaine enquête, et de proposer à mon interlocuteur d'en être commanditaire. Ce projet s'est concrétisé, au cours de l'entretien qui a eu lieu au début du mois de septembre suivant. Nous avons conclu un contrat, signé en octobre 2009, aux termes

⁴⁴⁴ Il s'agit de l'« îlot 9 », du quartier de la « ZAC Basilique » de Saint-Denis, et du bailleur social « Antin Résidences ». L'association est présentée dans la Partie III de la thèse (p. 122).

⁴⁴⁵ Une grande partie du quartier est composée d'une galerie commerciale, surplombée de « dalles » reliées entre elles, sur lesquelles sont construits les « îlots » d'habitation (cf. le projet associatif intitulé « *Dédaldilo* », dont l'objectif était d'investir ces dalles et de favoriser les échanges entre les immeubles - Partie VI, p. 496). De multiples accès et coursives permettent la circulation entre les rues, les dalles et les étages. Cette configuration était jugée favorable à la « délinquance », car elle offrait de nombreuses voies de fuite aux personnes, volant des sacs à main et des téléphones portables dans les rues du quartier. De multiples recoins étaient (et sont toujours) investis par des groupes de jeunes habitants, supposés participer à des trafics de drogue, et aux vols et agressions qui se produisaient (il est probable que ce soit le cas pour certains d'entre eux). Ces questions ont été au centre des débats publics portant sur la rénovation du quartier, au cours des années 2005 (cf. les commentaires, présentés plus haut, à propos de la tenue de ces débats - Partie IV, p. 290). Et celles-ci ont également motivé la décision, des bailleurs sociaux et de la municipalité, de fermer l'accès de la plupart des immeubles. Le projet de rénovation de l'« îlot 9 » est intervenu plus tard, au début de l'année 2012 (cf. ci-après, p. 510).

duquel j'étais chargée d'assurer une prestation comportant l'accompagnement de la commande, et la restitution des résultats de l'enquête (sous la forme d'un exposé)⁴⁴⁶.

Ma collaboration à la réalisation de l'enquête comportait donc deux volets. les fonctions que j'avais assumées au cours des éditions antérieures et ne donnant pas lieu à rétribution : la participation aux travaux d'analyse et l'accompagnement des étudiants. Et d'autre part les fonctions prévues au contrat : la préparation de l'entretien de commande et la constitution de l'« échantillon », l'organisation des entretiens et la rédaction de l'exposé des résultats.

Le choix du thème définitif de l'enquête a été arrêté, en raison des difficultés dont les locataires d'un groupe d'immeubles du quartier de la Porte d'Orléans, faisaient état.

IV.A.2. La problématique : des difficultés de cohabitation

Aux environs des années 2000, les appartements des immeubles de la RIVP ont acquis le statut de logements sociaux. Cette situation a modifié la composition sociale des habitants. Les anciens résidents étaient installés de longue date, parfois depuis plusieurs générations. Selon la description fournie par les équipes de la Régie, il s'agissait d'une population relativement homogène, plutôt âgée et aisée. Ses immeubles étaient paisibles, la vie collective reposant principalement sur une règle de discrétion. Après le changement de statut des logements, la population des nouveaux arrivants était principalement composée de familles nombreuses, aux revenus modestes, dont beaucoup de migrants d'origine africaine, et beaucoup d'adolescents. Au cours des dernières années, les anciens résidents avaient adressé des plaintes de plus en plus fréquentes à la RIVP, au sujet des problèmes de : « casse, salissure, bruit, occupation des espaces communs par les adolescents et jeunes adultes, et divers conflits de voisinage ». Les gardiens et techniciens, travaillant et vivant sur place, se trouvaient démunis devant cette situation nouvelle.

⁴⁴⁶ Le montant de la rémunération (5.000 euros HT) ne permettait pas de prévoir la rédaction d'un compte-rendu. Il s'agissait d'une somme très modeste, en regard du travail nécessaire, mais je l'ai acceptée car mon interlocuteur ne disposait que de quelques semaines pour obtenir le financement, de la part de la direction de la RIVP, et ce contrat me semblait ouvrir des perspectives intéressantes sur le plan professionnel. A titre de précision, j'ajoute que j'ai veillé à porter au contrat des clauses relatives à l'autorisation de communication et de publication, des matériaux et résultats de l'enquête.

L'équipe de la RIVP, à qui les locataires reprochaient de ne pas faire le nécessaire pour régler les difficultés, souhaitait avoir des informations sur les origines des difficultés et les sentiments des habitants. Au moment de la mise en place du projet d'enquête, le commanditaire résumait la situation en ces termes [*Projet de diagnostic social* – document interne RIVP – 01/09/2009] :

La RIVP gère 1500 logements sur le site de la Porte d'Orléans, constitués à la fois de logements dits « sociaux » et de logements à loyer « libre ». Depuis un an environ, l'arrivée de populations plus fragiles, et le comportement de certains jeunes adolescents, ont pour conséquence une augmentation manifeste des actes d'incivilité, et créent parfois un climat d'insécurité pour nos personnels logés sur place.

Les équipes, nouvellement confrontées à ces situations, restent démunies face à ces nouveaux comportements et ont des difficultés à créer des liens avec ces nouvelles familles. Les familles anciennes ne comprennent pas cette évolution sociologique du quartier et se heurtent aux comportements socioculturels de ces nouveaux arrivants.

IV.A.3. La réalisation

1) Présentation

La formation des étudiants (théorie, formation à la méthode d'entretien non-directif) a eu lieu du 17 au 19 octobre 2009. L'entretien permettant la formulation de la commande a eu lieu au cours de la matinée du 19 octobre, au siège de la RIVP⁴⁴⁷. Ont répondu à l'entretien (qui s'est déroulé devant le groupe d'étudiants, et mené par deux d'entre eux) : Christophe Garenne, directeur de la « division centre », le directeur de l'agence du XIV^{ème} arrondissement, ainsi que des membres du personnel technique et administratif.

L'analyse de la commande et la préparation de la « question de lancement » se sont déroulées durant l'après-midi, et avec un groupe restreint au cours de la soirée. Une séance supplémentaire a été organisée le 25 octobre. La rédaction finale a donné lieu à des échanges par messagerie électronique avec quelques étudiants, et Patrice Ville

⁴⁴⁷ Voir : « La commande », (p. 164).

a apporté les dernières corrections. Une journée a également été organisée le 7 novembre, afin de préparer la réalisation des entretiens.

Les entretiens (cf. l'échantillon ci-dessous) ont été réalisés par les étudiants entre la fin du mois de novembre et le mois de décembre. L'analyse de contenu a eu lieu durant cinq journées du mois de décembre 2009 (les 5, 6 et du 11 au 13). Des séances supplémentaires ont été organisées pour poursuivre l'analyse des synthèses, le samedi 23 et le dimanche 24 janvier 2010. Au cours du premier trimestre 2010, je me suis chargée de la poursuite du travail d'analyse, en vue de préparation de l'exposé des résultats, (en faisant appel aux étudiants volontaires au cours de quelques séances de travail). La restitution a eu lieu le 8 avril.

Quarante-six étudiants de Master de sciences de l'éducation ont participé à la session. Vingt-huit ont réalisé un entretien et participé aux séances d'analyse de contenu (dont une étudiante ayant réalisé deux entretiens).

Les entretiens ont été réalisés par : Yamina Abdellaoui, Yamina Abina, Malika Abina, Bohoussou Bianou, Véronique Boy, Jacques Deriès, Céline Diakubama, Anne Dizerbo, Eda Dogan, Raja Ejjaad, Zahoua Faid, Zahra Fellahi, Ferroudja Flissi, Fettouma Hamani, Chahérazade Harnoufi, Megumi Iwase, Jeremy Konan, Bekkay Lachhab, Freddy Lobeau, Samira Lounici-Ali, Alain Massias, Nour Mihoubi, Simohamed Msadar, Idriss Niang, Rosine Ntsama, Samya Sellami, Chabha Yesli.

2) L'échantillon

L'échantillon prévu, élaboré en lien avec l'équipe de la RIVP est présenté dans le premier tableau ci-dessous. Le second présente la répartition des vingt-six entretiens exploités. Vingt-huit ont été réalisés. Deux entretiens réalisés, figurant dans la catégorie « habitants/autres » n'ont pas été exploités (les étudiants n'ayant pas remis leur transcription).

Echantillon prévu

	29	
RIVP	12	
Gardiens	6	
Techniciens	3	
Administratifs	3	
Habitants	15	
Ayant formulé des plaintes	5	
Ayant fait l'objet de plaintes	5	
Autres	5	
Partenaires	2	
Mairie du XIVe	1	
Police	1	

Echantillon réalisé

	26							?	H	F
Age		20-30	30-40	40-50	50-60	60-65	> 70	?		
RIVP	13								5	8
Gardiens	7		1		3	1		2	2	5
Techniciens	3							3	2	1
Administratifs	3							3	1	2
Habitants	12								4	6
Ayant formulé des plaintes	4				1	1	1	1	3	1
Ayant fait l'objet de plaintes	2			2						2
Autres	6	1		2		1		2	3	3
Partenaires	1								1	
Mairie du XIVe										
Police	1								1	

Parmi les personnes « ayant fait l'objet de plaintes » seules deux ont accepté de répondre à un entretien, et nous n'avons pas pu rencontrer d'adolescents ou de jeunes adultes. Le contexte de l'enquête n'a pas permis d'engager un travail sur place permettant d'établir des relations de confiance avec ces personnes.

3) La question de lancement

La question de lancement a été formulée comme suit :

Je m'appelle X. Je suis étudiant(e) à l'université de Paris 8 à Saint-Denis et je participe à une recherche au sujet de la résidence de la Porte d'Orléans. Ce travail est mené par un groupe d'étudiants et supervisé par un prof et une sociologue. Il nous a été confié par les responsables de la RIVP (régie immobilière de la ville de Paris), pour les aider à comprendre et à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent actuellement.

Ces responsables nous disent que cette résidence, occupée par des familles installées depuis longtemps, ne leur avait jamais posé de problème jusqu'à présent. L'arrivée de nouvelles familles, depuis les années 2000, dans les appartements devenus des logements sociaux, ne semblait pas avoir créé de difficulté. Les relations des habitants, entre eux et avec les gardiens, ont toujours été plutôt harmonieuses.

Puis, dernièrement, cela a complètement changé. Ils ont reçu des plaintes pour nuisances : casse, urine dans les escaliers, bruit et parfois pour vol ou agression. La présence de jeunes dans les halls et les cours, et l'arrivée de groupes extérieurs à la résidence, aurait créé un climat de malaise et d'inquiétude, surtout depuis la bagarre qui a opposé deux jeunes, en mai 2008.

Alors aujourd'hui, les gens de la RIVP s'interrogent. Ils sont perplexes et inquiets. Ils se demandent ce qui se passe, comment apaiser ces tensions. Les avis entre eux sont partagés. La place de la RIVP est débattue : que faire ? Faut-il chercher des solutions techniques, ou faire simplement appliquer le règlement ? Créer un nouveau règlement intérieur ? Faut-il y associer les habitants ? Ils se demandent aussi ce que les habitants pensent de la situation et de ce que doit faire la RIVP, que doit faire la Police, et la Mairie ? Et les associations, que doivent-elles faire ?

Pour réaliser notre recherche, nous allons interviewer des habitants (anciens et récents, jeunes et plus âgés), des personnes qui travaillent à la RIVP, dans la résidence et dans les services administratifs et techniques, et des personnes de la Mairie. Tous nos entretiens seront enregistrés et soigneusement retranscrits, pour que nous puissions les travailler. Ils restent strictement anonymes. Une restitution des

résultats de l'étude sera organisée courant janvier ou février devant l'ensemble des participants. Vous y serez convié(e).

A présent, si vous êtes prêt (e), je passe à ma question : vous qui êtes habitant ou [titre de l'emploi à la RIVP] ou [fonction à la Mairie], **comment ressentez-vous l'histoire de la résidence, la situation actuelle, et quelle est, pour vous, la part de chacun dans la reconstruction d'une manière de vivre harmonieuse ?**

IV.A.4. La restitution : une négociation délicate

La restitution devant les personnes auditées a eu lieu le 8 avril 2010, dans un local que la RIVP envisageait d'ouvrir, pour accueillir des activités favorisant la vie sociale dans le groupe d'immeubles. Christophe Gerbenne était présent, ainsi que le directeur de l'agence de la Porte d'Orléans. Les résultats de l'enquête ont été présentés sous forme d'exposé oral, dont le texte a été remis au commanditaire à l'issue de la présentation.

Au cours de la préparation de la restitution, une difficulté inattendue s'est présentée. La directrice générale de la RIVP a souhaité que les principaux résultats de l'enquête lui soient présentés, avant la restitution devant les personnes auditées. Cette situation m'a beaucoup embarrassée. Il n'était pas envisageable de répondre favorablement à cette demande, comme je m'en explique dans la note adressée à Christophe Gerbenne à ce sujet, et que je reproduis ci-dessous.

Mais, si la directrice maintenait cette exigence, il me semblait délicat, dans le cadre du contrat de prestation qui me liait au commanditaire – situation inédite pour moi – d'opposer un refus. Avant de chercher des moyens de négociation, et de prendre conseil auprès de Patrice Ville, j'ai décidé d'échanger avec Christophe Gerbenne, et de lui exposer mes arguments. Il a pu ainsi, à son tour, défendre cette position auprès de la direction de la RIVP, et cette difficulté a été levée. Je reproduis ci-après le courrier que je lui ai adressé le 23 février 2010 :

Notre dispositif repose sur l'idée que le commanditaire n'est pas un observateur extérieur à la situation étudiée, mais une des parties prenantes. C'est en engageant toutes les parties dans un processus de réflexion et de construction commune que

nous pouvons espérer ouvrir les pistes nouvelles attendues. C'est pour cette raison que votre participation à l'entretien de commande nous semblait essentielle. Cet entretien est la première étape du processus. La restitution est donc une mise en présence de tous ceux qui y sont engagés, et une mise en commun de ce qui s'est exprimé.

Aujourd'hui, la difficulté est de faire intervenir, en cours de route, un nouvel « étage » de votre institution, qui n'a pas été intégré dans le processus et n'a pas pu formuler sa propre commande. Quelle que soit la proximité de vos analyses et de vos objectifs, Mme G. est dans une position différente de la vôtre et elle aura, de fait, une attente particulière (tout comme la vôtre n'est pas équivalente à celle du directeur de l'agence du XIV^{ème}, ou celle des personnels de gestion). Nous avons commis une erreur de ne pas nous être préoccupé de la Direction Générale. Nous aurions dû l'intégrer, en amont, à la commande.

Par ailleurs, la restitution a pour rôle de faire valider l'analyse par les personnes auditées, et de permettre à chacun de s'appropriier l'ensemble, comme base commune pour les étapes ultérieures. Soumettre nos analyses à la DG, avant cette validation, est une inversion du processus. Le risque de le dénaturer et de compromettre la suite est à prendre très au sérieux.

La question qui se pose est de savoir comment Mme G. pourrait-elle évaluer les « risques ». Et, plus encore, en quoi ceux-ci consisteraient ? Et si la conclusion est qu'il existe des risques, que ferons-nous ? Comment puis-je garantir qu'il n'y en aura pas ? Encore une fois, la question du risque n'est pas « extérieure » à la démarche entamée, elle en est le centre.

Je veux dire par là qu'en commandant cette enquête, la RIVP a pris le risque de changer de position vis-à-vis des locataires et des personnels. De : « La direction a la capacité d'apporter des solutions, il suffit qu'elle les mette en œuvre », on passe à : « La RIVP est confrontée à une difficulté. Elle se pose des questions, propose de partager ce questionnement et de travailler en commun à la construction de réponses ». La perche a été saisie, il s'agit à présent d'entendre le retour.

En écrivant ces lignes, je réalise qu'il n'y a pas tellement de risque supplémentaire à celui du travail entamé. N'oublions pas qu'il ne s'agit pas d'une restitution « publique ». Elle a lieu devant les personnes qui ont répondu présent à votre appel et

qui, par leur présence, attesteront de leur volonté de participer à l'évolution de la situation.

L'angle de vue qui pourrait nous permettre de sortir de ce débat, serait de considérer que cette réunion est de nature « interne », c'est-à-dire qu'il s'agit d'un groupe engagé dans un travail aux côtés de la direction de la RIVP. C'est peut-être en le présentant de cette manière que nous pourrions conforter la démarche elle-même (et assurer à la RIVP une posture positive).

La situation est la même pour moi et l'équipe de Paris 8. Nous présenterons un travail inachevé, dont la dernière étape, pour cette première phase d'analyse, est constituée par cette restitution elle-même.

L'hypothèse d'une restitution publique cette fois, pourrait être envisagée ultérieurement, en s'appuyant sur la collaboration de ce groupe, et sur les bases communes de la première phase. [...] Dernière remarque au sujet de l'hypothèse de présenter des grandes lignes des résultats. En pratique, c'est infaisable avant d'avoir achevé l'ensemble de la présentation. Comme le montre le présent texte, la réflexion et l'analyse se poursuivent « en marchant ». La pertinence de l'analyse repose sur l'articulation des différentes données. Les grandes lignes ne peuvent être qu'un résumé de l'ensemble.

IV.A.5. La relation de l'intervenant et du commanditaire

1) La relation de « pouvoir » entre l'intervenant et le commanditaire

Cette situation, qui semble au premier abord anecdotique, montre toute l'importance de la position de l'intervenant vis-à-vis du commanditaire. Au cours d'une des tables rondes, des journées d'étude que j'ai organisée en avril 2011⁴⁴⁸, Christophe Gerbenne a bien voulu venir témoigner de notre expérience. Je suis revenue sur cet épisode, durant ma communication, à propos de la question que je posais : « le commanditaire est-il roi ? ». Je souhaitais montrer la nécessité de maintenir certaines

⁴⁴⁸ Journées d'étude « Recherche et intervention sociale », 1^{er} et 2 avril 2011, Mairie de Saint-Denis. La table-ronde avait pour thème « Recherche et enjeux sociaux : comment la recherche s'inscrit-elle dans la commande sociale ? ». Avec des doctorants et étudiants des sciences de l'éducation de l'Université Paris-VIII, en particulier Delphine Leroy, doctorante. (Cf. Partie VI, p. 492)

exigences, pour garantir la rigueur de la démarche de recherche adoptée, et l'intérêt que présente la situation de commande, qui contraint à la justifier.

Christophe Gerbenne a également commenté cet épisode de notre relation, en tant que commanditaire. Selon lui, le fait que l'intervenant défende le sens de sa démarche et, selon sa formulation : « tienne bon », permet au commanditaire d'abandonner une part de son pouvoir. C'est à cette condition que la commande peut être véritablement confiée à l'intervenant, en lui laissant la liberté de la méthode de travail. Pour répondre à la question qui lui était posée au cours des débats, au sujet de son choix de faire appel à des chercheurs universitaires, Christophe Gerbenne a poursuivi dans ce sens. L'expérience consistant à laisser la maîtrise de la démarche « changer de côté », lui a paru instructive. C'est une situation inhabituelle car, selon lui, les entreprises et les administrations ne renoncent pas volontiers à leur désir de tout maîtriser. Cette question du « pouvoir » est au centre des principes d'intervention de la socianalyse. Les dispositifs mis en œuvre ont pour but de modifier la distribution habituelle des pouvoirs.

2) La méthode socianalytique de l'analyse différenciatrice des commandes et des demandes

Parmi les méthodes de la socianalyse, figure la méthode dite « *analyse différenciatrice des commandes et des demandes* ». Dans le cadre de l'intervention socianalytique, la commande est un « *acte de POUVOIR : elle consiste en un ordre donné afin de faire exécuter une demande. Elle comporte une notion d'autorité, de domination comme dans toute relation client/fournisseur. La commande désigne celui qui paye [...], celui qui a pouvoir sur la situation* » [Ville, 2001, p. 73].

Pour remplir sa mission, l'intervenant ne doit pas se situer dans ce seul rapport de domination, il se place également sur un second plan, qui est celui de « la demande ». Celle-ci représente « *une reconnaissance de DÉPENDANCE : "de mandare", c'est placer sa confiance hors de, c'est se remettre entre les mains de, se placer dans la dépendance de quelqu'un* ». La demande repose sur le « problème », la difficulté à résoudre, que le commanditaire n'est pas en mesure de régler, et qui justifie l'intervention. Elle n'est pas équivalente à la commande officielle, elle est implicite, sous-jacente, multiple. « *Les commandes sont des requêtes mouvantes* ».

En travaillant simultanément sur ces deux plans, et en tentant de répondre à la commande et aux demandes, l'intervenant conserve son pouvoir d'action. Ce pouvoir, qui lui est donné par les participants, n'est pas un pouvoir « contre » le commanditaire ou « pour » son usage personnel. Ce pouvoir lui est nécessaire pour remplir son « mandat », et lui permettre « *d'emmener les participants vers les points à traiter, de les amener à élaborer leur connaissance de ces points obscurs pour se dégager de leurs difficultés présentes* ».

IV.B - Les résultats de l'enquête : faire la part des choses

Le texte présenté ci-après reprend les termes du diaporama qui a été présenté, durant la restitution des résultats devant les personnes auditées.

IV.B.1. Des tensions, des problèmes, risque d'aggravation

1) Nuisances, danger, insécurité

- Nuisances : le bruit des voisins, le bruit des jeunes dans les cours, la nuit.
- Les dégradations : ascenseurs, extincteurs, moquettes, vitres cassées.
- Les salissures : sacs poubelle, détritiques, excréments, couches de bébé.
- La présence de jeunes dans les halls et les cours de la résidence, et à l'extérieur.
- La violence : bagarres, armes, agressions, menaces, risque d'incendie.
- Le trafic
- Un sentiment d'insécurité : peur pour les enfants et les jeunes filles - Pas à l'aise quand il faut passer au milieu d'une haie de jeunes - Peur qu'il arrive un « *mauvais coup* ».

2) Tensions, conflits

- Des plaintes au sujet de certaines familles, pétition - Des demandes que les familles soient expulsées - Plaintes au commissariat, à la Mairie - « *On ressent une mauvaise ambiance* ».
- Des tensions : mauvaises relations - Ambiance tendue - Interventions multiples auprès des gardiens
- Des insultes de part et d'autre

3) Absence de réaction des autorités

- ° **La RIVP** : pas d'écoute, pas de réponse aux plaintes, personne au téléphone - Pas assez présente - Pas de contacts directs, « *on se sent isolés* » - Pas d'accueil des arrivants. En cas de conflit, elle convoque les gens, qui sont « *accusés sans savoir* » - « *Le logement social, ça veut dire être près des gens, ça n'est pas que des dossiers* ». La RIVP ne fait pas son travail. Le service s'est dégradé : pannes d'ascenseurs, cafards - Les interventions sont lentes, elles ne sont pas de la même qualité partout : « *Elles sont insuffisantes au 8ème étage* » - Il y a des erreurs, des devis restent sans suite : « *des problèmes d'argent* » - Les gardiens ont moins de moyens pour agir
- ° **La Police** : elle ne vient pas toujours, elle n'intervient pas dans la résidence - Elle n'intervient pas dehors non plus : « *des jeunes ont installé un canapé dans la rue* » - Elle a été très présente pour un problème de trafic - « *Qui faut-il appeler pour arrêter un dealer* » ?
- ° **La Mairie** : elle attribue les logements et laisse les gens se débrouiller - Il n'y a pas de maisons de quartier, pas d'espace pour les jeunes - Il y a eu des réunions avec le Comité de quartier, une visite de la résidence.

4) Moyens d'intervention inefficaces

- ° **Les caméras, grilles, vigiles** n'ont rien changé : les jeunes savent où il n'y a pas de caméra, ils vont dans les halls – « *C'est absurde, ça n'est pas en proportion des problèmes* » - « *Certaines personnes n'ont pas envie d'être filmées* ». Des avis favorables aux caméras toutefois : « *Les caméras sont utiles, elles permettent de visionner, de trouver les gens* ».
- ° **La Police** : « *Si on l'appelle pour des dégradations, ça risque d'empirer* ».
- ° **Le GIPS** : « *Il ne sert à rien, quand ils arrivent dans la résidence, les jeunes s'en vont et reviennent dès qu'ils sont partis* ».
- ° **La RIVP** : Elle envoie des courriers (rappel du règlement, affichage du règlement) – « *Les interventions des gardiens n'ont pas beaucoup d'effets* ».

5) La situation s'est envenimée

- ° **Méfiance, défiance** : il y a des peurs de part et d'autre – « *Une atmosphère défensive* ».

° **Exacerbation** : « *Il y a une exagération, une "névrose"* » - Des plaintes pour tout : travaux, bruit des bébés - Des malentendus : du sucre pris pour de la drogue - Des accusations injustifiées - Toute incivilité est ressentie comme une violence, toute remarque comme une marque de racisme.

6) La RIVP et les gardiens face à des difficultés

° **Comment faire la part des choses ?** Il y a peu de moyens légaux pour faire appliquer le règlement - « *Ça marche quand tout le monde est d'accord* » - Les agents de gestion : « *ils ne sont pas sur place* ».

° **La RIVP** n'est pas propriétaire : elle gère pour le compte de la Ville – Elle n'a pas toutes les initiatives : « *on est formaté* » - « *La RIVP est dépassée* »

° **Les gardiens** : ils subissent des nuisances – Ils ont plus de travail.

- Confrontation aux jeunes et aux familles - Se sentent menacés : « *seule face à vingt jeunes* », « *on se sent livré* », « *assiégé* ».

- Plaintes des locataires, reproches - Doivent surveiller, empêcher: « *quelqu'un qui urine, une branche cassée* » - Interviennent sans arrêt: « *épuisé, ça finit par jouer sur le moral* ».

- Ne se sentent pas soutenus par la RIVP, ni par les locataires : « *Le jour où il aura un problème, personne n'interviendra* » - « *On nous envoie au charbon* » - Pas sûr que les locataires aient encore besoin d'eux - Avant, ils étaient des « *anges gardiens* », maintenant, ils se sentent « *esclaves* », « *moins que rien* ».

7) Découragement, sentiment d'impuissance

° **Les locataires** : « *Les anciens sont déçus* » - « *Les parents eux-mêmes sont dépassés* » - « *Les adultes ne viennent pas aux fêtes, on a arrêté* » - « *On se demande comment sortir de là* ».

° **La RIVP** : les gardiens sont découragés : « *ils finissent par baisser les bras* » - Les agents s'interrogent : sur leur rôle (jugement sur leur travail) - « *On se sent impuissant* ».

IV.B.2. Qu'est-ce qui peut expliquer la situation ?

1) Des changements rapides

- Changement rapide : pas de transition, chamboulement - Ambiance d'autrefois : calme, propre, conviviale, n'existe plus.
- La « dégradation » : « *Le prestige s'en va* ».
- Le quartier aussi change : drogue, trafic au stade, des « *bandes* ».
- La société change : « L'histoire de la Porte d'Orléans, c'est l'histoire de la société »
- Peur de l'avenir : ça n'est que le début, « *pas encore le pire* » - Les problèmes de la banlieue se répercutent sur la périphérie de Paris - La périphérie va t'elle se « *ghettoïser* » ? - Y a t'il une volonté de pousser les gens à partir ?

2) Un grand écart entre anciens et nouveaux

- ° **Avant** population homogène : unité de la composition sociale et familiale - Modes de vie, horaires, des règles de vie.
- ° **Une certaine aisance** : des gens relativement aisés : « *pas n'importe qui* » - Installés depuis longtemps - « *Blancs, français* » - Aujourd'hui beaucoup de personnes âgées.
- ° **Nouvelles familles** : beaucoup de familles africaines - Familles nombreuses, beaucoup d'enfants - Certaines en grande difficulté économique.
- ° **Des modes de vie différents** : culture différente - Viennent de cités, ou d'hôtels ou de squat.
- ° **Deux mondes s'entrechoquent** :
 - Age : conflit de génération
 - Mode de vie : jeunes dehors la nuit, va et vient, attroupements.
 - Travail : ceux qui travaillent ou non, « *les jeunes traînent* ».
 - Règles : autrefois règlement stricte : « *ne pas déranger, ne pas jouer dans la cour, empêcher les enfants de faire du bruit* » - Aujourd'hui : « *C'est : on fait ce qu'on veut* ».
- ° **Le fonctionnement des nouveaux perturbe les anciens**
 - Manque d'accueil - Pas de lieu pour les jeunes.
 - Pas de préparation, de concertation : « *La mixité a été imposée par la RIVP* ».

- Pas d'accompagnement : « *La RIVP sait qu'il y a des familles qui ont, ou posent, des problèmes* »

3) Une incompréhension :

- Les jeunes sont trop dehors / les vieux sont casaniers
- Les jeunes ne font rien, ils sont désœuvrés / les vieux passent leur temps à épier les autres
- Les parents devraient intervenir / les vieux sont intolérants, ils ont oublié leur jeunesse
- Les nouveaux veulent-ils s'adapter / les anciens ne veulent pas qu'on s'intègre
- Que les nouveaux respectent ou qu'ils partent / que les anciens partent s'ils ne supportent pas
- Les anciens rejettent la population noire ou immigrée / La mixité, ce n'est pas le problème, tout le monde ne casse pas
- La confrontation des familles pauvres avec des plus aisées attise l'agressivité.
- Certains ne travaillent pas, se vantent de ne rien payer - Ils ont des beaux appartements et ne les respectent pas - Les immigrés d'autrefois n'ont pas eu tout ça. Le surloyer fait partir des gens qui respectent

4) Des cercles vicieux

° **Méfiance et méconnaissance** : la méfiance empêche les relations, les gens ne se connaissent pas, et cette méconnaissance alimente la méfiance : « *On peut leur parler aux enfants, jusqu'à l'âge de 10 ans, après, ça n'est plus la peine, ils ne nous comprennent pas* » - « [Les gens ont peur parce qu'ils pensent] : *ils vont sortir les couteaux, on ne peut rien dire* » - « [Les jeunes pensent] : *on n'est pas accepté par les anciens, ça ne sert à rien* » - « *Les gens ne veulent pas se mélanger* ».

° **Pas de dialogue**, mais beaucoup de commérages : « *Des gens n'interviennent pas, mais le lendemain, ils racontent* ».

° La bagarre a été un « catalyseur » : les gyrophares, les jeunes avec « *les mains aux murs* », les arrestations, « *c'était comme à New-York, ou Chicago* » - « *Après la bagarre, on ne voit plus le quartier de la même manière* » - « *On a peur que ça recommence, peur de l'intervention de bandes extérieures* ».

° **Des cercles vicieux** :

- Il y a des difficultés, donc « *les gens sont excédés, ils ont des réactions épidermiques* », et cela envenime la situation - Les gardiens : sont « *remontés* ».
- Les caméras : pour les éviter, les jeunes occupent les halls, cela conforte le climat d'insécurité - « *On met des caméras quand il y a des choses graves* ».
- « *Si on focalise sur des gens, ça crée de l'hostilité, mais s'ils dégradent, c'est normal de focaliser sur eux* ».
- Pour le personnel de la RIVP, plus il y a de « *pression* », plus ils font de « *bêtises* »
- Les gardiens reçoivent plus de plaintes, ils doivent intervenir plus, ils ont donc moins de temps pour faire leur travail.
- « *On veut bien accueillir les jeunes, mais à condition qu'ils respectent* ».
- ° **Des « noyaux durs »** : certains anciens sont « *bien établis* », sont fermés sur eux-mêmes - Les nouveaux : « *Quand il n'y a qu'une seule communauté, les gens restent entre eux* ».
- ° **Des amalgames** : les nouveaux n'ont pas envie d'être associés à « *ceux qui font problème* » - Certains anciens souffrent de se faire traiter de raciste.

IV.B.3. **Espoir d'améliorer : volonté d'agir, des propositions**

1) Désamorcer, relativiser

- ° **L'espoir** : l'immeuble est bien, il est agréable, il y a beaucoup de choses à faire - « *Les enfants grandissent avec nous, ça créer des liens* » - On espère une amélioration pour l'avenir, « *qu'il y ait de la vie* » - C'est une bonne chose que la RIVP essaie de prendre les choses en main.
- ° **Relativiser** : « *Ce n'est pas un ghetto, ce pas le Bronx, on n'en est pas là* » - « *Les jeunes ne sont pas des anges, mais pas des démons non plus* » - « *Quand on les connaît, on a moins peur* ».
- ° **Une volonté d'agir** : il faut désamorcer - Il ne faut pas laisser « *pourrir* » la situation, il faut traiter les problèmes tout de suite - « *Il faut arrêter le processus du pire* ».
- ° **Une implication** : il ne faut pas partir, pas « *désserter* » - Nous avons un rôle à jouer : « *faire ce que je peux pour que ce soit vivable* »

- Des locataires ont pris des initiatives : ils ont organisé une brocante, une fête à laquelle les jeunes ont participé - Après la bagarre, les résidents se sont réconciliés, ils ont oublié leurs disputes, « *comme s'ils ne voulaient pas que ça recommence* ».

2) Coopérer, chacun son rôle

° **La coopération** : aucun intervenant ne peut y arriver seul – « *Les gens ont besoin de la RIVP, et elle a besoin des gens* ».

° **Chacun son rôle** :

- Le voisinage : ça n'est pas le rôle de la RIVP, « *elle n'en peut plus, elle renvoie à la Police* ».

- La RIVP doit faire de la « *proximité* », soutenir, et entretenir les bâtiments.

- La Police : les dégradations ne la concerne pas, « *qu'elle s'occupe des trafics* ».

- La Mairie doit assumer ces choix politiques - Arrêter de faire arriver des familles en difficulté sans accompagnement – En laissant la RIVP et les gens « *se débrouiller* » - Quand elle reçoit des plaintes, elle « *demande des comptes à la RIVP* ».

3) Dialoguer, se rencontrer

° **Le dialogue est possible** : il faut aller voir les voisins quand il y a un problème, intervenir auprès des enfants.

° **Faire le premier pas** : « *Il faut dire bonjour, c'est aux adultes de faire des efforts* ».

° **Initiatives des habitants et des associations** : avec l'aide de la RIVP et de la Mairie : « *il faut aider au début* » - Il faut organiser des activités pour réunir les gens, des fêtes, des sorties - Des locaux pour les enfants et les jeunes sont nécessaires - Il faut faire participer les jeunes, ils sont le « *moteur* », « *ils doivent prendre le relais avec les petits* ».

4) Gérer les conflits, écoute, médiation

° **Des responsabilités de part et d'autre**

- « *Ça n'est pas toujours ceux qui se plaignent qui ont raison* » - Certains provoquent des conflits et vont se plaindre : « *entendre les deux parties* ».

- Il n'y a pas que les jeunes et les nouveaux qui créent des conflits - Les gens qui se « *mêlent de la vie des autres* », insultent des jeunes.
- Il n'y a pas que les nouveaux qui ne respectent pas : « *Le règlement est affiché, personne ne voit* » - « *Les anciens n'apprécient pas les remarques* ».
- Les jeunes aussi sont victimes de violences, ou ne sont pas heureux dans la résidence.
- Avant, « *ça n'était pas aussi idyllique que ça* ».
- La RIVP doit intervenir, avec l'aide des associations et des habitants - Les associations ne peuvent pas intervenir dans tous les cas - Il faut mettre en place des éducateurs et des médiateurs.

5) Prendre en compte les difficultés : comprendre, soutenir, s'entraider

° Des difficultés, des situations précaires

- Chez les nouveaux : des personnes sont malades, handicapées, certaines ont des problèmes mentaux - Les expatriés n'ont pas les codes pour s'intégrer - Certaines personnes sont « *nomades* », précaires, insécurisés - Tout le monde n'a pas choisi de venir dans la résidence.
- Chez les anciens : les situations des gens sont confortables, mais il faut relativiser, ils ont « *commencé petit* » - Certaines personnes sont âgées isolées, fragiles - Ceux qui travaillent ont peur de perdre leur emploi - Beaucoup ont peur de devoir partir, certains ont « *leur vie ici* ».

° Des interventions de la RIVP et des services sociaux : la RIVP, à l'avenir, elle doit assurer une prise en charge plus globale, relayer les services sociaux et éducatifs - Elle doit changer son rapport avec les gens, agir avec moins de brutalité - La Mairie et les services sociaux ont un rôle important.

° Des initiatives des habitants et des associations : il faudrait accueillir les nouveaux avec les locataires, « *leur donner les clés* » - Et ne pas laisser les gens « *tous seuls comme ça* ».

- Etre proche, à l'écoute. Certains ne parlent pas français - Alphabétiser les parents - Un suivi éducatif et psychologique est nécessaire - Il faut protéger les enfants, les personnes âgées, ne pas les faire partir.

6) Faire la part des choses

° **Une volonté de compréhension** mais les choses sont difficiles à vivre

- « *Dans certaines cultures, l'hospitalité est sacrée* », mais les appartements ne sont pas des « *centres d'hébergement* ».

- « *C'est normal de loger les gens qui ont besoin* », mais la cohabitation est difficile - « *Je suis d'accord pour payer un surloyer, mais ça rend les choses moins tolérables* »

- Tout le monde n'a pas envie qu'on expulse les familles qui posent problème, mais parfois on est excédé.

- Il faut « *laisser vivre les gens* », mais si on ne peut plus dormir, « *ça n'est pas vivable* »

° **S'asseoir à la table**

- C'est inévitable, « *même dans les pays en guerre, un jour, il faut discuter* » - Il faut établir ce qui est acceptable ou non - « *Discuter à quelques-uns, ça ne gêne personne, 20 ou 30 qui hurlent...* »

- Il faut se « *coltiner la réalité* », ne pas idéaliser - « *On n'est pas obligé d'être amis* ».

7) S'interroger

° **Le règlement** : la RIVP doit le faire respecter, donner les règles dès l'entrée - Il doit être appliqué moins strictement, « *il y a trop d'interdits* » - On doit le changer, il est « *obsolète* ».

° **Faut-il interdire autant ?**: les jeunes reçoivent leurs copains, ils ne font rien de mal - Ça n'est pas si facile de respecter, autrefois il y avait beaucoup de contraintes - Le règlement, « *ça marche quand les gens sont d'accord* ».

° **Comment interdire ?**: « *Les gens peuvent être dans leur droit* », il ne faut pas accuser sans preuve - « *On ne peut pas surveiller sans arrêt, suivre les gens partout* ».

° **Le rôle des gardiens** : faut-il former les gardiens, redéfinir leur rôle ? - S'ils sont trop impliqués, ils peuvent avoir des problèmes - S'ils n'interviennent pas, ils reçoivent des reproches.

° **Plus gendarme que gardien ?**: « *Notre rôle est-il de faire respecter ou de faire de l'accompagnement ?* »

° **Trop de règlement ?** : « *Le problème, c'est toutes ces interdictions* » - « *On n'en peut plus des plaintes* ».

° **La mixité** : il faut plus de mixité, une « *vraie mixité* », une mixité « *à fond* » et pas qu'une seule catégorie sociale ou origine - Si toutes les catégories et origines sont représentées, « *c'est riche d'échange* ».

° **Equilibrer** : « *Il faut équilibrer, comme dans une petite société* ».

° **Prendre le temps**, progressivement : « *L'intégration, ça se fait tranquillement, calmement* » - Au moment des premières arrivées, ça ne se passait pas trop mal - Il faut un « *moratoire* », arrêter de faire venir des familles sans accompagnement – « *Créer un terrain de fertilisation, construire petit à petit* ».

IV.B.4. Les suites de l'enquête

A la suite de l'enquête, la direction de la RIVP a pris la décision d'installer une permanence au sein des immeubles du quartier de la Porte d'Orléans, pour assurer une présence réclamée par les habitants. Elle a également engagé un artiste plasticien pour animer des ateliers avec les enfants. Des fresques imprimées sur des bâches ont été réalisées. Après l'inauguration officielle des œuvres des enfants, celles-ci ont été exposées dans différents espaces du groupe d'immeubles.

IV.C - L'analyse de l'analyse ou la perturbation des idées convenues

Je livre ici un travail d'analyse que j'ai réalisé au soir de la dernière séance réunissant le groupe d'étudiants, en décembre 2009. J'ai rédigé un texte dans lequel j'ai commenté les débats qui se sont tenus durant la journée⁴⁴⁹. Ce texte, reproduit ci-dessous, présente un exemple de ce que les socianalystes appellent « l'analyse de l'analyse ». On voit ici que ce travail, qui dans les circonstances des interventions socianalytiques est réalisé collectivement par l'équipe d'intervention, est une analyse de l'analyse en train de se dérouler. Il inclut une analyse de l'implication des chercheurs.

⁴⁴⁹ L'essentiel du texte a été rédigé à cette date. Des ajouts ont été portés le 15/12, en particulier sa dernière partie.

Il s'agit également d'un exemple de « l'imbrication » qui s'est produite, à l'occasion de cette enquête, entre mes expériences de recherche et les expériences vécues dans le cadre de ma vie quotidienne, en particulier dans ma relation avec les « jeunes » de mon quartier. Ces expériences alimentent l'analyse du « discours » issu des entretiens de l'enquête, et les questionnements qui en sont issus se « transposent » dans mon univers quotidien, et m'invitent à la réflexion, à l'expression de mes sentiments⁴⁵⁰. Il s'agit d'une démarche double, à la fois en implication et en distance qui, dans la pratique de recherche ethnométhodologique, se réfère à la double posture de *membre* et d'*indifférence ethnométhodologique* (cf. Lexique - Partie VII, p. 601).

IV.C.1. Un exercice d'analyse en implication et en distance

Aujourd'hui, dernier jour de la session : je sais depuis les précédentes expériences que le travail n'est jamais terminé à l'issue de la session avec les étudiants. Il me faut terminer le schéma et l'analyse, seule, en reprenant le schéma là où il en est, et en retournant aux données des synthèses et des entretiens. (Eventuellement, comme pour l'étude commerce, en organisant une réunion supplémentaire avec les étudiants). Je sais aussi que je trouve le « retournement » en m'appuyant sur l'analyse de l'analyse.

J'ai cherché, plus qu'au cours des études précédentes, à observer comment le groupe se positionnait par rapport au sujet. Puis, dès la séance d'hier, je craignais que l'analyse collective n'aille pas assez loin. Je trouvais que l'analyse du groupe restait très près de la position des interviewés, que l'on n'arrivait pas à prendre de la distance, à « décoller » du sujet. (Je voulais proposer au groupe de travailler sur des

⁴⁵⁰ L'expérience vécue permet de comprendre les sentiments qui s'expriment au cours des entretiens, parfois de manière implicite. J'ai en mémoire les récits décrivant le fait de devoir traverser les halls des immeubles, en se frayant un passage parmi les « jeunes » qui les occupent. Cette situation peut être ressentie de manière très désagréable. La personne qui souhaite « rentrer chez elle » se trouve en position d'« intru », et doit se *soumettre* au rapport de force ainsi installé, situation quelques peu humiliante, en particulier pour les hommes, qui ne peuvent invoquer leur « peur légitime » (sauf à surestimer le danger encouru). Pour ma part, je ne suis plus impressionnée par cette situation, grâce à la relation que j'ai construite avec les jeunes gens de mon quartier, et grâce à une attitude (adoptée au fil du temps) qui me permet de « faire face » aux groupes moins connus. Mais je conçois aisément que nombre de personnes considère « anormal » de devoir développer de telles « stratégies » dans le cadre de leur vie quotidienne.

images : comment pourrait-on représenter l'affaire du Bastion⁴⁵¹ dans une pièce de théâtre, un film, un roman...). Aujourd'hui, je me suis surtout préoccupée de cet aspect. Peut-être en allant un peu trop vite, en ne rentrant pas assez dans la phase d'analyse des entretiens.

1) *Consensus*

En tout cas, c'est moi qui ai joué le rôle du « sceptique » par rapport au consensus général, et je me disais, comme pour l'étude sur le « petit commerce » : il y a « quelque chose qui cloche ». Ce consensus m'étonnait de la part d'un groupe majoritairement composé de nord-africains et d'africains. J'étais gênée qu'ils se rangent aussi facilement du côté des « anciens » locataires. J'ai été le perturbateur du consensus, et visiblement, cela a déclenché une tension, voire de l'agressivité. N. m'a reprochée d'ignorer la souffrance des victimes d'agressions. (Dans les groupes d'habitants auxquels j'ai participé, ceux qui refusaient de poser des grilles à l'entrée des immeubles, se faisaient accuser de mettre les autres en danger)^[452]. Et avec P., dans d'autres circonstances, nous nous serions certainement « accrochés » sérieusement. Les échanges avec P. me semblaient au cœur du sujet. J'ai eu envie de les reprendre.

Je me sens très impliquée dans les enjeux qui sous-tendent cette conversation. Il me semble qu'ils touchent un sujet essentiel du débat soulevé par le cas de la Porte d'Orléans. Qu'est-ce que j'ai dit ? J'ai questionné les étudiants (pendant la synthèse de J.) pour savoir s'ils avaient demandé aux gens, en quoi la présence de jeunes dans les halls et dans les cours était « violente ». J'ai raconté mes expériences qui montraient qu'on pouvait ne pas avoir peur, ne pas se faire agresser ni insulter.

P. a dit : « ce qui me gêne dans ta position, c'est de rendre responsable celui qui se fait agresser, comme on sous-entend qu'une fille qui se fait violer a provoqué son violeur. Tu as l'air de trouver normal qu'on vive dans des endroits où il y a de l'insécurité, et qu'il faut apprendre à vivre avec. Moi je ne trouve pas ça normal. Il y a des chiens qui mordent, certaines personnes ne se font pas mordre. On peut aussi

⁴⁵¹ Le « Bastion » est le nom employé, par les équipes de la RIVP, pour désigner l'ensemble d'immeubles concerné par l'enquête.

⁴⁵² Voir les commentaires ci-dessus, relatifs au projet de rénovation du quartier de la « ZAC Basilique » (note n°445, p. 425).

avoir de bonnes relations avec les maffiosi. C'est une solution individuelle ». Moi j'ai répondu : « la solution collective, c'est quoi, c'est la révolution ? Et pourquoi les chiens mordent-ils » ? J'ai aussi évoqué les choses que j'ai entendues dans des réunions publiques : « nous avons droit à la tranquillité ». Les élus répondant : « c'est une aspiration légitime ». Et moi, j'avais répondu que c'était certainement légitime mais que je ne voyais pas qui allait me la garantir. Mon avis était plutôt que, ma tranquillité, je devais me la construire.

Pourquoi ma position serait-elle individuelle ? En quoi, la position de ceux qui réclament la sécurité, serait-elle collective ? Et qu'est-ce que c'est que « l'insécurité » ? Est-ce que des jeunes qui discutent ensemble (en faisant du bruit et en laissant des mégots et des canettes) sont dangereux ?

2) Implication

Peut-être que ma position est un engagement *personnel*, je veux dire par là qu'elle n'est pas seulement idéologique. Je suis émotionnellement, affectivement, humainement impliquée. J'ai compris à un moment donné que tout ce que je faisais en tant que « militante », dans des actions collectives, ça n'était pas pour des raisons altruistes, pour faire le bien de mon prochain, mais pour pouvoir vivre là où je suis installée. C'était une nécessité, pour défendre mes propres intérêts. C'est une nécessité de négocier avec ceux qui vivent là, de trouver avec eux une manière de cohabiter, pour ne pas me laisser dominer, me faire exclure d'un fonctionnement dans lequel je ne peux plus agir. Et ne pas être obligée de partir. C'est sans doute cette prise de conscience qui m'a permis d'avoir une relation plus vraie avec les jeunes avec lesquels j'ai entamé un dialogue, et leurs familles avec lesquelles je n'ai pas grand-chose en commun. En réalité, s'ils ne me dérangent pas, je n'en ai rien à faire d'eux, et de la situation dans laquelle ils se trouvent. J'en parlerai dans des conversations de salon, je tiendrai un discours bien pensant, mais je continuerai à m'occuper de mes affaires, et point.

C'est peut-être ça qu'ils appellent être « hypocrite », c'est prononcer de belles paroles, signer des pétitions et afficher des positions antiracistes, pro-jeunes ou autres, tout en continuant de ne rien connaître et ne rien partager de ce qu'ils

vivent^[453]. Continuer à les considérer comme des inférieurs, des gens qui se définissent par leur manque de quelque chose (de vocabulaire, de culture, d'éducation, de conscience politique...)^[454].

Négocier c'est, au fond, reconnaître l'autre comme un égal. Peut-être même supérieur. Parce que c'est eux qui avaient le *pouvoir* de « m'emmerder » et de m'empêcher de dormir, plus que moi je n'avais le pouvoir de les déloger. En fait, j'ai négocié mon territoire avec eux. Je n'ai pas lâché le fait que c'était le mien, mais j'ai accepté qu'il puisse être aussi le leur. Nous nous sommes mis d'accord, finalement, sur les modalités de partage de ce territoire.

Est-ce que ça n'est pas ça vivre en *harmonie* ? Se *respecter* mutuellement. Ils sont venus bousculer ma tranquillité et je n'ai pas essayé de les chasser, j'ai accepté de les prendre en compte. Je me suis « mouillée » dans la relation avec eux, et c'est ça qu'ils attendent des adultes.

Et je pense que c'est ce qu'ils veulent dire quand ils disent « on vous respecte »^[455]. Ce qui s'est passé, au fil du temps, c'est que j'ai appris à les connaître, à les

⁴⁵³ La question de l'« idéal égalitaire », que j'évoque plus loin (cf. p. 536), me semble en effet confronter les « jeunes des banlieues » à une situation de l'ordre de la « double contrainte » (cf. Partie II, p. 51). Le fait de leur affirmer qu'ils sont « français comme les autres » a pour effet de ne pas reconnaître la réalité des discriminations dont ils font l'expérience au quotidien, et de leur renvoyer la responsabilité de leur situation de « discriminés », cela malgré toute la bonne volonté manifestée par cette affirmation. J'avais été frappée par un échange sur ce thème, au cours de mes « promenades nocturnes » dans les rues du centre de Saint-Denis, avec un groupe de femmes, durant la période des « émeutes » de l'année 2005. Un jeune homme, qui parlait des « français », s'était s'était entenu affirmer qu'il l'était lui aussi, ce qui l'avait laissé silencieux. Je crains également que cet « idéal égalitaire » ne soit moins absolu, quand il s'agit de « surveiller les fréquentations » de ses enfants, ou de se préoccuper de leur environnement scolaire.

⁴⁵⁴ Yazid Kherfi témoigne de son expérience quotidienne de cette « infériorité » [Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 27-28] : « *Aujourd'hui, un Arabe, c'est toujours moins qu'un Français. Tu le vis, tu le vois, le sens tous les jours. Dans le train, ou personne ne vient s'asseoir près de toi [...]. Quand tu croises des femmes qui serrent davantage leur sac contre elles lorsqu'elles t'aperçoivent. Dans les services publics [...]. Lors des contrôles d'identité [...]. Dans le travail, où beaucoup de jeunes d'origine maghrébine ne sont pas embauchés ou doivent rester à la traîne dans leur carrière. C'est même pire aujourd'hui, parce que l'Arabe de la colonisation, de la guerre d'Algérie et de l'immigration est devenu l'Arabe violent des quartiers* ».

⁴⁵⁵ Yazid Kherfi mentionne également l'attitude des adultes : « *qui n'intervenaient pas ou peu lorsque nous dérapions et qui nous ont sans doute plus méprisés qu'aimés* » et la question du « respect » que les jeunes gens peuvent leur accorder, et en particulier aux policiers : « *[...] les flics ont peur des jeunes et les jeunes les prennent pour des cons : Tu ne peux pas prétendre faire respecter quelque chose si toi, tu n'inspires pas le respect. Mais pour cela il faut du temps et il faut se conduire bien. [...] aujourd'hui, les flics ont peur des jeunes, et les jeunes les prennent pour des cons. Pourtant [...] même les jeunes ont conscience qu'on a besoin des flics, car s'ils n'étaient pas là, la situation serait*

considérer comme mes voisins, et au bout du compte à les apprécier. Ils m'ont appris des choses qui m'ont permis de changer ma façon de m'impliquer dans le quartier. J'ai arrêté de me penser comme appartenant à une « élite militante éclairée » capable d'apporter à d'autres je ne sais quoi dont ils seraient dépourvus. (C'est bien vu d'aller se cultiver en parcourant le monde pour découvrir des modes de vie inconnus. Moi, je rencontre mes voisins de pallier, et c'est une vraie découverte.) Ils m'apportent des choses humainement. Ils sont fiers de montrer à leurs potes qu'ils peuvent me tutoyer et m'appeler par mon prénom. Et je suis fière de la considération et de la confiance qu'ils m'accordent. L'un d'entre eux m'a dernièrement gratifié d'un « tata » devant ses copains. Petit nom qui désigne, si j'ai bien compris, des femmes proches de leurs familles avec qui ils n'ont pas forcément de lien de parenté. J'ai été très touchée. D'après mon expérience, une position *individuelle* comme celle-là se « collectivise », parce qu'elle installe quelque chose dans les rapports locaux, quelque chose qui se diffuse.

3) Question de pouvoir ?

Est-ce que ça n'est pas, finalement, une question de pouvoir qui est en jeu dans ces affaires de jeunes qui occupent l'espace ? Qui est en position légitime pour imposer aux autres ses normes ? Qui a le pouvoir de les faire respecter ? [⁴⁵⁶]. Ce qui est insupportable, c'est le fait que les jeunes prennent le pouvoir sur l'espace, ils imposent leur présence, leur bruit, leurs détritrus ? (Il m'est arrivé de le ressentir et je le ressens encore parfois comme insupportable). Je me demandais pourquoi les jeunes sont souvent le point de fixation.

Dimanche [au cours de la séance d'analyse], au moment de la relecture des papers [les panneaux sur lesquels sont notés les synthèses orales des entretiens], je me suis posée la question suivante, en discutant avec C. : « si on enlève les jeunes dans cette affaire, qu'est ce qu'il reste ? ». Nous avons répondu : « il reste du bruit et les problèmes d'entretien des immeubles par la RIVP ». T. a dit : « les jeunes c'est la partie visible ». J'ai ajouté : « c'est l'analyste ». J'avais en effet l'impression,

pire. Ce serait la loi du plus fort, et cette loi, tous les jeunes la connaissent, soit parce qu'ils la subissent, soit parce qu'ils en sont auteurs, souvent les deux en même temps. Et j'en connais peu qui voudraient aller jusque-là » [p. 130 et p. 126].

⁴⁵⁶ [Becker, 1985]. Voir également les développements plus loin (p. 536).

dimanche qu'il y avait de gros « trous » dans la matière des entretiens, une partie invisible. Sans doute parce qu'il manquait des synthèses [⁴⁵⁷], mais aussi parce que certains passages, que j'avais pu lire dans les entretiens, n'ont pas été restitués. Je disais que les étudiants avaient « zappé » beaucoup de choses.

[Au sujet de mes jeunes voisins] En fait, c'est ça, j'ai reconnu leur pouvoir (de me faire suer). Il faut analyser ce point, parce qu'il y a des contradictions : j'ai à la fois admis leur position de force et en même temps, je ne me suis pas soumise, je suis « allée au charbon » [⁴⁵⁸].

Cela me fait penser au témoignage de T. dimanche : la relation avec les jeunes [de son quartier] a changé parce qu'il n'a pas appelé les « flics ». Il a décidé de régler le problème seul. Et je pense aussi à ce que dit P. au sujet des arts martiaux : « on considère l'adversaire comme digne de respect, c'est un combat codé ». C'est peut-être ça l'idée. C'est un combat (ou une confrontation) « à la loyale ». On retrouve l'idée de fierté, de dignité par opposition à l'impuissance et la lâcheté. Si les adultes se soumettent aux jeunes, s'ils n'interviennent pas, s'ils affichent leur peur « légitime », cela veut dire qu'ils se montrent lâches et ne sont pas dignes de respect. P. a dit : « les Algériens sont très fiers, c'est pour cela qu'ils ont été très combattants ». Qu'est-ce que les jeunes nous montrent que l'on ne veut pas voir ? Ils montrent aux adultes leur impuissance, leur peur et leur lâcheté ?

Je ressentais une contradiction entre la gravité des problèmes telle qu'elle est ressentie (le découragement, le désordre), et le fait d'entendre plusieurs fois que ce problème reposait sur la présence de quatre familles. Pourquoi quatre familles arrivent-elles à perturber à ce point la vie des autres habitants ?

4) Les deux côtés de la barrière

J'ai conclu de tout cela, que c'est effectivement un problème de pouvoir et de position entre dominants et dominés. Les nouveaux locataires sont considérés comme des « inférieurs » : « familles en difficulté », « cas sociaux ». Les anciens peuvent les accepter, à condition qu'ils restent dans une position d'infériorité [⁴⁵⁹].

⁴⁵⁷ Certains étudiants n'avaient pas rendu la synthèse de leur entretien dans les temps impartis.

⁴⁵⁸ Selon l'expression d'un gardien, interviewé au cours de l'enquête.

⁴⁵⁹ Voir ci-dessous (note n°461, p. 452).

Les « intégrer », les « éduquer », voudrait dire les soumettre à la règle des dominants. Avec les enfants, ça va, la position des adultes n'est pas remise en cause. C'est avec les ados que les problèmes commencent. Il y a une barrière « *un mur entre les murs* » [Mr Imp]. A rapprocher de l'expression rapportée par P. : « *basculer racaille* ». Passer de l'autre côté de la barrière. Le consensus de notre groupe d'analyste repose (selon cette lecture) sur le fait que *nous* sommes du « bon » côté de la barrière, du même côté que les anciens locataires. Ceux de l'autre côté sont des « inférieurs » (inciviques, irrespectueux, délinquants sans éducation...). La barrière ne passe pas seulement par le pays d'origine et la couleur de peau. Ceux, « issus de l'immigration », qui parviennent à rester du bon côté, à y trouver une place, portent un jugement sur ceux qui sont de l'autre côté, et gardent leurs distances.

Mon idée selon laquelle les étudiants auraient dû montrer plus de solidarité avec les « fauteurs de trouble » est une idée fautive. Les « Français de souche » issus des classes populaires ne sont pas solidaires des plus pauvres qu'eux, ni de ceux qui ont « basculé » dans la délinquance. Ils se montrent au contraire parmi les plus sévères. Et c'est logique, à bien y réfléchir. Chaque groupe veut se tenir à distance (séparé) du groupe inférieur à lui dans l'échelle sociale⁴⁶⁰. Pour ne pas être l'objet « *d'amalgames* », comme le disait une des personnes interviewées. J'avancerais aussi que le malaise des anciens locataires, et le nôtre, provient du fait que nous ne pouvons pas nous reconnaître comme dominants par rapport à des dominés, nos options idéologiques égalitaires ne nous le permettent pas. C'est ce qui, à mon avis, constitue le « trou » dans le contenu des entretiens. Se placer en dehors de ce consensus, c'est passer à l'ennemi. Mais si on a un lien avec le groupe des dominés, en étant du « bon » côté de la barrière, on est aussi, dans l'autre sens, passé à

⁴⁶⁰ Cette réflexion est issue de la lecture d'un passage de l'ouvrage d'Howard Becker : *Comment parler de la société*, au sein duquel il rapporte des travaux portant sur l'étude du système de castes et de classes, dans une petite ville du Mississippi, au cours des années 1930. Il note que « [...] *le système de classes et les segments que les gens reconnaissent dépendent de leur propre position à l'intérieur du système* » [Becker, 2009, p. 184]. Les observations suivantes, citées par l'auteur, m'étaient restées en mémoire : « *En général [...] les individus visualisent moins clairement les groupes au-dessus d'eux que les groupes en dessous d'eux ; ils ont tendance à minimiser les différences sociales entre eux-mêmes et ceux qui sont au-dessus* » [Deep South, Davis, Gardner et Gardner, 1941, p. 72]. Au regard de mon histoire personnelle, je réalisais que, sans renier le milieu ouvrier constituant mes origines familiales, j'avais adopté un mode de vie qui s'en éloignait. Et que je manifestais, de différentes manières, mon appartenance à une catégorie sociale plus élevée. Les jugements portés par certains de mes voisins, d'origine modeste, sur les jeunes gens de mon quartier, considérés comme délinquants, me semblait également confirmer l'observation citée.

l'ennemi. (D'où peut-être la distance des étudiants avec leurs interviewés que P. notait).

5) Métaphore guerrière

Maintenant, si l'on s'extrait des jugements de valeur, on peut regarder la situation comme un exemple « banal » du fonctionnement des groupes sociaux. Il y a un conflit de pouvoir et de territoire entre deux groupes. Les anciens étaient installés sur un territoire, où ils ont construit leurs normes et leur mode de vie⁴⁶¹. Ils sont « envahis » par des nouveaux (les jeunes surtout) qui occupent le territoire et veulent prendre le pouvoir. (Ils sont les envahisseurs, les occupants). Les premiers cherchent à les en empêcher et à défendre leur pouvoir. T. a dit pendant l'analyse : qui fait la loi ?

On peut voir les anciens, non pas comme des racistes, mais comme des gens qui n'ont tout simplement pas envie de renoncer à leur territoire. Les jeunes, de leur côté, n'ont pas envie de se laisser imposer le pouvoir en place. Ils n'acceptent pas d'être en position de dominés. Ils s'imposent, eux, en occupant l'espace, en faisant du bruit, en « pissant » dans les escaliers et en laissant des débris là où ils passent. Chaque clan considère l'autre comme un adversaire. La question du « bon » comportement ne convient pas à ce cadre. On n'est pas obligé de bien se comporter avec son

⁴⁶¹ Yankel Fijalkow [Fijalkow, 2004, p. 35] développe ce point de vue : « Norbert Elias montre comment s'installe dans une petite ville industrielle et ouvrière une distinction entre "marginiaux" et "établis" selon tout simplement la date d'emménagement. Ce principe de classement des familles, en dehors de toute distinction possible en termes de classe ou de couleur de peau, justifie des tensions entre les deux groupes. Les plus anciens (les "établis"), qui se sont forgés des normes voire un code de conduite, considèrent que les plus récemment installés leur doivent le respect. Alors que ces derniers s'installent, sans considération d'ordre établi, les vieilles familles les considèrent comme des déviants : "leur conduite donnait aux anciens le sentiment que tout contact avec eux abaisserait leur position [...] et nuirait au prestige de leur quartier" [1965, éd. de 1997, p. 230]. En définitive, la tolérance ne s'exerce que tant que le groupe marginal et méprise se comporte conformément à son statut inférieur [Coutant, 2000] ».

ennemi^[462]. L'envahisseur ne respecte pas la loi du pays qu'il envahit. On peut considérer que les mêmes actes n'ont pas la même valeur pour chaque groupe. Voler un portable à un ennemi, ça n'est pas « mal », c'est quelque chose comme une « prise de guerre ». Les délinquants peuvent aussi être vus comme des combattants, des insoumis. Les plus violents étant les plus valeureux. Envoyer un jeune en prison, ça n'est pas « mal », c'est « capturer un ennemi ». Il ne s'agit pas de savoir si ce raisonnement est moral ou non, il s'agit justement d'essayer de s'extraire du jugement moral d'un groupe donné (celui auquel on appartient) pour regarder les choses sous un autre angle.

6) *Faire la paix*

Dans une guerre, le plus fort chasse le plus faible ou l'extermine. Ou bien, le vaincu se soumet et accepte les conditions que le vainqueur lui impose. Au « Bastion », à l'heure actuelle, ce sont les jeunes qui sont victorieux. Les anciens sont en train de perdre la bataille. Toutes leurs tentatives pour s'opposer à « l'envahisseur » ont échoué. Ils se sentent impuissants, ils ont peur. Les jeunes le savent et se sentent « en territoire conquis » : les adultes ne se défendent pas, ils ne font pas face (ils la perdent), ils font appel aux vigiles, à la RIVP, à la police pour les défendre. Les « inférieurs » sont en train de prendre le pouvoir, c'est d'autant plus humiliant pour les anciens. « *On est leur esclave* » dit une gardienne.

Si les anciens se considèrent toujours comme des dominants, ils n'ont aucune chance de sortir de ce conflit. La « solution » serait qu'ils considèrent leurs adversaires comme des égaux (disons de force égale) et qu'ils s'engagent dans un « combat à la loyale ». Qu'ils acceptent de partager le territoire en le négociant (ou ils le partagent

⁴⁶² Véronique Le Goaziou [Kherfi, Le Goaziou, 2003], (cf. ci-dessous, p. 516), commente ainsi le témoignage de Yazid Kherfi : « [...] *Yazid et ses amis n'étaient pas violents n'importe quand ni contre n'importe qui. Ils l'étaient notamment à l'égard de ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis. L'art ou la faculté de se fabriquer des ennemis est sans doute aussi ancien que l'apparition de l'homme sur terre [...]. La propension à se fabriquer des ennemis est fréquente dans les quartiers ou les cités. Les habitants déploient une part notable d'énergie à répartir les autres dans des catégories strictement définies et aux frontières rigides, suivant un jeu subtil de distinction hiérarchisées sur lesquelles se fondent des processus de construction identitaires, fussent-ils négatifs. Ce sont les "habitants du quartier" contre "ceux du centre-ville" ou les "habitants du quartier" contre "ceux d'une autre cité", ce sont les "pauvres" contre les "riches", les "Arabes" contre les "Français" ou les "Beurs" contre les "Blacks", les "anciens locataires" contre les "nouveaux arrivants", les "jeunes" contre leurs "parents", les "adultes" contre les "enfants", le jeu est illimité » [p. 138-139].*

ou ils le perdront en totalité). Et cela repose sur de la relation humaine, et pas sur les rôles établis (il faut sortir des « *fiches de poste* »). L'impasse de la situation se trouverait dans le fait que plus on veut soumettre les dominés, plus ils s'opposent, donc plus le conflit s'aggrave. Moins on leur laisse de place, plus ils la prennent de force.

IV.C.2. Une situation de recherche appliquée

Le texte qui précède expose la manière dont mes expériences personnelles ont nourri les travaux d'analyse de contenu des entretiens. Je rapporterai plus loin une situation inverse, les questions étudiées dans le contexte du quartier de la Porte d'Orléans s'étant posées très concrètement au sein de mon immeuble d'habitation. Au cours de l'été 2011, un groupe de locataires s'était mobilisé à la suite d'une agression, pour réclamer la fermeture des accès de l'immeuble et l'installation de caméra de surveillance. Les réunions qui se préparaient au début de l'année 2012, dans le cadre du projet de rénovation de l'immeuble, plaçaient en position délicate l'association de locataires, à laquelle je participe. Celle-ci avait toujours refusé la mise en place de ces « mesures de sécurité », et comptait poursuivre dans cette voie.

On verra comment les travaux réalisés dans le cadre de cette enquête et l'avancée des recherches théoriques m'ont permis de travailler avec les membres de l'association, pour opérer un déplacement des questions de « sécurité », vers celles des « relations de voisinage ». Cette expérience est relatée dans la Partie VI de la thèse (cf. p. 510).

J'ai poursuivi les travaux portant sur les résultats de l'enquête, dans le but de leur appliquer le *Modèle méta* dans sa version aboutie, d'abord au début de l'année 2013, puis au cours d'une des dernières phases de rédaction de la thèse, durant l'été 2016. Ces travaux m'ont permis d'approfondir les analyses relatives au langage et aux incidences de l'introduction dans le discours public, et dans l'usage courant, de mots tels que celui d'« insécurité ».

Ceux-ci ont montré tout l'intérêt de s'employer à « déconstruire » de telles expressions et à réhabiliter le langage courant, seul capable de révéler le sens que les acteurs sociaux accordent à leurs expériences et à la réalité de leur vécu. Ils ont également montré la pertinence du *Modèle méta* dans la réalisation de cette

entreprise. Je rendrai compte de ces travaux, dans leur contexte chronologique de l'année 2016, et des perspectives ouvertes dans le domaine de la construction d'une « sociologie de l'intérieur » (cf. Partie VI, p. 526).



**Pour voir le jour, il faut passer la nuit, et la nuit finira bien un jour.
Otmame Mersali , peintre algérien**

Chapitre V : La théorisation du Modèle méta : (Etape 6&7 – 2010-12)

V.A - Introduction : le dépassement du sens commun

La première des étapes de recherche présentées dans ce chapitre s'est déroulée au cours des mois de février et mars 2010. Elle constitue le prolongement de la phase de travail, décrite plus haut (Etape 6.0 – cf. Chapitre III, p. 412), qui avait été réalisée en février et mars de l'année précédente.

Les objectifs assignés aux travaux de ces deux périodes ont porté sur deux points :

1) La formulation des analyses, relatives à l'approche de la question de la « propreté » par les Collectivités, que j'avais développées au cours de ma communication au colloque « *Contributions Ethnométhodologiques à la Science de l'Information-Communication* » (novembre 2008, Université Paris 8). Ces analyses, présentées plus haut (Etape 6.0 – cf. Chapitre III, p. 416), s'appuyaient sur les acquis de deux expériences : la mission réalisée auprès de la Communauté d'agglomérations *Plaine Commune* ; et l'élaboration d'un module de formation, à destination des personnels des bailleurs sociaux⁴⁶³.

2) L'élaboration théorique des travaux, en regard des concepts ethnométhodologiques, en particulier le concept d'*indexicalité* qui constitue l'axe central de la théorie de la construction du *sens commun*.

Cette étape a marqué un véritable tournant dans ma trajectoire de recherche. La rédaction de l'article avait été éprouvante pour moi, pour plusieurs raisons. Les travaux d'écriture m'ont en effet demandé un effort très important, pendant de nombreuses années (y compris durant les premières phases de rédaction de la thèse, en 2012 et 2013). Par ailleurs, je ne m'étais jusque-là jamais engagée dans un véritable travail de formulation théorique. Je m'en étais tenue aux formulations approximatives, composant les pages du journal de recherche et les documents manuscrits, qui ont été présentés dans les chapitres précédents. Et enfin,

⁴⁶³ Voir plus haut (Partie IV, p. 340) ; et (Chapitre III, p. 412).

l'énonciation des phénomènes relatifs à la construction du sens présente une grande difficulté. Non seulement elle se heurte aux caractéristiques du langage commun, qui n'est pas adéquat pour les décrire, mais le fait de les énoncer fait naître ces phénomènes, en particulier au travers de la formation de paradoxes, comme de nombreux exemples l'ont montré.

C'est grâce à l'insistance bienveillante de Pierre Quettier, que je me suis résolue à entreprendre ce travail⁴⁶⁴. Les résultats se sont révélés à la hauteur des efforts fournis. Les recherches ont en effet constitué une avancée majeure, sur le plan de l'élaboration théorique des travaux réalisés précédemment, apportant les principaux éléments nécessaires à l'aboutissement du *Modèle méta*. Elles ont également levé l'embaras dans lequel je me trouvais, du fait de ne pouvoir situer clairement mes recherches dans le champ théorique de l'ethnométhodologie. J'ai eu le sentiment que cette étape avait été essentielle dans la constitution, à mes yeux, de ma légitimité de chercheuse, assez peu assurée jusque-là.

La seconde étape présentée dans ce chapitre (Etape 7), s'est déroulée au début de l'année 2012, au cours de la préparation de l'exposé de mes travaux, prévu dans le cadre du séminaire doctoral du Laboratoire Paragraphe (équipe INDEX)⁴⁶⁵, animé par Pierre Quettier. Les travaux ont consisté à construire la structure du *Modèle méta*, à l'aide des éléments conceptuels élaborés précédemment, et tel qu'il a été présenté dans la seconde partie de la thèse (cf. Partie II, p. 92).

Pour mémoire, la période séparant ces deux étapes de recherche a été consacrée à différentes initiatives, qui seront présentées dans la partie suivante de la thèse. Il s'agit : du projet associatif « *Dédaldïlo* », réalisé en juillet 2010 ; des journées d'études « *Recherche et intervention sociale* » que j'ai organisées en avril 2011 ; et

⁴⁶⁴ Après une séance de travail commune, j'avais adressé à Pierre Quettier, en février 2010, une première version de l'article qui portait sur les deux premiers axes indiqués ci-dessus. Pierre m'a demandé de restructurer le texte et de développer en préambule l'argumentaire théorique, auquel j'avais espéré me soustraire. Il m'a en outre suggéré de rédiger l'article à la troisième personne, afin d'adopter l'attitude nécessaire à une analyse réflexive. J'ai donc rapporté mes travaux en distinguant ceux que j'avais réalisés dans la fonction d'« enquêteur », et ceux réalisés ultérieurement, dans la fonction de « chercheur », portant sur les premiers.

⁴⁶⁵ Information et Documents en Contextes.

de l'élaboration du séminaire de recherche des « *Fabriques de sociologie* », élaboré à l'automne et dont la journée inaugurale s'est tenue le 14 janvier 2012⁴⁶⁶.

1) La théorie des types logiques et le concept d'indexicalité

Ces travaux ont permis d'établir un lien conceptuel entre la théorie des types logiques et la notion de « sens en contexte » définie par le concept ethnométhodologique d'*indexicalité*, ainsi que de définir les éléments qui interviennent dans la constitution de la « confusion de sens ».

Les recherches antérieures s'étaient attachées à établir la relation existant entre les « choses » et le sens des « choses ». Or, à mes yeux, ces « choses » auxquelles différentes significations sont accordées – selon le contexte dans lequel elles sont envisagées – étaient formées d'objets « matériels » et d'actions « concrètes ». A l'issue des travaux décrits dans ce chapitre, cette appréhension de la réalité sera notablement transformée. Ceux-ci m'ont en effet permis :

1) De renoncer à la perception de *sens commun* de la « réalité », à laquelle je n'avais pu me soustraire jusque-là. Les objets du *monde de la vie* apparaissent au sein de contextes spécifiques, qui déterminent leur sens. Ils sont toujours envisagés en tant qu'objets particuliers, répondant à un usage précis et à une signification précise. C'est en cela qu'objet et sens ne peuvent être distingués, et que l'objet « matériel », fait de pure « matière », n'existe pas dans ce *monde*.

2) D'accéder au niveau méta, permettant : de concevoir la « réalité » du *monde de la vie*, depuis l'« extérieur » de ce *monde* ; d'envisager les descriptions sociologiques portant sur ce *monde*, comme appartenant à un autre ordre de « réalité », celui du *monde du raisonnement scientifique*.

3) De déterminer les éléments qui doivent être rapportés au *Modèle méta*, afin d'accéder aux significations du « discours » issu des entretiens d'enquête. Il s'agit d'identifier les mots qui, au sein du *monde du discours* (et selon leur sens usuel), désignent des objets et actions, cela afin de révéler leur sens tacite ; et d'établir leur

⁴⁶⁶ Voir « : La présentation du parcours de recherche » (Partie I, p. 42). Ces deux opérations, ainsi que le projet du séminaire, sont présentées dans la Partie VI de la thèse (p. 496, 502 et 506).

correspondance avec les mots qui, au sein du *monde de la vie*, nomment ces objets et actions, cela afin de distinguer leur signification et leur *dénotation* respectives.

Ces étapes représentent l'aboutissement du long cheminement qui m'a conduite, de la posture de chercheur-*membre* à celle d'« ethnométhodologue », en capacité d'accéder au dépassement du *sens commun*. La description de ce parcours de recherche a montré que la perception commune de la « réalité » s'impose avec une force toute particulière. Le fait de parvenir à s'en extraire (ne serait-ce que de manière éphémère et aux prix d'efforts conceptuels constamment renouvelés) me semble le degré ultime de la mise à distance du *sens commun*. Et, comme indiqué plus loin, ce degré marque le franchissement de la frontière du *monde des membres*.

Cependant, cette faculté, comme celle d'« échapper » au *sens commun* des expressions du langage courant, ne sont pas acquises une fois pour toute. L'« ethnométhodologue » continue, bien entendu (et fort heureusement), de parler la « langue des *membres* ». Le dépassement du *sens commun* nécessite un travail spécifique pour chaque sujet exploré, travail que le *Modèle méta* est destinée à faciliter.

2) La présentation du contenu du chapitre

Sont présentés ci-après :

1) La description des travaux réalisés, au cours de l'**Etape 6** [cf. V.B - p. 460], comprenant :

- La présentation détaillée et commentée des travaux [cf. V.B.1 - p. 460].
- Les travaux relatifs au statut théorique du schéma de synthèse et sa relation à la « vraie vie » [cf. V.B.2 – p. 463]. Ceux-ci développent les analyses engagées au cours de la quatrième étape (Etape 4 - cf. Chapitre I, p. 362). Ils ont permis d'élaborer la préfiguration du *Modèle méta* en regard de l'« échelle théorique de référence » (cf. Figure V-19, p. 467)⁴⁶⁷.

⁴⁶⁷ La version définitive a été présentée plus haut (cf. Figure II-9 : « : L'application de l'échelle théorique de référence – 2 », p. 104).

- Les recherches portant sur le concept ethnométhodologique d'*indexicalité* [V.B.3 - p. 470].

- Les conclusions de l'étape de recherche [cf. V.B.4 – p. 477]. Celles-ci portent en particulier sur la définition de la « réalité » à laquelle les travaux aboutissent, et leur conséquence sur les références conceptuelles retenues précédemment.

2) La description des travaux réalisés, au cours de l'Étape 7 [cf. V.C - p. 480], consacrée à la construction du *Modèle méta*, dans sa forme aboutie.

V.B - L'Étape 6 : Indexicalité, *monde du raisonnement* et *monde de la vie* (2010)

V.B.1. La présentation détaillée des travaux

1) Le schéma de synthèse et la vraie vie [V.B.2]

[Cf. V.B.2 - p. 463]

Les travaux ont porté sur la question du statut théorique du schéma de synthèse, et de son rapport à la « réalité », abordée au cours de l'étape précédente (cf. Étape 4 - Chapitre I, p. 362). Il avait été établi que le schéma illustre le raisonnement exprimé par le « discours » tenu sur le sujet de « saleté », et qu'il décrit les significations attribuées aux « choses », et non les « choses » elles-mêmes. La présence d'une « confusion de sens », au sein du schéma, ne devait pas mettre en cause sa validité, cette confusion étant constitutive du *sens commun*.

La présente étape a permis d'éclairer l'ordre de « réalité » correspondant respectivement, à la description sociologique fournie par le schéma de synthèse, et celle fournie par les conclusions du travail de recherche. La première forme une description sociologique de *membre*, réalisée par des chercheurs-*membres*. La seconde, *portant sur* la première, se situe au niveau méta. Elle constitue une description de la manière dont les *membres* appréhendent le sens des expressions du langage courant, et de la manière dont ils perçoivent la « réalité » [cf. V.B.2-2) - p. 465].

Cette avancée théorique a permis d'élaborer une première esquisse du *Modèle méta* en regard de l'« échelle théorique de référence » (cf. Figure V-19, p. 467), et de prendre en compte la question de la hiérarchie des niveaux logiques correspondant à la situation d'enquête.

Les travaux ouvrant cette étape de recherche ont occasionné, une nouvelle fois, les difficultés résultant des caractéristiques du langage courant et de son incapacité à exprimer des analyses relatives au sens. Ils ont cependant marqué une progression dans la compréhension de la structure du langage commun, en introduisant un élément qui se révélera de première importance pour la suite des travaux (cf. ci-après) : le fait que langage courant désigne des objets précis (« cet objet-là »), qui répondent à la définition des mots employés pour les nommer [cf. V.B.2-1) – p. 463].

2) La compréhension du concept d'*indexicalité* [V.B.3]

[Cf. V.B.3 – p. 470]

Les travaux relatifs au concept d'*indexicalité* ont été exposés précédemment au sein des paragraphes consacrés à l'analyse théorique des travaux correspondant à la seconde étape de recherche (cf. « Le sens en contexte », Etape 2 - Partie IV, p. 262). Le schéma résumant ces résultats, figurant également à cet endroit, est reproduit ci-dessous⁴⁶⁸.

⁴⁶⁸ Pour mémoire, ce schéma a été composé en juin 2013, pour les besoins de la présentation de mes travaux, à l'occasion du séminaire des *Fabriques de Sociologie* (cf. Partie VI, p. 506), tenu le 8 juin à l'Université Paris 8.

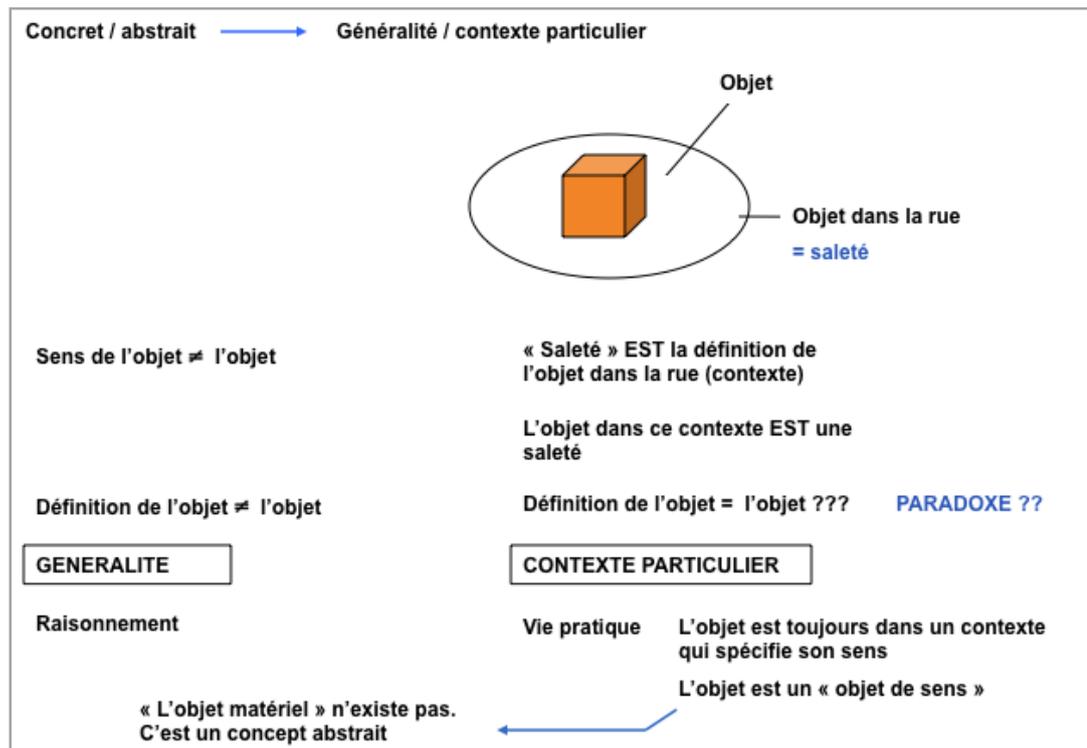


Figure V-18 : Le schéma du « sens en contexte » (idem Figure IV-10)

La figure représentant « un carton dans la rue » est celle qui m'a permis de saisir la correspondance entre la situation de l'objet (qui lui attribue sa signification) et la notion de « sens en contexte », énoncée par le concept d'*indexicalité* [cf. V.B.3-1) - p. 470].

Les recherches portant sur la relation entre la définition (ou signification) exprimée par un mot, et l'objet défini par ce mot, ont soulevé un paradoxe. Ce paradoxe étant formé par le fait d'énoncer à la fois : 1) que l'objet et sa signification ne peuvent être tenus pour équivalents, ce qui semble conforme à l'évidence ; 2) que l'objet, répondant à une définition, *est* ce qu'indique la définition. Ces travaux ont permis d'établir une distinction entre « objet matériel » et « objet défini », aboutissant ainsi à la conclusion que l'« objet matériel » (existant en tant que matière « pure ») ne relève pas du *monde de la vie*, mais du *monde de l'abstraction*. [cf. V.B.3-2) - p. 472].

La rédaction de l'article ayant motivé la présente étape de recherche a permis d'exposer la question de la *réflexivité*, qui caractérise la relation entre sens et contexte, au travers d'exemples tirés du travail de rédaction lui-même. L'énonciation

des phénomènes relatif au sens font en effet apparaître ces phénomènes [cf. V.B.3-3) - p. 475].

3) Les conclusions de l'étape de recherche [V.B.4]

[Cf. V.B.4 – p. 477].

Celles-ci portent en particulier sur la définition de la « réalité », à laquelle les travaux aboutissent, et leur conséquence sur les références conceptuelles retenues précédemment. Il ne s'agit plus d'établir la relation existant entre « objet » et « sens » (ni entre « registres » abstraits ou concrets), mais la relation existant entre : les contextes particuliers, dans lesquels sont situés les objets du *monde de la vie* ; et les contextes formés par le *monde du raisonnement*, au sein desquels les expressions du langage courant réfèrent à des généralités, c'est-à-dire à des abstractions.

Ces conclusions seront précisées au cours de la dernière étape des travaux, présentée plus loin [cf. : « La mise au point conceptuelle du Modèle méta », V.C.3 - p. 486].

V.B.2. Le schéma de synthèse et la vraie vie

1) L'ambiguïté du langage courant

Au cours de la phase de travail précédente (Etape 6.0, février et mars 2009 - cf. Chapitre III, p. 412), j'avais rencontré à nouveau des difficultés pour formuler la distinction entre « chose » et sens de la « chose ». Mais, grâce aux travaux réalisés précédemment, j'ai pu percevoir plus clairement la fonction du langage dans cette difficulté de formulation (cf. « Le langage commun et la confusion de sens », Etape 4 - Chapitre I, p. 364).

Je ne parvenais pas, au sein des schémas que j'élaborais⁴⁶⁹, à représenter les « choses » (que je considérais comme des objets et actions concrets). Les mots du langage courant, par lesquels je les désignais, m'interdisaient de formuler ce que je souhaitais exprimer :

⁴⁶⁹ Il s'agissait des schémas relatifs à l'appréhension de la « propreté » par les Collectivités locales. (Voir la version aboutie : Figure V-16 et Figure V-17, p. 418 et 419).

[Au sein d'un schéma] les mots sont employés dans leur sens commun. C'est le problème de « la confusion » que je suis en train de « vivre » et que je ressentais. Cette confusion résulte de mon utilisation du sens commun. Les schémas superposent un double sens : celui du sens commun des mots que j'emploie, et celui du sens que je veux leur donner en tant qu'objets métaphoriques abstraits. La distinction faite pour jeter et salir n'est pas faite pour les autres mots⁴⁷⁰.

[...] « nettoyer » n'a pas le sens d'action concrète, mais celui de définition : « mettre de l'ordre ». (C'est l'emploi du mot « sens » qui pose problème. Il faudrait écrire : il n'a pas le sens d'action concrète mais le sens de sens). Quand on nettoie, on effectue une action, mais quand on emploie le mot « nettoyer », on évoque son sens [JdR – 3/03/09]⁴⁷¹.

J'ai constaté en effet que les mots, composant les schémas, conservaient leur sens commun :

Quand j'emploie des mots dans mes schémas, pour représenter une action concrète, je cherche à indiquer le référent, mais j'indique en même temps le sens. [...] Pour décrire des éléments concrets, objets ou action, il faut « parler de » et donc désigner le sens de ces objets et actions, et pas leurs caractéristiques.⁴⁷²

Ces éléments préfiguraient donc les recherches que j'entame, à l'occasion de la présente étape, en février 2010. Au moment d'aborder cette nouvelle phase de recherche, ma compréhension du concept d'*indexicalité* se limite au fait que le sens des expressions du langage courant soit déterminé par leur contexte d'énonciation. Et je ne parviens pas à saisir de quelle manière ce concept pourrait se rapporter à la question des « registres », correspondant aux objets ou actions et à leur signification.

Je tente de développer l'idée selon laquelle, dans la « vraie vie » ces deux « registres » ne sont pas distingués, l'*indexicalité* pouvant alors exprimer le « double

⁴⁷⁰ La difficulté, mentionnée ici, vient du fait que l'« échelle théorique de référence » comporte les mots « objet » et « action », employés en tant de généralité, tandis que les mots du langage courant réfèrent à des « objets définis » et des « faits interprétés », comme cela a été établi au cours des travaux de la présente étape, et comme on le verra ci-après.

⁴⁷¹ Voir les développements ci-après : « Le sens du sens », (p. 482).

⁴⁷² On voit que j'approche ici la distinction entre référent et sens, grâce aux notions abordées durant la formation de DESS, que j'approfondirai beaucoup plus tard (au cours de l'été 2014), à l'aide des travaux de Gotlob Frege [1971], portant sur la distinction entre le sens des mots et leur *dénotation* (les objets qu'ils désignent). Voir les précisions apportées plus haut (Partie II, p. 101).

sens » des mots du langage courant : le sens usuel (la désignation des objets) et le sens, que j'ai appelé antérieurement « sens profond » ou « sens symbolique », c'est-à-dire le sens tacite. Mais cette réflexion n'abouti pas. Je note que la distinction entre « saleté » et « objet » ne représente pas véritablement un « double sens », dans la mesure où les objets ne sont pas équivalents aux significations. Je suis donc confrontée, ici encore, aux confusions dont je suis à présent familière.

J'introduis toutefois un nouvel élément, que je développerai au cours des réflexions suivantes, à propos du concept d'*indexicalité* (cf. p. 470) :

Quand on dit : « cet objet-là est une saleté », « saleté » [correspond à] cet objet-là, qui est bien un objet. Comme il n'est pas à sa place, il est bien « une saleté ». Une saleté existe en tant qu'objet ? [JdR – 20/02/10].

Comme on le verra, cette notion constitue en effet un élément majeur de la compréhension de la construction du *sens commun*.

2) Le statut théorique du schéma de synthèse : la préfiguration du Modèle méta

Les travaux antérieurs avaient mis en évidence plusieurs distinctions : celle concernant le « registre » des « choses » concrètes, et le « registre » abstrait des significations ; et celle concernant le *monde de la « vraie vie »* et le *monde du raisonnement*, auquel appartient le schéma de synthèse (cf. « Le statut de réalité du schéma de synthèse », Etape 4 - Chapitre I, p. 362). Je cherche donc, au cours de la présente étape, à préciser les distinctions retenues jusque-là⁴⁷³.

Je considère qu'il n'existe pas seulement deux « registres », concrets et abstraits, correspondant respectivement à la « vraie vie » et au raisonnement illustré par le schéma, il existe aussi les raisonnements que l'on tient dans la vie courante, à propos des activités qui s'y déroulent. Ces trois « registres » : Concret - Vraie vie (1) ; Abstrait - Vraie vie (2) ; Abstrait - Schéma (3), peuvent faire l'objet de deux types de relation [JdR – 27/02/10] :

⁴⁷³ Il faut rappeler ici (cf. la présentation de l'étape de recherche, p. 458), qu'au moment d'entamer ces travaux, je considère toujours la « réalité », *sur laquelle* portent les descriptions fournies par les « discours », comme une « réalité concrète ». Je parviendrai à renoncer à la définition de *sens commun* de la « réalité », au cours des travaux exposés ci-après (cf. p. 470), portant sur le concept d'*indexicalité*.

- Le rapport entre la « Vraie vie » (1 et 2) et le schéma de synthèse (3). Les premiers comprenant le « registre » des objets et actions (1), et le « registre » des définitions, et significations (2).
- Le rapport entre le « registre concret » (1), et le « registre abstrait » (2 et 3). Ce dernier comprenant les significations tels qu'elles apparaissent dans la « vraie vie » (2) et celles qui sont illustrées par le schéma de synthèse (3).

Ces considérations me permettent de concevoir les différents niveaux logiques qui se rapportent à la situation d'enquête et au travail de recherche :

Les activités d'enquête et de recherche sont organisées en une succession de niveaux, chacun prenant pour objet d'analyse les activités réalisées au niveau inférieur. Au premier « étage », se trouvent les propos tenus par les personnes auditées sur le sujet de la « propreté ». Au second, se trouvent les analyses formulées par les enquêteurs. Les axes principaux de leurs conclusions ont été exprimés sous la forme d'un schéma, qui, en tant qu'illustration du raisonnement des enquêteurs^[474], a formé le « terrain » de la recherche. Les travaux de recherche se situent au troisième « étage » [Bodineau, 2010, p. 193-194].

Les schémas illustrant les niveaux logiques relatifs à la situation d'enquête, qui ont été présentés précédemment (cf. Partie II, p. 87), ont été élaborés à partir de ces analyses (au cours de la l'Etape 7, décrite à la fin de ce chapitre). A ce stade, les travaux engagés, ainsi que l'avancée théorique relatée ci-après (relative au concept d'*indexicalité* - cf. p. 470), représentent une progression notable dans la formulation théorique des analyses réalisées antérieurement, en particulier pour ce qui concerne le statut théorique du schéma, c'est-à-dire sa relation à la « réalité » et les critères relatifs à sa validité (cf. Etape 4 - Chapitre I, p. 362), et surtout pour ce qui concerne le statut théorique des descriptions sociologiques.

Comme le montre le texte de l'article (cf. ci-après), rédigé durant cette phase de recherche, je suis en effet en mesure de distinguer : 1) le « statut » de la description sociologique fournie par le schéma de synthèse, qui est conforme au « discours » des *membres*, et qui constitue elle-même une description sociologique de *membre*, le

⁴⁷⁴ Pour mémoire, l'article est rédigé à la troisième personne, et rapporte les travaux que j'ai réalisés dans le cadre de l'enquête, en tant qu'« enquêteur », d'une part, et les travaux de recherche, portant sur les premiers, en tant que « chercheur » d'autre part.

discours ayant été interprété à la « manière des *membres* »; 2) le statut des conclusions du travail de recherche qui, *portant sur* la première, se situe au niveau méta, et exprime un autre « ordre de réalité ».

L'article décrit l'évolution de l'interprétation du schéma de synthèse, au cours des étapes de recherche précédentes (en particulier l'Etape 3), et présente un schéma qui constitue une préfiguration du *Modèle méta*⁴⁷⁵ :

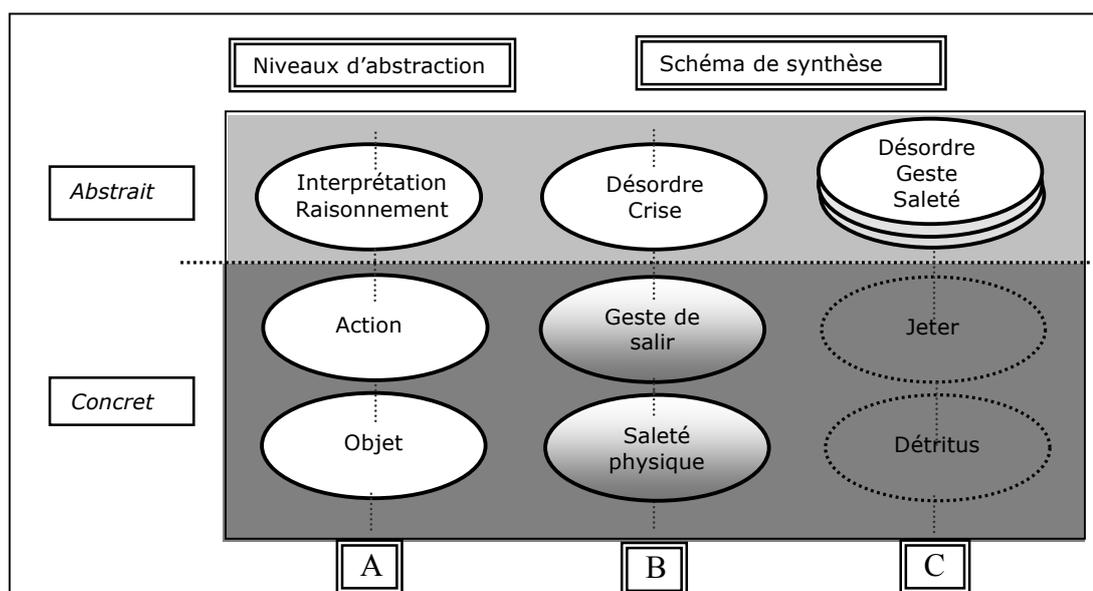


Figure V-19 : Les représentations du schéma de synthèse

[...] le chercheur pouvait donc conclure [à l'issue des analyses antérieures] que le schéma de synthèse représentait, non pas des « réalités » concrètes, mais les significations attribuées à ces « réalités ».

L'interprétation illustrée par le schéma de synthèse comportant une « confusion de sens », le chercheur était porté à conclure que celle-ci était erronée. Cependant, elle semblait conforme à l'interprétation des « membres », qui accordent à la *saleté* et au *geste de salir*, le statut d'objet et d'action « concrets ». Pour résoudre cette question, le chercheur a dû, une fois de plus, identifier les différents registres de sens auxquels ces énoncés contradictoires se rapportent, et préciser les critères de définition du « réel » correspondant à chacun d'eux.

⁴⁷⁵ Voir la version aboutie (Figure II-9 - Partie II, p. 104).

Les « membres » envisagent leurs récits comme la description de ce qui *est*, et de ce qui se *fait* réellement. C'est de cette manière que les enquêteurs ont considéré les descriptions fournies par les entretiens, et les ont traduites au sein du schéma de synthèse [Figure V-19-B]. Ce dernier est conforme aux descriptions sociologiques des « membres ». Il traduit le « discours des membres » à la manière des « membres ». La seconde « version » du schéma [Figure V-19-C] n'invalide pas la première, elle se situe à un niveau différent. Il s'agit cette fois, d'une analyse portant sur la manière dont les « membres » appréhendent la réalité. Cette analyse établit que les énoncés, formulés dans le contexte d'un discours, décrivent le sens attribué aux « choses dont on parle », et non les « choses » elles-mêmes. Le fait de « parler *de* » se situe à un niveau « méta » par rapport à la « chose dite »⁴⁷⁶. Sous cet angle, la description des enquêteurs, comme celle des « membres », est une représentation de significations.

[Bodineau, 2010, p. 198, 199].

Bien que le texte de l'article ne le formule pas encore clairement, les travaux relatés abordent la question de la distinction existant entre : 1) les significations de *sens commun*, telles qu'elles apparaissent au sein le *monde de la vie* (que je nomme ici « vraie vie »), c'est-à-dire au sein des descriptions des *membres* ; 2) les significations tels qu'elles apparaissent au sein d'une description *portant sur le sens commun*, et situées dans le cadre du *monde du raisonnement scientifique*⁴⁷⁷.

3) Le statut de vérité des descriptions sociologiques

A l'issue de l'étape de recherche précédente, ayant établi que la « confusion de sens », décelée au cours de la recherche, ne constitue pas une erreur et révèle une caractéristique du *sens commun*, une question demeure cependant. Il s'agit de la question centrale, qui a traversé toutes les étapes de la recherche, celle de la définition de la « réalité », et de ce qui doit être considéré comme « vrai ».

⁴⁷⁶ « [...] pour expliquer quelque chose, il faut passer d'un niveau logique au niveau supérieur à ce que l'on veut exprimer ou expliquer » [Watzlawick et al., 1975, p. 99]. (La présente citation figure également plus haut : cf. note n°394, p. 364).

⁴⁷⁷ Voir les développements précédents : (« Le monde de la vie et le monde scientifique » (Partie IV - Etape 2, p. 252) ; ainsi que le concept du *monde de la vie* (Lexique - Partie VII, p. 577 en particulier, p. 581). Le recours à ce concept, pour l'élaboration conceptuelle du *Modèle méta*, n'interviendra qu'au cours des dernières étapes de sa mise en forme (cf. Etape 7, p. 487).

La description sociologique fournie par le schéma de synthèse est « vraie », au regard du raisonnement des *membres*, mais elle est « fausse », au regard des conclusions des travaux de recherche, révélant une « confusion de sens ». Laquelle, de ces descriptions sociologiques doit-elle être considérée comme étant conforme à la vérité ? C'est cette question qui forme la contradiction, mentionnée par le texte de l'article (bien qu'elle ne soit pas formulée explicitement⁴⁷⁸). Cette contradiction est en effet levée par le constat que les deux descriptions ne correspondent pas à la même définition de la « réalité ».

Le schéma de synthèse, tel qu'il a été formulé à l'issue de l'analyse des entretiens, correspond à la description sociologique des *membres*, traduite par des chercheurs-*membres*. Au cours des premières étapes de recherche (jusqu'à l'Etape 3), je me trouvais également dans la posture du *membre*, auquel les significations *allant de soi* du langage courant s'imposent irrémédiablement. Etant parvenue à dépasser cette posture (en accédant progressivement à la compréhension des caractéristiques du *sens commun*), il m'est alors possible de considérer que les conclusions de la recherche ne sont pas plus « vraies » que l'interprétation des *membres* et des chercheurs-*membres*.

Comme on l'a vu précédemment (au sein des développements relatifs au *monde du raisonnement scientifique* – cf. p. 254), ces conclusions rapportent ce qui peut être dit, à *propos* du *sens commun*, « depuis » le niveau logique supérieur, c'est-à-dire hors du cadre d'interprétation qui lui correspond. C'est le cas pour ce qui concerne l'existence d'une « confusion de sens ». On verra ci-après que, dans le cadre du *monde de la vie*, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une confusion.

Pour ce qui concerne la définition de la « réalité », les travaux décrits dans les paragraphes qui suivent, montrent que j'ai pu renoncer à la perception de *sens commun*, selon laquelle il existerait *une vraie* « réalité » concrète et matérielle. Il n'existe, en effet, que des multiples perceptions et descriptions de la « réalité ».

⁴⁷⁸ A la lecture du paragraphe concerné, au moment de la rédaction du présent chapitre (en juillet 2016), la formulation retenue m'a semblée confuse. La contradiction existant, entre la présence d'une « confusion de sens » au sein du schéma, et sa conformité avec l'interprétation des *membres*, avait déjà été résolue (au cours de l'Etape 4). La contradiction qui subsiste est en effet celle énoncée ici.

V.B.3. La compréhension du concept d'indexicalité

Comme indiqué plus haut (cf. p. 461), les résultats des recherches relatives au concept d'*indexicalité*, ont été exposés au sein des paragraphes consacrés à l'analyse théorique des travaux, correspondant à la seconde étape de recherche (cf. « Le sens en contexte », Etape 2 - Partie IV, p. 262).

1) Les mots, les objets et les significations

Cherchant à formuler le fait que le mot « saleté » désigne une signification (une définition), et se rapporte à un : « objet qui n'est pas à sa place » et non pas un objet, je suis confrontée à une difficulté d'énonciation. Comme on l'a vu⁴⁷⁹, l'énoncé : « "l'objet qui n'est pas à sa place" ne se rapporte pas à l'*objet* », semble incohérent, et heurte le *sens commun*, selon lequel il existe bien un objet. Je m'arrête donc à la question de la relation entre l'objet, sa situation, et sa définition, et je poursuis les réflexions engagées précédemment au sujet de la notion d'objet singulier : cet « objet-là » (cf. ci-dessus, p. 465)⁴⁸⁰.

J'indique les éléments suivants, que je développerai dans un second temps (cf. ci-après : « Objet matériel et objet défini », p. 472), et qui, dans l'immédiat, me permettent d'accéder à la notion de sens en contexte :

Signification ← **saleté** → objet qui n'est pas à sa place

Le mot désigne : la définition attribuée à un objet qui répond à cette définition, soit :

- un objet qui répond à une définition (et pas l'objet en tant que matière)
- la définition

L'expression : « cet objet est une saleté »

- désigne un objet
- signifie qu'il n'est pas à sa place

⁴⁷⁹ Voir « Le changement de cadre d'interprétation : de l'objet à la place de l'objet » (Partie II, p. 104).

⁴⁸⁰ Voir également ci-après (p. 472, et en particulier la note n° 483).

- désigne cet objet qui n'est pas à sa place⁴⁸¹.

Puis, je dessine un cube, pour représenter un carton, placé dans un cercle, qui figure la rue dans laquelle celui-ci se trouve, et j'indique : « *objet / dans la rue = saleté* ». Je poursuis en réalisant le schéma suivant (d'abord sans le cercle en pointillé) :

MOT : **définition** **ce qui est défini**

Objet dans son
contexte

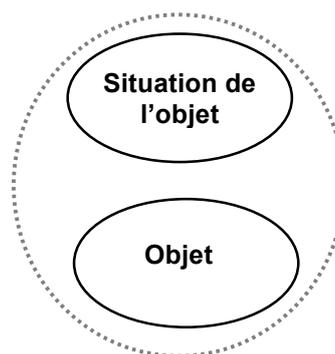


Figure V-20 : L'objet et la situation de l'objet

« Ce qui est défini » correspond donc à l'objet selon sa situation. En traçant rapidement le cercle en pointillé ci-dessus, pour représenter le contexte de l'objet, je m'aperçois que je commets une erreur (de niveaux logiques). La situation de l'objet forme son contexte, il faut donc représenter l'objet *dans* son contexte.



Figure V-21 : L'objet dans son contexte et le carton dans la rue

Je trace donc la figure ci-dessus (à gauche). L'« objet dans son contexte » m'apparaît correspondre exactement à l'exemple du « carton dans la rue », et répond à la notion

⁴⁸¹ Cette analyse poursuit celle qui a été réalisée précédemment, à propos de la phrase « jeter des ordures / au pied d'un escalier » (cf. ci-dessus, Etape 4 - Chapitre I, p. 365). Par ailleurs, on peut observer que je cherche ici à distinguer le sens exprimé par les mots et ce qu'ils désignent. C'est-à-dire, selon la définition de Gotlob Frege, leur sens et leur *dénotation* (cf. « Le monde de la vie et le monde du discours : les mots, le sens et la dénotation » - Partie II, p. 101).

de « sens en contexte » définie par le concept d'*indexicalité*. C'est ainsi que je comprends la portée de ce concept : le rapport entre sens et contexte n'est pas une simple « relation », le sens est réflexivement déterminé par le contexte. La « rue » forme le contexte dans lequel apparaît le « carton ».

Il me faut ici apporter un commentaire à propos de ces travaux. Rétrospectivement, cette correspondance, entre l'« objet dans son contexte » et le « carton dans la rue », m'apparaît totalement évidente et j'éprouve quelques difficultés, comme au cours de l'analyse des étapes de recherche précédentes, pour retracer le cheminement de mes raisonnements. Je peux cependant proposer les analyses suivantes :

Jusqu'à la présente étape, j'avais retenu le fait qu'au sein du *monde du discours*, les mots désignent le sens des « objets dont on parle », et non ces objets eux-mêmes⁴⁸². Mais je n'avais pas perçu le fait que la construction des mots du langage courant est elle-même fondée sur la relation réflexive qui existe entre l'objet et son contexte. Ce « mot-là » est celui qui convient pour désigner « cet objet-là » qui, dans ce « contexte-là », reçoit cette « signification-là »⁴⁸³.

Les schémas ci-dessus m'ont permis d'entrevoir la distinction qu'il convient de prendre en compte, entre le *monde du raisonnement* et le *monde de la vie quotidienne*. Le premier schéma (Figure V-20) correspond à la représentation d'un raisonnement faisant apparaître deux entités : l'objet, et sa situation. Le second (Figure V-21) fait apparaître l'objet tel qu'il se présente dans le cadre de la vie quotidienne, c'est-à-dire *dans* son contexte. C'est de façon qu'il m'a été possible de percevoir des éléments essentiels, que je formulerai ensuite plus clairement (cf. ci-après).

2) Objet matériel et objet défini

Le fait, que les objets du *monde de la vie* soient des « objets définis », avait déjà été en partie énoncé à l'issue de la quatrième étape de la recherche. J'avais en effet identifié qu'il n'existe pas d'objets intrinsèquement « sales » (que je nommais

⁴⁸² Voir : « Le langage commun et la confusion de sens » (Etape 4 - Chapitre I, p. 364).

⁴⁸³ C'est cette *réflexivité*, de la relation entre le langage et le contexte, qui constitue le caractère *allant de soi* du sens des expressions du langage courant (voir les développements théoriques présentés précédemment : Partie II, p. 96 ; et Partie IV- Etape 2, p. 266).

« objets souillés »), et que le sens attribué aux objets est fonction de leur « statut » (cf. Chapitre I, p. 365). Mais il semble que cette progression ne m'ait pas permis d'échapper véritablement à la perception commune, qui résiste fortement à la possibilité de renoncer à l'existence d'« objets matériels », objets qui sont « ce qu'ils sont », par nature. J'ai mentionné précédemment⁴⁸⁴ à quel point la référence à la « matérialité » des objets s'impose à l'esprit et exige, à chaque occasion, de renouveler les efforts conceptuels nécessaires pour s'en affranchir.

En m'engageant dans la formulation de la relation entre l'objet et sa définition, je me confronte à un paradoxe. La définition indiquant ce qu'*est* l'objet défini, on peut considérer que la définition est équivalente à l'objet ($A=B$), alors que de toute évidence, l'un et l'autre ne peuvent être équivalents ($A \neq B$). Je pense alors pouvoir résoudre ce paradoxe en considérant que le mot « objet » est lui-même indexical (selon ma compréhension du concept à ce stade). Selon les énoncés, il réfère soit à un « objet défini » (B1), doté de sens, c'est-à-dire un objet « abstrait », soit à un « objet matériel » (B2)⁴⁸⁵.

Je m'engage donc dans une démonstration avançant que si B1 et B2 sont différents, le paradoxe n'existe plus, et qu'il n'est pas possible de répondre à la question de savoir si B1 et B2 sont différents ou identiques, sans la référence à un contexte particulier permettant de définir leur signification. Cet énoncé me place devant de nouvelles questions : si l'« objet défini » correspond à un contexte particulier, à quoi correspond l'« objet matériel » ? A un objet hors de tout contexte ? C'est ainsi que je parviens à réaliser que :

L'objet matériel, différent de la définition, serait un objet hors contexte et vide de sens. Cet objet ne se trouve pas dans la vie réelle. Dans un contexte donné, la distinction entre A et B [objet et sens] n'a pas lieu d'être . [Doc. Manuscrit – 10/03/10].

⁴⁸⁴ Voir plus haut (Partie IV - Etape 1, p. 212).

⁴⁸⁵ Ces réflexions ont été nourries par la relecture de l'ouvrage de Philippe Amiel, en particulier les paragraphes consacrés au concept de *réflexivité* (Lexique - Partie VII, p.570), L'auteur présente la notion de « circularité » (une des définitions de la réflexivité), en tant que propriété du langage, et notamment de la « définition linguistique » : « Une [...] figure majeure de la circularité est la définition linguistique, dont le modèle le plus régulier est la définition du dictionnaire [...]. Une définition de mot est une périphrase faite de mots, un "synonyme composé", pourrait-on dire, comme on parle d'un "mot composé" » [Amiel, 2004, p. 37].

Il ne se trouve donc que dans le *monde de l'abstraction et du raisonnement*.

Cette découverte m'a procuré la sensation, déjà éprouvée en d'autres occasions au cours de mes recherches, celle de changer brusquement de « cadre de référence » : les repères fondant la conception des « choses » disparaissant instantanément, pour être remplacés par d'autres. C'est l'« objet matériel », dont j'opposais la « matérialité » à la dimension abstraite de l'« objet défini », qui devenait une abstraction, étrangère à la « réalité » quotidienne ; tandis que l'« objet défini » devenait l'objet « réel » du *monde de la vie quotidienne*.

On peut constater que cette formulation, qui s'efforce de rapporter ce qui m'est venu à l'esprit au moment de cette découverte, maintient les confusions qu'il s'agit d'éclaircir, et un nouveau paradoxe vient se substituer au précédent : le « matériel » devient abstrait et la définition devient « réelle ». Comme indiqué précédemment, la notion de « réalité » introduit une confusion entre le *monde du raisonnement* et le *monde de la vie quotidienne*, et la perception de *sens commun* associe « réalité » et « matérialité ». Pour s'affranchir du *sens commun*, il est nécessaire de recourir au concept du *monde de la vie*, concept auquel je n'ai pas encore accès à cette période, mais que j'ai tenté de formuler au travers de la notion de « vraie vie »⁴⁸⁶.

Au sein du *monde de la vie*, les objets apparaissent, de manière indissociable, à la fois en tant qu'objets « concrets », manipulables, et en tant qu'objets répondant à un usage et une signification :

[...] La connaissance courante de la vie quotidienne permet de s'en sortir avec nos semblables, les objets culturels, les institutions sociales en bref, avec la réalité sociale. C'est ainsi parce que le monde (tant naturel que culturel) est dès l'origine expérimenté comme un monde de l'intersubjectivité et parce que [...] la connaissance que nous en prenons est socialisée de différentes manières. De plus, le monde social est expérimenté dès le début comme un monde ayant un sens. Le corps d'Autrui n'est pas vécu comme un organisme, mais comme un de mes semblables, son comportement extérieur, non comme un événement dans l'espace-temps du monde extérieur, mais comme l'action de mon semblable [...]. De la même manière, nous expérimentons les objets culturels selon l'action humaine dont ils résultent. Un outil par exemple, n'est pas expérimenté comme une chose dans le monde extérieur (ce qu'il est aussi bien

⁴⁸⁶ Voir « Du recours au concept du *monde de la vie* » (Partie IV - Etape 3, p. 336).

sûr) mais suivant la raison pour laquelle il a été conçu par des semblables plus ou moins anonymes et l'usage possible que d'autres peuvent en faire. [Schütz, 2008-b, p. 74-75].

La description du *monde de la vie* (à un niveau méta) permet de considérer, que l'« objet réel » de la vie quotidienne est un « objet défini » et qu'il n'existe, au sein de ce *monde*, aucun objet apparaissant en tant que « pure matière ». C'est en cela que l'« objet matériel », considéré hors de sa signification, en est absent. Il appartient au *monde du raisonnement* et de l'abstraction.

3) La relation réflexive entre sens et contexte

Afin de rendre compte de ces travaux, au sein de l'article rédigé au cours de cette étape de recherche, j'ai choisi de montrer la manière dont le chercheur se trouve confronté lui-même aux phénomènes qu'il décrit :

Les énoncés suivants : « le sens est élaboré par le contexte » et « la définition devient une chose », présentent, en tant qu'expressions du langage naturel, les propriétés d'indexicalité et de réflexivité qu'ils indiquent. [...], formuler le sens de ces énoncés fait apparaître ces phénomènes [Bodineau, 2010, p. 191].

L'énoncé : « les mots ne désignent pas des objets », par exemple, m'avait permis de relever le caractère indexical du mot « objet » et d'engager les recherches décrites plus haut, visant à distinguer « objet matériel » et « objet défini ».

J'ai choisi également de présenter les développements théoriques, à l'aide des exemples au travers desquels j'avais pu formuler les découvertes réalisées. J'ai mesuré, par ailleurs, qu'il m'était impossible de les formuler sans faire appel à un exemple particulier. Les énoncés référant à des généralités ne peuvent en effet rendre compte des significations apparaissant dans un contexte particulier. J'ai donc retenu l'exemple suivant, pour exprimer la réflexivité de la relation unissant la définition et l'« objet défini » :

[...] en considérant une expression particulière, par exemple l'expression « pied de chaise », on pourrait, à propos de son sens, énoncer quelque chose comme : « un pied de chaise *est* un morceau de bois (ou d'une autre matière), employé pour soutenir l'assise d'une chaise ».

Dans le contexte formé par « la chaise », « objet » et « sens » ne font qu'un. En tant que partie de « la chaise », le « morceau de bois » *est* un « pied de chaise ». L'un et l'autre sont indissociables, ils sont liés par une relation réflexive. Le sens de l'objet apparaît *en* contexte.

Selon le sens commun, *être* un « pied de chaise » correspond à l'*état* de l'objet, et non à sa définition. Le « pied de chaise » acquiert, en quelque sorte, la matérialité du « morceau de bois » [Bodineau, 2010, p. 192, 193]⁴⁸⁷.

Cet exemple est une variante de l'exemple de « la table », tiré du cours de Paul Loubière, l'un des enseignants du DESS d'ethnométhodologie. J'en avais gardé le souvenir parce que celui-ci m'avait permis de comprendre le concept de *réflexivité*, notamment la dimension relative à la co-détermination des parties et du tout. Pierre Quettier expose ici cet exemple, sous l'angle de la « réflexivité dans l'instant » et de la relation de l'objet à lui-même (cf. le concept de *réflexivité*, Lexique - Partie VII, p. 568) :

Si un mot est défini par un ensemble de mots (une définition du dictionnaire), la relation de ce mot à lui-même et de ce mot à sa définition (ensemble de mots) est dite réflexive. La relation du mot à lui-même, « une table est une table », est une tautologie et peut se développer en une définition (minimale) « une table est [constituée de] quatre pieds et un plateau »⁴⁸⁸.

L'objet existe donc car la circulation du sens entre le tout et les parties de cet objet est opérée dans la perception/représentation - dans la « préhension sensible » - de l'observateur [Quettier, 2012, p. 139].

Ces éléments, pieds et plateaux, ne sont « ce qu'ils sont », que parce qu'ils constituent la table ou la chaise. Dans une situation différente, ils se verraient attribuer un autre usage, une autre signification, et un autre nom.

L'image qui suit, que j'ai imaginée durant la rédaction de l'article, m'a semblée pertinente pour illustrer la dimension *abstraite* de l'« objet matériel » et faciliter l'accès à cette notion complexe, qui heurte fortement la conception de *sens commun* :

⁴⁸⁷ Le texte de l'article, dont sont issus ces extraits, a été présenté précédemment (cf. Partie IV – Etape 2, p. 263).

⁴⁸⁸ Il est à noter que la réflexivité tautologique et tautologique étendue (la définition) provoque dans le discours (l'énoncé incarné en interaction) un « effet de sens ». Ainsi un homme politique qui aura dit (ou martelé) avec conviction à la tribune « il faut bien prendre conscience que le chômage, c'est de-ne-pas-a-voir-de-tra-vail ! » pourra sembler avoir dit quelque chose.

« L'objet matériel » peut être représenté comme un objet transparent, qui prendrait la couleur du milieu dans lequel il se trouve. Au sein de chaque milieu particulier, la couleur apparaîtrait comme un attribut de l'objet. Pour accéder à l'objet transparent, il faudrait l'isoler de tout milieu, c'est-à-dire l'isoler des circonstances de la vie « réelle ». L'objet transparent, dénué de couleur, serait une abstraction ou un objet « réel » de laboratoire.

[Bodineau, 2010, p. 193].

Ces considérations m'avaient permis, par la suite, de développer des réflexions au sujet des objets artisanaux traditionnels, dont les parties conservent une forme et une signification, contrairement aux objets industriels. Un pied de chaise « ressemble à un pied de chaise ». Les bâtiments anciens se reconnaissent également à leur forme d'école, de gare ou d'usine, tandis que de nombreux bâtiments conçus comme des hangars, ne « ressemblent à rien ». Ils portent d'énormes écriteaux pour indiquer ce qui se trouve à l'intérieur.

Dans son ouvrage intitulé « *La poubelle et l'architecte* », Jean-Marc Huygen met en avant la notion d'information et de mémoire des objets dont il prône le réemploi : « [...] *en conservant au maximum la matière (ou le matériau ou l'objet) à son niveau de complexité, on conserve au maximum sa mémoire (forme et histoire) sans dépenser d'énergie* » [Huygen, 2008, p. 23].

V.B.4. Les conclusions de l'étape de recherche

1) Le schéma de synthèse ou la fabrication de la confusion de sens

Au cours de l'étape précédente (Etape 4 - cf. Chapitre I, p. 366), j'avais conclu que le schéma de synthèse était une illustration de la « confusion de sens ». Les présents travaux ont permis de conclure que le schéma avait été réalisé au moyen de la « confusion de sens » elle-même⁴⁸⁹. Je reproduis ci-dessous, l'extrait de l'article rapportant ces travaux [Bodineau, 2010, p. 204] :

⁴⁸⁹ J'indique ci-après (cf. « la définition de la réalité ») qu'il n'existe pas véritablement de « confusion de sens » au sein du *monde de la vie*. Des précisions à ce sujet seront apportés plus loin (cf. : « A propos de la « confusion de sens », p. 489).

[...] Le chercheur ne parvenait pas à déterminer la « méthode de fabrication » du schéma de synthèse. Une question demeurait, pour lui, particulièrement mystérieuse. Le schéma lui paraissait former une illustration de la « confusion de sens » : le *geste de salir* articulant le sens commun du mot « salir » (l'action de jeter), et sa signification exprimée par la métaphore de la *crise* (mettre le désordre). Comment était-il parvenu (dans son rôle d'enquêteur) à cette représentation, alors qu'il n'avait aucune conscience de la présence de ces registres de sens ?

[...]. Au hasard de la « manipulation » des « objets métaphoriques » qu'ils tentaient d'organiser, les enquêteurs ont relié « l'objet geste » et « l'objet saleté » (par une flèche), de manière à former la « boucle » recherchée, figurant une « spirale négative ». Le lien, unissant « geste » et « saleté », recevait alors la signification de « production de détritrus ». Par cette opération, le *geste de salir* acquérait le sens de *geste de jeter*, les deux « registres » se trouvant ainsi réunis.

C'est donc par la réalisation de la « confusion de sens » elle-même, que le chercheur-enquêteur avait construit le schéma de synthèse. Son étonnement, devant une « réalité » qu'il a lui-même fabriquée, résulte, selon Paul Watzlawick, « [du] processus par lequel nous "créons" un réel et "oublions" ensuite que c'est notre création, pour le vivre comme entièrement indépendant de nous [...] », qui ajoute, en citant Schopenhauer⁴⁹⁰ : « C'est comme si l'intellect [...] s'étonnait de trouver que chaque multiple de 9 donne à nouveau 9, lorsqu'on additionne les chiffres qui le composent [...] et pourtant, il a préparé lui-même ce miracle par le système décimal » [Watzlawick et al., 1975, p.118].

2) La définition de la réalité ou le franchissement du monde des membres

La compréhension du concept d'*indexicalité* aboutit à la conclusion que, dans le monde de la « vraie vie », les « choses » sont des « objets définis », ou des « objets dotés de sens », et des faits interprétés⁴⁹¹. Ainsi, la « confusion de sens » ne constitue pas une « erreur », de la part des *membres*, elle est une caractéristique du *sens commun*. Et, à l'intérieur du monde de la vie, on peut considérer qu'il ne s'agit pas

⁴⁹⁰ Schopenhauer Arthur, *Ueber den Willen in der Natur*, in *Arthur Schopenhauers sämtliche Werke*, vol. III, R. Piper and Compagny, München, 1912 ? p. 346.

⁴⁹¹ Voir : « Le monde de la vie et le monde scientifique » (Partie IV- Etape 2, p. 252).

véritablement d'une « confusion » (mais plutôt d'une « fusion »), car la distinction entre « objet » et « sens » n'a tout simplement pas lieu d'être⁴⁹².

Ces découvertes me permettent donc de renoncer à la définition de *sens commun* de la « réalité », faite d'objets matériels et d'actions concrètes. Cela constitue, pour les chercheurs, le franchissement de la « frontière » du *monde des membres*, et du cadre d'interprétation du *sens commun*. Franchissement qui leur permet de produire des analyses méta, portant sur ce *monde* et sur les propriétés du *sens commun*. Comme on l'a vu plus haut (cf. p. 468), c'est en effet depuis l'extérieur du *monde de la vie*, qu'il est possible d'envisager la distinction entre « chose » et « sens », et qu'il peut-être établi que le *sens commun* est construit au moyen d'une « confusion de sens ».

En conséquence, la distinction se rapportant aux « registres » *concret* et *abstrait*, retenue jusque-là pour exprimer la relation entre « objet » et « sens », doit être abandonnée, au profit de la distinction existant entre : les contextes particuliers, dans lesquels apparaissent les objets du *monde de la vie* ; et les contextes formés par le *monde du raisonnement*, au sein desquels les expressions du langage courant réfèrent à des généralités, c'est-à-dire à des abstractions.

Par ailleurs, pour interpréter le « discours » issu des entretiens d'enquête, et accéder aux significations telles qu'elles sont appréhendées à l'intérieur du *monde de la vie*, il ne convient plus de distinguer « objet » et « sens », mais le sens attribué à ces objets (ou actions) au sein du *monde du discours*, d'une part, et dans les circonstances de la vie pratique d'autre part. Comme on le verra ci-après (cf. p. 486), il s'agit d'identifier les mots du langage courant, qui nomment ces objets et actions, dans chacun de ces deux *mondes*.

Toutefois, comme en témoigne le texte de l'article reproduit plus haut, les conclusions de ces travaux n'ont pas été formulées avec précision à ce stade. Le schéma, présenté ci-dessus (cf. Figure V-19, p. 467), fait encore référence à ces « registres » selon leur définition antérieure⁴⁹³.

⁴⁹² On verra plus loin (cf. p. 489), qu'une « confusion de sens » intervient néanmoins, dans les situations où l'on *parle* du sens, comme c'est le cas au cours des entretiens d'enquête, « confusion » que le *Modèle méta* a pour but de révéler.

⁴⁹³ C'est le cas également pour l'extrait de l'article présenté précédemment (cf. Chapitre III, p. 416).

V.C - L'Etape 7 : L'aboutissement du *Modèle méta* (2012)

Cette dernière étape de recherche a eu lieu en avril 2012, à l'occasion de la préparation de l'exposé de mes travaux, prévu dans le cadre du séminaire doctoral du Laboratoire Paragraphe (équipe INDEX)⁴⁹⁴, animé par Pierre Quettier. La présentation qui suit intègre les avancées réalisées au cours d'une courte phase de travail, intervenue en 2010 (cf. le point 1, indiqué ci-dessous).

La présente étape a permis de faire aboutir le *Modèle méta*, tel qu'il a été présenté dans la seconde partie de la thèse, ainsi que les différents schémas explicitant la théorie des types logiques, qui y figurent⁴⁹⁵. C'est également à ce stade qu'il sera fait référence au concept du *monde de la vie*, grâce à la lecture des travaux d'Alfred Schütz⁴⁹⁶. Le recours à ce concept m'a permis d'achever la structuration du *Modèle méta* et de développer les fondements théoriques des résultats de la recherche.

Le schéma exposant la hiérarchie des niveaux logiques des situations d'enquête (cf. Figure II-3, p. 88) a également été conçu au cours de cette étape, à partir des travaux de l'étape précédente décrite ci-dessus (cf. Etape 6, p. 465).

Il restera cependant un point à clarifier à l'issue de cette étape, afin d'appliquer le *Modèle* aux thèmes des deux autres enquêtes : celui de la relation existant entre les mots « chaos » et « désordre », qui ont longtemps été considérés comme des synonymes. Le premier correspond à la dimension métaphorique du « discours » issu des entretiens, et le second correspond à l'élément inconnu qu'il s'agit de révéler, à savoir le sens tacite des « mots-clés » du « discours ». Cette relation sera établie en janvier 2013 (cf. ci-dessous, p. 484).

⁴⁹⁴ « Information et Documents en Contextes ».

⁴⁹⁵ Voir la présentation du *Modèle méta*, (Partie II, p. 92) ; et « la schématisation des niveaux logiques » (p. 85).

⁴⁹⁶ Voir le concept du *monde de la vie*, (Lexique - Partie VII, p. 577) et les développements plus haut (cf. « Du recours au concept du *monde de la vie* » (Partie IV - Etape 3, p. 336).

V.C.1. Les mots du discours et les mots du *monde de la vie*

Les travaux décrits ci-dessous ont consisté à organiser les éléments conceptuels élaborés précédemment, afin de construire la structure du *Modèle*. Ils ont porté sur les points suivants :

1) **La relation existant entre les significations exprimées par le mot « désordre » et par les mots « saleté » et « salir »**, c'est-à-dire la clarification de ce que j'ai nommé jusque-là le « double sens » des mots. J'établirai à cette occasion que le mot « désordre » indique le sens tacite du mot « saleté », sens tacite que le *Modèle* vise à révéler [cf. « Le sens du sens », V.C.2 - p. 482].

2) **La structuration des différents contextes qu'il convient de prendre en compte, afin de révéler la « confusion de sens »** et d'accéder aux significations *tacites*, exprimées par le « discours » issu des entretiens d'enquête [cf. V.C.3 p. 486].

Il s'agit de distinguer : les mots qui apparaissent au sein du *monde du discours* et ceux qui, au sein du *monde de la vie*, nomment les actions accomplies et les objets manipulés. Cela afin de distinguer leur *dénotation* et leur sens respectif [cf. V.C.3-2) - p. 487]. C'est le rôle assigné à l'« échelle théorique de référence », dont la définition a été précisée au cours de ces travaux. Celle-ci relève du *monde des abstractions*, auquel appartient le raisonnement scientifique. Elle constitue la référence à laquelle peuvent être rapportées les « échelles », organisant les mots (leur *dénotation* et leur sens) à l'intérieur du *monde du discours* et du *monde de la vie* [cf. V.C.3-1) - p. 486]. Par ailleurs, la définition de la « confusion de sens » mérite d'être précisée [cf. V.C.3-3) - p. 489], en regard des analyses formulées plus haut (cf. p. 478).

V.C.2. Le sens du sens

1) Le désordre et la « saleté »

En juillet 2010, dans des circonstances imprécises⁴⁹⁷, je me suis penchée sur une question qui m'avait préoccupée à plusieurs reprises, celle que je rencontrais pour formuler la relation entre le mot « désordre », et les mots « saleté » et « salir ». Au cours des étapes de recherche antérieures, je me suis davantage intéressée au sens du « discours » de manière générale qu'au sens des mots eux-mêmes. Dans mes notes de recherche, comme le montre l'exemple ci-après, je me dispensais le plus souvent de faire référence à la présence des mots. J'avais recours, comme dans le compte-rendu de l'enquête, à des expressions telles que : « la saleté signifie... » ou « la saleté est... ». Dans de l'article rédigé à l'issue de la sixième étape de recherche, j'ai encore fait appel à une formulation métaphorique, montrant que le sens tacite du mot « saleté » n'est pas énoncé clairement :

Le désordre – perturbation de « *la juste place des choses* » – participe de la définition de la *saleté*. La *saleté* est *désordre*. Cependant, la perception commune rapportant le sujet de la *saleté* à celui des détritrus, la notion de *désordre* apparaît comme étrangère à ces questions. [Bodineau, 2009, p. 29].

La prise de conscience du rôle des mots dans les différents schémas est intervenue progressivement, en particulier au cours de l'étape relatée dans le présent chapitre. J'avais en effet constaté que l'emploi des mots du langage courant me renvoyait à leur *sens commun* (cf. « L'ambiguïté du langage courant » p. 463)⁴⁹⁸. Par ailleurs, en énonçant le fait que les mots ne désignent pas des objets mais des significations, je me heurtais à l'emploi du mot « sens » (cf. p. 464) : « *Il faudrait écrire : [« nettoyer »] n'a pas le sens d'action concrète, mais le sens de sens* » [JdR – 3/03/09].

Cette question se pose à nouveau, à propos du mot « désordre », au moment

⁴⁹⁷ La mention, portée sur le document manuscrit correspondant [30/07/10], indique que j'ai simplement eu envie, ce jour là, de « cogiter ». Il m'est fréquemment arrivé, durant ce long parcours de recherche, de m'arrêter à l'une des questions qui me préoccupaient et qui me venaient à l'esprit dans des circonstances diverses. J'ai nommé ces séances, plus ou moins rigoureuses et fructueuses, « mes cogitations ».

⁴⁹⁸ Voir aussi : « Les mots, les objets et les significations », (p. 470).

d'entamer les réflexions décrites ici. J'indique à ce sujet : « *quand je dis saleté-salir = sens de objet-action, alors désordre ? = Sens aussi = sens du sens ?* » [Doc. Manuscrit - 30/07/10]. En revenant sur les significations attribuées aux éléments composant le schéma de synthèse, durant les différentes étapes de la recherche, c'est-à-dire le « chaos » (ou « désordre »), et la « crise » (ou « dysfonctionnement social »), j'en arrive à distinguer :

- la partie implicite du « discours », considérée en tant qu'expression de sentiments irrationnels : correspondant au « chaos » ou « désordre »,
- la partie explicite, considérée comme la description d'éléments objectifs et concrets : qui correspond à la « saleté » et à la « crise »,
- l'analyse méta, formulée au cours de la recherche, qui établit que le « désordre » correspond à la signification de la « saleté » et de la « crise ».

Je prends conscience plus clairement, à cette occasion, que les différents schémas composés au cours de la recherche, sont formés de mots⁴⁹⁹. Je parviens alors à réaliser que le « désordre » n'est pas le sens figuré, ou le sens « second » des mots « saleté » et « salir » (le sens premier étant de désigner des objets et actions), mais le « vrai sens », ou sens tacite des mots eux-mêmes. Par ailleurs, la partie implicite du « discours », considérée comme irrationnelle et « hors sujet » (« chaos » et « désordre »), est en fait celle qui indique la signification tacite des expressions situées dans la partie explicite (« saleté » et « crise »)⁵⁰⁰.

⁴⁹⁹ Le document mentionné [Doc. manuscrit - 30/07/10], n'indique pas précisément comment cette prise de conscience est intervenue, mais laisse cependant penser que celle-ci résulte de la question évoquée plus haut (cf. note n°470, p. 464) qui concerne le rapport entre l'« échelle théorique de référence », au sein de laquelle les mots « objet » et « action » réfèrent à des concepts abstraits, et les raisonnements que je poursuis, à propos des mots « salir » et « saleté », qui réfèrent à leur sens courant, soit à la signification attribuée à des « objets » et « action » (selon leur contexte). Les mentions qui figurent aux différents niveaux de l'« échelle » (« saleté », « salir », « désordre »), sont des *mots* dont il s'agit d'établir le sens (j'ai ajouté « mot » à chacun des niveaux). C'est certainement de cette manière que « désordre » apparaît, non plus comme étant le sens de « la saleté » ou du « fait de salir », mais comme le sens des mots eux-mêmes. On verra que ce sont ces questions qui ont permis de définir le « statut » théorique de l'« échelle » et de lui attribuer sa dénomination (cf. p. 486).

⁵⁰⁰ Il faut rappeler ici que la particularité de la méthode d'entretien non directif (cf. Partie IV, p. 167), développée par Christiane Gilon et Patrice Ville, est précisément de n'exclure aucun des propos exprimés. Ceux-ci considèrent que tous les sujets abordés par les personnes auditées sont en rapport avec la question traitée, y compris ceux qui semblent « parler d'autre chose », et qu'il appartient aux chercheurs d'établir ce rapport. A ce propos, on peut considérer que c'est la « crise », au sens usuel de crise économique et sociale, qui est en quelque sorte étrangère au sujet de la « saleté ».

Je note, à ce propos [Doc. Manuscrit - 30/07/10], que la notion de « chaos » est celle que j'avais retenue, au moment d'élaborer la synthèse des analyses et l'élaboration du schéma, étant persuadée qu'elle représentait un élément essentiel (cf. Etape 1 – Partie IV, p. 191). La « chose cachée », c'est-à-dire la signification implicite du « discours » (soit le sens *occulté* des mots du langage courant) était bien à rechercher au travers de la notion de « chaos ». Celle-ci est l'expression métaphorique de la signification du mot « désordre », signification qui se rapporte à la fois au mot « crise » et au mot « saleté ». Cela permet donc de répondre à la question qui préoccupait les commanditaires, les enquêteurs et certaines des personnes auditées : celle de la nature de la relation existant entre les sentiments exprimés et la présence de débris dans l'espace public.

Comme on l'a vu, au cours des différentes étapes de la recherche, la mise en lumière du sens « occulté » est une entreprise fort complexe, qui exige le recours à des dispositifs largement « contre-naturels ». Ces considérations ont donc apporté un élément décisif dans l'aboutissement du *Modèle méta*. On a vu, en effet, au sein de la seconde partie de la thèse, (cf. Partie II, Figure II-6, p. 98), qu'une des fonctions du *Modèle* est d'organiser la relation entre les mots du « discours » : selon qu'ils sont considérés comme se rapportant à des éléments objectifs et concrets, ou à des éléments subjectifs relevant de l'« imaginaire », ces derniers indiquant le sens tacite des premiers.

2) Le « chaos » et le désordre

La relation existant entre les mots « chaos » et « désordre », n'a pas été établie au cours de la présente étape de recherche. Elle ne le sera que quelques temps plus tard, en janvier 2013.

Ces mots avaient été considérés, jusque-là, comme des synonymes, se rapportant tous deux à la partie implicite du « discours ». Mais le fait que le « chaos » soit une métaphore du « désordre » n'était pas apparu. C'est la raison pour laquelle les premières tentatives destinées à appliquer le *Modèle méta* aux thèmes des deux autres enquêtes (le « petit commerce » et les « relations de voisinage ») n'avaient pas été totalement concluantes. Le second exposé de mes travaux, en janvier 2013, au

cours du séminaire doctoral animé par Pierre Quettier⁵⁰¹, avait en effet révélé des difficultés sur ce plan.

Le travail, réalisé durant les semaines suivantes, a permis de définir la relation existant entre les mots « chaos », « désordre », et « saleté », et de préciser le mode de fonctionnement du *Modèle méta*. Le mot « chaos » (1) indique, de manière métaphorique, le sens du mot « désordre » (2), et celui-ci, à son tour, indique le sens tacite du mot « saleté » (3). Les mots qui apparaissent au sein des deux parties (implicites et explicites) du « discours », et que le *Modèle méta* vise à organiser, sont le premier et le troisième. Le second, qu'il s'agit de révéler est le mot « désordre ».

Ces travaux ont permis : 1) d'identifier les expressions métaphoriques relatives aux thèmes des enquêtes : l'« adultère » (ou plaisirs illégitimes) pour le sujet du « petit commerce », et la « guerre », pour le sujet des « relations de voisinage » ; 2) de montrer la nécessité d'identifier précisément les expressions métaphoriques, qui seront rapportées à la partie implicite du discours, représentée par la partie supérieure du *Modèle* (cf. « Le schéma du sens occulté » - Figure II-6, p. 98).

En effet, dans le cadre de ces enquêtes, les trois « mots clés » du « discours » n'ont pas été aussi apparents qu'ils l'avaient été dans le cadre de la première. Les descriptions métaphoriques avaient été prises en compte, au sein de leur compte-rendu respectif, mais elles n'avaient pas été retenues en tant qu'axe central des conclusions. Le travail consistant à finaliser le schéma de synthèse, illustrant les conclusions, n'avait pas été réalisé dans le cadre de ces deux enquêtes. Il faut rappeler que, pour le sujet de la « propreté », l'élaboration du schéma de synthèse consistait, précisément, à établir la relation entre le « chaos » et le sujet concerné.

Comme on l'a vu au sein des développements précédents portant sur l'application du *Modèle* au thème du « petit commerce »⁵⁰², celui-ci facilite l'identification, à posteriori, des « mots clés » résumant le « discours ».

⁵⁰¹ La préparation du premier exposé avait motivé la présente étape de recherche (cf. p. 480).

⁵⁰² Voir plus haut (Chapitre II, p. 405) ; et plus loin pour le thème des « relations de voisinage » (Chapitre II, p.526).

V.C.3. La mise au point conceptuelle du Modèle méta

1) La définition de l'échelle théorique de référence

A l'issue des travaux qui avaient permis de révéler la « confusion de sens » entre « jeter » et « salir », (Etape 3 – cf. Chapitre VI, p. 292), je me suis interrogée sur la manière dont les mots « jeter » et « détritrus » avaient pu apparaître. Comme on l'a vu au cours de la description de cette étape, au moment de réaliser le « schéma aux trois niveaux » (cf. Figure IV-14, p. 309 - appelé aussi « échelle aux trois niveaux », au sein du Journal de recherche), je cherchais à établir la correspondance entre les significations, illustrées par le schéma de synthèse, et la « réalité » de la vie courante. J'avais donc conclu que c'est en me référant au contexte de la vie pratique, que j'avais eu recours à ces mots⁵⁰³.

Compte tenu des derniers travaux relatifs au concept d'*indexicalité*, exposés dans le présent chapitre (et de la mise en évidence du rôle des mots, au sein des différents modèles conceptuels élaborés) j'observe à présent que l'« échelle », comportant « détritrus » et « jeter » aux degrés correspondant à « objet » et « action », est conforme aux significations issues des analyses méta, mais ne traduit pas les significations telles qu'elles apparaissent dans la vie courante. Les mots « objet » et « action », dans ce contexte, sont envisagés en tant que généralités et réfèrent à des concepts abstraits. Les mots « détritrus » et « jeter » ne désignent pas seulement des objets et actions. Comme tous les mots du langage courant, ils expriment également le sens qui leur est attribué⁵⁰⁴.

Je considère donc :

1) que l'« échelle », composée des mentions « objet », « action », « désordre » : « *est une échelle abstraite, théorique, que je pourrais nommer "échelle de référence"* » [JdR – 03/04/12].

2) que les « échelles », qui organisent les mots « détritrus » ou « jeter », et les mots « saleté » ou « salir », de différentes façons (soit au degré 1&2 des objets et actions,

⁵⁰³ Les actions sont en effet envisagées, au sein de ce schéma, en tant que suites de mouvements et manipulation d'objets.

⁵⁰⁴ Voir : « Figure II-8 : L'application de l'échelle théorique de référence – 1 » (Partie II, p. 101).

soit au degré 3 des significations), doivent être interprétées en fonction des différents contextes, au sein desquels ces mots apparaissent.

2) Le Modèle méta et le « retournement de sens »

Pour atteindre l'objectif assigné au *Modèle méta*, soit mettre en lumière la « confusion de sens » existant au sein du « discours », telle qu'elle a été décelée concernant les mots « saleté » ou « salir », et les mots « détritrus » ou « jeter », il est en effet nécessaire de prendre en compte le contexte formé par le *monde du discours*, correspondant aux premiers, et celui formé par le *monde de la vie*, correspondant aux seconds.

C'est à partir de ces réflexions qu'a été élaborée la version aboutie du *Modèle méta*, reproduit ici⁵⁰⁵, l'« échelle théorique de référence » s'appliquant donc de manière spécifique, à chacun de ces *mondes*.

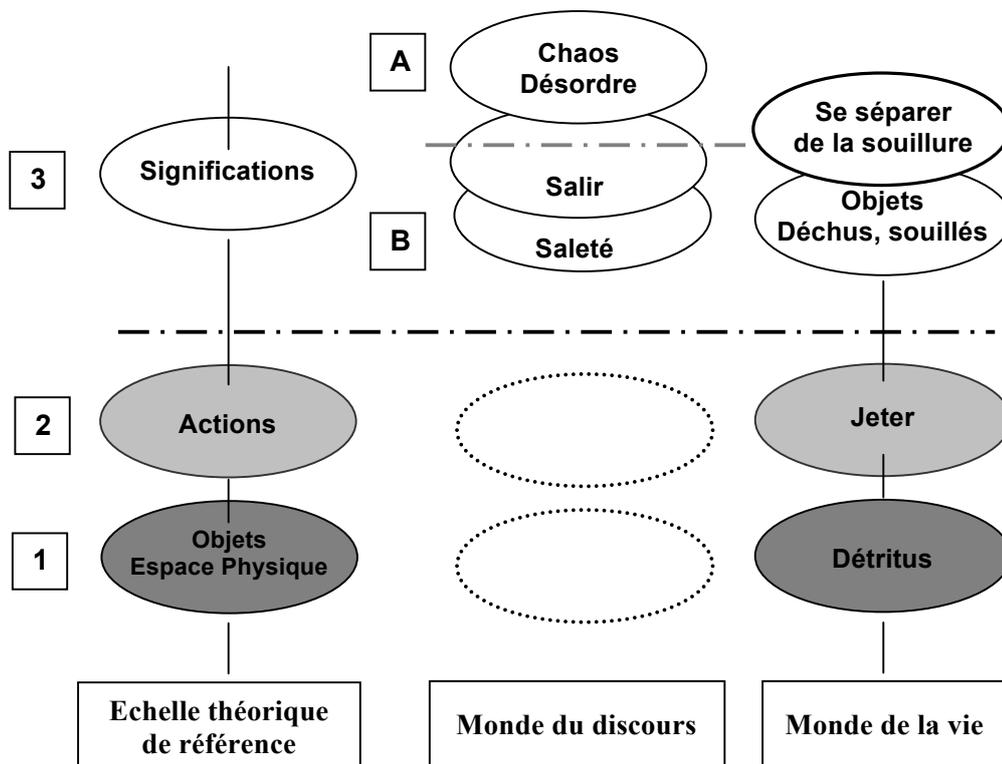


Figure V-22 : L'application de l'échelle théorique de référence – 2 (idem Fig.II.9)

⁵⁰⁵ Voir Figure II-9, (p. 104).

Ainsi définie, celle-ci permet de distinguer la *dénotation* d'un mot (l'objet ou l'action qu'il désigne) et le sens exprimé par ce mot. Elle permet, d'autre part, de différencier les mots qui, au sein du *monde de la vie*, nomment les actions effectivement accomplies et les objets manipulés, et les mots qui, au sein du *monde du discours*, nomment les objets et actions, *dont on parle*⁵⁰⁶, afin de déterminer leur signification respective.

Pour mémoire⁵⁰⁷, la première fonction du *Modèle* est d'identifier les mots du « discours » selon qu'ils sont considérés comme se rapportant à des éléments subjectifs, relevant de l'« imaginaire », ou à des éléments objectifs et concrets (cf. Figure II-6 - Partie II, p. 98). Ce sont les premiers qui, au travers d'expressions métaphoriques, expriment le sens tacite des seconds.

Afin d'accéder aux significations que les *membres* attribuent au sujet concerné, il est en effet nécessaire : 1) de révéler le sens tacite des mots du « discours » ; 2) de déterminer à quoi se rapporte le sens de ces mots (leur *dénotation*), dans le cadre de la vie pratique.

Comme on l'a vu précédemment⁵⁰⁸, c'est cette double opération qui réalise le « retournement de sens » recherché, c'est-à-dire le changement de cadre d'interprétation des phénomènes observés et de la teneur de la situation concernée. Le « problème de la saleté », considéré comme se rapportant à la présence de détritrus dans l'espace public (les déchets), se rapporte, en fait, à la question de l'absence d'accord social (le désordre), concernant la valeur et l'usage de l'espace public. La « traduction », réalisée entre les mots du *monde du discours* et ceux de la vie pratique, est celle qui permet de « déplacer » la question relative aux « causes » ou aux « raisons d'agir ». Celles-ci peuvent être envisagées en termes d'« intérêts

⁵⁰⁶ La formulation retenue ici, par commodité, correspond à l'interprétation de *sens commun* (qui est aussi celle du chercheur-*membre*). Comme on l'a vu, les propos du « discours » ne portent pas véritablement sur des objets et actions, mais sur leur signification (cf. : « Le monde de la vie et le monde du discours : les mots, le sens et la dénotation » - Partie II, p. 101). Dans le *monde* de la vie pratique, les mots expriment le sens attribué à des « objets définis » (ici : les déchets, soit des objets déchus ou souillés). Dans le *monde* du discours, ils expriment le sens attribué à l'*usage* de ces « objets définis », c'est-à-dire à ce qu'il convient d'en faire, comment et en quel lieu (ici : à la place réservée aux objets déchus ou souillés).

⁵⁰⁷ Et comme rappelé ci-dessus (cf. p. 482).

⁵⁰⁸ Voir : « Le changement de cadre d'interprétation : de l'objet à la place de l'objet », (Partie II, p. 104).

pratiques » qui guident les activités de la vie quotidienne, et non plus en termes de jugements de valeur, fondés sur les intentions supposées des acteurs (cf. le concept du *monde de la vie*, Lexique - Partie VII, p. 577).

3) A propos de la « confusion de sens »

Les conclusions des travaux décrits plus haut (cf. p. 478) indiquent : que la « confusion de sens » telle qu'elle a été définie dans le cadre de la recherche n'a pas lieu d'être dans le cadre du *monde de la vie* (les objets et leur contexte qui spécifie leur sens étant unis par une relation réflexive) ; que l'existence de la « confusion de sens » n'est concevable que dans le domaine du raisonnement scientifique (portant sur le *monde de la vie*). Il est donc nécessaire de rappeler ici, à quel *monde* se rapporte la « confusion de sens » que le *Modèle méta* vise à déterminer.

Comme on l'a vu précédemment⁵⁰⁹, celle-ci intervient dans les circonstances où l'on « parle du sens ». Il s'agit des conversations qui ont lieu dans la vie courante mais qui, au lieu de porter sur les activités de la vie pratique comme la plupart des conversations ordinaires, portent par exemple sur l'attitude des gens face à une situation donnée. Elles appartiennent au *monde du discours* qui correspond au raisonnement des *membres* (et des chercheurs-*membres*), et qui porte sur le *monde de la vie*. Les descriptions fournies se trouvent au niveau méta méta, par rapport aux activités de la vie pratique⁵¹⁰. Elles forment un discours sur le discours, qui ne consiste plus à « parler des choses », mais à « parler des significations », comme c'est le cas au cours des entretiens d'enquête.

C'est dans ces circonstances, que se produit une « confusion » entre le contexte formé par ces deux *mondes*. Le sujet concerné, et les mots qui le décrivent, sont considérés comme se rapportant aux objets et actions de la vie pratique (les déchets et leur manipulation), alors qu'il concerne un « problème » (le constat d'un

⁵⁰⁹ Voir : « Le *monde de la vie pratique* (de l'action) et le *monde du raisonnement* (du discours) », Partie IV – Etape 2, p. 255).

⁵¹⁰ C'est pour cette raison que ces conversations ont été définies comme appartenant, non pas au *monde de la vie*, mais au *monde du discours*, portant sur le premier (cf. Partie II, p. 109), et sont situées au niveau II de la figure (Figure II-11) représentant les niveaux logiques relatifs à la situation d'enquête. (Cette figure est reproduite au sein du paragraphe mentionné dans la note ci-dessus – Figure IV-8, p. 258).

« désordre »), soit la signification attribuée aux phénomènes observés⁵¹¹. Ainsi, le sens tacite des mots du discours est considéré comme un sens figuré ou un sens « symbolique », et ne peut apparaître en tant que tel. Il se produit une « confusion » entre la *dénotation* des mots relevant de l'un et l'autre de ces contextes. Dans le *monde de la vie pratique*, les mots expriment le sens attribué à des « objets définis » (ici : les déchets, soit des objets déchus ou souillés). Dans le *monde du discours*, ils expriment le sens attribué à l'*usage de* ces « objets définis », c'est-à-dire à ce qu'il convient d'en faire, comment, et en quel lieu (ici : à la place réservées aux objets déchus ou souillés).

Cependant, c'est en référence au sens tacite que sont élaborés les raisonnements des *membres*, à propos des « raisons d'agir ». Ces raisonnements se fondent sur la signification correspondant à la définition du « problème » (le non-respect des convenances), et pas sur la signification attribuée à l'action elle-même (la manipulation des déchets) ou à l'objectif visé par son accomplissement.

⁵¹¹ Voir : La définition de la situation étudiée (Partie II, p. 107)



Et vous ? À quoi pensez-vous qui n'est pas identique à ce que vous êtes en train de lire mais qui entretient pourtant un rapport, peut être difficilement formulable, avec ceci ? Si rien ne fait écho, ce livre vous tombera sans doute des mains.

Myriam Suchet – INDISCIPLINE ! – 2016, édition NotaBene

PARTIE VI :
LA CONSTRUCTION D'UNE
« SOCIOLOGIE DE L'INTERIEUR »
(2010- 2017)

Chapitre I : Des initiatives de quartier aux *Fabriques de sociologie* (2010-2013)

I.A - Introduction

La période relatée dans cette sixième partie de la thèse s'ouvre en 2010. Les premières expériences, qui ont participé à la construction d'une « sociologie de l'intérieur », coïncident avec les dernières étapes de recherche théoriques décrites dans la partie précédente.

Pour mémoire, la réalisation de l'enquête sur le thème des « relations de voisinage » s'est achevée en janvier 2010. Les derniers travaux d'analyse ont été réalisés au cours des mois suivants, en vue de la restitution des résultats qui a eu lieu au début du mois d'avril. Une des étapes de recherche (Etape 6) s'est déroulée durant cette même période du premier trimestre 2010⁵¹². La dernière (Etape 7) a eu lieu en avril 2012⁵¹³. Celle-ci a permis de faire aboutir le *Modèle Méta* tel qu'il a été présenté dans la seconde partie de la thèse⁵¹⁴.

1) *Les initiatives de recherche-intervention*

Les deux années qui séparent ces phases de recherche ont été consacrées aux activités qui seront décrites dans le présent chapitre :

- Un projet d'animation artistique intitulé « *Dédaldïlo* », mené avec les habitants du quartier de la ZAC Basilique de Saint-Denis, et réalisé de mai à juillet 2010, et à la même période de l'année suivante pour la seconde édition [cf. I.B -p. 496].
- Des journées d'études « *Recherche et intervention sociale* », organisées en avril 2011 en Mairie de Saint-Denis, impliquant des étudiants et doctorants, des acteurs du quartier impliqués dans Ces journées ont donné lieu à des recherches portant sur la

⁵¹² Voir plus haut (Partie V, p. 456).

⁵¹³ A l'exception de deux courtes phases de travail, intervenues en juillet 2010 et au début de l'année 2013. Voir plus haut (Partie V, p. 480).

⁵¹⁴ Voir la présentation du *Modèle méta*, (Partie II, p. 92) ; et « la schématisation des niveaux logiques » (p. 85).

posture du chercheur ou de l'intervenant, dans sa relation au « terrain » et aux personnes qui y sont impliquées [cf. I.C - p. 502].

- L'élaboration du séminaire de recherche « *Les Fabriques de sociologie : pratiques et modes de production des recherches en situation d'expérimentation sociale* », que j'ai initié à l'automne 2011, avec Pascal Nicolas-Le Strat, et dont la journée inaugurale s'est tenue le 14 janvier 2012, au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis⁵¹⁵ [cf. I.D - p. 510].

- Une expérience de « retournement de sens ». Celle-ci a consisté à appliquer les résultats des travaux réalisés sur les thèmes de la « propreté » et de la « sécurité », à une situation qui s'est présentée au début de l'année 2012, dans le cadre de mes activités associatives [cf. I.E - p. 510].

- Les débats intervenus au cours des secondes rencontres des *Fabriques de sociologie*, qui ont eu lieu à Rennes en juillet 2012, m'ont incitée à mener des recherches portant sur ma position dans le cadre de mes différentes activités. Ces travaux m'ont permis de faire évoluer le regard que je portais jusque-là sur mes propres activités et de considérer que, hors des situations formelles de recherche, je me situais néanmoins dans une « posture de recherche » [cf. I.F -, p. 519].

2) Les origines des « Fabriques » : des enjeux toujours présents

Au début de l'année 2013, j'ai rédigé un texte intitulé « *Chroniques des Fabriques* », qui rapporte les étapes de la création du séminaire de recherche et ses premiers mois d'activité, de septembre 2011 à janvier 2013 [Bodineau, 2013]⁵¹⁶. Ce texte, qui sera largement cité dans les paragraphes qui suivent, retrace l'historique du séminaire qui repose sur les enjeux ayant motivés le projet *Dédaldïlo*, c'est-à-dire la volonté d'enclencher « une nouvelle dynamique collective à l'échelle du quartier » permettant aux acteurs associatifs de retrouver des moyens d'action pour faire face aux difficultés rencontrées à cette période.

⁵¹⁵ Pour mémoire Pascal Nicolas-Le Strat était maître de conférences en sciences politiques à l'Université Montpellier 3, à cette période, et actuellement professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8, depuis septembre 2015.

⁵¹⁶ Les documents relatifs aux initiatives mentionnées ci-dessus, figurent en annexe du texte *Chroniques des Fabriques* [p. 65-76]

Ces enjeux étaient toujours présents, au moment où j’achevais la rédaction de ce texte en avril 2013, comme en témoigne les extraits reproduits plus loin (Chapitre II, p. 542). Je les ai également retrouvés sur ma table de travail, à la fin de l’été 2016, au moment de poursuivre l’analyse des conclusions de l’enquête sur le thème des « relations de voisinage », à l’aide du *Modèle méta*.

Ces analyses ont confirmé l’intérêt de déconstruire des expressions telles que « sécurité » ou « insécurité » et la nécessité de recourir au langage courant, pour accéder au sens que les acteurs sociaux accordent aux situations de leur vie quotidienne. Comme on le verra, la notion d’« insécurité » dissimule opportunément un « conflit indicible » qui heurte les idéaux de « mixité sociale ».

Ces travaux sont venus alimenter mes réflexions sur l’actualité de la situation de mon quartier, et sur la possibilité de poursuivre mon engagement dans des initiatives collectives. Car en effet, depuis la réalisation de l’enquête en 2010, la situation dans mon immeuble a évolué, confrontant les habitants aux mêmes difficultés que celles des habitants du quartier parisien de la Porte d’Orléans. C’est la raison pour laquelle j’ai choisi d’exposer ces analyses dans le cadre des présents chapitres, consacrés à la construction d’une « sociologie de l’intérieur ».

Le second chapitre comportera donc :

- Les analyses résultant de l’application du *Modèle méta* aux résultats de l’enquête sur les « relations de voisinage » [cf. II.A - p. 526].
- Les réflexions que celles-ci m’ont inspirée à propos de la situation de mon quartier d’habitation, envisageant la recherche comme perspective et condition de mon engagement social [cf. II.B - p. 545].
- Les dispositifs de recherche-action-crédation mis en œuvre dans le cadre du Master « Sciences de l’éducation » de l’Université de Paris 8, au cours des années 2012 à 2017 [cf. II.C - p. 551].

I.B - L'engagement dans une action de quartier (2010)

Cette initiative constitue la première opération de cette ampleur réalisée dans le cadre associatif, et parce qu'il forme le socle des rapprochements plus formels que je réaliserai par la suite, entre mes différents domaines d'activités. Il me donnera également l'occasion de formuler plus explicitement les réflexions issues des expériences antérieures et me permettra d'engager un travail de conceptualisation portant sur les questions de la « posture » du chercheur et/ou de l'acteur social, et de leur rapport à leur terrain de recherche ou d'intervention.

I.B.1. Une manifestation festive et artistique : Dédaldïlo

Le projet a été initié en 2010 par l'*Amicale des Arbalétriers*, l'association des locataires de mon lieu de résidence, l'îlot 9 de la « ZAC Basilique », que j'ai présentée précédemment (cf. Partie III, p 121)⁵¹⁷. Il a été réalisé par un groupe d'habitants, avec l'aide des artistes d'*Histoires de Sons* et du *Théâtre d'Or*, membres du Collectif associatif animant des ateliers dans le quartier (cf. p. 124).

Il prévoyait d'organiser une « déambulation sonore et vocale » au travers des rues du quartier et des espaces communs des immeubles, dénommés « îlots ». Des « escalas », aménagées tout au long du parcours, offrait un espace aux spectacles et animations proposées par différentes associations du quartier. Pour une partie de ces îlots, les habitations sont situées à l'étage sur des « dalles » reliées entre elles par des passerelles, le rez-de-chaussée étant occupé par une galerie commerciale. L'idée d'une déambulation sur ces dalles a inspiré aux artistes le nom de *Dédaldïlo*.

La déambulation a été préparée durant les mois de mai et juin, au cours d'ateliers baptisés : « construc'chars », « habill'costumes » et « pancart'mots », réunissant des adultes et des enfants. Les deux éditions de la manifestation ont eu lieu au début des mois de juillet 2010 et 2011.

Le projet est né des réflexions portant sur l'inscription des activités associatives dans la vie du quartier. L'*Amicale* ne parvenaient pas à mobiliser les habitants au-delà

⁵¹⁷ *Au bord du tram*, association des locataires d'un immeuble voisin, s'est associée au projet au cours de la seconde édition.

d'un cercle « d'actifs » relativement restreint, et les relations entre les adultes et les enfants, ou les adolescents, étaient parfois tendues. Le contexte de cette initiative a été exposés dans un document rédigé en novembre 2010, présentant le projet de l'édition 2011 et le bilan de l'édition précédente, dont sont issus les paragraphes qui suivent [Bodineau, 2013, annexe 1 - p. 65-70].

1) Le contexte du quartier : inquiétude et découragement

La situation du quartier peut se résumer, à grands traits, de la façon suivante. A sa construction, il a accueilli de nombreuses familles de catégorie dite « moyenne », attirées par sa situation géographique et l'originalité de son architecture. Parmi elles, des militants de mouvements politiques ou associatifs désireux de s'engager dans la vie sociale du quartier. Des Amicales de locataires se sont rapidement constituées dans chaque îlot.

Puis, en raison du départ des premiers occupants, de l'affaiblissement des mouvements collectifs, des difficultés liées à des problèmes de délinquance, de cohabitation des générations, de l'appauvrissement des familles des classes populaires, et du vieillissement rapide des immeubles, le quartier, vingt-cinq ans plus tard, a largement perdu de son attractivité et de son dynamisme. Beaucoup « d'anciens » se sentent épuisés et les nouveaux arrivants ne prennent guère la relève. C'est dans ce contexte que l'Amicale des Arbalétriers (îlot 9), une des associations de locataires encore actives dans le quartier, a pris l'initiative du projet.

Le sentiment des membres de l'Amicale était que, malgré des épisodes difficiles, une certaine qualité des relations sociales s'était maintenue. Or dernièrement, la rotation des habitants s'est accélérée, les appartements disponibles accueillant de plus grandes familles que les précédentes et dans des situations sociales plus précaires.

Au printemps 2010, à la faveur des beaux jours, les espaces communs sont devenus le terrain de jeu d'un très grand nombre d'enfants et d'adolescents, pour la plupart inconnus des habitants. Le bruit permanent, en journée et tard dans la soirée, les détritus répandus, la casse fréquente de vitres, portes et autre équipement, ont rapidement porté le quotidien à la limite du vivable.

Le plus inquiétant, pour les membres de l'Amicale, était de constater qu'ils ne parvenaient pas à intervenir auprès des enfants, comme ils l'avaient fait avec les générations précédentes. Le manque de relation entre adultes semblait offrir aux plus jeunes des espaces libres de toute contrainte. Les jeux les plus dangereux pouvaient se dérouler sous les fenêtres des habitants, le risque que les parents en soient informés étant écarté.

L'inquiétude et le découragement ont gagné les membres les plus actifs de l'Amicale. Les fondations de leur patient travail semblaient réduites à néant. Il leur restait à choisir entre renoncer, quitter le quartier peut-être, et « recommencer à zéro », dans des conditions qui leur semblaient plus difficiles que par le passé.

2) Les enjeux: inverser la spirale négative

« Recommencer » signifie en effet, trouver d'autres modes de fonctionnement, plus en phase avec les habitants d'aujourd'hui, mettre en doute ce qui semblait acquis, reconstruire un noyau de relation, faire des expériences, accepter les erreurs. Encore fallait-il en avoir et l'envie et la force. Dédaldilo, démarrant concrètement en mai, est arrivé à point nommé. La préparation de la manifestation a constitué un support précieux pour dépasser cette étape et s'engager dans une nouvelle démarche.

L'enjeu de Dédaldilo est d'enclencher une nouvelle dynamique collective à l'échelle du quartier, et de susciter des initiatives de la part des habitants, dans le cadre d'un moment festif, mais aussi à d'autres occasions au cours de l'année.

Le succès de la manifestation, et ses effets positifs sur les relations entre adultes et enfants, ont convaincu les personnes engagées dans ce projet qu'il est encore possible d'enrayer la spirale négative à l'œuvre dans le quartier. Mais il leur paraît crucial que cette seconde édition apporte des avancées significatives. L'équipe actuelle n'aura pas la force de renouveler son investissement durablement. L'élan créé par la première édition est un atout dont il faut profiter aujourd'hui. Aussi espèrent-elle convaincre ses partenaires de la nécessité de concentrer leurs efforts pour la mise en œuvre de l'édition 2011 [p. 65-66].

I.B.2. Changer le mode d'intervention des associations

L'idée, selon laquelle les activités menées au sein du local associatif contribueraient à la vie sociale de l'immeuble et du quartier, ne s'était pas confirmée. Très peu d'habitants du quartier y participaient et les ateliers se déroulaient finalement à huis clos. Le fait que le local ait été fracturé à plusieurs reprises, vraisemblablement par de jeunes adolescents du quartier, nous avait permis de réaliser que celui-ci, que nous envisagions comme un espace ouvert, était peut-être vécu comme étant « confisqué » par les associations.

Les expériences réalisées par la suite semblaient confirmer la nécessité de l'ouvrir davantage aux habitants de l'immeuble. Il a accueilli les fêtes familiales, durant le week-end, des goûters ont été organisés avec les femmes, qui ont facilité les relations avec les enfants. Une animation pour les enfants a été organisée par l'Amicale et les associations membres du Collectif, à l'occasion du repas annuel de l'îlot 9.

Par ailleurs, l'association *Histoires de Sons*, membre du Collectif, menait depuis quelques années un projet culturel à destination des enfants du quartier, soutenu par les services culturels de la Ville de Saint-Denis. Le projet consistait à réaliser un spectacle, avec des enfants de familles immigrées installées récemment dans le quartier, à partir des histoires que les enfants se faisaient raconter par leurs parents. Les responsables des services culturels et de la « démarche-quartier » du centre ville, avaient souhaité que le projet soit davantage inscrit dans la vie du quartier, le recrutement des enfants posant en effet quelques difficultés. Les artistes de l'association m'ont sollicitée afin de faire évoluer leur travail dans ce sens.

Pour ma part, compte tenu de la disparition des associations de locataires des immeubles du quartier, j'estimais qu'il était nécessaire d'élargir le champ d'activité de notre association au delà des limites de notre « îlot ». J'ai donc saisi cette opportunité pour engager une démarche dans ce sens.

1) Rendre l'initiative aux habitants

L'équipe du projet *Dédaldïlo* défendait l'idée de « rendre l'initiative aux habitants », en constatant que : « les opérations menées par les intervenants culturels et sociaux,

sont le plus souvent conçus “pour” un public donné, et rarement “avec” ou “en soutien à”, si bien qu’ils n’ont pas l’impact souhaité sur la dynamique sociale ». Les objectifs ont été formulés comme suit : créer des relations de voisinage, entre adultes et adultes/enfants, à l’intérieur des « îlots », et entre eux ; investir les espaces des immeubles, aujourd’hui dégradés et désertés par les adultes ; réactiver les forces associatives du quartier ; développer de nouveaux modes de collaboration avec les acteurs professionnels, permettant de redonner l’initiative aux habitants [p. 65].

On a vu précédemment, que les premières années d’apprentissages m’avaient permis de modifier ma conception de l’intervention associative et de revendiquer la pertinence du savoir profane (cf. Partie IV, p. 280). J’ai rapporté également les expériences qui m’ont fait prendre conscience du fait que les initiatives des services municipaux imposaient en quelque sorte leur propre cadre de référence, celui n’étant « ni explicite, ni interrogeable », et ne parvenaient pas à intervenir dans les relations sociales de proximité⁵¹⁸. Les difficultés, évoquées ci-dessus, que l’association *Histoire de Sons* pour entrer en contact avec les familles du quartier, me semblaient révélatrice du fonctionnement des projets sociaux ou culturels, élaboré hors du contexte de leur réalisation. Je considérais donc à présent que, pour que les interventions aient un réel impact sur les difficultés rencontrées, il fallait que les habitants s’engagent eux-mêmes dans des actions.

2) Un bilan positif

Le bilan de l’édition 2010 de l’opération *Dédaldilo* a conforté la pertinence de cette démarche :

Ce défilé tonitruant a été partout bien accueilli. [...] Dans un contexte ouvert, chaleureux, confiant, les tensions s’estompent et les rencontres sont possibles.

⁵¹⁸ « [...] les enquêtes et les premières étapes d’élaboration théorique m’avaient permis de mesurer à quel point la perception des réalités peut être différente, selon que l’on se place du point de vue des acteurs ou du point de vue des institutions qui interviennent de différentes manières dans la vie de ces acteurs. La difficulté ne réside pas dans cet écart lui-même, qui s’explique aisément par la différence des positions des uns et des autres, face à ces réalités. Elle réside dans la méconnaissance ou la négation, par les divers intervenants, de cet écart et de ses conséquences. C’est donc la « vision du monde » des intervenants institutionnels qui s’impose en toute circonstance, et qui justifie les formes de l’action publique. La « participation » qui est proposée aux acteurs est une invitation à partager cette « vision du monde ». Toute tentative de s’en extraire est vécue comme une contestation, une opposition à la collaboration « constructive » proposée » [Bodineau, 2013, p. 33-34].

Le regard des uns sur les autres a notablement changé. Au cours des semaines suivantes, les adultes ont pu constater l'amélioration de la relation avec les enfants. Il est possible d'avancer que le succès de la journée est en rapport avec la démarche des organisateurs, dont le but était de proposer un temps de rencontre, sans intention « d'éduquer », de « socialiser », de « cadrer », ou d'apporter quoi que ce soit dont la population locale serait dépourvue. Il convient en effet de s'interroger sur le sens des interventions à caractère culturel ou social, qui visent à « intégrer » des personnes dans un « cadre », rarement explicite et le plus souvent fixé sans elles. [...] La démarche de *Dédaldilo* est plutôt « d'inverser la donne ». C'est en se risquant hors de leur propre « cadre », que les organisateurs ont pu faire une place au « cadre des autres », et proposer un espace ouvert aux rencontres [p. 68].

Ce bilan positif a permis de poursuivre les réflexions sur la question du travail bénévole ou professionnel, et de proposer un statut « d'intervenant local » :

La mise en œuvre d'une telle manifestation impose des contraintes, équivalentes à celles d'une activité professionnelle.

[...] *Dédaldilo* a mis en évidence le besoin de prendre en compte des fonctions situées à « l'intermédiaire » du champ des activités bénévoles et du champ professionnel. Il s'agit de fonctions qui incombent à des gens « du cru », impliqués dans le tissu local, et qui nécessitent un engagement de caractère professionnel. La limite de ces champs d'intervention n'est pas facile à déterminer, et la mise en application de ces réflexions ouvrira certainement de nombreuses questions. Mais le fait de révéler des interrogations qui émergent de l'action de terrain est un des axes centraux du projet [p. 69].

Comme je le mentionnerai plus loin, *Dédaldilo* ne connaîtra pas de suite, faute de financements suffisants⁵¹⁹. La perspective de réduire le projet à l'organisation d'une journée festive, sans renouveler les temps d'ateliers préparatoires ne m'a pas convaincue. J'estimais que cela revenait à nier le sens de notre démarche.

⁵¹⁹ Voir plus bas, (p. 546) ; pour plus amples détails, voir *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013, p. 7-9] – L'édition 2011 avait bénéficié d'un budget de vingt-deux mille euros, en raison d'un apport de seize mille euros de la fondation Vinci. Celle-ci avait proposé à la Ville de Saint-Denis de solliciter des associations pour répondre à son appel à projet « Cité solidaire ». Cet apport n'étant pas reconductible, le budget d'une prochaine édition aurait été amputé d'autant.

3) De l'action associative à l'expérimentation sociale

En présentant les deux éditions de la manifestation, j'ai quelque peu anticipé sur la chronologie des événements de cette période des années 2010 et 2011. A la fin de l'année 2010, je me suis en effet engagée dans la préparation de journées d'études, exposées ci-après, en collaboration avec des doctorants du Laboratoire Expérice de l'Université de Paris 8. Elles ont eu lieu en avril 2011, juste avant la mise en route de la seconde édition de *Dédaldilo*. C'est au cours de l'élaboration de ces journées, dont l'équipe du quartier était partie-prenante, que nous avons pu prendre conscience de la portée de notre initiative en termes d'« expérimentation sociale »⁵²⁰.

I.C - Les journées d'étude « Recherche et intervention sociale » (2011)

I.C.1. Une réflexion entre acteurs et chercheurs

Comme je l'indique dans le texte qui suit, les journées d'études avaient pour objectif d'inviter des chercheurs, des acteurs associatifs et professionnels, à mener ensemble une réflexion sur leurs pratiques et leurs rapport à leurs « terrains » d'intervention [Bodineau, 2013, p. 6] :

Au travers de cette initiative, je poursuivais plusieurs objectifs : proposer un projet collectif aux doctorants des sciences de l'éducation de l'Université Paris 8, membres du Laboratoire *Expérice* ; travailler la problématique de ma trajectoire de recherche (l'articulation entre la recherche théorique, la recherche de terrain et les expériences associatives) ; inviter des chercheurs et acteurs, professionnels ou militants, à questionner ensemble leurs pratiques et leurs rapports aux acteurs sociaux présents sur leurs terrains d'activité ; créer une occasion de collaboration entre l'Université et la Ville de Saint-Denis.

⁵²⁰ J'ai adopté cette expression un peu plus tard, à la lecture des textes de Pascal Nicolas-Le Strat, au moment de mes premiers contact avec lui en vue de l'élaboration du projet *des Fabriques de Sociologie* [cf. Bodineau, 2013, p. 10].

Sous le titre : *Recherche et intervention sociale : où se situe le chercheur, où se cache le citoyen ?*, la manifestation, organisée en Mairie de Saint-Denis les 1^{er} et 2 avril 2011, a proposé de débattre autour de trois thèmes⁵²¹ :

- Praticiens-chercheurs : qu'est-ce qui caractérise la « posture » du chercheur ? Dans quelles conditions peut-on en faire l'apprentissage ?
- Recherche et enjeux sociaux : comment la recherche s'inscrit-elle dans la commande sociale ?
- La compétence sociale des usagers et des citoyens : experts du « dedans » et du « dehors », qui est compétent ? Collaboration ou conflit ?

L'équipe de l'opération *Dédaldilo* a participé aux rencontres et les artistes ont contribué à l'animation de la soirée conviviale organisée en collaboration avec le collectif du *60 Adada* (collectif d'artistes plasticiens), sous le titre : *Adada accueille Paris 8*. Cette participation a marqué une première étape, vers la prise en considération par l'équipe de la dimension d'expérimentation artistique et sociale de son initiative

I.C.2. L'implication sociale du chercheur

Au moment de la préparation des journées d'étude, mon objectif professionnel était de développer des activités de consultante. Je cherchais le moyen de mettre à profit mon travail de recherche et mon expérience associative, pour développer des projets professionnels. A l'occasion des séminaires de recherche auxquels je participais, je me suis rendue compte que j'intervenais dans les débats, plus souvent au titre de mes expériences personnelles et associatives, qu'au titre de mes travaux de recherche. Cela m'embarrassait quelque peu, parce que je ressentais des difficultés à me situer en tant que chercheuse. Mais, dans le même temps, je mesurais que mon expérience apportait des éléments d'analyse pertinents, qui retenait souvent l'attention des participants. Je souhaitais donc formuler plus clairement l'articulation de ces différentes activités, expériences et connaissances.

C'est à partir des analyses exposées ci-dessous, proposées au groupe des étudiants et doctorants investis dans la préparation des journées d'études, que le programme de la

⁵²¹ Voir le programme des journées [Bodineau, 2013, annexe 2 - p. 71-72].

journee a été élaboré. J'ai présentée ces analyses au cours de mon exposé d'introduction des journées. Cette initiative a été la première expérience de « mélange des genres » entre mes activités universitaires et associatives. Elle m'a donné l'occasion de formuler les questions qui ont fondé la création du projet *Dédaldilo* (voir ci-dessous), et préfigurait, sans que je le sache encore, la mise en place des *Fabriques de sociologie dyonisiennes*.

1) Le schéma des « triangles »

Selon ma pratique habituelle, j'ai mené cette réflexion en élaborant différents schémas. J'ai tracé un premier schéma, sous forme de triangle qui représentait « *la pratique de la recherche* ». Il comportait : au sommet, la recherche ; à l'angle gauche, les enquêtes de terrain (activités professionnelles) ; à l'angle droit, la dimension personnelle (l'implication sociale, les activités associatives). J'ai tracé ensuite une seconde version, permettant de représenter à la fois la problématique de la recherche et celle des situations d'intervention [cf. Bodineau, 2013, annexe 4 - p. 75-76].

Comme le montre la figure ci-dessous, ce schéma représente : au sommet, la théorie (champ conceptuel, principes qui sous-tendent l'action) ; à l'angle gauche, le terrain (lieu de la mise en pratique, et lieu du « public destinataire » de l'action) ; à l'angle droit, l'acteur-chercheur (son expérience son implication). Puis j'ai développé ces pistes de réflexions, en considérant que ces activités ne se déroulaient pas dans un « laboratoire », mais dans la « vie réelle ». Elles sont donc inscrites dans le champ plus large des enjeux sociaux.

Ce schéma permet de formuler quelques questions relatives à la posture de l'acteur ou du chercheur. Est-il seulement intervenant, expert, situé dans cette première dimension (niveau 1). Est-ce qu'il s'adresse à un public « destinataire » de ces interventions, des « usagers », des « bénéficiaires », des « objets » ou « sujets » de recherche ? Ou est-il également un citoyen, inscrit dans le même *monde social* que les personnes qui vivent sur le lieu de la recherche ou de l'intervention ? Sauf à considérer qu'il se situe hors de la société, l'acteur-chercheur est forcément impliqué dans une relation avec les gens et avec les questions qu'il est en train de traiter.

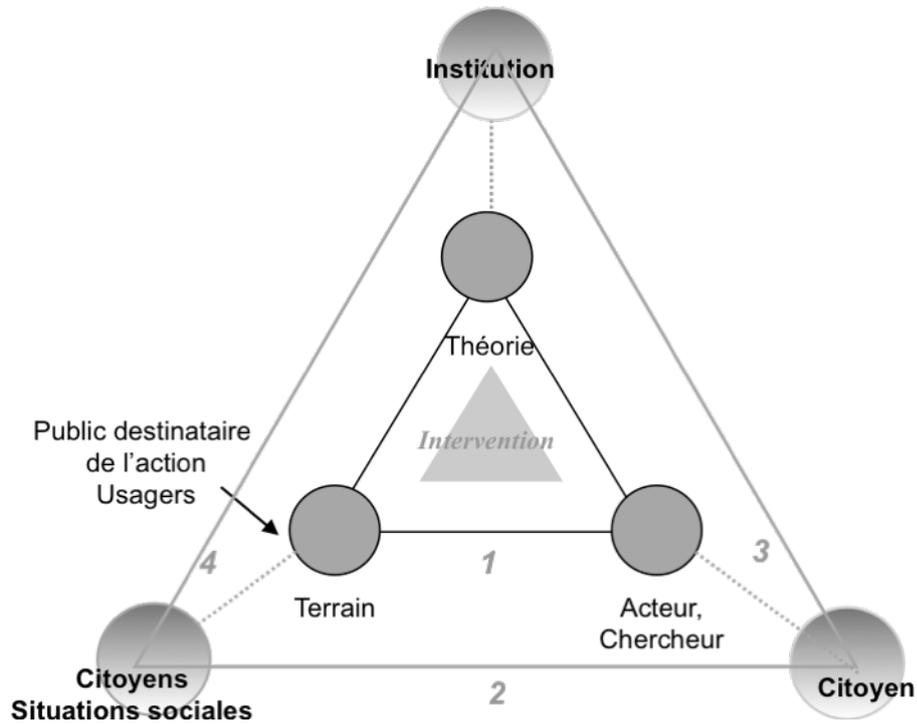


Figure VI-1 : Les enjeux sociaux de la recherche ou de l'intervention

Ces questions se développent de la manière suivante [cf. Bodineau, 2013, annexe 4 - p. 76] :

- 1) L'écart entre la posture d'acteur et celle de citoyen (3): est-ce qu'en tant qu'acteur, on ne s'éloigne pas du point de vue du citoyen ?
- 2) La différence de « statut » entre usagers, bénéficiaires, etc., et citoyens (4) : est-ce que dans les démarches « participatives » courantes, on ne passe pas, justement, du niveau 2 au niveau 1, c'est-à-dire du citoyen à l'utilisateur, et de l'intérêt général à l'intérêt particulier. Les usagers étant le plus souvent invités à faire part de leurs doléances, par rapport à un sujet ou un projet donné
- 3) La position des associations d'habitants, d'utilisateurs, etc. : sont-elles l'émanation des citoyens ? Ou est-ce qu'en pratique, elles ne se trouvent pas dans la même position que les acteurs professionnels ? C'est-à-dire qu'elles interviennent « sur » une situation, ou « pour » un public, et non pas en tant que groupe de citoyens agissant sur leur propre situation.

La seconde question, celle-ci fait en effet référence à mes observations au cours des réunions publiques⁵²². On verra, au travers l'exemple rapporté plus bas (cf. p. 510), que pour modifier ce rapport entre « demandeurs » et « fournisseurs » de solutions, il est nécessaire de disposer d'outils conceptuels soigneusement élaborés, outils qui selon moi font justement défaut aux professionnels de l'action sociale.

La troisième question sera au cœur des débats qui ont eu lieu durant l'atelier des *Fabriques de sociologie* de janvier 2013, au cours duquel des militantes associatives ont fait part de leurs réflexions sur leur position et sur la question du « décalage » existant entre la position des élus, des intervenants et des habitants (cf. ci-dessous, Chapitre II, p. 548).

I.D - La création des « Fabriques de sociologie » (2011-2012)

Après la tenue des journées d'études, Alain Bertho, que j'avais sollicité pour animer l'une des tables rondes, m'a invitée à venir rendre compte des débats, au cours d'un séminaire de recherche qu'il organisait en mai 2011, dans le cadre des activités de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (dont il est aujourd'hui le directeur). J'ai donc participé à ce séminaire, intitulé « *Recherche impliquée en banlieue ; quelle déontologie* », durant lequel j'ai présenté un court exposé. C'est à cette occasion que j'ai imaginé l'expression « sociologie de l'intérieur », que j'avais choisie pour titre de mon intervention.

Alain Bertho m'a alors incitée à présenter un dossier, en réponse à l'appel à projet 2011 de la MSH, dans le cadre de l'axe de recherche « *Penser la ville contemporaine* » qu'il coordonnait. La deuxième édition de *Dédaldilo* étant en cours, j'ai différé ma décision. Prenant contact avec lui en septembre, je comptais décliner sa proposition qui me semblait au delà de mes compétences et, par ailleurs, je ne pouvais répondre à l'une des conditions de l'appel à projet qui exigeait la

⁵²² Les réunions publiques auxquelles j'assistais ne plaçaient jamais les habitants en position de contributeur à l'analyse d'une situation problématique, et à l'élaboration collective de moyens d'action. Les professionnels se trouvaient ainsi sommés d'apporter des réponses aux doléances des habitants. Au cours des réunions portant sur la question de la « saleté de la ville », les agents se trouvaient en situation très inconfortable, sommés de se justifier devant les habitants et devant les élus. L'absence de réflexion sur la conception du dispositif de ces rencontres avait pour effet d'installer des situations de face-à-face conflictuelles et inopérantes.

collaboration de deux universités. Alain Bertho m'a conseillée de m'adresser à Pascal Nicolas-Le Strat, alors maître de conférence à l'Université de Montpellier 3.

Après quelques échanges, nous décidons d'engager ce projet ensemble, en réunissant trois équipes : des chercheurs, des professionnels de l'action sociale, des acteurs associatifs et des artistes de Montpellier, Rennes, et Saint-Denis. Intitulé : « *Les fabriques de sociologie : pratiques et mode de "production" des recherches en situation d'expérimentation sociale* », le projet du séminaire a été retenu par la MSH Paris Nord.

La première séance a eu lieu en janvier 2012, accueillie par le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis. L'élaboration du projet et la première année d'activité sont relatées en détail, dans le texte *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013]. Un site internet a été créé dès la mise en place du séminaire, rénové en 2015⁵²³. Je ne donnerai donc ici qu'un rapide aperçu des objectifs du séminaire et de ses activités.

L'atelier de janvier 2012, réunissant l'équipe de Saint-Denis, a fait l'objet d'un « exercice pratique » qui est rapporté ci-dessous (cf. « Un exercice de retournement de sens en situation », p. 510). La seconde séance du séminaire « national » qui a eu lieu à Rennes en juillet 2012, est présentée plus loin (cf. p. 519). L'atelier de organisé à Saint-Denis en janvier 2013, réunissant des acteurs associatifs et des artistes de Saint-Denis ainsi que des chercheurs, est mentionnée au chapitre suivant (cf. Chapitre II, p. 548). Depuis novembre 2014, trois séances sont organisées annuellement dans les locaux de l'Université Paris 8⁵²⁴.

I.D.1. La démarche des Fabriques de sociologie

Je présente ici les réflexions indiquant les principaux axes du projet, que j'expose au cours de mes échanges avec Pascal Nicolas- Le Strat [Bodineau, 2013, p. 9-10].

Le projet se situerait dans la catégorie « recherche exploratoire » et porterait sur l'organisation de rencontres entre des équipes impliquées dans des expériences de terrain associant chercheurs, praticiens et/ou citoyens. Le but

⁵²³ <http://www.fabriquesdesociologie.net/> - Le site a été créé par Yves Koskas, dit « l'Ours » : <https://www.artemisetsonours.fr/>

⁵²⁴ Voir la présentation : <http://www.fabriquesdesociologie.net/seminaire-national-des-fabriques/>

étant d'étudier ces expériences, de les valoriser et de favoriser la constitution d'un réseau de recherche dans ce domaine (selon des modalités qui sont à construire). [MB-19/09/11]

Pascal me décrit ses axes de travail et ses expériences de terrain et je prends connaissance des travaux des chercheurs qu'il propose d'associer à notre initiative. Je m'atèle à la rédaction du document, nos échanges nourrissant la construction et la formulation du projet :

La réflexion sur le fond permettra sans doute d'amorcer des pistes concernant la forme des rencontres, pour qu'elles soient en elles-mêmes une expérimentation. Comment, par exemple, permettre aux participants d'articuler le projet avec leurs propres actions sur leurs terrains ? C'est la question que je me pose pour mon opération de quartier. Il s'agirait d'en indiquer les principes, la forme naîtra des rencontres elles-mêmes. [MB-24/09/11]

Idem Je retiens la notion de « production » de la recherche, qui formera un des axes de travail des *Fabriques* :

La « production » de la recherche me semble une dimension essentielle. En quoi consiste « la recherche » en tant qu'activité (sociale) concrète. Cette question pourrait être un des axes des rencontres : qu'est-ce qui la caractérise ? En quoi se distingue-t-elle des activités de réflexion et d'analyse « banales » ? En quoi peut-on défendre le caractère scientifique de travaux qui ne sont pas inscrits dans le cadre de la recherche « instituée ». [MB-24/09/11]

I.D.2. Les Fabriques de sociologie en 2017

1) Le séminaire national

Le site consacré aux activités du séminaire ouvre sur cette présentation⁵²⁵ :

Les *Fabriques de sociologie* est un espace de recherche en sciences sociales qui n'est pas réservé aux seuls chercheur-euse-s mais qui associent des professionnels de plusieurs champs d'activité (art, social, éducation, urbain, architecture), des militants et activistes, des autodidactes de la recherche, des étudiant-e-s en sciences sociales, des chercheurs universitaires ou non.

⁵²⁵ Voir note ci-dessus (n°523).

Ce dispositif s'appuie sur trois orientations :

- ° La volonté d'être un espace dont les participants peuvent se saisir en fonction des opportunités et rencontres pour le faire évoluer et s'en servir comme base pour d'autres initiatives ;
- ° une orientation épistémologique et méthodologique en lien avec la recherche-action et recherche-expérimentation, dans une perspective critique et non-surplombante de la recherche ;
- ° le choix de considérer la recherche comme une activité dépassant les statuts et légitimités institutionnelles et se conjuguant avec une pluralité d'autres pratiques.

Le site des *Fabriques de sociologie* :

associe de nombreux blogs de chercheurs avec l'objectif de faciliter le partage et la mutualisation des expériences, en favorisant en particulier la socialisation des « écritures impliquées » (journal de recherche, carnet de bord, correspondances entre acteurs, récit d'expérience individuelle et collective...).

Il est composé de plusieurs rubriques, qui s'étoffent progressivement :

- Un corpus d'articles : « qui interrogera tant les cadres conceptuels que les orientations méthodologiques des recherches critiques et situées, en facilitant leur mise en discussion et en réflexion et en dynamisant les controverses intellectuelles indispensables à une recherche qui se maintient ouverte et créative »
<http://corpus.fabriquesdesociologie.net/>
- Une Encyclopédie des Fabriques : répondant à l'attention portée « aux enjeux de “formation à la recherche”, que cette formation concernent les étudiant-e-s et doctorant-e-s, les acteurs et professionnels d'autres horizons mais tout aussi bien les chercheur-e-s expérimenté-e-s soucieux de leur formation permanente »
<http://encyclopedie.fabriquesdesociologie.net/>
- Les écoles mutuelles des Fabriques : qui permettra « la constitution de “communautés de travail” en ligne (travail collaboratif) »
<http://ecolemutuelle.fabriquesdesociologie.net/>
- Les Fabriques en fabrication : destinée à accueillir les archives et des documents portant sur la vie interne du séminaire : <http://www.lfef.fabriquesdesociologie.net/>

I.E - Un exercice de retournement de sens en situation (2012)

I.E.1. Présentation : la recherche à l'épreuve de l'action

On a vu précédemment des exemples montrant la manière dont mes expériences personnelles ont nourri l'interprétation des propos recueillis au cours des entretiens⁵²⁶. L'expérience relatée ici décrit une situation « inverse » : les questions, étudiées au cours de l'enquête réalisée dans le quartier de la Porte d'Orléans, se sont posées concrètement au sein de mon immeuble, au début de l'année 2012.

L'association à laquelle j'appartiens, mentionnée plus haut (cf. p. 424), était confrontée durant cette période, à l'initiative d'un groupe de locataires revendiquant la fermeture des accès de l'immeuble, et l'installation de caméras de surveillance. L'équipe de l'association s'était opposée, de longue date, à la mise en place de ces « solutions techniques » adoptées dans la plupart des immeubles du quartier de la « ZAC Basilique ». Elle se trouvait en position difficile pour entamer le dialogue avec le bailleur de l'immeuble, dans le cadre du projet de rénovation qui s'engageait⁵²⁷.

La question de la « sécurité » risquait fort d'occuper le centre des débats à venir, comme ce fut le cas au cours des opérations de rénovation du quartier. L'équipe de l'association souhaitait que les pétitionnaires puissent être entendus, par les représentants du bailleur et de la municipalité, dans le cadre d'une réunion spécifique, qu'il s'agissait donc de préparer. L'enjeu principal résidait dans le fait d'éviter les oppositions frontales entre les tenants de la fermeture des accès et les opposants ; entre les « accusateurs » des « jeunes » et leurs « défenseurs », ou entre les « réalistes » et les « idéologues ». L'équipe de l'association savait aussi, d'expérience, qu'elle serait sommée de prendre position « pour ou contre » la demande des habitants.

Le fruit de mes recherches allait-il me procurer les moyens de faire face à cette situation ? Je l'espérais, car j'aurais été très déçue de constater que ces travaux ne

⁵²⁶ Voir en particulier « L'analyse de l'analyse » (Partie V, p. 444).

⁵²⁷ Voir les précisions apportées plus haut, à propos du quartier de la « ZAC Basilique » (note n°445, p. 425). L'initiative des locataires faisait suite à l'agression d'une personne âgée, dans les coursives de l'immeuble, qui avait, comme on peut l'imaginer, ému le voisinage.

puissent pas trouver d'application concrète, en particulier dans cette situation dans laquelle je me trouvais très impliquée et qui comportait pour moi des enjeux majeurs.

I.E.2. La mise en place des Fabriques de sociologie dyonisiennes

La journée inaugurale des *Fabriques* avait réuni les trois équipes fondatrices : celles de Rennes, de Montpellier, et de Saint-Denis, cette dernière étant constituée par les artistes et militants associatifs, impliqués dans le projet de quartier « *Dédaldilo* ». Parmi eux figuraient quelques uns des animateurs de l'association de locataires. C'est ainsi que se sont constituées les *Fabriques dyonisiennes*, offrant un cadre favorable pour le travail entrepris avec l'association.

J'ai relaté cet épisode au sein du texte *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013], qui rapporte l'élaboration et les premiers mois de la mise en place du séminaire (de septembre 2011 à janvier 2013), au travers de la correspondance que j'ai entretenue avec mon « co-équipier » Pascal Nicolas-Le Strat. Comme je le lui indiquais [p. 23] :

Notre demande d'une réunion spécifique, sur les propos de la pétition, a été acceptée [...]. Elle est prévue pour début mars. Bel exercice de « sociologie de l'intérieur » [...]. Je considérais que j'allais devoir différer la mise en place de nos Fabriques locales, en raison de cette actualité. Je pourrais au contraire les mettre en route, sur « le tas », en préparant cette réunion publique avec l'équipe de l'Amicale des locataires, et l'équipe Fabriques [MB-27/01/12].

J'ai décrit, dans ce texte, mes préoccupations et mon inquiétude, dans un contexte d'« *hyper-implication* ». Je me suis en effet toujours opposée à la fermeture des accès de l'immeuble, à la fois pour des raisons idéologiques et pragmatiques. J'aurais pu éventuellement accepter de « composer », en renonçant à la « sacralisation » des premières, mais la conception architecturale de l'immeuble me semblait incompatible avec un tel projet, et surtout, j'étais intimement convaincue du danger que représente le recours à de « fausses solutions » :

Les dalles des immeubles du quartier ont été conçues comme des passages publics et les coursives accédant aux étages sont également ouvertes. Les aménagements réalisés dans plusieurs immeubles du quartier, à l'aide de grilles et de portes codées,

ont créé un univers « carcéral », sans parvenir à résoudre les difficultés justifiant la demande des habitants.

Pour ma part, je suis fermement convaincue que le recours à ces « aménagements techniques » apporte aux bailleurs, comme aux pouvoirs publics, des « solutions » prêtes à l'emploi, qui leur évitent de prendre en compte la dimension sociale et politique des questions qui s'expriment au sujet de « la sécurité ». Comme je l'écrirai plus tard au représentant du bailleur de mon immeuble (le 19/03/12) : « *Il est illusoire de laisser croire aux locataires que la situation se résoudra sans eux, sans qu'ils aient à s'impliquer autrement que par le biais de pétitions, et la revendication d'une protection qu'une autorité quelconque devrait leur garantir* ».

Je suis très préoccupée par cette situation : comment notre association peut-elle parvenir à extraire les débats de cette approche considérablement réductrice ? Durant les réunions publiques auxquelles j'ai participé, au moment de l'élaboration des premiers projets de rénovation des immeubles du quartier, au cours des années 2006-2007, les tentatives que j'ai menées dans ce sens avec quelques voisins ont été vaines [...]. Les participants nous ont reproché d'introduire des débats idéologiques, sans rapport avec les difficultés vécues par les habitants, et qui retardaient l'avancée des projets destinés à les résoudre.

Dans la situation présente, je crains en outre que mon « hyper-implication » ne m'empêche de prendre la distance nécessaire pour intervenir. Je ne me résous pas, en effet, à l'idée de vivre derrière des grilles, ni à celle de poursuivre des initiatives collectives dans ces conditions [Bodineau, 2013, p. 21-22].

J'avais échangé avec Pascal Nicolas-Le Strat, au cours cette période, au sujet de mes expériences de « concertations » publiques, en référence à son dernier livre, intitulé « *Fabrique de sociologie* »⁵²⁸. Je venais de lire un passage consacré aux politiques publiques, qui : « *ne cessent de solliciter l'implication et la participation des usagers et, dans le même temps, s'emploient à l'aseptiser en recourant massivement à des*

⁵²⁸ L'ouvrage était sur le point d'être imprimé, au moment de la préparation du projet du séminaire et, séduite par son titre, j'ai proposé que nous l'adoptions. Pascal Nicolas-Le Strat a mentionné la mise en place du séminaire, dans un additif ajouté à la fin de l'ouvrage, et indique qu'il avait reçu ma proposition avec « *plaisir et amusement* » [Nicolas-Le Strat, 2011, p. 364].

outils de gestion de la compétence et de formalisation des relations »⁵²⁹, que je commentais comme suit :

[Je découvre] des éléments qui correspondent tout à fait à ce que je ressens, sans parvenir à le formuler clairement. En réfléchissant à mon intervention pour le 14 janvier [première journée du séminaire des *Fabriques*], sur le thème de la « nécessité pour moi, du travail de recherche que l'on propose », je me disais que je me sentais comme une « mouche enfermée dans une bouteille ». C'est bien cela, je me cogne aux murs du non-sens, et du pouvoir qui ne dit pas son nom. Etre invitée à parler... dans le vide, est exactement l'expérience que j'ai vécue encore récemment, et qu'on me propose courant janvier, à propos de la rénovation de mon immeuble. [MB-30/12/11 – in Bodineau, 2013, p. 22].

Encouragée par cette dynamique, et le soutien de mon « co-équipier », je me suis mise au travail, à partir des résultats de l'enquête, dans le but de poursuivre la recherche du « retournement de sens ». J'ai rédigé, à l'intention de l'équipe de l'association, un texte intitulé : « Propreté et sécurité », que nous avons commenté au cours des séances organisées les semaines suivantes (cf. ci-dessous), pour nous préparer à la réunion publique prévue le 9 mars 2012, à l'invitation du bailleur et d'élus municipaux, afin de déterminer le « dispositif » d'intervention de l'association, et de cerner les angles d'approche du sujet, permettant d'éviter les blocages identifiés (cf. p 516).

I.E.3. Sociologie buissonnière

Je reproduis ici le texte mentionné ci-dessus, rédigé le 28 janvier 2012⁵³⁰.

⁵²⁹ « Entre ce qu'affiche une politique publique (le respect de la parole de l'usager, la place de l'élève...) et ce qu'elle réalise effectivement (une saturation de la relation à l'usager par des outils de formalisation), la contradiction devient intenable, mais surtout insoutenable pour les personnes concernées, autant les usagers que les professionnels de ces politiques. [...] comment parvenir à réagir dans des situations qui, en soi, comme tel, dans leur fonctionnement, sont profondément contradictoires, qui nous laissent entrevoir le meilleur et nous opposent le pire ? Prendre la parole pour l'adresser à qui ? Utiliser les mots, une énième fois, mais pour quel destinataire et quelle utilité ? Comment s'engager dans une interaction si elle est immédiatement empêchée par un envahissement réglementaire, contrainte par l'emprise d'un système référentiel ? Pourquoi persister à prendre la parole si cette parole ne rencontre qu'un vide de sens et d'interlocuteur et un trop plein de fonctionnement et de formalisme ? » [p. 56-57].

⁵³⁰ Ce texte a été publié dans les *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013, annexe 3, p. 73-74].

1) De la propreté à la sécurité

La notion de propreté

Mes recherches sur l'enquête propreté (plus exactement sur l'analyse réalisée par les enquêteurs) ont établi une distinction entre les mots « salir » et « jeter ». Dans le langage et le sens courant (partagés par les enquêteurs), « salir » est compris comme désignant une action. D'où les questions : qui sont les « salisseurs » ? Pourquoi salissent-ils ? Or, c'est « jeter » qui désigne une *action*. « Salir » désigne la *signification* accordée à l'action de jeter, selon l'endroit où l'on jette les déchets. (Jeter « là où il faut » n'est pas salir). On aboutit à la distinction de deux « registres de sens » : l'un concernant les objets et actions, l'autre les significations, appréciations, jugements, portés sur les premiers (niveau méta) [...].

Le registre des significations est celui qui renseigne sur le « pourquoi » des réactions des gens. Pourquoi les gens sont-ils si sensibles à la question de la propreté ? Parce que la signification de propre/sale est celle d'ordre/désordre, au sens d'ordre social (structuration, fondement de la société). L'enquête avait fait apparaître deux volets au sein des propos exprimés, un qui concernait la description de la « saleté » et l'autre qui concernait le désordre, le chaos (délinquance, vente à la sauvette, non-respect des « règles »). Le second, qui semblait étranger au thème de la propreté, traduisait en fait la signification de la notion elle-même de propreté/saleté.

Le registre des objets/actions est celui qui renseigne sur le contexte concret de l'accomplissement des actions. Qui jette ? Tout le monde. Pourquoi ? Pour se débarrasser de ses déchets. La question est donc celle de l'endroit où sont déposés les déchets, par rapport à l'endroit où ils « devraient » l'être. Celle-ci ouvre tout un pan d'investigation concernant : la configuration des espaces urbains (quelle est la place attribuée aux déchets), la gestion des déchets (les règlements établis par les collectivités, qui dictent où quand et comment se débarrasser de ses déchets), et le contexte *pratique* de la vie quotidienne (ce qu'il faut faire pour se conformer à ces règlements).

Il y a aussi une distinction à faire concernant le mot « règle ». Les services des collectivités confondent les « règles sociales » avec les règlements administratifs de gestion des déchets. Elles s'arrogent en quelque sorte la définition des règles du

fonctionnement social. Le « technique » usurpe le « politique ». Mon hypothèse est que l'emploi du mot « propreté », pour désigner les services et les agents d'entretien, est un abus de langage et de pouvoir.

Revenons à la « sécurité »

Elle est en lien étroit avec la question de la propreté : « une ville propre et sûre ». Elle est le second pan du « désordre » décrit dans notre enquête. La pétition des locataires comprend également les deux thèmes.

Deux pistes :

1) Le mot « sécurité » nous place d'emblée dans un registre « technique » [...]. Les « problèmes de sécurité » font appel à des « mesures de sécurité ». Le bailleur renvoie sur la Ville : « ça n'est pas de mon ressort », la Ville essaie de renvoyer, autant qu'elle le peut, à l'Etat. Et pour le reste, elle propose des « prestations » : Police municipale, médiateurs, service de la tranquillité publique.

2) Hypothèse (issue de l'enquête sur les relations de voisinage à Paris-Porte d'Orléans) : la notion de sécurité/insécurité est, comme celle de propreté/saleté, la signification accordée à quelque chose. Elle n'est pas équivalente à la notion de danger « concret ».

La recherche sur l'enquête propreté montre que les personnes auditées, les commanditaires et les enquêteurs cherchent à faire la distinction entre ce qui est « objectif », (« réel », « vrai ») et ce qui est « subjectif » (« le sentiment de », « l'irrationnel », « l'inconscient collectif »). La conclusion de l'analyse est que cet irrationnel (le désordre, le chaos) est précisément la signification de la question traitée : la « saleté ». D'où l'hypothèse que le « sentiment » d'insécurité, subjectif, irrationnel, est le sens du mot insécurité. C'est une question de sentiments, une insécurité affective. Yazid Kherfi, ancien délinquant, [rencontré récemment au cours d'un séminaire⁵³¹] a dit : « c'est une histoire d'amour ». Il a ajouté que l'expression : « ils ne nous aiment pas », revient constamment dans la parole des jeunes [(voir ci-dessous)]. Et ce qu'expriment les adultes, moins clairement peut-être, est l'hostilité qu'ils ressentent de la part des jeunes.

⁵³¹ Il s'agit d'un séminaire organisé par le LISRA (Laboratoire d'innovation sociale et de recherche-action) qui s'est tenu le 18 novembre 2011, à la MSH Paris Nord.

La notion que j'ai envie d'explorer au cours de notre prochaine réunion publique est celle de la « peur », très présente dans la pétition, et qui, à mon avis, ouvre la porte aux sentiments.

Dans son livre intitulé « *Repris de justesse* » [Kherfi, Le Goaziou, 2003], Yazid Kherfi fait le récit de son parcours⁵³². « Petit voleur » puis cambrioleur, il fait plusieurs séjours en prison, s'exile en Algérie avant de devenir animateur, puis directeur d'une maison de jeunes dans la ville de Plaisir (78). Après une licence en sciences de l'éducation obtenue à l'Université de Nanterre, un DESS d'ingénierie de la sécurité, il intègre l'équipe de Charles Rojzman (responsable de l'institut C. Rojzman, dédié à la pratique de la « Thérapie Sociale »). Yazid Kherfi enseigne aujourd'hui à l'Université de Nanterre et dirige l'association *Médiation Nomade*, qui installe son camping car aux pieds des immeubles de nombreux quartiers de France⁵³³).

Ce récit de l'« intérieur » a beaucoup nourri mes réflexions (et sera cité à plusieurs reprises dans les pages qui suivent). Yazid Kherfi s'exprime ainsi :

Sentir qu'on ne t'aime pas, dire qu'on ne t'aime pas, c'est une bonne excuse pour devenir violent, mais est-ce que c'était vrai ? On ne savait pas ou on ne voulait pas faire la part des choses. Lorsqu'on venait au centre-ville, à Mantes, les gens nous regardaient, on sentait leur hostilité . Il est vrai qu'on marchait en bande, et qu'une bande ça fait peur, d'où leur hostilité. Mais si l'on marchait en bande, c'était aussi pour nous protéger. Bref, plus tu sens l'hostilité ou le mépris de l'autre, plus tu renforces ce mépris et cette hostilité. C'est comme ça que tu deviens méchant, peut-être parce que l'autre l'est, mais surtout parce que tu te mets dans la tête qu'il l'est et qu'il ne t'aime pas ou qu'il te hait. Alors, s'il ne t'aime pas, tu peux ne pas l'aimer, tu peux le voler, tu peux le frapper, tu es excusé. Ça n'est pas grave de cogner ses ennemis [p. 20].

2) Un exercice pratique ou les mots interdits

A partir de ce travail, le groupe a tenté une approche consistant :

⁵³² Cet ouvrage est : « *un pied de nez à tous ceux – la police, les juges, certains élus – qui avaient dit de moi que j'étais irrécupérable* » [p. 129].

⁵³³ Voir les sites : <https://www.institut-charlesrojzman.com/fr> et <http://www.mediationnomade.fr/>

- à s'interdire l'emploi de l'expression « insécurité », qui place le débat dans un cadre convenu (et non formulé), et réduit le sujet à la problématique des « mesures de sécurité » susceptibles d'apporter des « solutions » aux difficultés exprimées.
- à privilégier l'approche du sujet en termes de « relations de voisinage », qui permet de formuler les difficultés de cohabitation, en particulier entre jeunes et adultes, sans les inscrire systématiquement dans le registre de la « délinquance »⁵³⁴.
- à prendre en compte la dimension émotionnelle du vécu des situations, et à favoriser l'expression des habitants dans ce sens : le vécu et les sentiments des uns et des autres devant être entendus et reconnus, en dehors de tout jugement. L'hypothèse retenue était que cette expression apporterait aux participants une vision plus large et plus complexe de la situation, que la vision formulée par le biais de leur pétition, et ouvrirait des perspectives autres que le recours à des « solutions techniques » (selon le terme employé par les acteurs institutionnels).

L'expérience fut concluante, au delà de mes espérances. Les débats se sont tenus dans de bonnes conditions et les « blocages », qui risquaient de se produire, ont été évités. A l'issue de la réunion, la plupart des participants se sont attardés pendant plus d'une heure, autour d'un buffet. Les discussions se sont poursuivies dans un climat convivial.

Comme je l'indiquais dans le texte *Chroniques des Fabriques*, ma position fut aussi inconfortable que prévu :

Il était nécessaire, afin d'orienter la discussion dans le sens retenu, que l'association ouvre la séance en se substituant aux représentants du bailleur et de la municipalité. En tant que présidente de l'association, ce rôle me revenait, me plaçant ainsi en « première ligne ». Mais j'ai pu rapidement me mettre en retrait et laisser les membres de l'équipe prendre le relais, ce qu'ils ont fait

⁵³⁴ La démarche ne visait pas à nier ou minimiser la réalité des vols et agressions qui se produisaient régulièrement dans le quartier. Pour mémoire, la démarche des locataires avait été motivée par l'agression d'une personne âgée dans les coursives de l'immeuble. Il s'agissait de tenter de faire la part des choses entre la réalité de la « délinquance », et les difficultés de cohabitation entre les jeunes habitants et les adultes. Il n'était pas non plus question de nier le fait que certains d'entre eux étaient susceptibles de participer à ces agressions ou à divers « trafics ». Mais le groupe considérait que, indépendamment du jugement que l'on pouvait prononcer sur leurs activités, ceux-ci ne mettaient pas directement en danger leurs voisins, et que la fermeture des accès de l'immeuble ne réglerait en rien la présence de ces « délinquants de l'intérieur ».

d'une manière remarquable⁵³⁵. Nous avons eu le sentiment de vivre une expérience inédite dans la longue vie de l'association [Bodineau, 2013, p. 24].

Cette soirée a constitué un événement marquant dans la trajectoire de mon expérience associative, et de mon engagement dans la recherche. Le projet de fermer les accès de l'immeuble a été finalement abandonné. Le bailleur a accepté la proposition de la municipalité, consistant à participer au financement de l'équipe des « médiateurs de nuit », afin que les locataires puissent bénéficier de leurs services. Aujourd'hui encore (en 2016), l'« îlot 9 » est un des rares immeubles du quartier à demeurer ouvert.

J'ai été très impressionnée par les résultats de notre démarche collective, alors que celle-ci reposait sur un dispositif fragile, mis en place par quelques personnes de bonne volonté, et sur les avancées encore hésitantes de mes travaux de recherche. Le « déplacement » de la question de la « sécurité », vers celle des « relations de voisinage » s'est avéré pertinent, et suffisant pour modifier la teneur des débats⁵³⁶. J'ai été également frappée de constater à quel point les élus, les cadres municipaux et les personnels des bailleurs sont amenés à intervenir dans ce type de situation complexe, sans préparation, et sans le moindre « outil » leur permettant de conduire une démarche avec les participants.

Comme je l'indiquais (au cours des premières phases de rédaction de la thèse) : cet exemple montre à quel point les acteurs professionnels sont démunis, et manquent de références conceptuelles pour définir le cadre de leurs interventions. Ils se placent, imprudemment, dans les « registres de sens » induits par le vocabulaire institutionnel et médiatique (qui s'insinue dans le langage courant), et qui contribue à leur interdire toute possibilité d'action, autre que le recours aux « solutions techniques ». Il est regrettable, de mon point de vue, que les outils qui se fabriquent sur les bancs des universités ne trouvent pas plus fréquemment d'application, sur des « terrains » où ils

⁵³⁵ J'ai rapidement proposé à Pascal, membre de l'équipe de l'association depuis sa création, d'assurer la distribution de la parole. Je connaissais son savoir-faire en la matière, issu de sa longue expérience syndicale, et sa capacité à prendre « sa » place dans diverses situations, avec beaucoup de simplicité et de tranquillité. (Pascal a participé à *Dédaldilo*, en tant que « voisin », selon sa propre expression, se rendant disponible pour apporter son aide au moment opportun). Au cours de la réunion, il a été immédiatement accepté dans son rôle d'animateur de la séance.

⁵³⁶ On verra plus loin (cf. p. 540) que ce « déplacement » n'est pas seul en cause. Le fait de favoriser l'expression des sentiments, et de les accepter en tant que tels, a été également déterminant.

font cruellement défaut. L'expérience relatée ici est une incursion « clandestine » de travaux de recherche dans une situation concrète. Les acteurs institutionnels concernés n'ont pas semblé mesurer l'intérêt de cette tentative concluante de « retournement de sens »⁵³⁷.

I.F - : La recherche sur la recherche (2012-2013)

Les secondes rencontres du séminaire des *Fabriques de sociologie* m'ont procuré une nouvelle occasion de formuler les éléments constitutifs du « mélange des genres » intervenant entre mes activités de recherche et mon engagement associatif. Cependant, malgré les « interférences » existant entre ces deux pans de mes activités, je les considérais jusque-là comme des domaines distincts, le second ne faisant pas partie intégrante des objets de ma recherche. Les débats intervenus au cours de ces rencontres m'ont incitée à poursuivre la réflexion sur ce point et à modifier mon point de vue.

I.F.1. Le terrain, l'activité de recherche, la théorie

1) Les Fabriques de sociologie de Rennes (juillet 2012)

La seconde journée du séminaire des *Fabriques*, après la journée fondatrice de janvier 2012, a eu lieu à Rennes en juillet. L'équipe rennaise, composée de chercheurs et d'artistes, était engagée dans une résidence de recherche, inscrite dans le cadre d'une opération intitulée « *Expéditions : voyage d'exploration à visée artistique, scientifique et pédagogique* »⁵³⁸. Celle-ci portée l'association *L'âge de la tortue*, en collaboration avec des animateurs de rue, se déroulait dans le quartier de Maurepas⁵³⁹. C'est donc l'équipe de l'association qui accueillait le séminaire.

⁵³⁷ Ce paragraphe, rédigé en novembre 2012, est cité dans *Chroniques des Fabriques* [Op. Cit., p. 25].

⁵³⁸ « *Expéditions* » est une expérimentation (autour d'une proposition artistique du plasticien Romain Louvel) à la croisée des chemins de l'art, de la recherche en sciences sociales et de l'éducation populaire. Avec les acteurs associatifs et les familles du quartier Maurepas, il s'agit de valoriser les ressources culturelles invisibles d'un quartier et de sa population. La finalité de ce projet s'inscrit dans un horizon de transformation de nos regards sur la ville » [Dossier de presse, in Bodineau, 2013, p. 12].

⁵³⁹ J'écrivais, à ce propos: « Ce projet me touche beaucoup, à plusieurs titres. Il représente, en plus abouti, ce dont j'ai rêvé pour mon quartier. Je ne souffre pas personnellement de la mise sous

Les artistes et acteurs associatifs, membres du projet *Dédaldïlo*, se sont engagés à faire le voyage et à participer à cette rencontre. Quelques séances de travail ont été organisées pour préparer nos interventions au cours de la journées [cf. Bodineau, 2013, p. 28-30]. Pour ma part, j'avais prévu une intervention portant sur la présentation de *Dédaldïlo*, et sur la trajectoire menant de cette initiative à celle des Fabriques de sociologie.

Au jour de la rencontre et à l'issue de mon intervention, il m'est demandé d'expliquer comment je situe ma recherche par rapport à cette expérience. J'ai indiqué que je ne m'y étais pas engagée en tant que chercheuse, mais en tant qu'animatrice d'une association et à titre personnel, « *mon principal objectif était de pouvoir continuer à vivre dans mon quartier et, pour cela, de retrouver des moyens d'action individuels et collectifs* »⁵⁴⁰.

Je précise également que cette initiative n'est pas en rapport direct avec l'objet de mes travaux, que je décris brièvement. Mon engagement dans les *Fabriques de sociologie dyonisiennes* a pour but « *de partager mon expérience et de poursuivre collectivement ce cheminement, afin de doter notre groupe d'acteur d'outils pour appréhender nous-mêmes les situations dans lesquelles nous sommes impliqués* » [p. 32]. Je n'ai pas convaincu les participants dont certains ont exprimé leur étonnement face à mon affirmation de ne pas me situer en tant que chercheuse faisant valoir que la volonté de connaissance transparait clairement.

Au cours de l'été, j'ai poursuivi les travaux engagés au moment de la préparation des journées d'étude d'avril 2011⁵⁴¹, portant sur : « *le rapport du chercheur à son terrain (ou de l'acteur) dans les situations d'intervention ; la nature de la relation qu'il entretient avec les personnes présentes ; la dimension commune de leur expérience en tant que « simples citoyens » ; la position du chercheur à l'égard de la situation concernée* » [p. 56]. Comme je le rapporte ci-dessous, ces travaux m'ont permis de distinguer deux notions : celle de la « situation de recherche » et celle de la

étiquettes (« pauvre », « en difficulté »...), mais je ressens à quel point les idées fabriquées sur « la vie en banlieue » forment un carcan auquel il est difficile d'échapper. [...] Ce « cadre d'interprétation » s'impose, y compris à ceux qui y vivent [...]. Je trouve l'idée de l'enquête « renversée » excellente » [p. 13].

⁵⁴⁰ J'ai mentionné ces échanges précédemment, voir : « Le statut des expériences informelles » (Partie III, p. 140).

⁵⁴¹ Voir la présentation des journées d'étude (Chapitre I, p. 502).

« posture de recherche », et de considérer les trois « étages » ou niveaux logiques de ce que l'on entend par l'expression « la recherche » : le terrain, l'activité et la dimension théorique [Bodineau, 2013, p. 56] :

Etais-je, ou non, en « position de chercheuse » durant la réalisation du projet *Dédaldilo* ?⁵⁴². Après avoir répondu fermement par la négative, le 10 juillet à Rennes, j'ai nuancé plus tard en concluant que je me trouvais bien en « posture » de recherche. La nuance tient à la différence que j'ai introduite, après quelques étapes de réflexion sur le sujet, entre « situation de recherche » et « posture de recherche »

2) Le schéma de la « pyramide »

En reprenant ces travaux [préparatoires aux journées d'étude] à l'automne, sous l'angle des axes structurant mon parcours de recherche, je me suis rendue compte que par le terme « recherche », je signifiais tantôt *théorie*, tantôt *activité universitaire* englobant les travaux théoriques et les enquêtes de terrain, ou encore *activité de recherche à trois dimensions*, telle que je la représentais par le schéma du triangle⁵⁴³. La référence à ce schéma m'entraînait donc dans des confusions qui ne facilitaient pas la tentative de définition de ma position. J'ai donc établi une distinction entre : *terrain*, *activité* et *théorie*, ce nouveau « triptyque » pouvant s'appliquer à différents domaines d'activité : universitaire, associatif, personnel⁵⁴⁴.

⁵⁴² Voir la présentation du projet (p. 496).

⁵⁴³ Voir la Figure VI-1, (p. 505).

⁵⁴⁴ Ce « triptyque » est issu du schéma conceptuel auquel se réfèrent mes recherches théoriques, fondées sur la théorie des « niveaux d'abstraction » (Bateson, 1977 ; Watzlawick, 1975). Celui-ci représente une graduation distinguant trois niveaux : *espace physique* ; *action* ; *construction intellectuelle*.

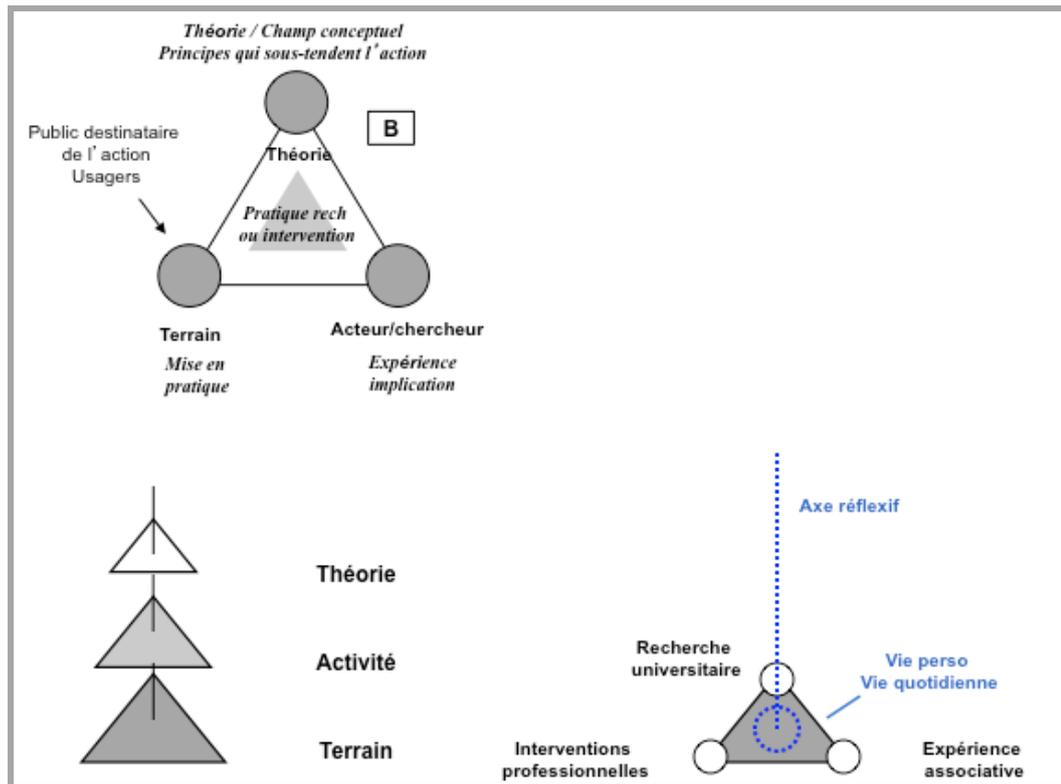


Figure VI-2 : le « schéma de la pyramide »

Le schéma du triangle évolue donc en une « pyramide » [cf. la figure ci-dessous], composée de trois triangles disposés en étages : le *terrain* à la base, *l'activité* au centre et la *théorie* au sommet ; les trois domaines d'activité occupant chacun une arête de la « pyramide ».

Cette élaboration m'a permis de distinguer les activités universitaires, correspondant à des situations de recherche « officielle », et les autres activités, associatives ou personnelles, au cours desquelles une recherche moins formelle peut s'exercer.

En employant l'expression « position de chercheuse », au cours des discussions entamées à Rennes, je faisais donc référence aux situations de recherche formelles qui s'exercent dans le cadre d'une commande officielle, ou dans le cadre des travaux personnels engagés par le chercheur. Celui-ci entre en contact avec un groupe ou des individus, au titre de sa fonction. La relation qu'il établit s'inscrit dans ce contexte.

Il est clair que le projet *Dédaldilo* ne répondait pas à cette définition. Hormis quelques notes dans les pages de mon journal, quelques écrits élaborés à l'occasion des échanges avec l'équipe et classés dans mes archives, je n'ai mis en place aucun

dispositif d'investigation ou d'analyse. J'ai été constamment engagée dans l'organisation et la gestion concrète des activités. La position que j'occupais, vis-à-vis des personnes impliquées, était celle de membre du « noyau actif » du quartier, ou de « militante associative », ou de « porteuse » du projet, ou tout simplement celle de voisine.

I.F.2. L'ambivalence entre la recherche et l'action

Ces réflexions ont grandement contribué à la construction de mon « identité » de chercheuse, que je définis aujourd'hui comme celle d'une « praticienne de la recherche-intervention ». J'ai indiqué précédemment que, pendant une longue période, je ne parvenais pas à mesurer la portée de mes recherches en raison des difficultés que je rencontrais pour les fonder en théorie. Il m'a fallu atteindre l'étape de recherche intervenue en 2010 (cf. Etape 6, Partie V, p. 456), pour parvenir à formuler mes travaux dans les termes de la théorie ethnométhodologique. Cette étape avait donc marqué un tournant important de ma trajectoire de recherche.

Comme en témoigne le récit rapporté ci-dessous [Bodineau, 2013, p. 56-58], les travaux exposés ici ont représenté un second tournant, en me permettant d'intégrer dans ma problématique de recherche tout un pan de mes activités, resté en marge jusque-là.

[...] il existe bien une relation entre mes travaux de recherche et l'élaboration de l'opération *Dédaldïlo*. La conception du projet, les options et modes d'action adoptés s'appuient très clairement sur les analyses élaborées dans le cadre de la recherche, et la dimension expérimentale est ouvertement annoncée dans le document de présentation du projet [⁵⁴⁵]. Cependant, cette élaboration représentait davantage pour moi, une mise en pratique des travaux universitaires dans le but d'intervenir concrètement sur le terrain, qu'une activité de recherche en tant que telle.

Pour définir la part de recherche effectivement « contenue » dans l'action, il me faut recourir à la notion de « posture de recherche » [...], une double posture articulant implication et distance réflexive. Celle-ci peut être adoptée dans les situations de

⁵⁴⁵ Voir plus haut, (p. 496).

recherche formelles et dans toutes les autres situations courantes. Telle que je la conçois, elle est une forme de regard et d'écoute que l'on pose sur ce qui est en train de se dérouler, une attitude ouverte de questionnement qui permet de ne pas figer un point de vue, une analyse, de ne pas arrêter définitivement une conclusion.

J'étais bien dans cette « posture » durant la réalisation de *Dédaldilo*, mais si je n'en ai pas fait état, c'est parce qu'il ne s'agissait pas d'une attitude réfléchie, délibérée, adoptée dans ces circonstances spécifiques. J'ai appris, durant mon parcours de recherche, à exercer cette « forme de regard » à tout moment, y compris dans les instants les plus anodins de la vie quotidienne. Cette pratique constitue une forme d'investigation « buissonnière », selon le terme que j'ai adopté au moment de la rédaction du projet des *Fabriques de sociologie*.

[...] Comme l'écrit Pascal [Nicolas-Le Strat, 2012] dans son article *La portée constituante d'une sociologie*, l'ambivalence entre connaissance et action est permanente dans les situations d'expérimentation : « *La recherche en situation d'expérimentation interagit trop fortement avec l'agir pour pouvoir se dédouaner des enjeux et contradictions qui se logent inévitablement entre la volonté de connaissance et la volonté d'agir. C'est une pratique de recherche en tension, exposée continûment à sa propre ambivalence* ».

Dans la situation présente, la recherche s'efface derrière l'action. Elle ne s'exprime pas parce que les modalités propres à la recherche : formuler les hypothèses, décrire les méthodes, exposer les résultats ne s'imposent pas ici. Les résultats se mesurent concrètement, au cours des activités, à la qualité des relations qui s'engagent, à la présence de tel enfant qui ne s'était pas encore décidé à s'approcher des ateliers, au vu de l'enjeu que devient le goûter proposé à la fin de chaque séance.

Chaque acteur a ses propres expériences, ses points de vue et manières de faire, ses occupations qu'il exerce ailleurs. Ce qu'il apporte au projet, comment et pourquoi, ne fait pas l'objet de débat. Mes activités de recherche donnent lieu à quelques conversations avec mon voisin Pierre, qui me fait part de ses lectures et de ses observations. Mais la « posture » de recherche et le « regard » que je décrivais plus haut ne se commentent pas, non plus le « regard photographique » de Pierre, devenu photographe « officiel » de *Dédaldilo*. On échange à propos de la photo, pas à propos du regard.



La prétention au réel est-elle la fiction qui gouverne les indénombrables approches de la réalité ? La recherche de la réalité est-elle dissociable de la réalité augmentée de la réalité de la recherche ?

François Deck, artiste consultant, 2009

Chapitre II : La recherche pour l'action (2013-2017)

Ce chapitre présente les analyses résultant de l'application du *Modèle méta* aux résultats de l'enquête sur les « relations de voisinage ». Comme indiqué en introduction (cf. Chapitre I, p. 493), j'ai considéré que la présentation de ces travaux trouvait sa place ici, d'une part parce qu'ils sont intervenus tardivement, en 2016 et surtout parce qu'ils ont alimenté mes réflexions sur l'actualité de la situation sociale de mon quartier. Les travaux théoriques rejoignent donc, dans cette dernière période du parcours de recherche décrit dans la thèse, les préoccupations qui sont à l'origine de cette trajectoire.

II.A - De l'usage du *Modèle méta*

Les premières tentatives d'application du *Modèle méta* (dans sa version aboutie) aux résultats de l'enquête, ont eu lieu en janvier 2013, puis au cours du travail de rédaction de la thèse, durant les mois suivants. Comme dans le cadre de l'enquête sur le thème du « petit commerce » (cf. p. 405), la relecture de ces analyses (à l'été 2016) a soulevé quelques questions, méritant d'être traitées. Le texte qui suit expose le cheminement qui a permis d'y répondre et fournit un exemple, en « situation », du « mode d'emploi » du *Modèle méta*.

II.A.1. L'analyse du discours sur les relations de voisinage

1) La représentation du discours selon le sens commun

Pour mémoire, le *Modèle méta* vise à analyser l'expression : 1) qui décrit le « problème » traité par l'enquête (partie B) ; 2) qui, selon le *sens commun*, est « confondue » avec l'expression nommant les actions et objets du *monde de la vie pratique* ; 3) dont le sens tacite est indiqué par la métaphore (partie A). Compte tenu des analyses développées ci-dessus, l'expression qui a été retenue, pour résumer le « discours », est celle d'« insécurité », la métaphore étant celle de « la guerre ».

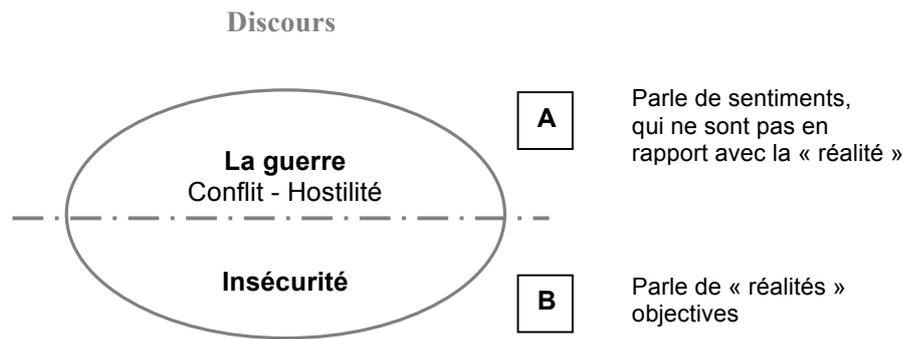


Figure VI-3 : Le discours sur « l'insécurité »

a) L'expression : insécurité

On peut constater, en premier lieu, que l'expression « insécurité » n'est pas directement issue de la question posée aux personnes auditées. Elle avait été mentionnée au cours de l'entretien de commande, mais nous avons évité de la faire figurer, en raison de sa connotation, qui renvoie à la question de la « délinquance »⁵⁴⁶. Le commanditaire avait également préféré, pour présenter le projet de l'enquête, mettre en avant la notion de « diagnostic social » plutôt que celle de « sécurité » ou d'« insécurité ».

La « question de lancement » portait sur la « *reconstruction d'une manière de vivre harmonieuse* », et le « problème » exposé était formulé comme suit : « [La RIVP a] *reçu des plaintes pour nuisances : casse, urine dans les escaliers, bruit et parfois pour vol ou agression. La présence de jeunes dans les halls et les cours, et l'arrivée de groupes extérieurs à la résidence, aurait créé un climat de malaise et d'inquiétude, surtout depuis la bagarre qui a opposé deux jeunes, en mai 2008* » (Cf. p. 429).

En outre, l'expression « insécurité » n'appartient pas véritablement au langage courant. Elle s'est généralisée, mais il s'agit davantage d'une expression issue du langage institutionnel et médiatique, que d'une expression « populaire ». Il aurait pu sembler judicieux de l'abandonner et de tenter d'en déterminer une autre. J'ai toutefois décidé de la conserver, en regard de plusieurs éléments.

⁵⁴⁶ Je ne dispose pas d'indications permettant de préciser à quel moment le titre de : « relation de voisinage » a été attribué à l'enquête (dans un premier temps, je l'ai nommée : « enquête de la Porte d'Orléans »). Ce titre lui a certainement été attribué après les travaux qui ont été décrits plus haut.

En premier lieu, la formulation de la question (contrairement à celle portant sur le thème du « petit commerce »), ne propose pas d'expression susceptible de désigner le « problème » en cause. (Il est intéressant de noter à ce sujet, que le « problème » n'est pas clairement formulable)⁵⁴⁷. L'expression « insécurité » étant l'expression convenue pour désigner le « type de problème » évoqué ici, il m'a semblé opportun de l'analyser au moyen du *Modèle*.

Et enfin, celle-ci appartient aux expressions considérées comme désignant des éléments « objectifs et concrets », que le *Modèle* vise à analyser (partie B de la figure ci-dessus). Le fait de « ne pas se sentir en sécurité » est généralement entendu au sens de : « se sentir en danger » et « éprouver de la peur », comme ce fut le cas au sein du groupe des étudiants. L'expérience que j'ai réalisée au cours d'une séance d'analyse des entretiens, et que j'ai rapportée plus haut (cf. p. 446), a montré le caractère allant de soi du sens attribué à cette expression. J'avais demandé aux étudiants si, au cours de leur entretien, ils avaient cherché à savoir en quoi, la présence des « jeunes » dans les halls et les cours des immeubles, provoquaient des sentiments de peur. Aucun d'entre eux n'avait interrogé son interlocuteur à ce sujet, et ma question a provoqué des réactions indignées de la part de quelques-uns⁵⁴⁸.

b) La métaphore de la guerre

La métaphore de « la guerre » renvoie aux sentiments qui ont été exprimés (peur, tensions, hostilité, malaise), à l'occasion de la description d'« évènements », dont certains avaient fortement impressionné les habitants. Il s'agissait de vols, d'agressions, de l'installation d'un trafic de drogue dans un appartement (qui a justifié l'intervention de la police), d'une « bagarre » entre des jeunes gens. Et surtout, d'une intervention « spectaculaire » de la police, dans les rues adjacentes des immeubles, en direction de « bandes de jeunes » venues des banlieues voisines,

⁵⁴⁷ On verra plus loin (cf. p. 540), les arguments avancés, au sujet du « non dit » à l'origine de cette difficulté.

⁵⁴⁸ Un des objectifs de la pratique non directive est d'acquérir cette capacité à questionner ce qui va de soi. Les *allant de soi* sont, par définition, indécélables. Mais la méthode, consistant à faire expliquer en détail, ce qui d'ordinaire « se passe de commentaire », est un moyen d'accéder au sens implicite. Celui-ci ne se révèle pas au cours des entretiens, mais les descriptions obtenues seront précieuses pour le travail d'analyse, comme on l'a vu au travers de l'exemple fourni par l'entretien de « Mr.C. », et la description de « la poubelle au pied de l'escalier » (cf. Partie IV, p. 267).

évoquant la « guerre urbaine » et la « criminalité ». Une des personnes auditées a indiqué : « *On se serait cru à New-York ou Chicago* ». Et l'un des membres du personnel de la RIVP, considérant que les réactions des habitants avaient été excessives, a employé la même image : « *Ils ont vu Chicago* ». La métaphore de « la guerre » a également été évoquée, comme suit : « *Même dans les pays en guerre, un jour, il faut discuter* ».

Les sentiments exprimés semblaient en effet disproportionnés, par rapport aux « faits » rapportés, car les plus « spectaculaires » avaient eu lieu plusieurs années avant celle de l'enquête. Et, pour ce qui concerne les vols et agressions, les témoignages évoquaient quelques cas isolés⁵⁴⁹.

Le *Modèle méta* permet de postuler que l'expression « insécurité » désignerait, non pas des actions du *monde de la vie pratique*, mais la signification accordée à ces actions, signification exprimée par la métaphore de « la guerre ». Deux difficultés se présentent, à ce stade du raisonnement : contrairement aux cas des deux autres enquêtes, cette expression n'est pas un verbe d'action ; la métaphore de « la guerre » exprime-t-elle le sens tacite du mot « insécurité » (le sens « occulté » qu'il s'agit de révéler), ou plutôt son sens usuel, en rapport avec la « criminalité ». Ces deux questions méritent donc un examen plus approfondi.

c) Les actions du monde de la vie et les mots qui les nomment

A quelles actions, du *monde de la vie*, peut-on rapporter les propos du discours⁵⁵⁰ ? On pourrait considérer que le mot « insécurité » se rapporte à des actions telles que celles de : voler, agresser des personnes, se « bagarrer », vendre de la drogue. Or les expressions : « banditisme » ou « criminalité », qui pourraient désigner ces activités, sont évoquées à titre métaphorique, mais ne prétendent pas décrire la situation vécue. Celles-ci ne sont pas synonymes du mot « insécurité », et ne sont généralement pas employées, au sens littéral, pour décrire des situations semblables à celle qui est en

⁵⁴⁹ Il s'agissait de ma propre appréciation, de celle des personnels administratifs de la RIVP, et de celle de quelques rares étudiants. Le plus grand nombre d'entre eux, comme on l'a vu plus haut, estimait au contraire que ces sentiments étaient justifiés. Quelques entretiens évoquaient néanmoins une exagération : « *Il y a une exagération, une "névrose"* » ; « *les gens sont excédés, ils ont des réactions épidermiques* » (cf. p. 436 et 439).

⁵⁵⁰ Voir le concept de *monde de la vie* (Lexique - Partie VII, p. 577).

cause ici⁵⁵¹. La métaphore de « la guerre » illustre le sens usuel (explicite) des mots « banditisme » ou « criminalité »⁵⁵². Mais, pour ce qui concerne le mot « insécurité », l'hypothèse que la métaphore exprime son sens tacite, peut être maintenue.

Les « faits » rapportés, décrivant la vie quotidienne, concernent : le bruit provoqué par les groupes de jeunes gens durant la journée et la nuit ; leur présence dans les cours des immeubles et les halls d'entrée ; le fait qu'ils mangent, fument, boivent (parfois de l'alcool), laissent des déchets dans les endroits qu'ils occupent, détériorent différents équipements des immeubles. La consommation de « drogue » (probable ou avérée, selon les avis) a également été évoquée. On peut donc retenir l'hypothèse que le mot « insécurité » se rapporte davantage à ces activités, qu'à celles relevant de la « criminalité » ou du domaine des « délits ». Les mots permettant de désigner ces actions sont donc : « manger, boire, fumer, parler ou crier, déposer des détritrus, détériorer ».

Selon cette interprétation, la métaphore de « la guerre » indiquerait la signification tacite du mot « insécurité » (conflit, hostilité), signification qui serait en relation avec les actions énumérées ici (cf. la figure ci-dessous). Or cette relation, reste obscure, au premier abord.

2) La représentation du discours selon le Modèle Méta

Le recours au *Modèle méta* permet d'envisager cette question sous un autre angle. Sa principale fonction, qui n'a pas encore été traitée ici, consiste à déterminer les mots impliqués dans la « confusion de sens ».

Il s'agit de déterminer les mots qui nomment les actions du *monde de la vie* (cf. « jeter »), et ceux qui, au sein du *monde du discours*, sont considérés comme

⁵⁵¹ Comme en témoignent les citations suivantes : « *Ce n'est pas un ghetto, ce pas le Bronx, on n'en est pas là* » ; « *Les jeunes ne sont pas des anges, mais pas des démons non plus* » ; « *Quand on les connaît, on a moins peur* » (cf. p 440).

⁵⁵² On a vu que la métaphore du « chaos » illustre à la fois le sens tacite du mot « saleté », et le sens usuel du mot « crise » : soit « désordre », « déstructuration ». La notion de « crise » apparaît car le raisonnement de *sens commun* cherche à quelle « réalité concrète » se rapportent les éléments irrationnels du « discours » (cf. Partie IV, p. 247). La confusion entre les notions d'« insécurité » et de « criminalité » est de cette nature. La possibilité d'élucider ce second type de « confusion de sens » est une « clé » d'analyse supplémentaire, offerte par le *Modèle méta*, dont j'ai mesuré l'intérêt au cours du travail décrit ici.

désignant ces actions, (cf. « salir »). Le mot « insécurité » n'étant pas un verbe d'action, cette relation ne peut être établie de manière directe. Une piste de recherche s'ouvre donc, au sujet du verbe qui, dans le *monde du discours*, pourrait se rapporter à ces actions (partie B du « discours »).

Les « *fauteurs de trouble* » étant le nom donné à leurs auteurs (cf. les « salisseurs »), le verbe qui peut être retenu est celui de « créer des troubles » ou « semer le trouble », selon l'expression plus courante⁵⁵³.

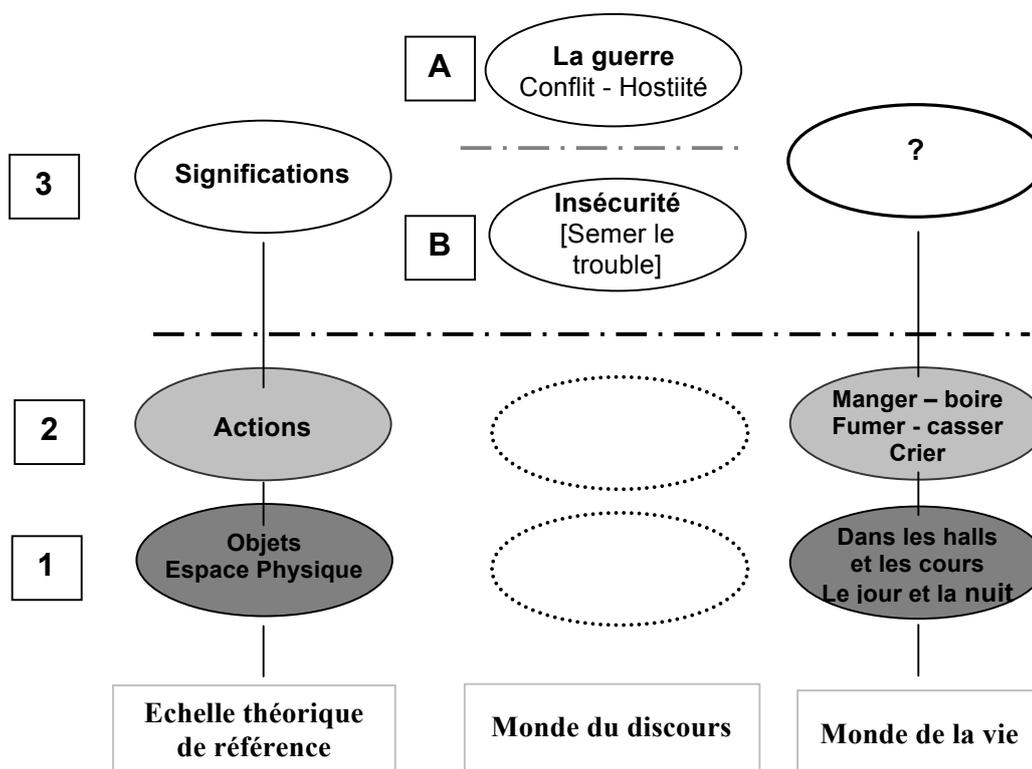


Figure VI-4 : Le discours sur l'« insécurité », selon le Modèle méta

Sous cet angle, « semer le trouble » désigne, non pas les actions consistant à manger, boire, crier, etc..., mais la signification qui leur est attribuée selon le contexte dans lequel celles-ci se déroulent.

⁵⁵³ L'expression « *fauteur de trouble* », bien que quelque peu désuète, est celle qui m'est restée en mémoire. (Elle n'est pas mentionnée dans le compte-rendu des résultats, présenté ci-dessus, mais après vérification, il s'avère qu'elle figure dans la transcription de l'entretien, auquel un des membres de l'équipe de la RIVP a répondu). Au cours des entretiens, ce sont les expressions « *les jeunes* », ou les « *bandes de jeunes* », qui sont prononcées, ou encore celles de « *familles qui posent problème* » ou « *ceux qui ne respectent pas* », incluant les adultes.

Ce contexte est formé par les lieux et les horaires de ces activités, c'est-à-dire les halls et les cours des immeubles, durant le jour et la nuit. Ainsi, c'est leur non conformité aux usages (au « *règlement intérieur* ») qui attribue à ces actions un caractère « déviant ». Le « cercle » supérieur droit de la figure, qui n'est pas renseigné dans l'immédiat, représente la signification des activités, dans leur contexte d'accomplissement. On verra plus loin l'argumentaire proposant de retenir la signification de : « se réunir, entretenir des relations » (cf. p. 533).

II.A.2. L'Insécurité ou l'existence d'un conflit social

1) La déstabilisation des relations sociales

Comment s'établit, à présent, la relation entre la métaphore de « la guerre » et les activités, jugées déviantes ? Tout comme les « salisseurs », les « fauteurs de trouble » sont tenus pour responsables du « problème » concerné. On a vu que, par le jeu de « mécanismes réflexifs », ceux qui enfreignent les usages convenus attestent de leurs mauvaises intentions, ou de leur condition d'« étranger », justifiant leur ignorance de ces règles [Becker, 1988, p.243]⁵⁵⁴. La signification tacite de l'expression « semer le trouble », serait donc celle de « conflit », au sens d'un désaccord, portant sur l'usage des espaces environnant les immeubles (qui portent d'ailleurs le nom : d'« espaces communs »), et sur la manière dont il convient de se comporter dans des immeubles d'habitat collectif.

Le mot « insécurité » désignerait donc une situation de « trouble », de « déstabilisation » des relations. Cette interprétation poursuit l'hypothèse, formulée

⁵⁵⁴ Voir la citation (note n°245, p. 239). J'ai mesuré qu'il est en difficile d'admettre que certaines « manières de faire » ne traduisent pas une volonté de provoquer ou de manifester une certaine hostilité, comme le montre l'anecdote suivante, survenue dans le cadre de mes relations avec mes jeunes voisins. Ceux-ci, lorsqu'ils étaient adolescents, avaient brûlé la sonnette de mon appartement, avec un briquet. J'avais interprété cela comme un signe de colère, ou de « représailles », après une des légères altercations que je provoquais parfois en leur « passant un savon » (intervention postive de la part d'une adulte vis-à-vis d'adolescents, de mon point de vue). Je les ai interrogés, quelques années plus tard, à propos des raisons de leur « geste ». Ceux-ci, devenus adultes, m'ont répondu en souriant : « on ne sait pas... c'était juste pour faire les cons ». Sans la relation de confiance, que nous avons construite progressivement, je n'aurais pas été convaincue par leur réponse. Celle-ci, fort instructive, propose une formulation alternative à celle de : « semer le trouble ».

dans le texte reproduit plus haut⁵⁵⁵, selon laquelle le mot « insécurité » désigne un état des relations. Cette hypothèse est confortée par l'expression « climat d'insécurité », employée par le commanditaire. Le mot : « climat », assorti d'un qualificatif, est couramment employé pour décrire la nature des relations au sein d'un groupe ou d'une organisation. Il s'agit donc d'un climat d'« hostilité », au sens relationnel et affectif du terme : mésestente, discorde.

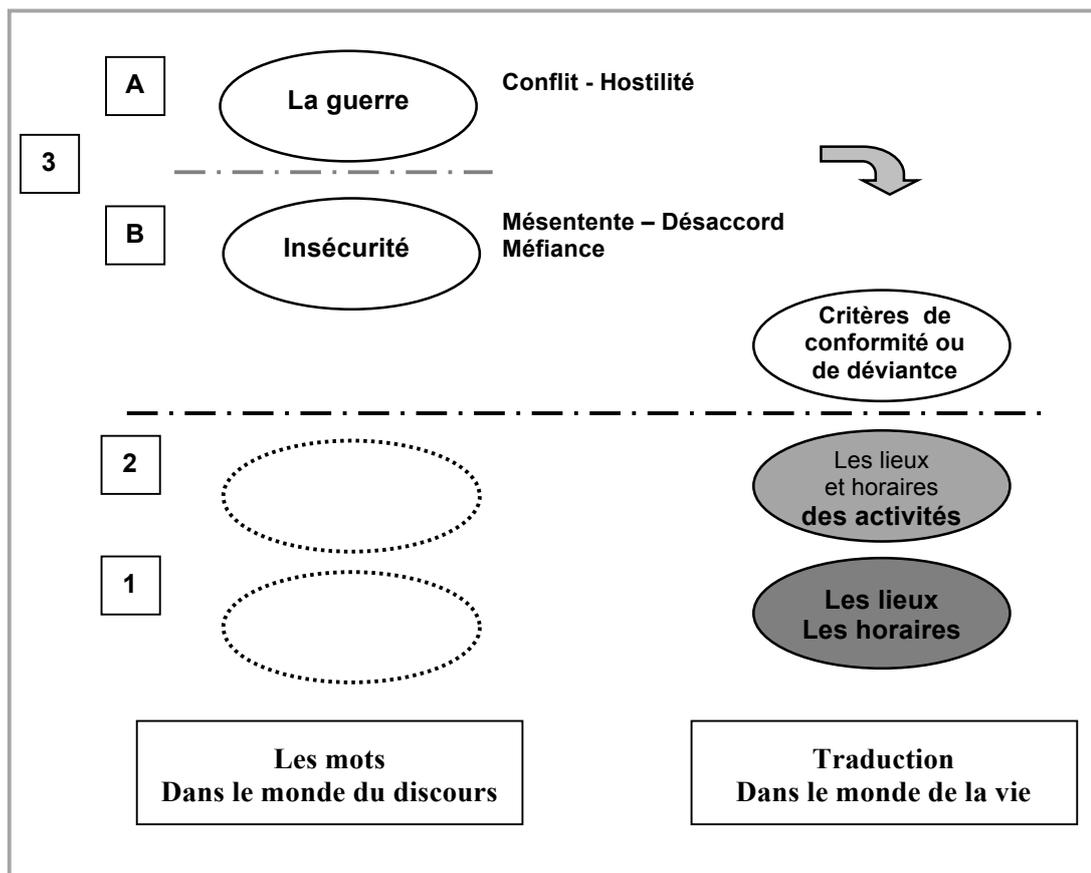


Figure VI-5 : La traduction du discours sur l'« insécurité »

Il est à présent possible de répondre à la question de la signification, attribuée à ces activités, dans le contexte de leur accomplissement, qui renseigne sur les « raisons d'agir » (cf. la figure précédente : Figure VI-4, p. 531). Dès lors que l'on a distingué les actions effectivement accomplies, et les définitions qui leur sont attribuées, il est possible d'envisager ces actions sous un autre jour. De la même manière que les

⁵⁵⁵ Voir : « De la propreté à la sécurité », (p. 514).

activités de la vie quotidienne ne consistent pas à « salir », mais à « jeter », pour évacuer ses déchets, les activités des jeunes gens ne consistent pas à « semer le trouble ».

Comme l'indique Howard Becker, qui attire l'attention sur le risque que courent les sociologues de « *construire des théories à propos d'activités qui ne se déroulent jamais comme nous l'imaginons* », les « raisons d'agir » sont souvent beaucoup plus communes qu'elles n'y paraissent :

Si nous regardons de près ce que nous observons, il est très vraisemblable que nous verrons les faits sur lesquels les théories interactionnistes attirent l'attention. Nous constatons que les gens qui se livrent à des actes conventionnellement considérés comme déviants ne sont pas mûs par des forces mystérieuses et inconnaissables : ils font ce qu'il font pour des raisons tout à fait identiques à celles qui motivent les activités les plus ordinaires [Becker, 1985, p. 216].

Les jeunes gens font en effet ce que font toutes les personnes qui organisent des moments de rencontre conviviale, et pour les mêmes raisons : entretenir des relations sociales et passer des moments agréables⁵⁵⁶. L'appréciation négative, portée sur les activités jugées déviantes, empêche d'envisager que celles-ci puissent être motivées par la recherche de la joie, du plaisir et de la sensation d'être vivant, comme en témoigne Yazid Kherfi :

Le plaisir était quotidien dans la vie de la bande. C'était d'abord le plaisir du jeu, les jeux de gosses, les jeux dans la forêt, dans la rue, puis peu à peu on a trouvé du plaisir à faire des conneries. On s'amusait à renverser les poubelles que l'on trouvait sur la route qui menait du Val-Fourré au centre de Mantes, on lançait des pierres dans les fenêtres des appartements et on faisait du bruit, la nuit, pour réveiller les gens. Toutes ces choses interdites nous procuraient une joie immense. On en riait. On riait souvent. On riait parce qu'on se sentait différents, loin de ces petits pères tranquilles qui rentrent chez eux le soir après leur journée. De ces petits pères qui boivent et qui finissent leur vie, inutiles, comme ceux que l'on voit aujourd'hui dans les quartiers, assis à ne rien faire,

⁵⁵⁶ Sous cet angle, on peut considérer que ce sont les plus jeunes qui mènent une vie sociale active, au sein des immeubles. La « normalité » de la vie des adultes, consiste essentiellement à « rester chez soi » et à limiter les relations sociales.

la tête baissée, ne trouvant de plaisir qu'à discuter entre eux [Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 38]⁵⁵⁷.

La question de savoir pour quelles raisons, au cours de ces rencontres, les jeunes gens laissent des déchets dans les lieux qu'ils occupent et, éventuellement, urinent et détériorent divers équipements, renvoie également aux considérations évoquées dans le cadre de l'enquête sur le thème de la « propreté »⁵⁵⁸.

« Respecter » les lieux signifie leur attribuer une valeur. Cela suppose de se sentir inclus dans la collectivité dont ces lieux forment l'« espace commun », de partager les normes en vigueur ou d'avoir des raisons d'accepter de s'y conformer :

[...] ce qui est le plus important, pour l'étude des comportements ordinairement désignés comme déviants, c'est que la perspective des individus qui adoptent ces comportements peut être totalement différente de celles des gens qui condamnent ces mêmes comportements. Un individu peut estimer en effet qu'il est jugé selon des normes qu'il n'a pas contribué à élaborer et qu'il n'accepte pas, mais qui lui sont imposées de force par des « étrangers » [Becker, 1985, p. 39-40]⁵⁵⁹.

⁵⁵⁷ Véronique Le Goaziou ajoute à ce sujet [p. 137] : « [...] quelle violence évoque Yazid quand il parle de lui enfant ? Les bagarres entre bandes de gosses turbulents, les attaques dans les bois qui jouxtent le Val-Fourré, les lancers de pierres ou de bouts de ferraille dans les caves, qu'est-ce que c'est ? Des jeux de gosses ou des conflits sérieux ? Des instants de vie intenses, mais peut-être pas plus que ceux durant lesquels Yazid et ses copains jouent aux billes dans le sable ou glissent sur le toboggan, ou bien des instants de nature spécifique qui formeraient comme l'esquisse de futurs comportements violents ? Ces questions sont en elles-mêmes indécidables. Seule la réalité qu'elles traduisent décide pour elles, oriente et détermine les réponses. Aussi, ce sont souvent les autres qui transforment les jeux de mômes en des comportements d'agression, qui transforment même les mômes en des « violents », c'est-à-dire non plus des enfants parfois capables d'accès brusques mais des enfants figés dans leur rapport violent au monde ».

⁵⁵⁸ Le ramassage des déchets est un des enjeux de mes négociations avec mes jeunes voisins. Lorsque les relations sont bien établies, ils s'efforcent de laisser les lieux en bon état et font valoir cette marque de bonne volonté de leur part. Dans d'autres situations, ils peuvent accepter de se charger du nettoyage sur demande insistante, ou le font spontanément quand bon leur semble. L'attitude des adolescents, vis-à-vis des espaces qu'ils occupent, peut être également comparée à celle que nombre d'entre eux adoptent vis-à-vis de leur chambre, en opposant leurs propres normes à celles de leurs parents.

⁵⁵⁹ Michel Serres, qui observe que les tagueurs sont réprimés, tandis que les publicitaires sont honorés, imagine la plaidoirie du tagueur : « *Entendez donc, comme moi, la plaidoirie, vive, du tagueur, révolté, traîné même quelquefois devant les tribunaux, contre le publicitaire, honoré, légal, dominant, payeur* : “ De quel droit t'appropries-tu l'espace par tes grimaces répétées partout [...] et par là l'esprit de tes contemporains ? J'ai le drit, moi aussi, pourquoi pas, de me conduire comme toi. [...] tu dis que je conchie les murs et les portes du métro, mais ne trouves-tu pas mes œuvres plus originales, moins itératives que les tiennes, qui répètent partout, brenneusement, la même marque ? Sans courage, tu ne signes même qu'elle, la tienne ou celle qui t'achète ; moi, je signe, en personne,

Toutes les dispositions prises, pour leur interdire l'accès de certains lieux, ont pour conséquence de leur confirmer que ceux-ci ne sont ni « communs » ni « partagés ». On voit ici que les « solutions », visant à protéger les habitants des nuisances et de la confrontation avec les jeunes gens, alimentent les tensions (cf. : « Les cercles vicieux », compte-rendu, p. 439). Les locataires ont mentionné que l'installation des caméras, dans les cours, avaient incité les « jeunes » à se réfugier dans les halls. Et que, lorsque les équipes de sécurité, sollicitées par les habitants, les en éloignaient, ils s'y installaient à nouveau, après leur départ. On peut imaginer que déjouer les stratégies des adultes ne présente pas de difficulté, et que cela puisse procurer aux jeunes gens des occupations réjouissantes.

Pour intervenir dans la situation, et comme l'ont suggéré certaines des personnes auditées (cf. « Espoir d'améliorer : volonté d'agir, des propositions », p. 440), il s'agit au contraire d'assumer la « confrontation », d'engager des relations, avec les jeunes et les adultes, pour : « *désamorcer, relativiser, dialoguer, se connaître, comprendre* ». On verra cependant, ci-après, les écueils qui se présentent devant cette perspective.

2) Un conflit indicible

Le rôle de la métaphore, au sein du *Modèle méta*, est de révéler la signification tacite des propos composant le « discours », et de fournir des informations sur l'origine des sentiments exprimés, ceux-ci ne semblant pas, au premier abord, justifiés par la « réalité » de la situation concernée. Or, cette question se présente ici d'une manière particulière, car les sentiments de peur et d'inquiétude, qui ont été exprimés, semblent justifiés par le fait que l'expression « insécurité » est communément associée à celle de « délinquance » et de « criminalité ».

On a vu de quelle manière, le caractère « déviant » pouvait être attribué à certaines activités. La relation entre la « déviance » et la « délinquance » peut être expliquée par le biais de « mécanismes » réflexifs identiques. Les activités « déviantes » sont pratiquées par des personnes « déviantes », parmi lesquelles se recrutent les « délinquants ». Le fait que des jeunes gens « traînent dehors » durant la journée,

mes propres tableaux« » [Serres, 2008, p. 58].

atteste du fait qu'ils ne sont ni à l'école, ni au travail, et leur présence durant la nuit, laisse supposer qu'ils se livrent à des activités « délictueuses » (ce sont les délinquants qui sont « dehors » pendant la nuit).

Cependant, ces considérations ne permettent pas d'expliquer en quoi, les activités dont il est question (y compris celles qui sont reprochées par la loi), mettraient les locataires en situation de danger, justifiant leur peur. Mon hypothèse, issue des réflexions exposées ci-dessus (cf. : « Métaphore guerrière », p. 452), est que la peur et l'inquiétude ont une autre origine. Elles résultent du constat du « conflit social » en cours (conflit de pouvoir et de territoire), et de la « menace » que représente la perspective d'une « défaite ». C'est-à-dire le fait de devoir se « soumettre » aux modes de vies des nouveaux arrivants, ou de devoir quitter les lieux (« désertier »).

Pour quel raison la teneur du conflit, et les peurs éprouvées ne s'expriment-ils pas plus ouvertement ? Il existe en effet des situations, dans lesquelles un conflit peut s'énoncer, chaque partie exposant ses récriminations et faisant valoir ses droits. La difficulté qui se présente concerne, justement, la légitimité de ces récriminations et de ces droits. Les récriminations à l'encontre de familles « immigrées » laisse sous-entendre une attitude raciste. Et le fait de revendiquer leurs « droits », pour les familles « plus aisées, françaises, et blanches », peut être lue comme l'exigence de conserver leur position de domination sociale. Cette difficulté se double pour elles, de la conscience d'avoir bénéficié d'une situation « privilégiée », en occupant des logements confortables, en principe destinés au « logement social ».

Par ailleurs, l'idéal de « solidarité » ou, selon les expressions plus récentes, l'idéal de « mixité sociale », « diversité culturelle », ou « du vivre ensemble », interdit l'expression de désaccords (cela, également dans les contextes où les différences sociales sont moins tranchées)⁵⁶⁰. Cette idéalisation fait oublier que, si le fonctionnement collectif est fondé sur un accord, portant sur un certain nombre de normes, cet accord lui-même (sauf à le considérer comme immuable) résulte d'une construction, consistant à prendre en compte les divergences, afin de définir de nouvelles normes. Elle fait également oublier que cette construction n'exclue pas les

⁵⁶⁰ « *Ma préconisation principale* » dit Yazid Kerfi (cf. ci-dessus, p. 516) : « *reste de communiquer et d'accepter d'entendre le conflit. Dans le cas contraire, chacun continuera à être alternativement la victime et le bourreau de l'autre* » [Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 188].

conflits, ni l'existence de « rapports de force », basés sur une certaine hiérarchie sociale (y compris au sein des « milieux populaires »)⁵⁶¹.

Dans la situation des immeubles de la Porte d'Orléans, comme dans celle de la ville de Saint-Denis, décrite au cours des précédentes enquêtes, il existait un groupe dominant (issu de la culture ouvrière, pour ce qui concerne la seconde), capable de faire respecter ses propres normes, sans avoir à l'énoncer. Cela n'est plus le cas. Exprimer la teneur du conflit exigerait d'assumer la revendication du maintien de cette « domination », ou de renoncer à cette position pour entamer une négociation à « parties égales ».

Mais cette égalité n'est guère concevable, dans la mesure où les familles « qui posent problème » sont situées aux niveaux inférieurs de la hiérarchie sociale et, surtout, les « fauteurs de troubles » entrent dans la catégorie des « déviants » et/ou des « délinquants », ce qui, précisément, interdit de considérer qu'il s'agit de « gens comme nous » [Becker, 1985, p. 27]⁵⁶². Par ailleurs, si le groupe autrefois dominant, le reste sur le plan de la hiérarchie sociale et dans sa capacité à s'adresser à diverses instances, pour faire valoir ses revendications, il ne dispose pas de moyens concrets pour les faire aboutir (comme le constat en a été fait par les personnes auditées). Le « rapport de force » est donc, en pratique, défavorable.

On peut comprendre que cette situation soit source d'inquiétude, de peur, et d'une certaine amertume. Elle peut également être ressentie, comme une humiliation, ainsi que je l'ai suggéré, par le biais de la « métaphore guerrière » (cf. « Faire la paix », p. 453). J'ai également avancé cet argument à propos des récits portant sur l'« épreuve » de la traversée des halls, occupés par les « jeunes »⁵⁶³. Ces

⁵⁶¹ « [...] les adolescents se trouvent plutôt entourés de normes faites par des personnes plus âgées et rangées [...]. De même, il est à plusieurs égards exact que, dans nos sociétés, ce sont les hommes qui élaborent les normes pour les femmes (quoiqu'en Amérique les choses soient en train de changer rapidement). Les Noirs se trouvent soumis aux normes faites pour eux par les blancs, comme les immigrés et les autres minorités ethniques le sont aux normes faites pour eux par la minorité anglo-saxonne protestante. Les classes moyennes élaborent des normes auxquelles les classes populaires doivent obéir, dans les écoles, les tribunaux et ailleurs » [Becker, 1985, p. 41].

⁵⁶² « De celui qui commet une infraction de la circulation ou de celui qui un peu trop bu dans une soirée, nous pensons que c'est un individu somme toute pas très différent des autres, et nous traitons sa transgression avec tolérance. Mais nous estimons que le voleur est déjà moins semblable à nous et nous le punissons sévèrement. Quant aux crimes tels que le meurtre, le viol ou la sédition, ils caractérisent à nos yeux leurs auteurs comme de véritables étrangers à la collectivité ».

⁵⁶³ Voir la note n° 450 (p. 445).

témoignages laissent en effet penser que les sentiments exprimés sont plus de l'ordre du malaise, que de celui de la peur. Et, pour ce qui concerne les peurs exprimées de façon explicite, elles ne me semblent pas contredire cette lecture : peur que les choses empirent, qu'il se passe quelque chose de grave, que les problèmes des banlieues se répercutent sur la périphérie de Paris, que les « bandes » présentes dans le quartier entrent dans l'enceinte des immeubles.

Selon moi, c'est cette dimension du conflit qui constitue le « non-dit » du « discours ». Et l'expression « insécurité » a pour effet de maintenir ce « non-dit » en l'état (cf. ci-après). L'illégitimité des sentiments ressentis incite à « dramatiser » les faits en cause, à mettre en avant les activités les plus « répréhensibles » et les plus « objectivement » inquiétantes, afin de faire apparaître ses sentiments sous les traits d'une peur « légitime ».

Les processus de justification sont d'ordinaire considérés comme la preuve de l'absence de sincérité des témoignages⁵⁶⁴, et le fait d'accorder du crédit aux réactions émotionnelles des gens, est vu comme une attitude « populiste ». Il m'apparaît à présent que ce point de vue a des conséquences néfastes, contraires aux options idéologiques qu'il prétend servir. Le fait de ne pouvoir s'exprimer, de ne pas obtenir de considération, incite à rechercher cette considération et cette légitimité, auprès des mouvements qui sont prêts à les accorder, mais en renforçant le processus de « dramatisation » et de « ségrégation », déjà à l'œuvre au sein du fonctionnement social⁵⁶⁵.

Comme on le verra ci-après, il s'agit justement de prendre en compte la dimension émotionnelle et affective des relations sociales, de manière à la dissocier des questions de « criminalité », de « délinquance » ou d'« immigration » elles-mêmes

⁵⁶⁴ Les étudiants, participant aux enquêtes, disent volontiers que les gens ne « disent pas la vérité ». On voit ici que, le fait d'abandonner les critères d'« objectivité » et de « vérité », et le fait d'accorder la même légitimité à tous les propos, permet d'accéder à une précieuse « matière » d'analyse.

⁵⁶⁵ « *Le racisme et la violence dans les milieux populaires témoignent de la manière dont les uns et les autres perçoivent la réalité sociale. Même déformée et parfois transformée en préjugés, cette réalité est vécue au travers d'expériences qu'il importe d'entendre et de ne pas confondre avec de simples chimères. Les expériences vécues par des enfants d'immigrés algériens sont réelles, les injustices, les humiliations subies dans un climat de marginalisation par eux et par leurs parents sont réelles. Mais non moins réelles sont les expériences négatives et douloureuses vécues par beaucoup de prétendus "racistes", victimes des violences par lesquelles s'exprime la quête de réparation de ces enfants de la banlieue* » [Rojzman, in Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 10].

fort complexes et mal définies, (auxquelles s'ajoutent à présent celle de « terrorisme » et de « radicalisation »⁵⁶⁶), qui viennent encombrer la définition du « problème » en cause.

3) De la nécessité d'appeler « un chat un chat »

L'expression « insécurité » me semble en effet offrir l'avantage de dissimuler la présence d'un conflit social, dont la nature heurte les idéaux de « mixité sociale », promu par la plupart des démarches auxquelles les habitants sont invités à participer. Le fait que le « problème » en cause peine à se formuler clairement, au moyen des expressions du langage courant, coïncide avec cet argument⁵⁶⁷.

Autant les mots du langage courant disent ce qu'ils veulent dire. Autant un mot comme celui d'« insécurité » permet d'induire une signification, celle de « criminalité » ou de « délinquance », tout en évitant de l'énoncer, et en dissimule une autre. Comme on l'a vu, le fait de recourir ouvertement à des mots qui se rapportent à la notion de « criminalité » montre leur inadéquation avec la situation vécue. Et les mots du langage courant, adaptés à cette situation, comme celles de : « semer le trouble », « ceux qui ne respectent pas », expriment (bien que de façon implicite) la signification de « discorde » que l'on ne souhaite pas faire apparaître⁵⁶⁸.

On voit ici tout l'intérêt de faire appel au langage courant pour révéler les significations implicites, et j'ajouterais également celui du langage le plus familier, d'ordinaire absent des lieux conventionnels du débat public. Celui-ci a le mérite de s'affranchir des interdits dictés par la bienséance et s'autorise à « appeler un chat, un chat ». Dans le cadre de l'enquête sur le thème de la « propreté », c'est au travers des expressions : « foutre la merde » et « foutre le bordel » que la relation entre

⁵⁶⁶ L'« exercice » consistant à mettre en lumière les activités du *monde de la vie*, correspondant à ces deux dernières expressions, permettraient certainement de distinguer les activités pouvant être désignées par des mots tels que : « meurtre » ou « massacre », celles qui concernent des pratiques relevant de cultes religieux, et celles qui concernent des pratiques d'ordre vestimentaire ou alimentaire, par exemple.

⁵⁶⁷ Voir : « L'expression : insécurité » (p. 527).

⁵⁶⁸ On peut remarquer que la « question de lancement » n'a pas su introduire l'élément « dérangeant » permettant de soulever le voile du « non-dit » (cf. les analyses à ce propos, concernant l'enquête sur le thème de la « propreté » - Partie IV, p. 222). On peut penser que celui-ci est particulièrement « ancré » culturellement, au point que l'équipe des enquêteurs n'a pas pu s'en affranchir.

« désordre » et « saleté » a pu apparaître, au cours du travail d'analyse des entretiens, et faire l'objet des premières découvertes, réalisées au cours des travaux de recherche⁵⁶⁹. L'expression : « faire les cons », par exemple, citée plus haut (p. 532, cf. note n°554), suggère que celle de : « conneries d'adolescents » pourrait qualifier la plupart des activités des « fauteurs de trouble ». Elles entreraient alors dans la catégorie des transgressions qui n'exigent rien d'autre que des réprimandes plus ou moins vigoureuses (cf. également, p. 535).

En induisant l'idée de « criminalité », l'expression « insécurité » introduit une ambiguïté bienvenue, permettant de « travestir » le conflit social en une confrontation entre les « bons et les méchants » [Becker, 1985, p. 153]⁵⁷⁰. Comme je l'ai suggéré précédemment, elle permet généralement aux bailleurs et aux municipalités d'éviter la prise en compte de la complexité politique et sociale sous-tendue par ces questions, et de se « réfugier » derrière l'étude des « mesures de sécurité » réclamées par les premiers pour se protéger des seconds⁵⁷¹.

Ces analyses confirment la pertinence de l'hypothèse retenue, au cours de l'expérience relatée plus haut, impliquant les habitants de mon immeuble, hypothèse selon laquelle le refus de recourir aux mots « insécurité » et « délinquance »,

⁵⁶⁹ Voir le compte-rendu de l'enquête (p. 10) ; et les développements plus haut (Partie IV, p. 322). J'ai également mentionné précédemment (cf. note n° 304, p. 282) l'exemple de l'expression « déjections canines » qui, au cours des réunions publiques, remplace les expressions plus familières prononcées au cours des entretiens d'enquête, celles de : « crottes de chien », « pisse » et de « merde », qui évoquent bien davantage les sensations éprouvées en présence des « choses » dont il est question.

⁵⁷⁰ Voir la citation (note n° 351, p. 325). - L'épisode véritablement dramatique, survenu dans le centre de Saint-Denis au début de l'année 2008, a été traduit dans les mêmes termes « de bons et de méchants ». Un jeune adulte avait utilisé une arme à feu contre un groupe, réuni dans un local désaffectué, tuant l'un des jeunes présents et blessant deux autres, dont un gravement. Ils s'agissait de voisins, les plus jeunes enfants des différentes familles fréquentaient la même école. Plutôt que de considérer la situation qui avait conduit nos jeunes voisins à s'entre-tuer, la version officielle des « faits » avait transformé l'un en « criminel » et les autres en « victimes innocentes ». Les militants associatifs du quartier, qui avaient plaidé pour que les habitants puissent se saisir de cet événement et engager des discussions entre adultes et avec les jeunes gens, n'ont pas été entendus.

⁵⁷¹ Charles Rojzman mentionne le risque de séparation entre des « mondes » qui se vivent comme différents : « *J'ai la conviction, depuis longtemps, que c'est à partir d'incompréhensions réciproques et de représentations faussées que des conflits sociaux peuvent se transformer en conflits soi-disant ethniques, ou que des mondes peuvent se séparer définitivement, les uns barricadés et protégés par des systèmes de surveillance et de sécurité sophistiqués, les autres réduits à la misère, la violence et la drogue. La démocratie se nourrit de diversités et de conflits. Mais elle peut aussi être détruite par ces mêmes conflits, s'ils ne sont pas régulés et acceptés* » [Rojzman, in Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 9-10].

permettrait d'échapper à cette ambiguïté⁵⁷². J'ai indiqué que la tournure positive de cette soirée m'avait impressionnée, les résultats concrets dépassant mes espérances. A la lumière des développements ci-dessus, il m'apparaît cependant que le « dispositif » mis en œuvre, reposait sur un autre élément déterminant. L'approche de l'équipe, consistant à « *prendre en compte la dimension émotionnelle du vécu des situations, et à favoriser l'expression des habitants dans ce sens : le vécu et les sentiments des uns et des autres devant être entendus et reconnus, en dehors de tout jugement* », a eu pour effet, justement, de légitimer ces sentiments, d'éviter les « surenchères » et d'apaiser les tensions.

4) Renoncer à l'idéalisation des relations sociales

Pour effectuer le passage de la « sécurité » à celle des « relations de voisinage », il est nécessaire de renoncer à l'idéalisation des relations sociales. Comme l'énonce une des personnes auditées : « *il faut se coltiner la réalité. On n'est pas obligé d'être amis* »), et de renoncer à la « dramatisation » des difficultés présentes. Il s'agit de prendre en compte la dimension banale, des difficultés occasionnées par la vie collective et la cohabitation de différents modes de vie et aspirations⁵⁷³, en particulier dans le contexte de l'habitat social, où cette cohabitation est loin d'être choisie⁵⁷⁴.

Personne n'accepte de bon gré de se soumettre à un mode de vie qui n'est pas le sien, à plus forte raison quand des changements interviennent dans une situation établie de longue date. Il n'est pas besoin de faire référence à la « délinquance » ou la « criminalité », ni de défendre des thèses racistes ou discriminatoires, pour admettre que la simple question des horaires de vie, adoptées par les différentes familles, et les différentes tranches d'âge, puissent créer des conditions de cohabitation difficiles, comme le montre le témoignage qui suit, par lequel j'avais choisi de clore le texte des *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013, p. 59-61] :

⁵⁷² Voir plus haut (Chapitre I, p. 516).

⁵⁷³ Indépendamment du sujet de la relation avec les « jeunes », diverses difficultés liées aux modalités de cohabitation ont été évoquées au cours de l'enquête : les jeux des enfants dans les espaces extérieurs (en principe interdits), le bruit dans les appartements, à des heures tardives, le dépôt d'ordures dans les cours, divers incidents (des dégâts des eaux répétés par exemple).

⁵⁷⁴ « *La proximité spatiale forcée de groupes sociaux différents se traduit localement par des conflits et des mises à distance* » [Fijalkow, 2004, p. 41].

Au moment où je rédige ces lignes, le prochain séminaire des *Fabriques de sociologie*, prévu le 8 juin [2013] dans les locaux de l'Université de Paris 8, se prépare. Les nombreux messages échangés avec Pascal [Nicolas-Le Strat] trouveront bientôt place dans le « journal » de nos correspondances. Je livre ici l'un de ces échanges, au cours duquel nous envisageons les perspectives d'une « sociologie nocturne ». Celui-ci montre que les enjeux à l'origine du projet *Dédaldilo*^[575] sont toujours présents. Les « succès » remportés au cours de ces expériences fragiles ont ouvert des perspectives, montré des possibles, mais le travail est à refaire constamment et la tâche semble parfois bien lourde :

En lisant ton mail hier, je t'enviais de pouvoir profiter d'un peu de calme. Chez moi, comme prévu, les mômes et les ados qui ont été longtemps enfermés, se sont tous précipités dehors avec le soleil. Avant-hier, je suis intervenue à 3h du matin pour demander aux grands de se calmer un peu. Je me disais qu'en vieillissant, j'allais peut-être finir par avoir envie de me trouver un endroit un peu moins agité [MB-26/04/13].

C'est vrai que des moments comme ceux que je t'ai décrits sont forts^[576], et ils m'aident à tenir face à ce qui est difficile à vivre au quotidien, et face au sentiment que nous n'avons pas de moyens suffisants pour agir. La succession des groupes d'enfants et de jeunes sous mes fenêtres, en ces temps de vacances, est quasi invivable. Pas un adulte ne montre son nez. J'ai gagné quelques points en discutant l'heure d'arrêt des jeux de ballon. Les plus grands ont demandé 20 minutes de plus, signe que le jeu de la négociation était en train de fonctionner, et que j'ai acceptées.

Il faudrait un boulot fou pour que les habitants se mettent un minimum d'accord sur quelques bases communes. [Pas si facile à vivre] la « mixité sociale » et « le vivre ensemble ». Quand les petits sont encore dehors avec leurs rollers et trottinettes, à 21h30 (sur des dalles de béton aussi sonores que des tambours), je suis sur le point de craquer. Et je me dis que pour les familles africaines, ça n'est peut-être pas un problème, et de quel droit leur imposer nos propres critères horaires. Le seul moyen serait de s'ajuster... ou alors de partir. C'est ce que cherchent à faire tous ceux qui en ont la possibilité.

⁵⁷⁵ Voir plus haut (p. Chapitre I, p. 496)

⁵⁷⁶ Voir ci-après.

Et pour faire quelque chose de ces relations dont nous parlons, il faudrait m'y consacrer bien davantage... et moi, je suis devant mon ordinateur, avec mon casque sur les oreilles, pour m'isoler de l'extérieur. Peut-être que les impasses, dans lesquelles nous sommes, obligeront à tenter quelques pistes inédites. [MB-30/04/13].

Mon expérience personnelle confirme que la question posée est bien celle des relations, et de leur dimension affective. Les moments que j'évoquais ci-dessus, m'aidant « à tenir » face aux difficultés quotidiennes, en témoignent. Au cours de mes échanges avec Pascal Nicolas-Le Strat, j'ai rapporté une discussion, avec deux jeunes voisins installés devant ma porte, valant « *une mention spéciale dans le journal de la sociologue de banlieue* ». Pour répondre à leur question, au sujet du fait que je ne dormais pas à cette heure avancée de la nuit, j'avais dû en effet expliquer que je rédigeais une thèse [*Ibid.*, p. 59-60] :

Et me voilà en train de parler de « cadres d'interprétation », à 4h du mat. sur le pas de ma porte, avec deux jeunes mecs bourrés ! J'ai utilisé le même exemple qu'avec les jeunes de la dernière fois : comment fait-on pour considérer des jeunes comme eux, qui traînent dans les coursives, autrement que comme des délinquants ou des « racailles » ? Apparemment, c'est reçu « 5 sur 5 » [...]. Ce même garçon a tenu à me dire, avant que je les quitte, qu'il m'aimait bien, parce que j'étais « juste » : quand je leur parle en les regardant en face, ils ne peuvent pas tourner la tête, a-t-il précisé. C'est troublant non ? D'autant qu'un autre, parmi ceux que j'ai « engueulés », il y a quelque temps, me fait signe de la main, en riant, quand il m'aperçoit à ma fenêtre, et un troisième « zozo » me crie : « Madame, on vous aime ». Bon sang, tout cela est drôlement engageant [...]. Mon hypothèse que, derrière les questions d'« insécurité » se cachent des histoires de relations affectives (des histoires d'amour dit Yazid Kherfi) [⁵⁷⁷], semble se confirmer [MB-26/04/13].

⁵⁷⁷ « Aujourd'hui, je me dis que mes amis de la bande et moi-même sommes passés à côté de la vie car on ignorait ce qu'elle était. Nous avons eu l'impression d'être différents, par nos actes délictueux, par les risques que nous prenions pour épater la galerie, par nos belles voitures et nos beaux vêtements. Finalement, nous agissions surtout en référence aux autres, nous avons existé à travers leur regard, mais qu'avons-nous fait pour nous-mêmes ? N'étions-nous pas l'ombre de nous-mêmes, à cause de cette souffrance que l'on cachait, à cause des carences, notamment celles de l'affection et de l'amour ? » [Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 130].

II.B - La recherche comme condition de l'engagement social

II.B.1. Les limites de la cohabitation

La question qui m'est posée quelques années plus tard (en 2017), quant à l'avenir de mon engagement dans « ce morceau de territoire de banlieue », tient à la possibilité de maintenir un équilibre entre la satisfaction que j'en retire et la lassitude des désagréments de la vie quotidienne.

La situation de mon immeuble a effet évolué, au cours des années qui ont suivi la réalisation de l'enquête. L'arrivée progressive de familles africaines a augmenté de façon importante le nombre d'habitants, et surtout le nombre d'enfants, qui ne vivent pas selon les mêmes rythmes horaires, que ceux des familles des « classes moyennes blanches » installées précédemment. Les enfants sont très présents dans les espaces de l'immeuble, hors de la présence des parents, avec lesquelles il est donc difficile d'engager des relations. Cette évolution n'a pas créé les tensions rencontrées dans le quartier de la Porte d'Orléans, ni d'incidents notables. La question de la « délinquance » ne s'est pas posée de manière plus aigüe qu'auparavant (j'ignore ce qu'il en sera quand les « jeunes », présents actuellement, seront remplacés par les générations suivantes, beaucoup plus importantes en nombre).

Cependant, les locataires ne portent plus la même appréciation sur leur lieu d'habitation, considérant que son « prestige » disparaît et qu'on y loge « n'importe qui »⁵⁷⁸. Il semble que, par le biais des « mécanismes » réflexifs évoqués plus haut, l'attribution de logements à un nombre important de familles africaines laisse supposer que le « statut » de l'immeuble est déprécié⁵⁷⁹. Ce point de vue peut inciter les locataires à déménager, et inciter les personnes, sollicitant un logement, à choisir un lieu plus « coté ».

⁵⁷⁸ L'expression « prestige » est issue d'un des entretiens de l'enquête (cf. p. 438). Elle n'est pas employée par mes voisins, qui ont plutôt recours à des formulations telles que : « on est tout de même au centre-ville ! ». Quant à la seconde expression : « ça n'était pas n'importe qui », elle qualifiait les anciens locataires, dans le cadre de l'enquête (*Idem.*). De la part de voisins, j'ai effectivement entendu à ce sujet : « on loge n'importe qui », ou : « tu as vu qui on nous met ».

⁵⁷⁹ Les apparences peuvent laisser supposer que les instances attribuant les logements choisissent certains immeubles, plutôt que d'autres, pour loger les familles africaines. Certains immeubles du quartier ont accueilli de nombreuses familles, plusieurs années avant d'autres.

Pour ma part, j'entretiens des relations cordiales avec mes voisins directs, mais j'ai pu constater que la « mixité sociale », dont j'ai cru longtemps que mon immeuble offrait un exemple satisfaisant, n'apparaissait pas sous les mêmes traits, dès lors que le groupe social auquel je me réfère n'est plus le groupe « dominant » en nombre, et en capacité de faire respecter ses propres normes. J'ai fait la désagréable expérience de me rendre compte que le fait d'avoir à se plier aux modes de vie de personnes, classées aux degrés inférieurs de l'échelle sociale, n'était pas aussi facile à admettre que j'aurais aimé le croire.

Il me semble cependant que ce sentiment de la confrontation entre des groupes sociaux distincts est conforté par l'absence de relations réelles. Les habitants ne forment pas des groupes homogènes, et les modes de vie ne sont pas aussi unifiés qu'ils le paraissent. Lorsque je suis en relation directe avec des personnes, je ne les considère pas en tant que représentantes des familles africaines, mais en tant que Monsieur X et Madame Y. Cependant, la possibilité d'engager des relations pour tenter de mieux accorder les différents modes de vie en présence, se heurtent à d'importantes difficultés.

Les lieux naturels de rencontre sont inexistantes. L'association de locataires, bien que relativement « ouverte », était essentiellement composée des représentants de ce groupe « dominant », aujourd'hui affaibli. Engager des initiatives collectives nécessiterait donc de reconstruire au préalable, une équipe susceptible de les porter. Le projet associatif « *Dédaldilo* », mentionné précédemment, avait permis de dépasser une première phase de découragement de l'association (cf. Chapitre I, p. 496). Mais celui-ci n'avait pas connu de prolongement, faute de soutien suffisant de la part de la municipalité. (J'exclue le bailleur, très peu présent à cette période, et totalement absent aujourd'hui).

Malgré les appréciations positives qui avaient salué cette opération – et un soutien effectif au cours des deux premières éditions –, la démarche justifiant son succès, n'avait pas été comprise, et les moyens permettant de la reconduire n'avaient pas été réunis. L'expérience a montré que cette initiative trouvait son sens, au travers du fait qu'elle était portée par une équipe d'habitants. Mais l'engagement nécessaire, de la part de ceux-ci, dépassait de loin le cadre des activités bénévoles. Sa poursuite ne pouvait être envisagée sans les moyens permettant de les rétribuer. Je suis réservée,

aujourd'hui, sur la possibilité de faire valoir la pertinence des projets de ce type, et sur la capacité des démarches municipales « participatives » à favoriser de véritables dynamiques collectives.

II.B.2. Abandonner l'idéal de la « mixité sociale »

A la suite de mes expériences récentes, je ne sais plus exactement que penser de cet idéal de « mixité sociale » que j'ai longtemps partagé. La « mixité » me paraît toujours préférable à la séparation stricte des différentes catégories de population, comme le souligne Yazid Kherfi, à propos du « mélange » : *« Au début, on ne se rend pas compte combien c'est important d'être mélangés. C'est petit à petit qu'on s'est aperçu qu'on voyait de moins en moins de Français [...]. En réalité, il est demeuré quelques familles françaises, mais c'était des gens comme nous, c'est-à-dire des gens pauvres »* [Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 29].

Mais cet idéal est-t-il réalisable ? Comme le suggère Yankel Fijalkow, l'espace de la ville n'a-t-il pas toujours été le lieu de différentes formes de ségrégations : *« Alors que la ville est présentée de manière idéologique comme un lieu de mélange, la séparation physique est perçue comme une rupture, un enfermement. Mais la ville non ségrégée a-t-elle jamais existé ? »* [Fijalkow, 2004, p. 53].

Peut-être faut-il abandonner cet idéal, se centrer sur les conditions qui permettraient de faciliter la cohabitation et explorer toute la complexité de la question des rapports sociaux. Admettre, par exemple, l'écart qui existe entre des positions idéologiques et la capacité à vivre ce que celles-ci sous-tendent (plutôt que les nier en continuant d'afficher des positions « politiquement correctes »).

Chercher à comprendre comment un quartier comme celui de la ZAC Basilique, situé au cœur de la ville, bénéficiant d'un réseau de transport des plus denses, dont l'architecture a fait l'objet d'une attention particulière, a pu connaître, au fil des années, le même sort que les cités des « quartiers relégués ». Il est possible que tous les acteurs des « logements sociaux » s'accordent à les constituer, progressivement, comme des « cités de banlieue ». La réflexion d'un enfant m'avait particulièrement interpellée à ce sujet. Croisant un groupe d'enfants, en train de jouer au milieu de

détritus, je les ai abordés en le leur faisant remarquer, et leur disant qu'ils ne jetaient pas tout cela par terre, dans leur maison. L'un d'eux m'a répondu : « Mais madame, ici c'est une cité ». Peut-être que les personnes qui déposent leurs sacs poubelles, dans les coursives de l'immeuble, suivent le même raisonnement ?

En tout cas, selon mon expérience, les bailleurs sociaux et leurs personnels jouent un rôle essentiel sur ce point. Ceux-ci considèrent les habitants comme des « assistés » et agissent selon le principe : « c'est bien assez bon pour eux ». A l'occasion de la rénovation de mon immeuble, en 2014, par exemple, la mise au norme électrique a consisté à saccager brutalement les aménagements des locataires, en barrant les murs d'installations en plastique, en posant des néons et des lampes conformes à l'esthétique des logements sociaux des années soixante, en remplaçant les anciens interrupteurs par des plaques collées à la hâte, et en laissant en l'état diverses installations endommagées. Alors que les habitants appréciaient justement que leurs appartements ne ressemblent pas à cette image négative, on est venu leur rappeler que ces appartements ne leur appartiennent pas et qu'il ne s'agit, somme toute, que de « logements HLM ».

II.B.3. Les perspectives : des espaces de recherche et d'intervention

Mes espoirs portent sur la perspective d'engager de nouveaux projets, au sein des *Fabriques de sociologie dyonisiennes* (cf. ci-dessus, p. 511) impliquant des chercheurs, des militants associatifs et des artistes, à l'échelle du quartier, et plus largement. Cette perspective pourrait me procurer le cadre collectif qui m'est indispensable, pour poursuivre à la fois la voie de mes engagements et celle de mes travaux de recherche.

1) Accéder aux paroles inaudibles

Envisager des moyens d'action exige de concevoir et d'expérimenter des dispositifs réfléchis, audacieux, de créer des espaces de réflexion collective, et des espaces dans lesquels les expressions « populaires » soient autorisées, sinon recommandées. Comme indiqué ci-dessus (p. 540), les réunions publiques excluent généralement certaines formes de parole, mais j'ai eu l'occasion de me rendre compte que cela

était également le cas au cours des réunions organisées par des associations de quartier. C'est une des expériences des « ateliers de sociologie » des *Fabriques dyonisiennes*, qui m'a permis d'en prendre conscience [Bodineau, 2013, p. 52].

Cet atelier, organisé en janvier 2013, auquel s'étaient joints quelques chercheurs participants du séminaire des *Fabriques*⁵⁸⁰, avait été consacré à une discussion autour de l'expérience de deux membres d'une association d'habitants, qui venaient d'organiser une fête à l'occasion du démarrage des travaux de rénovation de leur immeuble. J'indiquais à son sujet :

Dès la fin de la séance, les commentaires ont été enthousiastes. Chacun a apprécié ces quelques heures, durant lesquelles la parole a pu s'élaborer lentement, et bénéficier d'une véritable écoute. J'ai pu entendre, au cours de cette séance, des propos que je n'avais jamais entendus de la part de personnes avec qui j'échange pourtant depuis longtemps. J'ai fait part à Brigitte, en particulier, du plaisir que j'ai eu à l'écouter. Avec le langage direct qui est le sien (j'ai mentionné plus haut le peu d'intérêt qu'elle accorde « aux grands mots » et autre « blabla »), elle a livré son analyse d'une manière qui n'avait rien à envier à des formes d'expression plus convenues. La formule : « ça n'est pas une fête, c'est une défaite » qu'elle a prononcée au détour d'une phrase, et qui restera dans les souvenirs, dit bien « ce qu'elle veut dire » avec une force toute particulière.

Cela confirme pour moi la nécessité d'ouvrir des espaces comme celui-là, capables de s'affranchir de la domination de certaines formes de langage, et de laisser place à des paroles qui sont ailleurs inaudibles, ou qui renoncent même à s'exprimer. Nous avons absolument besoin de ces paroles pour poursuivre nos tentatives de « combler le décalage » [p. 54].

2) Combler les « décalages »

Les discussions ont en effet abordé la question du « décalage » existant entre les acteurs associatifs, leurs divers interlocuteurs d'une part, et les habitants d'autre part. Les participants constataient que leurs rapports privilégiés avec les différents acteurs institutionnels et leur souhait de conserver des relations constructives pouvaient les inciter à s'éloigner du point de vue des habitants qu'ils étaient censés représenter

⁵⁸⁰ Pascal Nicolas-Le Strat était accompagné de Pierre Alain Guyot, docteur en sciences de l'éducation membre de l'équipe de Montpellier. J'avais également sollicité Pierre Quettier.

[p. 53]. J'avais également observé, pour ma part, au cours du projet « *Dédaldilo* », que la position de « militant de service » créait une certaine distance dans la relation avec les habitants, et que ce sont les membres de l'équipe les moins « en vue » qui avaient su entrer en contact avec les habitants et recruter les participants aux activités proposées :

Le fait de rester « dans l'ombre », de ne pas bénéficier d'un « statut » particulier, est peut-être justement ce qui permet aux habitants de les considérer comme étant « des leurs ». Alors que pour les militants plus en vue, la distance reste difficile à franchir. À cette différence de position s'ajoute évidemment la situation dans la hiérarchie sociale. Les membres de notre groupe [des *Fabriques dyonisiennes*], qui ont fondé et portent les associations, sont le plus souvent issus des « classes moyennes », très représentées dans la population du quartier au moment de sa construction dans les années 85, et aujourd'hui minoritaires. Éviter cette uniformité, au sein des associations, n'est pas chose facile. Cela nécessite de rompre avec les habitudes de fonctionnement, les modes de pensée et de relation [p. 51].

3) La bottega, l'atelier de l'artiste ou du sociologue

Dans un texte, cité dans *Chroniques des Fabriques* [Bodineau, 2013, p. 15], Toni Negri et Judith Revel affirment : « nous voulons des *botteghe* »⁵⁸¹ :

Les Italiens ont longtemps eu un joli mot pour désigner l'endroit où travaillaient les peintres : la bottega. La bottega, c'était tout à la fois la boutique, l'atelier, le laboratoire, le lieu de toutes les expérimentations — et c'était un lieu collectif, où se croisaient, en cohabitant et en collaborant ensemble, les maestri et leurs disciples, les apprentis, les visiteurs, les commanditaires, les enfants du voisinage et les chiens de la maisonnée. La bottega, c'est en réalité ce qui, jusqu'aux premières lueurs de la modernité, a continué à apparenter les artisans et les artistes : l'idée que rien n'existe dans l'art qui ne soit produit par un savant mélange de manualité et d'inspiration, [...] ; qu'il n'existe pas d'invention qui ne soit avant toute chose travail sur la matière, et que c'est précisément dans cette matérialité-là que s'ancrent tous les imaginaires et toutes les inventions [...].

⁵⁸¹ « La bottega », *Paroles données*, programme de la saison 2010-11 du Théâtre Gérard Philipe (TGP) de Saint-Denis.

On a voulu nous faire croire qu'il fallait défendre l'art des trivialités qui le menaçaient : surtout, ne jamais parler des cuisines, des recettes, des processus de fabrication d'une œuvre d'art ; [...]

Nous voulons à nouveau des *botteghe* : des lieux ouverts où tous pourraient entrer, où les gestes artistiques seraient visibles de tous, où l'élaboration serait à nouveau collective, où il s'agirait à la fois d'apprentissage, de partage, d'invention et production, de circulation et d'échange.

J'affirme à mon tour, qu'il nous faut des *botteghe* pour que la sociologie tienne boutique, qu'elle ouvre ses ateliers sur les espaces de vie des quartiers des banlieues et qu'elle y accueille leurs habitants.

II.C - Les dispositifs de recherche-action-création (2013-16)

L'Université de Paris 8 est à l'initiative, avec différents partenaires et établissements universitaires⁵⁸², du dispositif « CréaTIC », projet élaboré en réponse à l'appel aux Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes (Idefi). Les ateliers-laboratoires, mis en place à l'automne 2013, portés par différentes formations de Master des Universités partenaires, ont pour but de produire des « œuvres collectives de recherche/action/création »⁵⁸³. Ces productions techniques ou artistiques sont exposées et valorisées au travers de publications, via Internet et les réseaux sociaux, et au travers de manifestations organisées avec les différents partenaires. Des financements sont apportés, notamment pour l'acquisition de matériel, et le recrutement d'intervenants professionnels.

Le Master EFIS (Education, formation, intervention sociale)⁵⁸⁴ du département des sciences de l'éducation de Paris 8, porté par l'équipe du Laboratoire *Expérice*, s'est associé au dispositif dès sa mise en place. Intégrant un poste d'ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche), que j'ai occupé durant les deux années universitaires 2013-2015, j'ai en effet élaboré un projet d'atelier, basé sur les

⁵⁸² Dont la MSH Paris Nord (Maison des sciences de l'Homme) et l'Université Paris Ouest Nanterre.

⁵⁸³ Cf. : <http://idefi-creatic.net/fr/creatic/> et <http://idefi-creatic.net/fr/ateliers-laboratoires/>

⁵⁸⁴ Aujourd'hui : Master « Sciences de l'éducation », parcours : « Education tout au long de la vie ».

expériences antérieures de formation-action initiées par Patrice Ville, consistant à réaliser des enquêtes en situation de commande réelle⁵⁸⁵.

Portant sur le thème : « Art et intervention sociale : les artistes dans la Cité », l'enquête a été réalisée sur commande des artistes membres des *Fabriques de sociologie* de Saint-Denis (cf. ci-dessus, p. 43). Elle a donné lieu à une restitution publique en février 2014. Au cours de la seconde édition, les étudiants et les artistes ont collaboré à la restitution des résultats de l'enquête, sous la forme d'une présentation théâtrale. Intitulée « *Divagations sociologiques et poétiques* », la représentation a eu lieu en janvier 2015, à *La Belle Etoile*, salle de spectacle du quartier de *La Plaine-Saint-Denis*. J'ai animé les deux éditions de l'atelier en collaboration avec Eric Plaine, socianalyste.

Au cours des deux éditions suivantes – auxquelles j'ai collaboré en tant qu'intervenante professionnelle, avec Pascal Nicolas-Le Strat et Valentin Schaepelynck – l'atelier a porté sur le thème de « L'ancrage dans le territoire, des acteurs institutionnels ». Une recherche-intervention a été menée dans le quartier de *La Plaine*, sur la commande d'Alain Bertho, directeur de la MSH Paris-Nord. L'objectif était d'organiser une manifestation publique en collaboration avec des acteurs associatifs du quartier. Ces journées se sont déroulées en janvier 2016 et 2017, dans la même salle de spectacle, dirigée par les artistes de la Compagnie *Jolie Môme*.

Les comptes rendus et bilans pédagogiques, des deux premières éditions des ateliers, ont fait l'objets de publications [cf. Bodineau, 2015 et 2016-b], accessible s sur le site Idéfi-CréaTIC⁵⁸⁶. J'en livre ici quelques extraits récapitulant les principales « leçons » tirées de ces passionnantes expériences.

1) Leçon n°1 : le terrain ne se plie pas aux dispositifs des chercheurs

Atelier 2013-2014 : enquête « *Art et intervention sociale : les artistes dans la Cité* » :

⁵⁸⁵ Le projet a été élaboré en collaboration avec Jean-Louis Le Grand, responsable du Master, et Pierre Quettier, membre de l'équipe dirigeante du dispositif « CréaTIC » à cette période.

⁵⁸⁶ La bilan de l'édition 2015-2016 est en cours de publication. Le texte original est accessible en ligne, ains que le texte détaillé du bilan de l'édition 2013-2014, qui ne figure pas dans la version publiée [cf. Bodineau, 2016-a et 2014].

La première étape de l'enquête est constituée par l'interview des commanditaires, qui permet de déterminer la question qui sera posée aux personnes auditées. Le groupe reçoit, le 13 novembre 2013, Henri Bokilo, artiste plasticien qui représente le collectif des *Fabriques*. Cette séance constitue certainement l'expérience la plus marquante de l'atelier, parce que l'interview ne se déroule pas comme prévu, elle « s'enlise » et tourne court. Nous nous trouvons donc confrontés, dès les premiers jours, à « l'épreuve du réel ». Nous tirerons de cet incident plusieurs leçons fort instructives.

Il nous a rappelé que le terrain ne se « plie » pas aux dispositifs des chercheurs, et que la situation de commande réelle ne tolère pas les agencements artificiels. Selon les témoignages des étudiants, ce « ratage » qui venait perturber le « programme » a eu des conséquences très positives sur le plan de leur investissement dans le projet. « La prof » n'avait pas de solution prête à l'emploi, il fallait prendre en main la situation collectivement [Bodineau, 2014, p. 6].

2) Leçon n°2 : faire face au dérangement et au non savoir

Atelier 2014-2015 – Restitution artistique « *Divagations sociologiques et poétiques* » :

Des questions, faisant débat entre les artistes et les sociologues, se sont posées tout au long des séances [...]. Les premiers posaient l'exigence d'une qualité artistique et poétique du rendu final, et les seconds défendaient l'objectif de la restitution des résultats sociologiques. La question de savoir, si l'on présenterait plutôt une conférence sociologique ou plutôt un spectacle, soulevait des polémiques au point que des tensions sont apparues au sein de l'équipe [...].

C'est en mettant en pratique les principes de l'« intervention socianalytique », que nous sommes parvenus à « retourner » la situation et à transformer les difficultés en ressources pour le travail. Ces principes consistent à considérer les difficultés qui surviennent, non pas comme des anomalies, mais comme des « analyseurs » de la situation sociale constituée par l'activité en cours. [Etant révélés, ils permettent aux participants] d'appréhender la globalité de la situation et de se situer, de manière réflexive, en tension entre les enjeux individuels et ceux de l'entreprise commune. Nous avons pu ainsi réaliser que se jouaient, au sein de notre groupe, les questions révélées par les résultats de l'enquête, en particulier celle de « la place » de chacun [...].

L'objet de notre présentation s'est ainsi déplacé, celui-ci n'étant plus formé par la restitution des résultats de l'enquête, mais par la restitution de l'expérience que nous étions en train de vivre. Les objectifs de l'atelier ont également subi un déplacement : l'attention étant centrée, non plus sur la mise en œuvre du travail commun (niveau 1), mais sur les conditions de réalisation de ce travail lui-même (niveau 2). Cette expérience a montré que la capacité à intervenir au second niveau est une condition nécessaire [...] à l'aboutissement de l'activité située au premier niveau. L'atelier permet également de conclure que la rencontre entre les approches sociologiques et artistiques, la confrontation entre les divers attendus, pratiques et formes d'expression, impose à chacun un « déplacement » et un « dérangement » perturbants, mais extrêmement constructif [Bodineau, 2016-b, p. 96-97].

3) Leçon n°3 : la faiblesse du dispositif comme espace du possible

Atelier 2015-2016 – Recherche-intervention : « *L'ancrage dans le territoire, des acteurs institutionnels* » :

Le temps imparti ne nous avait pas permis de préparer soigneusement le contenu des activités de l'après-midi. Les ateliers devaient donc se mettre en place de façon relativement improvisée. Nous avons constaté que la « faiblesse » de notre dispositif s'est révélée, au final, un atout important. Celle-ci a permis à nos partenaires associatifs de trouver toute leur place, et donné aux étudiants l'occasion de s'impliquer librement et de gérer « en situation » (selon leur témoignage). Les enseignants, attentifs et prêts à intervenir en cas de besoin, n'ont pas eu à le faire. L'attention portée, à l'accueil de chaque personne entrant dans le lieu, a été bénéfique. Les rencontres ont été très positives. Les personnes présentes ont été sensibles à l'intérêt manifesté à l'égard de la vie et l'histoire de leur quartier, et également à cette occasion de rencontre avec des étudiants. Ils se sont dits heureux, notamment les plus âgés, de cet échange entre les générations.

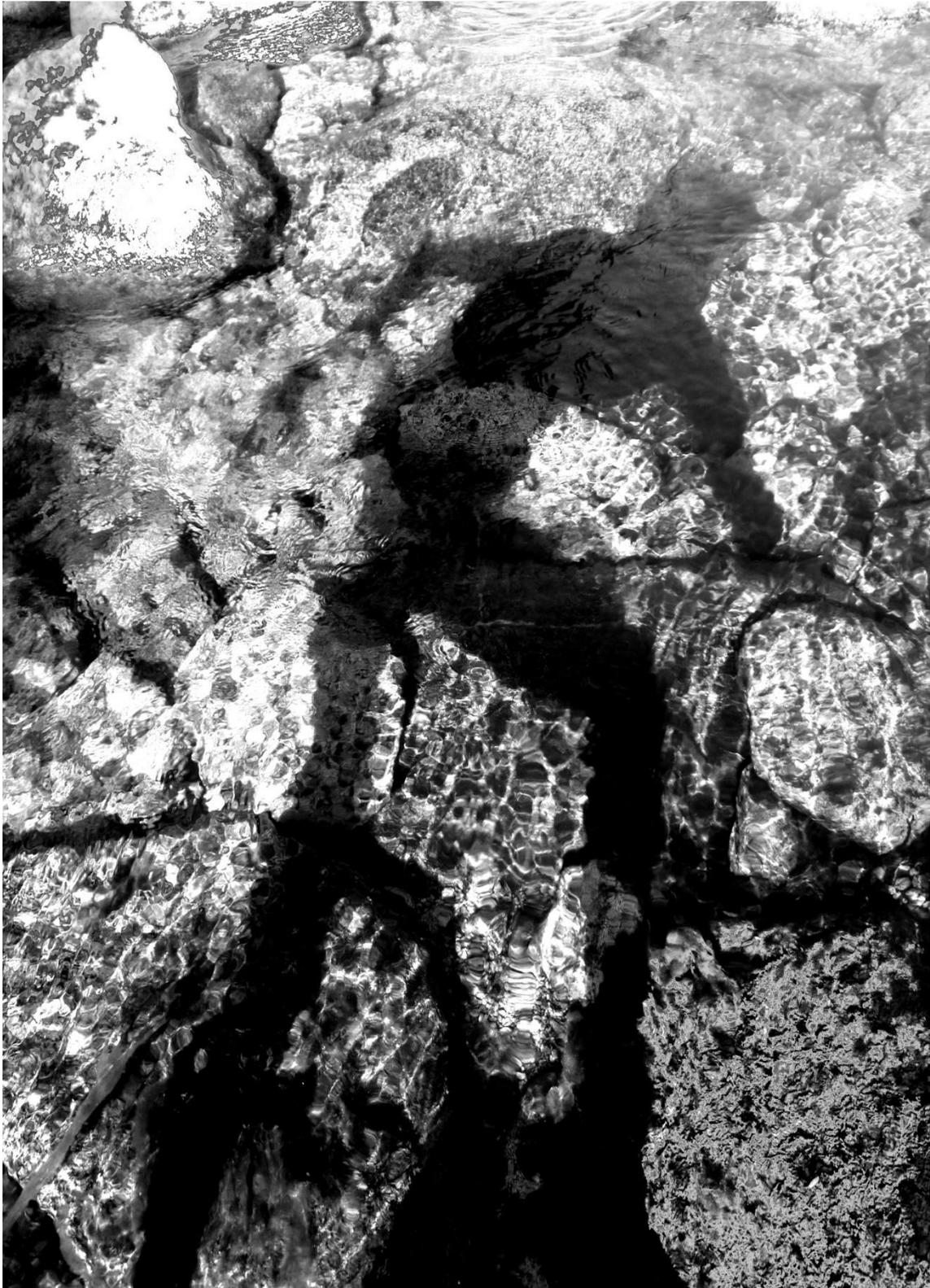
La teneur de cette édition, ainsi que l'expérience acquise au cours des éditions précédentes, nous a permis d'envisager notre présence dans le quartier de manière extrêmement ouverte, et de renoncer à l'appui sécurisant d'outils méthodologiques préalablement établis. Ces options ont été déroutantes pour les étudiants, au début de l'atelier. Mais cette année encore, ils se sont progressivement engagés dans l'entreprise, les plus aventureux communiquant aux autres leur enthousiasme [Bodineau, 2016-a, p. 5].

4) Leçon n°4 : les maîtres ignorants le sont vraiment

Atelier 2016-2017 – Recherche-intervention : « *L'ancrage dans le territoire, des acteurs institutionnels* » - Deuxième édition.

Dans l'attente de la rédaction du bilan de cette dernière édition, je rapporte ici l'un de ses éléments marquants.

Quelques étudiants ont interpellé les enseignants, en leur reprochant de les « envoyer sur le terrain » sans préparation, et en les suspectant de dissimuler volontairement leur savoir. Les arguments des enseignants affirmant qu'ils ne savaient vraiment pas, en amont, ce qu'il convenait de faire et de quelle manière, ne les ont guère convaincus. La réalisation de la journée de restitution leur a permis, semble-t-il, de se rendre compte qu'ils avaient été plus inventifs qu'ils ne l'auraient été en suivant des recommandations méthodologiques.



**Vivre dans un monde où les réponses aux questions peuvent être si nombreuses et si valables, voilà ce qui fait sortir du lit et enfile ses bottes tous les matins.
Sue Hubbel - A country year living the question, 1983**

Conclusion

Au risque d'enfreindre les usages, j'ai fait le choix de ne pas conclure.

J'ai indiqué en introduction que la recherche trouvait son origine dans la problématique de l'action, pour mieux y « retourner » après un long cheminement d'élaboration théorique. Le travail solitaire de rédaction de la thèse m'a également tenue longtemps à distance de la vie de ma ville et de mon quartier. Durant cette période, il m'est arrivé de craindre de ne plus trouver l'énergie nécessaire pour m'y réengager. Mais la « maturation » de la recherche, les expériences des ateliers-laboratoires, la dynamique des *Fabriques de sociologie*, les dernières étapes d'analyse et d'écriture ont suscité de nouveaux espoirs, de nouvelles envies et de nouveaux projets d'action.

La thèse ne se refermera donc pas sur une conclusion, le point final restera en suspension. Les questions sociologiques et politiques qui se sont trouvées sur l'établi de la militante et de la chercheuse, en 2011 et 2012, sont encore présentes et n'ont rien perdu de leur actualité. Je les livre ici à titre de programme des recherches-interventions à venir [Bodineau, 2013, p. 8-9] :

[...] je n'avais pas l'intention de m'investir dans un projet d'animation, sans que celui-ci soit porté par la démarche de réflexion et d'expérimentation qui avait donné toute sa valeur à *Dédaldilo* [projet initié par un groupe d'habitants et d'artistes décrit dans la dernière partie de la thèse – p. 496]

J'ai cependant fait preuve d'une grande naïveté, en pensant que le fait de renoncer à réaliser une opération « au rabais », inciterait la Ville (je veux parler des élus) à rediscuter avec nous des conditions permettant la poursuite de cette initiative. Apparemment, le sens de notre démarche n'a pas été perçu. Le besoin de prendre un temps pour faire un bilan de cette opération, dont tous avaient salué le succès, ne s'est pas fait sentir. Les professionnels chargés du suivi des opérations sont mobilisés par un flux continu d'activités qui ne laisse pas de place aux temps de réflexion [...]. Par ailleurs, les élus sont soucieux de faire état des multiples actions menées par les services de la Ville, mais cet « activisme » répond-il aux réels besoins des habitants ?

Et, outre le fait qu'il épuise les ressources des services, n'a-t-il pas pour conséquence de freiner les initiatives associatives et citoyennes ? L'enjeu de *Dédaldilo*, à mon sens, était justement de soulever ces questions et de tout faire pour éviter de tomber dans ce travers de « l'action pour l'action ».

J'aurai l'occasion, quelques mois plus tard, de vérifier à quel point ces questions sont absentes des débats politiques locaux. Les propos tenus au cours d'une réunion publique à laquelle j'assistais en juin 2012, au lendemain du premier tour des élections législatives montraient, selon moi, la rupture existant entre le « champ » de l'action politique et celui de l'action associative à l'échelle des quartiers. J'ai tenté, sans succès, d'ouvrir ce débat en adressant le message qui suit à quelques élus et militants :

[...] J'ai entendu, au lendemain du premier tour : « allons dans les quartiers ». Est-ce que cela signifie que les représentants des associations de quartier n'étaient pas là ? Ne sont-ils pas (ou plus) là où sont les militants politiques ? Sont-ils devenus invisibles et muets ? Les militants politiques sont-ils coupés de leur propre quartier ?

De mon point de vue, il y a effectivement une rupture importante entre « le politique » et l'action quotidienne à l'échelle des quartiers. À mon sens, ce sont les limites fixées au « champ politique » qui déterminent ce qui se trouve hors champ, et donc « invisible ». Pour franchir cette frontière et permettre aux acteurs associatifs des quartiers de sortir de l'ombre, de s'associer au débat politique, il faudrait simplement porter attention à la dimension politique de leurs actions et des questions auxquelles ils sont confrontés.

C'est exactement la difficulté à laquelle nous nous heurtons, au centre-ville, à propos de notre projet *Dédaldilo*. Nous avons affiché des objectifs clairement politiques : prendre le contre-pied des démarches qui visent à « éduquer, sensibiliser, animer » ou « faire participer » la population ; mettre en avant la capacité d'initiative des habitants ; poser la question de la relation entre acteurs de terrain et professionnels, celle des limites entre bénévolat et travail gratuit. Malgré ses résultats concluants [...], nous n'arrivons pas à faire « passer » le sens de notre démarche. L'opération telle qu'elle est « vue » se réduit à sa dimension d'animation. Le regard se focalise sur le « produit final », et néglige le travail de construction, en amont, qui lui donne son sens et sur lequel repose son réel impact.

[...] On peut se demander dans quelle mesure le cloisonnement des services municipaux et des modes de financement contribuent à maintenir cette rupture. Le culturel au service culture, l'associatif à la MVA [Maison de la vie associative], le quartier à la démarche du même nom, et le politique... ailleurs.

[...] Pour notre part, nous cherchons à poursuivre et structurer notre travail de réflexion dans le cadre d'un projet de recherche sociologique : « *Les Fabriques de sociologie, pratiques et modes de production des recherches en situation d'expérimentation sociale* ». Notre équipe de quartier constitue une des Fabriques locales, au côté des équipes de Rennes et Montpellier [avec lesquelles nous partageons] nos expériences et nos questionnements. J'ai espoir que ces rencontres nous permettent de formuler et de rendre public notre travail, ce qui me semble à présent nécessaire [22/06/12].

Le dernier paragraphe montre tout le sens que prendra, chemin faisant, le projet des *Fabriques* qui, à ce stade de mon récit, n'est encore qu'une hypothèse.

L'hypothèse s'est largement confirmée depuis. En avril 2017, les « *Fabriques de sociologie* » sont bien vivantes et les *Fabriques 93* ne tarderont pas à se remettre en action.

* * *



La notion de « complexité » est essentielle à la recherche, pas par esprit de sérieux ou d'enfumage, mais comme épaisseur et densité du rapport au monde. Chercher, c'est transformer une évidence en question – pas trouver une réponse.

Myriam Suchet – INDISCIPLINE ! – 2016, édition NotaBene

PARTIE VII :
LEXIQUE ETHNOMETHODOLOGIQUE

I.A.1. Introduction

La pratique ethnométhodologique de l'exposé des concepts, ainsi que ses objectifs ont été présentés précédemment (Partie II– cf. I.B.4, p. 80). On rappellera ici que, selon le concept majeur d'*indexicalité* – ouvrant le présent lexique –, le caractère *indexical* de toute expression et de toute signification interdit de fournir une définition objective et universelle des concepts ethnométhodologiques.

Dans le lexique rédigé par Yves Lecerf [1986-b], celui-ci indique, à la rubrique « Lexique » déjà citée (cf. p. 82) :

Un lexique énumère des formes de mots en face desquels sont situées des définitions. Or, l'éthnométhodologie conteste qu'il puisse exister des définitions objectives (i.e. définitions ayant une validité indépendante du contexte). Un lexique doit donc se donner une base locale de définition en se référant à un groupe humain bien déterminé, ayant des dimensions limitées.

Le présent lexique se donne pour groupe humain de référence un « village universitaire parisien où l'on porte attention à l'éthnométhodologie » [p. 187].

Les définitions présentées ci-dessous se réfèrent donc, pour une grande part, à ce même village ainsi qu'à ses auteurs. Les textes, auteurs et exemples, retenus par ailleurs, sont ceux qui sont apparus parmi les plus abordables et les plus éclairants. Il est rappelé également ici, que le présent lexique est le résultat d'un travail d'approfondissement des acquisitions théoriques, réalisées durant le parcours de recherche exposé précédemment. La dimension formatrice de la réalisation d'un lexique ethnométhodologique apparaît donc ici, *in situ*.

Table des concepts

L'indexicalité.....	p. 563
La réflexivité	p. 568
La connaissance de sens commun	p. 572
La méthode documentaire d'interprétation.....	p. 572
Le monde de la vie	p. 577
Connaissance routinisée.....	p. 578
Connaissance typifiée	p. 579
Rationalité : attitude naturelle et théorisation scientifique	p. 581
Les concepts d'ad hocing et d'account	p. 584
Ad hocing.....	p. 585
Account, accountable, accountability	p. 587
Expériences déstabilisantes : breaching.....	p. 591
Les concepts de membre et d'allant de soi	p. 595
Compétence unique et allant de soi	p. 596
L'indifférence ethnométhodologie	p. 601

I.A.2. L'*indexicalité* : le sens en contexte

La notion d'*indexicalité* exprime l'idée que les mots d'un langage n'ont pas de définition fixe. Le sens n'est pas contenu « dans » l'expression, ce sont les « *circonstances momentanées de son usage qui lui assurent un sens déterminé* » [Garfinkel et Sacks, 2007, p. 431]. Cette propriété du langage et des phénomènes de sens implique que le sens d'une expression est indissociable de son contexte d'énonciation : « *Le caractère défini [du] sens [des expressions indexicales] manque de structure que l'on puisse révéler dans les expressions réelles ; on ne peut pas recourir à des méthodes mathématiques disponibles pour spécifier un sens d'une manière précise* ».

Il en résulte donc une variabilité du sens, comme l'illustre l'exemple qui suit. Celui-ci donne à voir également ce que l'on entend par la « création du sens » de la part des personnes engagées dans une situation commune.

1) Une salle de classe, Isaac Newton et une bande dessinée: une illustration de la variabilité du sens

Paul Loubière propose de montrer, au travers de son expérience de professeur de philosophie dans un lycée de jeunes filles, l'intérêt de la prise en compte de la variabilité du sens, afin de considérer les élèves en tant que créateurs de sens : « *De l'élève, machine à ingérer du discours, on passe à l'élève créateur de sens, créateur d'une vérité perçue comme localement significative* » [Loubière, 1986, p. 42].

Il observe que le sens des événements de la salle de classe (le bruit quotidien d'une chasse d'eau, le rideau déchiré qui « *pendouille à la même fenêtre* », le rire d'une jeune fille qui « *pouffe constamment* ») peuvent différer selon les lieux et les moments. Le rire signifie, selon les professeurs : « *une mise à la porte [...]. Une réprimande cinglante [...]. Un commentaire hégélien difficilement compréhensible, mais qui déclenche l'hilarité de la classe entière lors du cours de philosophie* ». Le rideau « *utilisé à toutes les sauces, prit une signification nouvelle chaque jour* », et la gêne provoqué par le bruit de la chasse d'eau est devenu un motif de rire, puis évolua également de différentes manières : « *[...] il se mit ensuite à signifier qu'une élève*

en retard signalait ainsi sa présence, enfin il désigna l'imminence de la sortie du cours permettant aux élèves d'aller fumer une cigarette prohibée, le bruit de la chasse servant en quelque sorte à les disculper, etc. » [p. 40-41].

Paul Loubière prend pour exemple « l'intéressante dérivation sémantique », que le mot « Newton » a connu au sein de la classe, pour illustrer son propos :

Si on se tourne maintenant vers le problème du lexique, on se rend compte que chacune des phrases prononcées en cours est susceptible de devenir une scie, c'est-à-dire une expression dont le sens n'est perceptible que par les utilisateurs. La simple répétition d'une phrase suffit à transformer son contenu sémantique [...]. Pour le professeur, [Newton] faisait référence à un personnage historique. Une élève lança le nom de Gotlieb⁵⁸⁷. Tout bascula à partir de ce moment-là. Et Newton se mit à signifier une bande dessinée dans laquelle un personnage drôlement habillé reçoit des choses sur la tête ce qui lui permet de trouver une formule bizarre » [p. 41].



Isaac Newton, « Rubrique-à-brac », mai 1969. Dargaud – Dessin de Marcel Gotlieb, dit : « Gotlib ».

Le mot cessa de faire partie de cette langue imposée entre profs et élève pour tomber résolument dans le camp des scolaires. La répétition du mot Newton finit par désigner chaque fois des choses différentes : 1. Le personnage historique. 2. La b.d. de Gotlieb. 3. Le jour où l'on a parlé de Gotlieb. 4. Le jour de la crise de rire déclenchée à l'occasion du rappel de la b.d. de Gotlieb. 5. L'éventualité de présenter une b.d. à l'oral du Bac. 6. Le Bac et ses exigences. 7. Le fait qu'il faille travailler car, malheureusement, le bac a ses exigences.

⁵⁸⁷ Gotlieb est un auteur de bandes dessinées humoristiques, très connu dans les années 70 et 80. Il créa en particulier la série : *Rubrique-à-brac*, « série avant-gardiste née en 1968 et devenue mythique » [Biographie : <http://www.marcelgotlib.com/High/bio.html>]. Gotlieb n'était pas particulièrement commenté dans les salles de classe car, comme l'indique sa biographie à propos de la revue *L'écho des Savannes*, qu'il a créée en 1972 avec Claire Bretécher et Nikita Mandryka : « Il en profite pour se défouler sur des choses interdites aux moins de douze ans, comme le sexe, Dieu et la scatologie, dans le seul but de faire rigoler les copains et sa crémière ». Il est également le fondateur (en 1975) du magazine *Fluide Glacial*, toujours édité actuellement.

En faisant partager aux élèves son constat de cette « *avalanche de sens* » et de cette « *pluralité newtonienne* », Paul Loubière leur a permis de faire usage de créativité, et d'apprendre à « *interpréter sciemment* » le discours des enseignants, plutôt que de rester passives. Et surtout, l'auteur attribue à l'*indexicalité* la vertu de résoudre la situation de l'élève, qui « *enfermé dans le platonisme scolaire qu'on lui a inculqué depuis la maternelle, se croit en droit d'exiger [de la part des enseignants] un discours unique, univoque, immuable* » [p. 42]. Son expérience lui a montré que les élèves, placées devant les contradictions des discours de leurs enseignants, ont pu trouver elles-mêmes la réponse à la question de savoir lequel d'entre eux disait vrai :

On voit donc que l'*indexicalité* dépasse le cadre d'un outil purement formel pour devenir un concept indispensable à la synthèse des différentes connaissances qu'un lycée est censé apporter. Non seulement la manière d'enseigner mais le contenu même de l'enseignement sont modifiés.

2) La notion de sens en contexte

L'idée que le sens d'une expression soit en relation avec son contexte est communément admise, et chacun est à même de considérer qu'un propos « sorti de son contexte » est susceptible de perdre son sens. Mais le fait que le contexte détermine véritablement le sens est une notion plus difficile à concevoir.

On peut cependant se rendre compte, par exemple, que les objets changent de signification, et de nom, selon leur usage. Dans le cadre des recherches portant sur le thème de « la propreté », qui ont été longuement développées, il a été établi que le mot : « déchet » ne désigne pas la nature d'un objet particulier, mais son « statut »⁵⁸⁸. Tant qu'il est en usage, cet objet est désigné par un certain nom. Il ne deviendra un « déchet » que lorsqu'il n'aura plus d'usage et sera destiné « aux ordures ». S'il est déposé au fond d'un placard ou dans un grenier, cet objet ne sera pas un « déchet », mais un « objet inutile », ou une « vieillerie », ou encore un « souvenir ». C'est en cela que le sens et le contexte entretiennent une relation *réflexive* (cf. « Le concept de réflexivité », ci-après, p. 568).

⁵⁸⁸ On trouvera ces développements ci-après (cf. « Le fonctionnement du *Modèle méta* », (p. 93); et dans le cadre des analyses relatives à l'étape 4 de la recherche (Partie V, p. 375).

La notion d'*indexicalité* ne concerne donc pas seulement le contexte d'énonciation des expressions du langage courant, mais le contexte d'accomplissement des actions et le contexte d'usage des objets de la vie quotidienne :

Il faut entendre « contexte » au sens le plus large, c'est-à-dire non seulement comme contexte purement linguistique des énoncés, mais comme contexte de l'énonciation (Benveniste) ou de la *communication* (Jakobson), comme *cadre d'interaction* (Goffman), – comme contexte *pragmatique*⁵⁸⁹ [Amiel, 2004, p. 47].

3) L'origine du concept d'*indexicalité*

L'*indexicalité* n'est pas un concept propre à l'ethnométhodologie. Elle relève des phénomènes de signification qu'étudient linguistes et logiciens. Harold Garfinkel l'aurait emprunté au logicien et linguiste Yehoshua Bar Hillel (selon la tradition admise par les ethnométhodologues, indique Philippe Amiel [p. 45])⁵⁹⁰.

L'*indexicalité* fait référence à des énoncés particuliers, qui ont la propriété d'être ambigus, c'est-à-dire qui exigent de connaître le contexte d'énonciation : qui parle, à qui, en quel lieu, à quel moment ? Les énoncés *indexicaux*, par excellence, sont les énoncés contenant un déictique, tel que « je », « ici », « maintenant ». Philippe Amiel fournit l'exemple des énoncés : « j'ai faim » et « ici on parle français », indiquant que « le référent "réel", extralinguistique, de "je" dans "j'ai faim" change chaque fois que l'énonciation de "j'ai faim" change » [p. 46].

Mais la propriété d'*indexicalité* ne se limite pas seulement à ce type d'énoncés, elle caractérise l'ensemble des énoncés « dont la compréhension suppose une connaissance (partagée) du contexte » [p. 47], c'est-à-dire tous les énoncés exprimés

⁵⁸⁹ Cf. A. Reboul, J. Moeschler, *La pragmatique aujourd'hui*, Paris, Seuil (Points 371), 1998. — Les auteurs réfèrent notamment la pragmatique à « la façon dont cet usage [que les gens font du langage] s'appuie sur une masse énorme de connaissances sur le monde à partir desquelles les interlocuteurs font des inférences sur ce que la personne qui leur parle (le locuteur) veut leur dire » (p. 13).

⁵⁹⁰ Qui précise que la référence à Bar Hillel – « *Indexical Expressions* » (1954) – n'est pas présente dans l'ouvrage fondateur, les *Studies*, parues en 1967, mais dans un article de Garfinkel et Sacks paru en 1970 – « *On formal structures of practical actions* » (dont la traduction française : « *Les structures formelles de l'action pratique* » figure en appendice de la traduction française des *Studies* : *Recherches en ethnométhodologie*). Philippe Amiel note que les *Studies* font référence à Russel et Goodman.

en langue naturelle⁵⁹¹. En développant son exemple de l'énoncé : « ici on parle français », dans lequel « ici » « *change à chaque occurrence du panonceau qui contient cette expression* », l'auteur fait en effet remarquer que cette dernière expression, destinée à apporter des précisions, est elle-même « *magnifiquement indexicale* » :

Quelqu'un qui comprendrait seulement « le sens des mots » sans avoir déjà vu un « tel » panonceau « là où on en trouve » [...], ou sans pouvoir imaginer (par analogie avec d'autres situations que l'énoncé évoque) la situation dont on parle, – celui-là (ou cet ordinateur-là) ne comprend pas le sens de cet énoncé métadescriptif, en tout cas pas suffisamment pour en organiser la reformulation dans une autre langue (ou avec d'autres mots dans la même langue) [p. 47].

On voit ici les perspectives nettement plus complexes que recouvre le concept d'*indexicalité*. Pour Bar Hillel, et les ethnométhodologues, après lui, cette caractéristique généralisée des expressions des langues naturelles n'est pas un défaut, mais en constitue une propriété. Bar Hillel a fondé sur cette propriété, sa position selon laquelle les projets de traduction automatique, développés aux Etats-Unis au cours des années 60, ne pourraient aboutir. Réduire les ambiguïtés nécessitant de faire appel à des éléments ne figurant pas dans les énoncés à traduire, ni dans la définition des mots proposée par les dictionnaires, mais dans le contexte [p. 46].

⁵⁹¹ La création, pour les besoins de la science, des langues artificielles permettant de dépasser les imprécisions des langues naturelles, est l'objectif poursuivi par les linguistes et les logiciens : « *Le qualificatif de "naturel" permet de distinguer un langage (entièrement autodescriptif, réflexif, circulaire) d'un langage "artificiel" (dans lequel il existe des "primitives" non descriptibles dans ce langage) ou "formel". La distinction naturel-artificiel ne pointe pas le fait que le langage aurait ou n'aurait pas été "inventé" par l'homme. En effet, il existe des langages intentionnellement inventés par l'homme et qui sont entièrement autodescriptifs (l'espéranto, le volapük, etc) et donc "naturels" » [Quettier, 2012, p. 136].*

I.A.3. La réflexivité

1) L'autoréférence

La réflexivité est une propriété de relation, qui lie un objet à lui-même. « *C'est une propriété formelle, indépendante du contenu de la relation* » [Amiel, 2004, p. 35]. L'exemple le plus familier est celui des verbes pronominaux *réfléchis*, qui indiquent une action sur soi-même. Dans le domaine de la logique mathématique, « *l'exemple typique de la réflexivité est celui des relations d'équivalence — et notamment la relation d'égalité —, dans laquelle l'équation $a = a$ est vraie* ».

La réflexivité, ou circularité (cercle vicieux), est une « *faute de logique* » pour les logiciens, car elle interdit les calculs, elle est cependant une propriété constitutive du langage. Philippe Amiel indique deux « *figures majeures* » de la réflexivité [p. 37] : 1) *l'autoréférence*, qui est une « *propriété du lexique des langues naturelles* », chaque mot pouvant référer à ce dont on parle, et à lui-même en tant que mot⁵⁹² ; 2) *la définition linguistique*, les mots entretenant une relation réflexive avec le contenu de leur définition :

Si la circularité est un défaut logique qui bloque les calculs, il y a un domaine dans lequel la circularité n'est pas une erreur ou un défaut, mais une propriété constitutive, c'est le langage [...]. Une autre figure majeure de la circularité est la définition linguistique, dont le modèle le plus régulier est la définition du dictionnaire [...]. Une définition de mot est une périphrase faite de mots, un “synonyme composé”, pourrait-on dire, comme on parle d'un “mot composé”. Une périphrase faite de mots qui eux-mêmes sont régulièrement décrits à leur place dans le dictionnaire. Le dictionnaire organise ainsi un vaste circuit de relations entre les unités du lexique, qui boucle nécessairement sur lui-même. [p. 36-38].

⁵⁹² « *Les “entrées” du dictionnaire — les mots en gras qui servent de titre à l'article — ont exactement ce statut* ».

2) L'ouverture et la clôture du sens

Pierre Quettier fait appel aux notions d'« ouverture » et de « clôture » du sens pour définir les concepts d'*indexicalité* et de *réflexivité*. La notion d'« ouverture » renvoie au premier :

L'opération d'ouverture du sens se produit lorsque le récepteur (lecteur en l'occurrence) éprouve le besoin de rechercher des éléments d'information en-dehors d'un dispositif - morphologique, syntaxique ou sémantique – donné pour “faire sens” du contenu de ce dispositif lui-même [Quettier, 2012, p. 133]⁵⁹³.

La notion de « fermeture » renvoie, comme on va le voir, au concept de réflexivité :

La clôture du sens est opérée – à un niveau ou un autre – lorsque le récepteur estime disposer des éléments nécessaires à la compréhension du sens contenu dans le dispositif en question⁵⁹⁴.

Le sens étant irrémédiablement « ouvert », en raison des phénomènes d'*indexicalité*, les acteurs ne devraient pas pouvoir se comprendre. Or, c'est leur capacité à procéder à cette « clôture circonstancielle », qui rend possible la compréhension mutuelle :

[...] nous ne devrions pas, dans l'absolu, pouvoir nous comprendre. Fort heureusement, nous ne vivons pas dans l'absolu (i.e. hors contexte). Et, fort heureusement, dans le contexte particulier où nous nous situons à chaque instant opère également la seconde propriété de la langue, la propriété de « clôture » plus souvent invoquée par le terme de « réflexivité » [p. 138].

Au travers de l'exemple de phrase « ouverte » qu'il propose : « *La pomme est bonne* », Pierre Quettier indique que les éléments permettant de faire sens de cette phrase (dans le cadre de la lecture d'un texte), devraient être fournis par les phrases précédentes et suivantes : « *où il serait question de santé, d'un conte de belle au bois dormant ou de recette de cuisine* ». Grâce à son « action cognitive », le lecteur

⁵⁹³ A l'inverse, la phrase « la deuxième lettre du mot pomme est un o » est close : « [...] nous dirions que cette phrase est “close” en ce que tout ce dont on a besoin pour la comprendre est contenu en elle-même. On peut d'ailleurs noter que cette même phrase est déjà complète (i.e. le sens de cette phrase était déjà “clos ”) avant même sa fin, le lecteur pouvant effectuer de lui-même la complétion “est un o” après avoir lu ou entendu la phrase jusqu'au mot “pomme” » [p. 133-134].

⁵⁹⁴ « La notion de clôture du sens est très largement utilisée en littérature, en arts ou en philosophie. A l'exception de textes d'herméneutique, on la trouve rarement associée néanmoins à celle d'ouverture du sens » [p. 134].

décidera s'il dispose des éléments nécessaires pour attribuer un sens à cette phrase, ou s'il doit attendre la suite. Et dans le cas où il n'en disposerait pas, il pourra néanmoins prendre une décision : « *il décidera "qu'il n'a rien compris" ou que "tout ceci est idiot", histoire de clore in petto la séquence* » [p. 134].

3) La réflexivité et les phénomènes interprétatifs

Comme indiqué plus haut, la relation d'un mot à lui-même ou de ce mot à sa définition, constituée d'un ensemble de mots, est réflexive. Les parties (les éléments de la définition) constituent le *tout*, et les parties n'ont de sens qu'au travers de leur relation au *tout* (la chose définie). Selon Pierre Quettier [p. 139], la définition est en quelque sorte une « tautologie étendue » : « *La relation du mot à lui-même, "une table est une table" est une tautologie et peut se développer en une définition (minimale) "une table est [composée de] quatre pieds et un plateau"* ». La signification des « pieds » et du « plateau » ne peut être déterminée sans la référence à la table. Ils ne sont « pied de table » et « plateau de table », qu'en tant que composantes de « la table ».

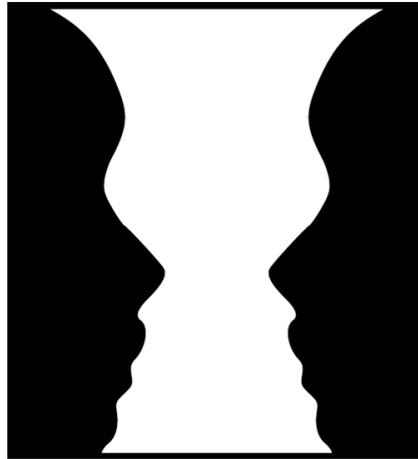
L'objet existe par le fait qu'il est perçu, et c'est cette perception qui articule les parties et le tout, pour constituer le sens de l'objet :

L'objet existe donc car la circulation du sens entre le tout et les parties de cet objet est opérée dans la perception/représentation - dans la « préhension sensible » - de l'observateur. Cette « saisie » se produit de manière instantanée dans l'acte même de connaître ; elle nous est « transparente ». Dans le regard que nous posons sur une table par exemple se produit l'opération réflexive susmentionnée de « constitution » de la table. Elle est trop rapide pour être remarquée [p. 139].

Pour prendre conscience de cette perception, il est nécessaire de faire appel à des procédés particuliers, comme celui que représente la figure ci-dessous, et qui permettent « *d'éprouver un peu ce moment en expérimentant à plusieurs reprises le basculement des opérations cognitives que produit ce type d'images bien connu* ».

Nous percevons les formes en même temps que nous « voyons » un objet particulier, c'est-à-dire que nous leur attribuons un sens. L'image trouble ce processus invisible,

en obligeant l'observateur à « voir » deux visages *ou* un vase, au travers d'une même perception des formes.



Et « voir », indique Pierre Quettier, en référence à Grégory Bateson⁵⁹⁵, consiste à effectuer une double différenciation. « Percevoir » consiste à capter des différences (la différence formée par un trait noir sur un fond blanc – un trait blanc, ne faisant pas différence, ne peut être perçu). « Voir » nécessite de réaliser une différence de différence [p. 141] :

[...] en organisant ces percepts dans une re-présentation mentale distincte (i.e. distinguée). A cette « distinction » nous attribuons un nom, un concept. Le jeu des illusions d'optique consiste justement à rendre « tangentes » ces opérations d'organisation perceptuelles et de désignation conceptuelles de manière à nous les rendre perceptibles par basculement aller-retour successifs.

Le nom attribué à la « chose » fera à son tour l'objet d'opérations interprétatives, permettant sa « com-préhension herméneutique »⁵⁹⁶. Les mots nommant la « chose », énoncés ou écrits, se verront attribuer un sens par l'auditeur ou le lecteur, grâce à l'« action cognitive » lui permettant de « clore » le sens (cf. ci-dessus).

C'est la réflexivité temporelle⁵⁹⁷ qui permet de réaliser cette « clôture » :

Au quotidien, nous produisons des clôtures (« différences de différences de différences » comme le dit Bateson) circonstancielle adéquate à la

⁵⁹⁵ [Bateson, 1996, p. 284-286].

⁵⁹⁶ « L'attribution d'un nom à cette « différence de différences » constitue un objet de langage qui peut, à son tour faire l'objet de manipulations (agrégations/distinctions) similaires » [p. 141].

⁵⁹⁷ Celle-ci se distingue de la réflexivité « instantanée », exposée plus haut : « C'est ainsi que de cette réflexivité « instantanée » de l'acte de préhension sensible, découle la réflexivité temporelle de la com-préhension herméneutique » [p. 141].

description (i.e. la re-présentation) et à la communication de descriptions du monde. Chaque phrase d'un roman prend sens à mesure que se complète la lecture des mots qui la compose. De même pour les paragraphes, pour les chapitres et pour le roman entier ».

Si l'indexicalité ouvre, « océanise », le sens à l'infini, la réflexivité, ou plus exactement : la « *propriété cognitive et linguistique de clôture réflexive* », permet de « fermer les "vannes" » [p. 141-142]. Les concepts d'indexicalité et de réflexivité sont donc indissociables. Ils le sont également, comme indiqué plus haut (cf. p. 565), par le fait que le caractère *indexical* du langage lie étroitement et *réflexivement* signification et contexte.

I.A.4. La connaissance de sens commun

La constitution du *sens commun* repose sur la réflexivité des pratiques d'action et de discours : « "Faire société" c'est procéder collectivement, à propos et de façon continue (on-going) aux "clôtures" réflexives nécessaires à la maintenance du sens commun. "Faire société" c'est présupposer que ce sens commun existe » [p. 144]⁵⁹⁸.

1) La méthode documentaire d'interprétation

Dans les *Studies*, Garfinkel rapporte divers recherches [Garfinkel, 2007, p.149-185] mettant en évidence la *méthode* par laquelle les acteurs sociaux réalisent ces « clôtures », pour déterminer le sens d'un propos ou transformer les « apparences observables » en « comportement intelligible » :

Cette méthode est communément employée dans la vie courante dès lors qu'il est question de reconnaître ce dont une personne « est en train de parler », étant donné qu'elle n'exprime pas littéralement l'intégralité de ce qu'elle veut dire, ou de reconnaître des situations ou des objets familiers tels que le facteur, un geste amical, ou l'énoncé d'une promesse. Cette méthode est aussi employée

⁵⁹⁸ Pierre Quettier définit ainsi la *réflexivité collaborative*. Celle-ci intervenant dans la « rémanence du sens commun » : « Il est indéniable que pour "faire société" au-delà de cette sphère interactionnelle, il est nécessaire que le sens commun puisse persister et se réifier en diverses instances de structuration (règles, coutumes, rites, etc.). [Les ethnométhodologues s'intéressent en particulier] à la manière dont les membres constituent, maintiennent, investissent, ré-investissent et, donc, respécifient en permanence ces formes de rémanence du sens commun » [p. 145, 146].

pour identifier le cours d'évènements qui ressortissent à l'analyse sociologique [p. 152]⁵⁹⁹.

Etudiant le travail d'enquêteurs au sein de différentes organisations, Garfinkel souhaite répondre à la question suivante :

Comment procède un enquêteur pour déterminer la « position » de la personne interviewée sur un sujet donné à partir des réponses fournies à un questionnaire ; pour rendre compte des « activités bureaucratiquement organisées » d'employés de bureau à partir d'entretiens menés avec eux ; pour définir les caractéristiques de la « délinquance et de la criminalité » sur la base des actes délictueux recensés par la police ? Quel est le travail par lequel l'enquêteur établit un lien de correspondance significatif entre le fait observé et le fait visé⁶⁰⁰, de telle sorte qu'il puisse raisonnablement considérer les apparences observables en tant que signes manifestes de l'événement qu'il entend étudier ? [p. 153].

Pour y répondre, Garfinkel précise qu'il est nécessaire d'étudier dans le détail le mode opératoire de la méthode documentaire. Cette « méthode documentaire d'interprétation », ainsi désignée par Mannheim⁶⁰¹, consiste : « à voir dans une apparence donnée "l'illustration", "l'index", la "représentation" d'une structure sous-jacente dont l'existence est présupposée ». Il s'agit donc, pour l'acteur,

⁵⁹⁹ Pour Garfinkel, la méthode est identique dans le cadre de la vie courante et dans les situations d'enquêtes, qu'il s'agisse des activités de personnes « réalisant une étude sur les structures sociales dans le cadre de la vie quotidienne » [p. 150], ou de celles des sociologues « de métier ». Au sein de ses écrits, les termes « enquête sociologique », « situation d'enquête » et « enquêteur » sont très fréquemment assortis de la mention : « profane ou professionnel(le) ». Garfinkel fait cependant référence ici aux travaux de chercheurs réputés : « les stratégies de gestion des impressions étudiées par Goffman, les crises d'identité analysées par Erikson, les types de conformité de Riesman, les systèmes de valeurs de Parsons, les pratiques magiques de Malinowski, l'approche statistique des interactions de Bale, les types de déviance de Merton, la structure latente des attitudes de Lazarsfeld, et les catégories socio-professionnelles du recensement aux Etats-Unis » [p. 152-153].

[⁶⁰⁰] Par exemple les opérations permettant de considérer les « réponses effectives des sujets sondés » en tant que « réponses aux questions posées ». Il s'agit de « décisions de procédure connues sous le terme "règles de codage" » [p. 177]. Voir à ce sujet, le compte-rendu des recherches menées par Garfinkel et ses collaborateurs [p. 74-83] au sein du service psychiatrique de l'UCLA (University of California – Los Angeles), portant sur les critères d'admission des patients et du choix de leur traitement. Après avoir réalisé un travail de codage, à partir des dossiers établis par le personnel de la clinique, les chercheurs ont examiné le travail de codage lui-même, pour répondre à la question suivante : « De quelles activités concrètes étaient constituées ces pratiques des codeurs qu'on appelle "suivre une instruction de codage" » [p. 77].

⁶⁰¹ [Mannheim, 1952].

d'incorporer : « *les apparences observées dans son savoir présupposé des structures sociales* » [p. 152 et 151].

Par ailleurs, le sens présent est construit à l'aide des informations qui précèdent, et des développements possibles supposés. Les informations suivantes permettront de clore les éléments de sens restés ouverts jusque-là. Cela en interaction réflexive avec « *le pattern de sens (la totalité signifiante "temporaire") pré-existant puis transformé par [les acteurs] à chaque étape du processus de construction du sens* » [Quettier, 2012, p 145]⁶⁰². Comme indiqué plus haut, la « partie » est interprétée sur la base du « tout », et modifie ce « tout » en venant s'y incorporer. Le « tout », ainsi actualisé, sert alors de base à l'interprétation de la « partie » suivante, et ainsi de suite.

Pour mettre en évidence le mode opératoire de cette méthode, Garfinkel a réalisé une expérience célèbre [Garfinkel, 2007, p. 153-174], consistant à en « exagérer les traits caractéristiques ». Des étudiants, pensant être en communication avec un conseiller-expérimentateur chargé d'examiner leurs problèmes personnels, devaient formuler une série de questions susceptibles d'obtenir une réponse sous forme de « oui » ou « non ». Après avoir obtenu la réponse, ils devaient enregistrer leurs commentaires sur un magnétophone (sans que leur interlocuteur ne puisse l'entendre), puis poser la question suivante. En fait, les réponses étaient prévues à l'avance, selon une série aléatoire de « oui » et de « non » [p. 154]. Le sens exprimé par les réponses étant inexistant, le travail d'interprétation des étudiants était mis en évidence. Ceux-ci construisaient le sens (de « *ce que l'expérimentateur voulait dire et non ce qu'il avait dit* ») en fonction des questions et réponses antérieures, et en fonction de leur supposition que les réponses étaient effectivement des « *réponses aux questions posées* » [p. 166].

La méthode documentaire d'interprétation ne concerne pas seulement les situations d'action faisant intervenir des échanges verbaux (soit l'action de parler), mais aussi toute situation d'action impliquant des mouvements, des positionnements dans l'espace et des attitudes comportementales des participants⁶⁰³ :

⁶⁰² Pierre Quettier fait ici référence à l'expérience relatée ci-dessous.

⁶⁰³ Voir plus loin, le concept d'*account* (p. 587).

[...] non seulement le contexte de l'action influence le contenu présumé de l'action, mais [...] les actions contribuent au sens progressivement élaboré de la situation d'action elle-même. « L'action » et « le contexte » sont des éléments qui s'élaborent et se déterminent mutuellement dans une équation simultanée que les acteurs passent leur temps à résoudre afin de définir la nature des événements dans lesquels ils se trouvent [Heritage, 1991, p. 105]⁶⁰⁴

2) Les activités ordinaires et la connaissance de sens commun

Par le terme : « connaissance de sens commun des structures sociales », Garfinkel désigne « *les règles d'inférence et d'action socialement approuvées sur lesquelles les gens prennent appui pour accomplir leurs activités de la vie courante, attendant des autres qu'ils fassent de même* ». Cette connaissance concerne tous les domaines de la vie quotidienne :

Les faits-socialement-approuvés-de-la-vie-en-société-que-connaît-tout-membre-de-bonne-foi-de-la-société englobent des questions telles que la vie de famille ; le marché ; la répartition entre les membres des honneurs, des compétences, des responsabilités, de la bonne volonté, des revenus, des raisons d'agir ; la fréquence des problèmes, leurs causes et leurs remèdes ; la réalité des bonnes ou mauvaises intentions derrière les apparences [Heritage, 1991, p. 149].

La notion de connaissance de sens commun est fondée sur les travaux d'Alfred Schütz, travaux eux-mêmes développés sur les bases de la philosophie phénoménologique d'Edmund Husserl. Le projet husserlien consistait à élaborer une science du *monde de la vie (Lebenswelt)*⁶⁰⁵. Ce projet comporte [Amiel, 2004, p. 59-60] :

[...] l'urgence d'un réarrangement, d'une ressaisie, des rapports entre les sciences « objectivistes » et le monde naturel ; cette ressaisie passe par la

⁶⁰⁴ L'auteur précise : « *Les "circonstances" d'une action ne peuvent donc pas être correctement analysées comme des données vaguement antérieures qu'elles "englobent". En tant que base, présomptives mais non figées, à partir desquelles les actions sont à la fois présumées et interprétées, les "circonstances" devraient, au contraire, être analysées comme les produits des actions qui les composent, produits qui se développent et se transforment* » [p. 104-105]. John Heritage inscrit ses propos dans son exposé de la « reconceptualisation de la théorie de l'action », que les résultats des recherches de Garfinkel impliquent [p. 104-110].

⁶⁰⁵ Voir : « La phénoménologie et les sciences sociales » [Schütz, 2008, p. 169-193] ; et « L'importance de Husserl pour les sciences sociales » [Schütz, 2010, p. 139-154].

reprise à neuf du *Lebenswelt* comme thème⁶⁰⁶ et comme ressource de la science : « *Ce qui urge avant tout ici, et dont on doit prendre la mesure, c'est la tâche de saisir correctement l'essence du monde de la vie, et c'est la méthode pour en traiter "scientifiquement" d'une façon qui lui soit appropriée, alors que toute scientificité "objective" doit demeurer hors de question*⁶⁰⁷ ».

Ce projet a été développé par Schütz sur le plan théorique, et prolongé par Garfinkel en tant que programme empirique⁶⁰⁸ :

Alfred Schütz⁶⁰⁹ a permis à la sociologie d'analyser les opérations de la connaissance de sens commun des structures sociales, qui sous-tendent les activités courantes, les circonstances pratiques, les activités pratiques, et le raisonnement sociologique pratique. L'originalité de son œuvre est d'avoir montré que ces phénomènes ont des propriétés caractéristiques qui les spécifient, et que, de ce fait, ils constituent en eux-mêmes un domaine légitime d'investigation. Les écrits de Schütz nous ont offert quantité de recommandations pour étudier les circonstances et les pratiques des enquêtes sociologiques pratiques. [Les résultats des études réalisées par les

⁶⁰⁶ Voir notamment *Krisis*, le §38, p. 163, intitulé ; « les deux façons fondamentales possibles de faire du monde de la vie un thème : l'attitude naïvement naturelle spontanée, et l'idée d'une attitude réflexive tenue jusqu'au bout, orientée sur le comment des modes de donnée subjectifs du monde de la vie et de ses objets » — Philippe Amiel réfère (p. 59) à l'ouvrage connu sous le nom de « *Krisis* » : *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* [Husserl, 1976], traduction de l'ouvrage *Die Krisis...*, paru en 1954.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 139.

⁶⁰⁸ Cette dimension est considérée comme la principale innovation d'Harold Garfinkel : « *Son innovation centrale a été d'élaborer une description des propriétés du savoir de sens commun, des interprétations partagées et des actions sociales ordinaires, qui puisse être développée en programme cohérent de recherche empirique* » [Heritage, in Amiel, *Op. Cit.*, p. 23]. Michel Barthélémy et Louis Quéré [Barthélémy, Quéré, 2007, p. 21] précisent également à ce sujet : « *Il ne reprend pas [les concepts de Schütz] tels quels pour voir abstraitement comment s'ordonne le réel une fois analysé sous leurs auspices. Sa démarche consiste bien plus à les "empiriciser", c'est-à-dire à les traiter comme indiquant des phénomènes à retrouver, à observer et à décrire en tant que tels* ».

⁶⁰⁹ Les auteurs mentionnent ici les trois premiers tomes des *Collected Papers*, publiés en 1962, 1964, 1966, qui regroupent la plupart des articles de Schütz (le quatrième a été publié en 1996). On trouvera des indications bibliographiques détaillées de l'œuvre de Schütz, dans le texte d'introduction de *Essais sur le monde ordinaire* [Schütz, 2010, p. 11-12 et p. 27], rédigé par Thierry Blin (également traducteur des textes présentés). Ainsi que dans *Le chercheur et le quotidien*, [Schütz, 2008, p. 277], recueil d'articles choisis par Kaj Noschis et Denys de Caprona, auteurs de la postface.

ethnométhodologues⁶¹⁰] permettent de justifier empiriquement l'orientation de recherche qui différencie l'ethnométhodologie [Garfinkel et Sacks, 2007, p. 435].

I.A.5. Le monde de la vie

Le *monde de la vie* est un monde « déjà-là », le monde partagé par tous : « naturel, non spécialisé, non scientifique » :

C'est dans ce monde [...] que la connaissance, en tant que connaissance pré-scientifique, joue un rôle permanent, avec les buts qui sont les siens et qu'elle atteint dans l'ensemble assez bien dans le sens où elle les vise, c'est-à-dire en règle générale en vue [...] de rendre possible la vie pratique [Husserl, 1954, p. 138]⁶¹¹.

Le savoir qui prévaut dans ce *monde* est : hétérogène, incomplet, approximatif et typifié. Il est également révisable selon les circonstances : « *Les méthodes de raisonnement de sens commun sont fondamentalement adaptées à la reconnaissance et à la compréhension des événements-en-contexte* » [Heritage, 2004, p. 23].

1) Un monde de l'action

Cette connaissance non systématique et confuse est essentiellement tournée vers l'intérêt pratique du moment, le monde de la vie étant un monde dans lequel nous devons essentiellement agir [Schütz, 2010-a, p. 43-44] :

Seul existe notre intérêt pratique, tel qu'il survient dans une certaine situation de notre vie, et comme il sera modifié par le changement de situation qui est juste sur le point de se produire, qui constitue le principe pertinent pour la construction de la structure en perspective dans laquelle notre monde social nous apparaît dans la vie quotidienne.

[...] Dans cette vie quotidienne, l'être humain en bonne santé, adulte et complètement conscient (nous ne parlons pas des autres), a cette connaissance

⁶¹⁰ Les nombreuses études réalisées dans les années 60, ainsi que les publications relatives à ces travaux, sont mentionnés précédemment par les auteurs [p. 433-434]. John Heritage signale également des travaux postérieurs [Heritage, in Amiel, *Op. Cit.*, p. 25] : Wieder (1974), Atkinson (1978), Lynch (1985), Pollner (1987).

⁶¹¹ Cité par Amiel [2004, p. 59].

[du monde social et du monde naturel], pour ainsi dire automatiquement à portée de main (*automatically at hand*). Sa réserve d'expériences [...] embrasse, dans un état non systématique et confus, les types les plus hétérogènes de connaissance. Les expériences claires et distinctes sont mélangées à de vagues conjectures ; suppositions et préjugés croisent les évidences bien établies ; motifs, moyens et fins, aussi bien que causes et effets sont enchaînés ensemble sans compréhension claire de leurs connexions réelles. Il existe partout des trous, des pauses, des discontinuités.

[...] D'autre part, ces expériences et règles nous suffisent pour la maîtrise de notre vie. Comme nous devons habituellement agir, et non pas réfléchir, pour répondre aux demandes du moment, nous ne sommes pas intéressés par la « quête de la certitude ».

2) Une connaissance routinisée

Il s'agit d'une connaissance basée sur la reconduction routinisée des expériences antérieures qui se sont révélées satisfaisantes, et que Schütz compare au principe de la recette de cuisine :

Le livre de cuisine présente des recettes (*recipes*), des listes d'ingrédients, des formules pour les mélanger, et des indications pour réaliser ces recettes. C'est tout ce dont nous avons besoin pour préparer une tarte aux pommes, et également ce dont nous avons besoin pour nous occuper des questions routinières de notre vie quotidienne [p. 45].

La notion de « routine » n'est en rien péjorative. Elle n'exclue pas la capacité de faire appel à d'autres connaissances quand cela est nécessaire, mais les activités les plus ordinaires de la vie quotidienne ne l'exigent pas. Elles relèvent de « platitudes non questionnées » :

La plupart de nos activités quotidiennes, du lever au coucher, sont de ce type. Elles sont accomplies en suivant des recettes réduites à des habitudes automatiques, ou à des platitudes non questionnées. Ce type de connaissance est seulement concerné par la régularité des événements dans le monde externe, sans tenir compte de son origine. Du fait de cette régularité, on peut raisonnablement s'attendre à ce que le soleil se lève demain matin. Il est également habituel, et on peut donc, avec autant de bonnes raisons, s'attendre à

ce que le bus me conduise demain à mon bureau, si je choisis le bon bus et si je paie mon billet [p. 46].

3) Un système de connaissance basé sur les relations typiques

Le système de la connaissance de sens commun présente une cohérence spécifique, qui n'est pas « *celle des lois naturelles, mais celle des séquences et relations typiques* » [p. 45]. Alfred Schütz montre que la constitution de « types », qui fondent le concept d'« idéaltype » élaboré par Max Weber, est déjà présent dans l'appréhension « naturelle » du monde.

Pour chacun, un grand nombre d'individus ne sont pas appréhendés en tant que personnalités singulières, mais simplement au travers de leur fonction *typique*. De même, l'usage quotidien de multiples objets n'exige pas que l'on s'intéresse à leur fonctionnement : « [...] *si je ne suis pas guidé par un motif spécifique, je n'interroge pas l'histoire, la genèse et la construction de tous les outils, et de toutes les institutions, créées par l'activité d'autres personnes* » [p. 41] :

[...] il existe une échelle de relations systématisées que tout un chacun élabore avec ses semblables, en partant des relations avec des membres de sa famille proche, des relations avec des parents, des amis intimes, des individus qu'il connaît personnellement, des personnes qu'il a déjà rencontrées dans sa vie, en passant par les relations avec ces anonymes qui travaillent quelque part et d'une façon que l'on ne peut imaginer, mais avec ce résultat que la lettre qu'il dépose dans la boîte atteint son destinataire dans les temps, et que sa lampe s'allume lorsqu'il presse un bouton.

Le monde social, et les *alter ego* qui le composent, est donc arrangé dans de multiples degrés d'intimité et d'anonymat autour du soi (*self*) en tant que centre [p. 40].

Cette typification est constitutive de l'« attitude naturelle ». Les objets et événements n'apparaissent pas isolément, mais au sein d'un monde « organisé » :

Ce monde existait avant notre naissance, d'autres, nos prédécesseurs, y ont fait leurs expériences et l'ont interprétée comme un monde organisé [...]. Toute interprétation de ce monde est basé sur une réserve d'expériences préalables, les nôtres propres ou celles que nous ont transmises nos parents ou nos

professeurs ; ces expériences, sous forme de « connaissances disponibles », fonctionnent comme un schème de référence [Schütz, 2008-a, p. 12].

Les objets et événements du *monde de la vie* sont appréhendés selon différents degrés de singularité ou de généralisation, selon le « système de pertinence » impliqué :

Le monde, comme Husserl l'a montré, est d'emblée expérimenté par la pensée préscientifique dans la vie quotidienne sur le mode de la typicalité. Les objets uniques et les événements qui nous sont donnés sous leur aspect unique sont uniques dans un horizon familier typique et préconnu. Il y a des montagnes, des arbres, des animaux, des chiens — en particulier des setters irlandais et parmi eux mon setter irlandais à moi, Rover. Je peux regarder Rover soit comme un individu unique, mon ami et mon camarade de toujours, soit simplement comme un exemple typique de « setter irlandais », « chien », « mammifère », « animal », « organisme » ou « objet du monde extérieur ». Que je fasse l'un ou l'autre, cela dépend de mes intérêts actuels et du système de pertinences impliqué, en bref du « problème qui m'occupe » soit théoriquement soit pratiquement [...]. A son tour, ce « problème qui m'occupe » s'origine dans les circonstances où je me trouve à n'importe quel moment de ma vie quotidienne que je propose d'appeler ma situation biographique déterminée. Ainsi, la typification dépend du problème qui m'occupe pour la définition et la résolution duquel le type a été élaboré [Schütz, 2008-b, p. 79-80].

Garfinkel n'a pas repris explicitement le terme « typicalité » ou celui de « typification », et exprime ces caractéristiques au travers de la notion de « normalisation »⁶¹².

4) Quelques précisions à propos du concept d'idéaltype de Max Weber

La notion de typicalité, développée par Schütz s'inspire de celle d'« idéaltype » de Max Weber. Pour Weber, l'idéaltype est une construction de chercheurs, qui

⁶¹² Le thème « *de la typification et de la normalisation en tant que caractéristiques du raisonnement et du jugement de sens commun* » constitue « un élément fondamental de la réflexion de Garfinkel sur la "normalité perçue" comme caractéristique des objets et des événements culturels de même que dans ses travaux sur l'"accountability" ordinaire et sur la méthode documentaire » [Heritage, 1991, p. 113]. – Voir également le concept d'*account*, ci-dessous, en particulier « La mise en évidence des normes... » (p. 591) ; et la méthode documentaire, plus haut (p. 572).

correspond à une rationalisation des comportements des acteurs sociaux. Il s'agit d'une utopie qui ne peut prétendre rendre compte des activités sociales dans la vie ordinaire, selon la définition donnée par Weber lui-même [Noschis, Caprona (de), in Schütz, 2008 (postface), p. 247] :

On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes, donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon le précédent point de vue choisi unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une utopie.

[...] L'idéaltype est un tableau de pensée, il n'est pas la réalité historique ni surtout la réalité authentique, il sert encore moins de schéma dans lequel on pourrait ordonner la réalité à titre exemplaire. Il n'a d'autre signification que d'un concept limite purement idéal, auquel on mesure la réalité pour clarifier le contenu empirique de certains de ses éléments importants, et avec lequel on la compare [Weber, 1965, p. 180].

La notion d'idéaltype, en tant que méthode d'analyse, et la « typification » en tant que caractéristique de l'attitude naturelle, ne peuvent donc être confondues. Schütz s'est d'ailleurs employé (cf. ci-après), à distinguer les caractéristiques propres à l'attitude naturelle, et celle de la théorisation scientifique [Schütz, 2008-c].

5) La rationalité selon l'attitude de la vie quotidienne et l'attitude de la théorisation scientifique

Le *monde de la vie* se caractérise par une « rationalité » spécifique, incompatible avec les critères de rationalité retenus par les diverses définitions scientifiques. Le travail scientifique « *est effectué à un niveau d'interprétation et de compréhension différent des attitudes naïves d'orientation et d'interprétation propres à la vie quotidienne* » [Schütz, 2010-a, p. 39]. :

En tant qu'observateurs scientifiques du monde social, nous ne nous y intéressons pas pratiquement mais seulement cognitivement. Cela signifie que nous n'y agissons pas avec une pleine responsabilité quant aux conséquences, mais plutôt que nous l'envisageons avec la même impartialité que celle des physiciens regardant leurs expériences [...]. Considéré purement en tant

qu'activité humaine, le travail scientifique se distingue simplement des autres activités humaines par le fait qu'il constitue l'archétype de l'interprétation rationnelle et de l'action rationnelle.

Dans notre vie quotidienne, nous agissons très rarement de façon rationnelle [selon les définitions scientifiques]. Nous n'interprétons pas même le monde social nous environnant dans une perspective rationnelle, sauf dans les circonstances spéciales qui nous contraignent à quitter l'attitude naïve dans laquelle nous vivons simplement nos vies [p. 39-40].

Dans le chapitre 8 des *Studies*, intitulé : « Les propriétés rationnelles des activités scientifiques et des activités ordinaires » [2007, p. 401-428], Garfinkel s'appuie sur les travaux de Schütz, pour affirmer [Jules-Rosette, 1986-b, p.81-82] :

[...] les rationalités scientifiques sont des expressions qui « *ne se manifestent comme des caractéristiques stables d'action, et comme des idéaux acceptables, que lorsqu'il s'agit d'actions déterminées par une attitude d'élaboration de théorie scientifique* »⁶¹³. Utilisant le concept phénoménologique « d'attitude », ou les thèmes sous-jacents qui organisent les perceptions et les activités sociales, Garfinkel déclare que l'utilisation stricte de l'« attitude scientifique » idéalisée est en grande partie inapplicable aux interactions quotidiennes.

Il affirme également [p. 422] : « *Pour reconstruire le problème de la rationalité et le soumettre de nouveau à la recherche, il faut que les sociologues cessent de traiter les rationalités scientifiques comme une règle méthodologique pour interpréter les actions humaines* ».

Dans ce chapitre, Garfinkel développe les différentes significations du terme « rationalité » [p. 402-408], que Schütz a recensées, pour argumenter en faveur du projet de faire de la question de la rationalité, un problème d'enquête empirique :

[Les sociologues] en sont arrivés à considérer comme empiriquement dépourvues d'intérêt les propriétés rationnelles distinguées par leurs définitions, et cela parce qu'ils constatent que des actions stables, efficaces et persévérantes, continuent de se produire avec une fréquence écrasante, et que les structures sociales se maintiennent, en dépit de divergences évidentes entre les manières de procéder et les connaissances des personnes ordinaires et celles du savant idéal. Aussi préfèrent-ils désormais étudier les conditions de la non-rationalité dans les conduites humaines. Le résultat est que les actions

⁶¹³ [Garfinkel, 2007, p. 411].

rationnelles n'ont plus qu'un statut résiduel dans la plupart des théories en usage de l'action sociale [614].

[...] Il s'agit de faire a) des différentes propriétés rationnelles de la conduite, ainsi que b) des conditions d'un système social dans lequel se produisent différentes conduites rationnelles un problème d'enquête empirique [p. 402].

A propos de la recommandation que Garfinkel adresse aux sociologues, Philippe Amiel précise :

« Cesser de traiter les rationalités scientifiques comme des règles pour l'interprétation des actions humaines » ne signifie pas « cesser d'appliquer, dans le faire sociologique, les règles de pertinence scientifiques », mais cesser de confondre ces règles de pertinence avec celles qui gouvernent l'action humaine dans le monde ordinaire. Cette distinction est majeure pour l'étude des pratiques ordinaires qui ont cours en milieu professionnel — et *a fortiori* quand les professionnels du milieu sont des scientifiques [Amiel, 2004, p. 62].

L'auteur évoque les conséquences d'une mauvaise compréhension de cette recommandation, qui peut donner lieu à une interprétation « anti-scientifique et anti-rationaliste », justifiant des travaux se résumant à : « *Moi-même par moi-même en train d'agir à me regarder faire comme ceci — mais ça pourrait aussi bien être comme cela—, etc.* ».

⁶¹⁴ C'est en cela que Garfinkel s'éloigne des thèses de Talcott Parsons, qui, comme le souligne John Heritage [1991, p. 94], définit la rationalité de l'acteur à l'aide des critères du savoir scientifique : « Pour Parsons, la rationalité de l'acteur se détermine en évaluant dans quelle mesure ses actions reposent sur la mise en œuvre d'une base de savoir compatible avec le savoir scientifique (Parsons, 1937, p. 58). Si cette compatibilité est avérée, l'action sera jugée "intrinsèquement rationnelle" et l'explication de l'action donnée par l'acteur – quand elle concorde avec une explication scientifique – devra nécessairement être comptée comme scientifiquement appropriée. Dans la majorité des cas cependant, les explications des acteurs ne coïncideront pas avec des explications scientifiques. Parsons propose de ne pas en tenir compte. On avancera donc une explication scientifique des actions en termes de motivation par les normes et les valeurs intériorisées. C'est ainsi que se crée un gouffre radical entre les actions rationnelles dotées de leurs raisons propres, et les actions non rationnelles, dans lesquelles le raisonnement des acteurs est évincé en faveur d'explications basées sur les causalités normatives ».

I.A.6. Les concepts d'*ad hocing* et d'*account* : la production et l'*observabilité* du caractère rationnel et naturel des activités sociales

On a vu que l'*attitude naturelle* de la vie quotidienne s'accommode de connaissances partielles, approximatives et intersubjectives⁶¹⁵. Ces caractéristiques fondent la conception selon laquelle, au regard des critères scientifiques, les « règles de pertinence » qui prévalent dans le *monde de la vie*, ne sont pas rationnelles. Il est également fréquent, dans la vie ordinaire, que les raisonnements d'autrui soient considérés comme « subjectifs » ou « illogiques », et donc non rationnels, selon des critères dits « scientifiques », « objectifs », ou « de bon sens ».

Or, à ces définitions de la rationalité dans la vie quotidienne, considérées depuis l'« extérieur », l'ethnométhodologie oppose une vision de la rationalité en tant qu'accomplissement des acteurs sociaux, qui s'emploient à maintenir « *la cohérence, la normalité et le caractère raisonnable de leurs activités et circonstances quotidiennes* ». Les acteurs y parviennent au moyen d'un « *ensemble d'activités interprétatives d'approximation que Garfinkel appelle "pratiques ad hoc"* » [Heritage, 1991, p. 24].

Ces méthodes interprétatives, dont l'observation fonde le programme de recherche de l'ethnométhodologie, forment « *un ensemble complexe de méthodes tacites de raisonnement, qui sont socialement partagées* ». Elles servent non seulement à reconnaître les objets et événements, à comprendre leurs descriptions, mais aussi à produire le monde social :

[...] c'est sur elle qu'on s'appuie pour produire les aspects du monde social qui sont reconnaissables et descriptibles ou, pour utiliser le terme de Garfinkel : *accountable*. Le fait que le même ensemble de procédures de raisonnement soit employé à la fois pour reconnaître les événements sociaux et les produire est le fondement sur lequel les membres d'une culture peuvent vivre dans un monde social fondamentalement partagé. [p 24, 25].

Ce renversement de perspective, concernant la rationalité, constitue une « révolution copernicienne » [Amiel, 2004, p. 61] :

⁶¹⁵ Voir plus haut : « Le monde de la vie » (p. 577).

De « la » rationalité comme « qualité » (entendue au sens normatif) des comportements, on passe à l'idée que ce sont ces comportements qui sont autant de rationalités. Le mouvement de redéfinition garfinkelien s'achève par un renversement complet de perspective — et c'est la vraie « révolution copernicienne » que crée, à mon sens, l'ethnométhodologie : il n'y a pas de rationalité abstraite, unique, et extérieure aux phénomènes d'ordre qu'on constate dans le monde social (ordinaire) ; c'est l'accomplissement même de l'activité qui détermine les propriétés rationnelles des actions gouvernées par l'attitude naturelle. (On peut dire autrement : la rationalité est un *produit* de l'activité avant d'être une *caractéristique* obtenue, dans l'analyse « scientifique », par abstraction de l'action, de ses circonstances et de ses motifs.)

1) Les pratiques *ad hoc*

C'est au cours de l'étude mentionnée plus haut (cf. note n°600, p. 573), portant sur les critères d'admission des patients et du choix de leur traitement, réalisée au sein du service psychiatrique de l'UCLA (*University of California - Los Angeles*), que Garfinkel a élaboré la définition des « pratiques *ad hoc* ».

Deux étudiants en sociologie avaient été chargés d'examiner les dossiers des patients établis par le personnel du service, et de reporter les informations qui y figuraient sur une feuille de codage, élaborée pour les besoins de l'enquête. Au moment de procéder aux tests de fiabilité du travail de codage, les chercheurs se sont intéressés aux activités concrètes réalisées par les étudiants pour accomplir le codage :

Pour mieux savoir comment procédaient nos étudiants, nous avons traité le test de fiabilité comme une activité problématique en soi. Pour appréhender la « fiabilité » des résultats codés, nous nous sommes demandé comment les codeurs avaient concrètement soumis le contenu des dossiers à la juridiction des items de la feuille de codage. Par l'intermédiaire de quelles pratiques avaient-ils attribué au contenu des dossiers le statut de réponses aux questions des chercheurs. [Garfinkel, 2007, p. 77].

Les chercheurs ont observé que, pour attribuer ce statut aux dossiers, les codeurs faisaient appel à des considérations telles que : « “et cetera”, “à moins que”, “passons”, et “factum valet” (i.e. *une action normalement prohibée par une règle est considérée comme correcte une fois qu'elle est faite*) », que Garfinkel désigne

ainsi : « *Pour des raisons de commodité, permettez moi d'appeler cela des considérations "ad hoc" et de nommer "appropriation" (ad hocing) la pratique qui y correspond* » [p. 77-78].

Ces considérations sont le moyen par lequel les codeurs parvenaient à « décider » de la correspondance entre le contenu d'un dossier et la feuille de codage. Ils ne pouvaient comprendre les instructions de codage « *en tant que moyens d'analyse du contenu réel des dossiers* » qu'en faisant usage de ces « clauses » :

C'est en se servant de telles clauses qu'ils pouvaient voir dans le contenu des dossiers une description des événements fournis et formulés par la feuille de codage comme événement de l'arbre de traitement [le schéma représentant le parcours des patients] - [p. 79].

Explorant cette « nouvelle approche de la fiabilité des opérations de codage » pour établir le « *travail qui sous-tend le fait de reconnaître ou de soutenir que quelque chose a été fait suivant des règles – qu'une action a suivi des instructions ou qu'elle a été "guidée" par des instructions* » [p. 78], les chercheurs ont conclu que ce travail reposait sur l'usage de ces considérations *ad hoc* :

[...] les codeurs recourent à des considérations *ad hoc* et mettent en œuvre des pratiques d'appropriation *pour reconnaître ce dont parlent exactement les instructions de codage*. Ils recourent à des considérations *ad hoc* pour reconnaître les instructions de codage comme des « définitions opérationnelles » des catégories de codage. Les chercheurs trouvent dans ces considérations de quoi (raisons et méthodes) fonder la prétention qu'ils élèvent d'avoir codé en suivant des critères « nécessaires et suffisants » [p. 80].

La conception prédominante en sociologie est que les pratiques d'appropriation constituent des défauts, et doivent être réduites ou éliminées, grâce à la précision des instructions de codage. Cela revient, pour Garfinkel à « *vouloir enlever les murs d'un immeuble pour voir ce qui soutient le toit* » :

Il ressort de nos études que les considérations *ad hoc* constituent des traits essentiels des procédures de codage. Le chercheur ne peut pas s'en passer lorsqu'il a à déterminer si les instructions sont appropriées à la situation particulière et réelle à l'analyse de laquelle elles sont destinées [p. 79].

L'activité qui consiste à « suivre des instructions ou des règles » constitue en fait un travail d'interprétation réalisé par les chercheurs, et plus généralement par les acteurs

sociaux, au cours de l'accomplissement concret de leurs activités⁶¹⁶. C'est par le biais de ces considérations *ad hoc* que la normalité et la rationalité des activités sociales est maintenue.

Ainsi, pour ce qui concerne la description sociologique de la clinique (ou de toute autre organisation étudiée), les résultats codés ne peuvent plus être considérés comme des « descriptions désintéressées d'évènements de la clinique ». Ils constituent tout au plus :

[...] une version persuasive du caractère socialement organisé des opérations de la clinique, qui est produite sans que l'on tienne compte de ce qu'est l'organisation réelle, peut-être indépendamment de ce qu'est l'ordre effectif, et même sans que le chercheur ait découvert cet ordre réel. [...] on peut prétendre que la description [faite par l'enquête] n'est qu'une manière appropriée, socialement inventée, persuasive, de parler de la clinique en tant qu'entreprise ordonnée, puisqu'« après tout », cette description a été produite par des « procédures scientifiques » [p. 81-82].

2) *Account, accountable et accountability*

Le concept d'*account* est certainement le plus caractéristique de l'éthnométhodologie, comme le souligne Philippe Amiel :

« *Account* » et ses dérivés, utilisés dans un texte de sociologie — en anglais comme en français —, appartiennent au jargon le plus caractéristique de l'éthnométhodologie. Leur présence étrange au milieu d'un texte en français indique immédiatement que l'on parle d'éthnométhodologie [Amiel, 2004, p. 32-33].

John Heritage avance que ce concept est au fondement de la conception éthnométhodologique de l'action sociale et de l'organisation sociale :

Les écrits théoriques de Garfinkel [...] appréhendent, en effet, les fondements de l'action sociale, de la compréhension intersubjective et de l'organisation sociale dans un unique phénomène central : le caractère méthodiquement observable, justifiable et descriptible de l'activité sociale ordinaire [Heritage, 1991, p. 122].

⁶¹⁶ Voir ci-dessous : « La mise en évidence des normes... », (p. 591).

a) Un concept majeur mais relativement insaisissable

De mon point de vue, il s'agit aussi, en raison de sa complexité et de sa profondeur, du concept le plus difficile à saisir. On peut comprendre que les définitions suivantes, données par Garfinkel et souvent citées, puissent résister aux efforts de compréhension, et demeurer longtemps tout aussi intrigantes qu'obstinément obscures. Le premier exemple figure à la première page du chapitre : « Qu'est-ce que l'ethnométhodologie » des *Studies*, et le second se trouve à la fin du chapitre : « Politique de recherche » [Garfinkel, 2007, p. 51 et p. 95] :

[...] les activités par lesquelles les membres organisent et gèrent les situations de leur vie courante sont identiques aux procédures utilisées pour rendre ces situations « descriptibles » (*accountable*). Le caractère « réflexif » et « incarné » des pratiques de description (*accounting practices*) et des descriptions constitue le cœur de cette approche.

Une autre ligne de conduite est de considérer toute situation sociale comme s'auto-organisant en considération du caractère intelligible de ses propres apparences, qu'il s'agisse de représentation ou de preuves-d'un-ordre-social.

Il est en effet difficile, plus encore que pour les autres concepts, d'en fournir une définition simple. A titre de « première approximation », Philippe Amiel propose celle-ci : « on peut dire que l'*account*, est le "produit" ou le "document" d'une activité quelconque productrice de sens » [p. 33].

Pour ma part, je proposerai de retenir que l'*account* est la forme sous laquelle se présentent les objets et les actions, au sein du *monde de la vie* (cf. ci-dessus, p. 577). Ceux-ci ne se présentent pas en tant que « matière organisée sous une certaine forme » ou « suite de mouvements gestuels », mais en tant qu'objets « signifiants » répondant à des usages particuliers, et en tant qu'actions « signifiantes » répondant à des buts, des intentions, des affects.

La question de la traduction en français ajoute à la difficulté d'appréhension du concept. Il est d'usage de ne pas traduire *account* et *accountability*, les équivalents en français ne permettant pas de rendre « la couverture et la structure sémantiques » des mots en anglais [Amiel, 2004, p. 32]. Les expressions originales sont en effet, le plus souvent, conservées aux côtés des expressions traduites, comme dans le premier exemple ci-dessus.

Les traducteurs des *Studies* [Barthélémy, Quéré, (dirs.)] en précisant leurs choix de traduction de ce concept, en donne la définition suivante [Garfinkel, 2007, p. 45-46] :

Nous avons traduit « *account* » soit par compte-rendu, soit par description. Par « *accountable* » Garfinkel entend observable et rapportable, ou visible et dicible, ou intelligible et racontable, explicable, justifiable. L'« *accountability* » comporte plusieurs aspects. A l'idée de rendre compte s'ajoutent celles de rendre des comptes et de répondre de ses actes et de son identité. Nous avons pensé qu'en français, les termes description, descriptible, descriptibilité pouvaient restituer ces différents sens, étant entendu, notamment, que pour que l'on puisse rendre compte de quelque chose, le rapporter, l'expliquer, le justifier, il faut que ce quelque chose soit, d'une manière ou d'une autre, disponible, c'est-à-dire observable, intelligible et dicible. Cette disponibilité procède elle-même d'une réalisation. C'est ce que souligne la problématique de l'« *accountability* ».

Cet exposé apporte un premier éclairage. Mais le fait que quelque chose soit « observable » évoque les activités d'observer et de décrire qui, au premier abord, apparaissent comme des activités « extérieures » à la chose observée. L'idée selon laquelle, le caractère *observable* et la *visibilité* de la chose seraient des réalisations des acteurs, demeure peu accessible. Le concept d'*account* recouvre en effet des notions beaucoup plus complexes, que celles d'observation et de description⁶¹⁷.

b) Reconnaissabilité et justifiabilité de l'action

Les termes *account* et *accountable* ne réfèrent pas seulement aux notions de description et de compte rendu, ni à la seule existence de formes langagières :

[L'usage par Garfinkel] du terme « *accountable* », en tant que synonyme de « observable-racontable » [cf. Garfinkel, 2007, p. 51] signifie que son observation concerne la façon dont il est possible de comprendre tout cadre d'activité comme étant modelé dans et à travers le caractère progressif des actions qui le constituent, indépendamment du fait que ce modelage fasse ou non (ou même qu'il puisse faire) l'objet d'une formulation linguistique. Il n'est

⁶¹⁷ Bernard Conein [1993, p. 74-78] fait état de cette complexité, et expose, en particulier, les deux façons dont l'ethnométhodologie utilise la notion de description : « *pour élaborer une méthode rigoureuse pour analyser les phénomènes interactionnels et pour désigner les aptitudes descriptives et interprétatives de sens commun* » [p. 74]. La première correspond à l'approche de Sacks. La seconde correspond à « l'usage à l'usage garfinkélien d'*account* », usage selon lequel « *la description ne concerne plus la méthode d'analyse, mais la nature des phénomènes analysés* » [p. 76].

pas nécessaire que les actions sociales reçoivent le baptême du langage pour que leur intelligibilité et les éléments qu'elles impliquent soient à la disposition des participants [Heritage, 1991, p. 111].

L'auteur mentionne à ce sujet l'exemple bien connu de personnes « faisant la queue », qui illustre : « *la façon dont, par le simple fait de se placer dans une relation spatiale particulière les uns par rapport aux autres, un groupe d'individus, constitue, sans que rien ne soit dit, une institution sociale à petite échelle, et établit des ensembles d'attentes et d'obligations morales les un vis-à-vis des autres* ».

Account et *accountable* réfèrent aux notions de visibilité, de « reconnaissabilité » et « justifiabilité » [p. 105], c'est-à-dire à la manière dont les activités des acteurs sont rendues intelligibles, pour les participants ou les observateurs, et la manière dont chacun « donne à voir » à autrui, l'intelligibilité de ses actions. Ces concepts sont également en rapport avec les questions qui sont au centre des recherches de Garfinkel : celle des « normes sociales », et celle de la constitution et du maintien de l'« ordre social ». C'est en ce sens que John Heritage retient l'expression : « *accountability morale* »⁶¹⁸.

Dans le cas de l'exemple proposé ci-dessus : chacun *voit* et *reconnaît*, dans cette disposition spatiale, le fait de « faire la queue », et prend la place qui convient, contribuant ainsi à constituer « la queue ». Chacun considère que « tout le monde peut voir » [p. 99], et que « tout le monde sait » comment se comporter dans la situation. Si quelqu'un ne répond pas à cette attente, il se verra reprocher son attitude, perçue comme traduisant des intentions sanctionnables.

Garfinkel s'est attaché, en particulier, aux questions suivantes : 1) Comment s'établit et se maintient cette intelligibilité mutuelle, question qui ne fait pas de difficulté pour les acteurs (et que les théories sociologiques de l'action ont négligée), et comment intervient leurs connaissances de sens commun ?; 2) A quelles conditions les événements sont-ils perçus comme étant « normaux » ? C'est ainsi qu'il a conçu une série d'expérimentations destinées à perturber le cours des actions (voir-ci-dessous),

⁶¹⁸ Voir en particulier : « Normes et actions : détermination normatives versus "accountability" morale » (p. 104-110).

afin de mettre en évidence, par contraste, les processus du maintien de la « normalité »⁶¹⁹

A l'appui de ses recherches, Garfinkel prend le contre-pied des théories déterministes qui considèrent les normes comme un modèle d'action, « appliqué » par les acteurs dans les différentes situations concrètes qu'ils rencontrent. Il défend l'idée que le rôle des normes est d'une autre nature, celles-ci constituant une ressource pour la « reconnaissabilité » des actions et pour leur attribution d'une signification :

Contrairement au modèle d'action normativement déterministe [...] les recherches de Garfinkel suggèrent un nouveau mode d'analyse, fondé sur la notion d'observabilité et de justifiabilité normatives de l'action. De ce point de vue, les attentes normatives des acteurs ne sont pas considérées comme des éléments régulateurs, déterminant les actions [...] mais plutôt comme des éléments jouant un rôle constitutif dans la reconnaissance par les acteurs de ce en quoi consistent ces actions [Heritage, 1991, p. 106-107].

c) Mise en évidence des normes et expériences déstabilisantes (*breaching*)

Les objectifs assignés par Garfinkel, aux expériences de perturbation des actions, sont exprimés ainsi :

En ce qui concerne la méthode, je préfère commencer avec des scènes familières pour me demander ensuite comment on peut troubler cette familiarité. Tout ce qu'on devrait faire pour multiplier les traits de non-sens dans l'environnement perçu ; pour produire et maintenir la perplexité, la consternation et la confusion ; pour produire des affects socialement structurés tels que l'anxiété, la honte, la culpabilité ou l'indignation ; et pour désorganiser l'interaction : tout cela devait nous apprendre quelque chose sur la façon dont les structures des activités quotidiennes sont produites et soutenues de manière ordinaire et routinisée [Garfinkel, 2007, p. 100-101].

Ces expériences sont désignées par le terme « *breaching* » (du verbe « *breach* » : rompre, enfreindre, contrevenir) ; et par diverses expressions telles que : « perturber » ou « expériences déstabilisantes » [Heritage, 1991, p. 98-100] ; « provocation expérimentale » [Amiel, 2004, p. 68] ; « rupture de sens » [Quettier, 2010, p. 45], ou encore « rupture de routines » [Lapassade, 1992, p. 12].

⁶¹⁹ Cf. Garfinkel [2007, Chapitre II - p. 97-147].

Les premières expériences ont été réalisées dans des situations de jeux, permettant de conclure que les « règles de base » des jeux, servent de référence pour établir le sens des actions qui s’y déroulent. Heritage indique à ce propos [p. 98]⁶²⁰ :

[...] dans un contexte de « confiance » dans lequel les joueurs considèrent les règles de base du jeu, prises comme allant de soi, comme une définition de la situation et de leurs relations avec les autres joueurs (Garfinkel, 1963, p. 193-194), « *les règles de base donnent au comportement le “sens” d’une action [...]. C’est en fonction de ces règles qu’un “sens subjectif est attaché” à un comportement* » (p. 195).

Les chercheurs intervenaient de façon incohérente, sans rien laisser paraître du fait que quelque chose d’inhabituel se produisait. Ces attitudes provoquaient des réactions, y compris lorsque ces actions n’avaient pas de conséquence sur le déroulement effectif de la partie [p. 103]⁶²¹. Les joueurs s’efforçaient de « normaliser » les anomalies, en modifiant le cadre de compréhension de la situation, pour envisager qu’il s’agissait d’une plaisanterie ou d’un nouveau jeu [p. 99].

Garfinkel a ensuite poursuivi ses expériences déstabilisantes dans le cadre de situations de la vie quotidienne. Au cours de l’une d’elle bien connue, il avait donné la consigne à ses étudiants, de demander à leurs proches des précisions sur chaque détail des phrases prononcées à propos de sujets les plus anodins. L’échange était rapidement interrompu par des réactions de colère, l’attitude de l’étudiant étant perçue comme une provocation malveillante.

Comme le souligne John Heritage, les hypothèses de Garfinkel fondant ces expériences, s’appuyaient sur l’argumentation d’Alfred Schütz relative aux « attentes constitutives de la vie quotidienne ». En particulier celle de la « thèse générale de réciprocité des perspectives », selon laquelle les acteurs considèrent mutuellement leurs expériences comme « identiques à toutes fins pratiques », malgré toutes les différences que celles-ci comportent » [Heritage, 1991, p. 99]⁶²². En déstabilisant ces présuppositions de réciprocité, les expériences ont montré que :

⁶²⁰ Heritage fait référence à l’article de Garfinkel [1963], connu sous le nom de « *Trust Article* », qui constitue la première publication du mot « ethnométhodologie » [Widmer, 1986, p. 92].

⁶²¹ Le fait d’intervertir deux pions de même valeur, au cours d’un jeu d’échec, suscitait des questions quant aux « *obscures motifs* » des expérimentateurs (Garfinkel, 1963, p. 199).

⁶²² Cf. Schütz [2008-a, p. 17].

la « normalité perçue » des évènements a été rendue sérieusement problématique [...] en sapant « *un ensemble de présuppositions “plus fondamentales” en fonction desquelles les acteurs appréhendent les occurrences de comportement comme des cas d’actions voulues que, selon ce qu’en suppose un membre du groupe, “tout le monde peut voir”* » (Garfinkel, 1963, p. 198).

Garfinkel a donc considéré que les actions (en tant qu’« évènements perçus ») comportaient une « structure constitutive », celle-ci étant visible (« vue sans être remarquée ») dans l’organisation de l’action elle-même. Pour analyser cette organisation, il pouvait donc concevoir une approche fondée sur : « *les bases procédurales par lesquelles elles sont produites et comprises – sur la façon dont les actions elles-mêmes trahissent leur propre analysabilité* » [Heritage, p. 100].

En mettant en œuvre diverses recherches portant sur l’« analysabilité de l’action »⁶²³, Garfinkel a mis en évidence le fait que les acteurs faisaient appel à un « savoir d’arrière-plan » sensé être connu en commun⁶²⁴, et que la « *suppression d’un ensemble de suppositions contextuelles avait radicalement altéré la façon dont les évènements étaient perçus et rapportés* ».

d) En résumé

Fondée sur l’ensemble de ces travaux, la théorie de l’action, défendue par Garfinkel, avance que:

« [...] la motivation des acteurs et les autres facteurs “subjectifs” que l’on a coutume de situer derrière l’action sont à la portée des acteurs grâce à la

⁶²³ Il s’agit : 1) des recherches évoquées plus haut (cf. p. 585), effectuées dans le cadre d’une étude sur le parcours des patients d’une clinique psychiatrique, et portant sur les opérations de codage réalisées par les chercheurs, à partir des dossiers des patients [Garfinkel, 2007, p. 74-83] ; 2) de l’expérience du « conseil » réalisé avec des étudiants, et mettant en lumière la « méthode documentaire d’interprétation » [p.149-185] - (cf. plus haut, p. 572) ; 3) de diverses expériences, relatées dans le chapitre 2 des *Studies* [p. 97-147], dont celles réalisées par les étudiants au sein de leur famille (en se comportant comme des étrangers), ou celle consistant à demander à des étudiants de médecine d’évaluer la prestation d’un candidat, durant son entretien de sélection, à l’aide de l’enregistrement d’un entretien truqué (on affirmait que le candidat avait été admis à la faculté de médecine, alors que celui-ci se comportait de manière inappropriée et accumulait les erreurs grossières).

⁶²⁴ Voir « Le monde de la vie » [Schütz] et la notion de « connaissances typifiées » (ci-dessus, p. 579) ; et le concept d’*allant de soi*, (p. 596) ; voir également [Garfinkel, 2007, p. 122-123, et Chap. VIII, p. 401-428].

combinaison du savoir contextuel et de leur appréhension tacite de la structure procédurale de leurs propres activités » [Heritage, 1991, p. 100].

L'analysabilité de l'action repose, fondamentalement, sur un phénomène de « confiance procédurale » :

Les participants abordent toute situation d'action à partir d'un ensemble de procédures interprétatives qu'ils vont utiliser, de manière largement non-consciente, pour concéder un sens spécifique à des actions sociales données [p. 103-104].

Ces procédures interprétatives permettent de maintenir l'intelligibilité et la normalité des actions. Celles-ci se trouvent classées, soit dans la catégorie des actions « normales », qui n'appellent pas de commentaire, soit dans la catégorie des actions « déviantes ». Dans ce cas l'action donnera lieu à des procédés interprétatifs – de « second degré » [p. 108] – destinés à déterminer la nature des intentions de leurs auteurs (jugées négatives, le plus souvent). L'intelligibilité de l'action sera donc également maintenue dans cette seconde hypothèse.

Pour ce qui concerne les actions les plus aberrantes, s'il n'existe pas de possibilité de les intégrer dans une nouvelle définition de la situation (il s'agit d'une farce, par exemple), elles prendront place dans la catégorie « résiduelle » réservée aux actions « insensées », de sorte que, grâce à l'ensemble de ces procédures interprétatives, aucune action ne se trouve « inclassable » [p. 104]⁶²⁵.

e) Un exemple pour conclure: la leçon dans une classe

L'exemple qui me semble éclairant, pour illustrer la relation existant entre « normes » et « intelligibilité des actions », exprimée par le concept d'*accountability*, est celui de la « leçon dans la classe ». Exemple que choisit John Heritage [*Ibid.*, p. 106-108] pour développer l'affirmation, citée plus haut (cf. p. 591), selon laquelle les attentes normatives des acteurs sont considérées « *comme des éléments jouant un rôle constitutif dans la reconnaissance par les acteurs de ce en quoi consistent ces actions* » [p. 107].

⁶²⁵ On a vu, plus haut (cf. p. 569) que dans le cas où l'on ne dispose pas d'éléments satisfaisants, permettant d'attribuer un sens aux propos énoncés, il est toujours possible de décider : « *que l'on a rien compris, ou que tout ceci est idiot* » [Quettier, 2012, p. 134].

Comment se fait-il, en effet, que des séquences d'actions n'apparaissent pas comme de simples « successions temporelles d'actions », désordonnées et sans rapport les unes avec les autres, mais au contraire comme constituant une situation (dotée d'un ordre) reconnaissable ? Les « successions temporelles d'action » sont, justement :

[...] comprises et dépeintes comme liées les unes aux autres en fonction, principalement, de systèmes d'attentes normatives. C'est par ce biais qu'une séquence d'actions – telle une série de questions et de réponses – peut devenir « observable-rapportable » ou « explicable » comme une leçon dans une classe.

Mais, pour que la leçon soit observable et rapportable, il faut que les participants produisent les « actions constituantes d'une leçon », selon des « arrangements ou séquences » correspondant à un modèle particulier, connu en commun, et définissant « ce en quoi une leçon consiste ». Les actions sont donc envisagées, non pas en tant que « cas d'application » des normes, comme on l'a vu, mais en tant que « mise en acte » des attentes normatives⁶²⁶. C'est cette « mise en acte » au cours de chaque occasion particulière, à l'image d'une « mise en forme » ou d'une « mise en scène », qui *produit* les actions en tant qu'actions intelligibles et reconnaissables :

La « situation d'action » – la leçon – est donc davantage perçue comme la présupposition, le projet et le produit de ses propres actions constituantes.

I.A.7. Les concepts de *membre* et d'*allant de soi*

1) Etre membre ou l'appartenance sociale

La notion de membre est étroitement liée à celle d'appartenance sociale et à celle d'*allant de soi*⁶²⁷ :

La notion d'appartenance sociale apparaît comme tout à fait fondamentale en ethnométhodologie ; car cette discipline fait de l'appartenance sociale à un groupe une condition normalement préalable à toute activité d'analyse et de

⁶²⁶ A l'appui de son exposé des arguments réfutant cette conception de la relation entre normes et actions, négligeant les capacités interprétatives des acteurs, John Heritage [p. 106] fait référence au théoricien du droit Herbert L. A. Hart : « *Nous ne rencontrons pas de situations particulières déjà distinctes les unes des autres et étiquetées comme des cas de la règle générale, règle dont nous cherchons à comprendre l'application ; de même que cette règle ne peut pas s'avancer pour revendiquer ses propres cas* (Hart, 1961, p. 123) » [*The Concept of Law*, Oxford : Oxford University Press].

⁶²⁷ Voir le concept d'*allant de soi*, ci-dessous (p. 595).

description des activités sociales de ce groupe. [Une des] implications de cette exigence [...] est celle qui fait référence aux « allants de soi ». Si l'on ne connaît pas les « allants de soi » du groupe, on ne comprend pas vraiment ce qui se dit dans le groupe. Etre membre du groupe, c'est avoir par contre donc l'occasion d'apprendre les « allants de soi du groupe », l'accountability du groupe. [Lecerf, 1986-b, p. 173].

Dans le vocabulaire ethnométhodologique, la notion de *membre* n'est pas équivalente à celle de « membre de la société ». Elle réfère à une « posture », une vision du monde, qui est celle des individus dans l'« attitude naturelle » de la vie ordinaire [Schütz]⁶²⁸. Le concept de *membre* réfère également au partage du sens commun, construit, comme on l'a vu précédemment, sur la bases de procédures essentiellement tacites, non formulées et non formulables, triviales (*allant de soi*). « Etre *membre* » c'est contribuer à créer le sens, c'est être le « lieu du sens » et son « garant » :

Seul le sujet peut-être lieu du sens. Les choses n'ont pas de sens en soi, les mots n'ont pas de signification en eux-mêmes, c'est l'individu qui lui donne un sens. Mais le fait qu'on donne du sens aux choses ou aux mots n'implique pas que cette création de sens se fasse n'importe comment, sans aucune règle. L'individu, en effet, n'est pas tout seul. Le phénomène de création du sens [...] doit se comprendre comme une fonction d'interaction entre les membres d'un même groupe.

A partir du problème du sens, on pose donc un nouvel axiome, celui de l'existence de membres comme garant de l'existence du sens. En effet, le sens n'est pas premier puisqu'il est créé. Le membre est à la fois celui qui crée le sens et qui peut comprendre quel sens un autre membre donne à la chose. La notion de compétence unique est la seule garantie de la bonne compréhension du sens [Lecerf et Loubière, 2008, p. 17].

2) Compétence unique et allant de soi

Contrairement aux théories qui ont élaboré des « modèles de l'homme », leur permettant de traiter « *comme épiphénomènes les jugements mettant en œuvre les*

⁶²⁸ « Ce qui nous est donné comme ne faisant pas question doit, dans une première approximation, être désigné comme ce que nous prenons pour allant de soi du fait de son caractère familier ; il s'agit de la forme de compréhension du monde, et de nous-mêmes, que nous adoptons dans l'attitude naturelle » [Schütz, 2010-c, p. 114].

rationalités de sens commun », faisant ainsi du membre de la société, un « idiot culturel » (*cultural dope*)⁶²⁹, l'ethnométhodologie conçoit la qualité de *membre* comme une compétence :

La compétence unique (*unique adequacy*) est la faculté, qui constitue le membre en tant que membre, d'être « en phase », « sur la même longueur d'onde », « raccord » avec les autres membres du village. C'est-à-dire la faculté de partager les « allant-de-soi », les « cadres primaires » du village [Amiel, 2004, p. 65-66]⁶³⁰.

Cette compétence concerne la maîtrise du langage naturel⁶³¹ ; la capacité à « *nager dans la même eaux d'indexicalité que les autres membres du village* » [Ibid. p. 65] ; la maîtrise des attentes normatives relatives aux situations qui se présentent⁶³² ; et la maîtrise des connaissances d'arrière plan, sur lesquelles s'appuie l'attribution d'un sens aux propos et aux actions :

Dans la gestion des affaires de sa vie quotidienne, la personne [...] fait sens des événements en se servant d'un arrière-plan présupposé de « faits naturels de la vie » ; de son point de vue « n'importe lequel d'entre nous » doit connaître cet arrière-plan et y ajouter foi. L'usage de tels faits naturels de la vie conditionne l'appartenance authentique au groupe. La personne suppose que les autres utilisent un tel arrière-plan comme elle le fait, à la façon de « règles de codage » moralement obligatoire. C'est dans les termes de ces règles qu'elle se prononce sur le caractère correct ou pas de la correspondance entre l'apparence réelle d'un objet et l'objet-visé-qui-apparaît-d'une-façon-particulière [Garfinkel, 2007, p. 418]⁶³³.

C'est cette maîtrise, partagée et exigée, qui constitue donc le *membre*. Le caractère tacite de cette connaissance (qui « va sans dire » et qu'il est mal venu de questionner)

⁶²⁹ Voir Garfinkel [2007, p. 137] ; et Ruwen Ogien, « L'idiot de Garfinkel », [Ogien, 2001].

⁶³⁰ Concernant l'expression « village », Philippe Amiel précise [p. 68] qu'elle n'est pas utilisée par Garfinkel, ni, à sa connaissance, par aucun ethnométhodologue de langue anglaise. Elle semble être issue du vocabulaire de l'équipe d'ethnométhodologues (constituée autour d'Yves Lecerf) des universités de Paris-VII et Paris-VIII.

⁶³¹ « *La notion de "membre" est au cœur du problème. Nous n'utilisons pas ce terme pour référer à une personne, mais pour désigner la maîtrise du langage naturel [...]* » [Garfinkel et Sacks, 2007, p. 436].

⁶³² Voir : « Account, accountable et accountability » (p. 587) ; et en particulier : « Reconnaissabilité et justifiabilité de l'action » (p. 589).

⁶³³ Voir ci-dessus : (note n°624, p. 593).

rend l'usage des éléments d'arrière-plan, invisible ou « vu et non remarqué » ou encore « non intéressant » :

[...] dans n'importe quelle situation de la vie sociale, la saisie du sens de ce qui est dit ou fait requiert des participants qu'ils s'appuient sur ce qui n'est pas formulé pour l'établir à toutes fins pratiques. Il s'agit d'un phénomène observable et descriptible qui fait un avec le caractère intelligible et ordonné des actions et des structures sociales. Cependant ce phénomène présente la particularité d'échapper en tant que tel à toutes les analyses menées jusqu'ici pour les appréhender. Ce n'est pas qu'il obéirait par essence à une logique de dissimulation qui lui permettrait d'échapper aux investigations. Au contraire, c'est son caractère familier, inévitable, omniprésent, nécessaire, évident, naturel, qui le fait échapper à l'attention de tous, même si tout le monde table nécessairement sur lui pour mener à bien ses activités courantes, ordinaires ou professionnelles [Berthelémy, Quéré, 2007, p. 22-23].

Dans son usage courant, y compris dans les écrits sociologiques, l'expression « allant de soi » est synonyme d'« évidence ». Or, l'évidence appartient au domaine explicite, tandis que la notion d'*allant de soi* est beaucoup plus complexe et fait référence aux éléments tacites, non formulables :

Comme on peut le montrer, [le membre de la société] réagit à cet arrière-plan, tout en étant tout à fait incapable de nous dire précisément en quoi ces attentes consistent. Si on l'interroge à leur propos il a peu, sinon rien, à en dire.

Pour que ces attentes d'arrière-plan apparaissent, il faut soit être étranger au caractère habituel des scènes de la vie courante, soit s'en détacher. Comme Alfred Schütz l'avait noté, un « motif spécial » est requis pour les rendre problématiques [Garfinkel, 2007, p. 99].

Pour ce qui concerne les significations du langage courant par exemple, et comme on l'a vu dans les travaux présentés dans la thèse, rien ne permet de questionner le sens des expressions courantes – c'est-à-dire de questionner la relation existant entre la « chose » nommée et sa signification, ou encore la relation entre la « chose » et le contexte dans lequel celle-ci apparaît ; et cela pas davantage dans le cadre des travaux de recherches que dans le cadre des activités ordinaires. En effet, au sein d'un contexte particulier, les mots désignent « cette chose-là dans ce contexte-là » et donc, pour qui partage le *sens commun*, les mots « disent ce qu'ils veulent dire » et c'est ainsi que « tout le monde les comprend ».

Allant de soi est la traduction de « *taken for granted* » (« pris pour allant de soi »). Pour Alfred Schütz [2010-b, p. 79], le *monde pris pour allant de soi* est le « champ du monde » non questionné⁶³⁴. Il introduit cette notion dans le cadre de ses travaux portant sur le concept d'action, en particulier sur la notion de « projection de l'action » :

Le terme « action » désignera la conduite humaine, comprise comme un processus, qui est imaginé par l'acteur par avance, ce qui signifie qu'elle se fonde sur un projet préconçu. Le terme « acte » désignera le résultat de ce processus, c'est-à-dire l'action accomplie [p. 69]⁶³⁵.

La possibilité d'une projection de l'action repose sur l'acquis d'expériences antérieures dont la faisabilité, dans des situations « *typiquement* similaires », a été garantie jusqu'ici. Se pose donc la question suivante : « Quels sont ces éléments de la situation avec lesquels l'action projetée doit demeurer cohérente et compatible, pour qu'on s'attende à ce qu'elle soit réalisable, et qu'est-ce qui fonde leur typicalité ? » [p. 78-79].

L'hypothèse de la faisabilité des actions projetées est fondée sur une série d'expériences « acceptée comme donnée sans que cela fasse question » :

La première série [⁶³⁶] se compose des expériences de l'acteur, et des opinions, croyances, hypothèses, s'appliquant au monde physique et social, qu'il prend pour allant de soi au moment de sa projection. Cette série d'expériences à jusqu'à présent résisté à l'épreuve, et est donc acceptée comme donnée sans que cela fasse question, bien que ce ne soit le cas que « jusqu'à nouvel ordre ». [...] elles ne sont mises en question que si une nouvelle expérience, qui ne peut être rapportée au schème de référence jusqu'à présent non questionné, apparaît [p. 79].

Par ailleurs, la connaissance *typique* et *allant de soi* comporte une « structure fortement socialisée » :

[...] toute connaissance prise pour allant de soi comporte une structure fortement socialisée, c'est-à-dire qu'elle est supposée être prise pour allant de

⁶³⁴ Voir la définition donnée ci-dessus (note n°628, p. 596).

⁶³⁵ Schütz traite de la « structure temporelle du projet » et des « motifs » de l'action. Il distingue « motif en-vue-de » et « motif parce-que » [p. 71-77].

⁶³⁶ La seconde série d'expériences concerne la « situation biographiquement déterminée » de l'acteur [p. 82].

soi mon seulement par *moi*, mais par *nous*, par « tout le monde » (en réalité « par toute personne qui est des nôtres »).

[...] La typicalité et le caractère objectif de nos expériences, et de nos croyances non questionnées, fonctionnent également dans le domaine des relations de causalité et de finalité, de moyens et de fins, et donc, de la faisabilité des actions humaines (les nôtres et celles de nos semblables), dans le champ des choses prises pour allant de soi. Pour cette raison se présente une chance objective, prise pour allant de soi, que les actions futures typiquement similaires à celles qui se sont avérées réalisables dans le passé le seront également dans le futur [p. 80-81].

3) Le chercheur et la posture de membre

C'est en considération de son usage du langage naturel⁶³⁷ et du partage des attentes d'arrière-plan, relatives aux situations courantes, que du point de vue ethnométhodologique, le chercheur occupe la même posture que les autres *membres* de la société. Et c'est en cela que, sauf à recourir à des dispositifs particuliers lui permettant de se « détacher » du *sens commun*, le chercheur n'est pas en mesure de rendre problématique les significations *allant de soi* :

Il en va pour [les chercheurs] exactement comme dans le sens commun, un ensemble de considérations restent en dehors de l'examen : les propriétés d'arrière-plan des scènes quotidiennes en tant qu'elles sont attendues, standardisée et standardisantes, « vues sans qu'on y prête attention » (*seen but unnoticed*) [Garfinkel, 2007, p. 99].

Cependant, c'est sa maîtrise du *sens commun* qui permet au chercheur de comprendre le sens des activités qu'il observe et des propos qu'il entend. Lorsqu'il s'intéresse à des groupes ou des organisations inconnues, il pourra remarquer des pratiques « bizarres », qui sont invisibles pour leurs *membres*. Mais, pour saisir certaines des conduites qui « ne font sens que pour les membres », il devra s'employer à devenir, lui-même, *membre* du groupe étudié [Amiel, 2004, p. 66] :

⁶³⁷ « Les individus – qu'ils soient profanes ou professionnels – utilisent le langage naturel pour faire de la sociologie ; ils s'en servent comme contexte, ressource, thème de leurs enquêtes. Ce fait fournit leurs circonstances, leurs thèmes et leurs ressources à la technologie de ces enquêtes et au raisonnement sociologique pratique de ceux qui les mènent. Cette réflexivité, les sociologues la rencontrent dans les occasions réelles de leurs recherches comme propriétés indexicales du langage naturel » [Garfinkel et Sacks, p. 429].

L'acquisition de la « compétence unique » n'est pas une simple affaire de « tolérance », « d'ouverture d'esprit », bien que le fait de manquer de ces qualités puisse interdire cette acquisition. Le point n'est pas « d'accepter » des usages tiers mais de pouvoir les identifier comme faisant sens. Pour observer les membres, il faut être membre⁶³⁸.

Pour remplir à la fois cette condition et celle d'être en capacité de se « détacher » du *sens commun*, le chercheur doit donc adopter une posture à « double étage » : celle de *membre* et celle d'*indifférence ethnométhodologique*.

I.A.8. L'*indifférence ethnométhodologique*

La définition de l'indifférence ethnométhodologique est donnée par Garfinkel et Sacks dans leur article de 1970 [cf. 2007, p. 441] :

L'approche ethnométhodologique [...] s'efforce d'analyser les descriptions des structures formelles faites par les membres, quels qu'en soient les circonstances ou les auteurs, sans s'occuper de leur exactitude, de leur valeur, de leur importance, de leur nécessité, de leur nature pratique, de leur succès ou de leurs conséquences. Nous nommons cette attitude de recherche : « indifférence ethnométhodologique ».

Pour Yves Lecerf, il s'agit d'un refus de porter des jugements, justifié par le caractère déconstruit⁶³⁹ « de l'univers mental de référence dans lequel se meut la pensée ethnométhodologique » [Lecerf, 1986-a, p. 46] :

La logique d'un univers de pensée à ce point déconstruit ne permet de se prononcer en rien (ni pour, ni contre) sur les systèmes de valeurs ordinaires et les finalités ordinaires des personnes humaines ordinaires (qui sont habituellement pensées dans une optique de permanence des choses), sauf à dire que ces personnes en prennent la responsabilité.

⁶³⁸ « Cette compétence de membre, qui s'acquiert par l'expérience du terrain des membres, peut être plus ou moins longue à obtenir. Le "virus ethnométhodologique", en raison de la "conversion du regard" qu'il détermine et des modifications posturales qui s'ensuivent, est un formidable accélérateur. La pratique conséquente de l'ethnométhodologie développe une méta-compétence à être rapidement membre de villages très variés, au niveau de performance requis pour les intérêts pratiques que l'on peut avoir à cela » [p. 67-68].

⁶³⁹ « Du fait des incertitudes introduites par le caractère irrémédiable des indexicalités, une chose quelconque ne peut pas y être tenue pour identique en permanence à elle-même, et aucun système de valeur humain ne peut donc y être considéré comme identique en permanence à lui-même ».

Comme indiqué précédemment (cf. p. 600), le chercheur ethnométhodologue doit s'efforcer d'être *membre* du groupe social qu'il étudie. L'*indifférence* est donc une attitude qu'il adopte secondairement, afin de se distancier du point de vue porté *depuis* la précédente. Ces deux postures ne sont pas contradictoires mais interdépendantes.

Yves Lecerf distingue trois rôles occupés par le « sujet observant » [Lecerf, 1986-b, p. 184-185] :

a) Par l'appartenance sociale, il s'identifie au groupe observé, il est un membre du groupe ; b) Par le « je », c'est-à-dire par l'expression à la première personne du singulier de son vécu, il s'explicite lui-même comme observateur, présent sur les lieux de l'action sociale ; c) Mais un troisième rôle est tenu par lui comme organisateur fixant les procédures d'induction (cf. I,7 et II, 4)⁶⁴⁰.

En tant que membre du groupe étudié (rôle a) ou en tant que sujet observant (rôle b), l'observateur doit être aussi participant que possible, perméable à toutes les sensations qui se présentent.

[...] Mais en tant qu'organisateur par contre des conditions de l'expérience, l'observateur doit mettre en œuvre une logique aussi froide que possible. Pour évaluer par exemple la réalité de sa qualité de membre [...].

La posture d'*indifférence* n'est donc pas un interdit à l'engagement dans la situation observée :

L'indifférence ethnométhodologique interdira-t-elle à l'observateur de conclure par une discussion passionnée et des démonstrations passionnées en faveur des thèses pour lesquelles il se passionne ? Certes non, et pas vraiment. Tout cela est en effet tout de même permis à condition de s'assortir d'une « mise entre guillemets » finale, c'est-à-dire d'une prise de recul à la faveur de laquelle l'observateur, redevenu indifférent se décrit lui-même comme « ayant été passionné » [p. 85].

Pour John Heritage, [1991, p. 96-97] l'*indifférence* est une procédure indispensable, pour permettre à l'ethnométhodologie de résoudre la difficulté que représente la mise en œuvre de son programme de recherche : « *l'étude des caractéristiques du*

⁶⁴⁰ Ces références renvoient aux articles de la revue *Pratiques de Formation* [1986] : Lecerf, *Les principaux concepts de l'ethnométhodologie et le refus du raisonnement par induction*, [p. 63- 67] ; et [Lecerf, 1986-a].

raisonnement pratique de sens commun dans les situations courantes d'action » [p. 96]. Ayant abandonné les modèles sociologiques usuels, pour l'analyse du raisonnement ordinaire, il faut procéder d'une autre manière :

[...] les modèles de l'action sociale s'étaient couramment servi des caractéristiques du savoir et de l'activité scientifiques pour évaluer dans quelle mesure la vie quotidienne s'écartait de ces caractéristiques. Une fois abandonné une telle base de référence, comment décrire les caractéristiques du savoir et de l'action de sens commun ?

Garfinkel approcha le problème en s'appuyant sur une variante de la « mise entre parenthèses » phénoménologique (cf. Psathas : 1980 ; Schütz : 1962b)⁶⁴¹. [...] cette procédure implique que l'analyste mette de côté toute adhésion à des versions privilégiées de la structure sociale – y compris celles auxquelles adhèrent analystes et participants – pour se pencher sur la manière dont les participants créent, produisent et reproduisent les structures sociales en fonction desquelles ils s'orientent. C'est le fameux parti pris d'« indifférence ethnométhodologique » (Garfinkel et Sacks : 1970) qui a provoqué tant de malentendus et de controverses [Heritage, p. 97].

L'auteur précise toutefois qu'en pratique, il peut s'avérer difficile de rester neutre « devant des croyances et présuppositions pratiques que les analystes partagent nécessairement avec d'autres acteurs sociaux ». Selon lui, le « radicalisme » de la neutralité recommandée par Garfinkel concerne principalement les systèmes théoriques, dont les « sciences sociales fourmillent », qui reposent sur ces mêmes croyances.

⁶⁴¹ Psathas, 1980, « Approaches to the Study of the World of Everyday life », *Human Studies* 3 : 3-17 – Schütz, 1962, « Some Leading Concept of Phenomenology », in his *Collected Papers*, vol. 1. The Hague : Martinus Nijhoff, p. 99-117.



Etoiler la pensée, la mettre en réseau est un besoin fondamental de la recherche, qui se sclérose dès qu'on la discipline, l'enferme dans des catégories.
Myriam Suchet – INDISCIPLINE ! – 2016, édition NotaBene

Bibliographie

- AMIEL Philippe**, (2004), *Ethnométhodologie appliquée : éléments de sociologie praxéologique*, Saint-Denis, Les Presses du Lema, Université Paris-VIII, (2^{me} éd. 2010).
- ARDOINO Jacques, LECERF Yves**, (1986), « L'ethnométhodologie et l'alternative des sciences sociales » (Editorial), *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 11-20.
- ARDOINO Jacques, DUBOST Jean, LEVY André, *et al.***, (1980), *L'intervention institutionnelle*, Paris, Payot.
- BACQUE Marie-Hélène, FOL Sylvie**, (1997), *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'harmattan.
- BARBIER René**, (1966), *La Recherche Action*, Paris, Anthropos
- BAR HILLEL Yehoshua**, (1954), « Indexical Expressions », *Mind* 63, p. 359-379, repris dans Y. Bar Hillel, *Aspects of Language, Essays and Lectures on Philosophy of Language, Linguistic Philosophy and Methodology of Linguistics*, Jérusalem, The Magnes Press, The Hebrew University, 1970. – Cité par P. Amiel [2004, p. 45].
- BARTHELEMI Michel, QUÉRÉ Louis**, (2007), « L'argument ethnométhodologique » in H. Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, trad. de l'anglais (USA) [*Studies in Ethnomethodology*, (1967), Paris, PUF, p. 9-44.
- BATESON Grégory**, (1996), *Une unité sacrée : quelques pas de plus vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil. – Cité par P. Quettier, [2012, p. 141].
- BATESON Grégory**, (1977, 1980) tome 1 et 2, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil.
- BAUDRILLARD Jean**, *Nique ta mère !*, article paru dans le quotidien Libération (18/11/05).
Publication en ligne : http://www.liberation.fr/tribune/2005/11/18/nique-ta-mere_539377

642

⁶⁴² Les références soulignées correspondent aux ouvrages cités.

BECKER Howard S., (2009), *Comment parler de la société : artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte.

BECKER Howard S., (2004), *Ecrire les sciences sociales : commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica.

BECKER Howard S., (1988), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.

BECKER Howard S., (1985), *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailié.

BELLAVOINE Christine, (2006), « Une ville propre, immaculée, appropriée, séparée ? », *Saint-Denis au fur et à mesure* (n°48), sept. 2006, Secteur des études locales, Mairie de Saint-Denis, p. 61-69.

BODINEAU Martine, (2016-a), *L'ancrage dans le territoire des acteurs institutionnels*, Bilan détaillé de l'atelier Idefi CréaTIC 2015-2016. Accès en ligne : <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtrcb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

BODINEAU Martine, (2016-b), « Art et Intervention sociale », *Bilan pédagogique 2014 – 2015*, CréaTIC – Université Paris 8, p. 93-99. Publication en ligne : <http://idefi-creatic.net/fr/ateliers-laboratoires/catalogues/>

BODINEAU Martine, (2015), « Les artistes dans la Cité : enquête socianalytique », *Bilan pédagogique 2013 – 2014*, CréaTIC – Université Paris 8, p. 30-35. Publication en ligne : *Idem*.

BODINEAU Martine, (2014), *Enquête socianalytique : Art et intervention sociale, Les artistes dans la Cité*, Bilan détaillé de l'atelier Idefi CréaTIC 2013-2014. Accès en ligne : <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtrcb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

BODINEAU Martine, (2013), *Chroniques des Fabriques : septembre 2011 – janvier 2013*. Publication en ligne : <http://www.lfef.fabriquesdesociologie.net/>

BODINEAU Martine, (2010), « Communication, langage et sens commun : Retour ethnométhodologique sur une enquête, le cas d'une enquête sur la propreté des espaces publics », *Cahiers d'ethnométhodologie* (n°4), déc. 2010, Saint-Denis, Les Presses du Lema, Université Paris-VIII, p. 189-205.

BODINEAU Martine, (2009), « Jeter n'est pas salir : ethnométhodologie d'une enquête sur le propreté des espaces publics », *Cahiers d'ethnométhodologie* (n°3), juin 2009, Saint-Denis, Les Presses du Lema, Université Paris-VIII, p. 23-33.

BODINEAU Martine, (2006), « La propreté des espaces publics à Saint-Denis », *Saint-Denis au fur et à mesure* (n°48), sept. 2006, Secteur des études locales, Mairie de Saint-Denis, p. 48, 60.

BODINEAU Martine, (2005), *La propreté des espaces publics à Saint-Denis*, compte-rendu d'enquête, Secteur des études locales, Mairie de Saint-Denis. Accès en ligne : <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtrcb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

BODINEAU Martine, (2004), *Les aventures de MB au pays de l'ethnométhodologie*, pièce de théâtre jouée le 15 oct. 2004 à l'Université de Paris 8. Accès en ligne : *idem*.

BOUGNOUX Daniel, (2001), *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte.

CALVINO Italo, (1991), « La poubelle agréée », (1re éd. 1977), in I. Calvino, *La route de San Giovanni*, Paris, Seuil, p. 113-150.

CEMS, (1984), *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales 3* (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS).

COLIN Lucette, LE GRAND Jean-Louis, (dirs.), (2008), *L'Education toute au long de la vie*, Paris, Economica (Anthropos).

CONEIN Bernard, (1993), « L'ethnométhodologie comme sociologie descriptive : réflexivité et sui-référentialité des catégories sociales », *Cahiers de recherche ethnométhodologique* (n°1), juin 1993, Laboratoire de recherche ethnométhodologique, Université Paris-VIII, p. 73-88.

CONEIN Bernard, (1986), « L'ethnométhodologie en France ou le sociologue chez les autophages », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 103-113.

CONEIN Bernard, (1984), « L'enquête sociologique et l'analyse du langage : les formes linguistiques de la connaissance sociale », *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*

3 (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS), p. 5-30.

COULON Alain, (2002), *L'ethnométhodologie*, (1re éd. 1987), Paris, PUF.

COULON Alain, (1986), « Indexicalités de l'«indexicalité» », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 57-61.

DECK François, NICOLAS-LE STRAT Pascal, (2015) *Les promesses de l'incompétence, brouillon général*. Publication en ligne : <http://corpus.fabriquesdesociologie.net/les-promesses-de-lincompetence/>

DÉGREMONT Jean-François, (2010), « Contribution ethnométhodologique à une lecture communicationnelle des pratiques de divination », *Cahiers d'ethnométhodologie* (n°4), déc. 2010, Saint-Denis, Les Presses du Lema, Université Paris-VIII, p. 85-97.

DE FORNEL Michel, OGIEN Albert, QUÉRÉ Louis (dirs), (2001), *L'Ethnométhodologie : une sociologie radicale* (Colloque de Cerisy, 1997), Paris, La Découverte.

DE QUEIROZ Jean Manuel, ZIOLKOSKI Marek, (1994), *L'interactionnisme symbolique*, Presses universitaires de Rennes.

DOUGLAS Marie, (1992), *De la souillure : étude sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.

DOUZENEL Pierre, (1993), *Saint-Denis aux coins des rues*, Saint-Denis, Editions PSD.

DUBOST Jean, (1987), *L'intervention psycho-sociologique*, Paris, PUF.

FABBRI Paolo, (1985), « Le pulsar optique » (présentation de l'article de H. Garfinkel, M. Lynch, E. Livingston, 1985), *Sociétés* (n°5), sept. 1985, p. 11.

FAVRET-SAADA Jeanne, (1977), *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.

FELDMAN Jacqueline, LE GRAND Jean-Louis, (1996), « Savoirs savants, savoirs profanes », in J. Feldman, J.C. Filloux, B.P. Lecuyer, M. Selz, M. Vincente, *Ethique, épistémologie et sciences de l'Homme*, Paris, L'Harmattan, p. 89-105.

FIJALKOW Yankel, (2004), *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte.

FREGE Gottlob, (1971), « Sens et dénotation », (1re éd. 1892), in G. Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, p. 102-126.

GALEANO Eduardo, (2004), *Sens dessus dessous : l'école du monde à l'envers*, Paris, Homnisphères.

GARFINKEL Harold, (2007), *Recherches en ethnométhodologie*, trad. de l'anglais (USA) [*Studies in Ethnomethodology*, 1967] par Michel Barthélémy, Louis Quéré (dirs.), Paris, PUF.

GARFINKEL Harold, **SACKS Harvey**, (2007), « Les structures formelles des actions pratiques », (1re éd. 1970), in H. Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, trad. de l'anglais (USA) [*Studies in Ethnomethodology*, (1967)], Paris, PUF, p. 429-474.

GARFINKEL Harold, (2001), « Le programme de l'ethnométhodologie », (1re éd. 1996), in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, [Formel (de), 2001, p. 31-56].

GARFINKEL Harold, **JULES-ROSETTE Benetta**, (1985), « Harold Garfinkel », Interview de B. Jules-Rosette, *Sociétés* (n°5), sept. 1985, p. 35-38.

GARFINKEL Harold, **LYNCH Michaël**, **LIVINGSTON Eric**, (1985), « The Work of a Discovering Science Construed with Materials from the Optically Discovered Pulsar », *Sociétés* (n°5), septembre 1985 – Vol. 1, p. 11-16.

GARFINKEL Harold, (1984), « Sur les origines du mot “Ethnométhodologie” », (1re éd. 1974), *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales 3* (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS), p. 60-70.

GARFINKEL Harold, (1963), « A Conception of, and Experiments with, “Trust” as a Condition of Stable Concerted Actions », in O.J. Harvey (ed.), *Motivation and Social Interaction*, New York, Ronald Press, p. 187-238. – Cité par J. Heritage [Heritage, 1991, p. 98, 99]

GILON Christiane, **VILLE** Patrice, (2014), *Les arcanes du métier de socianalyste institutionnel*, Presses Universitaires de Sainte Gemme. Accès en ligne : http://www.socialanalyse.net/accueil/Textes_socialanalyse.html

GILON Christiane, **VILLE** Patrice, *Socialanalyse*, (Recueil de textes et de compte-rendu d'interventions). En ligne : <http://www.socialanalyse.net/accueil/Socialanalyse.html>

GILON Christiane, **VILLE** Patrice, (2008), « Croiser les savoirs et les dispositifs socianalytiques en entreprise », in L. Colin, J.L. Le Grand, (dirs.), [Colin, Le Grand, 2008, p. 103-111].

GILON Christiane, **VILLE** Patrice, (2001), *Ça vaut le dérangement*. Accès en ligne : http://www.socialanalyse.net/accueil/Textes_socialanalyse.html

GOFFMAN Erving, (1991), *Les cadres de l'expérience*, (1re éd. 1974), Paris, Minuit.

GOFFMAN Erving, (1968), *Asiles : étude de la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit.

HAZAN Eric, (2006), *LQR : la propagande du quotidien*, Paris, Raisons d'agir.

HERITAGE John C., (2004), « Ethnométhodologie », trad. de l'anglais (USA) [« Ethnomethodology » in *The Blackwell dictionary of 20th century social thought*, (1993-1994), p. 206-208], in P. Amiel [Amiel, 2004, p. 23-25].

HERITAGE John C., (1991), « L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication », (1re éd., 1987), *Réseaux*, volume 9 (n°50), (« Communication : nouvelles approches »), p. 89-130.

HERITAGE John C., (1985), « Ethométhodologie : Un défi à la sociologie "Conventionnelle" ? », *Sociétés* (n°5), sept. 1985, p. 7-9.

HESS Rémi, (1981), *La sociologie d'intervention*, Paris, PUF.

HESS Rémi, (1975), *La socialanalyse*, Ed. Universitaires.

HUSSERL Edmund, (1976), *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, Paris, Gallimard. – Cité par P. Amiel [2004, p. 59].

HUYGEN Jean-Marc, (2008), *L'architecte et la poubelle*, Paris, Actes Sud.

JAMES William (1890), *Principles of Psychology*, (vol. I et II), New York, Henry Holt & Cie. – Cité par A. Schütz [2010-e, p. 155].

JAULIN Robert, (1970), *La paix blanche : introduction à l'ethnocide*, Paris, Seuil.

JULES-ROSETTE Benetta, (1986), « Huit aspects principaux de l'ethnométhodologie », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 50-52.

ILLICH Ivan, (1971), *Une société sans école*, Paris, Seuil.

KAUFMANN Jean-Claude, (1997), *Le cœur à l'ouvrage : théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan.

KHERFI Yazid, Le GOAZIOU Véronique, (2003), *Repris de justesse*, Paris, La Découverte.

KILBORNE Yann, (2006), *Qu'est-ce que l'ethnométhodologie ? Contribution à une clarification du sens des mots de la tribu* (non publié). Accès en ligne : <http://cinema.hypotheses.org/a-propos>

LAPASSADE Georges, (1996), *Les Microsociologies*, Paris, Anthropos.

LAPASSADE Georges, (1995), « Yves Lecerf et l'ethnométhodologie enseignée » (Hommage à Yves Lecerf, 23 novembre 1995). Accès en ligne : <http://vadeker.net/corpus/yle.htm>

LAPASSADE Georges, (1992), « La phénoménologie sociale et l'ethnométhodologie », document pour le DESS d'ethnométhodologie et informatique, non publié. Accès en ligne : <http://vadeker.net/corpus/pheno.htm>

LAPASSADE Georges, (1986), (cf. Quéré, Lapassade, 1986).

LECERF Yves, LOUBIERE Paul, (2008), « L'ethnométhodologie, un hyper-rationalisme », *Cahiers d'ethnométhodologie* (n°2), juin 2008, Saint-Denis, Les Presses du Lema, Université Paris-VIII, p. 9-21.

LECERF Yves, (2004), « La science comme réseau : projet de manifeste pour une union rationaliste localiste », (23 novembre 1994), in P. Amiel [2004, p. 161-172].

LECERF Yves, PARKER Edouard, (1987), *Les dictatures d'intelligentsias*, Paris, PUF.

LECERF Yves, (1986-a), « Indifférence ethnométhodologique, refus de l'induction, sociologies sans induction », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 45-48.

LECERF Yves, (1986-b), « Lexique ethnométhodologique », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 169-196.

LECERF Yves, (1975), *Les marchands de Dieu : analyse socio-politique de l'affaire Melchior (Trois Saints Coeur)*, Bruxelles, Éditions Complexe.

LE GOAZIOU Véronique, (2003), « Un parcours délinquant », in Y. Kherfi, V. Le Goaziou, *Repris de Justesse*, Paris, La Découverte, p. 135-183.

LE GRAND Jean-Louis, (2000), « Ethique, étiquettes et réciprocité dans les histoires de vie », in J. Feldman, R. Canter Kohn (dirs.), *L'éthique dans la pratique des sciences humaines*, Paris, l'Harmattan, p. 223-246.

LOUBIERE Paul, (1992), *Fondements épistémologiques de l'ethnométhodologie. Application à la logique, aux mathématiques et à l'informatique*, thèse de doctorat (ethnologie) sous la direction d'Yves Lecerf, Université Paris-VII. – Cité par P. Amiel [Amiel, 2004, p. 9].

LOUBIERE Paul, (1986), « Ethnométhodologie, un enjeu culturel », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 38-42.

MANNHEIM Karl (1952), « On the interpretation of "Weltanschauung" », p. 33-83, in *Essays on the sociology of knowledge*, (P. Kecskemeti, ed.) Londres, Routledge & Kegan Paul. – Cité par H. Garfinkel [Garfinkel, 2007, p. 152].

MORIN Edgard (1969), *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil.

NICOLAS-LE STRAT Pascal, (2016), *Le travail du commun*, Saint-Germain sur Ille, Editions du commun. Publication en ligne : <http://www.le-commun.fr/index.php?page=le-travail-du-commun-2016>

NICOLAS-LE STRAT Pascal, (2012), *La portée constituante d'une sociologie*, <http://www.le-commun.fr/index.php?page=la-portee-constituante-d-une-sociologie>

NICOLAS-LE STRAT Pascal, (2011), *Fabrique de sociologie*, Montpellier, Fullen. Publication en ligne : <http://www.le-commun.fr/index.php?page=fabrique-de-sociologie-2011>

NICOLAS-LE STRAT Pascal, (2007), « Politique des savoirs », in P. Nicolas-le Strat, *Expérimentations politiques*, Montpellier, Fullen, p. 45-53. Accès en ligne : <http://www.le-commun.fr/index.php?page=politique-des-savoirs>

OGIEN Albert, (2007), « La gouvernance, ou le mépris du politique », *Cités* 2007/4 (n°32), p. 137-156. Publication en ligne : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=CITE&ID_NUMPUBLIE=CITE_032&ID_ARTICLE=CITE_032_0137

OGIEN Albert, (1986), « L'affiliation : analyse de l'intervention sur autrui », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 158-167

OGIEN Ruwen, (2001), « L'idiot de Garfinkel », in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, [Formel (de), 2001, p. 57-74].

PARSONS Talcott, (1937), *The Structure of Social Action*, New York, MacGraw-Hill. – Cité par John Heritage [Heritage, 1991].

PINEAU Gaston, LE GRAND Jean-Louis, (2007), *Les histoires de vie*, (1re éd. 1993), Paris, PUF.

PRATIQUES DE FORMATION, (1986), « Ethnométhodologies », (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente. Accès en ligne : http://vadeker.net/corpus/Pratiques-de-Formation_Analyses_Ethnomethodologies.pdf

QUÉRÉ Louis, LAPASSADE Georges, (1986), « Comprendre l'ethnométhodologie », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente – « Une méthodologie d'analyse du monde social tel qu'il est

continuellement en train de se faire », p. 23-24 ; « Une antisociologie ? Un néo-populisme sociologique ? », p. 29-37 ; « Les correctifs et l'ethnométhodologie », p. 67-75.

QUÉRÉ Louis, (1984), « L'argument sociologique de Garfinkel », *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales* 3 (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS), p. 100-137.

QUETTIER Pierre, (2012) « Entre indexicalité et réflexivité, la “fabrique” du sens commun, théorie et usages ethnométhodologiques », *Epistémé* (n°7), juin 2012, Editions CACS (Center for Applied Cultural Sciences), p. 133-154. Publication en ligne : <http://corpus.fabriquesdesociologie.net/author/pierreq/>

QUETTIER Pierre, (2010), « Les concepts de l'ethnométhodologie comme message et comme media en formations supérieures », *Cahiers d'ethnométhodologie* (n°4), déc. 2010, Saint-Denis, Les Presses du Lema, Université Paris-VIII, p. 39-52.

QUETTIER Pierre, (2007-a), in *Cahiers d'ethnométhodologie* (n°1) janv. 2007, (Préface), Saint-Denis, Les Presses du Lema, Université Paris-VIII, p. 5-7.

QUETTIER Pierre, (2007-b), « Pratiques physiques et pratiques sociales : analyse ethnométhodologique de la contribution des TIC au développement de la formation par l'action » – Colloque TICEMED, Marseille, 2007. Accès en ligne : <http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm29/QUETTIER.pdf>

RANCIERE Jacques, (1987), *Le maître ignorant : Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard.

ROGERS Carl, (1968), *Le développement de la personne*, Paris, Dunod.

ROGERS Carl, (1972), *Liberté pour apprendre*, Paris, Dunod.

ROSE Edward, (1993), « Conversation avec Harvey Sacks : analyse avec modifications et corrections », *Cahiers de recherche ethnométhodologique* (n°1), juin 1993, Laboratoire de recherche ethnométhodologique, Université Paris-VIII.

ROJZMAN Charles, (2003), in Y. Kherfi, V. Le Goaziou, *Repris de Justesse* (Préface), Paris, La Découverte.

SCHÜTZ Alfred, (2010), *Essais sur le monde ordinaire*, (1re éd. 2007), [Préface et trad. de Thierry Blin], Paris, Le Félin Poche.

SCHÜTZ Alfred, (2010-a), « Le problème de la rationalité dans le monde social », [(1re éd. 1943), et in *Collected Papers II, Studies in social theory*, (1964 – Trad. éd. de 1976)], in A. Schütz, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Le Félin Poche, p. 31-68.

SCHÜTZ Alfred, (2010-b), « Choisir parmi des projets d'action », [(1re éd. 1951), et in *Collected Papers I, The problem of social reality*, (1962 - Trad. éd. de 1990)], in A. Schütz, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Le Félin Poche, p. 69-111.

SCHÜTZ Alfred, (2010-c), « Quelques structures du monde-de-la-vie » [(1re éd. 1951), et in *Collected Papers III, Studies in Phenomenological Philosophy*, (1966 - Trad. éd. de 1975)], in A. Schütz, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Le Félin Poche, p. 113-137.

SCHÜTZ Alfred, (2010-e), « Don Quichotte et le problème de la réalité », [(1re éd. 1946), et in *Collected Papers II, Studies in social theory*, (1964 – Trad. éd. de 1976)], in A. Schütz, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Le Félin Poche, p.155-190.

SCHÜTZ Alfred, (2008), *Le chercheur et le quotidien*, (1^{ère} éd., 1987), [Postface de Kaj Noschis et Denys de Caprona], Paris, Klincksieck.

SCHÜTZ Alfred, (2008-a), « Sens commun et interprétation scientifique de l'action humaine », [(1re éd. 1953), et in *Collected Papers I, The problem of social reality*, (1962)], in A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Klincksieck, p. 7-63.

SCHÜTZ Alfred, (2008-b), « Formation du concept et de la théorie dans les sciences sociales », [(1re éd. 1954), et in *Collected Papers I, The problem of social reality*, (1962)], in A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Klincksieck, p.65-88.

SCHÜTZ Alfred, (2008-c), « Le monde social et la théorie de l'action sociale », [(1re éd. 1960), et in *Collected Papers II, Studies in social theory*, (1964)], in A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Klincksieck, p. 89-102.

SCHÜTZ Alfred, (2008-d), « Sur les réalités multiples », [(1re éd. 1945), et in *Collected Papers I, The problem of social reality*, (1962)], in A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Klincksieck, p. 103-167.

SERRES Michel, (2008), *Le Mal propre : polluer pour s'approprier*, Paris, Le Pommier.

VIDAL Jean-Claude, (2003), Bilan des « démarches quartiers » juin 02-mai 03. Comptendu groupe 1 – Secteur des études locales de la Ville de Saint-Denis – J.C. Vidal – 17 novembre 03. (Non publié).

VILLE Patrice, (2001), *Une Socianalyse institutionnelle : gens d'école et gens du tas*, thèse de doctorat d'Etat en lettres et sciences Humaines, sous la dir. du Pr. J.F. Dégremont, soutenue à l'université Paris VIII en septembre 2001. Accès en ligne : http://www.socianalyse.net/accueil/Textes_socianalyse.html

VILLE Patrice, (1978), *Analyseur et dérangement : théorie et pratique de la socianalyse*, thèse de doctorat de 3^e cycle en Sciences de l'Education, Paris, 1978. Accès en ligne : http://www.socianalyse.net/accueil/Textes_socianalyse.html

WATZLAWICK Paul, (1980), *Le langage du changement : éléments de communication thérapeutique*, Paris, Seuil.

WATZLAWICK Paul, (1978), *La Réalité de la réalité : confusion, désinformation, communication*, Paris, Seuil.

WATZLAWICK Paul, WEAKLAND John, FISH Richard, (1975), *Changements : paradoxes et psychothérapie*, Paris, Seuil.

WEBER Max, (1965), *Essai sur la théorie des sciences*, (1^{re} éd.,1922), Paris, Plon. – Cité par K. Noschis, D. de Caprona, in A. Schütz [Schütz, 2008, p. 247].

WHITEHEAD Alfred N., RUSSEL Bertrand, (1910-1913), *Principia Mathematica*, 3 volumes, Cambridge, Cambridge University Press. – Cité par P. Watzlawick et G. Bateson [Watzlawick *et. al.*, 1975, p. 24 ; Bateson, 1977, p. 299].

WIDMER Jean, (1986), « Les années d'apprentissage de Harold Garfinkel », *Pratiques de formation* (n°11-12), oct. 1986, Université Paris-VIII - Service de la formation permanente, p. 89-97.

WINKIN Yves, (2001), *Anthropologie de la communication*, Paris, De Bœck Université.

WINKIN Yves (dir.), (2000), *La Nouvelle Communication*, Paris, Seuil.



L'obsolescence d'un paradigme ou d'un logiciel de pensée se constate non pas lorsqu'il s'avère incapable de générer des solutions aux problèmes posés, mais lorsqu'il n'est plus en mesure de formuler de manière pertinente un problème qu'il rencontre. Il arrive régulièrement que ce qui a été identifié comme problème s'avère être une solution ou du moins un symptôme d'un autre problème qui ne peut être perçu dans le paradigme qui a cours à ce moment-là.

Myriam Suchet – INDISCIPLINE ! – 2016, édition NotaBene

Table des figures

Figure I-1 : Le schéma du parcours.....	34
Figure I-2 : Le schéma de synthèse de l'enquête	36
Figure II-1 : La distinction entre « membres » et « classe »	85
Figure II-2 : L'exemple du concept du « mouvement ».....	86
Figure II-3 : La schématisation de la situation d'enquête	88
Figure II-4 : Le schéma du discours, selon le sens commun.....	94
Figure II-5 : Le discours sur la « saleté »	95
Figure II-6 : Le schéma du sens occulté.....	98
Figure II-7 : L'échelle théorique de référence du Modèle méta	99
Figure II-8 : L'application de l'échelle théorique de référence – 1	101
Figure II-9 : L'application de l'échelle théorique de référence – 2	104
Figure II-10 : L'application de l'échelle théorique de référence – 3	105
Figure II-11 : La schématisation de la situation d'enquête - 2.....	109
Figure III-1 : Tableau 1	139
Figure III-2 : Tableau 2	142
Figure IV-1 : Le schéma de synthèse de l'enquête (idem Figure I-2).....	178
Figure IV-2 : Le « schéma du chaos »	193
Figure IV-3 : Le schéma du « dysfonctionnement social ».....	196
Figure IV-4 : Le « schéma zéro ».....	196
Figure IV-5 : L'esquisse « B »	198
Figure IV-6 : L'esquisse définitive du schéma de synthèse.....	198
Figure IV-7 : Le schéma du « chaos et du désordre ».....	246
Figure IV-8 : La schématisation de la situation d'enquête (idem Figure II-11)	258
Figure IV-9 : Les registres de la propreté	260
Figure IV-10 : Le schéma du « sens en contexte »	263
Figure IV-11 : Les « étages » de la construction des résultats de l'enquête	304
Figure IV-12 : Le « schéma du Y ».....	306
Figure IV-13 : L'échelle théorique de référence (idem Figure II-7).....	307
Figure IV-14 : Le « schéma aux trois niveaux »	309
Figure IV-15 : Le schéma du fonctionnement social et du territoire	317
Figure IV-16 : Le schéma de l'iceberg.....	321
Figure IV-17 : Le discours sur « salir Saint-Denis ».....	342
Figure IV-18 : le schéma de l'intervention publique	343
Figure V-1 : Récapitulatif et analyse des esquisses du schéma de synthèse.....	359
Figure V-2 : Le schéma de « jeter et salir » - 1	377
Figure V-3 : Le schéma de « jeter et salir » - 2	377
Figure V-4 : Le schéma des « quatre quarts ».....	390

Figure V-5 : Le schéma de la « quantité »	391
Figure V-6 : Le schéma du « prix »	392
Figure V-7 : Le schéma des « relations ».....	393
Figure V-8 : Le schéma du « synthèse » du « Petit commerce »	394
Figure V-9 : Le schéma des « registres de sens »	395
Figure V-10 : Le schéma des « registres de sens » (idem Figure V-9).....	404
Figure V-11 : Le schéma du sens occulté (idem Figure II-6)	406
Figure V-12 : Le discours sur le « petit commerce »	407
Figure V-13 : Le discours sur le « petit commerce », selon le Modèle Méta	409
Figure V-14 : La traduction du discours sur le « petit commerce ».....	410
Figure V-15 : Les registres de la propreté – (idem Figure IV-9).....	417
Figure V-16 : Les interventions des Collectivités	418
Figure V-17 : Changer de registre.....	419
Figure V-18 : Le schéma du « sens en contexte » (idem Figure IV-10).....	462
Figure V-19 : Les représentations du schéma de synthèse.....	467
Figure V-20 : L’objet et la situation de l’objet.....	471
Figure V-21 : L’objet dans son contexte et le carton dans la rue.....	471
Figure V-22 : L’application de l’échelle théorique de référence – 2 (idem Fig.II.9).....	487
Figure VI-1 : La enjeux sociaux de la recherche ou de l’intervention	505
Figure VI-2 : le « schéma de la pyramide »	522
Figure VI-3 : Le discours sur « l’insécurité »	527
Figure VI-4 : Le discours sur l’« insécurité », selon le Modèle méta	531
Figure VI-5 : La traduction du discours sur l’« insécurité »	533

Table des matières

Remerciements.....	7
Sommaire.....	9
Résumé.....	11
Abstract	12
Introduction générale	14
Partie I : La présentation des travaux et du parcours de recherche	22
Chapitre I : La présentation des travaux.....	23
Chapitre II : La présentation du parcours de recherche.....	30
II.A - Un parcours de recherche et d'action	30
II.B - Les étapes du parcours d'élaboration théorique.....	35
II.C - Le mélange des genres ou la construction d'une sociologie de l'intérieur	42
II.D - Le résumé chronologique.....	44
Partie II : La modélisation du retournement de sens.....	50
Chapitre I : Les théories du « retournement de sens »	51
I.A - La théorie des types logiques	51
I.B - L'ethnométhodologie, les procédures de création de sens	57
I.C - La schématisation des <i>niveaux logiques</i>	85
Chapitre II : Un modèle de méta analyse des résultats d'enquête	92
II.A - Présentation.....	92
II.B - Le fonctionnement du <i>Modèle méta</i>	93
Partie III : L'entrée en formation : éléments biographiques (2003-2004)	112
Chapitre I : Biographie	113
I.A - Avant propos : le jour zéro.....	113
I.B - Un exercice autobiographique.....	115
I.C - Le quartier Basilique de Saint-Denis (93).....	121
I.D - Un licenciement économique ou le grand saut	125
Chapitre II : La reprise d'études, un projet de reconversion	130
II.A - L'analyse du parcours antérieur.....	130
II.B - Un exercice réflexif ou la recherche d'un glissement de sens	133
II.C - Retour sur l'exercice : changement de cadre	147
Chapitre III : L'entrée en formation	153
III.A - Les premiers contacts : la salle mythique du DESS d'ethnométhodologie.....	153
III.B - Le terrain ou les premières expériences de changement de regard	157

Partie IV : Les premiers pas (2004-2007)	162
Chapitre I : L'enquête sur le thème de la propreté (2004-05)	163
I.A - La présentation du dispositif socianalytique	163
I.B - L'enquête sur le thème de la propreté	172
I.C - Les résultats de l'enquête : le geste de salir et le chaos	177
Chapitre II : L'élaboration du schéma de synthèse de l'enquête (Etape 1 - 2005).....	184
II.A - Introduction : une analyse sociologique de chercheur-membre	184
II.B - Les esquisses du schéma de synthèse : la saleté, le chaos, et la crise	186
II.C - De la complexité de la notion de sens en contexte	201
Chapitre III : L'étude des résultats de l'enquête (Etape 2 - 2005)	214
III.A - Introduction : les premiers pas vers la problématisation du sens	214
III.B - Le contexte : une nouvelle restitution des résultats de l'enquête	217
III.C - Des énoncés abstraits aux signes tangibles.....	228
Chapitre IV : L'analyse théorique des travaux de l'Etape 2	250
IV.A - Introduction : dire quelque chose à propos du sens	250
IV.B - La théorie des types logiques et le <i>monde de la vie</i>	251
IV.C - La théorie des types logiques et le concept d' <i>indexicalité</i>	260
IV.D - Les caractéristiques du langage courant.....	265
Chapitre V : Les effets des premiers apprentissages	280
V.A - Le changement de regard.....	280
V.B - La posture de non savoir.....	285
Chapitre VI : Une découverte inattendue (Etape 3 - 2006)	292
VI.A - Introduction : la mise en cause du sens <i>allant soi</i>	292
VI.B - Le contexte : un projet d'intervention artistique	294
VI.C - La découverte d'une confusion de sens.....	297
VI.D - Du recours au concept du <i>monde de la vie</i>	336
VI.E - Les suites de l'enquête : un séminaire sur le thème de la propreté.....	340
Partie V : L'élaboration d'un modèle théorique (2007 - 2012)	348
Chapitre I : L'engagement dans une recherche théorique (Etape 4 - 2007)	349
I.A - Introduction : l'approche de la construction du sens	350
I.B - La découverte de la fabrication du « schéma de la saleté »	352
I.C - Le changement d'interprétation (1) : jeter n'est pas salir.....	375
Chapitre II : L'enquête sur le thème du petit commerce (Etape 5 - 2008)	380
II.A - La réalisation de l'enquête	380
II.B - Les résultats de l'enquête : l'équilibre entre effort et plaisir	387
II.C - La nouvelle interprétation du discours : des plaisirs inavouables.....	394
II.D - L' Etape 5 : une ébauche du <i>Modèle méta</i>	401
Chapitre III : Une étape de recherche intermédiaire (Etape 6.0 – 2009).....	412
III.A - Les normes sociales et les règlements administratifs	412
III.B - La déviance et les faiseurs de normes.....	415
III.C - Le changement d'interprétation (2) : du nettoyage à la mise en ordre	416

Chapitre IV : L'enquête sur le thème des relations de voisinage (2009-10)	424
IV.A - La réalisation de l'enquête	424
IV.B - Les résultats de l'enquête : faire la part des choses	435
IV.C - L'analyse de l'analyse ou la perturbation des idées convenues	444
Chapitre V : La théorisation du Modèle méta : (Etape 6&7 – 2010-12)	456
V.A - Introduction : le dépassement du sens commun	456
V.B - L'Etape 6 : Indexicalité, <i>monde du raisonnement</i> et <i>monde de la vie</i> (2010) ..	460
V.C - L'Etape 7 : L'aboutissement du <i>Modèle méta</i> (2012)	480
Partie VI : La construction d'une « sociologie de l'intérieur » (2010- 2017)	492
Chapitre I : Des initiatives de quartier aux <i>Fabriques de sociologie</i> (2010-2013)	493
I.A - Introduction	493
I.B - L'engagement dans une action de quartier (2010)	496
I.C - Les journées d'étude « Recherche et intervention sociale » (2011)	502
I.D - La création des « Fabriques de sociologie » (2011-2012)	506
I.E - Un exercice de retournement de sens en situation (2012)	510
I.F - : La recherche sur la recherche (2012-2013)	519
Chapitre II : La recherche pour l'action (2013-2017)	526
II.A - De l'usage du <i>Modèle méta</i>	526
II.B - La recherche comme condition de l'engagement social	545
II.C - Les dispositifs de recherche-action-crédation (2013-16)	551
Conclusion	556
Partie VII : Lexique ethnométhodologique.....	560
Bibliographie.....	604
Table des figures	616
Table des matières	618